

LES
BARBOU

IMPRIMEURS

LYON-LIMOGES-PARIS

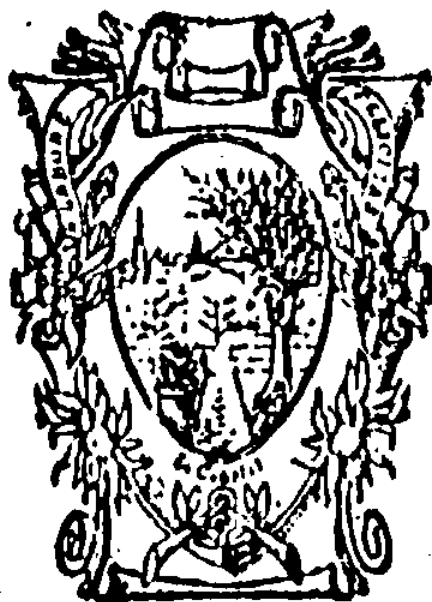
(1524-1820)

PAR

PAUL DUCOURTIEUX

Imprimeur,

Membre de la Société archéologique et historique du Limousin,
Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux Arts des départements,
Sous-Conservateur du Musée national Adrien Dubouché.



LIMOGES
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE LIMOUSINE
V^o H. DUCOURTIEUX

Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin

7, RUE DES ARÈNES, 7

1896

* Bien des fois, en relisant l'*Essai de bibliographie limousine* de M. Pierre Poyet, publié dans notre *Bulletin* (1), nous regrettions que la mort soit venue frapper prématurément ce savant consciencieux, auteur de la première étude bibliographique, malheureusement inachevée, qui ait été consacrée à notre Limousin.

M. Poyet avait annoncé que la troisième partie de son travail comprendrait « la *Biographie des Barbou*, dont le nom fait époque en typographie, en rétablissant l'origine de cette illustre famille et son existence matérielle et artistique à Lyon, à Limoges et Paris ». Il comptait utiliser pour cela les titres et les documents incontestables qu'il avait découverts en 1861 au château de Monimes (2) près de Besines (Haute-Vienne), possédé par les Barbou de 1734 à 1788. Le plus important de ces documents était le LIVRE DE RAISON DE LA FAMILLE BARBOU, commencé en 1567 par Hugues, le premier des imprimeurs de ce nom qui se soit fixé à Limoges, et continué par ses successeurs jusqu'en 1786.

Nous pensions qu'après la mort de M. Poyet la *Biographie des Barbou* serait abandonnée, et que, privés de documents, les bibliographes ne tenteraient pas de la publier. Nous eûmes alors l'occasion de voir M^{me} Poyet et son fils, et sur notre demande, ils voulurent bien nous confier toutes les notes recueillies par M. Poyet. Nous leur en exprimons ici notre très vive reconnaissance.

Avant de commencer cette étude nous devons rendre un pieux hommage à la mémoire de M. Poyet :

M. Pierre Poyet était né à Cremaux, arrondissement de Roanne (Loire) en juin 1823. Il est mort le 11 mars 1863 à Montluçon.

Après ses études, il entra à l'École des mines de Saint-Etienne. Son intelligence et son assiduité au travail lui valurent le n^o 3 à sa sortie, en 1843, et le titre d'ingénieur civil.

Il fut successivement employé dans les mines de Saint-Etienne, dans

* Ces lignes auraient dû précéder la première partie de notre étude sur les Barbou. Le défaut de renseignements nous a empêché de les faire paraître en temps utile. Nous prions les lecteurs de les placer, à la relecture, après la page 20 du tome XLI du *Bulletin*.

(1) *Bulletin de la Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XI, p. 201 à 259.

(2) M. Poyet avait été conduit au château des Monimes par M. Chastenet de Géry, alors tuteur de M. de Rocard.

un des départements de l'Est, à Pontgibaud et enfin à Ahun (Creuse), où il épousa la fille de M. Jacques Goumy, gérant et l'un des principaux actionnaires des mines de charbons de cette petite ville.

Depuis 1855, date de son arrivée dans notre province, M. Poyet séjourna soit à Aubusson, soit à Guéret, soit à Limoges.

Ses connaissances géologiques, son jugement très sûr et son ardeur au travail ne tardèrent pas à appeler l'attention sur lui.

En janvier 1858, M. Pierre de Cessac, président de la Société des sciences naturelles et archéologiques, auteur d'une *Esquisse géologique du département de la Creuse*, écrivait (1) : « M. l'ingénieur Poyet m'a communiqué des cartes encore inédites des bassins houillers de la Creuse de M. Gruner. Ces cartes sont : 1^o celle d'Ahun ; 2^o de Bosmoreau ; 3^o de Bouzogles ; 4^o de Mazuras et 5^o de Saint-Michel de Vaisse. M. Poyet a en outre dressé une carte géologique du bassin de Saint-Michel-de-Vaisse qu'il a eu l'obligeance de me communiquer. »

M. Gruner, directeur de l'École des mines de Paris, et M. de Cessac avaient ébauché simplement la carte géologique de la Creuse au moment de l'arrivée de M. Poyet dans ce département ; grâce aux travaux de ce dernier la carte fut promptement achevée. La mort de M. Poyet a empêché la publication de cette carte, dont la famille possède la minute revêtue de la signature de l'auteur et datée d'Aubusson (2). Nous espérons qu'elle sera publiée un jour et qu'elle viendra seconder les études géologiques sur la Marche et le Limousin.

Les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* contiennent deux notices de M. Poyet, la première, datée d'Aubusson, 5 mai 1860, a pour titre : « Concessions houillères des pays compris plus tard dans le département de la Creuse (Limousin et Marche) avant la loi sur les mines du 28 juillet 1791 » (3) ; la seconde, datée de Guéret, 18 avril 1862, est intitulée : « Notice historique sur les mines de Bosmoreau » (4).

Dès 1861, M. Poyet venait se fixer à Limoges et l'année d'après il publiait dans le tome XI de notre *Bulletin* son *Essai de bibliographie limousine* (5), qui fut accueilli avec beaucoup de faveur. Il reçut les félicitations de tous les principaux bibliographes, Jacques-Charles Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire*, Paul Lacroix, Auguste Bernard, et Péricaud aîné.

C'est encore en 1862, que M. Poyet remettait à son ami Henri Ducourtioux, pour le journal *Le Grelot* que celui-ci dirigeait, une étude

(1) *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. II, page 172.

(2) La carte a pour titre : *Essai de carte géologique de la Creuse*, etc., dressée par Pierre Poyet en 1856, d'après MM. Furgaud, Gruner et P. de Cessac, pour la Creuse ; Manès, pour la Haute-Vienne ; de Boucheport, pour la Corrèze ; Boulanger, pour l'Allier ; Poyet et Lecou, pour le Puy-de-Dôme.

(3) *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. III, page 205.

(4) *Ibid.*, t. III, p. 393.

(5) Il a été fait un tirage à part (Limoges, Chapoulaud frères, 1862, in-8 de 68 p.)

que justifiait son séjour à Aubusson, intitulée : « Description des tapisseries exposées à Limoges lors des ostensions du 27 mai 1862 » (1).

L'année suivante, M. Poyet se fixait à Montluçon et c'est après sa mort que notre *Bulletin* (2) a publié l'appendice de sa *Bibliographie Limousine* sous le titre : PAPETERIE.

Indépendamment de nombreux articles scientifiques publiés dans divers journaux, M. Poyet présenta, à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, un mémoire ayant pour titre : « Documents pour servir à l'histoire des mines des environs de Lyon (période de Jacques Cœur) » daté d'Aubusson le 1^{er} février 1860 (3).

Ce mémoire fit l'objet d'un rapport de M. J. Fournet, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, lu à l'Académie dans la séance du 13 juillet 1861. Après une analyse très savante du Mémoire, le rapport de M. Fournet se terminait ainsi :

« Un savant modeste a envoyé un Mémoire qui porte la suscription : *Et pius est, patriæ facta referre, labor*. Pour le composer, il a dû compiler, dans les archives de Lyon, de Paris et d'autres villes, les pièces relatives à la question. Il n'a évidemment épargné ni peines ni dépenses pour atteindre son but. Après avoir coordonné le tout, il a soumis à l'Académie le fruit de ses recherches pour une première partie qu'il désigne sous le nom de *Période de Jacques Cœur*, se proposant d'ailleurs de compléter successivement son œuvre.

» En présence de cette réunion de données qui nous mettent entre les mains diverses particularités historiques peu connues, qui fixent la position de plusieurs exploitations perdues, qui nous rappellent les plus anciennes ordonnances des rois de France au sujet des mines, et dont celles du Lyonnais ont été spécialement l'objet, je ne puis que demander pour l'auteur l'intégralité du prix promis, soit à titre d'indemnité, soit pour l'encourager à compléter son œuvre. »

A la suite de la lecture de ce rapport, l'Académie décida que le prix proposé, consistant en une triple médaille de la fondation Christin de Ruolz, représentant une valeur de 900 francs, serait décernée à l'auteur du Mémoire, M. Pierre Poyet, ingénieur civil des mines à Limoges (4).

Comme on le voit, les travaux de M. Poyet étaient très appréciés, aussi sa mort a-t-elle été douloureusement ressentie par tous ceux que des travaux communs avaient mis en rapport avec lui.

Pour la *Biographie des Barbou*, M. Poyet n'avait encore réuni que des notes. Il avait d'abord transcrit fidèlement le Livre de raison, puis se ravisant, il en avait fait une deuxième copie dans laquelle il avait

(1) *Le Girélot*, nos 7 et 8, 25 et 20 mai 1862.

(2) *Bulletin de la Société historique et archéologique*, t. XIII, p. 155 à 130.

(3) Tirage à part (Lyon, imp. Rey et Sézanne, 1862, in-8 de 51 p.)

(4) Dans son remarquable ouvrage sur Jacques Cœur et Charles VII. (Paris, Perrin, 1880, in-18). M. Pierre Clément de l'Institut, cite (p. 119) « l'intéressant *Mémoire pour servir à l'histoire des mines des environs de Lyon*, de M. Poyet, ingénieur civil des mines ».

introduit plusieurs additions. Dans son projet d'introduction, il écrivait la phrase suivante :

« J'avais d'abord pensé à recueillir le texte précieux que le hasard a mis en mes mains, mais ayant remarqué qu'il ne relate pas toujours les événements dans l'ordre chronologique, j'ai préféré les présenter méthodiquement, en conservant autant que possible la rédaction primitive avec ses formes naïves. Ce système me permettra d'utiliser, chemin faisant, d'autres données contemporaines. Elles complètent mes recherches qui établiront rigoureusement enfin la filiation des Barbou de Limoges avec ceux de Lyon, de Paris et peut-être de Hollande? »

Cette manière de procéder présentait plusieurs inconvénients. Le plus grand était d'enlever au Livre de raison sa physionomie originale et de le noyer en quelque sorte dans une foule de détails bibliographiques.

Il nous a paru préférable de donner en premier lieu le Livre de raison dans sa véritable forme et de présenter ainsi la famille Barbou; car le Livre, sauf dans ses premiers feuillets ne contient guère que des mentions de naissances, mariages ou décès. Dans les notes, nous avons comblé les lacunes au moyen des papiers de famille qui ont été mis à notre disposition.

Nous avons cherché ensuite, à l'aide des ouvrages imprimés eux-mêmes et des quelques renseignements bibliographiques que nous avons pu recueillir, à faire l'histoire de l'imprimerie Barbou. Les diverses villes où ces imprimeurs ont exercé nous dictaient la division à suivre : la deuxième partie de notre travail a été consacrée aux BARBOU DE LYON (1524-1566); la troisième, aux BARBOU DE LIMOGES (1567-1820) (1); et enfin la quatrième, aux BARBOU DE PARIS (1704-1808).

Nous avons pu donner, grâce à l'extrême obligeance de M. J. Baudrier, de Lyon, de M. Léopold Delisle, administrateur général et directeur de la Bibliothèque nationale, de M. Félix Desvernay, conservateur de la Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, et de M. P. Delalain, éditeur à Paris, la description des ouvrages des Barbou de Lyon, de 1524 à 1566. Lorsque nous n'avons pu trouver ces ouvrages, nous avons indiqué les sources où nous prenions leurs titres.

Les chapitres des Barbou de Limoges et de Paris nous ont permis de dire un mot de la librairie classique dans les Collèges des jésuites et du commerce des papiers en Limousin aux xvii^e et xviii^e siècles.

Qu'il nous soit permis en terminant d'adresser nos bien sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider dans notre tâche, en particulier à la famille Barbou et aux membres de notre Société archéologique.

P. D.

Juln 1891.

(1) Nous nous sommes arrêté à la mort de Léonard Barbou, bien que la maison de Limoges subsiste toujours.

LES BARBOU

IMPRIMEURS

LYON — LIMOGES — PARIS

1524-1893

LA FAMILLE BARBOU

D'APRES SON LIVRE DE RAISON

Le nom des Barbou a laissé une trace dans l'histoire de l'imprimerie en France. Tous les dictionnaires biographiques ou bibliographiques ont consacré des notices à cette ancienne famille, qu'on trouve à la tête d'un atelier typographique dès le premier tiers du XVI^e siècle et qui n'a cessé d'exercer cette profession depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Dans les trois villes où ses membres se sont fixés, Paris, Lyon et Limoges, ses membres ont occupé une situation des plus honorables.

Pour ne parler que de Limoges, le nom des Barbou se retrouve sur les listes de nos magistrats municipaux, dans le clergé, l'armée et les finances. Ils se sont alliés avec les plus anciennes familles du pays et ils ont vécu dans un milieu littéraire.

Mais pour présenter l'histoire de cette famille, il fallait s'appuyer sur un document établissant nettement sa filiation. Ce document, que M. Poyet a eu la bonne fortune de découvrir dans les greniers du château de Monimes, autrefois la propriété des Barbou, n'est autre que le *Livre de raison* de la famille, le « Papier contenant la lignée des enfants de Barbou », et nous n'avons eu qu'à le compléter au moyen des généalogies et des autres papiers de famille qui ont été mis très obligeamment à notre disposition.

En premier lieu, qu'est-ce qu'un *Livre de raison* ? Nous en emprunterons la définition à l'excellent livre que M. Louis Guibert a

publié sous le titre : *Livres de raison, Registres de famille, Journaux individuels limousins et marchois* (1) :

« Le livre de raison n'est en principe qu'un livre de compte (*liber rationalis*). C'est le registre des comptes du foyer, le journal de la gestion du père de famille. Aux notes relatives à la fortune du groupe, à l'accroissement successif du patrimoine, aux pertes, aux achats, aux ventes, aux prêts, aux emprunts, aux procès, aux rentes à payer et aux redevances à percevoir, se mêle le plus souvent la mention des changements survenus dans le personnel même de la maison : naissances, mariages, décès. Le livre de raison n'a sa propre et complète physionomie, que lorsqu'il renferme des passages correspondants à ces ordres d'idées. Alors, seulement il nous donne au vrai l'histoire de la famille. »

M. Guibert ajoute plus loin :

«... Nos registres de famille et nos livres de raison donnent assez fidèlement la note du caractère de nos compatriotes limousins. On y retrouve l'empreinte de leurs qualités, de la simplicité de leurs mœurs, de leur piété, de leur résignation, de leur courage au travail. Mais on y retrouve aussi à un haut degré leur soin excessif des intérêts matériels et le défaut trop ordinaire d'élévation de leurs pensées, résultat forcé de la prédominance des préoccupations plus vulgaires de la vie et d'une indifférence profonde de la culture intellectuelle. »

Ces caractères généraux se retrouvent tous dans le Livre de raison des Barbou.

On aurait pu supposer qu'émanant d'une feuille d'imprimeurs, celui-ci renfermerait des détails sur leur profession, des renseignements techniques, la trace de leurs rapports avec les savants de la province. Ces mentions sont très rares malheureusement, et celles des naissances, mariages ou décès y occupent la plus large place.

Le Livre de raison se présente sous la forme d'un cahier couvert en parchemin, composé de vingt-quatre feuillets de papier, de 0,22 1/2 sur 0,33 1/2. Les feuillets sont simples, ils sont cousus sur le plat et non dans le dos. Les pontuseaux se présentent dans le sens horizontal pour les feuillets 1, 2, 3, 11 à 24 et dans le sens vertical pour les feuillets 4 à 10 dont la pâte est beaucoup plus pure, mais sans filigrane. Dans les premiers, le filigrane représente une petite fleur de lis à l'antique placée dans le quatrième

(1) Limoges, V^e Ducourtieux, 1888, 1 vol. in-8.

pontuscau, à 0,08 du bord extérieur en haut et par côté. Ce qui fait supposer que l'on a employé des papiers de dimensions différentes, que l'on aura coupé à la dimension du cahier.

Le livre est en bon état. Il est écrit en français, mais renferme une quantité de fautes de style et d'orthographe. On y remarque des tournures limousines et des termes qui proviennent du patois limousin.

Entre les deux dates extrêmes de la période qu'il embrasse, 1567 à 1786, il a été tenu par douze membres de la famille, savoir :

Hugues Barbou, de 1567 à 1603 (feuillet 4 à 9 v° en partie).

Jacques Barbou, 1601 (feuillet 9 et 10 en partie).

Jeannette des Flottes, épouse de Jacques Barbou, de 1603 à 1619, (fin du feuillet 7 v° et feuillet 10 en partie).

Antoine Barbou, de 1621 à 1650 (du feuillet 10 au feuillet 12 en partie). C'est aussi lui qui a écrit sur la couverture en parchemin la ligne « De la famille Barbou » et au recto du feuillet 1, en deux lignes « Papier contenant la lignée des enfants de Barbou ».

Martial I Barbou, de 1655 à 1667 (feuillet 12 v° en partie).

Pierre Barbou, de 1677 à 1713 (feuillet 12 et 13 en partie).

Jean II Barbou des Courières, puis de Monimes, 1714 à 1733 (feuillet 13 et 14 en partie).

Jeanne Mailhard, épouse de Pierre, 1686 (feuillet 13 v° en partie).

Jean III Barbou des Courières, puis de Monimes, fils du précédent, de 1734 à 1741 (feuillet 14 en partie).

Valérie Farne, épouse de Jean II, de 1742 à 1748, (feuillet 14 et 15 en partie) par la main de Jean-Baptiste, son beau-frère, et de Léonard, son fils.

Léonard Barbou de Monimes, de 1749 à 1782 (feuillet 15 et 16 en partie). C'est lui qui a écrit sur la couverture parchemin : Généalogie commencée en 1567.

Joseph-Hugues Barbou de Monimes, de 1782 à 1786 (feuillet 16 v°).

Parmi les papiers qui nous ont été communiqués se trouvent deux généalogies de la famille qui nous ont permis de compléter le Livre de raison sur plusieurs points, comme on le verra dans les notes. Toutes deux nous paraissent s'être inspirées du Livre de raison.

La première, d'après le genre d'écriture, nous paraît être de la main de Jean III Barbou, fils de Jean II (1716-1742) qui a écrit quelques lignes sur le Livre de raison. Cette généalogie embrasse les Barbou de Limoges jusqu'à l'année 1736, date de la mort de son père. Elle se compose de quatre feuillets papier, les deux premiers remplis au recto et au verso, le troisième au recto seulement. Ces

feuillet mesurent 0,20 sur 0,32. Le filigrane du côté gauche de la feuille, vers le milieu et partant du premier pontuseau, porte : F. LACOSTE.

La deuxième généalogie doit être attribuée à Catherine Barbou, fille de Pierre et mariée à François Ardent (1690-1760?) en raison d'une mention qui ne laisse aucun doute. On lit, en effet, en tête du feuillet 5 v° : « Le testament olographe de Jeanne Mailhard, fait » en 1725 mars 7^e, constitue pension de 50 l. et rappelle celle que » mon père m'a fait de 250 l., les 50 l. payable d'avance 6 mois » après son decesst en forme viagere. »

Cette généalogie va plus loin que la première; elle s'arrête à l'année 1758; il y a même des mentions de 1760 et de 1769, mais ces dernières sont d'une autre main et semblent avoir été écrites postérieurement. Elle se compose d'un cahier de onze feuillets papier de 0^m,21 centimètres de largeur sur 0^m,335 de hauteur. Sur le premier feuillet on lit : « Généalogie de la maison ». Les feuillets 8 à 11 sont en blanc. Le papier porte du côté gauche le filigrane : I B LACOMBE || FIN || LIMOUSIN, et de l'autre un écusson au pal de... surmonté d'une couronne impériale et du monogramme du Christ IHS⁺; deux lions pour support; au-dessous le millésime 1719.

Nous avons pu aussi combler plusieurs lacunes avec une quantité d'actes de procédure ou de relevés de compte entre la maison de Limoges et celle de Paris.

Avant de donner le texte du Livre de raison, il convient de faire remarquer que la famille Barbou a formé plusieurs branches. La première est celle des Barbou de La Cloître ou de Leymarie, ayant pour chef Jean-Benoit, fils cadet de Martial I, né en 1662, que l'on appela d'abord de La Cloître, parce qu'il était marchand drapier sur la place du Cloître de Saint-Martial; lorsque plus tard il acheta la propriété de Leymarie, paroisse de Beynac, il se distingua par le nom de cette propriété des autres membres de la famille.

Le fief noble des Courières ayant été acquis par Pierre Barbou en 1709, la propriété devait revenir à sa mort, arrivée en 1714, au fils aîné; mais celui-ci était jésuite; le cadet, libraire à Paris, était célibataire; ce fut le troisième, Jean, qui eut les Courières et qui ajouta le premier le nom de cette propriété au sien, en 1716. Lorsque Jean mourut, en 1736, il y avait deux ans qu'il avait acquis la seigneurie de Monimes et qu'il avait dû remplacer le nom de des Courières par celui de Monimes, bien que nous n'ayons pas trouvé sa signature sous cette forme.

Le fils aîné du précédent, Jean III, qui avait pris d'abord le nom de des Courières, après l'acquisition de Morimes, s'appela de Monimes après la mort de son père (1736). Etant mort sans enfants en 1742, le nom devait revenir au troisième fils (1), François, dit de Chasseneuil, mais celui-ci ayant déclaré qu'il voulait rester célibataire, Monimes devint la propriété du quatrième fils Léonard, qui depuis 1736 était désigné par le nom de Beaupeyrat. C'est ce dernier qui devint le chef de la branche de Monimes, à laquelle se rattachent les derniers imprimeurs-libraires de Paris.

La branche cadette ou des Courières eut pour chef le frère du précédent, Martial II, sixième fils de Jean III, qui s'appela d'abord de La Valette et ne prit le nom de des Courières que lorsque sa mère, Valérie Farne, lui eut laissé cette propriété en héritage, en 1764. C'est la branche qui a continué à diriger jusqu'à ce jour l'établissement d'imprimerie et de librairie de Limoges.

Après la mort de Martial II, la branche dite des Courières se scinda en deux : celle des Courières, continuée par le fils aîné Léonard, et celle des Places, dont le fils cadet Joseph, né en 1758, devint le chef.

Pour mieux se faire une idée de ces diverses branches, nous renvoyons le lecteur au tableau généalogique de la famille, que nous avons dressé au moyen des documents mis à notre disposition.

Voici le Livre de raison :

(1) Le deuxième fils, Louis-Jean, dit de Beaupeyrat, était mort à Paris le 15 octobre 1736, chez son oncle Jean Penoit, libraire.

Généalogie commencée en 1567
DE LA FAMILLE BARBOU (1)

PAPIER CONTENANT LA LIGNÉE
DES ENFANTS DE BARBOU, A. BARBOU (2)



* AU NOM DE DIEU

Hugues Barbou.

Moy Hugues Barbou pour memoire a mes enfans parens et bons amis jay escrit de ma main ce que sensuit :

Premierement

J'arrivay a Limoges le septiesme du mois de septembre mil cinq cens soixante sept (3).

Je sus ne et natif a Lion, sur le Rosne, en la maison de feu Francois Fradin (4), imprimeur, devant nostre dame de Confort et l'eglize des Jacopins (*sic*) (5).

(1) Ces deux lignes, écrites sur la couverture parchemin, paraissent avoir été ajoutées par Léonard Barbou, de 1749 à 1782.

(2) Ce titre de la main d'Antoine Barbou (de 1621 à 1650) est écrit dans le milieu du feuillet 1^{er}. Le verso et les feuillets 2 à 5 sont blancs, sauf la mention « † Au nom de Dieu », de la main d'Hugues Barbou, écrite en tête du feuillet 4^{er}.

* Fol. 6, 1^{er}.

Hugues Barbou a écrit les feuillets 6 à 9, moins les dix dernières lignes.

(3) C'est 1566 qu'il faut lire, comme on le verra plus loin. PEYET, *Bibliographie limousine*, au *Bulletin de la Société archéologique du limousin*, t. XII, pages 4 et 38 du tirage à part.

(4) François Fradin, 1497, mort avant 1538, était un des premiers imprimeurs de Lyon, où il habitait rue Mercière. Il eut pour successeur Pierre. Il est probable qu'il avait loué une partie de sa maison à Jean Barbou, dont-il avait facilité les débuts en lui faisant imprimer quelques ouvrages.

(5) C'est dans l'église des Dominicains-de-Confort que furent placées les tombes de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, et de son fils Pierre, tués à la bataille de Brignais le 6 avril 1361, d'après les *Chroniques de Froissart* éd. Buchon, t. IV, p. 135 (1824, in-8°). — En 1790, il y avait encore à Lyon une rue Confort où était l'imprimerie Renaud (Note de M. Peyet).

Feu mon pere ce nommoit Jan Barbou, natif de Saussay (1), deux lieux (sic) ou environ pres de Coutance (2), au pais et Duché de Normandie. Hugues Barbou.

Mondict pere vint demeurer a Lyon ou il fust maitre imprimeur, demourant en la maison dudict Fradin, ou il mourut age de environ cinquante trois ans (3). Il me laissa lors qu'il mourut age de quatre ans (4).

Ma feue mere ce nommoit Guillaume (5) Rivoire et estoit de Saint-Anduer (6), ville pres de Lyon de quatre lieues. Le lieu de sa maison ce nomme la Rivoire, joignant lad. ville de Saint-Anduer (7).

Maditte mere fust mariee en premieres noces a Pierre Contier, dont elle heust ung filz nomme Dominique Contier (8), qui fust imprimeur et fust tue a Paris en certaine querelle qu'il heust contre certains escolliers.

* En secondes noces, ma mere espouza mon pere et heurent ensemble sis enfans, assavoir : Jacques et Denis qui moururent jeune, et trois filles, assavoir : Denize, Marguerite et Jacqueline (9).

Denize fust marier a Balthazar Arnoullet (10), qui fust mis pour

(1) Saussay, arr. et cant. de Coutances (Manche).

(2) « Capitale du Cotentin » (1^{re} et 2^e généalogies).

(3) « Et demie » (2^e généalogie).

(4) On peut placer à la fin de 1513 la date de la mort de Jean Barbou dit *le Normand*. Bien qu'il ait fait son testament le 18 avril 1512, reçu par T. Catereau, notaire, par lequel il institue son fils Hugues Barbou, son légataire universel, on a de lui un ouvrage imprimé en 1513. Le *Bréviaire romain* imprimé par Balthazar Arnoullet de 1513 à 1514, porte : *Heredes Jo. Barbous*. (Note de M. Baudrier).

(5) Guillemine (1^{re} et 2^e généalogies).

(6) Lisez : Saint-Andéol-le-Château, arr. de Lyon, canton de Givors (Rhône), qui se trouve bien à 16 kilom. de Lyon. Sur la carte de l'Etat-Major, la Petite Rivoire se trouve à l'est de St-Andéol.

(7) Hugues Barbou ne nomme que son père et sa mère parmi ses ascendants. Nous donnons plus loin les raisons qui nous font croire, malgré ce silence, que Nicolas Barbou, imprimeur à Paris de 1510 à 1512, était parent de Jean Barbou et originaire comme lui de la Normandie.

(8) Cottier (Dominique), imprimeur à Paris en 1530 (LOTIS, *Cat. chron. des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris de 1470 à 1789*). D'après cela, Jean Barbou paraît s'être marié à Paris, et il aurait été amené à Lyon par sa femme, qui était originaire des environs de cette ville.

* Fol. 6, v^o.

(9) Jacqueline qui est placée ici la troisième, se trouve la seconde dans l'ordre des mariages. Nous pensons qu'elle devait être la cadette.

(10) Balthazar Arnoullet (1518-1555), imprimeur à Lyon, auquel son fils François succéda, appartenait à une famille d'imprimeurs célèbres dès le xv^e siècle.

Hugues Barbou. gouverne l'imprimerie avec ma mere, en compagnie du profit, dont ma mere avoit ung tiers, ledit Arnoullet ung tiers, et moy, comme estant heritier, ung autre tiers (1).

Jaquette fust mariee a Guillaume Gueroult (2), poete françois, natif de Rouan (3) en Normandie.

Margueritte fust mariee a Claude Trenchar, marchand (4).

Et moy, Hugues Barbou, fus le dernier de ces enfans, et suivant le papier de mon pere (5), je naquis le vendredy, le 24 jour du mois de janvier l'an 1538, feste de la converssion Saint-Paul.

Je fus porte baptize par le sire Hugues de la Porte (6), marchent libraire, demourant en rue Mersier pres S. Antoine (7), et ma marraine fust Clemence, vefve dudict Fradin, et fust baptize en la paroisse de S. Lizier (*sic*) (8).

Aiant demeure environ ung an et demy a Limoges (9), je epouzay, en l'eglize S. Pierre du Cairroir, ma femme, Jeane Bridie, fille de feu Jan Bridie (10), imprimeur a Paris, et estoit maditte femme native de Paris; ce fust en l'année 1568 (11).

(1) Cette société dut cesser au moment de la majorité de Hugues Barbou. Nous devons à l'obligeance de M. Baudrier la communication de titres d'ouvrages d'après lesquels Hugues Barbou était libraire à Lyon en 1562.

(2) Guillaume Guérault est l'auteur de plusieurs ouvrages que nous citerons au chapitre : Les Barbou de Lyon.

(3) « De Bourg » (2^e généalogie) par une mauvaise lecture.

(4) « De Lyon » (1^{re} et 2^e généalogies).

(5) Cette phrase semble indiquer que Jean Barbou tenait un Livre de raison.

(6) Hugues de La Porte, 1530-1540, imprimeur à Lyon. Sa marque est l'une des plus belles de celles données par Sylvestre (*Marques typographiques*. — Paris, Labitte, 1868, 2 vol. in-8.)

(7) Rue Mercière, qui existe encore sous ce nom.

(8) Saint-Nizier, église de Lyon.

(9) « Vint à Limoges en 1566 » (1^{re} et 2^e généalogies).

(10) Jean Bridiers était imprimeur libraire à Paris en 1556 date, où il était l'un des quatre libraires jurés de l'Université. Il imprima cette même année : *Instruction pour parfaitement écrire*, par Jean Le Moyne (Lottin, *op. cit.*)

(11) M. Poyet pense que le mariage eut lieu en janvier ou février ce qui correspondrait avec la date de naissance de son premier enfant Hugues serait donc venu à Limoges vers le mois de septembre 1566. Les deux généalogies, qui ont été copiées l'une sur l'autre, s'accordent pour le faire venir à Limoges en 1566. M. Poyet renvoie au registre de Saint-Pierre-du-Queyrois; mais le premier registre de cette paroisse ne remonte qu'à 1585. (A. THOMAS, *Inventaire des archives communales de Limoges antérieures à 1790*. — Limoges, Chatras et Cie, 1882, in-4^o.)

* Ma femme en premiere nocces fust mariee a Bastien Morin (1), imprimeur, dont elle heust ung filz nomme Jean Morin.

En secondes nocces, elle epouza a Paris Charles de La Nouaille (2) natif de Limoges, qui la conduit en ceste ville de Limoges dont elle n'eust aucun enfans.

Monsieur maitre Jean Biaï (3), esleu pour le Roy a Limoges, fust heritier dudict feu Charles de La Nouaille (qui estoit son neveu maternel) de tous ces biens, tant de l'imprimerie que librairie.

Ledict sieur Biaï, comme heritier du second mary de ma femme, me vendit l'imprimerie et librairie la somme de 1200 francs (4), comme aper par contrat passe par Martin.

Et du depuis (5) ay poie lad. somme de 1200 frans audict Biaï et a son filz, M^e Jaques Biaï, aussi esleu, comme apert par contrat passe par maitre Aubert Montaudon (6) et autres quitances.

Ma fille Anne fust n[é]e le lundy a trois heures du matin, le 13 decembre 1568, jour de S. Luce, et fust son parrain monsieur l'esleu maitre Jan Biaï, et sa marraine Anne Cossi, femme de maitre Andre Mantaudon, et baptize en la parroisse de S. Pierré du Cairroir.

Maditte fille mourut le 25 juillet 1569 et fust enterre au seme-tiere (7) de la Rene (*sic*) (8).

* F^ol. 7, r^o.

(1) On n'est pas fixé sur l'époque de la mort de Bastien Morin et sur la date du mariage de Jeanne Bridiers avec Charles de La Nouaille. Lottin, (*op. cit.*) qui ne parle pas de Bastien Morin, signale trois familles Morin, imprimeurs-libraires à Paris à cette époque; d'autres Morin étaient établis à Rouen, leur ville natale, et à Lyon.

(2) Charles de La Nouaille, imprimeur-libraire à Limoges de 1560 à 1563? M. Poyet (*Bibliogr. lim.*, p. 37), pense qu'il mourut de la peste qui désola Limoges en 1563 et fit beaucoup de victimes.

(3) Nommé officier collecteur pour 1570-71 (*Reg. cons.* t. II, p. 36^r), l'un des cent prud'hommes désignés en 1603 (*Reg. cons.*, t. III, p. 72). Ses armes figurent dans le Registre de la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Michel-des-Lions (P. Ducourtieux, *Manuscrits et imprimés*, p. 27).

(4) Ce qui représente une somme de 9,600 francs de nos jours.

(5) Limousinisme.

(6) Consul de Lansecot en 1574 (*Reg. cons.* t. II, p. 416 et collecteur du même canton en 1581 (*Ibid.* p. 475)).

(7) En patois mal francisé. Les gens de la campagne disent encore : « Cemenleri de lo Reno ». Nous aurons plusieurs fois l'occasion d'observer des mots provenant du patois, ce qui tendrait à établir que l'on parlait beaucoup le patois dans la classe bourgeoise.

(8) Le cimetiére des Arènes occupait une partie du champ de foire actuel. Il servait à cette époque à la paroisse de Saint-Michel-des-Lions à laquelle avait été réunie au xiv^e siècle la paroisse de N. D. des Arènes.

Hugues Barbou

* Isa[a]e Arnoullet (1), filz de ma seur Denise, estant demourant avec moy en ceste ville de Limoges (2), fust malade de la maladie du camp (3) dont il morut le 4 aoust 1569, et fust enterre a semetiere S. Paul (4).

Jaques, mon filz, fust ne le sambedy faiste de la Madelene, qui estoit le 22 jour de juillet l'an 1570, apres mydy, et fust baptize en la parroisse de S. Michel-des-Lions (5), et fust son parray maitre Jacques Biaï (6), esleu pour le Roy et greffier des apeaux, et sa marraine Magdalene (7) femme de monsieur Penicaut (8), avocat, et fust ne en la maison de Joseph Doine (9) dernier (10) Saint-Michel.

Je vins demourer en la maison dudit Doine en l'annee 1569 (11).

Comme Hugues s'est marié et a fait baptiser sa fille Anne à Saint-Pierre-du-Queyroix, dont le cimetièrre était attenant à l'église, il est à croire qu'en arrivant à Limoges, il a habité la maison occupée par l'imprimerie des de La Nouaille, place des Bancs, qui dépendait de la paroisse de Saint-Pierre.

* Fol. 7, v^o.

(1) Le mot « estant » est effacé.

(2) C'était la coutume autrefois d'envoyer ses enfants chez un parent habitant au loin, qui les élevait d'une façon plus sévère que chez leur père. Les Barbou de Limoges enverront plus tard plusieurs de leurs enfants chez les Barbou de Paris.

(3) Lisez : sang.

(4) Le cimetièrre de Saint-Paul, situé à l'angle du cours et de la place Jourdan actuels, dans lequel on enterra Isaac Arnoullet, était peut-être le cimetièrre *extra-muros* de Saint-Pierre, celui situé autour de cette église étant plein.

(5) C'est à Saint-Michel-des-Lions que Jacques est baptisé, parceque la maison de Doine's, où il est né, étant située derrière l'église de ce nom, dépendait de cette paroisse.

(6) « Fils du susdit élu » (1^{re} généalogie).

(7) Le nom de famille est laissé en blanc.

(8) Jean Pénicaut, consul « des Croissances » * en 1571 et 1578 (*Reg. cons.* t. II, p. 373, 431). Cette famille a fourni plusieurs émailleurs célèbres, au commencement du xvi^e siècle.

(9) Bourgeois et marchand, collecteur pour le canton du Clocher en 1559 (*Reg. cons.* t. II, p. 199). Les armes de Joseph Doyneys figurent dans le Registre de la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Michel-des-Lions (P. DUCOURTIEUX, *Manuscrits et imprimés*, p. 27).

(10) Lisez : derrière. Encore un mot venant du patois : derrieci.

(11) Cette maison, que Barbou occupa de 1569 à 1586, se trouvait sur l'ancienne place Fontaine Saint-Michel, aujourd'hui place Etienne Pinchaud. La 2^e généalogie dit « petite place de Saint-Michel-des-Lions ».

* Nous devons à l'obligeance de M. Louis Guibert l'explication du mot *Croissances*. Les *Croissances* ne désignaient pas des quartiers de Limoges, comme Le Clocher, La Fourie, etc. : mais bien deux consuls supplémentaires, nommés par les consuls élus par les dix cantons du Château de Limoges pour parfaire le nombre de douze.

Le 23 juillet 1585, je sortis de Limoges pour aller a Sollongnat (1) en la maison de maître Jan Blondau (2), pour éviter la maladie de contagion qui estoit a Limoges, et y demeurame, moy et toute ma famille, jusques pres de Nouel (3).

Hugues Barbou.

(4)

Le mercredy 22^e jour de septembre 1574, moy, Janette des Flottes, (5) fust nee, et fust mon parin Mes. Martial Gadau (6), procureur, et ma marin fust la mere de mon pere qui s'appeloit Janette Huguon, comme c'est trouvé escrip dans le livre de mon pere, là ou toutes les naissances de mes freres sont (7).

Jeannette
des Flottes.

* En l'année 1586, le lundy 14 jour d'avril, en la maison de Albiny, notaire royal, le contrat fust passe par ledict Albi[n]y et Boulestey de l'achet de ma maison vendue par Pierre Guimbert (8) et sa mere, pour

Hugues Barbou.

(1) Solignac, arrondissement et canton sud de Limoges, à 13 kil. de cette ville.

(2) C'est probablement le fils de ce Jean Blondeau que le *Nobiliaire du Limousin* (t. I^{er}, p. 193), indique comme seigneur du Chambon, de Ventoux et Combas, trésorier de France à Limoges en 1639, maître d'hôtel de la reine en 1643, conseiller d'état en 1652, conseiller au présidial en 1669.

(3) Le second volume des *Registres consulaires*, dans lequel nous espérons trouver des détails sur cette peste, présente une lacune entre les années 1581 et 1592, date où commence le second registre (3^e vol.) D'après lui, la peste existait déjà dès 1581 dans les villes de Paris, Orléans, Tours, Thiers et autres, ce qui obligea les consuls à prendre des mesures préventives. Les *Annales manuscrites* (p. 361) disent que la peste se déclara à Limoges en 1584, le jour des saints Come et Damien (27 septembre), et qu'elle sévit jusqu'à Noël. Il semble d'après le même ouvrage qu'elle continua pendant les années 1585 et 1586, puisque cette dernière année six cent dix maisons de Limoges étaient contaminées (p. 362), Hugues Barbou nous fournit donc des détails sur un fait d'histoire locale peu connu en parlant de la peste de 1585 et 1586.

(4) Le bas du feuillet 7, v^o, est occupé par sept lignes de la main de Jeannette des Flottes, qui épousa Jacques Barbou en 1587.

(5) Jeannette des Flottes appartenait à une ancienne famille de Limoges. Son aïeul, seigneur de Bonnac, était conseiller au présidial; son grand père, Jean des Flottes, était greffier en chef du bureau des finances et eut pour successeur dans cette charge le père de Jeannette, Jacques Clément des Flottes, seigneur de l'Eyechoisier, paroisse de Bonnat (*Nobiliaire*, t. II, p. 132).

(6) Collecteur des Combes en 1576 (*Reg. cons.* t. II, p. 427), collecteur des Taules en 1605 (*Ibid.* t. III, p. 79).

(7) La famille des Flottes possédait donc son Livre de raison.

* Fo 8, r^o.

(8) La famille Guibert compte plusieurs de ses membres parmi les orfèvres, les émailleurs et les officiers de la Monnaie.

Hugues Barbou.

le pris et somme de mille et trente trois escus ung tiers revenant à a trois mil cens franc (1).

J'ay employé en réparation nécessaire pour ma demeure et pour faire leschelle en vis, basse court dernier (2) [le] cors de logis, fondement des murailles, carreler toutes les chambres, pave la basse court, faire les privés et autres choses, comme aper ce que j'en ay escrit en ung petit livres brouillas, montant lesdis farais (sic) la somme de mil et vingt cinq escus ; parce maditte maison me peult revenir à la somme de deux mille et quarante escus (3).

En la mesme année 1586, j'achettay de Jean Le Moine l'aine (4), comme apert par contrat passé par Boulestey, assavoir ma vigne (5) la somme de trente six escus deux tiers revenant a la somme de deux cens livres tournois.

Le 4 aoust 1586, je fus contraint avec toute ma famille, causant la peste (6), de me retirer au lieu du Majude près la Quintaine (7) et y demeurames jusques apres la Toussaint (8), et madame l'eslue Blais nous fist cette faveur de nous prester ladit (sic) lieu du Majude.

* Le 16 jour du mois de juillet 1587, mon fils Jaques Barbou épouza Janette des Flottes, fille de maître Pierre des Flottes et de Martre (sic) Gadaud, sa femme (9), et luy fust constitué en dot la somme de cinq cens trente trois escus ung tiers (10).

(1) Il s'agit de la maison qui formait l'angle de la rue Ferrerie et de la place Saint-Michel, dans laquelle l'imprimerie Barbou est restée de 1586 à 1720. Ces 3,160 francs représentent une valeur de 24,000 francs environ.

(2) Derrière, voy. la note de la page précédente.

(3) Ces 2,040 écus représentent une valeur de 48,000 francs.

(4) Jean Le Moine, imprimeur libraire 1581-1586 (POYET, *Bibliog. limousine*, p. 43). Les 200 livres tournois représentent une valeur de 8,000 fr.

(5) Les deux généalogies disent par erreur : « le fonds de librairie de Jean Lemoine ». Ce qui prouve que c'était bien la vigne, c'est que les Le Moine continuèrent à être imprimeurs-libraires.

(6) V. la note de la page précédente.

(7) Le Mas-Jude et la Quintaine, villages de la paroisse de Panazol.

(8) L'intensité du mal fut moins grande qu'en 1585, puisque le retour de Barbou à Limoges eut lieu à la Toussaint au lieu de Noël.

* F° 8 v°.

(9) Cette mention vient compléter la notice du *Nobiliaire*, t. II, p. 132. Martial Gadaud, procureur au présidial, a ses armes dans le Registre de la confrérie du Saint-Sacrement de St-Michel-des-Lions (P. DUCOURTIEUX, *Manuscrits et imprimés*, p. 27).

(10) C'est-à-dire environ 14,000 fr. de notre monnaie. Les deux généalogies disent par erreur qu'il fut nommé consul cette année. C'est en décembre 1592 que Hugues Barbou fut élu consul, comme on le verra plus loin.

En l'année 1587, par la voix du peuple, je fus nommé et créé collecteur (1). Hugues Barboü.

En l'année 1589, le premier jour de juin, je fus nommé par les douze consueurs (2) capitaine du canton de la Ferrerie et estoit mon lieutenant Jan Merly, marchand, et mon enseigne M^r Massiot, greffier des généraux (3) de Limoges.

Marie Barboü, fille de Jaques Barboü, mon filz, et de Janette des Flottes fust née le 7 jour de novembre 1590, qui fust le mercredi à huit heures du matin, et fust porté baptisé par moy, Hugues Barboü, et fust sa marraine Marie Juge, seconde femme du père de Janette des Flottes, et fust (4) baptisé en la paroisse de S. Michellesambedy 7 dudit mois et fust gardée pour baptiser attendant que mons^r des Flottes père de ma nore (5) la porta au baptesme; mais il se trouva malade.

* En l'année 1591 naquit le filz de M^r Guillaume Gadaud (6) et fust baptisé à la paroisse de St-Pierre (7) des Lions le (8)..... l'année susdite 1591; et fust son perray mon filz Jaques Barboü qui le nomma Jaques.

En l'année 1592 (9) le premier decembre, je fus nommé capitaine du canton de la Ferrerie et fust mon lieutenant M^r Blanchon (10)

(1) Ces indications viennent combler une lacune des *Registres consulaires*, qui sont muets sur les événements de 1591 à 1597 comme nous l'avons dit. Pour les élections des prud'hommes, des collecteurs de taille et des consuls, le Château de Limoges était divisé à cette époque en dix cantons, savoir : les Taules, la Porte, Manigne, le Marché, la Fourie, le Clocher, Boucherie, Lansecot, les Combes, le Vieux-Marché. Chaque canton choisissait deux collecteurs et dix prud'hommes, ce qui faisait vingt collecteurs et cent prud'hommes. Ces derniers nommaient dix consuls qui choisissaient eux-mêmes deux consuls de plus pour parfaire le nombre de douze, ceux-ci étaient dits : *de Croissances* (supplémentaires).

(2) Consuls, en patois limousin : *cousur*. A cette époque, les consuls nommaient les officiers de la milice.

(3) Lisez : des trésoriers généraux des finances.

(4) « sad. merc » effacé.

(5) *Nore*, du latin *nurus*, bru, belle fille; cette expression s'est conservée dans le patois limousin.

* Fol. 9, r^o.

(6) Guillaume Gadaud était allié avec Jacques Barboü depuis son mariage avec Jeannette des Flottes. Procureur au présidial, il fut nommé consul du canton de Fourie en 1598 (*Reg. cons.* III, 41).

(7) Lisez : Saint-Michel-des-Lions.

(8) Le mois et le jour sont en blanc.

(9) Les deux généalogies disent que Hugues Barboü fut nommé capitaine de Ferrerie en 1591.

(10) Claude Blanchon, collecteur du canton de Taules en 1564 (*Reg. cons.* II, 395).

Hugues Barbou. bourgeois de Limoges et [mon enseigne] M^r Massiot, greffier des généraux de Limoges (1).

Le 7 décembre 1592 je fus nommé consseur (*sic*) (2) de Limoges du canton du Clocher, par la voix du peuple, pour l'année consecutive 1593 (3).

La fille de mon filz fust nee le jeudy 8 aoust 1593, et fust son parrain M^r Pierre des Flottes et sa marraine Janne Bridie, ma femme, et fust baptisee a S. Michel et nommee Jehanne.

En l'année 1594, je fus nommé et esleu baile (4) de l'ospital S. Gerar avec M^r le general, Mauple (5), sire Jan Poilevet (6) et Jan Renaudin dict le Bureau (7). Je fus en charge l'année 1596 dud. ospitar.

Jaques, mon filz, fust nommé capitaine lieutenant de sire Saumet Faute (8).

* Le dimanche 2 jour de febvrier 1597, entre ungue et deux heures du matin, fust nee la fille de mon filz et heust non Magdelene, et fust son parrain Monsieur maitre Martial Gadaud, procureur de

(1) Le tome III des *Registres consulaires* ne commençant que le 7 décembre 1592, le manuscrit de Hugues Barbou permet de combler plusieurs lacunes. Les deux généalogies, par suite d'une mauvaise lecture, disent qu'il fut nommé commissaire et elles ne parlent pas de son élection comme consul en 1592.

(2) Consul en patois limousin : *counsour*.

(3) « Election des consuls de la ville de Limoges... Du canton du Clocher : Hugues Barbou, M^e Imprimeur » (*Reg. consul.*, t. III, p. 9). — Hugues Barbou assiste, comme consul, le 30 janvier 1593 à l'accord entre les médecins de Limoges et à la rédaction du règlement intervenu entre eux. Il fut aussi député pour aller à l'avance de M. de Chamberet, lieutenant général du Limousin, en compagnie de deux autres consuls, Garreau-Ladrat et Bayard, et des principaux bourgeois et marchands.

(4) Baile, administrateur. Depuis la réunion de tous les petits hopitaux à l'hôpital général de Saint Gérard, la commune nommait tous les quatre ans quatre administrateurs, qui étaient de service à tour de rôle.

(5) Jean Mauple, sieur de Pennevayre et de la Borie, trésorier général des finances, consul en 1596 et en 1602 ; l'un des cent prud'hommes en 1604 (*Reg. cons.*, III, 59, 78, et *Nobiliaire*, III, 218).

(6) L'un des prud'hommes pour le canton de Maigne en 1603 et 1604, collecteur pour le canton du Marché en 1606 (*Reg. cons.* III, 71, 76, et 114). On connaît un émailleur de ce nom (1537-1555). Il existait aussi un moulin Poilevé sur la Vienne, au-dessous d'Aixe.

(7) Les *Registres consulaires* (t. III) sont muets sur cette élection des bailes de l'hôpital que Hugues Barbou nous fait connaître.

(8) Il s'agit de Psaulmet ou Psalmet Faute, bourgeois et marchand, consul en 1594 et 1600. Voy. sur cette famille *Nobiliaire* III, 110 et 165.

* Fol. 9, v^o.

Limoges, oncle de ma nore (1), et sa marraine dame Magdelene Hugues Barbou.
(2).... femme de feu Monsieur Penicaut, marraine de mon filz (3).

Le sambedy 2 juin 1598, fust nec Peronne Barbou, fille de mon filz Jaques et de Janette des Flotte, et fust son parrain maistro François des Flotes (4), greffier du visceneschal, et sa marraine Perone de Brona, femme de sire Guillaume Gadod, procureur a Limoges, et haptize a S. Michel. Et en ladicte annee et au mesme moys, mon filz estoit a Paris pour le proces entre Michel Le Moyne, librere, et moy.

Et advenant l'annee 1599, vigile des Roys, je retiray lettres d'avis de l'arrest bailie contre ledict Le Moyne aux despans contre luy condannes a la [somme de] 291 l. 30 s. 6 d. (5).

(6) Le second jour d'apvril mil six centzung, fust mon filz Anthoine Jacques Barbou.
Barbou né a neuf heures du soir, et fust baptisse le lendemein à vespres par M^r Jerosme Blanchard (7), alors vicaire, et fust son parein M^r Anthoine Faugeres, M^e Apotecaire, et sa mareinne dame Peyronne Rouard (8), veufve de feu Desflottes, M^e Orfeuvre.

Au dict moys le samedy de Pasques suis tumbemallade de collique.

(1) Voy. la note de la page

(2) Le nom de famille en blanc, comme précédemment.

(3) Le 27 mai 1605, Madeleine Barbou est marraine de Madeleine Lempereyro, fille de Jean, libraire, et de Esther Moureau (Arch. comm. de Limoges, GG. 3).

(4) Frère de Jeannette des Flottes. Le *Nobiliaire* n'en fait pas mention. C'est probablement ce François des Flottes, orfèvre, qui en 1582 avait vendu sa maison aux Ardant. (*Bull. de la Soc. arch. du Lim.*, V, 117.). — Note de M. Poyet.

(5) Les deux généalogies place la fin du procès en 1593 au lieu de 1599. La première généalogie dit que Jacques Barbou était à Paris pour ce procès Le Moyne, qu'il gagna le 9 juin 1611. Il faudrait plutôt lire 1601, car Jacques est mort en 1603.

C'est la dernière mention de la main de Hugues Barbou, d'après l'écriture tremblée et les répétitions de mots, on voit que ses forces l'abandonnent. C'est son fils Jacques qui continue le registre, après un intervalle de deux ans, mais pour bien peu de temps. Comme il l'écrit lui-même, il était déjà atteint de la maladie à laquelle il succomba en 1605.

(6) Les dix dernières lignes du feuillet 9^{vo} et les sept premières lignes du feuillet 10^{ro} sont de la main de Jacques Barbou.

(7) Dans le chapitre sur les Barbou de Lyon, il sera question d'Antoine Blanchard, imprimeur-libraire à Limoges, puis à Lyon, très probablement parent de ce vicaire et des Blanchard, orfèvres, à Limoges.

(8) Elle devait être parente de Claude Rouard, greffier criminel en la sénéchaussée du Limousin (Note de M. Poyet.)

Jacques Barbou. * Comme par sort, il advint de fortune de maladie a ma fille Janno Barbou laquelle demeura six jours sans parler et mourut le dimenche a deux heures apres minuit qui estoit le 19 [avril] 1604 et fust enterree au semitierre des Arennes entre les tombeaux de ches Desflottes et [ceux de] Pierre Na[n]tiac (1).

Jeannette
des Flottes.

(2) Extraict de ce que je, Johannette des Flottes, jay trouve escrit dans le grand livre de comptes couvert de rouge, au dos de lad couverture, escrit de la main de feu Jacques Barbou, mon mary.

Pour memoire.

Le 4^e novembre 1603 est nee ma fille Marye Barbou a 7 heures du soir et a este baptisee le lendemain a vespres, a St-Michel des Lyons, et la portee sur les fonts mon beau [beau] frere Jehan Audier (3), marchant de Lymoges, et sa marrine Marye Barbou, ma filhe aynee.

Le penultiesme de no^{bre} 1603, vigille de St Andre questoy le sabbedy, heure de entre sept a huit, Dieu, par sa grace, a faict fin et mand^t (4) de mon pere, le s^r Hugues Barbou, M^r Imprimeur, eage de 66 ans, lequel avoyt demeure mallade quatre ans et neuf moys; a este ensevely le premier decembre heure de dix heures au cemetier des Arenes, entre les tombeaux de Veyes, marchant, d'un couste, et (5).

Et led. dessus mon pere, que Dieu absolve, ha faict mettre et

* Fol. 10, r^o.

(1) Pierre Nantiac fut nommé consul le 7 décembre 1591 (*Reg. cons.*, III, 22). Jean Nantiac, procureur, son frère probablement, fut nommé consul le même jour. Un François Nantiac est nommé consul le 7 décembre 1593 (*Ibid.* p. 31).

(2) Le feuillet 10 (moins les sept premières lignes du r^o et les cinq dernières lignes du v^o) est de la main de Jeannette des Flottes.

Jeannette n'écrit sur le Livre de raison qu'après la mort de son mari arrivée en 1605. Aussi, avant d'indiquer les événements de la famille dans leur ordre chronologique, recopie-t-elle, en serrant beaucoup son écriture, ce qu'elle a trouvé écrit dans « le grand livre de compte couvert de rouge » ce qui semblerait indiquer l'existence d'un second Livre de raison. On a vu plus haut qu'elle comprenait toute l'importance du Registre de famille, et qu'elle signalait celui tenu par les des Flottes.

(3) Le *Nobiliaire* ne fait pas mention de ce Jean Audier, mariée avec une des Flottes. Il y avait probablement plusieurs familles de ce nom. Peut-être faut-il lire avec le registre de la paroisse, « Hodier ». (Arch. comm. de Limoges, GG. 106.)

(4) Ce mot est mis pour *son commandement*, locution qu'on trouve souvent au lieu de celle « a fait sa volonté », dans plusieurs Livres de raison. Voy. Louis GUIBERT, *Livres de raison, Registres de famille et journaux individuels*.

(5) Le suite est restée en blanc.

achapte la pierre du tombeau quatre jours auparavant qu'il tumbast
mallade, laquelle luy revenoyt a dix livres (1).

Jeannette
des Flottes.

(2) Le 25 febvrier 1604 deceda Johanne Bridier, mere dud. Jacques
Barbou, que Dieu absolve, et fust enterree aux tombeaux dud. feu
Hugues Barbou, son mary.

Le 20 may 1605, a six heures du matin, deceda Jacques Barbou,
que Dieu absolve, lequel avoyt demeure dix huit moys mallade de
cholisques (3) et fust enterre aux tombeaux de ses feuz pere et mere,
au cementier des Arenes.

Le 5 décembre 1606, j'ay marie ma fille Marie Barbou avec Simon
Poncet, et luy ay baille en dot la somme de mille livres et habille, a
scavoir : 2 robbes, 2 cottes, 2 chapperons et coffre (4) garny et l'ay
paye du tout (5).

* Le 9^e juin 1611, comme j'ay marie ma fille Magdaleno Barbou,
avec M^e Jehan Buely, greffie de Mons^r l'official de Lymoges et luy
ay baille en dot la somme de douze cent livres et ces habitz, à scavoir :
3 robbes, 3 cottes, 3 chapperons et coffre garnit, et luy ay tout paye.

Le 13^e octobre 1613, comme j'ay marie ma fille Peyronne Barbou,
avec Jehan Boutaudon, et lui ay baille en dot la somme de douze
centz livres et ces habitz, scavoir : 3 robbes, 3 cottes, 3 chapperons
et coffre garny, et lui ay tout paye (6).

(1) « La pierre du tombeau coüta 10 ll. » (2^e généalogie).

(2) Ici se termine l'extrait du grand livre de compte : Jeannette des Flottes
va écrire maintenant suivant son inspiration.

(3) « De furieuses coliques » (2^e généalogie).

(4) Meuble renfermant le trousseau.

(5) Le 19 septembre 1625, Simon Poncet, fait baptiser son fils Jean à
Saint-Michel ; parrain Jean Boutaudon, oncle de l'enfant, marraine Marcelle
Chabrol (Arch. comm. de Limoges, GG. 108.)

* Fol. 10 v^o.

(6) La dot de Madeleine, de Marie et de Péronne est plus forte que
celle de l'ainée ? La fortune était peut-être moins grande au moment
du premier mariage. Les cadettes ont aussi une robe, une cotte et un cha-
peron de plus

« On était déjà loin, comme on le voit, d'un règlement antérieur à
Louis XI, cité par Sainte-Foix, portant que « nulle damoizelle, si elle n'est
» châtelaine ou dame de 2,000 l. de terre, n'aura qu'une robe en se ma-
» riant ». Il fallait être duc, comte ou baron et avoir 6,000 l. de terre pour
donner à sa femme quatre robes par an. Le prix qu'on permettait de mettre
aux étoffes était depuis dix sols jusqu'à vingt, l'aune de Paris, et les dames
de la première qualité avaient seules le droit de les payer jusqu'à trente
sols. *Essais historiques sur Paris*, p. 91-92 du t. IV de l'édition de 1778. »
Note de M. Poyet.

Jeannette
des Flottes.

Le diziesme juillet 1618, comme jay marié ma fille Marie Barbou avec Leonard Chanaud, des Allois (1), et luy ay baille en dot la somme de quatorze centz livres et ces habitz de fille, et leur ay paye le tout.

Le diz huictiesme fevrier 1619, comme j'ay marié mon filz Antoyne Barbou avec Peyronne Guimbert (2), fille de feu Pierre Guimbert, et de Gailliane Duboys et luy ont baille en dot neuf centz escutz, scavoir : siz centz escutz contantz et trois centz escutz dans dix huict mois et ses habitz de fille (3).

Antoine Barbou.

La dicte Peyronne Guybert, suivant les registres de son pere (4) que j'ay, Antoine Barbou, ay veu, est nee le 13^e octobre 1605, a été parrain M^r le conseiller de Traislage (5) et sa marrine Peyronne Baignol, sa mère grand (6), et le lendemain le roy Henry 4 fist son entree à Lymoges. — A. BARBOU (7).

* Le 19 may 1621, ma mere Jehanette des Flottes, femme de feu mon pere Jacques Barbou, est decedée et a esté ensevelie aux tombeaux de feu mon pere au cimetièrre des Arenes. — A. BARBOU.

Le 21 may 1622, heure de midy, ma femme Peyronne Guibert, fille de feu Pierre Guybert, vivant marchand de Lymoges, et de dame Galliane Duboys, s'est accouchée d'un enfant masle et mon [beau] frere Jehan Buesly a été parrain, et ma belle mere, la susdicte dame Galliane Duboys, sa marraine, et a esté baptizé ledict Jehan Barbou a St Michel des Lyons les mesme jour. — A. BARBOU.

(1) Léonard Chenaud, juge des Allois, comme on le verra plus loin, eut pour successeur dans cette charge son fils Martial.

(2) Le 1^{er} mars 1619, Péronne Guibert, femme d'Antoine Barbou, est marraine de Péronne, fille de Jean Audier et de Marie Desflottes. Le parrain est Guillaume Tricard, de Pierrebuffière. (Arch. comm. de Limoges, GG. 10.). Elle est marraine d'un autre enfant le 18 octobre 1623 (*Ibid.*, GG. 73).

(3) C'est la dernière mention sur le registre de la main de Jeannette des Flottes, qui mourut deux ans après. Il est à croire qu'à ce moment (1619), elle laissa la direction des affaires à son fils Antoine, qui écrit sur le registre du feuillet 10 v^o au feuillet 12 r^o moins les quinze dernières lignes, et signe toutes ses mentions : A. Barbou.

(4) D'après cette phrase, la famille Guybert avait elle aussi ses Livres de de raison.

(5) « De la Reinle » (2^e généalogie) Il s'agit de Jean Nicolas, sieur de Traslage, † 1647, père du lieutenant de police de La Reynie (*Nobiliaire*, III, 270).

(6) « Sa sœur avait épousé Martial Plaignard de Solonnat et sa tante Jeanne Blondeau dudit lieu. » (2^e généalogie).

(7) Cette date du 14 octobre 1605, pour l'arrivée d'Henri IV à Limoges, concorde bien avec celle donnée par les *Registres consulaires*, t. III, p. 91.

* Fol. 11 r^o.

Le 31 may 1622, heure de unze heures de nuict, mon susdict fils Jehan Barbou mourust et fust enterre le lendemain en nos tombeaux du cimetièr des Arenes. — A. BARBOU. Antoine Barbou.

Le 7 avril 1623, heure de six heures de matin, ma femme Peyronne Guybert s'est accouchée d'un enfant masle (1), mon oncle Jehan Desflottes a été parrain, marraine ma belle mere et dame Galliane Duboys, et a été baptisé à Saint Michel des Lions par mesire François Boisverd, vicaire. — A. BARBOU.

Le mesme jour, heure de dix heures de nuict, mon dit fils mourust et fust enterré le lendemain au cemitier des Arenes en nos tombeaux. — A. BARBOU.

Le 14 avril 1624, heure de 9 heures du soir, ma femme Peyronne Guybert s'est accouchée d'un enfant masle (2), mon [beau] frère François Guybert (3), frere de ma femme a été parrain, et ma sœur Marie Barbou l'aisnée a été marraine, et a été baptisé à Saint Michel des Lions par le Fouladour (4).

Le 24 dud. mois mond. fils decedast. — A. BARBOU.

* Le 27 febvrier 1627, jour de samedi, a 9 ou 10 heures du soir, mon fils Martial Barbou est né et a été son parrain mon beau frere Martial Plaignard de Sollonnat, marry de la sœur de ma femme (5), et ma sœur Peyronne Barbou a été marraine, et a été baptisé le lendemain au soir par le Fouladour, vicaire de Saint Michel des Lions. — A. BARBOU pere.

Le dernier jour d'aoust 1628, heure de six heures du soir, ma femme s'est accouchée d'une fille (6) et a esté son parrain François Poncet et ma belle mere Galliane du Boys commere, et ne vesquit que 10 jours, et a esté baptisé à St Michel des Lyons. — A. BARBOU.

Le 16 avril 1629, heure de sept ou huit heures du soir, ma femme s'est accouchée d'un enfant masle, et a esté baptisé dans la maison pour n'estre venu a terme. — A. BARBOU.

Le 4 janvier 1630, a 8 ou 10 heures du soir, ma femme s'est accouchée avant terme de deux enfantz masles et sont esté baptisés pour necessité dans la maison. — A. BARBOU.

(1) « Nommé Jean » (1^{re} et 2^e général.)

(2) « Nommé François » (1^{re} et 2^e général.)

(3) Pierre et François Guibert étaient mattres orfèvres à Limoges.

(4) Arch. comm. de Limoges, GG. 108.

* Fol. 11 v^o.

(5) « Anne Guibert » (1^{re} général.)

(6) « Nommée Françoise Gallianne » (1^{re} et 2^e général.)

Antoine Barbou. Le 3 may 1631, causant la contagion (1), ma femme et mon fils Martial Barbou, nous sommes retires chez mon beau frere le sieur Martial Plaignard de Sollonniat, et advenant le dernier dud. mois, en la maison dud. Plaignard, ma femme s'est accouchée d'un fils masle, et a esté son parrain mon cousin Baltazard Blondeau (2) et sa marrine Anne Guybert, femme dud. Plaignard, ma belle soeur, et mond. fils ne vesquit que 15 jours, et advenant le 23 juin 1631, causant lad. contagion qui se glissa dans led. Sollonniat nous nous retirasmes ches mon beau frere le sieur Leonard Chenaud aux Alloix et y demeurasmes jusques au 4 decembre 1631 (3) aud. an que nous [nous] retirasmes en ville apres la cessation dud. mal. — A. BARBOU.

Le 12 juin 1632, ma femme s'est accouchée d'un enfants masle avant terme et par necessité fust baptisé dans la maison. — A. BARBOU.

Le troisieme de juillet 1645 (4), ma femme Peyronne Guybert, apres s'estre accouchée de 20 enfantz masles et 3 filles (5) avant terme et tous ayantz esté par la grâce de Dieu baptisés et portés à l'église, elle s'est accouchée le dit jour de ma fille Jeanne Barbou, laquelle n'est que de sept mois et a esté baptisée a St Michel des Lions par messire Simien Guytard, dans le dit mois de juillet, et a esté son parrain Estienne Chenaud, fils de mon [beau] frere (6), le juge des Alloix, et sa marrine a esté Jeanne Blondeau, fille de ma tante Françoise Dubois, veufve de feu sieur Jacques Blondeau, habitant de Sollonniat, filleul de feu mon père Jacques Barbou. — A. BARBOU. père.

* Le 20 de juin 1647 (ou dans le mois de juin 1647) (7), j'ay marié mon fils, le s^r Martial Barbou, avec dame Catherine Guytard, fille de feu s^r (8) Guytard, procureur au siège présidial de Limoges (9), et de dame Anne Romanet, et luy a esté constitué en dot et pegulierre (10) audit Barbou, mon fils, la somme de quatre mille livres et trois cens

(1) Il s'agit de la grande peste de 1630-1631, qui fit mourir un grand nombre de personnes (V. *Annales manuscrites de Limoges dites Manuscrit de 1638*, p. 400, et *Reg. consulaires*, III, 270).

(2) « Cousin par les Dubois » (1^{re} généal.)

(3) « Jusqu'au 31 décembre », disent les deux généalogies.

(4) La 1^{re} généalogie donne la même date et c'est à elle qu'il faut s'arrêter, bien que la 2^e généalogie disent 1640.

(5) D'après le Livre de raison et les deux généalogies, Antoine Barbou aurait eu vingt-cinq enfants.

(6) « Léonard » (1^{re} et 2^e généal.).

* Fol. 12, r^o.

(7) Ce qui est entre parenthèses est écrit au-dessus de la ligne.

(8) Le prénom est en blanc.

(9) « Et notaire » 2^e généalogie.

(10) C'est-à-dire : légitime, portion due aux enfants sur les biens de leurs père et mère.

livres d'habitiz lorsqu'elle prendra l'habit de femme, et ce par contrat Antoine Barbou.
receu par Noailler, notaire des Combes, beau pere du sieur Roger.

— A. BARBOU.

Le 3 avril 1650, ma belle fille Catherine Guytard a changé son habit de fille pour celluy de femme (1).

Le 17 juin 1648, ma fille Catherine Barbou et de dame Peyronne Guybert, ma chere espouse, est née à 6 heures du soir et a esté baptisée à Saint Michel des Lyons par Messire Simon Guytard, vicaire, et a esté son parrain Antoine Plaignard, mon filleul, fils de mon beau frere le s^r Martial Plaignard, et sa marrine dame Catherine Guytard, ma belle fille, femme de mon fils Martial Barbou (2). — A. BARBOU.

Ce 4 avril 1650, j'ay fait mon testament que j'ay devers moy et est receu par le s^r Guillaume Lorcornet, notaire, signé en l'acte de Lorcornet pere (?), Maureil, praticien, Montazeau, praticien, Philippe Poncet, Jean Ardent l'aisné, Gadaud, praticien, et Dumas, gendre dud. Lorcornet, dont j'ay eleuvé? [récépissé] au dit sieur Lorcornet, notaire. — A. BARBOU (3).

(4) Ce 26 aoust 1655 (5) a 10 heures du matin c'est accouchee ma Martial Barbou.
fame (*sic*) Chaterine (*sic*) Guitard d'une fille (6) et a este son parin Martial Chenaud (7), juge des Aloix, et sa marine ma sœur Jeanne Barbou, mari[é] avec s^r Pierre Teuillier (8). Le viquerre (*sic*) e[s]t Marchandon, prestre de St Michel (9).

(1) Il est à croire que le contrat a précédé de trois ans la célébration du mariage et qu'à cause de cela le paiement des trois cents livres d'habitiz ne s'est fait qu'à la date du mariage, le 3 avril 1650. (Note de M. Louis Guibert).

(2) Les deux généalogies ajoutent que Catherine fut mariée [vers 1670] avec Jean Benoit, seigneur des Courières, et lui porta en dot 8000 ll.

(3) « Sa mort le papier n'en dit rien, mais qu'il fit son testament en 1650 avril 4, reçu par Guillaume Lorcornet, notaire et retiré de luy sous récépissé. » (1^{re} et 2^{me} généalogies).

« Peyronne Guibert, sa mort n'est marquée et méritait de l'estre au moins par stérille (*sic*) fécondité » (2^e généalogie).

(4) Les quinze dernières lignes du feuillet 12 r^o sont de la main de Martial Barbou.

(5) Martial Barbou avoit d'abord écrit 1654.

(6) Les deux généalogies disent par erreur « En... une fille dont la date manque ici qui épousa en premières noces le s^r Martial Lafosse, mort en 1677 et en deuxième noces le s^r Bonin, avocat. » Il s'agit de Jeanne, l'aînée des enfants de Martial Barbou. Cette erreur nous fait supposer que les auteurs des deux généalogies n'ont pas connu le Livre de raison au moment où ils écrivaient.

(7) Martial Barbou avoit d'abord écrit « Jean Plaignard ».

(8) « Teuillier, bourgeois, faubourg Boucherie. » (2^e généalogie).

(9) Cette dernière phrase est écrite en marge.

Martial Barbou.

Ce 10 janvier 1657 (1) à 10 heures du matin ma fame (*sic*) Catherine Guitard cest accouchée d'un fils et a esté son parin Mr Pierre Guitard prebtre (*sic*), mon beau fraire (*sic*), et sa mareine ma tante Anne Guibert, veufve de feu Martial Plaignard.

Le 18 mars 1662, ma fame (*sic*) Catherine Guitard cest accouchée d'un fils malle et a esté son parrain Jean Benoist, s^r Descourieres (2) et sa marine Anne Guitard (3), fame de Teveni[n] (4), mon beau-fraire (*sic*).

(1) Martial Barbou avait écrit 1656. Les deux généalogies placent par erreur la naissance de Pierre en 1655.

(2) La deuxième généalogie dit : « Jean Benoit épousa vers l'an 1605 (lisez : 1705, il était né en 1662) Jeanne Sénemaud et a commencé la branche des Barbou de Leymarie, marchand drapier près de la Clotre de Limoges. »

Jean-Benoit Barbou fut nommé garde-juré pour la marque des étoffes en 1696 (*Registres consulaires*, t. IV, p. 108), et prudhomme pour le canton de Consulat en 1710 et 1720 (*Ibid.*, p. 214 et 288).

Son fils aîné Jean-Charles, prêtre en 1724, vicaire à Saint-Pierre de 1729 à 1734, fut nommé curé de Rancon où il mourut en 1766.

Le deuxième, P... désigné par *l'aîné*, pour le distinguer du suivant, épousa N. Ardillier. Il fut capitaine pour le canton de Consulat en 1740 (*Reg. cons.*, t. IV, p. 436), lieutenant du même canton en 1744 et 1748 (*Ibid.*, t. V, p. 18 et 29), capitaine et juge de la juridiction consulaire en 1751, 1756 (*Ibid.*, p. 41, 89). Il avait été consul avant 1751. Il assiste aux assemblées de ville de 1754 à 1756 (*Ibid.*, p. 431, 432, 434, 435, 436, 439, 441).

Le troisième fils, Ignace-Benoit, se maria avec Antoinette Teiller ou Teulier. Il fut lieutenant de la Colonelle et aide-major en 1751 (*Reg. cons.*, t. V, p. 38, 39). Il est consul en 1757 (*Ibid.*, p. 94 à 109). Il assiste aux assemblées des notables de Limoges de 1765 et 1766 (*Ibid.*, p. 237, 239, 253). Une fille de ce Barbou, sœur Thérèse de la Présentation, se fit religieuse de Saint-Alexis le 10 février 1765, et prononça ses vœux le 17 mai 1767 (*Registre de vêtur*e, au couvent des Sœurs de Saint-Alexis).

On trouve d'autre part dans les « Mémoires sur les familles de Limoges », par l'abbé Legros, ms au Grand Séminaire de Limoges, les notes suivantes sur les Barbou de Leymarie :

« BARBOU DE LEYMARIE, rue des Taules, ci-devant, négociant, maintenant bourgeois et fils de N. Barbou aussi négociant, qui vit encore en 1780, mais qui est fort vieux.

» Le fils avait épousé : 1^o N., dont une fille mariée au fils du s^r Bourdeau d'Antony ; 2^o N. Roulbac, dont il lui reste une fille.

» Il y avait trois sœurs : une mariée avec le s^r Cantillon de La Couture, conseiller en l'élection, mort en 17.., une autre mariée avec le s^r David Mallet, avocat, morte en 17.. ; et l'autre est mariée avec le s^r Martial Bourdeau, écuyer, frère du s^r Bourdeau de Niort, dont elle a plusieurs enfants en 1780.

(3) Sœur de Catherine Guitard (1^{re} et 2^{me} généalogies).

(4) Thévenin l'aîné, marchand à la Clotre (1^{re} et 2^{me} généalogies).

* L'an 1677, 9^e janvier, mourut sieur Martiai Lafosse, mon beau frere (1), de qui Dieu ayt l'ame en son st paradis. — BARBOU. Pierre Barbou.

L'an 1679 et le 24^e (2) juin, jour de la St-Jean, jay epousé dam^{le} Jeanne Mailhard (3), fille a feu sieur Paul Maillard, sieur de La Couture et de dame Isabeaux Maquoix, (4) dans l'église de St Maurice. — BARBOU.

L'an 1680 et le 9^e avril, est mort mon pere Martial Barbou (5) aagé de 53 ans et deux mois moins quelques jours et a esté ensevely dans nos tombeaux des Arenes. — BARBOU (6).

L'an mille six cent quatre vingt et un est né mon fils Jean Baptiste et a esté son parrain mon beau frere Jean Baptiste Maillard, sieur de La Couture et sa marraine ma mere Catherine Guithard et a esté baptisé le soir mesme du jour quil est né a dix heures du matin qui est le 24 novembre 1681 (7). — BARBOU.

L'an mille six cens quatre vingt trois et le trentiesme mars, a trois heures et demy aprez midy est né mon segond fils, a esté

* Le v^o du feuillet 12 et les quatorze premières lignes du feuillet 13 r^o sont de la main de Pierre Barbou.

(1) Les deux généalogies disent que Catherine Barbou, femme de Martial Lafosse, se remaria avec le s^r Bonin, avocat. Elles ajoutent qu'elles ne connaissent pas la date de sa naissance ce qui indique que leurs auteurs ne possédaient pas le Livre de famille où cette date est inscrite le 17 juin 1648,

(2) Les registres paroissiaux disent le 25.

(3) La 1^{re} généalogie dit : « Fille puinée de Paul Mailhard et d'Isabelle Macoueis, marchand, frère des Mailhard de Paris, dont sortent les Mailhard de Ballore; sœur de dame du Repaire, morte religieuse aux Allois, de demoiselle Mailhard, religieuse à la Règle, sœur de Jean-Baptiste Mailhard, s^r de La Couture, trésorier de France, d'autre Jean Mailhard, marchand et de..... Mailhard, épouse de s^r Mallevergne du Masdoumier; habile femme et qui fit bien sa maison. » Ces détails sur la famille Mailhard ne se trouvent pas dans le *Nobilliaire*. — Voy. Arch. comm. de Limoges, GG. 85.

(4) Était probablement parente de l'abbé Joseph Macquoy, auquel Vitrac a consacré une notice reproduite par M. le chanoine Arbellot (*Revue arch. et hist. du Limousin*, p. 85).

(5) La 1^{re} généalogie ajoute : « Après quatorze ans de paralysies; il avait beaucoup de scavoir et d'habileté. » La 2^e généalogie : « Bel homme, qui avait comme ces encestres environ six pieds de taille et étoit plein de scavoir, d'habillesse (*sic*). »

(6) Cette mention était écrite trois lignes au-dessus, puis effacé, afin de respecter l'ordre chronologique. — Arch. comm. de Limoges, GG. 113.

(7) « Et se fit Jésuite en 1696, après sa philosophie. » (2^e généalogie.)

Le registre paroissial de Saint-Michel-des-Lions commet deux erreurs dans cet acte de baptême; il donne comme nom du père, Martial, qui était celui du grand-père; et comme nom de l'époux de Catherine Guitard, celui de Jean, au lieu de Martial. (Arch. comm. de Limoges, GG. 113).

Pierre Barbou.

baptizé a St Michel des Lions et nommé Jean [Benoit] (1). Mon frere a esté son parrain et Madem^{lle} Isabeau Macquois, ma belle mere, a esté sa marraine. A esté baptizé le 31^e du susdit mois par Mons^r Farne, prestre de St Michel n^{re} parroisse. — BARBOU.

(2)

L'an 1684 et le 5^e juin est mort mon parrain Monsieur Pierre Guithard, prestre, environ les quatre heures du soir et a et a esté ensevely dans St Michel, dans les tombeaux de Mess^{rs} les prestres (3) devant l'autel de St Joseph.

(1) « 2^o En 1683 mars 30, Jeanot, filleul dudit Jean Barbou, son oncle, et d'Isabelle Macquoi, mère de sa propre mère. *Hic de illo quid egerit.* » (1^{re} généalogie).

La 2^e généalogie dit à propos de Jean-Benoit : « Après ses études, il fut s'établir à Paris vers l'an 1700 (lisez 1704, date de sa réception comme libraire), où il a demeuré libre, sans se marier, et acquit beaucoup de biens sans autre ambition, quoique capable de tout, que celle de vivre doucement et de soutenir la famille à qui il a rendu des services essentiels, entr'autres l'acquisition de la terre de Monimes et de celle de Chasseneil; il s'associa vers l'an 1720 (lisez 1717, date donnée par le contrat de mariage, l'auteur de la généalogie n'a par connu le Livre de raison qui était entre les mains des Barbou de Monimes; l'un de ces derniers n'aurait pas commis les deux erreurs de date, 1700 et 1720, que nous signalons) son plus jeune frère Joseph qui s'y maria bien et a voulu avoir auprès de luy successivement tous ses neveux. Il a eu un coup d'apoplexie en 1745, qui l'a laissé paralitique du cotté droit et est décédé le 20 aoust 1752, enterré à Clamard, paroisse de la belle maison de Fleury. Par son testament, il a laissé Joseph Barbou, s^r des Manieux et cinq fils de son frère Jean son légataire universel, scavoir : de la maison de Fleury près Meudon, deux maisons dans Paris contre St-Benoit et rue du Foin, sa librairie et imprimerie vallant 200,000 l., a fait ces légataires particuliers : 1^o sa nièce [fille] de Joseph son frère et épouse du sieur Montbaron, réservé pour 20,000 l. et leur fils aîné 2,000 l.; a fait des légataires particuliers : 2^o aux fils de Mad. des Courières et aux trois filles chacunt 4,000 l.; a son valet Champagne 3,000 l.; 4^o a la gouvernante [Louison] 600 l.; aux pauvres de Clamart 1,000 l.; au sieur de Monterit, procureur au Châtellet et son exécuteur testamentaire un beau diamant [d'une valeur de 2,000 l.]. Il avoit eu en argent ou livres de ses père ou mère 30,000 l., et sous main de la mère pour son établissement 10,000 l. et aux trois fils et aux trois filles de la sœur Catherine [mariée à François] Ardant chacun 3,000 l.; mais à la Martin (?) seulement 1,000 l.

(2) Le même jour, 30 mars 1683, avait lieu dans la même église, le baptême de Catherine Benoist, fille de s^r Jean Benoist, bourgeois, s^r des Courières, et de Catherine Barbou; parrain Paul Teullier, marraine Catherine Benoist. (Arch. comm. de Limoges, GG. 113).

(3) Le 13 mars 1372 ou 1373, les statuts de la communauté des prêtres

L'an 1685 et le 12^o may, environ une heure et demy aprez midy, est née ma fille nommée a son baptesme Marie (1). A esté baptizée le lendemain, entre quatre a cinq heures, par Mons^r Renaudin, vicaire de St Michel, son parrain estant Monsieur Bonnin (2), mon beau frere, et sa marraine demoizelle Valerie Labiche, femme a Monsieur Mailhard, sieur de La Couture mon beau frere. — BARBOU.

L'an 1686, le 28^o novembre a huit heures du soir, naquit ma fille nommée a son baptême Jeanne, et fut baptize le lendemain a quatre heures du soir par monsieur Texier, vicaire de St Michel; son parrain est Monsieur Malevergne du Masdoumier, (3) mon beau frere, et sa marraine, ma sœur, mariée en secondes nopees a Mons^r Bonnin. — BARBOU.

L'an 1688 et le 10^o may, entre quatre a cinq heures du soir, naquit mon troisieme fils, et fut baptize à St Michel le lendemain à la susd. heure par M^r Gadaut, vicaire, et nomme Jean (4). Monsieur Jean Mailhard, mon beau frere, fut son parrain, et mad^{elle} Jeanne Sene-maud, ma belle sœur de part mon frere fut sa marraine. — BARBOU.

L'an 1690 et le 16^o de janvier, entre neuf et dix heures du soir, est née ma troisième fille, le lendemain a esté baptizée par M^r Texier, vicaire; son parrain a esté Jean-Baptiste Barbou, mon fils aîné, et sa marraine M^{lle} Catherine Guithard, ma mere, et a eu nom Catherine (5). — BARBOU.

Lan 1691 et le 18^o de mars, a huit heures du matin, est né mon quatrième fils et fut baptizé a St Michel notre paroisse par M^r Gadaut, vicaire, deux jours aprez, et nommé Martial (6), son parrain est Martial Lafosso, mon neveu, et sa marraine M^{lle} Narde (7) Pouyat, femme a M^r Maillard, mon beau frere. — BARBOU.

de cette église avaient été confirmés par Aimeric Chali de La Jauchat, évêque de Limoges. En 1500, ces prêtres étaient au nombre de 23, chiffre réduit à 12 en 17... (NADAUD, *Pouillé* ms)

(1) Les deux généalogies disent : « morte en bas âge ».

(2) « Leonard Bonnin, advocat en la cour. » (Arch. communales de Limoges, GG. 114).

(3) Paul Malevergne (Arch. com. de Limoges, GG. 114). Cette fille mourut en bas âge.

(4) Arch. com. de Limoges, GG, 114. — La 1^{re} généalogie dit : « Il a fait la tige de Limoges. » Elle veut dire par là qu'il fut le chef de la famille, qui forma après lui les branches de Montmes et des Courières.

(5) Dans l'acte de baptême, Pierre Barbou est dit « bourgeois et marchand » Arch. com. de Limoges, GG, 114. — « Elle épousa avant 1714, sieur François Ardent, marchand épiciier, rue Boucherie » (1^{re} et 2^o généalogies).

(6) Les deux généalogies disent : « mort en bas âge ».

(7) « Léonarde Pouyat » Arch. com. de Limoges, GG, 114. — En patois limousin, on dit encore *Nardé* pour Léonarde.

Pierre Barbou.

* Le 19^e mars 1693 est né mon cinquième fils, jour de St Joseph et du Jedy Saint, sur les six heures du matin, a esté baptizé a St Michel nostre parroisse, par Monsieur Gadaut, vicaire (le même jour a dix heures du matin) (1), et nommé Joseph, son parrain a esté Jean Barbou, mon second fils, et Catherine Bonnin (2), fille a ma sœur Jeanne Barbou, a esté sa marraine (3). — BARBOU.

Le 7^e fevrier 1700 est morte M^{lle} Isabeau Macquois, femme a feu s^r Paul Mailhard et ma belle-mere, le huit elle fut enterrée dans le cimetièrre de St Maurice (4), faisant l'honneur le pere La Bastide (5) de Loratoire. *Requiescat in pace.* — BARBOU.

Le 4^e fevrier 1710..... j'ay marié Catherine Barbou, notre fille (6) restante des filles, avec M^r Francois Ardent, marchand (7) a la Porte Boucherie. Epouzez a St Michel par M. Devoyon (8), oncle dudit s^r Ardent. — BARBOU.

Le 10^e janvier 1713, est morte ma mere Catherine Guithard et a été ensevelie a St Michel-des-Lions (9) notre paroisse dans les tombeaux

* F^o 13, r^o.

(1) Les mots entre parenthèses sont en interligne.

(2) La 1^{re} généalogie dit « la tante de Pierre ».

(3) La 1^{re} généalogie dit de Joseph : « Mort à Paris le 28 août 1732, où il avait épousé Antoinette de Béville le 25 janvier 1717, n'en laissant qu'une fille, riche et mariée avec le sieur Lepenier de Montbaron, gros marchand de bois à Paris, et lui a donné trois fils. Ce Joseph [se] seroit associé à son frère et parrain, devenu dès l'an 1718 marchand-libraire à Paris, non marié et vivant encore en 1749, fort riche. Il a auprès de lui Manieux [Joseph-Gérald] et Champour [Antoine], ses deux neveux. »

La 2^e généalogie parle de Joseph en ces termes : « Il fut majeur le 18 mars 1718, 5^e fils, filleul de son aîné Jean Barbou de Paris, devint son associé à la librairie, en 1717, janvier 25, épousa Antoinette de Béville, parisienne, dont-il n'a laissé qu'une fille riche et mariée, après sa mort, au très riche marchand de bois Lepenier de Montbaron ; et mourut led. Joseph à Paris en 1732 aoust 18. »

(4) L'église de Saint-Maurice sert actuellement de chapelle aux Carmélites. Le périmètre de cette paroisse comprenait en très grande partie ce que l'on appelait l'*Entre-Deux-Villes*. Le cimetièrre était situé entre les rues du Maupas et du 71^e Mobilès actuelles.

(5) Jean-Aymeric Martin de La Bastide, prêtre de l'Oratoire; v. *Nobil.*, IV, 330.

(6) Le mot « unique » effacé. Marie et Jeanne étaient mortes en bas âge.

(7) La 1^{re} généalogie dit : « marchand épicièr rue Boucherie ». Nous avons pu voir la maison d'épicerie des Ardant, rue du Collège actuelle. Voy. *Nobilitaire*, t. 1^{er}, 2^e éd., p. 36 et 492.

(8) Sur le chanoine de Voyon, voy. A. Duboys et l'abbé Anbellot, *Biographie des Hommes illustres du Limousin*, p. 182.

(9) Le 13 janvier 1751, Mgr du Coëtlosquet défendit d'enterrer dans l'église de Saint-Michel-des-Lions sans en justifier le droit par titres. Cette affaire eut des suites fâcheuses en 1754, 1764 et 1775, ainsi qu'on peut le voir dans la *Feuille hebdomadaire de Limoges* du 17 janvier 1776, n^o 3, p. 15. (Note de M. Poyet).

de chez mon oncle Gregoire Guithard, agée de 84 ans(1). — BARBOU.

(2) L'an mil sept cent quatorze, le 28^e octobre 1714, est mort mon pere Pierre (3) Barbou, tresorier des ponts et chaussées, agé de 57 ans moins deux mois et treize jours, a été enseveli dans les tombeau de M^r Guytar, dans l'église de St Michel des Lions. — J. BARBOU son troisième fils. Jean II Barbou.

Lan mille sept cent quinze et le quatrième novembre, j'ay épousé Valérie Farne de Champagnac, fille (4) a Mons^r Gabriel Farne du Fraud et de Marguerite Vidau de Champagnac, dans l'église de St Michel des Lions, ma paroisse (5). — BARBOU.

Lan 1716 et le vingt-cinq aoust jour de St Louis, est né mon premier fils qui a été baptisé a St Michel des Lions ma paroisse, a été

(1) La 1^{re} généalogie ajoute : « son frère unique, ayant fait son héritier Pierre Barbou ». — « La succession se composoit d'une maison rue des Combes, partie brulée depuis, partie bâtie joignant à la Monnaie et aussy la métairie de Lascoux, paroisse de St-Jouvent. » (2^e généalogie). — « Agée de 84 ans. » Arch. com. de Limoges, GG. 116.

(2) Le feuillet 13 r^o, moins les 14 premières lignes, et le feuillet 14 r^o, moins les 11 dernières lignes, sont de la main de Jean II des Courières, puis de Monimes.

(3) « Agé d'environ 60 ans ». Arch. com. de Limoges, GG, 116. — « Mourut d'apoplexie, quoique grand et fort maigre, en 1714 octobre 28, agé de 57 ans, homme scavant et d'une probité consommée. Il fit en 1707, l'acquisition du fief des Courières et ci-devant celle de la métairie de Poulénat et la charge de conseiller du Roy, trésorier général des ponts-et-chaussées de la généralité de Limoges, d'une maison devant le collège rebâtie depuis et revendue. » (1^{re} généalogie).

La 2^e généalogie dit au sujet de Pierre Barbou : « Il était savant laborieux et d'une probité [augmentée] par un grand fond de christianisme. Il fut enterré à St-Michel-des-Lions audit tombeau des Guithard. Il a eû en 1707 du beau fief des Courières et de la métairie de Poulénat longtems avant; 3^e d'une maison devant le Collège, rebâtie depuis et revendue en 1748; 4^e de la charge de conseiller du Roy, tresorier des ponts-et-chaussées de la généralité de Limoges, charge qui a été d'un grand secours pour ses successeurs; 5^e par l'hereditte de M. Guittard, son oncle maternel susdit. »

(4) « Deuxième fille de s^r Gabriel Farne, marchand drapier. La 1^{re} fille était alors veuve du s^r Thévenin, la 3^e épousa s^r Léonard Dorat, marchand de Limoges, la 4^e, s^r Lajoumard, marchand de St-Léonard, et la 5^e, s^r Lanoaille de Puyjoubert, juge de St-Léonard. » (1^{re} et 2^e généalogies).

(5) L'acte de mariage porte les signatures : Barbou, Farne, Peyroche, Bernard, François Ardant Barbou, Vidaud. Le mariage fut béni par Pierre Ardant, prêtre chanoine de Limoges (Arch. comm. de Limoges, GG, 116.)

Jean II Barbou. nommé Jean (1), mon frere aine demeurant a Paris a ete son parrain et mad^{elle} Marguerite Vidau, ma belle mere sa maraine.

BARBOU DESCOURIÈRES (2).

Lan 1716 et le vingt-neuf septembre est mort a Bourbon (3) Monsieur Gabriel Farne du Fraud mon beau-père, y étant allé prendre les eaux pour remettre sa santé et y a été inhumé.

BARBOU DESCOURIERES.

Lan 1717 et le 25 janvier, mon jeune frere Joseph Barbou c'est marié à Paris avec mad^{elle} Béville, et c'est associé avec mon frere aine Jean Barbou pour la librairie (4).

BARBOU DESCOURIERES.

Lan 1717 et le 27^e decembre, jour de St Jean Evangeliste est né mon second fils à huit heures et demy du soir, a été baptisé le lendemain par M^r Chabrol, vicaire, et a été nommé Louis Jean (5) M. Vidau Duteil, mon oncle, a été son parrain, et Jeanne Mailhard, ma mere, sa maraine.

BARBOU DESCOURIERES.

Jeanne Mailhard. * (6) Au nom de Dieu et de † la tre ste vierge Marie, le 11 octobre 1686, jour de vandredy, nous avons contrate avec damoyzelle Iza-beau Vauzelle, veuve du sieur Fransoit Charboumier, ne pouvant

(1) « Fils de Jean Barbou, sieur des Courières, trésorier des ponts-et-chaussées en la généralité de Limoges ; parrain Jean Barbou, bourgeois de Paris, marchand libraire (Arch. comm. de Limoges, GG. 116.)

(2) C'est la première signature accompagnée du nom de Descourières que nous rencontrons. Il est à remarquer que Jean Barbou, qui a écrit sur le Livre de 1714 à 1732, a signé huit fois ; sur ce nombre le mot Descourières ne se rencontre que cinq fois et encore paraît-il ajouté après coup ; il n'est pas sur le même alignement que le mot Barbou qui, lui, est terminé par un paraphe assez compliqué. Le fief des Courières était entré dans la famille depuis 1709 par l'acquisition qu'en avait faite Pierre Barbou.

(3) Bourbon-les-Bains (Haute-Marne).

(4) Nous avons pu vérifier ce fait sur le contrat de mariage lui-même.

(5) « Louis-Jean, apélé depuis de Beaupeyrat, filleul de Jeanne Mailhard. Joli, plein de feu et d'esprit. Mort à Paris en [1736] chez son oncle. En promettait aussi beaucoup. » (1^{re} généalogie).

* Fol. 13, v^o.

(6) Cette mention, composée de quatorze lignes, est écrite en tête du feuillet 13 v^o par Jeanne Mailhard. C'est la plus importante du Livre de raison, en ce qu'elle explique la nouvelle ligne de conduite de la maison, qui va s'occuper dès lors des livres classiques à l'usage des collèges des Jésuites. Nous y reviendrons plus loin au sujet des Barbou de Limoges.

servir les reverend pere du Collesge et ayan un privileges an faveur Jeanne Mailhard.
de son dit mary quit n'achevoit que dans un an, nous luy avon
donné pour son desdomagement la somme de sin sant livre pour la
nouriture et antretien de ces anfant et avon prit son petit gratuite-
man pour luy aprandre son mestier et le antretenir pendent le tant
de scait [sept] annee ; lequel jour de vandredy je promet tout les
an de faire dire une messe devant le st crusiflit des Carmes (1)
des Aresne pour randre a Dieu mes reconnessense.

Le 3^e juillet 1719 est né mon troisieme fils à dix heures du ma- Jean II Barbou.
tin et a été baptisé le même jour à St Michel des Lions, ma pa-
roisse, par M. Reculet, vicaire, M. Ardant, mon beau frere, a été son
parein et ma belle-sœur Thevenin sa maraine, et a été nommé
François (2).

Le 9^e may 1722 est né mon quatrieme fils à dix heures du matin,
a été baptisé à St Pierre du Queyroix (3) par a été parein
M^r Leonard Dorat, mon beau frere, et maraine ma sœur Catherine
Ardant et a été nommé Leonard (4).

Le 7 juin 1723 est né mon cinquieme fils, a deux heures apres
minuit, a été baptisé à St Pierre du Queroix par a été
parain Gerald Lajoumard, mon beau frere, marchand à St-Leo-
nard, et M^r le Dorat, aussi mon beau frere, l'a porté au nom dudit
Lajoumard, et Madame Marie Aubusson, femme de M^r Croisier (5),
receveur des decimes, a été maraine et a été nommé Joseph-
Gerald (6).

Le 14^e mars 1726 est né mon sixieme fils (a 9 heures du soir) (7)

(1) C'est dans l'église des Carmes que se trouvait la belle croix monolithe
aujourd'hui placée à l'entrée de la chapelle de Saint-Aurélien.

(2) « Parrain François Ardant, marchand, marraine Françoise Farne,
femme Thevenin. » Arch. comm. de Limoges, GG. 117.

(3) Cette mention de baptême à Saint-Pierre s'explique par le changement
de domicile qui avait entraîné le changement de paroisse. Les Barbou
avaient abandonné la rue Ferrerie depuis l'achat de la maison de la rue
Manigne en 1720.

(4) Arch. comm. de Limoges, GG. 31. « Dit de Beaupeyrat après la mort
de son frère Louis... » (1^{re} généalogie).

(5) Barbou avait intérêt à entrer dans les bonnes grâces de M. le rece-
veur des décimes.

(6) L'acte de baptême donne à l'enfant le nom de Joseph-Gérard ; par-
rain Jean-Gérard Lajoumard, porté par Léonard Dorat. Arch. comm. de
Limoges, GG. 31. — « A pris le nom de des Manieux » (1^{re} généalogie). —
« Vit depuis sa plus tendre jeunesse à Paris auprès de son oncle, tient son
magasin et est devenu son légataire après sa mort (20 août 1752) » (2^e gé-
néalogie).

(7) Les mots entre parenthèses sont en interligne.

Jean II Barbou. a été baptisé à St Pierre du Queroix par M^r de St Martin, vicaire de la paroisse, a été parain M^r Martial Lafosse (1), mon cousin germain, et maraine Mad^{elle} Françoise Videau, veuve de M^r Dubois de Chamhoursat, et a été nommé Martial (2).

Jean BARBOU DESCOURIERES.

* Le 19^e nbre 1727 est née ma fille, a été baptisée à St Pierre du Queroix, a été nommée Marie, a été son parain Pierre Ardant (3) fils à M^r Francois Ardant, mon beau frère et sa maraine, Marie Farne, femme à M^r Dorat, mon beau frère.

Le 19^e février 1729 est né mon septieme fils, a été baptisé à St Pierre du Queroix, le lendemain, par M^r Barbou, vicaire et mon cousin germain, a été nommé Antoine (4), Mgr Charpin des Genetines

(1) « Fils de la vefve Bonin et ci-devant d'autre Martial Lafosse... » (1^{re} généalogie).

(2) Arch. comm. de Limoges, GG. 31. — « A pris à Limoges et continue avec honneur le commerce de ses ancestres ; sa mère lui ayant donné sur tout le fond d'imprimerie et de librairie a prendre 31,000 ll. par avance d'hoirie. » (1^{re} généalogie).

La 2^e généalogie dit au sujet de Martial (de La Valette, puis des Courières) : « Il épousa en 1754, le sixième juin, Margueritte Bourdeaux, née du s^r Jean-Baptiste Bourdeaux, marchand, et de dame Margueritte Garat. Il eut d'elle :

» Le 28 février 1755 une fille appelée Valérie ayant eu pour parain Baptiste Bourdeaux, son grand-père, baptisée par l'abbé Ardant, vicaire de St Pierre du Queroix, son cousin, et maraine dame Valérie Farne de Barbou, sa grand'mère.

» Le 27 mars 1756, Martial eut un garçon filleul de Léonard Barbou de Monimes, son oncle, et dame Margueritte Garat de Bourdeaux, sa grand'mère, baptisé par l'abbé Ardant, vicaire de St Pierre du Queroix.

» Le 8 may 1757, une fille appelée Barbe, filleulle de Martial Bourdeaux, son oncle, et de Barbe Malledent de Feytiat, sa tante, baptisée par M. l'abbé Ardant, son cousin ; morte en aoust 1769, enterrée à St Maurice.

» Le 23 juin 1758, un fils appelé Joseph, fillicul de Joseph Barbou des Manieux, son oncle de Paris, et maraine Thérèse Bourdeaux, sa tante, baptisée par M. l'abbé Ventenat, prêtre de la communauté de Saint-Pierre.

» Le 1^{er} février 1760, un fils appelé Antoine-Hugues, fillicul d'Antoine Michel, son oncle, et Marie de St Denys, sa tante, baptisé par M. Lombardie, vicaire de St Pierre, mort la mesme année en aoust, enterré à Panazol. » (Baptisé le 3. — Archives comm. de Limoges, GG. 33).

Ce dernier alinéa est d'une autre main et il a été écrit postérieurement.

* Fol. 14, v^o.

(3) « Son cousin germain » (1^{re} généalogie).

(4) « Antoine, depuis apellé de Champour » (1^{re} généalogie). « Il a demeuré à Paris, avoit demandé à travailler sur le fond de son oncle de Paris » (2^e généalogie).

a été son parain et ma belle sœur mariée à St Léonard, sa Jean II Barbou, maraine (1).

Le 29^e juin 1730 est née ma seconde fille, a été baptisée à St Pierre Duqueroix, a été son parain M^r Lanouhaille du Puyjoubert, mon beaufrere et sa maraine Mad^{lle} Anne-Antoinete de Beville, femme de mon jeune frere de Paris, et a été nommée Anne-Antoinete et six semaine apres est decedée à Laborie (2) et a été enterée a la paroisse du Vigen a deux lieux (*sic*) de Limoges.

Le 25^e septembre 1731 est née ma troisieme fille, a été baptisée à St Pierre par M^r l'abbé Barbou, mon cousin et vicaire de lad. paroisse, a été son parrain M^r François Dupin (3), et maraine Marguerite Farne, femme (4) a M^r Puyjoubert de St Leonard, mon beaufrere (apellée Françoise (5)).

Le 18^e aoust 1732 est mort mon jeune frere, libraire de Paris, nommé Joseph et a laissé de son mariage avec Mad^{lle} Antoinette Beville une fille (6). — BARBOU.

Le 1^{er} decembre 1733 est né mon huitieme fils, a été baptisé à St Pierre du Queroy, a été son parain Gabriel Thevenin (7), a été porté par Gregoire Thevenin, son oncle, et maraine M^e Anne Antoinette Beville de Paris (8).

(9) En 1734, le [18] du mois [d'aoust] (10) Madame Marie Martin,

(1) Parrain Mgr l'illustrissime et reverendissime Antoine Charpin de Genetines, évêque de Limoges, en son nom l'a porté sur les saints fonts du baptême M. Laboissière, vicaire de l'église de Limoges ; marraine M^{lle} Farne, épouse du sieur Lajoumard de Saint Léonard, en sa place l'a tenu M^{lle} Farne. Signé : † Antoine, évêque de Limoges. G. Laboissier, prêtre pour avoir porté sur les fonds baptismaux le garçon ci-dessus énoncé au nom de Mgr l'évêque de Limoges, ayant charge de sa grand^r. Barbou, prêtre vicaire de S. Pierre. (Arch. comm. de Limoges, GG. 31).

(2) « En nourrice » (1^{re} et 2^e généalogie). « Portée par Léonard, son frère et par Marguerite Vidaud sa grand'mère (Arch. comm. de Limoges, GG. 31.)

(3) Dupin, écuyer, secrétaire du roi, secrétaire de M. de Tourny, intendant.

(4) Mariée au s^r Lanouaille de Puyjoubert. de Saint-Léonard.

(5) Françoise-Marguerite (Arch. comm. de Limoges, GG. 31). — « Françoise, appelée depuis des Bergeries » (1^{re} généalogie).

(6) Riche, mariée avec le s^r Lepenier de Monbaron (1^{re} généalogie).

(7) « Du Masbastin, son cousin germain de mère ». (1^{re} généalogie et Arch. comm. de Limoges, GG. 31.)

(8) « Amenée ici de Paris la dite année après le décès de Joseph Barbou, son mari, en nov. 1733, où elle a demeuré depuis 1733 » (1^{re} généalogie).

(9) Les onze lignes qui terminent le feuillet 14^{ro} et les seize premières lignes du v^o sont de la main de Jean III des Courières, puis de Monimes, fils aîné de Jean II.

(10) Les mots entre crochets ont été écrits postérieurement, l'encre en

Jean II Barbou, épouse de Monsieur de Bethune Chabri, séparée de biens avec son mari par arrêt du parlement de Paris, me vendit les terres et seigneuries de Bessines, Monimes et tiers des Muraux réunies en une, sous une pension pour sa vie de dix mille livres. Ma nombreuse famille doit cette grande acquisition à l'habileté et aux soins de Mr Jean Barbou, leur oncle de Paris, qui fut caution pour moi, presta son nom, et me l'assura par un nouveau décret. Le P. Barbou, jésuite et notre aîné, prit soin d'en recouvrer les papiers, de les mettre en ordre et d'en faire extrait, et moi de la reparer, étant fort délabrée.

(1).

* En 1736, le 22 du mois de février, mourut (2), après six à sept

est plus blanche. — Pour se rendre compte de l'importance de cette acquisition, voyez aux Pièces justificatives l'Hommage, aveu et dénombrement rendu à Mgr du Coëtlosquet en 1750.

(1) Jean de Monimes avait écrit à cette place la mention suivante : « En 173... le ... du mois de.... mourut à Paris mon frère puisné Jean-Louis, dans la maison de mon oncle ». Il a biffé ces deux lignes pour les reporter plus loin en les complétant.

* Fol. 14, vo.

(2) « Mr M^o Jean Barbou, s^r des Courières, seigneur de Monimes, conseiller du roi, greffier en chef de l'élection, trésorier des ponts et chaussées de cette généralité, âgé de 48 ans environ. Signé : Barbou de Beaupeyrat fils, Dorat, Cybot vicaire. (Arch. comm. de Limoges, G^o. 62.)

« D'une tumeur glanduleuse au col, laissant son hérite moitié à son aîné, moitié à sa digne épouse. » (1^{re} généalog.)

« Mort après six ou sept mois de langueur d'une tumeur glanduleuse à la gorge, qui le suffoqua, bien digne de vivre plus longtemps et fort nécessaire à tant d'enfants dont il en laissoit dix pleins de vie. Sa digne épouse qu'il laisse héritière par moitié avec son aîné y a suppléé par sa sage conduite et son habileté. Il fut inhumé à St-Pierre du Queyroy, devenu sa paroisse par l'achat qu'il avoit fait de sa maison au Bas Manigne sur M. Moulloier de Beauvais, procureur du roi au bureau, qui la tenait de M. de Marzac et des Guerin, avec les tombeaux de ceux-ci qui sont audit lieu devant la chapelle du Crucifix.

« Egallement habille et heureux à tout ce qu'il entreprenoit, il acquit en 1721 le domaine de Beaupeyrat sur le sieur Pinot (1), en billets de banque pour cy..... 12,000 l.

» En 17.. la métairie du Petit Got sur les ... qui lui couta 8,000 »

» En 17.. celle de La Valette, de d^m Michel... 4,000 »

» En 17.. son office de greffier en chef à l'élection sur la dame Vidaud d'Envaux..... 25,000 »

» En 1734, la terre de Monimes sur Madame Martin, veufve et [séparée] de biens de M. le Marquis de Bethune Chabris,

(1) Maureil Pinot, bourgeois (Inv. arch. hosp. de Limoges. B. 221).

mois de langueur, nostre tres cher et tres honoré pere Jean Barbou, laissant à la sage conduite de dame Valerie Farne de Champagnac huit garçons et deux filles ; il fut inhumé dans l'église de St Pierre du Queiroix, le premier de la famille dans les tombeaux des Guerins, acquis avec leur maison de M^e de Beauvais, vendeur en 1718. Lesd. tombeaux sis devant la chapelle du Crucifix (1).

En 1736, le 15 du mois d'octobre, mourut à Paris, dans la maison de cet oncle qui vous a tenu lieu de pere et qui m'y a élevé dès ma plus tendre jeunesse, Jean-Louis, mon frere puisné, de la petite verole, et fut enterré dans l'église St Benoit. Il portoit le nom de Beaupeyrat (2).

On avoit omis ci-dessus qu'en 1730 (3), le 22 du mois de febvrier,

acquise sous la pension viagère de 10,000 l. Elle mourut d'abord après lui et n'ayant touché de sa pension que trois ans et demy ou environ ; la ditte terre en principal ne revient à la maison par la qu'à..... 35,000 »

» Son frere de Paris luy presta son nom, sa.... et..... 6,000 l. de pot de vin, caution et son habileté pour l'achat. Son frere le jesuite ses soins [à] recouvrer et à rediger un extrait des titres la plus part perdus ou ignorés de cette terre négligée depuis deux cents ans, et luy commençoit à la ticer de dessous les ruines quand il mourut. Sa digne veuve la augmentée de la seigneurie du Basdumont [Boisdumont].

» En 1739, il (lisez elle, Valerie Farne) avait formé d'une muraille tout le côté de son grand parc, qui regarde le midy et le couchant avec de beau bois de la Chabanne que luy avoit tracé ledit Barbou, jesuite, et quelle enferma aussy d'un mur de pierre.

» En 1752, elle avoit entrepris au milieu de l'avant cour de Monimes une fontaine faite de deux belles et bonnes sources amenées du colteau de Chate-net Colomb à l'orient et auxquels on peut joindre l'eau qui sort de l'étangt de Panissac et qui formeroit en prairie sous le château un revenu commode de plus de 600 l. et donneroit de bon foin a la porte au lieu du mauvais qu'il y a ou qu'il faut aller quérir à Morecovaud et à Rouhauts. »

(1) La chapelle du Crucifix occupe de nos jours l'emplacement de celle consacrée anciennement à saint Rustique, près de la porte de la sacristie, du côté de l'évangile.

(2) La 2^e généalogie dit de Jean-Louis : « Mort à Paris chez son oncle en..... (autre preuve que l'auteur ne connaissait pas le Livre de famille qui donne cette date), garçon qui promettait aussi beaucoup, joli de sa figure et plein de feu et d'esprit. »

(3) La 2^e généalogie dit au sujet de Jeanne Mailhard : « Elle mourut le 22 fevrier 1730 d'une inflammation de poitrine, âgée de soixante-sept [ans]. Femme forte, pleine de charité et d'une grande conduite. Ses successeurs luy sont redevables en bonne partie de leur prosperité ; aussy son mary à qui elle avoit porté 24,000 ll. de biens l'avait laissée héritière par

Jean II Barbou, dame Jeanne Maillard, sœur de M^r Jean-Bapt. Maillard de La Couture, trésorier de France, et épouse de mon grand père Pierre Barbou, mourut âgée de 67 ans, d'une inflammation de poitrine et fut inhumée (1).

(Nota Bene) (2) la maison lui doit en grande partie l'état où elle se trouve aujourd'hui. *Requiescat in pace. Amen.* — J. BARBOU j.

Le 18^o octobre 1736 mourut madame la marquise de Bethune de qui nous avons acquis Monimes et Bessines, en sorte que nous ne luy avons payés la pension que pendant deux ans et quelques mois.

Le 20^o may 1741, j'ay, Jean Barbou (3), fils aîné de mon père Jean Barbou, troisième fils de M^r P^{re} Barbou, conjointement avec ma mère Valérie Farne nous avons faits l'acquisition du fiefs de Chasseneuil des héritiers de feu M^r des Lezes et de M^r de Lezes; l'acquisition nous reviendra de dix-neuf a vingt mil livres que nous avons payés.

BARBOU DE MONIMES (4).

Valérie Farne. (5) En 1742, le 22 avril, mourut mon fils aîné Jean Barbou de Monimes (6), a été enteré dans l'église de St Pierre du Queiroix devant

moitié avec son troisième fils Jean Barbou des Courières et qui hérita d'elle en 1730. Son testament olographe fait en 1725 mars 7^o, constitue pension de 50 ll. et rappelle celle que mon père m'a fait de 250 ll., les 50 ll. payable d'avance 6 mois après son decess en forme viagère. » (Cette mention indique que Catherine Barbou est bien l'auteur de la 2^e généalogie.)

(1) La phrase est incomplète, mais nous pouvons la compléter par l'acte de décès: « ... Agée d'environ 70 ans, laquelle a été transportée ensuite dans l'église de St Michel des Lions où elle a été inhumée. Signé: Lavergne du Masdounier. Barbou des Courières fils. (Arch. comm. de Limoges, GG. 62.)

(2) Ces deux mots d'une encre très blanche.

(3) « Jean Barbou, 3^o fils et héritier de Pierre Barbou par moitié avec Jehanne Maillard, dont il hérita aussi en 1730. » (1^{re} généalogie.)

(4) C'est la première signature sous cette forme que nous trouvons dans le Livre de famille.

(5) Le v^o du feuillet 14, 18 dernières lignes, et le r^o du feuillet 15, moins le 15 dernières lignes, sont censés écrits par Valérie Farne. Ils le sont en réalité par deux de ses fils, l'aîné le P. Jean Barbou, jésuite, et le quatrième, Léonard.

(6) « Jeune homme de la plus belle espérance, mort à la fleur de son âge. Il était héritier à moitié avec sa mère et avoit acquis en 1741 mai 20 le fief de Chasseneuil des héritiers de Mad^{me} Rachel, vefve et créancière de M. Piccon des Lezes. Etoit officier du vol chez le Roi. Il avait pris le nom de sa terre de Monimes. Il fut inhumé au tombeau de son père. » (1^{re} généalogie.)

« Jeune homme de la plus belle espérance pour tout, mort à la fleur de

la chapelle du Crucifix et m'a fait son héritière et a fait des légats à ses frères et sœurs à chacun quatre mille livres. FARNE DE BARBOU (1). Valérie Farne.

Plus légue à l'Hôpital de Limoges dix mille livres pour y fonder place à un pauvre nommé par moi et par mes successeurs avec quatre services annuels. Reçu par Belut, n^{ro} de Limoges, le 18 avril 1742.

En 1748 la nuit du 24 au 25 juin, j'ai marié ma fille aînée, Marie (2) Barbou de Monimes, à Messire Melchior de Carbonnière, sgr de St Denis et de Montgeoffre, fils aîné de M^{re} François de Carbonnière et de dame (3) de Guitard, aux conditions portées sur le contract dud. jour et au reçu par Dumas-Dunalou, n^{ro} r^{al} et juge de Monimes, etc. Led. mariage célébré dans ma chapelle de Monimes par M^r de Bonnefont, chanoine et cousin de mondit gendre, présent M^r le marquis de St Brice, son oncle paternel ; (elle a été dotée de 36,000 ll.) (4).

En [1740] le [(5)] j'arrêtai compte avec mon fils François Barbou de Chasseneuil, devenu majeur depuis suivant lequel sur double passé entre nous sur tout ce qui lui étoit dû tant de l'hérédité de son père que de ses frères décedés, Jean de Monimes et Louis- [Jean] de Beaupeyrat, je me suis trouvée ne lui devoir plus en capital que la somme de (6) pour tous ses droits, tant sur l'hérédité de feu son père que sur celle de ses deux frères défunct.

son âge en 1742, avril 23, d'une obstruction dans le cerveau ; il étoit héritier de son père pour moitié avec la mère, qu'il fit son héritier universel, légant à chacun de ses frères 4,000 ll. et à l'hôpital de Limoges, 10,000 ll. pour y fonder une place à un pauvre à perpétuité et à la nomination de ses ayant-cause, avec quatre services annuels pour son âme et celle des siens. Il mourut dans de grands sentiments de piété et sans se regretter, mais regretté et estimé de tout le public et surtout de M. Aubert de Tourny, lors intendant à Limoges, qui le pleura. » (2^o généalogie.)

(1) Ce premier alinéa est de la main de Léonard, bien que signé : Valérie Farne, les autres jusqu'en 1753, sont de la main du P. Jean Barbou, jésuite.

(2) « Marie Barbou de Monimes, filleule de son cousin germain Pierre Ardant et de Marie Farne, sa tante, épouse du sieur Dorat ; en 1748, la nuit du 24 au 25 juin, elle épousa, dans la chapelle du château de Monimes, messire Melchior de St Denys de Carbonnière, écuyer, seigneur de Saint Denis et de Montgeoffre, fils aîné de messire François de Carbonnière et de dame Guillard, et eut en dot 36,000 ll. et 4,000 ll. provenant de son oncle de Paris. » (2^e généalogie).

(3) Le prénom en blanc. Pour la famille de Carbonnière, voy. *Nobiliaire du Limousin*, I, 531.

(4) Cette dernière mention écrite postérieurement par Léonard Barbou.

(5) La date est laissée en blanc.

(6) Le chiffre est en blanc.

Valérie Farno.

* En 174[2] (1) par acte passé à Paris devant
n^{res} au Châtelet et sur procuration donnée à M^r recue ici
par en date du

Le susdit acte datté du mon fils Joseph [Gérard] Barbou
de Manieux, demeurant à Paris chez son oncle, étant devenu majeur,
j'ai réglé avec lui tant pour ses droits sur l'héritié de son père que
sur celle de ses deux frères deffunts et pour ce qu'il avoit à espérer
de mon chef, le tout montant à la somme de vingt et cinq mille livres,
dont je suis entrée en payement aux termes proscrits entre nous.

Ledit Joseph Barbou a été heritier de Jean Barbou, notre oncle à
Paris, mort en 1752, il a toujours fait sa residence à Paris, avec
Antoine Barbou, son frere (2).

En 1741, mai 20-26 et juin 16, mon feu fils aîné, Jean Barbou de
Monimes, en son propre et privé nom quoique mon coheritier, prit
cession, conjointement avec M^r Dupin, écuyer, secrétaire de M. de
Tourny, intendant de Limoges, de tous les droits de feu dame
Rachel, vefve de M^r Picon, écuyer, sgr des Lezes (3) sur ses terres et
seigneuries de Chasseneuil, des Lezes et Puipichot, lesquels droits
leur furent cedés par les heritiers de lad. dame Rachel, par actes du
26 mai passé chez Estienne, n^{re} royal à Limoges. Du 20 mai. Reçu à
Paris par Laidiguive et Reynée, n^{res} au Chatelet — Et du 16 juin.
Reçu par Laydiguive qui en a la minute et Belanger, son confrere, en
vertu desquelles cessions nous primes pour notre lot Chasseneuil et le
s^r Dupin Les Lezes et Puipichot pour le sien. Les nommés Brodeaux,
de Rethel-Mazarin, s'étant pretendus plus proches parents de la
dame Rachel et seuls habiles à lui succeder, intentèrent procès à nos
cedants et à nous, mais ils furent condamnés avec dépens au Parle-
ment de Paris le (4) sept. oct. 1747.

En 1743 mars 13, par contract passé au Dorat devant Bouquet qui
en a la minute et Lherbon, son confrere, j'acquis sur M^r Jacques
Chaud, sgr de Lenet, la rente et seigneurie du Boisdumont, par^{sse}
de Bessines, au prix comptant de deux mille huit cent livres et 48 ll.
d'épingles.

En 1745 déc. (5), j'ai acquis de dem^{llo} Vigier, vefve du s^r Brandi

* Fol. 15, r^o.

(1) Toutes les lacunes sont en blanc dans le manuscrit. Les mentions de
cette page ne sont que le développement de celles inscrites ci-dessus, p. 154

(2) Ces trois lignes, écrites entre deux alinéas, sont de la main de Léonard
Barbou de Monimes, quatrième fils de Jean Barbou.

(3) Pour la famille Picon des Lezes, voy. *Nobiliaire du Limousin*, III,
325 et 551.

(4) Les quantités en blanc.

(5) Le quantième en blanc.

des Combes de Laurière, un second tiers de la seigneurie des Muraults, au prix de 2, 400 ll. et 48 ll. d'épingles, dont feu Berry de Razes, mon juge de Monimes, eut la malhonesteté de prendre les droits de prélation en 1745, par acte du (1) reçu par Bardi, n^o de Limoges. L'affaire avec les mineurs se plaide aux appaux de Segur (2) depuis l'an 1747.

Valérie Farne.

(3) Le petit fils dud. Berry m'a cédé les d^s droits de prélation.

(4) En 1753 1^{er} juillet, mourut François Barbou de Chasseneuil dans le château de Monimes, et a été inhumé dans l'église de Bessines et chapelle du seigneur de Monimes. Léonard BARBOU DE MONIMES (5).

Léonard Barbou.

En 1751 4^e mars, a été mariée Françoise Barbou (6) avec M^r Dalesme de Rigoulaine (7).

En 1749 19^e juin, ma mere Valérie Farne a cédé à son fils Martial Barbou tout le fond du commerce de librairie, lequel a épousé en 1755 M^{lle} Bourdeaux, fille de M^r Martial Bourdeaux (8). — Léonard BARBOU DE MONIMES.

En 1763, mon frere Gabriel Barbou, officier au Regiment d'Artois,

(1) La date laissée en blanc.

(2) Voy. René FAGE, *La Cour d'appaux de Ségur*.

(3) Cette ligne est de la main de Léonard Barbou.

(4) Le bas du feuillet 15 r^o, le verso de ce feuillet et le recto du feuillet 16 sont de la main de Léonard Barbou de Monimes, quatrième fils de Jean Barbou.

(5) La 2^e généalogie dit en parlant de François, de Chasseneuil : « Agé de 31 ans et 6 mois, il avoit de l'esprit. » -- « Catherine Barbou a pris depuis le nom de Chasseneuil. » (1^{re} généalogie.)

(6) La 2^e généalogie dit à propos de Françoise Barbou : « Le 8 mars 1751, elle épousa au château de Monimes messire Dalesme de Rigoulène, écuyer seigneur de Charliat, fils de messire Pierre Dalesme, ci-devant trezorier de France et depuis chevalier d'honneur au présidial de Limoges. »

(7) Pour la famille Dalesme ou Alesme, voy. *Nobillaire du Limousin*, I, 34

(8) Léonard Barbou commet deux erreurs qui proviennent de la séparation des deux branches. Nous avons déjà signalé d'autres erreurs, lors que les deux généalogies, rédigées par des membres de celle des Courières, parlent de la branche de Monimes. C'est le 28 mai 1754, et non en 1755, que Martial Barbou, épousa Marguerite Bourdeau, fille de Jean-Baptiste (et non de Martial) Bourdeau, négociant, et de Marguerite Garat. Et cependant Léonard figure parmi les personnes présentes à la cérémonie, qui étaient : M^{me} Valérie Farne, mère de Martial ; M. Jean-Baptiste Bourdeau, père de l'épouse ; Messires Léonard Barbou, seigneur de Monimes, frère ; Melchior de Carbonnières, seigneur de Saint-Denis, beau-frère, et Léonard Bourdeau, négociant, cousin (Arch. comm. de Limoges, GG. 45).

Ces erreurs viennent aussi de ce que les rédacteurs du Livre de famille écrivaient quelquefois longtemps après l'événement.

Léonard Barbou. a épousé M^{lle} Bony de Lavergne (1) de St Omer. — Léonard BARBOU DE MONIMES.

Led^t Gabriel Barbou, étant capitaine, a été décoré en 1782 de la croix de St Louis (2).

En 1753 16 juin, j'ay épousé M^{lle} Barbe de Feytiat (3), fille de M^r de Feytiat, trésorier de France et de Barbe de Marsac, dans l'église de St Michel des Lyons (4). Ma mere Valerie Farne m'a donné en m'établissant les terres de Monimes et Chasseneuil.

En 1750 19 decembre, j'avois été reçu trésorier de France au bureau des finances de Limoges. — Quatrième fils, Léonard BARBOU DE MONIMES.

(5)

* En 1758 10 avril, est née ma fille ainé Marie Valerie (Marguerite effacé), baptisée dans l'église de St-Pierre, a été son parain son grand pere maternel Guillaume de Marsac de La Chabroulie, et maraine Valerie Farne Barbou, sa grand mere. — L. BARBOU DE MONIMES. (6)

(1) Pour la famille Bony de Lavergne, voy. *Nobiliaire du Limousin*, I, 237.

(2) Cet alinéa a été ajouté postérieurement.

(3) Pour la famille Maledent de Feytiat, voy. *Nobiliaire du Limousin*, III, 142 et IV, 299.

(4) « Messire Leonard Barbou de Beaupeyrat, escuyer, seigneur de Monimes et Bessines, President Thresorier general de France au bureau des finances de la generalité de Limoges, fils de feu Monsieur M^e Jean Barbou Descourières, vivant seigneur de Monimes et Bessines, Thresorier des ponts et chaussées, et de dame Valerie Farne, sa mère, âgé de trente un ans, natif et demeurant sur la paroisse de St Pierre du Queyroix, d'une part, et entre Barbe Maledent de Feytiat, demoiselle, fille de Messire Pierre Maledent, chevalier, seigneur de Feytiat, President Thresorier general de France en la même generalité, et de dame Barbe Faulte de Marsac, ses pere et mere consentant, âgée de dix huit ans..... La benediction nuptiale a été donnée en presence de dame Valerie Farne, messire Pierre Maledent, chevalier, seigneur de Feytiat, president thresorier de France, dame Barbe Faulte de Feytiat, Monsieur François Barbou de Chasseneuil, Messire Guillaume Maledent de Feytiat fils, Monsieur Martial Barbou de Lavalette, Messire Jean-Ignace Maledent, écuyer, seigneur de Laborie et de Bort... ». (Arch. comm. de Limoges, GG. 121.)

(5) La 2^e généalogie dit en parlant de Jean-Baptiste Barbou, jésuite : « Le 4 juin 1755 mourut Jean-Baptiste Barbou, jésuite, homme d'esprit, âgé de soixante-cinq ans. » — M. le chanoine Arbelloot possède le manuscrit de l'un des sermons du P. Barbou. Ce sermon, daté de 1714, est un panégyrique du pape saint Pie V.

* Fol. 15, v^o.

(6) Le registre de baptême est signé par Farne de Barbou, Faulte de Marsat, Ardant, vicaire de St Pierre. (Arch. comm. de Limoges, GG. 33.)

En 1759 23 juillet, est née ma seconde fille, qui a été baptisée à St-Pierre, la paroisse ; elle a eu pour parrain M^r Pierre Maledent de Feytiat, mon beau pere, et [pour marraine] M^{me} Marguerite Barbou de Lavalette [femme de Martial], ma belle sœur, et a été nommée Marguerite (1). — L. BARBOU DE MONIMES.

En 1762 24 février, est né mon fils aîné qui a été baptisé à St-Pierre, la paroisse; il a eu pour parrain M^r Joseph Barbou, mon frere, à Paris, et pour marraine M^{me} Barbe Maledent de Feytiat, ma belle mère, a été nommé Joseph-Hugues (2). — L. BARBOU DE MONIMES.

En 1763 18 septembre, est né mon second fils qui a été baptisé à St-Pierre ; il a eu pour parrain M. Jean Maledent de Feytiat, mon beau frere, et pour marraine M^{me} Marie Barbou de Carbonniere, ma sœur ; a été nommé Jean (3).

N^a Cet enfant est mort à l'âge de quatr'ans et a été enterré dans ma chapelle de l'église de Bessines. — L. BARBOU DE MONIMES.

En 1766 15 janvier, est né mon troisième fils qui a été baptisé à St-Pierre ; il a eu pour parrain M. Martial Barbou de Lavalette, mon frere, et pour marraine M^{me} de Montbron de Maledent, ma belle sœur ; et a été nommé Martial Rhemy (4). — L. BARBOU DE MONIMES.

En 1764 17 septembre, est mort[e] ma mère M^{me} Valerie Farne, et a été enterée à St-Pierre (5), elle m'a institué son héritier universel, après avoir legué mes freres et sœurs tant de son bien que du bien paternel trente six mille livres à chacun. De plus elle a donné le fief des Courières (6) à mon frere Martial Barbou de Lavalette, et son domaine de Poulénat (7) à sa fille Francoise (Marguerite effacé) Barbou, mariée à M^r de Rigoulaine. — L. BARBOU DE MONIMES.

(1) Parrain Pierre Maledent de Feytiat, président thresorier de France, marraine Marguerite Bourdeau de Barbou de Lavalette. (Arch. comm. de Limoges, GG. 33.)

(2) Joseph-Hugues-Martial, porté par Martial Barbou. (Arch. comm. de Limoges, GG. 33.)

(3) Jean-Baptiste ; parrain Jean-Baptiste Maledent de Feytiat, porté par Pierre Maledent, sgr de Feytiat, trésorier de France. (Arch. comm. de Limoges, GG. 33.)

(4) Parrain, Martial Barbou des Courières, marraine M^{me} Elisabeth Cherade de Montbron, épouse de M. Ignace de Maledent, seigneur de Feytiat, porté par Marie-Valérie Barbou de Monimes, sa sœur, qui n'a su signer de ce requise. (Arch. comm. de Limoges, GG. 33.)

(5) L'acte de décès est signé : Barbou de Monimes, Estienne de La Rivière, A. Lombardie, prêtre vic. de S. Pierre. (Archives comm. de Limoges, GG. 64).

(6) Paroisse d'Isle.

(7) Paroisse d'Eyjeaux.

Léonard Barbou. * En 1768 16 décembre, est né mon quatrième fils ; a été baptisé dans l'église de St-Pierre par M^r Bonin, vicaire, a été parain Martial Goudin de la Borderie, son oncle, et maraine M^{mo} Marguerite-Francoise Barbou de Rigoulaino, sa tante ; a été nommé Martial (1). — L. BARBOU DE MONIMES.

En 1770 21 avril, est née ma troisième fille, a été baptisée en l'église de St-Pierre par M^r Lombardie, prestre ; a été parain Joseph-Hugue, son frère aîné, et maraine Marie-Valerie, sa sœur aînée ; a été nommée Marie-Valerie-Louise (2). — L. BARBOU DE MONIMES.

En 1764, M^{mo} Dubois de Chamboursac est morte à la maison de Limoges, acablée de dettes, elle se trouvoit devoir a ma mère quinze mille livres et a différents particuliers cinq mille livres, il (*sic*) institua heritière M^{mo} Valerie Farno, ma mere, laquelle succession consiste au (*sic*) fief de Chamboursac et d'une maison que j'ay vendue a M^r Combas de Ligoure (3), rue du Clochez St Martial, cent louis, en tres mauvais état. — L. BARBOU DE MONIMES.

Le 28^r septembre 1771, il m'a été écrit par un M^r Barbou, banquier a Amsterdam, qu'il etoit de la famille des Barbou etablis en Limousin (4). — L. BARBOU DE MONIMES.

Le 15^r may 1770, M^{rs} Dupin et moy, Léonard Barbou de Monimes, se sont rendus à Paris pour transiger avec les sindies et directeurs des droits des creanciers des s^{rs} Dandrezel, ce qui a été fait par transaction du 2^o aoust 1770, signée Le Gras et Tovennit, n^{res} à Paris, homologuée au parlement le 7^o aoust 1770. Ainsi qu'avec M^{mo} Dandrezel, par contract de vente passé par de Lage, n^{ro} à Paris le 12^r octobre 1770, et ce pour les terres de Chasseneuil et Leslezes. — Leon^d BARBOU DE MONIMES.

Le 1^{er} decembre 1774, j'ay obtenu des provisions a la charge de

* Fol. 16, r^o.

(1) « Fils de Messire Léonard Barbou, chevalier, seigneur de Monimes. Chasseneuil et autres lieux, président trésorier général de France au bureau de la généralité, et de dame Barbe Maledent de Feytiat, parain Messire Martial Goudin, écuyer, seigneur de La Borderie, marraine Marguerite-Françoise Barbou, épouse de Messire Jean Dalesme, écuyer, seigneur de Rigoulesne. (Arch. comm. de Limoges, GG. 33.)

(2) Arch. comm. de Limoges, GG. 33.

(3) M^o Charles de Chastaignac de Combard « chevalier, seigneur de Ligoure, Sussac et autres lieux, demurant à Limoges (Leroux, *Inv. des Arch. hospitalières de Limoges*, B. 498.)

(4) Peut-être descend-il de Nicolas Barbou, imprimeur à Paris de 1530 à 1542 ?

conseiller secretaire maison couronne de France, en la chancellerie etablie à la Cour des Aides de Bordeaux, apres avoir été tresorier de France au bureau de Limoges pendant vingt trois ans et obtenu la veterance.

Léonard Barbou.

Le 19 decembre 1774, j'ay été installé dans lad^{te} charge par M^r Roulhac, lieutenant general à Limoges, par ordonnance de Monsgr Gui de Mirosmenil, chancelier de France et garde des sceaux de France.

Le 3 janvier 1775, j'ay été installé dans lad^{te} charge a la Cour des aides de Bordeaux et l'enregistrement en a été fait au bureau des finances de la meme generalité le 29^e may 1775. — Len^d BARBOU DE MONIMES.

En 1774, j'ay vendu mes trois domaines (1) dans la paroisse de St Jouvent au s^r Lavergne dit Fissot, moyennant la somme de vingt quatre mile livres. — L. BARBOU DE MONIMES.

Le 13^e janvier 1782, j'ay marié ma fille ainée, Marie Valerie Barbou de Monimes, avec M^r Dalbiat, fils de M^r Dalbiac, seig^r de Mardaloux (2), chevalier de St Louis, restant dans son château, paroisse de St Martin le Vieux près la ville d'Aixe. Je luy donne pour dot, tant de mon chef que de celuy de sa mere, vingt huit mile livres. — L. BARBOU DE MONIMES.

(3)* Le 10 juin 1782, est mort à Limoges, en son hôtel, rue Manigne, mon pere, Leonard Barbou de Monimes, agé d'environ 60 ans (4). Il m'a institué heritier universel, en acquittant la legitime de mes cinq freres et sœurs, montants pour chaqu'un 22,000 ll. (5). — BARBOU DE MONIMES fils ainé, garde du corps C^o de Villeroy.

Joseph-Hugues Barbou.

(1) Ces trois domaines se nommaient : Lacaud, le Got et La Valette.

(2) Pour la famille d'Albiac, voy. *Nobiliaire du Limousin*, III, 186.

* Fol. 16, v^o.

(3) Les treize lignes du verso du feuillet 16 sont de la main de Joseph-Hugues Barbou de Monimes, l'ainé des fils de Léonard Barbou de Monimes, qui a été le dernier imprimeur-libraire de ce nom à Paris.

(4) L'acte de décès porte: « Messire Léonard Barbou, écuyer, seigneur de Monimes et autres lieux, habitant rue Manigne. » (Arch. comm. de Limoges, GG. 65).

(5) La 2^e généalogie dit au sujet de Léonard Barbou de Monimes : « 4^e fils de Valérie Farne veuve et héritière de son mary et de Jean, leur fils ainé. Sur la déclaration que lui fit François de Chasseneuil devenu son ainé qu'il ne voulait pas se marier, elle maria Leonard et lui constitua sur le contract la terre de Chasseneuil sans réserve et celle de Monimes generalement, mais avec reserve à elle t^e de 50,000 ll. de tous les blés qui étaient lors dans les greniers de Monimes, de 200 sestiers, mesure

Joseph-Hugues
Barbou.

Vers le 12 mars 1786, s'est mariée Marie-Valerie-Louise, ma troisième sœur, avec messire N. N. Petiot de Taillac (1). — Joseph-HUGUES BARBOU DE MONIMES.

Même année, mes deux frères cadets, Martial [et Martial-Rémy] sont entrés au service en qualité de gardes du corps du Roy, dans la C^o de Luxembourg. -- BARBOU DE MONIMES (2).

de Limoges, qu'il seroit tenu de lui livrer tous les ans à Limoges, de tous les arrérages dus sur laditte terre, laquelle est reversible à elle si led. son fils mouroit avant elle sans hoirs, et sustituer a celui qu'elle nommera à sa succession au cas qu'il laissa des hoirs, mais qui viendra à mourir sans avoir atteint l'âge de 25 ans ou sans estre marié avant cet âge, suivant le contrat du 14 juin 1753. A Bardy n^o royal à Limoges.

» Il étoit tresorier de France de Limoges et tresorier général des ponts et chaussées du Limousin quand il épousa, le 18 juin 1753, d^{elle} Malledent de Feytiat, fille de noble messire Malledent de Feytiat et de d^{elle} de Marzac de la Chabroulie ; a porté en dot son épouse 35,000 ll., savoir 25,000 ll. payable dans peu, 2,000 ll. payable dans deux ans et 2,000 ll. du chef de M. de Marzac, son aïeul maternel, et 6,000 ll. du chef de sa mere ; les deux derniers articles payables après leur mort ; le tout reversible à eux si elle decedoit sans enfants, hormis 8,000 ll. dont elle aura en tout événement la libre disposition. Ce mariage contracté et célébré à Limoges, à 2 heures après minuit, dans St Michel à Limoges, par M. Ardent, cousin germain de l'époux, ne fut consommé qu'au château de Monimes où toute la noce se rendy. Il y fut bien troublé par la maladie de l'ainé, François de Chasseneuil, tombé malade de pleurésie le 21 juin, feste du précieux corps de J., dont il mourut le premier juillet, âgé de 31 [ans], et fut enteré dans l'église de Bes-sine dans le caveau du M^{is} de Razès, sous la chapelle des seigneurs de Monimes, laissant sa mère héritière. »

(1) Pour la famille Petiot de Taillac, voy. *Nobiliaire du Limousin*, III, 319, et IV, 534.

(2) Huit feuillets blancs; au verso du dernier, un compte de blanchisseuse :
« 24 linceul, 5 rouches, 11 napes fines, 67 serviettes groce, 27 fines, 16 mouchoirs, 16 coiffe* ou cornette, 13 coiffette manche, 2 petites bandes, 3 liens ».

* Ce compte de blanchisseuse, qui remonte à la fin du siècle dernier, nous fortifie dans l'idée que le *barbichet*, cette gracieuse coiffure de nos paysannes limousines, n'a pris la forme que nous lui voyons aujourd'hui, c'est-à-dire les grandes ailes de dentelle, que depuis la Révolution. La coiffe étoit plate primitivement et ressembloit à la coiffure actuelle des femmes des environs d'Eymoutiers.

Le Livre de raison ne contient pas de mention se rapportant à l'histoire générale de la France. Nous y relevons cependant la date de l'arrivée d'Henri IV à Limoges, événement qui eut un grand retentissement dans la province. C. fut bien, comme le disent les *Registres consulaires de Limoges* et les autres documents, le 14 octobre 1605 : Péronne Guibert, femme d'Antoine Barbou, naquit la veille (1).

On trouve un plus grand nombre de faits se rapportant à l'histoire de Limoges, et ces indications sont d'autant plus précieuses à recueillir que les *Registres consulaires* présentent une lacune entre les années 1581 et 1592. Imitant la prudence des consuls, Hugues Barbou ne nous apprend rien sur les troubles de la Ligue, bien qu'il soit très lié avec l'un des meneurs, Gadaud (2), dont le nom revient plusieurs fois sous sa plume.

La peste, qui sévissait déjà dans plusieurs villes de France en 1581, avait amené les consuls de cette année à prendre des mesures préventives. Elle se déclara à Limoges pendant l'été de 1585, ce qui força Hugues Barbou de se retirer à Solignac, avec sa famille, chez un de ses amis, Jean Blondeau, où il resta du 25 juillet jusqu'à la Noël. Pendant l'été de 1586, le fléau exerça de nouveaux ravages, mais il semble que la durée de l'épidémie fut moins longue; Hugues Barbou et les siens se retirèrent au Majude, près de Panazol, chez l'élu Jean Biais, leur oncle maternel, et ils y restèrent du 4 août au 1^{er} novembre.

En 1631, lors de la grande peste qui fit tant de victimes dans toute la province et à Limoges en particulier, nous voyons Martial Barbou se retirer dès le 3 mai avec sa famille à Solignac, chez son beau-frère, Martial Plaignard; mais le mal gagnant cette petite ville, où il perd un de ses enfants, il est forcé de se réfugier le 3 juin aux Allois, à quinze kilomètres de Limoges, chez son autre beau-frère le juge Léonard Chenaud, où il reste jusqu'en décembre d'après son *Livre*, jusqu'au 31 décembre d'après les deux généalogies.

En 1587, Hugues Barbou est élu collecteur « par la voix du peuple »; le 1^{er} juin 1589, les douze consuls le nomment capitaine de la milice pour le canton de Ferrerie. Il est de nouveau choisi comme capitaine du même canton le 1^{er} décembre 1592, et six jours après il est nommé consul pour le canton du Clocher.

(1) Voyez ci-dessus, p. 22.

(2) Voy. Louis GUIBERT, *La Ligue à Limoges*, à la suite du tome III des *Registres consulaires*.

En 1594, il fut désigné comme administrateur ou baile de l'hôpital Saint-Gérald, ayant pour collègues : le trésorier général Joan Mauple, sire Jean Poilevé, avocat, et Jean Renaudin dit le Bureau; il fut en charge en 1596. Il avait donc parcouru toute la hiérarchie des honneurs municipaux.

Toutes ces indications, sauf celle de la nomination de consul, ne se trouvent pas dans le tome III des *Registres consulaires* (1) : ceux-ci sont encore muets sur la nomination des officiers de la milice en 1594. Hugues Barbou consigne que son fils Jacques a été nommé capitaine, ayant pour lieutenant Psalmot Faute. A cette date, les consuls prenaient leurs précautions contre les surprises des ligueurs. Les *Registres* nous disent qu'ils envoyèrent un capitaine et dix soldats pour garder le château d'Isle, résidence de l'évêque, et ils entretenirent une garde de cent arquebusiers aux frais de la ville (2).

Le nom de Hugues Barbou figure dans la délibération de ville du 1^{er} janvier 1598 parmi ceux des habitants de Limoges qui offrirent une somme pour l'érection du collège des Jésuites : « Hugues Barbou, imprimeur, 20 écus ». Nous y trouvons aussi celui de son confrère « Michel Lemoyne, imprimeur, 10 écus » (3).

Il fallait que Hugues Barbou, qui n'était pas de Limoges, eût donné à ses concitoyens une haute idée de son mérite, de sa loyauté et de son honorabilité pour être nommé consul. Il est vrai que toutes les personnes de son entourage occupaient des fonctions municipales. Dans ses *Premières œuvres poétiques* (4) Joachim Blanchon lui a consacré, comme aux personnes les plus marquantes de la ville, le sonnet suivant, qui n'est point de ses plus mauvais :

AV S. HUGVES BARBOV DE L'IMPRIMERIE

Dans le fleuve d'Obly toute chose s'enfonce;
La Parque amaine tout aux ombreux Monuments
Et le Temps fauche tout par divers mouvementz,
Fors la Vertu, et l'Art dont la Vertu s'annonce.

(1) *Registres consulaires*, III, 2.

(2) *Ibid.*, p. 24.

(3) A. LEROUX, *Invent. des arch. dép.*, série D, fonds de l'ancien Collège de Limoges, D. 9, 10. — *Bull. de la soc. arch. du Lim.*, I, 107-115. — LAFOREST, *Limoges au XVII^e siècle*, p. 595.

(4) Les premières œuvres poétiques de Joachim Blanchon. — A Paris, Pour Thomas Perier... 1584, in-12, p. 286. Sur Joachim Blanchon, voy. A. Du ROYS et abbé ARBELLOT, *Biogr. des hommes illustres du Limousin*, p. 72.

L'utile Imprimerie inventée à Magonce
Par l'heureux GUTEMBERG, Perle des Allemandz,
L'ymage et Miroir de tous les Ornemens,
Et du Jour éternel la Lumière et le Nonce,

Par qui le G'vèreux, le Docte, et le Scavant,
Arrachés du Tombeau, vont leur Ame avivant,
Et la vive clarté n'est d'ombrage perie ;

Par qui l'homme, BARBOV, n'est jamais le buttin
De la Mort, ny du Temps, du Sort ou du Destin,
Car l'Immortalité naist de l'IMPRIMERIE.

Les successeurs de Hugues Barbou font peu parler d'eux jusqu'à Pierre, qui achète une charge de conseiller du roi en 1679 et acquiert en 1709 le fief des Courrières. Nous le voyons capitaine de la milice pour le canton de Lansecot en 1662, et pour le canton de Ferrerie en 1678 (1). Il est nommé consul en 1702 (2) et administrateur de l'Hôpital en 1707 (3). En 1709, il fut désigné comme cavalier pour accompagner un convoi de grains (4).

Son fils Jean II lui succéda dans sa charge et acquit le marquisat de Monimes en 1734. Comme son père, il s'intéressa, aux affaires de la commune ; il fit partie des assemblées de ville de 1719, 1722, 1729, 1730 (5) et fut nommé consul en 1725 (6), administrateur de l'hôpital en 1731 (7).

Jean III, l'aîné des fils de Jean II, était officier du vol ou de la grande fauconnerie du roi. C'était un titre qui lui permettait d'accompagner le roi dans les cérémonies solennelles et qui n'était accordé qu'aux personnes ayant fourni des preuves de noblesse.

Léonard Barbou, son frère, s'étend complaisamment sur sa nomination et son installation comme trésorier de France, charge qu'il avait achetée le 19 décembre 1750; il indique le jour où il obtint ses provisions à la charge de conseiller du roi, après avoir obtenu la vétérance comme trésorier de France (1^{er} décembre 1774); le jour de son installation dans sa nouvelle charge à Limoges (19 décembre 1774), puis à Clermont (3 janvier 1775) et enfin le jour où l'enregistrement en a été fait au bureau des finances de la généra-

(1) *Registres consulaires*, t. IV, p. 6 et 42.

(2) *Ibid.*, p. 146 et 156.

(3) *Ibid.*, p. 181.

(4) *Ibid.*, p. 190.

(5) *Ibid.*, p. 274, 277, 278, 296, 345, 349, 351.

(6) *Ibid.*, p. 319 à 332.

(7) *Ibid.*, p. 375.

lité (29 mai 1775); tout ce cérémonial tient presque une page du Livre de raison (1).

Martial II, sixième fils de Jean III, greffier en chef de l'élection et trésorier des ponts et chaussées, s'est aussi mêlé aux affaires communales. Il fut administrateur de l'hôpital de 1781 à 1784 (2), et son nom figure parmi ceux des échevins sur les plaques commémoratives qui furent placées en 1783 sur la fontaine Dauphine et à l'entrée de la place d'Orsay (3).

Quelques-uns des Barbou ont occupé des fonctions publiques sans cesser pour cela d'exercer leur profession d'imprimeur, tels sont : Pierre, Jean II et Martial II, qui étaient trésorier des ponts et chaussées et greffier en chef de l'élection.

Au physique, s'il faut en croire, la deuxième généalogie, les Barbou étaient « grands, maigres, jolis de figure, pleins de feu et d'esprit. » Cette observation indique bien l'origine féminine de cette généalogie.

Au moral, ils nous apparaissent comme des hommes honnêtes, très soucieux d'élever convenablement leur famille, pieux et charitables.

Au XVIII^e siècle, si la famille se départit de ses habitudes simples, modestes, économes, c'est que la fortune lui a souri. Les impressions des classiques pour tous les Collèges de Jésuites de la province de Guyenne lui ont permis de faire de nombreuses acquisitions. Après le fief des Courières, les Barbou ont acquis la seigneurie de Monimes, Chasseneuil, etc.; ils se sont alliés avec des familles enrichies, dont les membres avaient déjà abandonné le commerce pour entrer dans la magistrature ou les finances. Presque toutes nos familles bourgeoises achetaient alors des charges qui leur donnaient les prérogatives de la noblesse. Comment les Barbou n'en auraient-ils pas fait autant, après leurs alliances avec les des Flottes, Blondeau, Mailhard de La Couture, Maledent de Feytiat, Dalesme de Rigoulène, Lajoumard, dont les membres étaient trésoriers généraux des finances.

(1) Nous donnons à l'appendice le détail de l'acquisition d'une charge de trésorier des finances, d'après le Livre de raison des Mailhard de la Couture, alliés avec les Barbou. Cette charge coûtait 45,000 livres à cette époque.

(2) *Invent. des Arch. hospit*, C. 16 et E. 1.

(3) « MM. Louis Naurissart, maire; Louis-Joseph Etienne, lieutenant de maire; Joseph-Jacques Juge, Jean Tanchon, Martial Barbou et Joseph Fournier, échevins. » *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, 1783, p. 178.

Pierre Barbou, « marchand à Limoges », faisait, le 27 février 1699, enregistrer ses armes dans l'Armorial général (Registre coté Limoges, 1^{er}, n° 160) et payait les droits réglés par les tarifs et arrêt du Conseil du 20 novembre 1696 (1). Ses armes sont la reproduction fidèle de la marque d'imprimeur adoptée par ses ancêtres cent ans auparavant : *d'azur au dextrochère de carnation, vêtu d'argent, tenant une plume et un épi d'orge d'or, surmontés d'un croissant d'or. Devise : Meta laboris honor.*

Pierre Barbou devait bénéficier quelques années plus tard de l'édit d'octobre 1704 (2), car il avait acheté la charge de conseiller du roi, trésorier des ponts et chaussées depuis 1679. L'édit en question accordait aux officiers des finances ayant plus de vingt ans de service ou qui mouraient dans l'exercice de leur charge, la dispense d'un degré de service pour acquérir le titre de noblesse pour eux et leur postérité. Tous les cinq ans, lorsque les doyen et sous doyen du corps étaient déjà revêtus de la noblesse, la compagnie nommait à la pluralité des voix deux de ses membres, appelés à jouir du bénéfice de l'édit. Du reste, Pierre Barbou acheta en 1708 le fief noble des Courières, comme on le verra plus loin.

Les sentiments de piété de la famille se manifestent plusieurs fois dans les documents sur lesquels nous nous appuyons ; surtout dans les mentions de décès.

En 1686, Jeanne Maillard, femme de Pierre Barbou, termine ainsi son traité avec Isabelle Vauzelle, veuve de Charbounier-Pachi, imprimeur (3) : « Je promets tous les ans de faire dire une messe devant le Saint Crucifix des Carmes des Arènes pour rendre à Dieu mes reconnaissances. »

En 1742, Jean Barbou de Monimes meurt dans de grands sentiments de piété ; comme ses ascendants ou descendants, il laisse une somme pour des services annuels et des messes.

En 1749, Valérie Farne, dans son projet de testament, attribue une somme pour faire « du linge nécessaire aux pauvres de l'hôpital

(1) On sait que l'arrêt en question n'avait d'autre but que de faire entrer de l'argent dans les caisses de l'État. Les droits s'élevaient à 6,000 livres environ.

Plusieurs membres de la famille Barbou possèdent le brevet en question. Nous donnons en Appendice celui qui nous a été communiqué par M. Marc Barbou des Courières. (V. *Nobiliaire*, I, deuxième éd., 538).

(2) Dans une pièce de procédure de 1708, Pierre Barbou est désigné comme « conseiller du roi, trésorier des ponts et chaussées de la Généralité ». Archives départementales, E. 6074 du classement provisoire.

(3) Nous reparlerons plus loin de ce traité, qui contient en même temps un contrat d'apprentissage, au chapitre des Barbou de Limoges.

général et notamment des chemises, pour des linceuls et pour un habit complet destiné au pauvre qui occupera la place fondée à l'hôpital, par Jean, son fils aîné; plus une somme pour être distribuée aux pauvres de la paroisse de Saint-Pierre-du-Queyroix, surtout aux pauvres honteux de cette paroisse (1). »

En 1751, Jean Barbou, libraire à Paris, lègue 1,000 livres aux pauvres de la paroisse de Saint-Benoît.

En 1780, Léonard Barbou veut qu'il soit délivré, après sa mort, à l'archiprêtre de Bessines, cent setiers de seigle, mesure de Bessines, pour être par lui distribués aux pauvres de la paroisse dans les deux premières années de son décès, à raison de cinquante setiers par année; il veut que l'on délivre aussi, au curé de Saint-Pardoux, cinquante setiers de seigle, même mesure, pour être par lui distribués aux pauvres de l'enclave de Monimes dans sa paroisse, à raison de vingt-cinq setiers par année (2).

Pour confirmer une observation faite par M. Louis Guibert (3) les enfants destinés à l'état ecclésiastique ou monastique n'étaient nullement considérés comme sacrifiés. Ainsi, à une époque assez rapprochée de la nôtre, où la ferveur religieuse avait un peu diminué, c'était l'aîné que, dans quelques familles, l'on consacrait à Dieu de préférence. Dans la famille Barbou, l'aîné des enfants de Pierre entre dans la compagnie de Jésus en 1696; le fils aîné de Jean-Benoît, frère de Pierre, entre dans les ordres en 1724 (4). Il en est de même pour le fils aîné de Catherine Barbou, épouse de François Ardent.

Les sentiments de charité, inséparables des sentiments religieux, se retrouvent aussi dans cette famille. Les Barbou payaient non seulement de leur bourse, mais encore de leur personne, leur dette envers les pauvres.

(1) Papiers de famille communiqués par M. Prosper Barbou des Courières.

(2) Archives départementales, E, 695 du class. provisoire.

(3) Louis GUIBERT, *La famille limousine d'autrefois*, p. 20.

(4) Dans les « Mémoires des visites pastorales de Mgr d'Argentré, 1762-1765 » publiés par M. Leroux, dans ses *Chartes, Chroniques et Mémoires*, on lit (p. 372-373) : « RANCON. M. Jean-Charles Barbou, prêtre en 1724, curé en 1734, grand homme de riche figure, peu zélé, sa santé est altérée; il devient pesant et paraît menacé d'une attaque d'apoplexie... » C'est ce même Barbou qui avait été vicaire à Saint-Pierre de 1729 à 1734.

Il avait pour vicaire à Rancon, M. Vincent Bonnin de Lavautbois, prêtre en 1765, qui devint plus tard curé de Rancon et dont la nièce épousa en 1785, Léonard Barbou des Courières.

Hugues Barbou fut administrateur de l'hôpital de 1594 à 1596 (1) comme nous l'avons vu plus haut.

Les autres membres de la famille qui occupèrent les fonctions d'administrateurs sont :

Pierre, de 1707 à 1711 (2).

Jean II des Courières, puis de Monimes, de 1731 à 1735 (3).

Martial Barbou des Courières, son fils, de 1781 au 12 mai 1784, date de sa mort (4).

Léonard Barbou des Courières, fils du précédent, de 1791 à 1793 (5).

Jean III de Monimes, légua en 1742, à l'Hôpital, la somme de 10,000 l. pour fonder un lit à la désignation de la famille. Celle-ci devait choisir de préférence parmi les ouvriers imprimeurs (6).

Enfin nous trouvons dans l'ordre de Saint-Alexis, spécialement chargé du soin des malades de l'hôpital, deux religieuses du nom de Barbou (7).

Les actes de la vie de famille, naissances, mariages, décès, tiennent, comme nous l'avons dit, la plus grande place dans le Livre de raison des Barbou. Ces actes, simples et modestes au début, revêtent au dernier siècle un caractère de splendeur qui n'est que le reflet de la prospérité de la maison.

Les ménages étaient plus nombreux autrefois qu'aujourd'hui. Les Barbou, comme on peut le voir par le tableau généalogique, ont eu beaucoup d'enfants. L'un deux, Martial, en eut jusqu'à vingt-six,

(1) *Inventaires des Archives hospitalières de Limoges*, B. 221 : II E. 5. E. 1.

(2) *Registres consulaires*, IV, 181.

(3) *Ibid.*, IV, 375.

(4) *Ibid.*, C. 16 et E. 1.

(5) *Ibid.*, E. 1.

(6) *Ibid.*, E. 1. — C'est, avec la fondation bien connue du serrurier Tindreau au dernier siècle, une des rares fondations charitables ayant un caractère professionnel dont la trace nous ait été conservée. (Note de M. Guibert).

(7) *Ibid.*, F. 28. « Sœur Thérèse Barbou de la Présentation, fille de M. Benoit Barbou, bourgeois et marchand, et de dame Antoinette Teiller [ou Teulier], née à Limoges, paroisse de Saint-Pierre-du-Queiroix, à pris l'habit le 10 février 1765 et fait ses vœux le 17 mai 1767. Décédée le 2 novembre 1814. Registre de vêtue, conservé au couvent de Saint-Alexis.

Sœur Saint-Vincent, Gabrielle Barbou, née à Limoges le 11 décembre 1865, fille de M. Charles Barbou des Courières et de M^{lle} Blanche de La Bachellerie, a pris l'habit à Saint-Alexis le 10 février 1892.

Nous devons cette note à l'obligeance de M. le chanoine Arbellot.

presque tous morts en bas âge. Ce qui a fait dire à l'auteur de la 2^e généalogie que la date de la mort de Péronne Guibert ne méritait guère d'être conservée « à cause de sa stérile fécondité ».

Les mentions de baptême sont rédigées de la même manière que dans les autres livres de raison connus. Dès qu'une naissance se produit, le père de famille indique sur son Livre, le jour, la date et l'heure de l'événement, les noms des parrains, l'église et quelquefois le prêtre qui préside à la cérémonie.

Le baptême a lieu presque aussitôt après la naissance, souvent dans la même journée et dans la maison lorsque l'enfant n'est pas venu à terme ou que sa vie est en péril. Quelquefois le père porte lui-même l'enfant à l'église et la cérémonie se fait généralement le soir. Antoine Barbou (1622-1650), celui qui a eu vingt-six enfants, inscrit avec joie sur son *Livre* que « tous ont été par la grâce de Dieu baptisés et portés à l'église ». Les parrain et marraine sont désignés avec soin, car on attache une grande importance à ce rôle de protecteur de l'enfant, de père spirituel. Ceux-ci sont choisis parmi les parents du père et de la mère, en commençant par les ascendants. Quelquefois le parrain est pris parmi les personnes influentes avec lesquelles on a des relations ou que l'on désire rattacher ainsi à la famille par des liens plus intimes, comme cela se fait de nos jours.

Ainsi Jean Barbou choisit ses parrain et marraine parmi les imprimeurs de Lyon pour lesquels il travaille : Hugues de La Porte et la veuve de François Fradin (1538).

Hugues Barbou prend pour marraines la femme du notaire André Montaudon et la femme de Jean Pénicaut, avocat, avec lesquels il a des relations d'affaires.

Jean Barbou, en 1723, prend pour marraine de son cinquième fils, la femme de M. Croisier, receveur des décimes, fonctionnaire avec lequel il avait des intérêts à débattre comme imprimeur de l'Intendance. C'est pour le même motif que M. Dupin, secrétaire de M. de Tourny, intendant, est le parrain de sa troisième fille. Le même choisit pour parrain de son septième fils, en 1720, Mgr Charpin de Genetines, évêque de Limoges. On sait qu'il était imprimeur de l'évêché.

Le prêtre qui devait procéder au baptême était autant que possible choisi parmi les parents ou les alliés. Cette indication est excellente, en ce qu'elle permet de connaître les noms de plusieurs prêtres. Parmi les parents nous trouvons l'abbé Jean-Charles Barbou, fils de Jean-Benoît et de Jeanne Senemaud ; l'abbé Pierre Ardant, fils de François Ardant et de Catherine Barbou ; les abbés Gui-

tard, Farne, Gadaud, de Voyon et de Bonnefond. Nous donnons en note les noms des autres prêtres (1).

Les mariages se font simplement au début. Les alliances ont lieu avec des familles de commerçants honorables et aisés. Mais après 1740, alors que les Barbou sont devenus seigneurs de Monimes, les cérémonies se font avec un véritable apparat. Elles ont lieu au milieu de la nuit, dans la chapelle du château de Monimes où tout le monde se transporte. C'est même dans un de ces voyages de noces nocturnes que François Barbou est pris d'une pleurésie, à laquelle il succombe un mois après.

Les quatre gendres de Jacques Barbou au xvii^e siècle, les bourgeois Simon Poncet, Jean Buesly, Jean Boutaudon et Léonard Chenaud, sont de petites gens à côté des gendres de Jean II Barbou de Monimes : Messire Melchior de Carbonnière, seigneur de Saint-Denis et de Monijeoffre, écuyer, et Messire Dalesme, seigneur de Rigoulène. Léonard, son fils, a pour gendres : Messire d'Albiac, seigneur de Mardaloux, écuyer, chevalier de St. Louis; de Maurensanne et Petiot, seigneur de Taillac (2).

Contrairement à l'observation faite par M. Guibert pour d'autres familles, on ne trouve pas de seconds mariages chez les Barbou. Les veufs et les veuves restent fidèles à leur première union.

Le Livre de raison permet de constater ce que M. Louis Guibert a si bien fait ressortir dans *La famille limousine d'autrefois d'après les testaments et la coutume*, l'étendue de l'autorité du père de famille. Conformément à l'esprit de la *Coutume du Château*, « le père dispose en maître absolu du patrimoine; c'est lui qui reçoit la dot de ses belles-filles, dans les délais fixés par les contrats de mariage ».

Au commencement du xvii^e siècle, comme aujourd'hui, la dot, est partie en espèces et partie en nature. Les quatre filles de Jacques Barbou reçoivent : la première, 1000 l., 2 robes, 2 cottes

(1) St. Michel-des-Lions : Jérôme Blanchard (1601) ; François Boisverd (1623) ; Le Fouladour (1624-1627) ; Siméon Guitard (1645-1648) ; Marchandon (1655) ; Farne (1683) ; Renaudin (1685) ; Texier (1686-1690) ; Gadaud (1688-1693) ; Chabrol (1717) ; Reculet (1719) ;

St. Pierre-du-Queyroix : de St.-Martin (1726) ; Barbou (1729-1734) ; Ardant (1755-1757) ; Ventenat (1758) ; Lombardie (1760-1770) ; Bonin (1768).

(2) Tous ces gendres, sauf de Maurensannes, figurent dans la liste des gentilshommes qui ont voté aux États généraux de 1789 (*Nobiliaire*, IV, p. 667 et suiv.)

et 2 chaperons, plus un coffre garni, contenant son trousseau apparemment; les seconde et troisième, 1200 l., 3 robes, 3 cottes et 3 chaperons et le coffre garni, enfin la quatrième, 1400 l. et ses habits de fille. Il semble que la première est bien moins partagée que les autres, sans que nous puissions en dire le motif.

Cette énumération nous montre le costume de nos dames limousines de 1606 à 1618. Malgré les supplications de Charles VII, lors de son passage à Limoges, nos grand'mères avaient conservé le chaperon, cette coiffure affreuse, mais modeste, que saint Antoine de Padoue ou le dominicain Pierre Cellani leur recommandait au xiii^e siècle. Le reste du costume était à l'avenant, car on sait que la cotte était le vêtement ample, sans manche, que l'on mettait par dessus la robe. Elle se confondit plus tard avec la mante que nous voyons figurer sur quelques-uns de nos émaux limousins et que les femmes de nos campagnes portent encore aujourd'hui (1).

Le 20 juin 1647, la dot de Catherine Guitard, future épouse de Martial Barbou, est ainsi constituée : 4,000 l. et 300 l. d'habits lorsqu'elle prendra l'habit de femme. Trois ans après, le 3 avril 1650, Catherine change son habit de fille contre son habit de femme et son beau-père touche les 300 l. d'habits. Nous ne nous expliquons pas cet intervalle de trois ans entre le contrat et le changement d'habits : d'après l'avis de M. Louis Guibert, qui en a rencontré d'autres exemples, le contrat dut précéder de ce laps de temps la célébration du mariage.

Le chiffre de la dot augmente au fur et à mesure que la fortune de la famille s'accroît. En 1748, lorsque Jean III Barbou marie sa fille Marie avec Melchior de Carbonnières, il lui donne en dot 36,000 l. On est loin des 1000 l. données à Marie Barbou en 1606, mais on pouvait bien faire un sacrifice en faveur du premier écuyer entrant dans la famille (2).

Comme aujourd'hui, la longévité était plus grande chez les femmes que chez les hommes. Mais lorsque la mort venait frapper le chef de la famille, sa veuve se montrait à la hauteur de ce terrible événement : elle élevait ses enfants et gérait ses affaires avec une prudence, une sagesse et une habileté auxquelles le Livre de raison et les généalogies rendent hommage.

Jeannette des Flottes, épouse de Jacques Barbou, perd son mari

(1). Voy. Louis Guibert, *La famille limousine d'autrefois*, p. 60.

(2) Les contrats indiquent quelques noms de notaire que l'on connaissait déjà par les Livres de raisons publiés. Nous relevons ceux de : Martin, 1608; Albert Montaudon et Boulesteix, 1608; Albin, 1686; Noailher, 1647; Lorcornet, 1650; Belut, 1736, 1742; Estienne, 1741; Bardi, 1745, 1753; d'Auriac, 1750.

en 1605. Elle avait cinq enfants, un garçon et quatre filles. Elle administre seule la maison jusqu'en 1621 et dans cet intervalle elle marie tous ses enfants ;

Péronne Guibert, épouse d'Antoine Barbou, perd son mari en 1652 : elle gère la maison jusqu'en 1658 avec son fils Martial, qui était majeur depuis 1648 ;

Catherine Guitard, épouse de Martial Barbou, perd son mari en 1680 et elle se trouve à la tête de la maison jusqu'en 1686, bien que Pierre, l'aîné de ses fils, soit majeur depuis 1678.

Jeanne Mailhard, qui perdit son mari Pierre Barbou en 1714, administre la maison jusqu'en 1717 : « C'était une femme forte, » pleine de charité et d'une grande conduite, à laquelle ses successeurs sont redevables en bonne partie de leur prospérité », nous dit la 2^e généalogie.

Valérie Farne perdit son mari Jean II en 1736 ; elle avait eu onze enfants dont dix étaient vivants à la mort de leur père. Elle administra seule la maison jusqu'en 1750, date où elle céda l'imprimerie à Martial son sixième fils. Elle s'aida beaucoup des conseils de son fils aîné Jean-Baptiste, de la Société de Jésus.

Les mentions de décès sont presque toujours accompagnées d'une pensée pieuse et élevée. « Que Dieu l'absolve ! » écrit Jeannette des Flottes en relatant la mort de son beau père, de sa belle-mère et de son mari. « Que Dieu ait son âme en son saint Paradis ! » écrit Pierre Barbou en consignant la mort de son beau-frère, Martial Lafosse.

Dans les 1^{re} et 2^e généalogies, les mentions de décès sont de véritables oraisons funèbres, dans lesquelles les auteurs rappellent les qualités et les bonnes actions des défunts.

Le premier décès inscrit sur le Livre est celui d'Anne Barbou, fille aînée de Hugues (juillet 1569), bientôt suivi par celui d'Isaac Arnoullet, jeune fils de Denise Barbou et de Balthazar Arnoullet, imprimeur à Lyon, que son oncle Hugues avait amené à Limoges. On sait qu'il était autrefois dans les habitudes de dépayser les enfants et de les envoyer dans la famille d'un correspondant pour continuer leurs études ou se former au commerce (1). Mais il semble qu'un autre sentiment fait agir les familles qui envoient leurs enfants chez un de leurs membres habitant au loin. Les enfants servaient de trait d'union entre ceux que les nécessités des affaires ou les obligations de la famille forçaient de s'expatrier. On reportait sur eux toute l'affection que l'on avait pour leurs parents absents. De leur côté, les enfants, mieux garantis contre les faiblesses ou les gâteries du père et de la mère, devenaient plus soumis et plus respectueux, et leur affection pour leurs auteurs

(1) JUGE, *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années*, 2^e éd. — Limoges, Bargeas, 1817, in-8.

s'augmentait par la distance qui les en séparait. Nous aurons l'occasion de reparler de l'éloignement des enfants au sujet de Jean Barbou, de Paris, qui pendant la première moitié du XVIII^e siècle reçut chez lui ses frères et ses neveux, pour les faire élever et leur apprendre la librairie.

La famille n'a pas encore ses tombeaux en 1601, date du décès de Jeanne Barbou, et cette pensée devait préoccuper Hugues Barbou, car le Livre nous dit que quatre jours avant de tomber malade, et il est resté quatre ans alité, il a fait « mettre et acheter la pierre du tombeau, qui lui revenait à dix livres ». C'est là que sauf de rares exceptions seront enterrés les membres de la famille, jusqu'au jour où Pierre Barbou héritera de son oncle Grégoire Guitard, dont la famille possédait un caveau dans l'église de Saint-Michel-des-Lions (1713) (1). A partir de 1720, les Barbou appartiennent à la paroisse de Saint-Pierre-du-Queyroix et ils possèdent un caveau dans cette église, celui des Guérin, placé devant la chapelle du Crucifix, qu'ils ont acheté en même temps que la maison de la rue Manigne. Quelques-uns des membres de la famille furent enterrés, à partir de 1750 dans la chapelle des seigneurs de Monimes, située dans l'église de Bessines.

Le *Livre de raison* fournit sur les testaments des documents qui viennent corroborer ceux si précieux que M. Louis Guibert a mis en lumière dans son étude sur *La Famille timousine d'autrefois*.

D'abord on y voit que le père de famille testait toujours, voulant se mettre en règle avec le monde avant de le quitter. On y voit aussi, qu'imbu de l'esprit de la Coutume du Château, c'est moins l'intérêt de tel ou tel enfant qu'il envisage, que « la famille dans son existence, dans sa continuité et dans son avenir ». « La famille, nous dit M. Guibert, était considérée comme la molécule sociale par excellence, comme l'unité constitutive de l'agglomération communale. C'était elle, et non l'individu, que les institutions s'attachaient à favoriser et dont elles cherchaient à sauvegarder les biens par la coutume du retrait lignager et par quelques autres usages analogues. »

Une chose frappe surtout dans l'organisation de la famille qui nous occupe, c'est la précaution que prend le père de famille d'assurer à son épouse, après sa mort, une place égale à la sienne.

« Alors même qu'elle n'est pas héritière, dit M. Guibert, le chef de

(1) Les pères parents de la famille avaient un tombeau réservé dans l'église de Saint-Michel-des-Lions, devant l'autel Saint-Joseph.

famille ordonne souvent dans son testament qu'elle conserve l'administration des biens et qu'elle demeure dame et maîtresse au foyer... Au xvi^e siècle, quand le père de famille, ses legs acquittés, fait deux parts égales de sa fortune, il dispose presque toujours de l'une d'elles en faveur de sa femme. L'iniquité criante de l'application stricte du régime dotal et de la dévolution au mari de tous les gains, avait fini par révolter la conscience de nos pères, et le testament corrigeait la rigueur excessive de la Coutume en restituant à la veuve les bénéfices d'une véritable société de communauté. (1) »

Nous avons indiqué plus haut la conduite admirable dont les veuves des Barbou avaient fait preuve après la mort de leur mari. Ceux-ci n'avaient pas été sans apprécier, pendant leur vie, les hautes qualités de leur digne compagne. Si le Livre de raison ne nous dit rien des dispositions testamentaires en faveur de Jeanne des Flottes, Péronne Guibert et Catherine Guitard, veuves de Jacques, Antoine et Martial Barbou, qui ont cependant géré seules l'imprimerie pendant un certain temps, bien que leur fils aîné soit majeur, il nous éclaire sur le sort réservé à Jeanne Mailhard et à Valérie Farne (2), veuves de Pierre et Jean Barbou, l'une et l'autre héritière pour moitié avec l'un des fils. Jean Barbou, fils aîné de Valérie Farne, choisit sa mère comme héritière universelle de ses biens (3).

D'après la Coutume, le père n'avait pas le droit de disposer de son bien en faveur des étrangers. « La conservation de la fortune dans la famille, dit M. Guibert (4), était assurée par le retrait lignager, droit de préemption accordé aux plus proches parents. L'exercice de ce droit était entouré à Limoges de garanties particulières. Non seulement la Coutume le proclamait et lui donnait le pas sur le retrait féodal, mais elle obligeait le vendeur à mettre ses proches en demeure de profiter, si bon leur semblait, du privilège qui leur était acquis ; et ceux-ci, au lieu d'avoir un simple délai de quarante jours, comme c'était le cas presque partout, avaient la faculté d'user de leur droit pendant un an et un jour. »

Charles de La Nouaille étant mort sans enfants, c'est son plus

(1) Louis GUIBERT, *La famille limousine d'autrefois*, p. 20 et 44.

(2) Le testament de Jean Barbou, conseiller du roi, greffier en chef de l'élection de Limoges, est du 29 janvier 1736, reçu Belut, notaire royal, contrôlé et insinué le 13 juin suivant par Baresge. ?

(3) Le testament de Jean III Barbou, seigneur de Monimes et Bessines, officier de la grande fauconnerie du roi, est du 18 avril 1742, reçu Belut, notaire royal, contrôlé et insinué, le 28 juin suivant par Baresge.

(4) Louis GUIBERT, *La famille limousine d'autrefois*, p. 33.

proche parent, son oncle maternel Jean Biais, élu pour le roi, qui avait hérité de tous ses biens. Sa veuve avait dû recevoir le remboursement de sa dot, mais le fonds d'imprimerie et de librairie était devenu la propriété de la famille de son mari. Aussi Hugues Barbou, en se mariant avec la veuve de Charles de La Nouaille, dut-il racheter ce fonds (1).

L'esprit de la coutume se retrouve aussi bien caractérisé dans les arrangements que Valérie Farne, épouse de Jean Barbou, prend avec ses enfants en 1753 : après la mort de ses deux fils aînés, c'était François, le troisième, qui devenait chef de famille; mais celui-ci ayant déclaré qu'il ne se marierait pas, il perdit sa qualité d'aîné au profit du quatrième fils, Léonard. En mariant ce dernier, sa mère lui constitua en dot la terre de Chasseneuil, sans réserves, et la terre de Monimes avec les réserves suivantes : 1° 5,000 l. sur tous les blés qui se trouveront dans les greniers de Monisme au moment du contrat ; 2° 200 setiers de blé mesure de Limoges à lui livrer chaque année ; 3° tous les arrérages dus sur la terre de Monisme. Valérie Farne se réservait aussi de reprendre Monisme dans le cas où son fils mourrait sans enfants avant elle, et, s'il laissait des enfants, c'est elle qui devait désigner dans son testament celui qui lui succéderait, dans le cas où celui désigné auparavant n'aurait pas atteint l'âge de vingt-cinq ans ou bien ne se serait pas marié avant cet âge.

Le père et la mère ne partageaient pas également leurs biens entre leurs enfants; ils attribuaient des avantages à tel ou tel d'entre eux et ce n'était pas toujours l'aîné qui en bénéficiait.

On a vu plus haut que les quatre filles de Jacques Barbou n'avaient pas reçu la même dot; mais l'écart n'était pas très considérable.

Lorsque Jean-Benoît, fils cadet de Pierre Barbou, alla fonder à Paris cette librairie qui devait jeter tant d'éclat sur la famille (1704), il reçut en marchandises et en espèces 36,000 livres. Sa mère, Jeanne Maillard, ajouta en sous main une somme de 10,000 livres. Aucun de ses frères ou sœurs ne reçut une somme aussi forte.

Les parts des enfants de Jean II Barbou paraissent bien dispropor-

(1) La famille de La Nouaille est originaire de Saint-Léonard. C'est elle qui a fourni le deuxième imprimeur-libraire de Limoges en 1504. Elle est représentée actuellement par M. Joseph de La Nouaille de La Chèze, sous-intendant militaire en retraite, M. Edouard de La Nouaille de La Chèze, médecin-major en retraite et M^{me} Léontine de La Nouaille de La Chèze, propriétaire de La Chèze, dont le petit-fils est M. Prosper Barbou des Courières.

portionnées : Jean l'aîné eut, en 1736, Monimes, estimé 200,000 l. mais il n'en jouit pas longtemps, car il mourut en 1742; — François dit de Chasseneuil reçut de 20 à 25,000 livres plus une pension viagère de 200 l.; — en 1753 Léonard, par suite du décès de ses deux aînés (Jean et Louis-Jean) et du célibat de François, devint le chef de la famille, il reçut Monimes et Chasseneuil, comme on l'a vu plus haut; — Joseph dit des Manieux, qui était imprimeur-libraire à Paris, reçut 25,000 livres. Martial, qui prit l'imprimerie de Limoges, reçut pour cette raison, en 1750, le fonds de commerce d'imprimerie et de librairie, le fief des Courières et 35,000 livres à prendre par avance d'hoirie; — Marie, épouse de Melchior de Carbonnières, eut en dot 36,000 livres. Françoise, mariée à Dalesme de Rigoulène, reçut en dot 28,000 livres et la métairie de Poulénat; Antoine, dit de Champour, qui était employé chez son frère Joseph à Paris, 25,000 livres; — Gabriel, capitaine au régiment d'Artois-infanterie, dont le fils devint plus tard général, reçut une rente viagère de 400 livres, plus les maisons de la rue des Combes et de la rue du Saint-Esprit. Ce partage montre que la fortune de la famille était considérable.

Le Livre de raison nous donne quelques renseignements sur les diverses acquisitions des Barbou; ces acquisitions furent très importantes au XVIII^e siècle.

La première maison achetée est celle de Pierre Guibert, à l'angle de la rue Ferrerie et de la place Saint-Michel, dans laquelle l'imprimerie fut installée jusqu'en 1718. Cette maison devait avoir l'apparence de celles décrites dans plusieurs testaments : deux étages surmontant un rez-de-chaussée divisé par deux arceaux sur la façade; par derrière, une arrière boutique servant de cuisine et prenant jour sur une cour. En entrant dans cette maison, en 1586, Hugues Barbou nous apprend qu'il fit exécuter les réparations suivantes : l'escalier en vis pour monter aux étages supérieurs, la reprise des fondations de la muraille, le carrelage de toutes les chambres, le pavage du *peyrat* ou petite cour derrière l'immeuble et enfin la construction des *privés*; tout cela lui coûta mille et vingt-cinq écus, qui, ajoutés au prix d'achat de mille et trente-trois écus un tiers, firent que la maison lui revenait à deux mille et cinquante-huit écus un tiers.

La même année Hugues Barbou acheta une vigne à Jean Le Moyne l'aîné, libraire, moyennant la somme de cinquante-six écus deux tiers.

Nous ne voyons plus de traces d'acquisitions jusqu'en

1708, époque où Pierre Barbou achète les Courières (1).

D'après le « Répertoire général des titres établissant la propriété du lieu et fief des Courières », voici comment la propriété est entrée dans la famille (2) :

« Jean Benoit, époux de Catherine, fille d'Antoine Barbou, mourut chargé de dettes, pour le paiement desquelles ses biens furent saisis réellement, d'abord par M. Moulinier de Puymaux, ensuite par Pierre Barbou, neveu de Catherine, poursuivant et subrogé à divers créanciers. Le fief fut adjugé en 1706 à Gabriel Blondeau pour la somme de 19,200 livres, sur laquelle ladite Catherine, veuve de Jean Benoit, fut colloquée pour 8,000 livres provenant de sa dot. Mais Gabriel Blondeau ayant emprunté les 19,200 livres à Pierre Barbou, celui-là, pour s'en libérer, lui délaissa les biens adjugés. »

En 1764, Valérie Farne, veuve de Jean Barbou, laissa par testament le fief des Courières, évalué à 25,000 livres, à son sixième fils, Martial, qui devint le chef de la branche des Courières. Celui-ci y installa une fabrique de papier de 1771 à 1774.

Pendant son séjour à Limoges, Turgot avait loué la propriété des Courières et c'est là qu'il venait se reposer pendant la belle saison.

Outre les Courières, Pierre Barbou possédait une maison en face du Collège, dans la rue de ce nom, et la métairie de Tralus, dite de Poulénat (4), paroisse d'Eyjeaux. Vers 1710, il recueillit l'héritage de son beau-frère Grégoire Guillard, qui lui laissa, avec le caveau de sa famille à Saint-Michel-des-Lions, une maison joignant à la Monnaie et la métairie de Laseaux (5), paroisse de Saint-Jouvent.

Jean Barbou, troisième fils de Pierre, acheta d'abord en 1718 de Moulinier de Beauvais, qui la tenait lui-même des de Marzac et des

(1) Le domaine des Courières, situé à 4 k. O. de Limoges, entre cette ville et Isle, appartenait aux Benoit bien avant 1311. A cette date, par suite d'un partage de famille, il passa entre les mains d'Etienne Benoit dont M. Louis Guibert a publié le Livre de raison. (Voy. Louis Guibert, le *Livre de raison d'Etienne Benoit*, 1426. (Limoges, imp. Chapoulaud frères, 1882, in-8°.)

(2) Les titres et les registres appartiennent à M. Prosper Barbou des Courières.

Nous donnons à l'Appendice une copie de l'un des hommages liges pour le fief des Courières, « relevant du roi à cause de son vicomté de Limoges ».

(4) Poulénat, hameau, commune d'Eyjeaux, cant. de Pierrebuffière, arr. de Limoges, situé à l'extrémité O, sur la route de Boisseuil à St-Léonard.

(5) Laseaud, hameau, commune de Saint-Jouvent, cant. de Nieul, arr. de Limoges, situé au S, sur la rive gauche du ruisseau de Fontbesse.

Guérin, la maison de la rue Bas-Manigne, en face de l'Oratoire où l'imprimerie fut installée jusqu'en 1791. Dans cette acquisition était compris le caveau des Guérin, placé devant la chapelle du Crucifix à Saint-Pierre-du-Queyroix. Vinrent ensuite le domaine de Beaupeyrat (1), près Limoges, appartenant au sieur Pinot, qu'il paya 12,000 livres, la métairie du Petit-Got (2), paroisse de Saint-Jouvent, qui lui coûta 8,000 livres, celle de La Valette (3), même paroisse, appartenant à M^{lle} Michel, 4,000 livres, et enfin les seigneuries et liefs de Monimes, Bessines et partie des Muraulx (4). On se rendra mieux compte de l'importance de cette dernière acquisition, par l'« Hommage, aveu et denombrement rendu à Monseigneur Jean-Gilles du Coëtlosquet, évêque de Limoges, comme seigneur suzerain des seigneuries de Monimes, Bessines et les Muraulx, par dame Valérie Farne de Barbou Descourières, en 1750 », que nous donnons à l'appendice.

Dès avant le xiv^e siècle, la terre de Monimes était la propriété de la famille de Razès. Après la mort de Léonard de Razès, en 1555, cette terre passa en diverses mains; en 1714, elle appartenait à M^{me} Marie Martin, épouse du marquis de Béthune-Chabri et séparée de biens d'avec son mari (5).

C'est à cette dernière que Jean-Benoit Barbou, libraire à Paris, acheta la seigneurie de Monimes pour le compte de son frère Jean, de Limoges, par contrat du 28 août 1734, Laidiguive l'ainé, notaire, moyennant la somme de 120,000 livres, payable par 10,000 livres de rente viagère, aux quatre quartiers de l'an, plus 6,000 livres de pôt de vin. Jean-Benoit eut à déployer une grande habileté dans les négociations parce que M. de La Guérinière, abbé de Grandmont, voulait la faire acheter par une personne qu'il avait en vue. Jean Barbou de Limoges avait donné sa procuration à Nicolas de Burg, libraire de Paris, ami de son frère et demeurant comme lui rue Saint-Jacques. Le P. Barbou, jésuite, son aîné, s'occupa de recueillir les titres et de les mettre en ordre et aida le nouveau seigneur dans les réparations des bâtiments qui étaient fort délabrés. La marquise de Béthune étant morte deux ans et trois mois après l'acquisition, Jean

(1) Beaupeyrat, l'un des quartiers actuels de Limoges, au sud.

(2) Petit-Got, hameau, commune de Saint-Jouvent, cant. de Nieul, arr. de Limoges, situé au S, près du chemin de Saint-Jouvent à Limoges.

(3) La Valette, qui est indiqué dans la vente comme dépendant de la paroisse de Saint-Jouvent, ne figure plus sur les cartes.

(4) Monimes et Les Muraux, hameaux situés commune et canton de Bessines.

(5) Voy. *Nobiliaire du Limousin*, IV, 11.

Barbou n'eut à lui payer sa pension que jusqu'à concurrence de trente-cinq mille livres. Monimes valait 160,000 livres; on voit que la famille fit une très brillante affaire.

En 1741, Valérie Farne, femme de Jean II Barbou, acheta avec son fils aîné Jean, aux héritiers de M. Picon des Leszes, la seigneurie de Chasseneuil (1), paroisse de Saint-Symphorien, au prix de 20,000 livres. Le 13 mars 1743, elle acheta à Jacques Chaud, seigneur de Lenet, moyennant le prix de 2,800 livres et 48 livres d'épingles, la seigneurie de Boisdumont (2), paroisse de Bessines. Elle hérita en 1764 du fief de Chamboursac (3), paroisse de Couzeix, qui appartenait à M^{me} Dubois; mais elle dut la vendre presque aussitôt.

La date de 1750, marque l'apogée de la fortune de la famille Barbou. Valérie Farne, dans son projet de testament, donne ainsi l'« Etat général de ses biens » :

1 ^o Immeubles : Monimes.....	160,000	
Chasseneuil.....	30,000	
Les Courières.....	25,000	
Poulénat.....	10,000	
Lascaux.....	9,000	
La Valette.....	4,000	
Petit-Got.....	7,000	
Beaupeyrat.....	10,000	
Moulin d'Isle.....	5,000	
Maison de l'Oratoire (4) ..	1,400	
— du Saint-Esprit. ...	200	
— de Manigne.....	7,000	
— de la Monnaie (5)..	800	
	<u>269,400</u>	ci 269,000 l.
2 ^o Charges : Greffier de l'Élection.....	25,000	
Trésorier des Ponts et chaussées. ..	14,000	
	<u>39,000</u>	ci 39,000 l.
<i>A reporter.....</i>		308,000 l.

(1) Chasseneuil, hameau, commune de Saint-Symphorien, canton de Nantiat, arrond. de Bellac, à l'E., près du chemin de Saint-Symphorien à Saint-Pardoux.

(2) Boisdumont, hameau, commune et canton de Bessines.

(3) Chamboursac, hameau, commune de Couzeix, canton de Limoges-Nord, au N., sur le bord de la route nationale n^o 147, de Limoges à Saumur.

(4) Le projet de testament de Valérie Farne place cette maison « rue des Pères de l'Oratoire ou du Bas-Manigne et qui perce à la rue des Claveliers ».

(5) *Ibid.* « Maison attenant à la Monnaie où sont les greffes de Limoges avec l'emplacement et démolitions attenantes qui sont sur la rue de la Fontaine du Chevalet. »

	<i>Report</i>	308,000 l.
3° Biens meubles : Maison de Manigne, meubles, argenterie, etc....	10,000	
Imprimerie, papiers en magasin, boutique, livres, etc.....	100,000	
Dettes actives, effets, argent, environ.....	50,000	
	<u>160,000</u> ci	<u>160,000 l.</u>

Total général..... 468,400 l.

dont la moitié revenant aux légataires est de..... 234,200 l.

Ces légataires sont ses huit enfants dont les noms suivent : Chasseneuil [François 1719 + 1753], Beaupeyrat [Léonard 1722 + 1782], des Manieux [Joseph-Gérard 1723 + 1783], La Valette [Martial 1726 + 1787], Des Courières [Gabriel 1733 + 179...] La St Denis [Marie, épouse de Melchior de Carbonnière, 1727 + 179...], La Rigoulène [Françoise, épouse de Dalesme de Rigoulène 1731 + 179...], Champour [Antoine 1729 + 1753], auxquels elle attribue 28,000 l. à chacun, ce qui fait... 224,000 l.

Il reste donc encore à partager la différence... 10,200 l.

Revenus des biens :

1° Immeubles en fonds : Monimes.....	6,000	
Chasseneuil.....	1,200	
Les Courières.....	700	
Poulénat.....	400	
Lascaux.....	400	
La Valette.....	150	
Petit-Got.....	300	
Beaupeyrat.....	400	
Moulin d'Isle.....	250	
Maison de l'Oratoire....	60	
— du Saint-Esprit..	25	
— de la Monnaie...	100	
— de Manigne en épargne..	250	
	<u>10,233</u> ci	<u>10,233 l.</u>
2° Charges : Greffier de l'élection.....	500	
Trésorier des Ponts et chaussées.	1,000	
	<u>1,500</u> ci	<u>1,500 l.</u>
<i>A reporter</i>		<u>11,735 l.</u>

	<i>Report</i>	11,735 l.
3° Biens meubles : Imprimerie.....	4,000	
Effets.....	3,000	
	<hr/>	
	7.000	ci 7,000 l.
	<hr/>	
Total.....		18,735 l.

Charges sur les dits revenus :

A Chasseneuil (François), pension.....	200	
A N. N. (probablement Gabriel des Courières)...	200	
Nourritures de domestiques à Monimes.....	700	
— — ici (Limoges).....	300	
Gages à ceux de Monimes, 5 à 40 l.....	200	
— au receveur.....	150	
— à trois servantes et un valet ici (Limoges) à 40 l..	160	
— à un valet à Beaupeyrat à 40 l.....	40	
Réparations partout.....	600	
Entretien de toute la famille.....	4,000	
Impositions, capitation, dixme, tailles.....	1,000	
Faux frais de justice, maladies, lettres, ustensiles et voyages	1,000	
	<hr/>	
Total.....	8,530	ci 8,530 l.
	<hr/>	
Différence.....		10,205 l.

Après la mort de Valérie Farne, la famille se divise les propriétés : la branche aînée, dite de Monimes, conserve toutes celles situées dans les paroisses de Bessines, Saint-Pardoux, Razès, Saint-Symphorien, Eyjeaux et Saint-Jouvent, et la branche cadette, dite des Courières, celles situées dans les paroisses de Limoges (en partie) et Isle.

Nous allons assister maintenant aux ventes successives du patrimoine de la famille.

Dès 1774, Léonard Barbou de Monimes vend ses trois domaines de la paroisse de Saint-Jouvent : Lascaux, La Valette et le Petit-Got.

En 1788, son fils aîné Joseph-Martial-Hugues, qui avait été élevé à Paris chez son oncle Joseph-Gérard, libraire, dont il avait hérité, n'habitant plus le Limousin depuis longtemps et ne voulant pas y revenir, vendit à la veuve de Jean-Baptiste Dorat de Douhet, écuyer, seigneur de Faugeras et du Carrier, et à son fils, les terres, fiefs et seigneuries nobles de Monisme et Bessines, de Chasseneuil, de Boisduumont, de Couse et du Mureau, mouvant et relevant en suzeraineté de l'évêché de Limoges, sous le devoir simple de l'hommage lige, moyennant la somme de trois cent soixante mille livres, en principal et huit mille livres de pot de vin. — Il vendit aussi la même année à M. Navières du Treuil, négociant, la maison paternelle de

la rue de la Manigne, où se trouvait l'imprimerie, dirigée alors par son cousin germain Léonard des Courières. Au moment de la Révolution la branche de Monimes ne possédait plus rien dans le Limousin, qu'elle avait abandonné pour habiter Paris.

Il convient peut-être de noter l'une des grosses préoccupations de la famille de 1766 à 1820, date de la mort de Léonard Barbou des Courières, le dernier dont nous ayons à parler comme imprimeur : les procès.

Les Barbou n'avaient pas l'humeur processive ; mais ils tenaient à faire respecter leurs droits. Nous ne les voyons pas non plus excités par les incidents de leurs procès, ils se défendent simplement, dignement, et obtiennent presque toujours gain de cause.

Le premier procès dont le Livre de raison fait mention est celui de Hugues Barbou contre son confrère Michel Le Moyne, imprimeur-libraire, en 1598. Quel en était le motif ? S'agissait-il de la librairie comme le disent les deux généalogies ? nous n'en savons rien. Mais il fallait que l'affaire fût grave pour qu'elle eût obligé Jacques Barbou, fils de Hugues, à se rendre à Paris en juin 1598. Ce procès ne fut terminé qu'en 1599 et Le Moyne fut condamné à payer la somme de 201 l. 30 s. 6 d., plus les dépens.

Il faut nous transporter ensuite à l'année 1686, pour trouver dans le Livre de raison la trace d'un second procès, celui-ci encore avec un imprimeur, François Charbounier dit Pachi. D'après une pièce des Archives départementales (1), ce procès était pendant dès avant le 12 février 1667. Il était occasionné par le traité pour l'impression des classiques des Jésuites et il se termina par une transaction, après avoir duré vingt ans. Nous y reviendrons plus loin au chapitre des Barbou de Limoges.

(1) Arch. de la Haute-Vienne, série E. 6074 du classement provisoire.

Dans la même liasse se trouve : un rapport sur la liquidation des arrérages dus à Martial Barbou, par Jacques Martin, s^r du Rouveix (18 mai 1666) ; — une transaction intervenue le 10 décembre 1689 entre Jean David, bourgeois et marchand de Limoges, comme ayant droit par transport de Léonard Martin, sieur de la Croix-Verte, et Pierre Barbou, propriétaire de la terre de Joussonnie, paroisse de Janailhac ; — et un contrat passé entre Pierre Barbou et Jean Barny, conseiller du roi, juge magistrat au présidial de Limoges, toujours pour des arrérages de rente (30 juillet 1708).

Les archives de la Haute-Vienne possèdent encore dans la série H, commanderies de Morterolles et de La Bussière-Rapy, quelques pièces du xviii^e siècle où l'on retrouve le nom des Barbou (Note de M. Poyet).

Les autres procès que la famille eut à soutenir par la suite eurent pour cause ses acquisitions. Il n'y a pas de médailles sans revers.

Elle faillit d'abord avoir un procès en 1732 pour les droits de francs-fiefs sur les Courières qu'elle trouvait exagérés.

Puis une autre avec Jean-Baptiste Vidaud, seigneur d'Envaud, garde du corps du Roi, compagnie de Villeroy, qui prétendait avoir des droits sur « le paysseix de las Beyjeas » au bord de l'Aurence. Commencé en 1714, ce procès ne se termina que vers 1769, date d'un arpentement du fief des Courières et des bornages pour la division des tenues voisines. Nous voyons, en effet, dans un arrangement intervenu entre Léonard et Martial Barbou (le 1^{er} juin 1765), que le premier se désiste en faveur de son frère de tous les droits qu'il pouvait avoir sur le pré en litige, mais qu'aussi il se déchargeait sur lui des conséquences du procès avec Vidaud d'Envaud, lui promettant seulement de presser les arbitres de rendre leur décision. C'est que les parties avaient toutes les deux une haute situation et qu'elles faisaient agir leurs amis.

Le procès qui eut le plus de retentissement dans la famille fut celui qui lui fut intenté en 1739 par M. de La Guérinière, abbé de Grandmont, et par l'archiprêtre de Bessines, copropriétaires de la grande dime de Bessines avec le seigneur de Monimes.

L'abbé de Grammont et le curé de Bessines disaient avoir des droits sur la dime des métairies de Chezbejas et Chastaignol, paroisse de Saint-Pardoux, et Jean Barbou prétendait au contraire que la dime sur ces deux métairies, situées en dehors du territoire de la paroisse de Bessines, lui appartenait entièrement.

Nous possédons les nombreux mémoires que les deux parties firent imprimer à cette occasion. Ceux de l'abbé de Grandmont sont écrits avec un certain ton de persiflage à l'endroit de Jean Barbou, qu'ils appellent tantôt le *nouveau marquis de Monimes*, tantôt le *sieur Barbou*. Ceux de Jean Barbou, de format in-folio, sur papier de luxe, sortent des presses de la veuve de Joseph Barbou, rue Saint-Jacques, *Aux Cigognes*, à Paris (1). Leur ton est plus digne. Les faits sont exposés très clairement et sont toujours appuyés de documents datés.

Barbou gagna son procès, comme la preuve nous en est fournie par l'hommage et dénombrement rendu à l'évêque en 1750 et par une pièce non datée, écrite après 1753, d'après laquelle Jean Barbou aurait, par acte du 18 mai 1745 reçu par d'Auriac, notaire royal à Limoges, transigé avec le chapitre de Saint-Étienne, pour la dimerie

(1) Le papier porte comme filigrane, d'un côté une grappe de raisin et de l'autre : I. DUTEIL | MARCHE | FIN.

des villages de Châtenet-Colomb, Chataignol et Chezbejas, moyennant une redevance de trente-six setiers de blé seigle, mesure du chapitre de ladite église, afin que les trois villages ci-dessus appartiennent en toute propriété à la seigneurie de Monimes.

Jean III Barbou et Valérie Farne, sa mère, avaient acheté conjointement avec M. Dupin, secrétaire de M. de Tourny, intendant, le 20 mai 1740, aux héritiers Picon des Lezes, les propriétés des Lezes, Puypichot et Chasseneuil, paroisse de Saint-Symphorien. C'est cette dernière propriété qui était échue à Jean Barbou. Mais les héritiers de M^{me} Rachel d'Andrezel, veuve de Picon des Lezes, les nommés Brodeaux de Rethel-Mazarin, prétendirent qu'ils étaient seuls habiles à lui succéder et voulurent faire casser la vente. Il y eut un procès qui fut jugé devant le Parlement de Paris en septembre et octobre 1747, à la suite duquel les héritiers Picon des Lezes succombèrent et furent condamnés aux dépens. On croyait l'affaire terminée lorsqu'elle recommença en mai 1770. Léonard Barbou et Dupin furent obligés de se rendre à Paris et transigèrent avec les syndics et directeurs des droits des créanciers d'Andrezel le 2 août de cette année.

En décembre 1745, nouveau procès. Léonard Barbou avait acheté à M^{lle} Vigier, veuve du sieur Brandi des Combes de Laurière, un second tiers de la seigneurie des Muraults, paroisse de Besines, dont Berry de Razès, son juge de Monimes, eut la malhonnêteté de prendre les droits de prélation. Celui-ci étant mort, l'affaire avec les mineurs se plaida à la cour d'appel de Ségur en 1747. Enfin le petit fils de Berry céda les droits de prélation à leur légitime propriétaire.

A ces procès il faudrait ajouter celui qui eut lieu de 1771 à 1774 entre Martial Barbou des Courières, d'une part, et Faulte et Grellet frères (1), d'autre part, au sujet de l'établissement du canal destiné à amener les eaux de l'Aurence du Moulin-Blanc à la fabrique de papier des Courières, que Martial Barbou venait de faire construire. Nous y reviendrons au chapitre des Barbou de Limoges.

Nous avons terminé l'exposé de ce qui ressort du Livre de raison, des généalogies et des autres papiers des Barbou. Si cette famille nous apparaît fortement constituée ; si ses membres sont laborieux, intelligents, animés du meilleur esprit, est-ce à dire qu'il n'y eut pas parmi eux quelques brebis égarées, quelques enfants prodiges ? Quelle est la famille où il ne s'en rencontre pas,

(1) Les frères Grellet, directeurs de la nouvelle manufacture de porcelaine, avaient affermé le Moulin-Blanc en 1771 pour préparer la pâte à porcelaine.

surtout lorsqu'on l'étudie pendant une longue période. Pour ne citer qu'un exemple, nous n'aurons qu'à consulter le testament de Valérie Farne, femme de Jean II, et celui de Jean-Benoit, son beau-frère. François, dit de Chasseneuil, nous apparaît comme un paresseux et un libertin. A peine majeur, il avait réclamé à sa mère ce qui lui était dû sur l'héritage de son père et de ses deux frères aînés (1740). Lorsque sa mère lui demanda s'il voulait faire quelque chose et se marier, il répondit négativement. Il avait cependant des goûts artistiques, car nous avons trouvé dans les papiers avec la signature : *Chasseneuil fecit*, un portrait à la sanguine et un paysage, qui indiquent un certain talent.

On ne sera donc pas étonné que Valérie Farne, qui donne à chacun de ses enfants une légitime de 28,000 ll., ne laisse à François qu'une pension viagère de 200 ll., payable par moitié de six mois en six mois et qu'elle « ordonne que son héritier ne puisse, sous « *quelque prétexte que ce soit*, lui en amortir jamais le capital ni « en tout ni en partie, à peine, s'il contrevenait à sa volonté, d'être « tenu de lui continuer sa vie durant la même pension ». L'oncle Jean-Benoit, qui lègue 4,000 ll. à chacun des frères et sœurs de François, donne à celui-ci « une pension viagère et alimentaire de « 500 ll., sans que ladite pension puisse être saisie par ses créan- « ciers, ni par lui aliénée, ni les arrérages transportés par antici- « pation, le testateur voulant qu'elle soit appliquée à ses ali- « ments. Le légataire universel aura cependant la faculté, quand « bon lui semblera, d'éteindre la rente viagère en payant à Fran- « çois, pour le prix de l'extinction, la somme de 6,000 ll., au moyen « de quoi la dite pension et ses arrérages cesseront à toujours du « jour du remboursement ».

Les notes de M. Poyet témoignent de ses recherches pour parvenir à l'origine de la famille Barbou. Il avait essayé vainement de la rattacher aux Barbou de Hollande et on a pu voir dans le *Livre de raison* lui-même que, le 28 septembre 1771, Léonard Barbou de Monimes avait reçu une lettre d'un M. Barbou, banquier à Amsterdam, lui disant qu'il était de la famille des Barbou établis en Limousin. Quelle que fut sa réponse, elle ne dut pas être très explicite, car elle dut s'appuyer sur le Livre de raison qui était entre ses mains. La filiation devait se trouver dans le Livre de raison de Jean I Barbou, qui était resté à Lyon.

Charles Barbou, le premier qui se serait fixé comme commerçant à Amsterdam vers 1645 et y serait mort en 1696, était né à Paris en 1625 (1). Rien dans le Tableau généalogique n'indique

(1) Lettre de M. V. Bouton, l'un des éditeurs de « *Le Héraut d'armes* » (17 janvier 1893).

qu'un Barbou de Limoges se soit fixé à Paris à cette dernière date. Charles Barbou pourrait très bien descendre de Nicolas Barbou, l'imprimeur de Paris de 1530 à 1542, frère ou cousin germain de Jean Barbou de Lyon. Il faut du reste qu'il en soit ainsi pour que la tradition de parenté entre les familles de Paris et de Limoges se soit perpétuée jusqu'en 1771, et qu'elle ait motivée la lettre du banquier d'Amsterdam à Léonard Barbou de Monimes à Limoges. Le *Livre de raison* parle de voyages à Paris faits par le premier Barbou de Limoges (Hugues) et par son fils (Jacques) ; il se pourrait que tous deux aient entretenu des relations avec la famille de Nicolas Barbou (1).

M. Poyet, qui ne pouvait rattacher les Barbou de Limoges aux Babou de la Bourdaisière (2), pas plus qu'à une foule d'autres familles du même nom (3) ; s'était donné la peine de copier dans le dictionnaire de Trévoux (éd. 1752, p. 1362, col. 2), le mot BARBU, nom donné aux frères convers de divers ordres.

M. Poyet avait trouvé aussi dans les papiers de famille qu'on lui avait communiqués des notes plus ou moins exactes émanant d'une officine de généalogies. Ces notes, demandées par MM. Henri et Charles Barbou des Courières, de 1850 à 1860, indiquent chez ceux-ci le désir de constituer l'histoire de leur famille. L'auteur de ces notes a recueilli tout ce qu'il a pu trouver sur ceux qui ont porté le nom de Barbou ; arrivé au xv^e siècle, il les a tout simplement rattachés au premier imprimeur de ce nom. Une généalogie dans de telles conditions est chose facile à faire, et la liste des Barbou eût pu être allongée encore, car nous devons à l'obligeance de M. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales, la communication d'autres personnages du nom de Barbou (4). Voici ces notes :

« BARBOU DES COURIÈRES et DES (*sic*) MONIMES, seigneurs des dits lieux, de Bessines, des Muraulx, de Chasseneuil, etc.

« La famille Barbou est fort ancienne, on trouve dès le xiii^e siècle

(1) Voy. au chapitre des Barbou, de Lyon, ce que nous disons de Nicolas Barbou.

(2) Voy. NADAUD, *Nobiliaire de la Généralité de Limoges*, édité par M. l'abbé A. Lecler, t. 1^{er}, 2^e éd. (1882), page 104. Les Babou de la Bourdaisière, originaires de Bourges, habitaient la Touraine.

(3) C'est par erreur que M. Alfred Leroux (*Inventaire des archives hospitalières de la Haute-Vienne*, B 1, D 1, E 1), écrit Barbou au lieu de Barbon le nom d'une famille du Dorat. Voy. AUBUGEOIS DE LA VILLE DU BOST, *Histoire du Dorat*.

(4) Citons entre autres : François Barbou, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1721 (Archives nat., E. 2027) ; — Gilles Barbou, receveur et payeur du prévôt des maréchaux de l'élection de Montfort en 1632 (*Ibid.*, P. 2360).

cle, Renaud Barbou, bailli de Rieu au Verdier, mentionné dans des lettres du 2 avril 1296, par lesquelles le roi Philippe donne quarante charretées de bois aux Frères prêcheurs. Il accuse réception de ces lettres et en délivre lui-même, en 1297, pour l'exécution de cette libéralité.

» Guillaume Barbou, élu par le roi, donne quittance à Richard Baron, receveur des aides, d'une somme de 40 sols, pour avoir vaqué deux jours avec son valet et trois chevaux pour le service du roi (*Ibidem*).

» Jean Barbou, receveur des terres des absents pour le roi, reçut des lettres de l'évêque d'Avranches pour payer la rançon de Bernardon Darmendaris le 6 août 1363 (*Ibidem*).

» La souche de la famille Barbou a formé plusieurs branches qui sont répandues en Limousin, en Hollande, en Normandie et dans l'Île-de-France. »

Suit une généalogie très incomplète, partant de Hugues Barbou et se terminant ainsi : Henri et Charles Barbou, imprimeurs, 1840.

On trouve à la suite cette mention :

« ARMES DES BARBOU : d'azur, à une main dextre de carnation, posée d'argent, mouvante d'un nuage de même du flanc senestre et tenant une palme et un épi d'or passés en sautoir. Pierre, comme cadet, fit enregistrer ses armes en 1698 et y ajouta un croissant d'or. (Bibliothèque impériale, registre original et authentique). »

Ce qui prouve le manque de précision de ces renseignements, c'est la façon dont la marque d'imprimeur des Barbou est décrite. Le croissant que Pierre (1657 † 1714), l'aîné des fils de Martial Barbou, et non le cadet, aurait ajouté à ses armes, remonte à Hugues Barbou (1538 † 1603), c'est-à-dire à plus de cent ans auparavant, comme on peut s'en assurer sur les ouvrages imprimés par ce dernier au XVI^e siècle.

Voici maintenant une autre note du même genre, émanant d'une source analogue, mais plus complète que la première :

« Le premier Barbou que nous rencontrons est Regnault Barbou, qui fut prévôt de Paris en 1270. Son fils Regnault Barbou l'aîné, bourgeois de condition, sollicita et obtint de Jean de Châtillon, comte de Blois et de Chartres, et de Pierre Couet, d'Alençon, la permission de fonder à ses frais, hors des murs de Chartres, un hôpital pour les pauvres aveugles (1291). La même année, Philippe-le-Bel confirma cette autorisation, en considération de la fidélité et du dévouement de Regnault Barbou pour le roi et les rois ses prédécesseurs. Le fondateur mourut en 1298.

» Son fils, Renault Barbou, bailli de Rouen, lui succéda comme maître administrateur de l'hôpital. Après lui vinrent : François Barbou; — en 1318, Sanger, époux de N. Barbou; — Pierre

Barbou; — enfin, en 1513, Jean des Moulins, à cause de N. Barbou, sa femme.

» L'article 19 du règlement de cet hôpital, dont nous ignorons la date est ainsi conçu : « *Un bourgeois de Chartres, de la lignée des Barbou, tant comme elle durera, sera maître et garde de la communauté.* »

» Cet hospice, dit alors des *Six-Vingts* et qui existe encore aujourd'hui à Saint-Brice, l'un des faubourgs de Chartres, fut fondé trente et un an après celui des *Quinze-Vingts*, qui dut son institution à saint Louis. Ces deux hôpitaux étaient les seuls consacrés en France au soulagement des aveugles.

» Vers l'an 1480, nous trouvons à Quimper-Corentin un fils de Pierre Barbou faisant partie de la municipalité de la ville.

» Son fils, Jean Barbou, vint en 1524 s'établir à Lyon, où il exerça l'art de l'imprimerie jusqu'en 1568, époque de sa mort... » (1).

Nous ne savons de qui M. Poyet tenait cette note, sur laquelle nous faisons toutes nos réserves en raison des nombreuses erreurs qu'elle contient. Pour ne parler que de Jean Barbou, elle le fait naître à Quimper-Corentin et mourir en 1568, alors que d'après le Livre de raison il naquit à Saussay près de Coutances en 1489 et mourut en 1543.

De tous ses ascendants, Hugues Barbou ne parle, dans le Livre de raison, que de son père et de sa mère. Cela tient à deux causes : son jeune âge (quatre ans) au moment où il perdit son père, et l'existence d'un Livre de raison tenu dans sa famille à Lyon, Livre auquel il renvoie. On sait donc peu de chose sur les membres de cette famille antérieurs à Jean Barbou, si ce n'est qu'ils devaient habiter la Normandie et Paris. On a vu plus haut qu'un Nicolas Barbou exerçait la profession d'imprimeur dans cette dernière ville, de 1530 à 1542, pendant que Jean Barbou imprimait à la même époque à Lyon. Ce qui nous fait supposer qu'un lien de parenté les unissait, c'est qu'ils étaient du même diocèse (*Constanciensis diocesis*).

L'un de nos plus savants bibliophiles, M. A. Claudin, avait bien voulu nous dire que dans ses recherches aux Archives départementales de Caen, il avait rencontré le nom de Barbou parmi ceux des étudiants à l'Université de cette ville, à la fin du xv^e siècle. Nous avons consulté le registre indiqué par lui et nous avons trouvé en effet, en 1488 et 1489, un *Nicolaus BARBOU Constanciensis diocesis* que l'on peut très bien identifier avec le Nicolas Barbou, imprimeur à Paris, de 1530 à 1542 (2). D'après cette mention, Nicolas Barbou serait plus âgé d'une quinzaine d'années que Jean.

(1) *Tablettes historiques*, t. III, p. 280, citées par l'abbé Nadaud.

(2) Archives départementales du Calvados, D. 89. *Pinax Rectoriarum Cado-mensis universitatis*, 1499-1510. Registre de 317 ff. — Ff. 218 v^o et 222, r^o.

Tout porte à croire que Jean Barbou a étudié lui aussi à l'Université de Caen, bien que nous n'ayons pas rencontré son nom sur le registre cité plus haut.

Mais comment Jean Barbou, de Saussay, était-il venu se fixer à Lyon dans le premier quart du xvi^e siècle ? Nous pensons qu'on peut se l'expliquer en s'appuyant sur le Livre de raison lui-même.

En quittant la Normandie, Jean Barbou dut se rendre à Paris. Il avait été précédé dans cette ville par Nicolas Barbou, son frère ou son cousin germain, comme nous l'avons déjà dit. Il rencontra dans la capitale plusieurs de ses compatriotes exerçant la profession d'imprimeurs-libraires, en particulier les Morin, de Rouen. Peut-être même fut-ce pour cette raison qu'il se fit imprimeur lui-même.

Il dût travailler chez un imprimeur du nom de Pierre Contier ou Cottier (1), qui avait épousé Guillaume ou Guillemine Rivoyre, originaire de Saint-Andéol-le-Château près de Lyon, dont il avait eu un fils, Dominique, imprimeur après lui. Ce fils fut tué dans une dispute avec des écoliers. Dans sa liste des imprimeurs de Paris, Lottin indique Dominique Cottier comme exerçant en 1530.

Lorsque Guillemine Rivoire, après la mort de Pierre Cottier, revint dans sa famille, Barbou la suivit, l'épousa et se fixa à Lyon.

Autrefois, comme aujourd'hui, les gens de la même province se fréquentaient, se soutenaient et s'alliaient volontiers entre eux. Jean Barbou, en accompagnant son nom, sur ses impressions, du qualificatif *le Normand*, n'avait d'autre but que d'appeler sur lui l'attention de ses compatriotes qui habitaient Lyon.

Il trouva dans cette ville, alors l'un des centres les plus importants pour les impressions, une autre colonie de Normands, dont quelques uns appartenaient à l'imprimerie, entre autres les de Harsy et les Morin (2). Jean Barbou maria sa fille Jacqueline à un Normand, le poète Guillaume Guérout (3), de Rouen, qui était peut-être son correcteur et qui publia, par la suite, plusieurs ouvrages chez son beau-frère, Balthazard Arnoullet, époux de Denise Barbou.

Jean Barbou dut venir à Lyon de 1520 à 1524. Sa présence dans cette ville nous est révélée en 1529, par une pièce des Archives communales de Lyon (4). Si le livre le plus ancien que nous con-

(1) Il se pourrait que ce Cottier soit originaire de Lyon, car on trouve des Cottier imprimeurs-libraires à Lyon à la fin du xvi^e siècle.

(2) De Harsy habitait une maison appartenant à Romain Morin, libraire, rue Mercière (Invent. somm. des Archives comm. de Lyon, t. II, CC, 24).

(3) Guillaume Guérout, de Rouen, figure sur la liste des étudiants à l'Université de Caen en 1507 (Archives départementales du Calvados, D. 89, f. 315, r^o).

(4) « Chartreau des dix deniers imposés à la commune de Lyon en

naissances de Jean Barbou ne remonte qu'à 1536, il est permis de croire qu'il imprimait longtemps auparavant. Il est donc difficile de préciser l'époque de son arrivée à Lyon et celle de son mariage. On constate seulement qu'au moment de sa mort, à la fin de 1543, il avait eu six enfants dont le plus jeune avait quatre ans et demie, et que ses trois filles aînées étaient mariées ; ce qui permet de supposer qu'il s'était marié lui-même vers 1520. Il avait alors trente ans.

Jean Barbou avait testé le 18 avril 1542 (1) faisant son fils Hugues, né en 1538, son héritier universel. Le Livre de raison nous apprend qu'il avait confié la direction de son imprimerie à son gendre, Balthasar Arnoullet (2), qui partageait les bénéfices avec sa belle-mère et son jeune beau-frère. Il est à croire que Balthasar Arnoullet, voulant rester seul en titre, dut prendre des arrangements avec les copropriétaires de l'imprimerie bien avant 1558, époque de la majorité de Hugues Barbou. C'est ce qui ressort de la disparition de la mention : *cum hæredes Jo. Barbous*, qui se lit sur les ouvrages sortis de ses presses de 1543 à 1548. Du reste, Balthasar Arnoullet eut pour successeur son fils François, d'après les bibliographes lyonnais.

Bien que le livre de raison soit muet sur ce point, les Barbou de Limoges continuèrent leurs relations avec leur famille et leurs amis de Lyon. Comme on l'a vu plus haut, Hugues avait amené à Limoges son neveu Isaac Arnoullet. Nous savons d'autre part, grâce à l'obligeance de M. Baudrier, qu'il empruntait de l'argent aux libraires Simon Garlier et Denys de Harsy vingt ans après avoir quitté Lyon (3). Ces relations se continuèrent jusqu'au xviii^e siècle, car nous verrons aux chapitres des Barbou de Limoges et de Paris, que, de 1707 à 1750, ceux-ci tiraient de Lyon de quelques-uns de leurs caractères et de leurs livres et qu'ils négociaient fortes valeurs sur différentes personnes de cette ville.

» l'année 1520 pour fournir au roi la somme de 24.000 livres tour-
 » nois qui était la part contributive de la ville de Lyon, pour sa rançon et
 » celle des princes retenus comme otages en Espagne : ... Maître Fran-
 » çois Fradin, imprimeur, 17 livres 8 sous 4 deniers, Jean Barbou dit
 » Normand, aussi maître-imprimeur. » Arch. comm. de Lyon, t. II, CC,
 126 et 143.

(1) Voir ci-dessus pages 127 et 128.

(2) Balthasard Arnoullet, fils d'Olivier Arnoullet, l'un des plus célèbres imprimeurs de Lyon, dont le père Jacques Arnoullet, originaire de Genève, avait créé une imprimerie à Lyon vers 1400. (Voir Arch. comm. de Lyon, CC. 953).

(3) « Le 7 juin 1584, honorable homme Hugues Barbou, maître imprimeur, demeurant à Lyon, confesse devoir à Symon Garlier, marchand

La façon dont Hugues Barbou fut attiré à Limoges présente une grande analogie avec celle qui amena son père à Lyon. Hugues avait vingt-huit ans. Il avait fait son apprentissage dans l'imprimerie de son père, gérée par Balthazar Arnoullet, avec lequel il était associé pour un tiers. Il semble, d'après des titres d'ouvrages, qu'il exerça la profession de libraire pendant un certain temps; mais il ne devait pas tenir à s'établir à côté de son beau-frère, dans la crainte de lui faire concurrence. Peut-être avait-il entendu parler de Limoges dans une famille d'imprimeurs de Lyon, originaire du Limousin, les Blanchard (1)? Ses affaires durent l'amener à Paris, et c'est probablement chez ses compatriotes, les Morin, qu'il dut rencontrer Jeanne Bridiers, fille d'un imprimeur de Paris, mariée en première nocces avec le Normand Bastien Morin, imprimeur-libraire, dont elle avait eu un fils, Jean, qui avait succédé à son père, et en secondes nocces avec Charles de La Nouaille, imprimeur-libraire, à Limoges (2). Sachant que la veuve de Charles de La Nouaille revenait à Limoges pour régler les affaires de l'héritage de son second mari, il la suivit, devint probablement le directeur de son imprimerie, et après un an et demi, de septembre 1566 à janvier 1568, il l'épousa. Il acheta ensuite le matériel d'imprimerie de Charles de La Nouaille aux héritiers de celui-ci.

Ces explications paraîtront plus raisonnables que la mystification publiée en 1777, par la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges* (3), qui fut aussitôt réfutée du reste.

Dans une lettre adressée à l'abbé Vitrac, directeur de la *Feuille*

libraire de cette ville, la somme de quarante cinq livres (M^e Delaforest, notaire à Lyon). »

« Le 7 décembre 1586, A. de Harsy cède à Philippe Lerolier, marchand de Limoges, une créance de 120 escus d'or, à lui due par Hugues Barbou, marchand à Limoges, suivant sa cédule du 10 juin 1585, échue à la foyre d'aout dernière. (Reçu M^e A. Grangier, notaire à Lyon). »

(1) Antoine Blanchard, appartenant à une famille d'orfèvres de Limoges, après avoir travaillé à Limoges pour Richard de La Nouaille en 1514, devint imprimeur à Lyon, de 1515 à 1528. Il eut pour successeur son fils Jacques. (Arch. comm. de Lyon, t. III. CC. 713.

(2) Charles de La Nouaille avait habité Paris pendant quelque temps avant son mariage avec Jeanne Bridiers; c'est ce qui explique pourquoi il épousa une Parisienne. Il dirigea l'imprimerie créée par son père, de 1559 à 1563. C'était le troisième fils de Richard, d'abord libraire à Limoges, de 1504 à 1509, puis imprimeur-libraire de 1509 à 1537. Richard avait eu pour successeurs, Léonard et Guillaume, ses fils aînés, en 1537, puis Guillaume seul, de 1544 à 1559 (POYET, *Bibliographie limousine*, p. 30-38).

(3) *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, n^o 36, 3 septembre 1777, p. 144; n^o 42, 15 octobre 1777, p. 169; n^o 43, 23 octobre 1777, p. 173.

hebdomadaire (1), M^{me} C. M. de J. lui exprime le regret de ne voir figurer aucune femme dans sa nomenclature des personnes illustres de la province. Après une courte allusion à la seconde femme du poète Dorat, elle lui propose de lui envoyer « une galerie des portraits les plus curieux des femmes limousines, soit par les têtes, soit par la draperie ».

A la suite de la reproduction de cette lettre, l'abbé Vitrac dit qu'il recevra avec reconnaissance les observations qu'on lui annonce. Dans ses *Mémoires sur les littérateurs limousins* (2), il a déjà les noms de plusieurs dames. Il parlera de Marie-Magdeleine-Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevraud; de Marie Bruneau, dame des Loges; de Françoise de Sainte-Thérèse, Nicolas de Traslage, prieure des dames Carmélites de Limoges, d'Anne Faulcon des Lezes, de Louise de La Chétardie, etc., etc. On voit dans cette note la préoccupation du savant qui craint d'avoir commis des oublis, et qui attend impatiemment qu'un collaborateur obligeant lui permette de combler les lacunes qu'il a pu laisser. Il n'attendit pas longtemps, car, le 15 octobre 1777, il publiait un premier portrait, celui d'Henriette Aubelley, sous le titre : LITTÉRATURE :

« AUBELLEY (Henriette) était d'une famille de négociants, distinguée à Limoges dans le quinzième siècle. Elle se rendit célèbre dans cette ville par sa beauté et son goût pour les beaux-arts.

» Il nous serait plus difficile de donner une idée de sa personne que de ses talents, si son portrait ne servait encore d'ornement dans un des appartements d'une des plus jolies maisons de campagne qui borde la rivière. Elle est peinte par Jordan (3), avec une aisance de taille charmante dans son buste; ce qui nous porte à conjecturer qu'elle était d'une stature haute, svelte et dégagée. La coupe de la figure est fort agréable. Son regard en coulisse, pour nous servir d'un terme consacré dans l'empire de la beauté, pour exprimer un coup d'œil tendre et passionné, laisse apercevoir deux grands yeux bleus, très rians, couronnés par des sourcils noirs : ils annoncent qu'elle était de ces brunes au teint blanc et vermeil que le climat donne. L'étude de sa physionomie nous a porté à soupçonner que le peintre, ingénieux dans sa touche, voulut fixer ses traits dans

(1) N^o 36, 3 septembre 1777, p. 144.

(2) Ces *Mémoires* ont paru dans la *Feuille hebdomadaire* du 10 juin 1776 au 15 juin 1782. La dernière biographie est celle de Jean de Cordes. Les *Annales de la Haute-Vienne*, de 1810 à 1813, ont publié le recueil complet de l'abbé Vitrac.

(3) « Si nous avions des détails mieux circonstanciés sur les vies des peintres, nous pourrions peut-être assurer avec vraisemblance, que c'est de Jacques Jordan, ce disciple de Ruben, et qui causa tant de jalousie à son maître. Le tems où vivoit ce peintre donne de la vraisemblance à notre conjecture. »

un moment de sourire, afin de montrer la bouche la plus jolie et la mieux meublée. Son nez aquilain est une beauté.

» Dans ce siècle où la vanité de luxe cherche à raffiner sur les modes, nous croyons obliger les petites maîtresses en détaillant la coiffure de cette dame : elle nous a semblé curieuse et rare.

» Deux grosses boucles, adossées sur les oreilles, les laissent voir couvertes par le bas d'un petit soleil en brillans, et soutiennent une espèce de touffe fort haute, formée des cheveux de devant et de ceux de derrière, qui retombent en différentes boucles, dont une joue sur chaque côté du col. Cette oscillation est un raffinement de la toilette; elle sert beaucoup à relever la blancheur du col et à le faire paroître dans l'embonpoint : deux choses extrêmement recherchées pour les femmes qui s'entendent à paroître jolies. Tout cet édifice de cheveux est surmonté d'un bonnet de velours noir en pointe, lequel est entouré d'une légère toque de la plus fine mousseline qu'un galon d'or à paillette entrelace et surmonte. Au milieu du bonnet paroît une aigrette de bouquets montés en brillants. Derrière on voit flotter de riches houppes d'or, entremêlées avec les boucles de cheveux.

» Pour collier, elle a un ruban noir, étroit, semé de marcassites, enchassées dans l'or. Il porte deux cœurs liés par un cordon de diamant. La robe couvre toute la gorge, en s'évasant tant soit peu vers le milieu, où paroît une belle dentelle. Le corsage semble être uni, comme nos polonaises; mais les manches sont formées sur l'épaule par des plis semblables à ceux de nos robes de Palais. Par conséquent elles devoient être fort larges par le haut; mais elles diminuent jusqu'au dessus du coude, où se forme un double parement, garni d'une broderie de soie, mêlée d'or, qui paroît s'élargir ou se rétrécir à volonté par un large ruban couleur de rose, qui forme un neud sur le plis du bras.

» Henriette Aubelley, joignait à tous ses attraits un esprit délicat et enjoué, un cœur noble et vrai : mérite rare chez les femmes ! Pour tracer en peu de mots son caractère, il nous suffira de rapporter le quatrain mis au bas de son portrait :

Esprit, beauté, richesses, parure

Vous furent donnés par la nature :

Tout cela vous a fait des amans

Votre cœur des amis dans tous les tems.

S. B. 63.

» Ces rimes, avec ces lettres en chiffre, qu'on put regarder comme de bons vers dans le 15^e siècle, nous servront cependant à faire voir qu'elle ne fut peinte que longtemps après son mariage, et qu'ils ne furent placés au bas du portrait que dans l'automne de notre héroïne.

Cette aimable et jolie personne fut recherchée par tous les jeunes gens de la ville, tant à cause de sa beauté et de son esprit, que,

parce que fille unique, elle était un des plus riches partis du pays. Cependant elle ne s'établit avec aucun de nos concitoyens. Embellie par la nature et par ses talents, elle devait être le prix d'un artiste d'une espèce rare à Limoges.

« Hugues Barbou, fils de Jean Barbou, imprimeur à Lyon, passait à Limoges pour les affaires de son commerce. Il fut obligé de s'y arrêter plusieurs jours. Lié par les parties de plaisir avec la jeunesse de la ville, il trouva dans une assemblée M^{lle} Aubelley. Ils se remarquèrent l'un et l'autre. Le premier coup d'œil fixa leurs cœurs. Notre voyageur multiplia les prétextes pour faire sa cour à la belle Henriette. La vivacité de son amour se trouva d'accord avec les convenances de société ; il demanda en mariage Henriette et l'obtint, sous la condition expresse qu'il s'établirait à Limoges. Ce fut en 1537 qu'il monta son imprimerie dans cette ville, depuis soutenue avec tant de succès. Il faut sans doute placer à cette époque le mariage d'Henriette (1).

» Elle cultivait la peinture avec cette passion que donne un goût naturel. Son époux, aussi curieux amateur des beaux-arts que cette nouvelle *Thibutade*, lui procuroit toutes les ressources que l'aridité des lieux sur cette matière pouvoit lui fournir. Pour augmenter sa satisfaction, en lui aidant à étendre ses talents, il la mit d'un voyage qu'il fit dans la capitale. Elle y admira les chefs-d'œuvre des grands maîtres, y prit des leçons du célèbre Véronèse.

» De retour à Limoges, elle peignit deux garçons et une fille qu'elle avoit de son époux sous la draperie légère des trois grâces, s'amusant à passer un épi d'orge sur la bouche de leur père, qui reposoit dans un large fautenil. On lit sur ce tableau cette épigraphe latine : *Oflerte basia patris matri vestræ puelli* : HENR. AUBELLEY.

» Ce tableau, curieux par la manière, l'ordonnance, la légèreté, la touche et le coloris dont le temps a respecté la fraîcheur, se trouve dans la maison dont nous avons parlé ci-dessus. Mais la famille qui le possède n'a jamais voulu permettre qu'on en parlât plus clairement.

» La dame Barbou fut une femme de bon ton. Son esprit, sa fortune, ses manières la faisoient rechercher de tout ce qu'il y avoit de mieux à Limoges. Le sieur Siméon Dubois, alors lieutenant-général, lui fut fort attaché. Elle apprit de lui à connaître les beautés de la langue latine, dans les épîtres de Cicéron à Atticus, que ce savant magistrat commentoit dans ses heures de délassement et dont il enrichit la littérature en 1580, par une édition in-8°, qu'en donna, en caractères italiques, Hugues Barbou, son ami. Au frontispice de cette édition, on voit pour armoiries une plume et un épi d'orge surmontés d'un croissant.

(1) [On sait que Hugues Barbou, né Lyon en 1538, ne vint à Limoges qu'en 1566 et épousa Jeanne Bridiers, veuve de Charles de La Nouaille en 1568].

» Le dernier tableau dont nous avons parlé donna probablement l'idée de ces armoiries. On lit sur le même frontispice cette devise : *Meta laboris honor.*

» D'après cela nous croyons que c'est de notre héroïne qu'est la traduction de l'épigramme latine de Nicolas Barbon, aïeul du beau père d'Henriette, qu'on lit à la tête de l'édition des Œuvres de Clément Marot, avec ces mots : *Par la belle Aubella*, qu'en donna in-8° Jean Barbon, imprimeur à Lyon en 1530 (1).

» Depuis, la fortune, les talents et la beauté paroissent héréditaires dans cette famille. Il en est sorti de très jolies femmes, des maisons opulentes et des imprimeurs à jamais célèbres. Les MM. Barbon de Paris, qui enrichissent nos bibliothèques des plus belles éditions, méritent d'être placés par les bibliographes, après les Etienne, les Elzevir.

» Je suis, etc. C. M. de J. »

L'abbé Vitrac ne dut pas être très satisfait du premier portrait, qu'il considéra plutôt comme un morceau de littérature. Dans le numéro de la *Feuille* qui suivit (2), il publia, sous le pseudonyme : LE CHEVALIER MALEAU DE DIRNOVÉ, la lettre de rectification suivante :

« *Lettre écrite à Madame C. M. de J. par le chevalier MALEAU DE DIRNOVÉ.*

« Madame,

« Quelle sera intéressante la galerie que vous nous promettez ! Qu'il est délicieux le portrait de l'adorable Aubelley ! Quelle fraîcheur dans le coloris ! Quelle délicatesse dans les détails ! Que j'aime *cette aisance de taille charmante dans son buste ; cette stature haute, dégagée et svelte ; ce regard en coulisse ; ces deux grands yeux bleus, très riants, couronnés par des sourcils noirs ; ce nez aquilain, qui est une beauté ; ces deux grosses boucles, adossées sur les oreilles ; ce petit soleil en brillant, cette oscillation de différentes boucles, oscillation, qui est un raffinement de la toilette ; cet édifice de cheveux ; cette légère toque de fine mousseline ; cette aigrette de bouquets montés en brillans, etc., etc.* En vérité je suis amoureux de la charmante Aubelley et de l'auteur qui l'a peinte sous des couleurs si brillantes. J'avoue même que si j'étais femme, je serais folle d'un peintre qui, comme Jordan, *ingénieux dans sa touche, sauroit fixer les traits dans un moment de sourire afin de montrer la bouche la plus jolie et la mieux meublée.* Oui, madame, j'en fais l'aveu public, je suis passionné pour Henriette et je vous adore. Cela ne doit

(1) [Cet alinéa est un tissu d'erreurs. L'épigramme latine dont il est question est due au poète Nicolas Bourbon (1503-1550) et elle a été traduite en vers français par la belle Rubella, à laquelle ce poète a consacré une vingtaine de ses *Nugæ*. Le poète, qui était le fils d'un forgeron de Vandœuvre, près Bar-sur-Aube, ne pouvait avoir aucun lien de parenté avec Barbon « dit le Normand », qui imprima les œuvres de Marot en 1539, et non en 1530.]

(2) N° 43, 22 octobre 1777, p. 173.

point surprendre. Je suis Français et je suis militaire, j'ai conséquemment un fond inépuisable de tendresse.

« Mais, madame, rassurez-moi, j'ai grand peur d'aimer des iris en l'air. N'êtes-vous une nouvelle Valerais de La Vigne ! La belle Henriette n'est-elle pas surtout une héroïne de roman ? Vous lui donnez pour époux Hugues Barbou, vers l'an 1537 ; mais Hugues fils de Jean Barbou et de Guillemine de la Rivoire, né à Lyon en 1538, ne vint à Limoges qu'en 1566, et épousa deux ans après Jeanne Bridier, parisienne, veuve en premières nocces de Bastien Morin, et en secondes nocces de Charles de la Noailles, tous deux imprimeurs, le dernier de Limoges, et dont l'héritier M. Biais, élu, vendit le fonds à Hugues Barbou (1).

« Vous ajoutez, madame, que, nouvelle *Thibutade*, la dame Barbou peignit deux garçons et une fille qu'elle avoit eu de son époux. Cependant Hugues Barbou ne fut marié qu'une seule fois et n'eut de Jeanne Bridier que deux enfants : 1^o Anne, née sur la fin de 1568 et morte en 1569 ; 2^o Jacques, né en 1570, et qui épousa en 1587 Jeanne Desflottes. Tout ce que je vous dit là est fondé sur des titres qui me paroissent incontestables. J'ose me flatter, Madame, que si je suis dans l'erreur, vous voudrez bien m'en tirer.

« Quoiqu'il en soit, supposé que le portrait d'Henriette Aubelley soit un portrait d'imagination, on ne peut vous contester le mérite d'avoir lié avec esprit une foule de traits véritables avec ceux qui sont de votre invention. Ce que vous dites de *la fortune, des talens et la beauté, qui paroissent héréditaires dans la famille des Barbou est de la plus exacte vérité.*

« Je suis, etc.

« Le Chev. MALEAU DE DIRNOVÉ.

« P.-S. — Vous gardez l'anonyme, Madame, je mets ici l'anagramme de mon nom. »

M^{me} C. M. de J. ne voulut sans doute pas s'exposer à une nouvelle rectification, si gracieuse soit-elle, car le portrait d'Henriette Aubelley, fut le premier et le dernier qu'elle publia.

L'auteur semble avoir été devinée par l'abbé Vitrac dans la dernière phrase de sa réponse. Ce ne pouvait être qu'une dame appartenant à la famille Barbou qui ait écrit ce portrait : Marie, épouse de Melchior de Carbonnières, ou Françoise, épouse de Dalesme de Rigoulène. Remarquons que le tableau d'Henriette Aubelley est dit orner « un des appartements d'une des plus jolies maisons de campagne qui borde la rivière ». Les propriétés des deux gendres de Jean II Barbou étaient précisément situées sur les bords de la Vienne.

(1) La précision de ces détails semble indiquer que l'abbé Vitrac connaissait le Livre de raison des Barbou ou tout au moins l'une des deux généalogies.

Quant à l'attribution à l'abbé Vitrac de la lettre signée : Le chevalier Maleau de Dirnové, elle nous semble ressortir de sa première réponse anticipée (n° du 3 septembre 1777) et de l'élégance dans le style dont la lettre du 22 octobre 1777 est empreinte. On y retrouve le reflet de l'esprit caustique de Baluze, dont il avait prononcé l'éloge à l'occasion de la distribution des prix du Collège, le 23 août de la même année (1). Peut-être, en relevant d'autres réponses du même genre, publiées dans la *Feuille hebdomadaire*, pourrait-on constituer, comme M. Clément Simon l'a fait pour Baluze, une notice intitulée : *l'Amabilité de Vitrac* (2).

On sait que les fils de Jean II formèrent les deux branches de Monimes et des Courières. Celle de Monimes semble être restée fidèle à la royauté, tandis que celle des Courières adopta les idées de la Révolution.

Pendant que les fils de Léonard de Monimes : Joseph-Hugues, Martial-Rémy et Martial étaient gardes du corps, que les deux derniers faisaient probablement partie de l'armée de Condé et se faisaient tuer pour le roi, on voit dans la branche des Courières, Gabriel (1761-1827), fils de Gabriel, capitaine au régiment d'Artois, combattre dans les armées de la République et du premier Empire et devenir général (3) de division en 1799. Léonard II son cousin germain, prie humblement les administrateurs du département de lui accorder les impressions (septembre 1790) (4) et devient l'imprimeur de la Société populaire de Limoges en 1793.

Après avoir été capitaine du district de Manigne et membre du comité en 1789, il fut nommé en 1790 colonel de la garde nationale de Limoges (4) et en cette qualité il commanda, lors de la grande fête de la confédération des gardes nationales de la Haute-Vienne qui eut lieu à Limoges le 9 mai 1790. — Le 6 septembre 1790 il annonçait à ses camarades la nouvelle de la grâce accordée par le roi à Étienne Solignac, cavalier déserteur du régiment de Royal-Navarre. — Le 23 octobre 1790, il adressait une lettre aux citoyens gardes

(1) Eloge de Baluze prononcé avant la distribution des prix du Collège royal, le 22 août 1777, par M. l'abbé Vitrac, professeur d'humanités. — Limoges, Martial Barbou, 1777, in-8.

(2) CLÉMENT SIMON, *La Galeté de Baluze*. — Brive, Roche, 1888, in-8.

(3) Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile à Paris. M. Prosper Barbou des Courières prépare une biographie du général Barbou.

(4) Archives départementales de la Haute-Vienne, L. 378.

(4) Lors de la naissance de son fils Vincent-Prosper-Alexis, le 4 juillet 1790, Léonard Barbou fit inscrire sur le registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Pierre. « Fait en présence de la garde nationale et ont signé les officiers de l'état-major. » Suivent en effet les signatures de tous les officiers (Archives communales de Limoges, GG, 35).

nationaux pour leur recommander de suivre les bons conseils qui leur sont donnés par le Père Foucaud, aumônier de la garde nationale, dans son discours à l'occasion du service funèbre pour les frères d'armes tués à Nancy. — Le 17 juin 1791, il signait le règlement provisoire pour la garde nationale de Limoges. Il signait aussi l'affiche indiquant l'ordre pour la confédération du 14 juillet 1791 et une lettre sans date invitant les gardes nationales à faire leur devoir vis-à-vis des voleurs et des mendiants et invitant les citoyens actifs à se faire inscrire sur le tableau civique. — Dans une circulaire datée du 8 juillet 1791, il annonçait l'envoi du règlement de discipline et convoquait les gardes nationales de la ville à se rendre le dimanche 10 à l'église paroissiale-cathédrale pour déposer leurs anciens drapeaux. — Enfin, dans une dernière circulaire, datée du 28 janvier 1792, Barbou Descourières, colonel commandant, avisait ses chers camarades que la municipalité requerrait au nom de la Loi cent citoyens-soldats pour le lundi suivant, afin d'escorter jusqu'à Argenton des prisonniers venant de Perpignan. Barbou dut donner sa démission cette même année, car nous ne voyons plus figurer son nom sur les imprimés (1).

D'après les papiers de famille, Léonard Barbou acheta en 1791 les domaines nationaux suivants : les Pénitents Blancs aujourd'hui le Bon Pasteur); les Clairettes (place de la Cité) et enfin les Feuillants (aujourd'hui Hôtel du XII^e corps d'armée) payé 60,000 l. où il installa son imprimerie de 1791 à 1806. Il le revendit à cette époque à M^{mes} de Brettes, qui y installèrent un pensionnat de jeunes filles.

On sait que depuis 1788, la maison paternelle était devenue la propriété de M. Navières du Treuil. Cette maison qui occupe aujourd'hui le n^o 20 de la rue Manigne, dut à sa solide construction de ne pas être brûlée, lors du grand incendie de 1790 qui dévora près de deux cents maisons entre les rues Manigne et Bancléger. Léonard Barbou perdit beaucoup dans cet incendie et il reçut 1,196 l. d'indemnités (2) dans la répartition de la somme de 300,000 l. accordée aux propriétaires incendiés le 6 septembre 1790, par décret du 26 octobre 1790. Dans sa lettre aux administrateurs de la

(1) Nous devons à l'extrême obligeance de M. Nivet-Fontaubert la communication de toutes les pièces imprimées que nous venons d'énumérer. Quelques-unes de ces pièces n'étaient pas connues de M. Fray-Fournier lorsqu'il a publié la *Bibliographie de l'histoire de la Révolution*. (Limoges, Ussel frères, 1892. in-8). Plusieurs d'entre elles portent dans le filigrane d'un côté un écu au cornet huché surmonté d'une couronne de marquis, au-dessous : 1774; de l'autre Mⁱ BARBOU FIN LIMOSIN. — La dernière pièce dont la pâte est beaucoup moins belle, porte le nom de BARBOU seul dans le filigrane.

(2) LAFORÉST, *Limoges au xvii^e siècle*, p. 651.

Haute-Vienne citée plus haut, il dit qu' « il perdit plus de cent mille livres par l'incendie de deux maisons meublées habitées par sa grand'mère et une provision d'ouvrages s'élevant au moins à quarante mille livres (1). »

Dans les premières années de l'Empire, Léonard Barbou est devenu franc-maçon ; il fait de la propagande en faveur de la franc-maçonnerie dans l'arrondissement de Bellac et c'est de ses presses que sont sorties les quatre ou cinq brochures maçonniques dont nous donnons les titres plus loin. L'une de ces brochures intitulée : Constitution de la R. ∴ [] ∴ de St. Jean, sous le titre distinctif de l'Amitié à l'O ∴ de Limoges. — *Limoges, de l'imprimerie du F ∴ Barbou, membre de la Loge. An de la V ∴ L ∴ 5805, 3^e mois [1805]* nous a paru intéressante, parce que Léonard Barbou semble y avoir collaboré. On lit à la page 2 :

« AVIS : L'imprimerie qui semblait n'être destinée qu'à propager le règne des vertus sociales n'a servi que trop souvent à perpétuer l'empire des passions haineuses qui tendent à la dissolution de la société. Le F ∴ Barbou, en consacrant aujourd'hui ses presses à la constitution de la L ∴, se félicite de rappeler à sa destination primitive l'art qu'il a reçu de ses pères. Puisse ce monument de l'union qui existe entre tous les frères de la L ∴ devenir le foyer d'où se répandront dans le cœur de tous nos concitoyens les feux sacrés de l'Amitié, pour n'en former désormais qu'une seule et même famille. »

Plus loin (p. 34), dans le compte-rendu du banquet d'inauguration de la loge :

« A la suite de l'hymne : *A la santé du G ∴ O ∴ de France*, chanté par le F ∴ M ∴ des cérém ∴, qui a été couvert de vifs applaudissements, le F ∴ Barbou-Descourières a improvisé le couplet suivant :

Air : *Je connais un berger discret.*
 David jetta les fondemens
 De la Maçonnerie,
 Il n'en étoit qu'aux élémens
 De la race chérie,
 Mais de la Loge puis qu'en lui
 Le vrai type réside,
 N'est-il pas juste qu'aujourd'hui,
 Un David nous préside.

(1) Voy. Henri DUCOURTIEUX, *Incendie de Limoges*, dans l'*Almanach limousin* de 1865, qui reproduit : 1^o le procès-verbal fait par MM. les maires et officiers municipaux de la ville de Limoges relatif à l'incendie du 6 septembre 1790 ; 2^o le procès-verbal descriptif de la marche et des progrès de l'incendie de 1790. Le nom des Barbou revient plusieurs fois dans ces deux procès-verbaux.

» Ce couplet a été suivi d'applaudissements et de *vivats*. »

Sans nous attarder aux opinions de Léonard Barbou, nous dirons que sous Napoléon I^{er}, Léonard Barbou salua le soleil levant. Après avoir perdu les impressions de l'évêché depuis 1740, il les recouvra en 1812. Lorsque les Bourbons revinrent, il recouvra aussi celles du département, en sorte qu'il put, comme ses ancêtres faire suivre son nom d'« imprimeur du roi et du clergé ». Atteint par une paralysie du cerveau, sa femme Constance Bonnin de Nouie (1) fut obligée de demander un jugement d'interdiction contre lui, le 12 juillet 1819, afin de pouvoir diriger ses affaires jusqu'à la majorité de ses fils, Prosper et Henri (2). Il mourut vers 1820.

Il eut pour successeurs Prosper et Henri (1820-1830), Prosper de 1830 à 1840, Henri et Charles (1840-1878), Charles, Hubert et Marc (1879-80). C'est M. Marc Barbou qui dirige actuellement cette importante maison dont les livres de piété et les livres de distribution de prix sont édités avec soin.

Nous devons en terminant dire un mot des membres de la famille de Limoges qui fondèrent à Paris l'une des premières maisons d'imprimerie et de librairie de France. C'est surtout à eux que le nom de Barbou doit d'avoir laissé une trace glorieuse dans l'histoire de la typographie.

(1) C'était la fille de Jean-Claude Bonnin de Nouie, juge royal de Rancon, neveu de l'abbé Nolet, de l'Académie, qui envoya les premiers échantillons de kaolin à la Société d'agriculture de Limoges, le 5 avril 1766 (Voy. *Documents sur l'industrie et les manufactures en Limousin*, par A. Fray-Fournier, au *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XL, p. 207).

(2) Ce jugement qui nous a été communiqué par M. Prosper Barbou des Courières, donne les noms des parents qui firent partie du conseil de famille : Antoine-Henry Barbou des Places, propriétaire, demeurant à La Grénerie, commune de Salon (Corrèze), frère germain de Léonard Barbou ; Pierre-Léonard Michel, commissionnaire, demeurant à Limoges, place de la Cité, cousin issu de germain ; Pierre-Jean-Baptiste Bourdeau des Vaseix, négociant, demeurant à Limoges, rue Cruched'or, cousin germain par alliance ; Laurent-Léonard-Alexandre de Bélabre, propriétaire, demeurant à Saint-Léonard, cousin issu de germain ; Léonard Brunier des Coutures, receveur particulier des impositions indirectes, demeurant à Limoges, faubourg Boucherie, cousin issu de germain ; Martial-Jean-Baptiste Bourdeau de Juillac, propriétaire, demeurant à Limoges, rue Manigne, cousin au quatrième degré ; Gabriel-Grégoire Bourdeau Lajudie, receveur de l'hospice civil et militaire, demeurant à Limoges, rue Cruched'or, cousin au cinquième degré ; Guillaume Guybert aîné, négociant, demeurant à Limoges, rue Manigne, cousin au troisième degré ; enfin, Joseph Sénomaud père, négociant et président du tribunal de commerce, demeurant à Limoges, rue Manigne, cousin au quatrième degré.

Le premier qui vint s'établir dans la capitale fut Jean-Benoit dit Jeannot, deuxième fils de Pierre. Il était le cadet de huit enfants, dont trois étaient morts en bas-âge. Son frère aîné était entré dans la Compagnie de Jésus, mais, il avait après lui Jean et Joseph dont il ne voulait pas amoindrir la position. Avec ses vingt ans, il avait le grand désir de faire honneur au nom qu'il portait. Il fallait qu'il eut déjà donné des gages de son esprit de conduite pour que ses parents aient accueilli favorablement le projet de son établissement à Paris. Ils lui donnèrent en partant 46,000 livres en espèces ou en marchandises.

Sans en avoir la preuve certaine, nous pensons qu'il acheta le fonds de la veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy : il habitait la même maison, rue Saint-Jacques, près de la fontaine de Saint-Benoît, dans le voisinage du collège Louis-le-Grand ; il avait la même enseigne : *Aux cigognes* (1) et la même marque typographique : toutes ces raisons militent en faveur de notre hypothèse. Du reste il était obligé d'acheter le brevet d'un libraire pour s'établir, car on sait que des ordonnances royales fixaient le nombre des libraires par ville : Paris ne pouvait en avoir que vingt-quatre à cette époque.

Non seulement le jeune homme fit preuve d'intelligence dans ses affaires, qui ne tardèrent pas à prospérer comme nous le dirons au chapitre des Barbou de Paris ; mais il fut un second père pour ses frères et ses neveux. C'est lui qui surveillait leur éducation chez les PP. de l'Oratoire, à l'Académie de Juilly où ils furent tous élevés, et qui payait une partie de leur pension (2). A leur sortie du collège, ils les prenaient dans sa librairie et lorsqu'il avait reconnu chez l'un d'eux des capacités spéciales, il l'attachait à sa maison (3). C'est ainsi qu'il forma ceux qui lui succédèrent et en premier lieu son jeune frère Joseph, puis Joseph-Gérard, son neveu, qui forma à son tour l'un de ses neveux, Hugues-Joseph, le dernier des libraires de Paris du nom de Barbou.

Son affection et sa bienveillance pour sa famille se manifestaient de mille manières. C'est lui qui s'était chargé d'acquérir

(1) Sur la marque *Aux cigognes*, voir la savante étude de M. Paul Delalain, dans la *Bibliographie de la France*. Chronique, n° 8, 25 février 1893.

(2) Jean Benoit paya pour son neveu Jean [III] sa pension à Juilly, de 1725 à 1731, 3,457 l. ; sur cette somme, il ne réclama à son frère que 2,500 l., le tenant quitte du surplus ainsi que de ce qu'il a payé pour les fournitures et la pension de son neveu François. Le 20 août 1732, il s'engagea vis à vis de son frère de Limoges, à nourrir, entretenir en pension, habiller et payer les maîtres pour ses trois fils, Jean l'aîné, François le troisième et Joseph le cinquième, moyennant la somme de douze cent livres, il paya cette pension jusqu'en 1740.

(3) Jean III Barbou, l'aîné de ses neveux, l'auteur de la 1^{re} généalogie, dit de lui : *Hic de illo quid egerit*.

Monimes pour son frère Jean ; il s'entremet aussi pour faciliter à ses neveux l'acquisition de leurs charges. Dans tous les procès qui furent portés au Parlement de Paris, et notamment dans celui pour l'acquisition de Chasseneuil, il fit les démarches nécessaires pour faire triompher les siens.

En dehors de ses rapports d'affaires, d'une loyauté parfaite, dont nous parlerons au chapitre des Barbou de Paris, nous voyons figurer sur les comptes annuels, que nous possédons presque tous de 1701 à 1746, une foule d'acquisitions personnelles assez intéressantes à relever. Mentionnons entre autres l'achat d'émaux limousins. En 1712, Pierre Barbou envoie à son fils des émaux s'élevant à 48 l. En 1713, nouvel envoi, par sa servante, d'émaux destinés à M. de Silhouettes et s'élevant à 35 l. Ces prix sont loin de ceux payés à la vente de la collection Spitzer, mais il est vrai de dire aussi qu'il s'agit d'émaux de la décadence, des Noualhier probablement.

Les affaires furent très considérables entre la maison de Limoges et celle de Paris pendant la période de 1704 à 1736. Dans l'intervalle, en 1717, Jean-Benoit maria son jeune frère Joseph avec Antoinette Béville. A cette occasion, il lui constitua un apport de 20,000 l., dont 12,000 l. à lui léguées par son père et 8,000 l. qu'il lui donna en avance d'hoirie sur sa succession future. Jean-Benoit lui promit en outre de l'associer avec lui pour six ans à compter du jour de la célébration du mariage. Les 20,000 l. devaient entrer dans le fonds social.

Bien que Joseph ait acheté une imprimerie en 1723, les deux frères n'en continuèrent pas moins de demander à la maison de Limoges la majeure partie de leurs classiques. Joseph mourut en 1736, au moment où la maison était en pleine postérité, laissant une fille qui épousa J.-B. Lepenier de Monbaron, riche marchand de bois de Paris. Jean-Benoit remboursa à la veuve de son frère la dot qu'elle avait apportée, 50,000 l., et lui servit une pension de 600 l. par an. Celle-ci habita pendant quatorze ans auprès de sa belle-mère à Limoges, et mourut à Rochechouart en 1780.

A partir de 1740, les rapports entre les maisons de Limoges et de Paris tendent à diminuer : les envois de papiers limousins qui s'élevaient au début à 20,000 l. par an ne sont plus à cette époque que de 4,000 l., soit que la maison de Paris s'adresse directement aux fabricants pour ne pas payer de commission à la maison de Limoges, soit qu'elle s'adresse à des fabricants étrangers au Limousin.

Jean Benoit mourut en 1752 faisant son neveu Joseph-Gérard son héritier universel. Par son testament, il laissa : 1,000 l. aux pauvres de sa paroisse, 20,000 l. à sa nièce, la fille de Joseph mariée à J. B. Lepenier de Monbaron, 2,000 l. à son petit neveu et filleul, le fils

de Monbaron, 3,000 l. à chacun de ses neveux et nièces, enfants du s^r Ardant, épiciier, et de sa sœur Catherine ; 600 fr. de pension viagère à François, son neveu 3^e fils de Jean II, 4,000 l., à chacun de ses autres neveux, frères et sœurs de François. Son exécuteur testamentaire fut M. de Monterif, procureur au Châtelet, son vieil ami, auquel il offrit en hommage un diamant de la valeur de 2,000 l. (1).

Les papiers de famille nous indiquent encore d'autres libéralités de l'oncle Jean Benoit. Il avait constitué à Marie Barbou, épouse de Melchior de Carbonnières de St-Denis une rente viagère de 200 l. sur sa maison de ville de Paris. Il avait aussi établi et constitué une pension en faveur de François Barbou de Chasseneuil, en versant à la tontine établie par le roi en 1744.

Comme on le verra au chapitre des Barbou de Paris, c'est Joseph-Gérard qui eut la gloire de former la collection des clas-

(1) Absorbé par sa librairie, Jean-Benoit vint rarement en Limousin. En dehors de ses rapports de famille, nous le voyons peu s'intéresser à sa province. Mais comme c'était un homme d'affaire avant tout, il envoie en 1719, une assignation aux consuls de Limoges, « pour procéder sur l'appel interjeté d'une ordonnance de l'intendant de Lesseville, afin d'obtenir le remboursement de l'office de courtier des vins et eaux-de-vie, s'élevant à 1,500 ll., et les deux sols pour livre, qu'il avait acquis de Louis Sellier, le premier pourveu, lequel l'avoit délaissé à Durant. » Les consuls décidèrent qu'ils soutiendraient l'ordonnance de l'intendant. Nous ne savons quelle suite fut donnée à cette affaire. (Voy. *Registres consulaires*, IV, 270).

Nous avons eu connaissance, grâce à M. de Rozière, d'un *ex libris* de Benoit Barbou de Limoges. Cet *ex libris* qui mesure 0^m085 sur 0^m120, se présente de la manière suivante : entre deux trophées d'armes de terre et de mer se trouve le blason des Barbou, soutenu par deux renommées, dont les trompettes sont entourées par une banderolle portant : *Dieu en soit la garde*. Au-dessous du blason une réserve pour indiquer le numéro et l'année de l'ouvrage. Dans le bas, disposé en trois lignes, la mention : BENOIT | BARBOU | A LIMOGES. Ce Benoit Barbou, qui vivait à la fin du siècle dernier était de la branche des Barbou de Leymarie et habitait rue Manigne, un peu au-dessus de son cousin, Léonard Barbou, imprimeur. Son nom est cité dans le procès-verbal de l'incendie du 6 septembre 1790, conservé aux Arch. communales et reproduit dans l'*Almanach limousin* de 1805, p. 17 et suiv.

En voyant les armes des Barbou supportées par des renommées, nous avons d'abord pensé que cet *ex libris* appartenait à Jean-Benoit Barbou, libraire à Paris, dont une partie de la bibliothèque avait dû être transportée au château de Monimes par ses héritiers. Mais l'indication du mot LIMOGES et la présence de trophées d'armes rappelant peut-être les brillantes campagnes du général Gabriel Barbou des Courrières, nous ont fait renoncer à cette idée. Le seul ouvrage qu'il nous ait été permis d'examiner provenant de la bibliothèque de Monimes, ne portait pas d'*ex libris*. Nous publierons plus tard le catalogue de cette bibliothèque.

siques latins à l'usage des gens du monde qui devait remplacer celle des Elzévir. Il ne fit que réaliser le rêve poursuivi depuis longtemps par ses oncles, et il n'aurait peut-être pas atteint son but, s'il n'avait acheté le premier noyau de cette collection à un imprimeur de mérite, Antoine-Urbain II Coustelier (1).

Il dut y avoir un certain refroidissement entre les membres de la famille de Monimes et celle des Courières au sujet du testament de Jean Benoit. La Révolution dut achever d'attédir ces relations, mais lorsque le calme dans les esprits fut un peu rétabli, Joseph-Hugues revint en Limousin et il épousa vers 1799 mademoiselle Gay de Landeix, dont la famille est originaire des environs de Saint-Léonard (2). De ce mariage naquirent deux enfants :

1° Eugène-Valérie, née en 1800, qui devint successivement juge, vice-président au tribunal civil de la Seine, conseiller et président de chambre à la Cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa en avril 1830 M^{lle} Marie-Caroline Hullin de Boischevalier, dont il eut un fils mort en bas-âge et deux filles. Il est mort le 30 septembre 1856 à Louveciennes (Seine-et-Oise).

2° Augustine-Hortense, née à Paris le 26 août 1804, morte au château de Lisandré (Côtes-du-Nord) le 31 octobre 1874. Elle épousa le 21 avril 1823, Louis Netty de Courson (né à Bordeaux le 23 août 1790), ancien directeur de 1^{re} classe à l'administration des vivres de la marine, volontaire royal pendant les Cent-Jours, nommé pour ce fait chevalier de la Légion d'honneur, mort au château de Lissandré le 23 mai 1881. De ce mariage naquirent trois enfants.

Joseph-Hugues ne survécut pas longtemps à la perte de sa femme, arrivée en 1808. C'est probablement ce deuil qui le détermina à abandonner les affaires. Il céda son établissement et la maison où il était établi, 5, rue des Mathurins, aujourd'hui 56, rue des Ecoles, à l'un de ses plus honorables confrères, M. Auguste Delalain, dont les fils ont continué les excellentes traditions.

Paul DUCOURTIEUX.

(1) Sur le père de cet imprimeur, voy. l'étude ayant pour titre : *Antoine-Urbain Coustelier*, imprimeur-libraire à Paris, d'après des fragments de sa correspondance avec Dom Calmet, par Henri Stein, archiviste aux Archives nationales (Paris, 1892, in-8° de 9 p.)

(2) La famille Gay a formé plusieurs branches qui ont pris les noms de leurs propriétés, toutes situées dans les environs de St-Léonard : Gay de Lussac, Gay de Vernon, Gay du Paland, Gay de Landeix, Gay-de-Nexon. La propriété de Landeix fut vendue après la Révolution à M. Tandean de Marsac, qui l'a revendue depuis quelques années à M. Jules Gay-Lussac.

APPENDICE

I

*Brevet d'enregistrement des armes de Pierre Barbou, imprimeur.
27 février 1699.*

Limoges, (1) Registre 1^{er} N^o 160

Par ordonnance rendue le 27^e du mois de *février* de l'an 1699, par MM. les Commissaires généraux du Conseil deputez sur le fait des armoiries. Celles de *Pierre Barbou, marchand à Limoges* (2).

Telles qu'elles sont ici peintes et figurées, après avoir été reçues, ont été enregistrees à l'Armorial général, dans le Registre coteé *Limoges*, en conséquence du payement des droits réglés par les tarif et arrest du Conseil, du 20^e novembre de l'an 1696, en foi dequoy, le présent Brevet a été délivré a Paris par Nous, CHARLES D'HOZIER, Conseiller du Roi, et Garde de l'Armorial général de France, etc. D'HOZIER.

Brevet communiqué par M. Marc Barbou des Courieres.

II

Contrat d'acquisition de la charge de trésorier de France, dont était pourvu M^{ro} Charles Renard de Fuschsambert, faite par Jean-Baptiste Mailhard de la Couture (beau-frère de Pierre Barbou), le 18 novembre 1688.

Achat de la charge suivant le contrat d'acquisition	40,000 ll.	» s.	»
A M ^{mo} de Fuschsambert, de présent, 30 louis d'or de 11 ll. 5 s. pièce..	337	10	»
Payé au s ^r Levesque, not ^{ro} qui a reçu le contrat, 4 louis de 11 ll. 5 s. pièce.....	45	»	»
	<hr/>		
	40,382 ll.	10 s.	» ci. 40,382ll.10s.

Frais de provision

Pour le 8 ^e denier aux parties casuelles	2,970 ll.	» s.	»
Pour un arrêt qui admet la charge au 8 ^e denier nonobstant la charge vaquant avec parties casuelles.....	12	»	»
	<hr/>		

A reporter..... 2,982 ll. » s. » ci. 40,382ll.10s.

(1) Les mots en caractères romains sont imprimés; ceux en italiques sont écrits à la main.

(2) D'azur au dextrochère de carnation, vêtu d'argent, tenant une plume et un épi d'orge d'or, surmonté d'un croissant de même.

<i>Report</i>	2,982 ll.	» s.	» ci.	40,382ll.10s.
Marcq d'or.....	1,296	»	»	
Pour les 4 s. pour livres.....	259	2	»	
Enregistrement et controle.....	5	3	»	
Pour l'arrest de dispance de comptabilité à cause de M. de Marzai, mon beau-frère.....	350	»	»	
Pour le velour de la robe de M. le chancelier.....	208	»	»	
Au garde des rolles.....	20	»	»	
Aux officiers de M. le chancelier.....	84	8	»	
Au chauffe sire et autres officiers....	67	10	»	
Cont des provisions.....	88	»	»	
Au clere qui a écrit mes provisions.,	13	10	»	
L'honoraire du secrét ^{re} du roy qui les a présentées, qui est mon oncle...		gratis		
	5,373 ll.	13 s.	» ci.	5,373ll.13s.

Frais de la chambre des comptes

Payé au s ^r Laloyre, procureur en icelle suivant le mémoire qu'il m'a fourni, tant pour enregistrement de l'arrêt de comptabilité que pour ma réception.....	606 ll.	10 s.	»	
Pour le louage de la robe et toque...	11	5	»	
Pour deux listes pour visiter les deux semestres.....	»	10	»	
Pour frais de carrosse et faire les visites.....	22	10	»	
Aux laquais et porteurs de M. le p ^{er} Président.....	7	»	»	
	647 ll.	15 s.	» ci.	647ll.15s.

Frais d'installation au bureau de Limoges

Pour le droit d'entrée en iceluy.....	300 ll.	» s.	»	
Pour ma cottité des réparations du palais.....	49	»	»	
Pour les droits du greffier.....	80	»	»	
Au commis du greffier.....	6	»	»	
Aux huissiers du bureau, un louis....	11	5	»	
Au garde place au sermon.....	1	10	»	
	447 ll.	15 s.	» ci.	447ll.15s.

Montent en total à la somme de...

46,851ll.13s.

III

Hommage-lige du fief des Courières rendu par Jean Barbou des Courières, le 23 juin 1723.

« Les présidents trésoriers de France, généraux des finances, chevaliers, conseillers du roy, juges et grands voyers en la généralité de Limoges.

» Au bureau des finances de la généralité de Limoges s'est présenté Jean Barbou, trésorier particulier des ponts et chaussées de la généralité de Limoges et greffier en chef en l'élection dud. Limoges, lequel satisfaisant à notre ordonnance de ce jourd'huy, ayant les mains jointes, nud tête, sans épée ny eperons, les genoux en terre, a fait entre nos mains les foy et hommage lige pour raison du fief de Courières, situé en la paroisse d'Isle, senechaussée de Limousin, relevant du Roy à cause de son Vicomté de Limoges, promis et juré sur les saints Evangiles d'être bon et fidèle vassal à Sa Majesté et à ses successeurs, auquel hommage ledit M^e Jean Barbou a esté reçu en présence du procureur du roy et de son consentement à la charge des droits et devoirs seigneuriaux, si aucuns sont dûs et de fournir de son adresse et denombrement dans les quarante jours de l'ordonnance, fait et octroyé main levée de la saisie feodale et déchargé les commissaires sans préjudice des fruits perçus au préjudice d'icelle des frais s'il y échoit. Faict au bureau des finances à Limoges, le vingt trois juin mil sept cens vingt trois, signé Barbou des Courières, de Verthamont, de Guillaume, Morel, Garat, Labastide, de Fredeygues et Faulte, procureur du roy, et à la marge est écrit : espèces vingt quatre livres gratis, reçu treize sols quatre deniers pour le garde-minutes et six livres pour les quatre sols pour livres des espèces du burean. A Limoges, le 23 juin 1723. Signé Bardy. Collonné, Dachès, greffier. »

Même acte pour Martial Barbou de La Valette, greffier en chef de l'élection daté du 2 mai 1766 signé : « Regnaudin, Garat de Saint Yrié, Sanson de Masboyer, Maleden de Feytiat, Benoît de Venteaux, Saint-Avid, Arbonneau, Baillet d'Étivaux, Jayac, Nouallier et de Voyon, procureur du roy. »

Même acte pour Léonard Barbou des Courières, imprimeur ordinaire du royaume du 4 juillet 1785. Signé : « Benoît de Venteaux, Noalhié des Bailles, Durand de Riehemond, Roulliac de Roulliac, de Voyon, procureur du roy. »

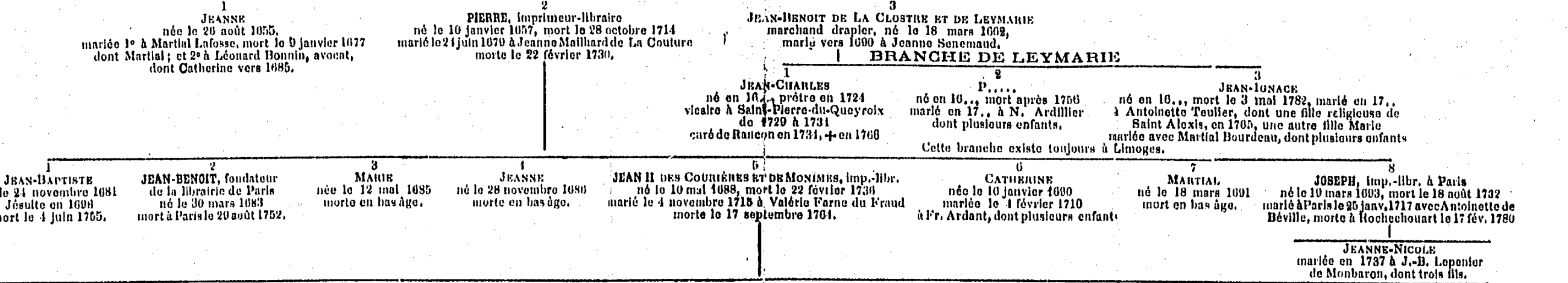
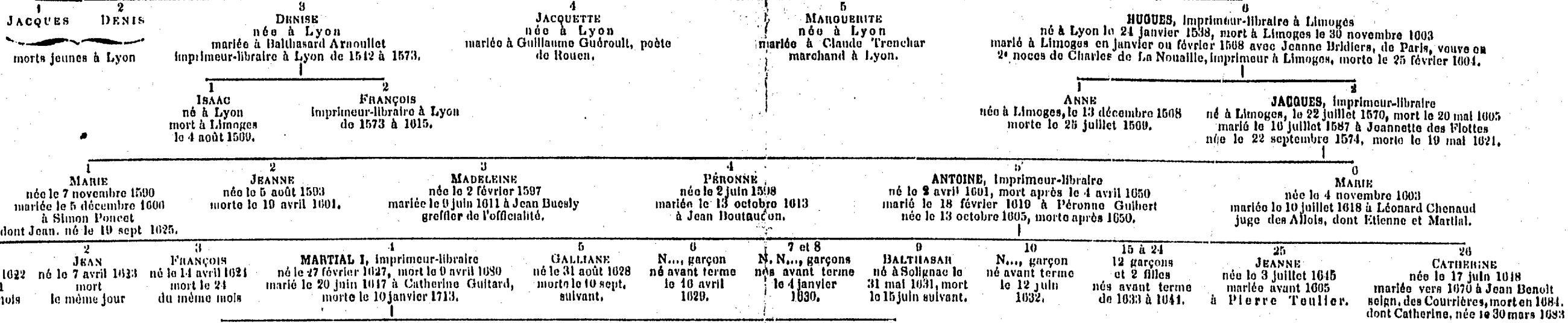
Il est rappelé dans l'hommage lige du 4 juillet 1785 ; qu'il a été rendu hommage, pour le fief des Courières, au Bureau des finances, les 28 juin 1675, par Jean Benoit, sieur des Courières ; le 20 mai 1697, par Catherine Barbou, veuve de Jean Benoit ; le 23 juin 1723, par Jean Barbou, trésorier particulier des ponts et chaussées ; le 2 mai 1766, par Martial Barbou de La Valette ; le 12 mai 1775, à Monseigneur le comte d'Artois, fils de France, frère du roi, en qualité d'apanagiste, par ledit Martial Barbou ; et le 14 mai 1779 par ledit Martial Barbou de La Valette.

Titres communiqués par M. Prosper Barbou des Courières.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BARBOU

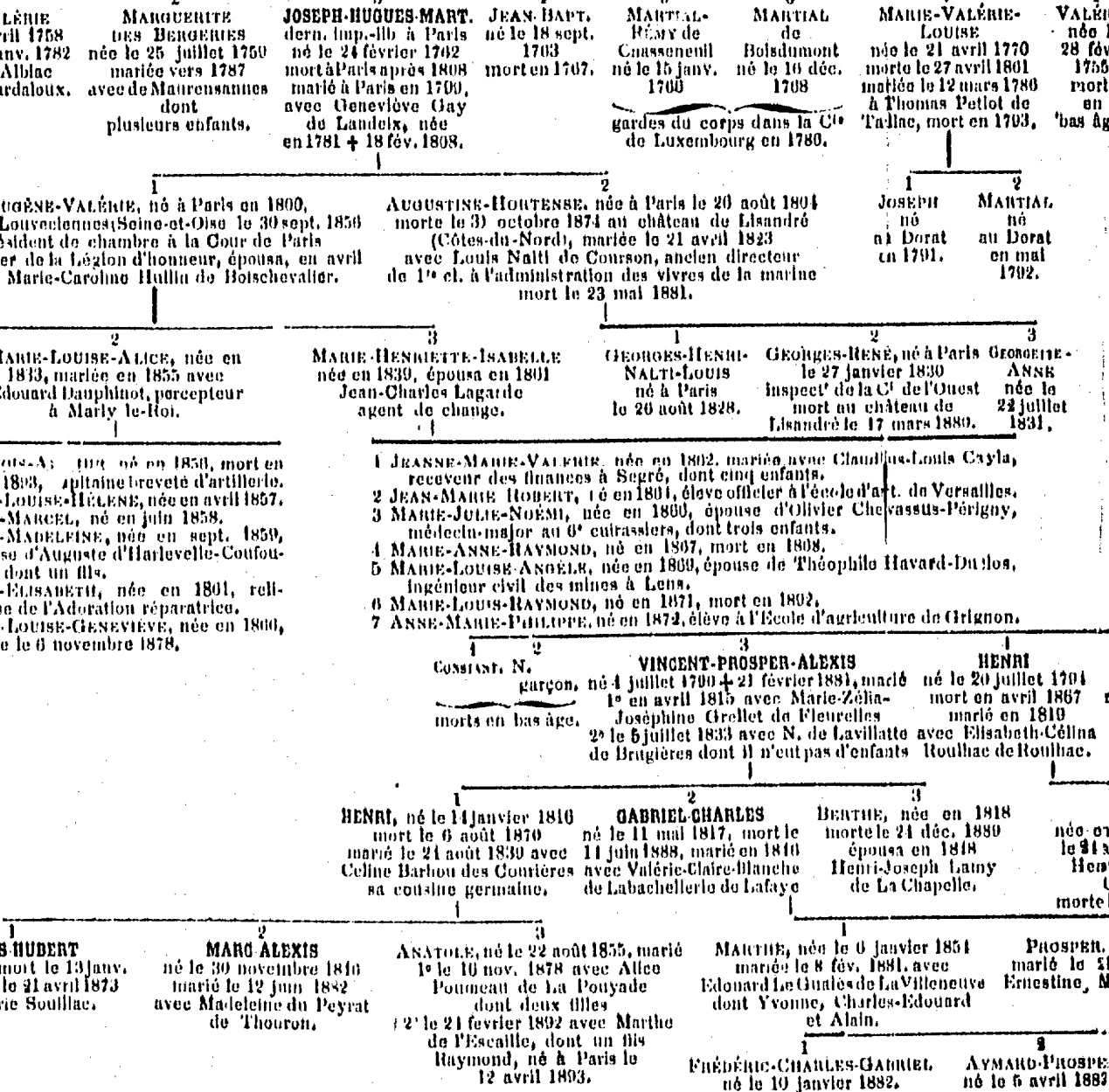
NICOLAS, imprimeur à Paris de 1530 à 1542
né à Saussay (Manche)
étudiant à l'Université de Caen en 1488-89

JEAN I, imprimeur à Lyon, né à Saussay (Manche) en 1489,
mort à Lyon en 1543, marié vers 1520
à Guillaume Rivière, de Saint-André-le-Château (Rhône).

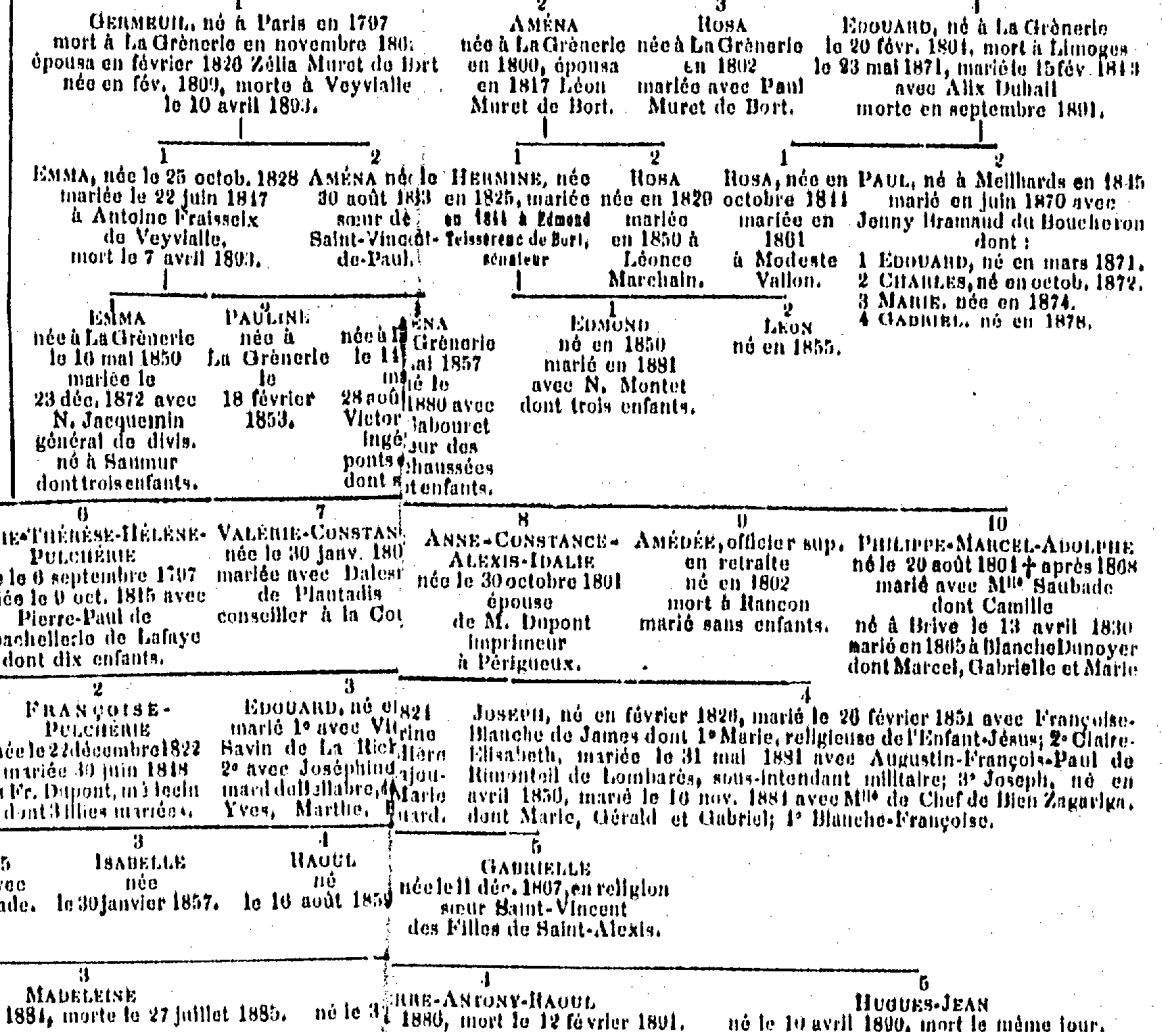


BRANCHE DE MONIMES

BRANCHE DES COURIÈRES



BRANCHE DES PLACES



LES BARBOU DE LYON

En commençant cette notice sur les imprimeurs du nom de Barbou, nous devons chercher si on avait fait une étude d'ensemble sur eux dans les ouvrages généraux (1).

Après avoir dit simplement que les Barbou avaient joui d'une certaine célébrité parmi les imprimeurs, les auteurs, se copiant les uns les autres, ont tout de suite parlé de Jean Barbou, imprimeur à Lyon, de son fils Hugues, imprimeur à Limoges et des libraires de ce nom qui fondèrent au XVIII^e siècle l'importante maison de Paris (2).

(1) Monéni, *Le grand Dictionnaire historique* (Paris, 1759). — *Dictionnaire bibliographique* [par l'abbé Duclos] (Paris, 1791). — PEIGNOT, *Manuel bibliographique...* (Paris, 1800). — PEIGNOT, *Dictionnaire raisonné de bibliologie...* (Paris, 1802). — H. TERNAUX-COMPANS, *Notice des imprimeries...* (Paris, 1843). — P. LACROIX, E. FOURNIER, et F. SERRÉ, *Le livre d'or des métiers...* (Paris, 1852). — P. DUPONT, *Histoire de l'imprimerie* (Paris, 1854). — *Nouvelle biographie générale de MM. Didot frères...* (Paris, 1858). — WERDET, *Histoire du livre* (Paris, 1859). — *Encyclopédie générale* (Paris, 1888), etc., etc.

(2) Nous donnons quelques exemples de ce que l'on trouve dans les ouvrages généraux :

Monéni, *Le grand dictionnaire historique*, Paris, chez les libraires associés, 1759, 10 vol. in-fol. — T. VI, p. 319 « ... Et en France celle des Etienne, des Colines, de Vascosan, de Patisson, des Griffe, des Morel, de Nivelles, de Vitré, des Cramoisi, des Martin, des Coignard, de Muguet, de Barbou et de

Il résulte cependant de la consultation de ces divers ouvrages que Jean Barbou, le fondateur de la maison de Lyon, jouissait de la réputation d'un typographe habile ; que de tous les imprimeurs du nom de Barbou ayant exercé à Limoges, c'est surtout le premier, Hugues (1568-1603), qui a laissé des éditions remarquables, et quant

plusieurs autres qui ont porté cet art à sa perfection, et qui ont enrichi la république des lettres d'une infinité d'éditions très belles et très correctes qui les feront toujours rechercher des savans... »

PEIGNOT (G.), *Dictionnaire raisonné de bibliologie* — Paris, 1802, 2 v. in-8° — T. 1, p. 40. « Barbou (Jean), imprimeur de Lyon au xvi^e siècle. On a de lui les œuvres de Clément Marot, 1539, in-8. L'auteur présida lui-même à cette édition qui est en lettres italiques, et qu'on regarde comme très correcte. On y voit en tête cette devise : *La Mort n'y mord*, ainsi qu'une traduction française que la belle Aubella a faite d'une épigramme latine de Barbou.

» Barbou (Hugues), fils du précédent, quitta Lyon pour aller s'établir à Limoges, où il donna, en 1580, la très belle édition, en caractères italiques, des *Épîtres de Cicéron à Atticus*, avec les corrections et les notes de Siméon Du Boys, lieutenant-général de Limoges. Cette édition est très estimée des connaisseurs. La devise des Barbou est : *Meta laboris honor*, et leur emblème : une main tenant une plume et un épi d'orge, surmonté d'un croissant. Les descendants des Barbou, établis à Limoges et à Paris, exercent encore l'art de l'imprimerie d'une manière distinguée, surtout Barbou de Paris, qui a donné une très jolie collection des auteurs classiques qui est en 60 volumes in-12. »

BRENIER DU LUR et PÉNICAUD aîné, *Biographie lyonnaise, Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, publié par la Société littéraire de Lyon. — Lyon, Giberton et Brun, 1839, in-8. — P. 24. « Barbou (Jean), habile imprimeur du xvi^e siècle. C'est lui qui imprima les épigrammes de J. Voulté, 1537, petit in-8. On cite aussi son édition des œuvres de Clément Marot, 1539, petit in-8, caractères italiques. — Hugues, son fils, qui était aussi imprimeur, quitta Lyon pour aller s'établir à Limoges. C'est d'eux, à ce qu'on croit, que sont issus les Barbou qui se sont faits une si grande réputation à Paris, par leurs éditions de classiques latins. »

Nouvelle Biographie générale, par MM. Firmin Didot, frères sous la direction de M. le D^r Hoefer. Paris, Firmin Didot frères fils et C^{ie}, 1859, 46 vol. in-8. — T. IV, p. 462. « BARBOU : Nom d'une famille d'imprimeurs qui se sont fait connaître par l'élégance et la correction des livres sortis de leurs presses. Le premier d'entre eux, Jean, dont le souvenir remonte jusqu'au xvi^e siècle, publia en 1539, à Lyon, une édition remarquable des *Œuvres de Clément Marot*.

» Hugues Barbou, son fils, publia à Limoges, en 1580, une très belle édition en caractères italiques, des *Épîtres de Cicéron à Atticus*.

» Les premiers imprimeurs du nom de Barbou qui vinrent s'établir à Paris au commencement du siècle dernier furent à la fois imprimeurs et libraires, mais ne laissèrent rien après eux que l'on puisse particulièrement citer.

aux Barbou établis à Paris de 1704 à 1808, que leur réputation s'est fondée sur la belle collection des classiques latins dont ils achetèrent les premiers volumes à Antoine-Urbain II Coustelier, en 1754.

» *Joseph-Gérard*, leur neveu, qui leur succéda en 1746, attacha son nom à la jolle collection des classiques latins, qui s'élève aujourd'hui à 76 vol. in-12. L'idée première de cette entreprise ne lui appartient pourtant pas : ce fut, dit-on, l'abbé Langlet-Dufresnoy qui conçut, en 1743, le projet de réimprimer les jolies éditions des auteurs latins publiées par Elzevier, et qui réussit à faire partager ses espérances de succès à une société d'imprimeurs qui publia successivement les œuvres de Catulle, Tibulle, Propertius, Lucrèce, Salluste, Virgile, Cornelius Nepos, Lucain, Phèdre, Horace, Velleius Paterculus, Eutrope, Juvénal, Perse, Martial et Térence. C'est alors que voyant le zèle des entrepreneurs se ralentir, Joseph-Gérard Barbou acheta le fond des auteurs déjà publiés et y ajouta depuis 1755 : César, Quinte-Curce, Plaute, Tacite, *Selecta Senecæ*, Ovide, Cicéron, Justin, Plin l'Ancein, Plin le Jeune et Tite-Live. Il publia plusieurs autres ouvrages remarquables, parmi lesquels il faut mettre au premier rang le *Nouveau Testament* (1767 et 1785), *l'Imitation de Jésus Christ*.

» En 1789, *Hugues Barbou* succéda à son oncle; et ce ne fut qu'à sa mort, arrivée en 1808, que le fonds des Barbou fut vendu à Auguste Delalain. (*Enc. des gens d. m.*) »

La Grande Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une société de savants et de gens de lettres. Paris, H. Ladamirault et C^{ie}, s. d. in-fol. en cours d'impression. — T. V, p. 387. « BARBOU. Famille d'imprimeurs et de libraires. Le fondateur de la maison Jean Barbou, dit le Normand, établi à Lyon, imprimait dès 1536 et on lui doit entre autres, en 1539, une édition des œuvres de Clément Marot. — Son fils Hugues, établi à Limoges donna en 1580 une édition des *Epîtres* à Atticus de Cicéron. — Jean-Joseph fut le premier qui vint se fixer à Paris où il fut libraire-imprimeur en 1704. A sa mort (1752) son neveu Joseph-Gérard lui succéda (il avait déjà été reçu libraire en 1746 et imprimeur en 1750); c'est de lui que date la renommée et la prospérité de la maison. Une collection des grands classiques latins avait été commencée en 1743 par le libraire Antoine Coustelier, qui en publia quelques volumes. En 1754, Joseph-Gérard prit cette collection pour la continuer et y attacha le nom de la famille. De 1751 à 1789, il fit paraître en jolies et élégantes éditions in-12 dites de Barbou, d'un texte aussi pur et aussi exact que pouvait l'établir l'érudition de l'époque, la plupart des œuvres des grands écrivains latins. Joseph-Gérard publia ainsi 67 volumes. Les philologues et les grammairiens les plus fameux du temps y collaborèrent : Brottier donna les œuvres de Plin le *Naturaliste* (1779, 6 vol. in-12). Lallemand, celles de Tacite (1770, 7 vol. in-12), Jean-Claude Cappeyronnier, César (1755), Plaute (1759), Justin (1770), etc., etc. Bauzée y fit paraître aussi plusieurs œuvres classiques. — Hugues Barbou, neveu du précédent, termine cette véritable dynastie d'éditeurs. A sa mort (1808) la collection des classiques latins fut achetée par Delalain qui la continua.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'histoire de ces imprimeurs, c'est le long espace de temps pendant lequel leur maison s'est transmise de père en fils, de 1524 à nos jours. Bien peu d'imprimeurs en France peuvent s'enorgueillir, comme les Barbou, de posséder l'établissement de leurs ancêtres depuis plus de trois cent cinquante ans.

Jean Barbou, le fondateur de la maison de Lyon, n'a pas été un de ces imprimeurs en vue comme Arnoullet, Dolet, Trechsel ou de Tournes; mais on peut dire qu'il était apprécié comme un homme très expert par ses contemporains, ainsi qu'on le verra plus loin.

Dans la première partie, on a pu voir qu'il était né à Saussay (1), près de Coutances, en 1489, d'après le Livre de raison rédigé par son fils Hugues, en 1567. Si ce document est muet sur la première partie de sa vie et sur sa famille, c'est que Jean Barbou avait rédigé lui-même son Livre qui devait contenir tous ces renseignements. Après sa mort, ce Livre dut rester entre les mains de ses enfants résidant à Lyon. C'est pour cela que son fils, établi plus tard à Limoges, se contente de renvoyer au « papier » de son père, dont il connaissait l'existence (2).

Pour quelle raison Jean Barbou s'était-il fait imprimeur? N'avait-il pas des parents ou des compatriotes exerçant déjà cette profession? Nous nous posons cette question, lorsque M. A. Claudin voulut bien nous fournir une précieuse indication: il nous dit avoir vu le nom de Barbou parmi ceux des étudiants de l'Université de Caen à la fin du xv^e siècle. Nous parcourûmes alors le *Pinax rectoriarum Cado-mensis universitatis (1439-1510)* (3) et nous fûmes assez heureux pour y rencontrer, à la date de 1488-89, un Nicolas Barbou du diocèse de Coutances (*Constanciensis diocesis*). Étant du même diocèse

(1) M. Paul Joanne, dans la *Géographie du Rhône* et dans la *Monographie de Lyon*, a dû avoir en vue la naissance de Hugues Barbou, chef de la maison de Limoges et non celle de Jean Barbou, son père, imprimeur à Lyon, né à Saussay (Manche).

(2) « Et moy, Hugues Barbou fut le dernier de ces enfans, et suivant le papier de mon pere je naquis... »

(3) Nous devons à l'obligeance de M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, d'avoir pu consulter ce magnifique manuscrit qui appartient aux archives du Calvados où il porte la cote D 89. Au fol. 213, v^o, Nicolas Barbou figure sur une liste de 189 noms d'élèves ayant prêté le serment sous le rectorat de Jean le Riche, en 1488; — au fol. 222 r^o, le même Nicolas figure encore dans la liste des gradués de la seconde audition de 1489 sous le rectorat de Charles de Grionville. Dans ces listes, on retrouve plusieurs noms de jeunes gens qui se vouèrent aux lettres ou à l'art typographique, en particulier les Morin et Guéroult.

que notre Jean Barbou, nous nous sommes demandé si ce Nicolas ne serait pas de Saussay lui aussi et s'il n'appartenait pas à la même famille ?

Il y a eu à Paris, de 1530 à 1542, un imprimeur du nom de Nicolas Barbou et nous pensons que l'on peut, sans trop de témérité, l'identifier avec l'étudiant à l'Université de Caen de 1488.

Les bibliographies parisiennes ne donnent malheureusement que très peu d'indications sur Nicolas Barbou. La Caille (1) dit qu'il était imprimeur-libraire en 1541 et qu'il imprima pour Jean André : *Saint Bernard, De la manière d'aimer Dieu*, par Vérard, en 1542. Lottin (2) se contente de le mentionner comme imprimeur en 1541.

Nous avons recherché si les ouvrages imprimés par Nicolas Barbou contenaient une indication sur cet imprimeur. Voici les titres de ceux que nous avons pu trouver :

Consonantiæ Jesu Christi et prophetarum, hoc est ad ipsius Christi cœlitus nobis exhibiti perutilem cognitionem ex divinis scripturis compendium, authore F. Antonio Marinario. — *Parisiis, typis Nicolai Barbou, 1541, pet. in-8.*

(1^{er} catalogue des livres de la librairie Techener père, 1866, n° 16170. — Fonds Hosvieux, aux Archives départ. de la Haute-Vienne.)

La grande et vraye pronostication générale, pour 400 ans, calculée sur la ville de Paris et autres lieux de même longitude. — *Paris, Nicolas Barbou, 1542, pet. in-12 goth. de 8 ff.*

(N° 1588 du *Bulletin du Bibliophile de Techener*, 1841, p. 929.)

Celestine en laquelle est traicte des deceptions des serviteurs envers leurs maîtres et des macquerelles envers les amoureux. — *On les vend à Paris, à la grant rue Saint-Jacques, devant l'église des Mathurins, à l'enseigne de l'Eléphant. (A la fin) : Cy fine le livre de la Celestine... imprimé à Paris par Nicolas Barbou, imprimeur, lan M. D. XLII. Pet. in-8 goth., figures sur bois, parchemin.*

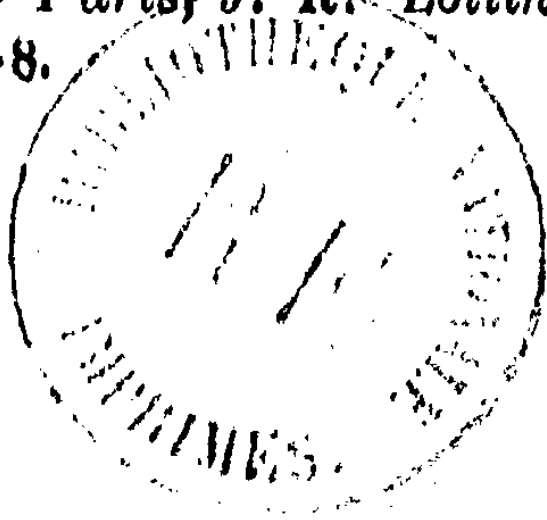
Traduction recherchée à cause de sa naïveté. Elle est entière et non expurgée et contient les passages libres, qui, depuis, ont été adoucis ou supprimés. Volume très rare.

(Catalogue de feu le D^r Chéreau et de feu le D^r D^{***} de Bailleul, publié par M. A. Claudin, vente du 6 juillet 1880.)

D. Aurelii Augustini Hipponensis episcopi, de Gratia et Libero arbitrio, ad Valentinum et cum illo monachis, liber unus. —

(1) J. DE LA CAILLE, Histoire de l'imprimerie et de la librairie où l'on voit son origine et son progrès, jusqu'en 1689, divisée en deux livres (p. 117). — *Paris, J. de La Caille, 1689, in-4.*

(2) Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris, depuis l'an 1470. — *Paris, J. R. Lottin de St-Germain, 1789, 2 parties en 1 vol. pet. in-8.*



Ejusdem de correptione et gratia ad eundem et cum illo monachis, liber unus. — Quibus præmittantur epistolæ dua Divi Augustini ad Valentinum, contra eos qui negant liberum arbitrium. *Parisiis, apud Nicolaum Barbou, 1542. Pet. in-8, signatures A à Pij.*

(Bibl. de M. Paul Delalain, éditeur à Paris.)

Dans les notes manuscrites laissées par M. Pierre Poyet, celui-ci rapporte ce qu'il tient de M. Sénemaud, ancien archiviste de la Charente et des Ardennes (lettre du 1^{er} juillet 1862) : « Nicolas Barbou « habitait rue de Coypeaulx-lez-Paris, aux Trois Treillis de fer. « J'ai là un titre complet de facéties en vers sorties des presses de « ce Barbou, évidemment de la famille, et je le tiens à votre disposition. »

Nicolas Barbou devait être parent de Jean ; mais il était plus âgé que lui d'une quinzaine d'années ; car il était étudiant de l'Université de Caen au moment de la naissance de ce dernier.

Comme nous le disons dans la première partie, Jean Barbou, après avoir terminé ses études en Normandie, dut se rendre à Paris, où il entra dans l'imprimerie de son parent Nicolas ou dans celle de ses compatriotes déjà établis comme imprimeurs-libraires, les Morin entre autres. Il était en relations, peut-être même travailla-t-il chez un imprimeur du nom de Pierre Cotier, originaire de Lyon (?) (2), dont il épousa la veuve, Guillemette Rivoyre, de Saint-Andéol-le-Château, près de Lyon. Celle-ci avait eu un fils de son premier mariage, Dominique Cotier (3), qui succéda à son père. Le Livre de raison d'Hugues Barbou, qui donne ces renseignements, ajoute que « Dominique fut tué à Paris en certaine querelle qu'il heust contre certains escolliers ».

Selon toute probabilité, Jean Barbou, cédant au désir qu'avait sa femme de revoir son pays natal, dut venir à Lyon de 1523 à 1524. Pour appuyer cette date, nous invoquerons l'âge de ses enfants au moment de sa mort (1543) ; à cette époque l'une de ses filles, au moins, Denise, l'aînée, était mariée avec Balthasar Arnouillet, ce qui ferait remonter la naissance de cette fille à vingt ans auparavant (1523).

A l'époque de l'arrivée de Jean Barbou à Lyon, cette ville était le plus grand centre typographique de la France. « Avant Paris qui

(1) Un Gabriel Cotier était imprimeur-libraire à Lyon de 1558 à 1569. Sa veuve lui succéda en 1570. Il avait pour enseigne : *A l'écu de Milan* et pour marque : un serpent tenant dans sa gueule un enfant au-dessus duquel était une couronne (*Nouveau Spon*). Cet imprimeur édita quelques-uns des ouvrages de Pardoux Duprat, d'Aubusson (1520 † 1569). (V. ARBELLOT et Du Boys, *Biographie des hommes illustres du Limousin*.)

(2) Lottin indique Dominique Cottier comme imprimeur à Paris en 1530.

» l'a supplanté, dit M. Aimé Vingtrinier (1), Lyon était le centre du
 » marché européen; les savants y accouraient ou y envoyaient
 » leurs manuscrits (2); ses imprimeurs étaient non seulement des
 » hommes de goût, des artistes, mais des érudits de premier ordre,
 » et on compte des hommes de génie parmi ses correcteurs. »

Que l'on ne croie pas que ces éloges décernés à la typographie lyonnaise par les bibliographes modernes : Monfalcon, Coste, Péricaud, Vingtrinier, etc., soient le résultat d'un engouement local. La grande cité avait, dès le xvi^e siècle, conscience d'être une ville importante au point de vue intellectuel. Lorsque, en 1540, à la suite d'un différend avec leurs ouvriers, les maîtres imprimeurs de Lyon songèrent à transporter leurs presses à Vienne, les consuls leur exposèrent « qu'il seroit grand dommage à la ville de Lyon
 » de perdre une si belle chose que est le diet art de l'imprimerie,
 » que est le plus grand et le plus beau en ceste ville qu'il soit en la
 » chrestienté... » (3).

D'après M. Péricaud (4), le nombre des imprimeurs de Lyon qui était de cinquante environ en 1500, avait doublé vingt ans plus tard. Par sa position géographique et les ressources qu'offre toujours une grande ville, Lyon avait attiré dans ses murs une foule d'imprimeurs étrangers, des Allemands, des Suisses et des Italiens principalement. Le nombre des artistes du livre était si considérable au commencement du xvi^e siècle, que M. Rodde, dans son *Inventaire sommaire des Archives communales de Lyon*, arrivé à l'année 1530, dit qu'il renonce à les nommer et qu'il se contentera d'indiquer les plus importants.

Nous sommes persuadé que l'ouvrage sur les *Imprimeurs lyonnais du xvi^e siècle*, que prépare M. Baudrier, présentera le plus grand intérêt. Nous n'avons fait qu'entrevoir l'histoire de cette période dans les notes publiées par M. Ambroise-Firmin Didot (5); mais à

(1) Les incunables de la ville de Lyon et les premiers débuts de l'imprimerie. — Lyon, Bernouæ et Cumin, 1890, in-8.

(2) Parmi les auteurs limousins du xvi^e siècle dont les œuvres ont été imprimées à Lyon, on peut citer : Dorat (Jean), Du Boys (Siméon) et Muret (Marc-Antoine), de Limoges; Bellengard (Etienne), de Saint-Yrieix; Alesme (Léonard d') et Alesme (Jean d'), de Saint-Léonard; Eustorg de Beaulieu, Chalard (Joachim du) et Prat (Pardoux du), de La Souterraine; Bastier (Jean), de la Péruse; Bessianus (Jean), de Pressac; Boisseau (Jean), d'Adriers; Colombet (Antoine), Guyon (Louis).

(3) Inv. som. des Archives comm. de Lyon, publié par M. Rodde, t. I, BB 69.

(4) PÉRICAUD. *Bibliographie lyonnaise du xv^e siècle*.

(5) Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois. Paris, 1808, in-8. — Histoire de la typographie. Paris, 1882, in-8.

côté des imprimeurs connus tels que Arnoullet, Dolet, Frelle, Gryphe, de La Porte, Roville, de Tournes, Trechsel, combien en existait-il dont les œuvres n'ont pas été appréciées à leur juste valeur ? Les bibliographes ont bien cité les noms des libraires-éditeurs qui s'étaient sur les titres, ils ont oublié souvent celui de l'imprimeur placé à la fin, quelquefois sur un feuillet liminaire, qui a pu disparaître, il est vrai.

C'est dans cette catégorie d'imprimeurs modestes que se trouvaient : Benoit Bonny, Denis de Harsy, Jacques Myt, Pierre Roussin, Sulpice Sabon et bien d'autres, parmi lesquels notre Jean Barbou. On a rendu hommage de leurs éditions à Constantin, Frelle, Huguetan, Junte, Juste, Parmentier, Rose, lorsque la gloire en revenait à leurs imprimeurs. Ce sont ces derniers qui partageaient avec l'auteur la responsabilité du livre devant le public, et non l'éditeur, comme en témoignent les erratas que nous avons rencontrés.

Voyons maintenant comment Jean Barbou parvint à se faire une place honorable parmi ses illustres devanciers.

Comme nous l'avons dit déjà, en arrivant à Lyon, Jean Barbou se lia avec ceux de ses compatriotes qui l'avaient précédé dans cette ville, en particulier avec le libraire Romain Morin et l'imprimeur Denys de Harsy, qui habitaient comme lui la rue Mercière, et plus tard avec le poète Guillaume Guérault, de Rouen. Nous pensons que c'est par eux qu'il arriva peu à peu à se créer des relations avec les éditeurs et les auteurs.

Il habita en premier lieu rue Ferrandière, dans la maison des Rubys, d'après M. Félix Desvernay, qui, à cause de ce fait, place son arrivée en 1528, au lieu de 1524. Nous le trouvons habitant la rue Mercière, en 1529, d'après un acte que nous citons en note (1). La mention de son nom à la suite de celui de François Fradin

(1) Ville de Lyon; Archives communales, impôts et comptabilité, série CC. 136. Registre in-folio, 322 feuillets, papier, couv. parch. Année 1529. « ... Chartreau d'une collecte de dix deniers mys sus en ceste ville de Lyon en l'année mil cinq cens vingt neuf pour la Rançon du Roy nostre Sire et Rédemption de nosseigneurs et princes ses enfans ostaiglers en Espagne... » « ... ou quartier depuis l'ymaige st Jacques au devant la Rue Thomassin et le coing de lad. rue tirant par la grant Rue (rue Mercière) jusques à la maison l'Asne rayé devant le grant portal de Confort et dillect tirant par la grant Rue jusques à l'ospital du pont du Rosne, comprenant les rues Keysin [aujourd'hui rue Jean de Tournes] et Chenu [pour Chanu, aujourd'hui rue Paradis] ». [Fol. 55 verso] « M^e Francoys Fradin, imprimeur, [taxé] à II l. VIII d. [par denier]. XVII l. VIII s. III d. » « JEHAN BARBOU, dit Normant, M^e imprimeur, [taxé] à VI s. III d. [par denier]. »

indique qu'à cette date les deux imprimeurs habitaient la même maison. Le Livre de raison de Hugues Barbou ne parle que de la maison de François Fradin, imprimeur, rue Mercière, dans laquelle Jean est resté jusqu'au moment de sa mort (1543) (1). Cette indication de domicile est confirmée par celle que l'on trouve sur les ouvrages imprimés par Fradin, « rue Mercière, près du couvent des Frères prêcheurs, appelé Notre-Dame-de-Confort » (2). Cette partie de la rue Mercière a disparu plus tard pour permettre le tracé de la place des Jacobins actuelle, comme l'indique le plan de Lyon au xvi^e siècle.

La rue Mercière, aboutissant au couvent des Jacobins, formait le centre du quartier des imprimeurs de Lyon. C'est dans cette rue qu'avaient fonctionnées les premières presses, d'après M. Vingtrinier.

Au moment où Jean Barbou vint s'y fixer, on y comptait une foule d'industries se rapportant au livre. On y trouvait d'abord les maîtres imprimeurs : « François et Constantin Fradin, François et Antoine Vincent, Balhasar de Gabiane, Guillaume Bon, Barnabé Chaunard, Jean Mutin, Bernard Verguiser, Jean et Benoit Geniquet, Bernard Rotin, Denis Bouyer, Syriaque dit Hochberg, Barthélemy Espery, Hugues de La Porte, Etienne Dolet, Godefroy et Marcelin Bering, Denis de Harsy, Jacques Huguetan, Gilbert de Villiers (3), Edmond et François Juste; — les libraires Louis Martin dit l'Espagnol, Etienne Gueynard, Guillaume de Balsarin, Romain Morin, Jean Offermont, Barthélemy Troth, Jacques de Junte, Jean Vattine; — les « ymaigiers et tailleurs d'ystoire » Etienne, Jean Coste, Jacques de Belmont; — le « cartier » Jacques Vise; — le « peintre en papier » Etienne Chevalier; — le « revendeur d'images » Jean l'Engraveur dit Annequin; — le correcteur Guillaume Dyron, le fondeur de lettres Claude Juste, et enfin les relieurs Michiel, Ennemonde et Jehan Fontanel » (4).

(1) « Je fûs né et natif (en 1538) à Lion sur le Rosne en la maison de » feu François Fradin, imprimeur, devant Nostre Dame de Confort et » l'église des Jacopins... » Et plus loin : « Mon dict père (Jean) vint de- » meurer à Lion où il fut maistre imprimeur, demourant en la maison » dudict Fradin où il mourut âgé d'environ cinquante trois ans... » (Livre de raison de Hugues Barbou, voy. 1^{re} partie.)

(2) En 1528, « François Fradin occupe à lui seul une maison haulte, » moyenne et basse, jardin dernier, ayant le regard sur la rue Raisin » (Arch. com. de Lyon, CC 39). Il possédait plusieurs immeubles, un entre autres dans la rue Confort, attenant à celui de Jean Syrondit ou Syrondet, imprimeur et fondeur en caractères (*Ibid.*, CC 20, 141, 143, 765, 887).

(3) C'est à celui-ci que Richard de La Nouaille, imprimeur à Limoges, confia l'impression du Bréviaire limousin de 1529.

(4) Arch. com. de Lyon, CC 21 et 31. Nous donnons les noms tels que nous les trouvons dans les documents, sachant bien qu'ils sont fautifs.

Derrière la rue Mercière se trouvait la rue Raisin, aujourd'hui rue Jean de Tournes, occupée par les fondeurs en caractères et autres industriels qui travaillaient pour les ateliers typographiques multipliés dans le même quartier (1). C'est dans cette rue qu'habitaient les imprimeurs Claude Nourry dit le Prince, Antoine Blanchard, de Limoges, Aubin du Ryt, etc.

Jean Barbou put connaître à son arrivée quelques-uns des imprimeurs du xv^e siècle : Jacques Huguetan (1497-1540); Jacques Sacon (1497-1524) (2); Jacques Moderne (1499-1556); les Arnoullet (3) et les Trechsel. Il ne pouvait mieux faire que de s'inspirer des conseils de celui qui l'abritait sous son toit, François Fradin dit le Poitevin (4), qui était lui aussi un des ouvriers de la première heure. D'abord associé avec Jehan Pivard (de 1497 à 1500) puis avec l'Allemand Jean Syroben (5), il était seul en nom au moment de l'arrivée de Jean Barbou. Il mourut en 1537 (6). Sa veuve lui succéda en attendant la majorité de son fils Pierre. Il avait un frère, nommé Constantin, imprimeur lui aussi et habitant la même rue Mercière, dont la marque rassemblait beaucoup à la sienne : *Ecusson à chiffre suspendu à un arbre, que soutiennent un chevalier et une sirène coiffée à la manière des châtelaines* (7).

Quels sont les travaux de Jean Barbou depuis le moment de son arrivée à Lyon jusqu'en 1536? Il est difficile de répondre à cette question; car Brunet et les autres bibliographes ne signalent aucun

(1) Arch. com. de Lyon, CC 39.

(2) Cet imprimeur habitait la rue Chame (aujourd'hui rue Paradis). Dans la même maison habitait le libraire Germain Rose.

(3) Les Arnoullet étaient propriétaires d'une maison rue Chanu, dans laquelle ils habitaient.

(4) Arch. com. de Lyon, CC. 765. Le nom de la province d'origine suit souvent le nom propre.

(5) PÉRICAUD, *Bibliographie lyonnaise du XV^e siècle*, 2^e partie, p. 15.

(6) La date exacte de sa mort est indiquée par des pièces d'archives (Arch. com. de Lyon, CC 141, 143 et 885).

« Parmi les nombreuses éditions laissées par François Fradin se trouve un *Infortiat* ou corps de droit romain, de 1514, in-folio. C'est sans doute ce qui est cause qu'on a longtemps appelé *Fradins* les vieux livres de droit. » (BRECHOT DU LUT et PÉRICAUD aîné, *Biographie lyonnaise et Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, publié par la Société littéraire de Lyon. Lyon, Giberton et Brun, 1839, in-8°.)

(7) La présence du chevalier n'a rien qui nous surprenne dans la ville dont les romans de chevalerie étaient très en vogue. Mais il se pourrait que la sirène des Fradin, originaires du Poitou, soit une allusion à Mélusine, la fée célèbre qui, après avoir épousé Raymondin, comte de Poitiers, devint la tige de la maison de Lusignan?

ouvrage de lui avant 1536. Espérons que par la suite on parviendra à en découvrir.

Ses presses ne devaient cependant pas rester inactives ; et le nombre des ouvrages imprimés par lui dans une même année indique un matériel considérable et un personnel nombreux pour l'époque ; cinq ouvrages portent son nom en 1536, sept en 1537, neuf en 1538, douze en 1539, trois en 1540, un en 1541, un en 1542 et enfin deux en 1543, soit au total quarante pour une période de huit ans. Sur ce nombre, on compte quatorze ouvrages de sciences, onze de théologie, sept de belles-lettres et deux d'histoire. Nous donnons plus loin les titres de ces ouvrages.

Mais cette liste est certainement incomplète : en bibliographie, on n'est jamais complet. Nous avons commencé le dépouillement du *Manuel du libraire* ; nous ne l'avons pas continué parce qu'on nous avons constaté que Brunet n'avait pas jugé nécessaire de citer toutes les éditions d'un même livre. Sur les quarante ouvrages imprimés par Jean Barbou, dont nous avons constaté l'existence, il n'en cite que onze.

M. Léopold Delisle, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale auquel nous avons demandé les titres des ouvrages imprimés par Jean Barbou de Lyon, que possède cet établissement, a bien voulu nous donner la description de quatorze d'entre eux. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de notre vive gratitude.

Nous devons remercier aussi les personnes qui ont bien voulu nous indiquer des titres. M. Poyet, grâce à M. Péricaud de Lyon, en avait relevé quelques-uns, auxquels sont venus s'ajouter ceux que nous devons à l'obligeance de MM. J. Baudrier, Paul Delalain, Félix Desvernay, conservateur de la Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, Clément-Simon, Cournuéjols, Dubois, R. Toinet et A. Fray-Fournier.

D'après les titres des ouvrages qu'il a exécutés, nous voyons Jean Barbou en relations avec Marot et Rabelais, qu'il rencontra chez François Juste ; avec Jean Voulté et Jacques Minut, qu'il eut l'occasion voir chez Michel Parmentier ; avec Pierre Tolet qu'il vit chez Germain Rose ; avec Nicolas Bourbon, que lui fit connaître Philippe de Rhoman, etc. Ajoutons à ces lettrés célèbres du xvi^e siècle, l'imprimeur Etienne Dolet, dont Balthasar Arnoullet, gendre de Barbou, réédita en 1554 l'*Exhortation à la lecture des Saintes Lettres* (1).

Les auteurs que nous venons de nommer étaient très liés entre eux. Voulté écrit pour chacun d'eux des épigrammes auxquelles

(1) BRUNET, *Manuel du libraire*, II, 793.

ceux-ci répondent dans leurs livres (1). Le même auteur adresse un de ses huictains à Jean Barbou et à Philippe Rhoman, dans lequel il fait l'éloge de la correction, du soin et de l'élégance de leurs ouvrages (2) :

DE IOANNE BARBOO
ET PHILIPPO
RHOMANO

*Quod tersus meus exeat libellus,
Quod purus, nitidus, carensq; nævis,
Quod raris obelis venit notandus,
Non debet mihi, sed meis amicis,
Qui curam exhibuere, qui laborem
Summum, quiq; operam modo inchoato
Nunquam sponte operi suam negarunt,
Ut purus, nitidus foret libellus.*

L'expérience typographique de Jean Barbou, n'était pas seulement appréciée par les auteurs, mais encore par les libraires et les imprimeurs. Dans un espace de huit ans, nous le voyons en relations avec neuf éditeurs de Lyon et un d'Orléans : Fradin (1524-1536 ?); Jean et François Frelle (1536-1542); Guillaume de Guelques (1538-1539); François Juste (1539); Hugues de la Porte (1538); Michel Parmentier (1537); Philippe Rhoman (1536); Germain Rose et les héritiers de Simon Vincent (1539), à Lyon; François Gueiart (1536), à Orléans. Ses clients les plus fidèles étaient les Frelle, pour lesquels il ne cessa d'imprimer.

C'est à tort que Monfalcon, dans le *Nouveau Spon*, (p. xxvi) a attribué à Jean Barbou la marque des frères Frelle, pour lesquels il avait imprimé plusieurs ouvrages; c'est encore par erreur que G. Peignot (*Dictionnaire raisonné de bibliologie*, I, 40) lui donne pour devise celle de Jean Marot : *La Mort n'y mord*. Nous pensons, avec MM. Péricaud et Baudrier, que Jean Barbou n'avait ni marque ni devise.

On pourrait croire que sa position d'imprimeur pour les éditeurs lui interdisait de prendre une marque pour lui-même. Il n'en est rien. D'autres imprimeurs dans les mêmes conditions que lui avaient leur marque. Sur les quelques ouvrages dont Jean Barbou est à la fois l'éditeur et l'imprimeur nous ne voyons figurer que son

(1) La XXIII^e épigramme de Marot est adressée à Nicolas Bourbon, dont un chant en l'honneur des œuvres Marot figure en tête des éditions de cet ouvrage.

(2) *Ioannis Vultei Remensis Epigrammatum*, p. 183. — *Lugduni, apud Michaellem Parmanterium*, 1539, in-8°. Voulté faisait allusion au *Carmen de moribus* de Nicolas Bourbon, imprimé en 1536 par Jean Barbou pour le compte de Philippe Rhoman. (Voy. plus loin n^o 1).

nom, sans marque ni devise. C'est ainsi que se présentent : le Bréviaire de 1538, le Jean Boem, de 1539, le Nouveau Testament, texte latin et texte français, de 1540.

Quelle est la valeur typographique des ouvrages de Jean Barbou ?

On a vu plus haut, en note, que, d'après la *Nouvelle Biographie générale*, les Barbou se sont fait connaître par l'élégance et la correction des livres sortis de leurs presses. C'était la répétition de ce qu'avait dit Peignot cinquante ans auparavant. Brunet, dans son *Manuel du Libraire* semble faire quelques réserves au sujet de la correction. En parlant de l'édition de Marot de 1539, il ajoute « l'errata placé à la fin prouve qu'il n'est pas aussi correctement imprimé qu'on le dit à l'article BARBOU dans la *Biographie universelle* (1) ».

Nous ne partageons pas complètement cette manière de voir. « Cette perfection idéale n'a presque jamais été atteinte par l'imprimerie », nous dit M. Fournier (2). Les imprimeurs qui n'ont pas ajouté d'errata à la fin de leurs livres sont ceux qui n'ont pas voulu prendre la peine de les relire une dernière fois. Nous devons donc savoir gré à Jean Barbou d'avoir relu attentivement ses ouvrages et nous admirons la naïveté charmante dont il fait preuve à la fin des errata du Voulté :

BARBOVS LECTORI.

*Si tu præter hæc, repereris Lector quæ
oculos nostros fugerint, corrigito,
& Autori nobisq; veniam dato.*

VALE. (3)

La forme du livre, qui vient après la correction, nous paraît avoir été bien comprise par Barbou.

Des imprimeurs de Lyon alors en exercice, il a surtout pris l'allemand Trechsel pour modèle. Tel ouvrage de Barbou ressemble à s'y méprendre à ceux de cet imprimeur.

Nous ne dirons rien des formats ; ils lui étaient imposés par l'auteur ou l'éditeur. Cependant il faut remarquer que le format le plus en faveur était l'in-8, à cause des facilités de toutes sortes qu'il présentait : imposition, signatures, registre, pliage, etc., surtout étant donnée l'exiguïté du marbre des presses en bois. Sur les quarante titres cités plus loin on trouve trente et un in-8 ; sept in-16 ; un in-4 et un in-folio. Les ouvrages in-8 sont tirés sur un papier

(1) BRUNET *Manuel du Libraire*, III, 1463.

(2) HENRI FOURNIER, *Traité de typographie Tours, Mame, 1870*, in-8 (p. 260).

(3) Barbou au lecteur : Si, lecteur, tu trouves encore des fautes qui aient échappé à nos yeux, corrige-les et pardonne à l'auteur et à nous. Salut.

mesurant 36 × 46, c'est à peu près la couronne de nos jours.

Dans les quelques volumes qu'il nous a été permis de voir, le papier est blanc mat et de bonne qualité; nous n'avons trouvé de filigranes que dans le *Voulté* de 1537. Il y en a de deux sortes; le premier se présente sous la forme d'un ovale portant deux croix reliées par une chaîne, l'une dans le haut et l'autre dans le bas; dans le second filigrane, deux aiguères inclinées surmontent, un écusson à deux croix dans les angles supérieurs rattachées par une chaîne à une couronne en pied.

Les caractères employés par Jean Barbou sont bien gravés et peu fatigués. Il a suivi la mode d'alors, introduite par les Alde, en employant les italiques de préférence aux caractères romains. On sait que les contrefaçons des ouvrages du grand imprimeur de Venise parlaient de Lyon et on connaît la lettre qu'il écrivit pour se plaindre des contrefacteurs lyonnais. C'étaient alors Jacques Myt, Jacques Maréchal, Barthélemy Troth, Guillaume Huyon, auquel avait succédé Antoine Blanchard de Limoges.

Le caractère que Jean Barbou a employé dans son *Nouveau Testament* de 1540 est admirablement gravé. Seules les capitales paraissent mal s'aligner avec le bas de casse.

Le caractère grec corps onze que nous voyons dans le *Linacér, De emendata structura latini sermonis*, est un peu penché, probablement en raison de son emploi fréquent avec l'italique.

La grosse gothique employée dans les œuvres de Marot, de 1539, paraît être imposée par imitation de l'édition de Dolet de 1538. Elle est usée et ses initiales romaines jurent avec le caractère. Cette même gothique a été employée dans le *Sermon notable* de 1540, attribué à Marot, d'après Monfalcon.

Arrivons maintenant à la disposition même du livre : pagination, signatures, titres courants, titres, lettres de deux points, etc. Jean Barbou s'est inspiré des bons exemples qu'il avait sous les yeux. Quelques-uns de ses ouvrages sont numérotés par feuillet et non par page; pour l'in-8, il observe religieusement la division par seize pages, sans intercalation de carton; pour s'en assurer il suffit de multiplier par huit le nombre de signatures (1). S'il arrive que le livre ne se termine pas exactement avec la feuille, il laisse des feuillets blancs. Son titre qui compte pour un feuillet est toujours compris dans la première feuille. Lorsque le colophon ne peut se placer d'une façon convenable à la fin de la dernière page, il n'hésite pas à le reporter sur le recto du dernier feuillet non chiffré, sous la forme suivante :

(1) Sans tenir compte de l'I et de l'U qui se confondaient avec le J et le V.

**Lugduni,
EXCVDEBAT IOAN-
NES BARBOVS**

M. D. XXX...

Quelquefois, en 1536 et 1537, il ajoute : ALIAS LE NORMAND, afin d'appeler sur lui l'attention de ses compatriotes.

Ses séries de lettres de deux points sont bien en rapport avec la grandeur des pages. Il en existe de deux dimensions : l'une de 28 millimètres carrés, l'autre de 20 millimètres carrés. Nous en connaissons plusieurs familles. Parmi celles à personnages, une représentant des érudits ou des moines, une autre des enfants, une troisième des saints. Il y en a aussi à rinceaux et chimères qui ont les mêmes dimensions. Nous donnons quelques spécimens de ces lettres qui sont bien dans le sentiment de l'époque. Elles ont l'allure gaie et bien française des éditions lyonnaises.

La nuance est bien observée, et l'on sait combien il était difficile d'obtenir ce résultat avec l'encrage au tampon.

Comme tous ceux qui ont parlé de Jean Barbou ont dit un mot de son édition des œuvres de Marot, de 1539, il convient que nous en parlions à notre tour. Brunet, dans son *Manuel du Libraire* (III, 1451), signale soixante-dix éditions de Marot de 1532 à 1600. Celle de Barbou qui a succédé à la première de Dolet (1538) n'occupe que le dix-huitième rang (1); du vivant de l'auteur il en a été fait quatre autres après celle-ci, dont deux par Etienne Dolet (1542 et 1543). Depuis l'édition de Barbou, de 1539 à 1600, il y a eu 52 éditions de Marot, dont 26 faites à Paris et 26 à Lyon.

Presque tous les auteurs ont attribué à Jean Barbou la devise de Marot : *La Mort n'y mord*. Ils auraient pu tout aussi bien l'attribuer au libraire François Juste, dont le nom est immédiatement au-dessous, qu'à l'imprimeur dont le nom figure à la fin de la manière suivante :

Imprime a lyon

Par Iehan Barbou

M. D. XXXIX

(1) M. Viru, *Histoire de la typographie*, p. 207, dit par erreur que Jean Barbou a publié l'édition *princeps* des œuvres de Marot.

M. Brunet qui reconnaît que cette édition est « précieuse et fort rare » se trompe en disant qu'elle a le même titre que celle de Dolet de 1538. Le titre de celle de Barbou est un peu différent.

Nous ne nous expliquons pas pourquoi M. Charles d'Héricault, qui a donné une bonne édition des œuvres de Marot en 1867 (1), dit (p. cxviii) « J'ai pris pour établir l'édition que je présente au lecteur le texte de 1538, c'est-à-dire le dernier dont on puisse dire avec certitude qu'il a été approuvé par l'auteur. » Marot est resté à Lyon ou dans ses environs de 1538 à 1543 et il a revu chaque année la nouvelle édition de ses œuvres. Il valait mieux prendre la dernière édition revue par lui, qui est celle de 1543, imprimée par Dolet.

C'est en 1538 que se place la naissance de Hugues Barbou, qui devait fonder plus tard la maison de Limoges. Jean Barbou qui, plus de vingt ans auparavant, avait perdu ses deux fils aînés, Jacques et Denis, morts en bas âge, dut accueillir avec beaucoup de joie l'héritier de son nom. Le parrain de cet enfant fut un imprimeur célèbre « Sire Hugues de La Porte, marchent-libraire demourant en rue Mersier pré S. Antoine », pour lequel Jean Barbou imprimait cette même année les *Décrétales de Grégoire IX*. La marraine fut « Clémence, veufve de François Fradin, » à laquelle Jean Barbou avait tant d'obligations. Le baptême se fit à l'église de Saint-Nizier (2).

Quatre ans plus tard, le 18 avril 1542, Jean Barbou fit un testament (recu T. Cotereau, notaire), par lequel il instituait son fils Hugues comme son héritier universel (3). Ses exécuteurs testamentaires étaient « François Frelle, libraire et Jacques Myt, imprimeur, ses bons amis. » Le Livre de raison de Hugues vient expliquer les arrangements pris par le testateur : « Denize fust marier à Balthasar Arnoull[e] qui fut mis pour gouverner l'imprimerie avec ma mere, en compagnie du proffit, » dont ma mere avoit ung tiers, ledit Arnoull[e] ung tiers, et moy » comme estant heritier ung aultre tiers. »

Jean Barbou survécut quelques mois à ce testament, car d'après une indication que M. Baudrier a bien voulu nous donner, il imprima en 1543 les *Comédies de Térence* et il commença l'impression du *Bréviaire romain* que son gendre termina en 1544 (4).

(1) Paris, Garnier frères, 1867, in-8.

(2) Voy. Livre de raison de Hugues Barbou.

(3) Ce document nous a été indiqué par M. Baudrier.

(4) C'est par erreur que P. Dupont (*Hist. de l'Imprimerie*, I, 443), dit : Jean Barbou vint se fixer à Limoges. Il le confond avec son fils Hugues.



Lettres de deux points employées par Jean Barbou.

Balthasar ARNOULLET

Balthasar Arnoullet avait épousé Denise Barbou peu de temps avant la mort de Jean Barbou, en 1543. Celui-ci avait eu la main heureuse dans le choix de ce gendre, dont le père, Olivier Arnoullet (1), l'un des riches imprimeurs lyonnais, s'était fait remarquer par l'impression de curieux romans de chevalerie, et dont M. Ambroise Firmin Didot dit qu'« il joua à Lyon, au commencement du xvi^e siècle, un rôle correspondant à celui de Le Noir et de Trep-perel dans la capitale ». Olivier descendait de Jacques Arnoullet, qui était venu s'établir à Lyon en 1490.

Avec de tels ascendants, Balthasar Arnoullet ne pouvait faillir à son nom. M. Didot lui a consacré quelques lignes de son *Essai sur l'histoire de la gravure sur bois* (col. 242), et il donne à notre imprimeur une place très honorable entre Jean II de Tournes et François Gryphe.

« Balthasar Arnoullet (1542-1558) a imprimé le *Premier livre des emblèmes*, composé par Guill. Guérault, 1550, pet. in-8°. Chaque emblème (il y en a vingt-neuf), est accompagné d'une gravure en bois ; — Et *Décades de la description, forme et vertu naturelle des animaux, tant raisonnables que brutz*, par Barthelemy Aneau, 1549 et 1550, pet. in-8°. Presque toutes les pages sont enrichies de figures gravées en bois avec une finesse d'exécution remarquable. Les jolies gravures des *Décades* ont servi aux éditions de 1552 et 1561. »

Balthasar Arnoullet avait pour marque : « un cheval marin tenant devant lui entre ses jambes un glaive auquel sont suspendus les plateaux d'une balance, et pour devise : IVSTO VIOLENTIA CEDIT. Silvestre (2), sous le n° 568) lui donne une autre marque : dans un encadrement ovale, un oiseau se débattaant dans l'eau, et au-dessus dans un cartouche la devise : IVBILLO IN EXTREMIS.

D'après M. Baudrier, à l'obligeance duquel nous avons eu recours bien souvent, le nombre des ouvrages imprimés par Balthasar Arnoullet s'élève à plusieurs centaines. On comprendra que nous ne puissions en donner la liste, qui serait forcément incomplète et sortirait de notre cadre. Nous nous contenterons de donner, à la suite des ouvrages de Jean Barbou, ceux qui portent la mention : *cum hæredibus Joannis Barbous*.

Nous ne pouvons connaître tous les ouvrages portant cette men-

(1) Arch. com. de Lyon, CC 955.

(2) SILVESTRE, *Marques typographiques*. nos 143, 458, 508, 717.

tion, qui dut disparaître assez vite, comme nous le disons dans la I^{re} partie : Balthazar Arnoullet, voulant peut-être rester seul en titre, dut prendre des arrangements avec sa belle-mère et son beau-frère Hugues Barbou.

Dès l'année 1546, il publie un ouvrage auquel dut collaborer son beau-frère le poète Guillaume Guérault dont nous parlerons tout-à-l'heure : *Epitome Gestorum LVIII regum Franciæ* ; il en donna une traduction française en 1552 et une nouvelle édition en 1554. Il semble à ce moment avoir associé ce beau-frère à ses travaux ; car il en fait son directeur d'imprimerie et son correcteur. C'est avec lui qu'il s'échappe de Lyon pour faire imprimer à Vienne, en 1552, le *Christianismi restitutio* de Servet, ce qui leur attira des poursuites judiciaires (1).

Voici ce que dit Brunet au sujet de ce livre (V, 314) : « *Christianismi restitutio. Totius ecclesiæ apostolicæ est ad sua limina vocatio, in integrum restituta cognitione Dei; fidei Christi, etc.* (par Michel Servet). M. D. LIII, in-8° de 734 p. et 1 f. d'errata. — Cet ouvrage célèbre a été imprimé à Vienne en Dauphiné, chez Balthazar Arnoullet, et aux frais de l'auteur. Il en fut tiré 800 exemplaires, lesquels, à trois ou quatre près, ont tous été livrés aux flammes, soit au moment de l'exécution en effigie de l'auteur, à Vienne, soit plus tard. C'est donc un livre d'une excessive rareté et d'un prix fort considérable. Vendu, quoique endommagé en plusieurs endroits par la pourriture, 3,800 fr. Gaignat ; 4,120 fr. La Vallière.... »

Balthazar Arnoullet était à la fois imprimeur et libraire-éditeur ; ce qui lui permettait de publier pour son propre compte un grand nombre d'ouvrages. Cela ne l'empêchait pas d'imprimer pour ses confrères quand l'occasion s'en présentait (2). Cet imprimeur dut mourir de 1558 à 1559, comme le prouve l'ouvrage dont on voit le titre en note (3), qui doit être l'un des premiers ou figure l'indication de sa veuve.

D'après M. Didot, Balthazar Arnoullet avait un fils, François qui dirigea la maison à partir de 1574. Nous ne poursuivrons pas plus loin l'histoire des Arnoullet.

(1) *Chauffepié, Dict. art. Servet, rem. O, Bibl. lyonnaise du xvi^e siècle, ms, 324. Note communiquée par M. Péricaud aîné.*

(2) Il a imprimé notamment : *Les Apophtegmes recueillis par D. Erasme, translatez de latin en françoys par l'eslu Macault, reveus et corrigés de nouveau. Lyon, Guill. Rouille, 1549. (A la fin) : Impr. par Balthazar Arnoullet, in-16 de 396 pp. et 3 ff. pour la fin de l'index. Brunet (II, 1040) dit qu'il y a des exemplaires de cette édition portant le nom du libraire *Macé Bonhomme*.*

(3) *Evonyme Philiatre. Trésor des remèdes secretz. Livre physie, medical, alchimie et dispensatif de toutes substantiales liqueurs, et appareils*

Guillaume GUÉROULT

La cadette des filles de Jean Barbou, « Jaquette, fut mariée a Guillaume Gueroult, poete francois, natif de Rouan en Normandie » nous dit le Livre de raison de Hugues Barbou.

En faisant des recherches dans le registre des étudiants à l'Université de Caen, où nous avons trouvé Nicolas Barbou, nous avons rencontré Guillaume Guéroult, du diocèse de Rouen, en 1509 (1).

Ces points établis, voici ce que nous avons trouvé dans les notes laissées par M. Pierre Poyet en 1862, notes qu'il tenait de M. Péricaud aîné de Lyon :

« Guillaume Guéroult, littérateur, né à Rouen, se réfugia à Lyon après avoir quitté Genève. Il fit un assez long séjour à Lyon où il fut directeur et correcteur (2) dans l'imprimerie de Balthasar Arnoullet, son beau-frère, et où il publia de 1548 à 1561 un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers mentionnés par La Croix du Maine et Du Verdier... Son livre sur l'*Administration des Républiques* lui valut, le 29 mai 1560, une gratification de la part du Consulat de Lyon... En 1552, il accompagna son beau-frère à Vienne, où ils firent imprimer le *Christianismi restitutio* de Servet, ce qui leur attira des poursuites judiciaires » (Bibl. lyonnaise du xvi^e siècle, ms., 140).

La *Nouvelle Biographie générale* (XXII, 445) publie sur Guéroult la notice suivante :

« GUÉROULT (Guillaume), en latin *Guillemus Guervaldus*, littérateur français du xvi^e siècle, né à Caen (3), vivait encore à Lyon en 1569. Il apprit la médecine dans sa ville natale (4) et étudia ensuite la botanique. Il voyagea quelque temps en Italie, s'arrêta à Genève, d'où, suivant de Bèze, sa vie scandaleuse le fit chasser. Il se rendit à Lyon où il changea de conduite et vécut tranquillement de la révision et de la correction des nombreux ouvrages de science et de

de vins de diverses saveurs, nécessaires à ... médecins, chirurgiens et apothicaires. *Lyon, Ant. Vincent (chez la veuve de Balthazar Arnoullet) 1559, pet. in-8 avec fig. N^o 122 du cat. de la vente de M. X. de Lyon, 14 déc. 1891 (M. Louis Brun, libr.).*

(1) Arch. départ. du Calvados D. 89. Pinax rectoriarum Cadomensis universitatis, fol. 314 r^o. « Guillelmus Guerout, Rhotomagen. dioc. 1509. »

(2) Dans ses « Etudes pratiques sur la typographie » (*Paris, A. Cluzel, 1837, in-8*), E.-A. Crapelet a oublié de mentionner le nom Guillaume Guéroult parmi les correcteurs célèbres.

(3) On a vu par ce qui précède que c'est Rouen qu'il faut lire.

(4) Voir plus haut l'inscription de Guillaume Guéroult de Rouen parmi les étudiants à l'Université de Caen en 1509.

théologie qui s'y imprimaient alors. Il fit aussi plusieurs traductions » (1).

Nous avons cherché vainement dans la vie de Calvin, par Th. de Bèze (2), le nom de Guillaume Guérout. Nous supposons qu'il était du nombre des *Eignots* que le parti conservateur voulut flétrir du nom de *Libertins* et qui furent ardemment poursuivis par Calvin.

A quelle époque Guillaume Guérout épousa-t-il Jacqueline Barbou ? c'est ce que nous ne saurions dire. Nous avons toujours supposé que Guillaume Guérout, en relations continuelles avec les auteurs et les éditeurs, avait dû procurer l'impression de plusieurs ouvrages à son compatriote Jean Barbou, dont il épousa plus tard la fille.

D'après la longue liste de ses ouvrages, il nous apparaît comme un de ces polygraphes du xvi^e siècle, dont les connaissances étaient très grandes. Tour à tour poète, médecin, botaniste, traducteur, économiste, il reçut une récompense de la ville de Lyon en 1564 pour sa traduction de la rapsodie politique de Giovanni Pietro Cerninati : *De recta Regnorum ac rerum publicarum administratione*, traduction dont du Verdier a donné de longs extraits dans sa *Bibliothèque française*.

Il fallait que ses *Narrations* eussent un certain mérite puisque La Fontaine s'en est servi pour quelques-unes de ses *Fables*. La *Nouvelle Biographie générale* en donne un exemple au sujet de la fable : *Les Animaux malades de la peste*.

Voici maintenant la liste chronologique des œuvres de Guillaume Guérout que nous empruntons à du Verdier, à Brunet et à la *Nouvelle Biographie générale* :

Epitome gestorum L VIII regum Franciæ, a Pharamondo ad hunc vsque christianissimum Franciscum Valesium : Epitome des gestes des cinquante huit roys de France depuis Pharamond jusques au present tres chrestien Francoys de Valoys. — *Lyon, par Balthazar Arnoullet, 1546*, pet. in-4 de 159 p., texte latin et français. Il y eut de nouvelles éditions en 1552 et 1554. (BRUNET, *Manuel*, II, 1029).

Histoire des plantes, mise en commentaires, par Léonard Fuchs, médecin, et traduite de latin par Guillaume Guérout. — *Lyon, Thibault Payen, 1548*, in-4 avec fig. Il y en a eu de nouvelles éditions en 1549 et 1551, chez Balthazard Arnoullet.

Description philosophale de la nature des animaux, en rimes, 2 livres. — *Lyon, 1548-1550*, avec fig.

Le premier livre des chansons spirituelles, nouvellement com-

(1) La *Nouvelle biographie générale* indique les sources suivantes : « Th. de Bèze, *Vita Calvinii*; Reinesius et Dammius, *Epist VIII et IX*; La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèque française*, I, 328, IV, 86-102

(2) Théodore DE BÈZE, *Vie de Calvin*, nouvelle édition publiée et annotée par Alfred Franklin. — *Paris, J. Cherbuliez, 1864*, in-18.

posées par Guillaume Guérout, et mises en musique par Didier Lupi second. — *Paris et Lyon, Godefroi et Marcellin Beringen frères, 1548, gr. in-8 de 111 p. avec la musique imprimée.*

Decades de la description forme et vertu naturelle des animaux, tant raisonnables que brutz, (par Barthélemy Aneau), avec le blason des oiseaux par Guillaume Guérout. — *Lyon, Balthazar Arnoullet, 1549-1550, 2 part. en 1 vol., pet. in-8, fig. Il y eut de nouvelles éditions en 1552 et 1561. Il y eut aussi une édition du même ouvrage en 1553-1554, chez Robert et Jean du Gort frères, à Rouen.*

Le premier livre des emblèmes composé par Guillaume Guérout. — *Lyon, par Balthazar Arnoullet, 1550, pet. in-8 de 72 pp. avec fig. en bois.*

Les sentences de Marc Tulle Cicéron, auxquelles sont adioustées plus graves et illustres sentences, recueillies des plus excellentz auteurs en langue latine (par Pierre Lagnier, de Compiègne, en 1546), traduites d'icelles en rythmes francoyses par Guillaume Guérout. — *Lyon, Balthazar Arnoullet, 1550, 2 part. en un vol., pet. in-8 de 470 p. chiffrées jusqu'à 459.*

Le premier livre des figures et pourtraits des villes les plus célèbres d'Europe avec les descriptions d'icelles. *Lyon, Balthazar Arnoullet, 1552, in-fol.*

Chroniques et gestes admirables des empereurs d'Occident avec les effigies d'iceux. (Le premier est depuis Jules César jusqu'à Charlemaigne, le second décrit ceux qui regnerent en Occident après la division de l'empire faicte par Michel Curopalates avec Charlemaigne). — *Lyon, Balthazar Arnoullet, 1552, 2 part. en 1 vol. in-4, avec fig. en bois.*

Le Blason et description des Oyseaux... composé (en vers) par Guillaume Guérout. — *Rouen, par Robert et Jehan du Gort frères, 1553. (A la fin) : Imp. à Rouen par la vefve Jehan Petit; in-16, sign. A.-D.*

Regym Francorum a Faramundo ad Henricum II. Imagines, quam proxime fieri potuit, ad vivum expressæ et æri incisæ; una cum eorum vita, unicuique Imagini per compendium subjecta. *Lugduni, Balthazar Arnolletus, 1554, pet. in-fol.*

Chronique abrégée des faits, gestes et vies illustres des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Henri II avec leurs portraits. — *Lyon, Balthazar Arnoullet, 1555, in-8.*

L'histoire des plantes mise en commentaires par Leonard Fuchs et nouvellement traduit de latin en françois avec vraye observation de l'auteur en telle diligence que pourra tesmoigner cette oeuvre présente par Guillaume Guérout. — *Lyon, chez Guillaume Rouille, 1558, in-4 de 607 pp. avec de petites fig. en bois, une préface et un index.*

Le premier livre des narrations fabuleuses avec les discours de la vérité et l'histoire d'icelle, écrites premièrement en grec par Palesphatus, puis en latin par Philippus Phasianinus, Bouloignoï, et de latin en prose par ledit Guérout, où sont adioustées aucunes œuvres poétiques du même traducteur, assavoir : Priere de Jonas le Prophète, étant au ventre de la baleine, Ode à Philippe Le Comte, baron de Nourant en Normandie, Congratulations à Joachim du Bellay sur sa Lyre chrestienne, deux Odes, cinq Sonnets. — *A Lyon, de l'imprimerie de Robert Granjon, 1558, pet. in-4 de 4 ff. chiffrés prélim. et 110 ff., le dernier coté cix.*

L'hymne du temps et de ses parties, assavoir de Lucifer et de l'Aurore; du Jour, de la Nuit, des Heures, de Janvier, Février et des autres mois de l'an, avec leurs pourtraits. sortis de l'invention de maître Bernard Salomon, excellent peintre et tailleur d'histoires. — *Lyon, Jean de Tournes, 1560, in-4 de 88 pp. y compris le frontispice.*

La Lyre chrestienne avec la monomachie de David et Goliath et plusieurs aultres chansons spirituelles, nouvellement mises en musique par A. de Hauville. — *Lyon, imprimerie Simon Gorlier, 1560, in-8 de 72 pp.*

Discours de la droite administration des royaumes et republics, extrait de la Rapsodie du sieur I. P. Cermenat, mylanois, contenant quarante-deux chapitres. — *Lyon, Loys et Charles Penot, 1561, in-4.*

Figures de la Bible, illustrées de huictains francoys (par Guill. Gueroult). — *Lyon, Guill. Roville, 1565.* Figures du Nouveau-Testament, illustrées de huictains francoys pour l'interpretation et intelligence d'icelles (par Claude de Pontoux). *Ibid., 1570, 2 tom. en 1 vol., pet. in-8 (1).*

Hugues BARBOU

Hugues Barbou dit dans son Livre de raison, rédigé en 1567, qu'il est né dans la maison de feu François Fradin en 1538. Il donne bien sur ses parents les détails qu'on a lus dans la 1^{re} partie, mais il ne nous apprend rien sur la première moitié de sa vie.

Tout porte à croire qu'il fit son apprentissage dans l'imprimerie de son père, dont il était co propriétaire avec sa mère et son beau-frère Balthasar Arnoullet, qui garda l'imprimerie, comme on l'a vu plus haut.

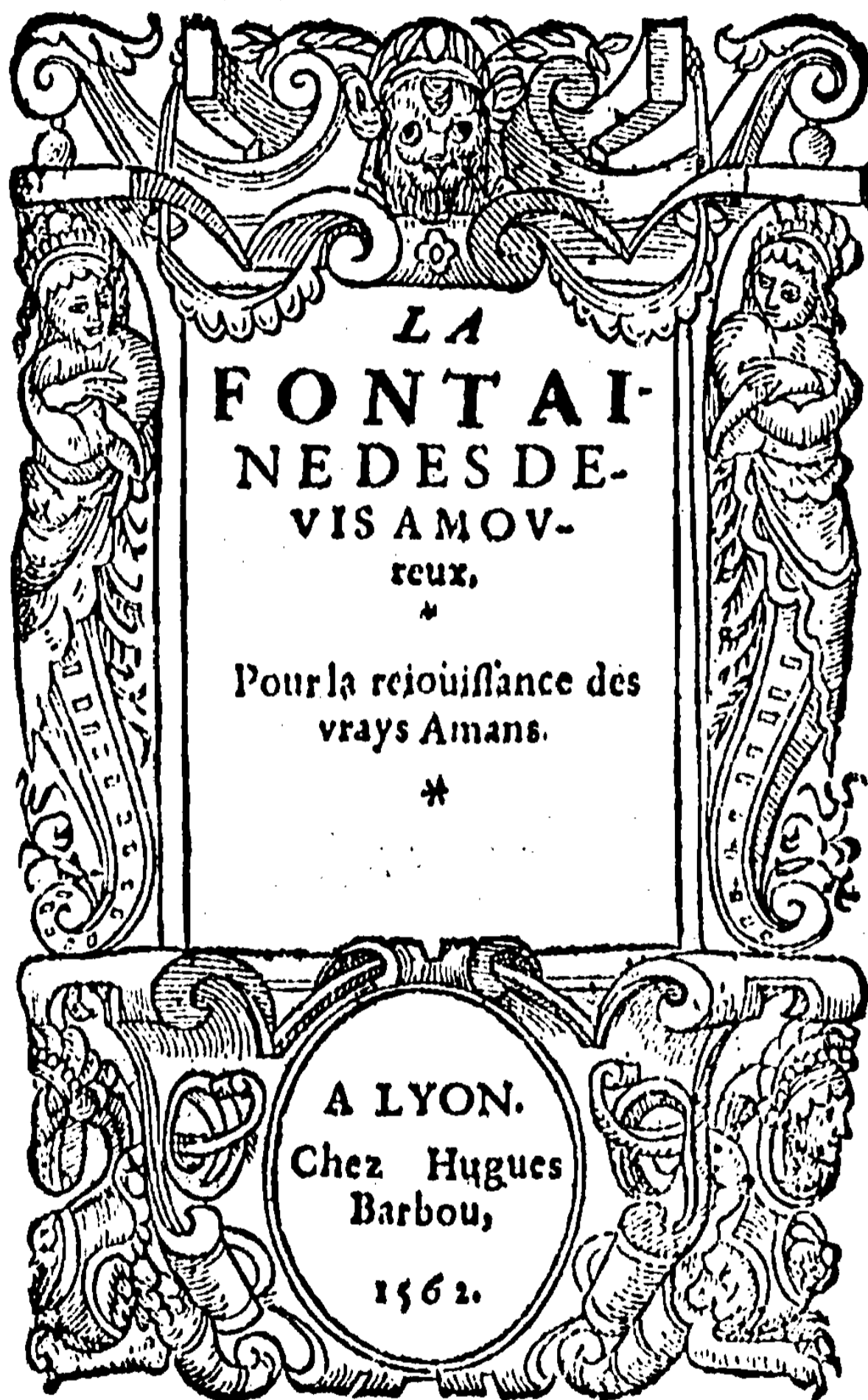
Arrivé à sa majorité, en 1558, Hugues Barbou n'ayant peut-être pas de ressources suffisantes pour monter une imprimerie s'établit comme libraire. C'est ce qui semble ressortir de deux actes notariés dont nous devons la communication à M. Baudrier (2), actes dans lesquels il est désigné comme libraire seulement. On ne connaît que deux ouvrages in-16 édités par lui dans cette ville, tous deux datés

(1) Le nom de Guillaume Guérault se retrouve encore dans les « Cinquante pseaulmes de David, roy et prophete, traduiz en vers francois par Clement Marot. — *Lyon, Godefroi et Marcel Bering, 1547, 2 tomes en 1 vol., pet. in-4 oblong. Le 2^o f. contient un dizain de « Guillaume Guérault, natif de Rouen, parlant au presant livre ».*

(2) « 10 janvier 1558. Guillemette Ryvoire, veuve de Jehan Barbou, imprimeur dudit Lyon, avait prêté en 1544 aux mariés Prandon la somme de 8 vingt livres et pour en avoir paiement elle avait fait procéder par voye d'exécution sur les biens meubles desdits mariés Prandon, à laquelle exécution lesdits mariés Prandon se sont opposés. — Denyse Cherrier vend à Guillemette Ryvoire pour s'acquitter de sa dette, une pension annuelle et perpétuelle de 6 livres, assise sur une maison de la rue Paradis. — Hugues Barbou, libraire dudit Lyon, témoin. — M^o Jourdain, not. »

de 1562. Ce sont : *La fleur des sentences morales*, par Gilles Corrozet; — et *La Fontaine des devis amoureux* (1).

M. Baudrier a bien voulu nous confier ce dernier et rarissime ouvrage dont nous donnons la reproduction du titre. L'encadrement de ce titre est d'un très bon style, mais les gravures sur bois que renferme l'ouvrage sont naïves et mal gravées; quelques-unes se répètent. Les caractères romains employés ressemblent à ceux de Balthazar Arnoullet. Le caractère italique de la page 2 présente beaucoup d'analogie avec celui employé par Jean Barbou.



Nous pensons que c'est dans un de ses voyages à Paris, en 1566, que Hugues dut faire la connaissance de Jeanne Bridiers, fille de feu Jean Bridiers, imprimeur à Paris, veuve en premières nocces de Bastien Morin, imprimeur, et en secondes nocces de Charles de La

(1) M. Deschamps semble dire que Hugues Barbou était à la fois imprimeur et libraire à Lyon. (V. *Dict. de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, p. 720.)

Nouaille, imprimeur à Limoges. De son premier mariage, elle avait eu un fils, Jean Morin, qui avait succédé à son père, mais elle n'avait pas eu d'enfant du second mariage. Il paraît naturel que Jeanne Bridiers, allant voir son fils à Paris, se soit rencontré chez lui avec Hugues Barbou, envoyé par son parent, de Lyon, le libraire Romain Morin.

La veuve de Charles de La Nouaille devait chercher un directeur pour son importante imprimerie de Limoges. Hugues Barbou, qui avait caressé l'idée d'adjoindre plus tard une imprimerie à sa librairie, fut tenté par cette situation; il vint à Limoges et quelques mois après, en janvier ou février 1568, il épousait Jeanne Bridiers et achetait le matériel d'imprimerie à l'élu Jean Biaï, héritier de Charles de La Nouaille. On a lu tous ces détails dans le Livre de raison, et nous aurons l'occasion d'y revenir dans la III^e partie, les Barbou de Limoges.

Mais si Hugues Barbou quitta la ville de Lyon en 1566, il entretenait toujours avec elle ses rapports de famille et d'affaires. Il devait venir de temps en temps dans sa ville natale pour revoir ses parents et ses amis. C'est au retour de l'un de ces voyages qu'il emmena à Limoges l'un des fils de son beau-frère Balthasar Arnoullet, le jeune Isaac, qui mourut peu de temps après, en 1569, comme il nous l'apprend dans son Livre de raison.

D'autre part, on a vu dans la I^{re} partie que, vingt ans après avoir quitté Lyon, Hugues Barbou empruntait de l'argent à ses confrères de cette ville, Denis de Harsy et Simon Gorlier.

Peut-être en venant vendre ses ouvrages à Lyon s'approvisionnait-il des caractères et des ustensiles d'imprimerie qui lui étaient nécessaires, comme le firent ses descendants au xviii^e siècle.

Après le départ de Hugues, le nom de Barbou ne se retrouve plus parmi les maîtres imprimeurs de Lyon.

Les tables de l'état civil renferment bien, à la date du 3 décembre 1581, l'acte de baptême de « Pierre, fils de Claude Barbou, imprimeur, et de Jeanne Chansy, sa femme, demeurant en rue de » Confort, à l'ospital, près l'Arbre vert (1) »; mais nous pensons qu'il s'agit d'un ouvrier imprimeur qui n'appartient pas à la famille dont nous nous occupons.

(1) Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Grellet de Fleuelle, qui a bien voulu s'entremettre pour nous auprès de M. le Maire de Lyon.

Ouvrages imprimés par Jean Barbou

1536

1. Nicolai || Borbonii Van || doperani Lingo || nensis || ΠΑΙΔΑΓΩΓΕΙΟΝ. || (Vignette qui est censée représenter le poète, avec devise grecque autour. Même vignette dans le *Voulté*, n° 6 ci-après et dans le *Cymbalum mundi* impr. par Jean Bounyn en 1538). — *Lugduni || apud Philippum || Rhomanum. || Anno M.D.XXXVI. ||* (A la page 62 non chiffrée) *Lugduni || excudebat Ioan || nes Barbous, || alias Le || Normand. || Anno M.D.XXXVI. In-8 de 64 pages dont les 5 dernières ne sont pas chiffrées.*

Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

MARR. II, p. 836 ; — PANZER, t. VII, p. 371.

« Charmante édition. » (PÉRICAUD, *Bibl. lyonnaise du XVI^e siècle*, 1862, ms.)

Catalogue de la vente Didot, 1832, n° 408. « Livret remarquable par un portrait de Bourbon de Vandœuvre dessiné par Holbein (au v^o du f. 64) ainsi que l'indique le poète lui-même et dont le style est reconnaissable par le dessin magistral de ce portrait et par les deux enfants qui ornent la base du cartouche. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 490.)

Ne se trouve ni dans du Verdier ni dans Brunet.

2. D. Aurelii || Augustini Hip || ponensis episcopi || retractationum || Libri II. || (Marque de Jean Frelle. Brunet, III, 256 et nos 193, 347, 399 et 400 de Silvestre). *Lugduni, || apud Joannem Frelleum || M.D.XXXVI. ||* (A la fin) *Lugduni, || excudebat Joannes Barbous, || alias Le Normand, || M.D.XXXVI. In-8 de 124 ff.*

Bibl. de M. Paul Delalain, éditeur à Paris.

Ne se trouve ni dans du Verdier ni dans Brunet.

3. Philalethes sur les || erreurs anatomiques de certaines || parties du corps humain, nagueres || reduictes et colligées selon la senten || ce de Galien par maistre Guil || laume Chrestian, à l'erudition des || nouveaux chirurgiens. (Marque de François Gueiart, n° 1140 de Silvestre). *On les vend en la boutique || de Francoys Gueiart, || à Orleans. Fol. 35 v^o : « Fin. L'heur m'en gist au ciel (anagramme de Guillaume Chrestien) ». Fol. 36 r^o. Imprimé à Lyon || par Jehan Barbou || dict Le Normand || M.D.XXXVI. In-8 de 36 ff. non chiffrés. Signatures A-E. Caractères italiques.*

Bibliothèque nationale, Réserve. Ta 121. — Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

« Ce traité, devenu fort rare, se trouve à la Bibliothèque impériale : Lacroix du Maine et du Verdier, qui le citent, donnent la liste des autres ouvrages de ce médecin, père de Florent Chrestien, lesquelles consistent en traductions d'Hippocrate, de Galien et de Jacq. Sylvius. *Cat. Falconet*, n° 7458. » (PÉRICAUD, *Bibl. lyonn. du XVI^e siècle*, ms.)

« Le traducteur nommé *Christian* sur le titre de ce livre est G. Chrestien,

médecin, père de Florent Chrestien ; il a extrait des écrits de Galien le livre ci-dessus (PHILALETHES). Il a également produit plusieurs traités d'Hippocrate dont DE VERDIER donne le catalogue. » (BRUNET, I, 1852 et II, 1454.)

4. Gentiani || Herveti Aurelii || Orationes : quarum Index || proxima pagina || sequitur. || Plutarchi opusculum || ab eodem latinum factum. (Marque de François Gueiard, n° 1140 de Silvestre). *Veneunt Aureliae apud || Franciscum Gueiardum || bibliopolam. || Anno M.D.XXXVI. A la fin, p. 143 : Lugduni, excudebat Ioan || nes Barbous, alias le Normand. In-8 de 143 p. Signatures A-I. Caractères italiques.*

Bibliothèque nationale, X. 19717.

« Première production imprimée d'un auteur fécond qui a écrit en latin et en français, soit des traductions du grec, soit des ouvrages originaux, particulièrement pour la défense de la foi contre les protestants. Niceron a donné dans son 17^e vol., le catalogue de tous ces ouvrages, aujourd'hui peu recherchés, malgré leur grande rareté. » (BRUNET, III, 137.)

« Fabricius, Bibl. Græca, qui a dû prendre le renseignement dans Panzer, t. VII. » (PÉRICAUD, *Bibliographie lyonnaise du xvi^e siècle, ms.*)

Du Verdier et Brunet n'ont pas indiqué la mention qui se trouve à la fin : *Lugduni, excudebat Joannes Barbous alias Le Normand.*

5. Clarissimi Iurcon || sulti D. N STEPHANI de PNEERICIS || Brixiensis. || De interpretatione Iuris, || Commentarii III, iam recens studios restituti, & a mendis quantum || fieri potuit, repurgati. || In quibus & ipsa Topica, quatenus quidem illa || ad Iurisprudentiam faciunt, diligenter & || docte suis quæq; locis tractantur. [Marque n° 1024 de Silvestre : n° 7 de Frelon, Baudrier]. LUGDUNI, APUD IOANNEM || FRELLAEUM. M.D.XXXVI. (Au verso de l'avant-dernier f.) EXCUEBAT LUGDUNI || IOANNES BARBOU || ALIAS LE NOR- || MAND, || M.D.XXXVI. In-8 de 8 ff. non chiffrés, 201 pp. et 11 ff. non chiffrés, le dernier blanc.

Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

Bibl. Senat. Lips. -- PANZER, t. XI, p. 488, n° 848^o.

Ne se trouve ni dans du Verdier ni dans Brunet.

1537

6. Ioannis || Vultei Remensis || Epigrammatum || libri || III. || Eiusdem Xenia. (Marque des grues, n° 675 de Silvestre, à la devise latine : *Plus vigila ...* et à la devise grecque : *καθεύδων ούδα* ...) *Lugduni, || sub scuto Basiliensi, apud || Michaëlem Parmanterium. || M.D.XXXVII. || A la fin, p. 285 : Lugduni, || excudebat Ioannes Barbous, || M.D.XXXVII. In-8 de 285 p. dont les trois dernières ne sont pas chiffrées. Signatures a-s. Caractères italiques. 20 lignes par page entière.*

Bibliothèque nationale, Réserve p. Yc 1226 (6). — Grande bibliothèque de la ville de Lyon, nos 317610 et 800220.

« Jean Faciot dit Vulteius a été l'ami de Et. Dolet, et s'est trouvé lié avec Cl. Marot, Rabelais et avec les plus beaux esprits de son temps, auxquels il a adressé des vers; il ne doit pas avoir été étranger à la cour, car ses poésies font connaître plusieurs anecdotes curieuses relatives à François I^{er}. Toutefois ses ouvrages, assez faibles sous le rapport poétique, ne sont recherchés que pour les particularités qu'ils contiennent. Les deux premiers livres de ses épigrammes avaient déjà été imprimés à Lyon chez Séb. Gryphe, en 1536, in-8 de 175 pages.

« L'édition de 1537, en *mar. r.*, n'a été vendue que 7 fr. 50 chez Courtois, dont le catalogue ne faisait pas mention de *J. Barbous*, or ce nom a fait porter à 31 fr. l'exemplaire qui s'est trouvé à la vente du président Barbou, faite à Paris en janvier 1857.

« On a encore de Vulteius :

« INSCRIPTIONUM libri duo, Xeniorum libellus (*Parisiis, apud. Sim. Colinaum, 1538, in-16 de 48 ff.*) [Les *Xenia* (Etrennes) sont différentes de celles que donne le recueil précédent.]

« HENDECASYLLABORUM libri quatuor. *Ibid. et idem, 1538, in-16 de 106 ff.*

« L'exempl. de ces deux part. en un vol. rel. en *mar. r.* a été donné pour 4 fr. chez Courtois; un semblable est porté à 30 fr. dans le catal. de M. Coste, de Lyon, et un autre en *v. f.* 60 fr. Solar, n^o 1,003, à cause de cette note : « On trouve dans ces poésies deux épigrammes sanglantes contre Diane de Poitiers, une pièce de vers de Vulteius, dédiée à Grolier, et une pièce dirigée contre Rabelais qu'il appelle le singe de Lucien. »

« On trouve dans la *Biographie ardennaise* de l'abbé Boulliot, II, pp. 426 et suiv., une notice fort curieuse sur Vulteius ou Voulé, dans laquelle pourtant il s'est glissé une erreur assez grave; l'auteur y a fait deux éditions d'une seule, en en indiquant une de *Lyon, Parmentier, 1537*, et une autre de *Lyon, Barbous* sous la même date; bien plus, dans le titre qu'il a donné d'un exemplaire au nom de Barbous, il a inscrit le nom d'Abel de Sainte-Marthe, fils de Scévole, quoique en 1537 Abel ne fut pas encore né, ce qui prouve qu'en bibliographie l'homme le plus actif peut quelquefois se tromper. » (BRUNET, II, 644).

« Le 1^{er} livre (qui contient des pièces très obscènes) est dédié au cardinal François de Lorraine, archevêque de Lyon; le 2^o, à Jean Boyssoné(?), jurisconsulte de Toulouse; le 3^o, à Jean du Pin (Pino), évêque de Reims; le 4^o à Gérard Le Roux ou Roussel, évêque d'Oléron. Les *Xenia* sont dédiées à Jean Dillier, chancelier de l'école de Toulouse.

Au verso de l'avant-dernier feuil. est le buste d'un personnage antique accompagné du mot *POETA* (ce qui ne veut pas dire que c'est le buste du poète), avec ces mots au-dessus : *NOLIT VELIT INVIDIA*; au-dessous est un distique. Ce même bois figure encore sur le frontispice du *Cymbalum mundi*, petit in-8, imprimé à Lyon par Jean Bounyn en 1538 (et sur celui du Nicolas Bourbon, n^o 1 ci-dessus). PÉNICAUD, *Bibl. lyonnaise du XVI^e siècle*, ms.

Catalogue Durel, à Paris, novembre 1888, n^o 4372, 15 fr.

7. [Justinianus?] Tituli in sequenti Enchiridio contenti sunt : De verborum et rerum significationibus, ex Pandectis; De Regulis juris tunc ex Pandectis, tunc ex Decretalibus et Sexto; De Gradibus

affinitatis ex Pandectis; Rubricæ omnes Cesarei et Pontificis juris. — (A la fin) *Lugduni, excudebat Joannes Barbous, M. D. XXXVII, in-16, 350 pp. chiffrées, non compris le dernier feuillet, caract. italiques.*

En 1541, Barbou donna une nouvelle éd. de ce livre de 253 pp. (PÉRICAUD, *Bibl. lyonn. du XVI^e siècle, ms.*)

Ne se trouve ni dans du Verdier ni dans Brunet.

8. *Dialecticæ || Philippi Melanchtonis || libri || III. || Ex ultima autoris recognitione. || Lugduni || apud Ioannem || Barboum. || M.D.XXXVII. || (Page 171 non chiffrée). Lugduni, || excudebat Ioannes Barbous. In-8 de 177 pages, les trois dernières non chiffrées. Les pages 172 et 173 contiennent les Actiones. Signatures a-l. Caractères italiques.*

Ni du Verdier ni Brunet qui cite plusieurs autres ouvrages de Melanchton (III, 1581) ne donnent celui-ci.

9. *IOANNIS || MESVE MEDICI PRÆ || stantissimi. Aloën aperire ora uenarum aliaq; || similia non pauca dicenda, aduersum Ioannem || Manarium & Leonardum Fuchsium, || aliosq; Neotericos multos medicas || defensio, ad Simplicium medicamentorum facultates non || scendos non parum || utilis, || GVILHELMO PVTEANO || Blangiaco medico, civeq; Gratianopolitano autore. || ADIECTVS est in calce huius opusculi eorum quæ in toto libello continentur omnium index. Autoris ad candidum lectorem choriambicum carmen... — LUGDUNI, APUD GERMANVM ROSE. M.D.XXXVII. (Au verso du dernier feuillet de l'index) LUGDUNI, || EXCUEBAT IOAN || NES BARBOVS. M.D.XXXVII. In-8 de 115 pages dont les huit dernières pour l'index non chiffrées. Caractères italiques.*

Bibliothèque Mazarine, n^o 29-779.

Ni du Verdier ni Brunet qui signalent plusieurs éditions de cet ouvrage (III, 1674) ne citent la nôtre.

10. *De embrocha || nova qua ad varios || morbos curandos utuntur recentiores || medici Florentini dissertatio, || opido quam crudita, || auctore Domino Andrea Turino Piscienti || Philosophiæ ac medicinæ doctore, || Clementis septimi ac christianissimi regis || physico. Lugduni || excudebat Ioannes || Barbous. M D.XXXVII. Pet. in-4^o de 10 ff. non chiffrés dont le dernier est blanc. Signatures A et B. Caractères italiques.*

Bibliothèque nationale, Te 182, — Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

Ne se trouve ni dans du Verdier ni dans Brunet.

11. *De curatione || pleuritidis per venæ || sectionem, Autore Do. Andrea Turino || Piscienti, Philosophiæ ac Medicinæ || doctore, Clementis Septimi, ac || Christianissimi Regis || consiliario. || Addita est doctissima eiusdem Epistola ad Matthæum Curtium. || Adiecta insuper*

est eiusdem De Coena et Prandio, utilis || Disceptatio ad Clementem Septimum. || Cum indice. || [Marque de Michel Parmentier, n° 675 de Silvestre, à la devise latine : *Plus vigila*]. || *Sub scuto Basiliensi apud || Michaellem Parmanterium || Lugd. M.D.XXXVII.* || (Au recto du dernier feuillet) *Lugduni, || excudebat Ioan || nes Barbous, || M.D.XXXVII.* || Pet. in-4° de 6 ff. non chiffrés. 392 pages chiffrées et 10 non chiffrées pour l'index. Caractères italiques, 29 lignes par page entière.

Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, 319471.

L'exemplaire de la grande Bibliothèque de la ville de Lyon possède une reliure du xvi^e siècle, veau estampé avec figures, médaillons. A l'intérieur du premier plat : « Ex libris bibliothecæ quam illustrissimus Archiepiscopus et Prorex Lugdunensis Camillus de Neufville Collegio S. S. Trinitatis Patrum Societatis Jesu Testamenti tabulis attribuit anno 1693. » Dans les pièces préliminaires se trouve une lettre du médecin lyonnais Symphorien Champier, sur le livre d'Andrea Turini. Cette lettre est datée de janvier 1537. (Communication de M. Félix Desvernay).

12. Oratio fu || nebris, a Io. Vultcio || de Iac. Minutio || Tholosae || habita. || (Marque de Michel Parmentier, n° 675 de Silvestre, à la devise latine *Plus vigila*, et à la devise grecque *καθ' ἑδραν οὐδεὶς*. *Lugduni, || sub scuto Basilien- || si apud Michael. || Parmanterium. || M.D.XXXVII.* || (A la fin, page 15) *Lugduni, || excudebat Ioan || nes Barbous, || M.D.XXXVII.* || In-8° de 16 pages. Signature A. Caractères italiques, 29 lignes par page entière.

Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 317610, relié avec : Ioannis Vultell Remensis Epigrammatum.— Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

Ni du Verdier ni Brunet, qui donne cependant les titres des ouvrages de Jacques Minut, de Toulouse, ne citent celui-ci.

1538

13. Iuriseon || sultorum vite, || novissime climatae, || & mendis || non paucis, quibus scate || bant, repurgatae, || Bernardino Rutilio autore. || Cum privilegio. || (Marque de Germain Rose. Brunet, I, 969, IV, 1470 et n° 238 de Silvestre). *Lugduni, apud Germanum Rose. || M.D.XXXVIII.* || (A la fin) *Lugduni, || Ioannes Barbous || excudebat.* Petit in-8° de 262 pages, les huit dernières non chiffrées. Caractères italiques.

Au verso du titre, privilège daté du 24 novembre 1542, accordé à François de La Porte et à Germain Rose, libraires.

Bibliothèque nationale, Réserve. F. 46344.—Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

« Cat. Falconet, n° 19373. B. Imp. Brunet, *Manuel*, IV, 152. » (PÉRICAUD, *Bibliographie lyonnaise du xvi^e siècle*, ms.)

« Il y a eu une première édition : *Romæ, apud Ant. Bladum, 1536, in-8°.* » (BRUNET, IV, 1470).

Dans Coste, Catalogue (Paris, Potier, 1854, in-8), figure un exemplaire sous le n° 2510 qui s'est vendu 12 fr. 50.

Cat. Baillieu à Paris, février 1893, 4 fr.

14. *Iuris con || sultorum vitae, || Bernardino Rutilio || autore, castigatius quam in || priori editione fuerant, || hac vice secunda || impressæ. || (Marque de Germain Rose, Brunet, I, 969, IV, 1470 et n° 238 de Silvestre). Cum privilegio. || Lugduni, apud Germanum Rose. || M.D.XXXVIII. (A la fin, au recto d'un f. non chiffré) Lugduni || Ioannes Barbous || excudebat. || In-8 de 8 ff. non chiffrés. 254 p. chiffrées et 1 f. non chiffré. Caractères italiques; 29 lignes par page entière.*

Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 800222.

L'exemplaire de la Grande Bibliothèque de la ville de Lyon possède une reliure du xvii^e siècle, veau, dos avec petits fers, tranche jaspée. Au recto de la deuxième feuille de garde, on lit, d'une écriture du xvii^e siècle : « Vitæ jurisconsultorum quorum in pandectis extant nomina conscriptæ à Guillelmo Grotio juris consulto Delph. Lugduni batavorum apud felicem Lopez, 1690, in-4° p. 200. — Ceux qui meslent la littérature à l'étude du droit savent faire la différence du mérite et de l'estime publique, des décisions de ceux qui ont excellé dans cette science (*sic*). » Sur le feuillet du titre, notes manuscrites : « Ex libris Josephi De La Court juris utriusque doctoris, 1670. » (Communication de M. Félix Desvernay.)

15. Le livre de l'Internelle consolation. *Lyon, Guillaume de Guelques. M.D.XXXVIII. (A la fin) Imprimé par Jean Barbou. In-16.*

« Cat. Monmerqué, n° 124. Ce livre a été imprimé par Jean Barbou. » (BRUNET, III, 451).

16. Préparation à la mort, autrefois composée en latin par Erasme. *Lyon, Guillaume de Guelques. M.D.XXXVIII (A la fin) Imprime par Jean Barbou. In-16.*

« Se trouve ordinairement à la suite de l'*Internelle consolation*, imprimée sous la même date et par le même libraire. » (BRUNET, II, 1044).

17. *Breviarum romanum ex sacra potissimum scriptura, et probatis sanctorum historiis nuper confectum, ac denuo per eundem authorem accuratius recognitum. — Vignette représentant un paysage avec montagne au fond, églises à droite et à gauche; au premier plan une grande croix dont les bras sont très larges, avec couronne d'épines et au-dessus sur un cartouche INRI. On lit au-dessous : Scrutamini scripturas, quoniam illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. Ioan V. Cum privilegio summi Pont. et Regis Gal. M. D. XXXVIII. (A la fin au recto d'un f. non chiffré) Lugduni, excudebat, Ioannes Barbous. Pet. in-8°, 32 ff. non chiffrés et 639 ff. chiffrés. Signatures a à z, A à Z et AA à Za. Dimensions : 0,77^m sur 0,114^m.*

Bibl. de M. Raymond Toinet, avocat, à Tulle.

Barbou était à la fois l'éditeur et l'imprimeur de cet ouvrage, non cité par Brunet.

18. *Andrææ || Alciati iuris || consulti Mediola || nensis ΠΑΡΕΠΤΩΝ || iuris libri || tres || cum argumentis capitum || in eisdem, & indice vocum, rerum, aucto || ritatum, & locorum notatu dignorum.* (Marque à la devise VINCENTI, n° 935 de Silvestre). *Lugduni, || apud heredes Simonis Vincentii. || M. D. XXXVIII.* (A la fin) *Lugduni, || excudebat Ioannes || Barbous. Pet. in-8°.* Signatures * et a-n, plus 16 ff. non chiffrés au com. pour la dédicace, les arguments des chapitres et l'index. Caractères italiques corps 11.

Bibliothèque nationale, Réserve. F. 2033. — Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon. Ne se trouve ni dans du Verdier ni dans Brunet.

19. *Opusculum || recens natum || de morbis puerorum, || cum appendicibus magistri || Petri Toleti ex professo || medici... — Lugduni, || apud Germanum Rose. || Cum privilegio. || M. D. XXXVIII.* A la fin, p, 239 : *Lugduni || Excudebat Ioannes Barbous. || An. M. D. XXXVIII.* In-8 de 240 pages (les deux dernières non chiffrées), plus 8 ff. préliminaires. Signatures a-g. Caractères italiques.

Bibliothèque nationale, Td 362. — Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

Pierre Tolet est auteur d'autres ouvrages cités par Brunet (V. 876), qui dit que ce médecin avait été le condisciple de Rabelais à Montpellier et l'ami d'Etienne Dolet. Voy. pour les autres ouvrages de Tolet, BRUNET II, 1451.

20. *LE GUIDON || EN FRANCOYS, || Nouvellement Reveu & au vray || corrigé, par maistre Iehan Canappe || docteur en medecine, selon le iuge- || ment de plusieurs aucteurs anciens, || comme Hippocrates, Galien, Avi- || cenne, & autres : Avec la traduction || du latin delaisse en toutes les autres || Impressions : & Additions de plu- || sieurs passaiges omis par le premier || translateur notées à tel si- || gne * || Et aussi une Table faisant mention des || matieres principales dudict livre.* On les vend à Lyon en rue Merciere chez Guillaume de Guelques, libraire. || AVEC PRIVILEGE. || M. D. XXXVIII. (A la fin) *LYGDVNI || Ioannes Barbous excudebat. || M. D. XXXVIII.* In-8 de 300 ff. chiffrés et 12 ff. non chiffrés.

Au verso du titre, privilège du 3 décembre 1537 accordé à G. de Guelques. Bibl. de M. le Dr Humbert Mollière, à Lyon.

21. *Decretales. — Gregorii noni Pontificis maximi Decretales epistolæ vetustis exemplaribus tum impressis, tum scriptis non medioeri labore collectis ... Qui cupis ingenuos patrum versare canones, Hoc eme iam tersum, candide lector, opus.* (A la fin f. ccccxxiii) *Excudebat Lugduni, has decretales Ioannes Barbous, impensis honesti viri Hugonis de Porta anno ab orbe redempto M. CCCC. XXXVIII.* In-fol. de 423 ff.

M. Paul Delalain, éditeur à Paris, possède le 2^e et le dernier feuillet de cet ouvrage. Il a bien voulu nous donner les indications suivantes :

Le 2^o feuillet commence par la ligne : GREGORIUS NONUS, au-dessous se trouve une gravure qui représente le pape Grégoire IX recevant l'ouvrage des mains de Jacques-André Novella.

Au feuillet ccccxiii qui termine, on lit à la suite de la mention de l'imprimeur :

Regestum chartarum

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t v x y z A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z AA BB CC DD EE FF GG III II KK LL MM. Omnes sunt quaterniones præter a qui quinque chartas complectitur, et II qui tantum duas, nec non præter KK, LL et MM qui sunt terniones.

Ne se trouve pas dans Brunet, qui cite cependant d'autres éditions du même ouvrage.

22. Psalterium || Paraphrasibus || illustratum, servata ubique ad || verbum Hieronymi || translatione || Raynerio Snoygoudano || autore. || Magni Athanasii opusculum || in Psalmos. || (Marque à la devise : In statera domini pendent omnes; unus quisque nostrum pro se rationem reddet Deo, n^o 513 de Silvestre). *Lugduni*, || sub scuto Coloniensi, apud Ioannem et || Franciscum Frelleos, fratres. || M.D.XXXVIII. (A la fin, au bas de la quatrième page non chiffrée) *Lugduni*, || excudebat Ioannes Barbous. Pet. in-8 de 507 pp. chiffrées, plus 5 pp. non chiffrées pour le *Catalogus psalmorum*. Caractères romains et italiques, 29 lignes par page entière.

Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, n^o 317722.

L'exemplaire de la Grande Bibliothèque de la ville de Lyon possède une reliure du xvi^e siècle, filets et fers à froid, tranche rouge. Sur le feuillet du titre on lit : « Capueinorum sancti Andreæ cathalogus Inscript. » Avait appartenu à M. Regnauld dont on voit l'ex-libris manuscrit à l'intérieur du premier plat. (Communication de M. Félix Desvernay.)

1539

23. De civilitate || morum pueri || lium, per Desiderium Erasmum || Roterodamum libellus || ab autore reco || gnitus. || Una cum scholiis doctissimi viri Giberti Longolii. Marque à la devise : In statera Domini pendemus omnes, n^o 513 de Silvestre. *Lugduni*, || sub scuto Coloniensi, || apud Joannem et Franciscum || Frelleos fratres. || M.D.XXXIX. A la fin, p. 79 : *Lugduni*, || excudebat || Joannes Barbous. In-8 de 79 pages dont les quatre dernières ne sont pas chiffrées. Signatures A-E.

Bibliothèque nationale, R. 35192.—Bibl. de M. P. Delalain, éditeur à Paris. Non cité par Brunet.

24. Vita hone || sta, sive virtutis : || quomodo quisque vivere debeat, || omni ætate, omni tempore, et || quolibet loco, erga Deum || et homines. || Autore Herman. Schoten, Hesso, || cui novissime

adjecimus Institutionem || Christiani hominis, per Adrianum || Barlandum Aphorismis digestam. || Omnia multo quam antehac || emendatiora. — *Lugduni, || sub scuto Coloniensi, || apud Joannem et Franciscum Frellos fratres. M.D.XXXIX. (A la fin) Lugduni, excudebat Joannes Barbous. Pet. in-8 de 96 pages.*

Bibl. de M. Paul Delalain, éditeur à Paris.

Non cité par Brunet.

25. Disticha || Fausti. || Publii Fausti Andrelini Foroliviensis || poetæ laureati regii regineique || Hecatodistichon. (Marque à la devise : Vin || cen || ti, n° 934 de Silvestre). *Lugduni, || apud hæredes Simonis Vincentii || M.D.XXXIX. A la fin, fol. 10 v° : Lugduni, || excudebat || Joannes Barbous. In-8 de 10 ff. Caractères italiques.*

Bibliothèque nationale, Réserve. p. Ye 1238 (5).

« P. FAUSTI ANDRELINI... Hecatodistichon, cum alusionibus et familiaribus commentariis Joannis Mauri Constantiani hac secunda editione recognitis, multisque additionibus locupletatus : nam ultra editiones Lemovici et Parrhisii recenter factas multa commentaria que decrant hac editioe sunt restituta... *Hoc opus excusum est Tolose in edibus Jacobi Colomies calcographi. in vico Portarietis. Anno MDXXX Petit in-8 carré de 47 ff. chiff. caract. goth.*

« Edition peu connue qui en indique une de Limoges plus ancienne et moins connue encore. Celle de Jac. Colomies est bien décrite dans les *Archives du Bibliophile* de M. A. Claudin, n° 18, art. 4326, où elle est portée 20 fr..... » (BRUNET, I, 272.)

26. De usu pharmaceutices in consarcinandis medicamentis.... Thebaldo Lespleignio autore.... *Lugduni, sub scuto Coloniensi, apud Frellos fratres. M.D.XXXIX. (A la fin) Lugduni, excudebat Joannes Barbous, M.D.XXXIX. In-16.*

Bibl. de M. Baudrier, à Lyon.

« Lespleigney ou Lepleigney (Thibaut), apothicaire à Tours, était né à Vendôme. » (BRUNET, III, 1015; I, 202 et 1452.)

27. Les œuvres || de Clément || Marot valet de chambre || du Roy Desquelles le contenu s'en suit, || L'adolescence || Clementine || La suite de || l'Adolescence, || bien augmentees || Deux livres d'Epigrammes || Le premier livre de la Meta || morphose d'Oulde || Le tout par lui autrement, et mieulx || ordonné, que par cy-devant. || La mort n'y mord || *On les vend à Lyon chez || Francoys Juste. Sans marque. (A la fin sur un f. non chiffré.) Imprime à Lyon par Jehan Barbou. M. D. XXXIX, in-16 de 285 ff. chiff. (les ff. 5 et 285 en double), sign. a à z et A (185) à N. Le recto du f. 285 se termine par la même devise que ci-dessus : LA MORT N'Y MORD. Le verso est occupé par les « Fautes d'imprimerie » (il y en a six indiquées).*

Les titres et les divisions de l'ouvrage qui occupent les feuillets 3, 4 et 5 contiennent de l'italique et du romain de plusieurs corps, le reste de

L'ouvrage est en caractères gothiques usés, avec initiales romaines. Les lettres à personnages des ff. 2, 5 (*bis*), 7 et 10, sont celles qui se retrouvent dans les autres ouvrages imprimés par Jean Barbou.

Au verso du titre, Clément Marot s'adresse à son livre, et il se plaint des ajoutés faits par d'autres imprimeurs dont il « l'a delivré et dechargé ».

Feuillet 2 r^o : « Clément Marot à ceulx qui par cy-devant ont imprimé ses œuvres : Le tort, que vous m'avez faict, vous aultres, qui par cy-devant avez imprimé mes œuvres est sigrand, et si oultrageux quil a touché mon honneur et mis en danger ma personne... » Marot se plaint amèrement des ajoutés faits par d'autres imprimeurs de pièces qu'il n'a jamais écrites. Il termine ainsi : « Parquoy, imprimeurs, je vous prie que doresnavant ny adjoustez rien sans me avertir, et vous ferez beaucoup pour nous, car si jay aucunes œuvres à mettre en lumière, elles tumberont assez a temps en vos mains, non ainsi par pièces, comme vous les recueillez ca et la, mais en belle forme de livre. D'avantaige par telles vos additions se rompt tout l'ordre de mes livres qui tant m'a cousté a dresser. Lequel ordre (lecteurs debonnaires) j'ay voulu changer a ceste derniere revue, mettant l'Adolescence a part : et ce qui est hord d'Adolescence, tout en une, de sorte que plus facilement, que paravant, rencontrerez, ce que vouldrez y lire. Et si ne le trouvez la, ou il souloit estre, le trouverez en rang plus convenable. Vous advisant, que de tous les livres, qui par ci-devant ont esté imprimez soubz mon nom, javoue ceulx cy pour les plus amples, et mieulx ordonnez : Et desavoue les aultres, comme bastards ou comme enfants gastez. Escript a Lyon ce dernier jour de juillet l'an mil cinq cens trente et huit. » C'est la répétition de ce que l'on trouve dans l'édition de Dolet de 1538.

Feuillet 3 v^o : Nicolai Borbonii Vandoperani poetæ carmen.

Ad lectorem.

Sæpe quod inspersis mendis fœdaverat ausus
 Quorundam, ut sunt hæc secula fida parum :
 En tibi nunc. Lector, patria fornace recoctum,
 Spectandumque; novo lumine, prodit opus.
 Ille nihil est, quod non sit eliminaverit Autor,
 Ut motuat Momi judicis ora nihil.

Feuillet 4 r^o. *L'épigramme precedent du Poëte Borbonius a esté translaté en François, en ceste maniere par LA BELLE RUBELLA.*

Ce livre si souvent avoit esté
 Jusqu'a present (telle en est la constume)
 Par meschantz gens, corrompu et gasté,
 Dont l'a fallu r'apporter sur l'anchume :
 Or maintenant est-il (amy lecteur)
 Si bien remis en ordre, et tellement
 Renouvelé, mesmos par son authour,
 Que de Momus ne crainet le jugement.

Vive rectè, et gaude.

« Cette belle *Rubella* était la Délie de Nicolas Bourbon (1) qui lui a consacré une vingtaine de ses *Nugæ* (Paris, 1533); mais, quoiqu'elle lui laissât prendre des baisers, il parait qu'elle lui refusa *illud quod sequi solet*. Voyez le *Carmen* 42 du 6^e tome des *Nugæ*. Et comparez ces faits positifs

(1) Nicolas Bourbon l'Ancien, né à Vendœuvre (Aube) (1503-1550).

au roman inséré et réfuté dans la *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, en 1777, pages 144, 169 et 173, comme nous l'avons annoncé dans la 2^e partie, page 38 ». (PÉRICAUD, *Bibliographie lyonnaise du XVI^e siècle*, ms.)

« ... Le titre et la souscription sont en lettres rondes, quoique le corps du volume soit en caractères presque gothiques. On remarque dans les pièces liminaires l'épître de l'Adolescence, datée de Paris, 12 aoust 1530, et l'avertissement de Cl. Marot, daté du dern. jour de juillet 1538. Après le 4^e t., il y a un second titre en lettres rondes, portant *l'Adolescence Clementine, etc.* Cette édition précieuse et fort rare n'est pas, comme nous l'avions dit, le premier livre où se trouve le nom de *Barbou*, qui est resté célèbre dans la typographie française après y avoir figuré honorablement pendant 250 années. Ce nom se lit déjà dans plusieurs livres latins, Impr. à Lyon, dès l'année 1536, et y est ainsi exprimé : *Joannes Barbous, alias Le Normand.* (PANZER, VII, p. 371 et XI, p. 458). Au reste l'errata placé à la fin de ce Marot prouve qu'il n'est point aussi correctement imprimé qu'on le dit à l'article *Barbou* dans la *Biographie universelle* » (Brunet, III, 1453).

Bibliothèque nationale, Réserve Y 4488. — Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, n^o 800221.

L'exemplaire de la Grande Bibliothèque de la ville de Lyon est relié en veau, dos avec petits fers, tranches rouges, XVII^e siècle. Il a appartenu à Balleldens, dont le nom, écrit à la main, se trouve sur le folio du titre.

Dans Coste, Catalogue ... (*Paris, Potier, 1854*, in-8) se trouve un exemplaire sous le n^o 775, mar. bl. fil tr. dor. (Bauzonnet), qui s'est vendu 252 fr. (Communication de M. Félix Desvernay.)

28. Thomae || Linacri Britanni || de emendata structura latini || sermonis, || libri VI. || Cum Indice copiosissimo. (Marque à la devise : VIN || CEN || TI, n^o 934 de Silvestre). *Lugduni, || apud heredes Simonis Vincentii. || M.D.XXXIX.* A la fin de la table, p. 461 : *Lugduni, || excudebat || Iohannes Barbous.* In-8 de 462 pages, dont les 407 premières seules sont chiffrées. Signatures a-z et A-F. Caractères italiques.

Bibliothèque nationale, X 8677 (1).

La première édition est celle de *Londres, Pynson, 1524*, nous dit Brunet (III, 1080), qui ne cite pas la nôtre.

29. Rudimenta || grammatices || Thomæ Linacri, || ex Anglico sermone in || latinum versa, || Georgio Buchanano Scoto interprete. (Marque à la devise : VINCENTI n^o 935 de Silvestre). *Lugduni, || apud heredes Simonis Vincentii. || M.D.XXXIX.* A la fin, fol. 64 : *Lugduni, || excudebat Joannes Barbous.* In-8 de 64 ff., dont le dernier n'est pas chiffré. Signatures A-H. Caractères italiques.

Bibliothèque nationale, X 8677 (2).

Cet ouvrage est relié avec le précédent dans une reliure de l'époque. L'impression a dû être faite consécutivement ; elle est très soignée.

Non cité dans BRUNET (III, 1080) qui donne d'autres ouvrages du même auteur.

30, 31 et 32. Volume composé de trois parties distinctes renfermant la traduction des livres II-VI et XIII et XIV de la thérapeutique de Galien (Bibl. nat., Réserve. Te 17216) :

I. Le deuxiesme || livre de Claude Galien, intitulé l'Art || curatoire a Glaucon... || *On les vend à Lyon en rue Merciere, chez || Guillaume de Guelques, libraire.* Sans date. In-8 de 34 ff. Signatures A-E.

II. Le premier feuillet entièrement blanc. Titre de départ au haut du fol. 2 : Le III livre de la Ther. de Gal. Le fol. 28 est occupé par ce titre : Le quatriesme || livre de la Therapeutique ..., || ... trans || laté du vray par || Philiatros.

Titre de départ au haut du fol. 54 : Le cinquiesme || livre de la Therapeutique ... || ... translaté par Philiatros.

Titre de départ au haut du fol. 79 : Le sixiesme li || vre de la Methode therapeutique de || Claude Galien.

Le fol. 103 est occupé par ce titre : Le tresiesme || Livre de la Methode thera || pentique de Claude || Galien. Au fol. 103 v^o, préface du traducteur expliquant les raisons qui l'ont décidé à ne pas traduire les livres VII-XII. Au fol. 104 v^o, « Huictain du trans || lateur. » Cette pièce donne en acrostiche le nom du traducteur : J. CANAPPE. A la fin, au fol. 127 v^o : *Imprimé à Lyon || par Jean Barbou, || 1539.* In-8 de 127 ff. Signatures a-q.

III. Le quator || ziesme livre de || la methode || therapeu || tique de Claude || Galien. || *Lugduni, || apud Guilielmum de Guelques. || M.D.XXXVIII.* A la fin, fol. 24 r^o : *On les vend à Lyon, en rue || Merciere, par Guilaume || de Guelques.* In-8 de 24 ff. non chiffrés. Signatures a-c.

Bibliothèque nationale, Réserve Te 17216. — Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

Ne se trouve ni dans du Verdier, ni dans Brunet; ce dernier cite une édition du quatrième livre de la Thérapeutique de Galien. (*Lyon, Fr. Jaste, 1537, in-16, pet. caract. goth.*)

33. Omnium || gentium mores, || leges & ritus ex multis clarissimis || rerum scriptoribus, a Joanne Boë || mo Aubano Teutonico nu || per collecti, & novissime || recogniti || ... *Lugduni, || M.D.XXXIX.* A la fin de la table, page 327 : *Lugduni, || excudebat Ioannes Barbous.* In-8 de 328 pages, dont les 303 premières sont seules chiffrées Signatures a-x. Caractères italiques.

Bibliothèque nationale, G. 9120. — A M. J. Baudrier, à Lyon.

D'après M. Baudrier, cet ouvrage dont Barbou est à la fois l'éditeur et l'imprimeur, ne porte ni marque ni devise.

Brunet qui cite plusieurs éditions de cet ouvrage, (I, 1030) ne cite pas la nôtre.

34. Tabellæ || elementariae, || pueris ingenuis pernecessariae, || Nicolao Borbonio Vandoperano || Lingone POETA autore. || (Mar-

que à la devise : *In statera domini pendemus omnes*; n° 513 de Silvestre). *Lugduni, || sub scuto Coloniensi || apud Ioannem et Franciscum || Frellos fratres, || M.D.XXXIX*. Petit in-8 de 48 ff. les deux derniers non chiffrés.

Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 800604.

Aurecto du 1^{er} f., portrait gravé sur bois de Nicolas Bourbon, par Georges Reverdy, Lyonnais. Le 2^o f. est blanc. Cet ouvrage ne porte pas de nom d'imprimeur, mais il sort très probablement des presses de Jean Barbou qui travaillait depuis longtemps pour les Frelle et qui cette même année avait imprimé quatre ouvrages pour eux. (Communication de M. Félix Desvernay.)

1540

35. Sanctissimum Iesu Christi Salvatoris nostri Testamentum novum. (A la fin, f. 164) : Absolutum est hoc sanctissimum Iesu Christi Salvatoris nostri Testamentum novum Lugduni, apud Ioannem Barboum : Anno a nativitate ejusdem Christi Iesu, quadragesimo supra sesquimillesimum, mense Augusto. In-16 de 214 ff. et 164 ff. chiffrés.

L'exemplaire que nous avons vu est malheureusement incomplet. Il lui manque les 165 premiers ff. Les *Acta apostolorum* s'arrêtent au f. 214, plus 2 ff. blancs non chiffrés, sign. a à z et A à D. Viennent ensuite avec les signatures A à X, précédées d'un titre et avec un nouveau foliotage, les lettres de S. Paul (ff. 1 à 114), les lettres catholiques (ff. 114 à 140) et l'Apocalypse (ff. 141 à 164, plus 4 ff. blancs non chiffrés). L'ouvrage mesure 117 millimètres de hauteur sur 78 millimètres de largeur. Il est imprimé en italiques corps neuf admirablement gravées. Les lettres initiales sont toutes à personnages. Celle du f. 164, 1^{re} partie, se répète au f. 4 de la 2^o partie; elle mesure 28 millimètres carrés et représente Jésus et les disciples d'Emmaüs. Jean Barbou paraît être à la fois l'éditeur et l'imprimeur de cet ouvrage.

A M. Dubois, propriétaire à Eymoutiers (Haute-Vienne).

36. Le Nouveau Testament de Nostre Seigneur en francoys. — Imprimé à Lyon par Jean Barbou (sans date, vers 1540). In-16, goth.

BRUNET, *Manuel du Libraire* V, 752.

Jean Barbou paraît être à la fois l'éditeur et l'imprimeur de cet ouvrage.

37. Sermon notable pour le jour de la dédicace, nouvellement imprimé. *Lyon, 1539*, pet. in-8 goth.

« Imprimé avec les caractères dont Jean Barbou s'est servi pour son Marot. Ce prétendu sermon n'est autre chose qu'une satire virulente contre la messe et l'église romaine. Marot pourrait bien en être l'auteur. Il est extrêmement rare. Aucun bibliographe n'en a parlé. » (J.-B. MONFALCON, *Bibliogr. de la ville de Lyon*. — *Lyon, Perrin, 1854*, in-8).

1541

38. [B. Curtii ?] Tituli in sequenti Enechiridion contenti sunt....
(A la fin) *Lugduni, excudebat Joannes Barbous, 1541, pet. in-8.*

Réédition de l'ouvrage de 1537.

Peut-être le même ouvrage celui indiqué comme étant de 1543, sous le n° 74 du cat. de la vente de M. X. de Lyon 14 décembre 1891 (M. Louis Brun, libraire à Lyon).

1542

39. Psalterium || paraphrasibus || illustratum, servata ubique ad verbum || Hieronymi translatione. || Raynerio Snoygoudano || auctore || Magni Athanasii Opusculum in Psalmos. (Marque à la devise : *Matura*, n°s 193, 347, 399 et 400 de Silvestre). *Lugduni, || apud Ioannem & Franciscum || Frelleos fratres. || M.D.XLII. A la fin, page 595. Lugduni, || Excudebat Ioannes Barbous. || In-8 de 595 pages réglées, les quatre dernières pour l'index non chiffrées. Signatures a à z, A-H.*

Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

Non cité par Brunet.

N° 36 du cat. de la vente de M. X. de Lyon, 14 décembre 1891. (M. Louis Brun, libraire à Lyon.)

40. P. Terentii || Comoediae. || Ex Desid. Erasmi & Ioannis || Rivij castigationibus multo absolutissimæ; || quibus adiecta quædam reperies, quæ || ad poetam rectius intelligendum su || pra modum necessaria sunt, || ut proxima Pagella || indicabitur || (Marque à la devise : *Matura*, n°s 193, 347, 399 et 400 de Silvestre). *Lugduni, || sub scuto Coloniensi. || M.D.XLII. (A la fin de la page 431), Lugduni, || Ioannes Barbous || excudebat. In-8 de 431 pages, les 19 dernières non chiffrées. Signatures a-z A-D. Caractères italiques.*

Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

Non cité par Brunet.

41 (?). B. Curtii, Enechiridion juris utriusque terminorum. *Lugduni, apud J. et Fr. Frelonios fratres, pet. in-8.*

N° 74 du cat. de la vente de M. X. de Lyon, 14 déc. 1891. (M. Louis Brun, libraire à Lyon.)

**Ouvrages de Balthasar Arnoullet
avec les héritiers de Jean Barbou**

1543

1. La vie de Nostre Seigneur Iesus Christ, selon le texte des quatre évangélistes, avec tous les évangiles, épistres et prophéties

de toute l'année, chantées en l'office de la messe, avec aucunes oraisons, par Guillaume de Branteghem. *Lyon, par Balthazard Arnoullet.* (A la fin) *Par Balthazard Arnoullet, avec les héritiers de Jehan Barbou, 1543, in-16, avec fig.*

BRUNET, *Manuel du libraire*, I, 1210.

1544

2. Breviarium || romanum, ex sacra potissi || mum scriptura, et probatis || Sanctorum historiis nuper confectum, ac denuo per eun || dem Authorem (1) accuratius recognitum, eaque dili- || gentia hoc in anno a mendis ita purgatum, || ut Momi iudicium non pertimescat. || Joann. V : Scrutamini scripturas, quoniam illæ sunt, quæ testimonium perhibent de me. (Marque de Hugues de La Porte à la devise : Libertatem meam mecum porto, nos 731 et 983 de Silvestre). Cum privilegio || Summi Pontificis & Regis Galliæ; || *Lugduni.* || M.D.XLIII. A la fin, fol. 255 v^o : *Lugduni, || excudebat Balthazard || Arnoullet, una cum hæredibus || Joannis Barbous.* || M.D. XLIII. In-4^o de 256 ff., dont le dernier est blanc et non chiffré, plus 18 ff. préliminaires. Signatures a-ii. A deux colonnes. Impression en rouge et en noir.

Bibliothèque nationale, Réserve, B. 4595. — Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, n^o 105557. — Bibl. de M. J. Baudrier, à Lyon.

M. Léopold Delisle a bien voulu nous écrire que, d'après le *Catalogus Missalium* (p. 458) de M. Weale, le Musée Britannique possède un exemplaire de ce Bréviaire, et que, d'après le même ouvrage, il en existerait un autre, daté de 1543, à la Bibliothèque de l'Université de Kiel. S'il n'y a pas une erreur de lecture pour cette date, il se pourrait que Balthazard Arnoullet, sans donner une nouvelle édition du même ouvrage à une date aussi rapprochée, se soit contenté d'en rafraîchir le titre, comme le font les éditeurs de nos jours. On connaît d'autres exemples de ce fait.

M. Félix Desvernay, directeur de la Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, veut bien nous envoyer la description suivante :

« Au verso du feuillet 255 on lit : Iosue I. Non recedat Volumen Legis huius ab ore tuo, sed meditaberis in eo diebus ac noctibus. Index chartarum a b c d e f g h. A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z. aa bb cc dd ee ff gg hh ii. Omnes sunt quaterniones præter a et h qui sunt duerni, et c qui est ternus. Au commencement (sur les 18 feuillets non chiffrés), Lettre-Préface du cardinal François Quignon, du titre de Sainte-Croix à Jérusalem, au pape Paul III, calendrier, règles de l'office et index des Psaumes; à la fin un feuillet blanc non chiffré; caractères romains rouges et noirs de deux grandeurs : 47 lignes longues ou 2 colonnes de 47 lignes

(1) [*Franciscum Quignonium*]. — En tête de ce livre dont l'exécution est remarquable, on lit une épître du cardinal François Quignon au pape Paul III.

par page entière ; petite gravure sur bois, feuillet I ; le roi David récitant les Psaumes. Belle reliure du xvi^e siècle, en veau brun, filets dorés et à froid, milieu portant écusson : d. . . à trois étoiles de huit raies d. . . ; tranches ciselées. Exemplaire réglé. Sur le feuillet du titre note manuscrite : Collegii Lugdunensis S. S^{co} Trinitatis Societatis Jesu catal. inserip, an. 1714. A l'intérieur du premier plat on lit : « Memoria sempiternæ viri cl. Marci Perachon in supremo senatu causidici, qui post ejuratam sincera heresim in qua natus fuerat, de Religione ac Literis bene meritus dum viveret, moriens Bibliothecam Lugd. Coll. SS. Trin. Soc. Jesu annuo Censu locupletavit. *Eæ Censu anni 1713-1714.* »

METTAIRE, *Annales typograph.*, I, 206, *Index*. PÉRICAUD, *Bibl. lyonnaise du xvi^e siècle*, ms.

N^o 1022 du catal. Ludwig Rosenthal à Munich, juillet 1891.

Non cité par Brunet.

3. Missale ad usum sacrosanctæ Romanæ ecclesiæ recens diligenti studio recognitum. Joan. V. Scrutamini scripturas : quoniam illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. Marque de Balthasar Arnoullet, n^{os} 143 et 458 de Silvestre. (A la fin) : *Excudebat Balthasar Arnoullet, cum hæredibus Joannis Barbous*, in-4^o. Rubriques en rouge, nombreuses vignettes, pages réglées.

N^o 68 de la vente de la bibliothèque de M. l'abbé Texier. — *Paris, Techener, 1861*, in-8.

Bibl. de M. G. Clément-Simon, château de Bach, près Tulle (Corrèze). Brunet ne le cite pas.

Ouvrages édités à Lyon par Hugues Barbou

1562

1. La || Fontai || ne des de || vis amou || reux. || Pour la reiouissance des || vrays Amans [par Jean de la Fontaine, de Valenciennes]. — *A Lyon. Chez Hugues || Barbou, 1562*, in-16 de 62 ff. non chiffrés en lettres rondes, avec 22 fig. en bois dont quelques-unes se répètent.

Bibliothèque de M. J. Baudrier, à Lyon.

BRUNET, *Manuel du Libraire*, III, 747.

Cet exemplaire porte sur la garde un ex-libris aux armes d'un premier propriétaire au xvii^e siècle, puis, sur la contre-garde, l'ex-libris de Yemeniz. L'ouvrage figure en effet dans le *Catalogue* de ce bibliophile, tome II, page 90, n^o 1028. (Yemeniz, *Catalogue de mes livres*. *Lyon, imprimerie Louis Perrin, 1856*, 3 vol. in-4^o).

2. La fleur des sentences morales extraictes tant des anciens que des modernes et mises en vers francois en formes d'Emblemes, [par Gilles Corrozet]. *A Lyon, chez Hugues Barbou, 1562*, in-16.

DU VERDIER, *Bibl. fr.*, II, 51. Non cité par Brunet.

LES BARBOU DE LIMOGES

La maison des Barbou de Limoges, qui subsiste toujours, remonte à 1566. Elle a eu pour fondateur Hugues, fils de Jean, imprimeur à Lyon.

Cette maison, qui, depuis plus de trois cents ans, s'est transmise de père en fils, a été pendant longtemps la plus importante de la région. Faire l'histoire de l'imprimerie Barbou, c'est faire, pour ainsi dire, l'histoire du mouvement littéraire dans le Haut-Limousin, du moins pour la fin du xvi^e et le commencement du xvii^e siècle; car les autres imprimeries étaient de faible importance. Ce n'est qu'au xviii^e siècle que les Barbou sentirent les effets de la concurrence des autres maisons, celles des Chapoulaud, des Farne et des Dalesme.

Nous avons reproduit, dans le chapitre précédent, ce que nous apprennent les ouvrages généraux sur les imprimeurs du nom de Barbou. En ce qui concerne plus spécialement la maison de Limoges, on a remarqué qu'après avoir nommé Hugues Barbou, ces ouvrages sont muets sur ses successeurs. Il semble qu'après celui-ci, les autres ne méritaient pas une mention spéciale.

Les publications locales ne nous apprennent pas grand chose. Dans le *Journal du département de la Haute-Vienne* du 8 mai 1806 (n^o 18, p. 150), et dans ceux des 6 mai 1808 (n^o 19) (1) et n^o 8, p. 29, de 1812, il est dit quelques mots des Barbou.

(1) D'après cet article, Hugues Barbou serait cité dans le *Dictionnaire des grands hommes*, par une Société de gens de lettres, t. 1^{er}, 1779, in-8^o.

Le *Bulletin de la Société Royale d'agriculture, sciences et arts de Limoges* (1) contient une Notice sur l'état de l'imprimerie à Limoges depuis son établissement dans cette ville jusqu'à nos jours, par M. Roméo Chapoulaud. C'est la reproduction de celle écrite quelques années auparavant par M. Lingaud, ancien secrétaire de la mairie, dont le manuscrit appartient à la Société archéologique. Voici l'extrait concernant les Barbou :

« ... Charles de La Nouaille imprimait à Limoges en 1560.

» Ici se place l'illustre famille des Barbou dont le nom fait époque en typographie et balance la gloire des Elzevir, des Estienne, des Didot, hommes aussi célèbres par les notes dont ils enrichissaient leurs éditions que par la correction des épreuves, la beauté et la netteté des caractères qu'ils employaient.

» Hugues Barbou, fils de Jean Barbou, célèbre imprimeur de Lyon, épousa Jeanne Bridier, veuve de Charles de La Nouaille, dont il acheta le fonds en 1568. En 1580, il imprima, en beaux caractères italiques, les *Epîtres de Cicéron à Atticus*, avec les corrections et notes de Siméon Duboys, lieutenant général de Limoges. Cette édition est une des meilleures qui soient sorties des presses de la France (2) à cette époque.

» En 1660 la veuve d'Antoine Barbou publia en latin une biographie des hommes illustres du Limousin (3).

» En 1672, Martial Barbou donna une édition de l'*Histoire des saints* de cette province [par le chanoine Colin].

» Le *Pastoral du diocèse de Limoges* parut en 1702 chez Pierre Barbou.

» Les descendants de cette famille ont continué d'exercer le même art à Limoges et à Paris, et tout le monde connaît les belles éditions classiques publiées dans cette capitale. Les Barbou de Limoges sont les seuls qui existent maintenant... »

Une note écrite de 1840 à 1850, que nous avons trouvée dans les papiers de la famille, renferme des renseignements que l'on ne peut accepter sans réserves. Ils sont, du reste, en désaccord avec les données fournies par le Livre de raison et les ouvrages imprimés par les Barbou.

Nous en aurons terminé avec les mentions de l'imprimerie Barbou, lorsque nous aurons signalé la brochure de M. A. Dubois, intitulée : *Notice sur la maison Marc Barbou et C^{ie}* (1868-1887) (4), pour

(1) T. XI, 1832, p. 104 et ss.

(2) Nous faisons plus loin nos réserves sur cette appréciation.

(3) Il s'agit ici du *Lemovici multiplici eruditione illustres*, par le chanoine Colin.

(4) Limoges, Marc Barbou et C^{ie}, 1887, in-16 de 18 pages.

laquelle nous avons communiqué quelques renseignements à son auteur.

Comme on le voit, les documents manuscrits ou imprimés, nous apprennent peu de choses sur la maison Barbou, sur ses productions et son organisation. Il est permis de croire que les Barbou eux-mêmes ignoraient l'histoire de leur établissement. Dans une lettre conservée aux Archives départementales (1), Léonard Barbou se borne à reproduire ce qui avait paru dans le *Journal de la Haute-Vienne* du 6 mai 1808.

L'imprimerie des Barbou de Limoges ne peut pas être mise en parallèle avec celle des Alde, des Estienne ou des Elzevir. Si, du vivant de Hugues, son fondateur, elle a donné d'excellentes impressions, elle ne s'est pas maintenue dans cette voie. Il ne faut pas trop lui en faire un crime : Limoges ne pouvait offrir aux imprimeurs les éléments nécessaires pour faire vivre une imprimerie artistique. On doit au contraire savoir gré aux Barbou de s'être attachés à leur profession et d'avoir donné à leur imprimerie toute l'extension qu'elle pouvait prendre dans un centre aussi peu littéraire que Limoges.

Comment, du reste, les Barbou ne se seraient-ils pas attachés à une profession à laquelle ils devaient la considération dont ils jouissaient et leur fortune ?

Il ressort du Livre de raison de la famille et des autres papiers dont il sera parlé plus loin, que leurs femmes ont joué un grand rôle dans l'administration de la maison. On a vu dans la première partie que plusieurs de nos imprimeurs moururent jeunes. Leurs veuves, placées par ce fait à la tête des affaires, tenaient à honneur de remettre l'établissement prospère entre les mains de leurs enfants, elles firent pour cela de véritables prodiges de sagesse et d'« *habileté* ». Que l'on ne pense pas, cependant, que ces qualités des épouses des Barbou se développaient seulement à la mort de leur mari. Lorsque Pierre traita avec la veuve de Charbounier-Pachi pour se substituer à elle dans les engagements pris avec la Compagnie de Jésus, il fit intervenir sa jeune femme, Jeanne Mailhard. C'est la même qui traitait directement avec les fabricants de papiers comme on le verra plus loin. C'est par les femmes que les enfants étaient préparés à exercer la profession d'imprimeurs-

(1) Archives de la Haute-Vienne, T. 378. Dans sa lettre aux administrateurs du département de la Haute-Vienne (sept. 1790), Léonard débute ainsi : « De temps immémorial les Barbou ont acquis une réputation méritée dans l'art de l'imprimerie. »

libraires. Lorsqu'à la fin du xvii^e siècle, la riche bourgeoisie abandonnait le commerce pour acheter des charges qui l'anoblissaient, les Barbou suivirent l'impulsion commune. Mais tout en exerçant les fonctions de trésoriers des ponts et chaussées et de greffiers de l'élection, ils restèrent imprimeurs-libraires (1).

L'attachement pour sa profession s'est surtout manifesté chez le fils de Pierre, Jean-Benoit, le fondateur de la maison de Paris, comme on le verra dans la IV^e et dernière partie de cette notice.

Hugues Barbou et ses successeurs ont créé un des établissements industriels les plus florissants de la région. Imprimeurs du clergé, ils devinrent bientôt imprimeurs de la Compagnie de Jésus et éditeront pendant un certain temps la plus grande partie des classiques de la province d'Aquitaine. Ils y ajoutèrent plus tard les impressions de l'Intendance et des services administratifs de la Généralité de Limoges.

Au commencement du xviii^e siècle, ils abandonnèrent les impressions du clergé pour se donner entièrement aux classiques et aux impressions administratives; mais les classiques latins écrits par les Pères Jésuites cessèrent de se vendre après 1763, et la Révolution leur enleva les impressions administratives. Leur imprimerie subit à ce moment une crise pénible. Sous le premier empire, les Barbou redevinrent les imprimeurs du clergé et de l'administration. Ils revinrent aux ouvrages de piété; les classiques firent place peu à peu aux ouvrages pour distributions de prix : ce sont ces deux catégories de livres qui forment le fonds de la maison actuelle.

Nous aurions voulu donner quelques détails sur l'importance de la maison, sur son matériel, son personnel, ses marchandises, son chiffre d'affaires, ses bénéfices. Nous ne pouvons le faire que pour le xviii^e siècle, les documents faisant défaut pour la période antérieure.

L'« état général de ses biens », dressé par Valérie Farne, veuve de Jean Barbou, vers 1750, attribue à l'imprimerie, aux papiers en magasins, à la boutique, aux livres, etc., une valeur de 100,000 livres.

D'après le rapport fait à M. de Sartine en 1764, pour la mise à exécution de l'arrêt du 12 mai de 1759 qui fixait le nombre des imprimeurs de la généralité, Martial Barbou possédait quatre presses et onze sortes de caractères. Cinquante ans plus tard,

(1) Ces fonctions n'étaient pas incompatibles avec la profession d'imprimeur. Pierre Chirac, imprimeur-libraire à Tulle (1709-1790) était en même temps greffier en chef du Présidial et du Sénéchal de la même ville.

d'après l'inventaire de 1810, Léonard possède le même nombre de presses, dont une seule fonctionne, plus seize sortes de caractères d'un poids total de 13,000 kilos environ. Comme ce matériel s'était peu modifié dans cette période, il est permis de penser que le dernier inventaire nous fait connaître l'outillage de cent ans auparavant.

Il est bien difficile de dire quel était le personnel de la maison ; mais en se basant sur celui que nécessitaient quatre presses fonctionnant régulièrement, le nombre d'ouvriers occupés devait être de vingt à vingt-cinq environ. L'état de 1764 dit que Barbou occupait dix compagnons mais il faut y ajouter les autres employés et les apprentis.

Pour les marchandises, nous possédons deux inventaires malheureusement de dates trop récentes : l'un est de 1750, l'autre de 1819. D'après le premier, les marchandises étaient réparties en plusieurs magasins (1). Elles représentaient : 257,461 volumes s'élevant à 119,000 l. En 1819, les marchandises et le matériel sont évalués à 55,000 l. La maison avait donc perdu plus de la moitié de sa valeur.

Nous n'avons rien de positif sur les bénéfices ; mais ceux-ci étaient réels, car sans eux les Barbou n'auraient pu faire les importantes acquisitions de biens du commencement du XVIII^e siècle. D'après l'Etat de 1750, les propriétés acquises par Pierre Barbou représentaient une valeur de 50,000 livres et celles de Jean son fils s'élèvent à 200,000 livres. Il est vrai que dans ce chiffre la propriété de Monimes, sur laquelle il n'avait versé que 35,000 livres, figure pour 160,000 livres. Il ne faut pas perdre de vue qu'à ce moment la maison de Paris fait faire ses impressions à celle de Limoges et lui commande de fortes quantités de papiers du Limousin.

Les Barbou ont été de tout temps relieurs. Du reste, les professions d'imprimeurs, libraires et relieurs étaient le plus souvent réunies. Les livres se vendaient reliés plutôt que brochés. La reliure semble avoir été le reflet de l'impression. Les reliures du XVI^e siècle que possède la Bibliothèque communale sont faites avec goût (2). En revanche, les reliures en basane ou en parchemin des XVII^e et XVIII^e siècles sont communes et n'offrent rien de remarquable.

Les Barbou ont été marchands de papiers en gros, puis fabri-

(1) Magasin de Saint-Marcial, grand grenier ; dans la maison : chambre du diocèse, chambre du linge, chambre des Cicéron, dans les armoires, dans la boutique.

(2) Catalogue de l'Exposition de Limoges de 1886, p. 68, nos 324 et 325.

cants. Au commencement du XVIII^e siècle, ils sont en relation avec plusieurs fabriques du haut et du bas Limousin et du Périgord dont ils écoulent exclusivement tous les produits. Ils leur fournissent les chiffons et payent l'entretien de l'outillage pour quelques-unes, qui semblent ne fabriquer que pour eux. Ils vendaient aux imprimeurs-libraires et aux cartiers de la région, à ceux de Toulouse, Bordeaux, Pau, Niort, La Rochelle, Angers, mais leur principal débouché était la maison de leur frère de Paris. D'après les comptes annuels, leurs expéditions en papiers atteignaient la somme de 13,000 livres en 1714.

En 1771, ils élevèrent une fabrique pour leur compte dans leur propriété des Courières. Par suite des lenteurs amenées par un procès, cette fabrique ne commença sa fabrication qu'en 1774. Elle fonctionna jusqu'en 1820, époque de la mort de Léonard Barbou et de la vente des Courières. C'est de cette fabrique que sortirent, pour la région, la presque totalité des papiers destinés au timbre officiel pendant la Révolution (1).

Leurs rapports d'affaires sont empreints de bonne foi et d'honnêteté. Les Barbou étaient scrupuleux dans la réception des marchandises : ils faisaient subir des réductions à certains fabricants de papiers ; mais s'ils commettaient une erreur, ils la rectifiaient sur le champ, sans observations.

A défaut de documents sur l'imprimerie Barbou aux XVI^e et XVII^e siècles, nous nous appuyerons sur les ouvrages imprimés par eux. Nous nous sommes efforcés d'en réunir le plus grand nombre sans avoir la prétention de les réunir tous. On en trouvera la liste plus loin. Il suffit du reste de grouper les principaux pour se faire une idée de la clientèle des Barbou et de leur manière de comprendre le livre.

Les Barbou de Limoges ont, dès le début, adopté une marque typographique qui figure sur les titres de leurs ouvrages. Cette marque est restée la même du XVI^e au XIX^e siècle ; seuls l'encadrement et les supports ont varié.

La marque, dans un écusson ovale, se présente ainsi : une main sortant d'un nuage, tient un épi d'orge et une palme. Quelquefois elle est surmontée d'un croissant et le bas est formé par une onde dans laquelle nagent des poissons. C'est la marque de la maison que

(1) Archives départementales. Registres du Directoire du département, L. 71 à 80.



Marque n° 1, 1573 à 1600.



Marque n° 2, 1653 à 1698 et de 1714 à 1736.



Marque n° 3, de 1698 à 1714.



Marque n° 4, de 1705 à 1820.



Marque n° 5, aux Cigognes
Sur les ouvrages pour le compte des Barbou de Paris
de 1716 à 1751.

Pierre Barbou prit pour armes et qu'il fit enregistrer dans l'Armorial général le 27 février 1699 ; ces armes sont ainsi désignées : *d'azur, au dextrochère de carnation, vêtu d'argent, issant d'un nuage de même, tenant une plume et un épi d'orge d'or surmonté d'un croissant de même.*

Cette marque est parlante, comme la plupart de celles des imprimeurs d'alors, et elle répond à une devise dont les diverses formules ont en somme le même sens. La première formule est la suivante : *Longuo labore eximius honor*, puis : *De long travail fruit et honneur* ; enfin celle qui s'est conservée jusqu'à nos jours : *Meta laboris honor*, l'honneur est le but du travail ; de 1698 à 1714, Pierre Barbou prit la devise : *De long travail plaisir.*

Si l'on examine dans Silvestre (1) les marques des imprimeurs lyonnais contemporains de Hugues Barbou, on voit que celui-ci s'en est inspiré pour composer la sienne. En effet, les marques de Huguetan, Dolet, de Tournes, Bering, Vincent, Rigaud, de Junte, Benjon, contiennent toutes une main tenant tel ou tel objet ayant rapport soit au nom de l'imprimeur, soit à sa devise.

Dans la marque de Hugues Barbou, le *fruit du long travail* est figuré par l'épi d'orge et l'*honneur* par une palme. Ce n'est pas à la légère que l'épi d'orge a été choisi par lui, il lui fallait un fruit barbu pour rappeler son nom. Quant à la palme, on l'a prise souvent par erreur pour une plume. Mais si on examine attentivement les premiers ouvrages de Hugues Barbou, on voit bien qu'il s'agit de la *récompense du travail* figurée par une palme. L'épi d'orge et la palme se reproduisent du reste dans la main des génies placés en tête de l'encadrement.

Les poissons nageant dans l'eau, des *barbeaux* apparemment, viennent encore rappeler le nom de l'imprimeur.

La présence du croissant est plus difficile à expliquer, à moins que le fondateur de la maison n'ait voulu indiquer le début de sa maison et ses espérances d'accroissement par la lune naissante ?

L'encadrement de la marque et la formule de la devise s'étant modifiés à diverses époques, nous avons pensé qu'il fallait en donner des reproductions, auxquelles nous renverrons dans les descriptions d'ouvrages. La marque n° 1, avec devise : *Longuo labore eximius honor* ou de : *Long travail fruit et honneur*, ou *Meta laboris honor* dans l'intérieur de l'encadrement renaissance, se trouve sur des ouvrages de 1573 à 1600. La marque n° 2, avec devise : *Meta laboris honor* dans l'intérieur d'un cartouche supporté par deux

(1) SILVESTRE, *Marques typographiques* nos 130, 131, 170, 183, 187, 210, 278, 417, 442, 449, 565.

lions, se trouve sur les ouvrages de 1653 à 1698 et de 1714 à 1736. La marque n° 3, avec devise : *De long travail plaisir*, se trouve sur les ouvrages de 1698 à 1714; enfin la marque n° 4 de 1805 à 1820. Par exception, on trouve sur l'ouvrage de M. Juge, *Changements survenus à Limoges*, un atelier typographique avec des génies pour ouvriers et l'initiale B au centre, réminiscence de l'une des marques des Barbou de Paris. On trouve aussi sur les ouvrages imprimés par l'atelier de Limoges de 1716 à 1751, pour le compte des Barbou de Paris, la marque aux cigognes (n° 5), qui était celle des Cramoisy (1).

Hugues BARBOU

1568-1600

Nous avons dit dans le chapitre précédent comment Hugues Barbou avait dû rencontrer à Paris la veuve de Charles de La Nouaille, imprimeur à Limoges. Sachant que cet établissement avait besoin d'un directeur, il vint dans notre ville en 1566. Quelques mois après, pendant lesquels il dut prendre la direction de l'atelier, il épousait la veuve de La Nouaille et achetait son imprimerie.

Au moment de l'arrivée de Hugues, quelle était la situation de Limoges au point de vue intellectuel et quelles ressources pouvait-elle offrir aux imprimeurs ?

Limoges avait une population de 12,000 habitants environ (Château 10,000, Cité 2,000). Sur ce chiffre un vingtième environ appartenait au clergé et aux communautés religieuses (2).

La ville était le chef-lieu d'une élection, d'un bureau des trésoriers de France, d'un présidial; elle possédait un hôtel des monnaies, une bourse du commerce, etc.

Au point de vue de l'enseignement elle avait, en outre de quelques petites écoles, un collège dirigé par des prêtres séculiers, qui était loin d'être florissant. Les Jacobins et les Grands Carmes instruisaient aussi la jeunesse.

Dans cette population, quelles étaient les personnes susceptibles d'alimenter les imprimeries ?

En première ligne venait l'évêque, qui avait souvent recours à

(1) Nous parlerons de cette dernière au chapitre des Barbou de Paris.

(2) En 1566, Limoges comptait un évêché, deux chapitres, treize paroisses, six couvents d'hommes et un de femmes. Cinquante ans plus tard, il comptait dix couvents d'hommes et quatre de femmes.

l'imprimeur pour les imprimés de son diocèse et les livres liturgiques.

Le clergé comptait certainement parmi ses membres des personnes lettrées ; les communautés se servaient de livres de piété, mais elles devaient s'être pourvues auprès des prédécesseurs de Barbou.

Parmi les gens de finances et de robe, il devait s'en trouver d'instruits, susceptibles de se faire imprimer ; on pouvait citer notamment le lieutenant général Siméon Du Boys et les avocats Siméon Des Coustures et Jean de Beaubreuil.

Il y avait aussi plusieurs médecins qui, sans doute, comme ceux d'aujourd'hui, devaient désirer de communiquer au public le fruit de leurs observations. Mais Fayen, David et Chabodie ne s'étaient pas encore révélés.

Ajoutons les professeurs du collège, dont quelques-uns avaient déjà fait gémir la presse, notamment Jean Delage, le commentateur d'une églogue d'Ausone (1).

Les commerçants n'avaient pas besoin de l'imprimerie, parce que par économie et par habitude, ils faisaient à la main tout ce qu'ils font imprimer aujourd'hui. Le temps était moins cher autrefois, et la vie était moins fiévreuse.

Le Limousin comptait plusieurs de ses enfants parmi les littérateurs et les savants, mais ceux-ci avaient quitté le pays et se faisaient imprimer dans les villes où ils habitaient, Paris et Lyon principalement.

En dehors des auteurs connus, il y avait à Limoges, comme partout ailleurs, des hommes studieux possédant une bibliothèque, se plaisant au milieu des livres, les faisant relier d'une façon convenable et ayant pour eux un véritable culte ? Nous en avons la preuve par la longue liste que nous a donnée M. Fray-Fournier, dans son excellente étude sur les *Ex-libris limousins*, publiée dans le *Bibliophile* (2). Cette étude a été une véritable révélation, et on a pu voir que les bibliophiles de notre ville se recrutaient dans tous les rangs de la société.

Dans une longue lettre latine datée du 25 mars 1844, qui sert de préface à l'édition de Tércence publiée par Guillaume de La Nouaille, en 1853 ; celui-ci appelle sa patrie « la nourricière très abondante de beaux esprits ». M. Poyet qui reproduit le résumé de cette lettre d'après Auguste Bosvieux (3), semble mettre en doute

(1) AUSONE, *Eglogue*, commentée par Jean Delage. — Limoges, Guillaume de La Nouaille, 1844, in-8.

(2) Le *Bibliophile limousin*, n° 2, 3 et 4 de 1894, 1 et 2 de 1895.

(3) Archives de la Haute-Vienne, fonds Bosvieux. M. Poyet a reproduit ce résumé dans la *Bibliographie limousine*, p. 33.

sa présence en tête du TERENCE, qui parut neuf ans après. Nous avons pu constater qu'elle figure sur le bel exemplaire de cet ouvrage appartenant à M. René Fage.

Cependant, après la mort de Guillaume de La Nouaille (1560), jusqu'à 1566, date de l'arrivée de Hugues, l'imprimerie semble avoir peu produit à Limoges : le besoin de la presse ne se faisait peut-être pas sentir, ou peut-être les discordes civiles avaient-elles exercé une influence fâcheuse sur l'activité de nos ateliers ?

Depuis 1557, le dernier des Berton, Barthélemy, avait transporté ses presses à La Rochelle, et Claude Garnier était mort (1). Le dernier des de La Nouaille, Charles, venait de mourir. Il ne restait donc qu'un seul imprimeur, Hilaire Lemoyne, d'abord libraire, qui avait dû probablement acheter quelques épaves du matériel de Claude Garnier.

On cite bien vers cette époque les noms de deux libraires-relieurs, mais il n'est pas sûr que leur boutique fut ouverte au moment où Hugues Barbou vint à Limoges : Jean Lizée dit d'Angoulême, auquel la Confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Pierre-du-Queyroix confiait, en 1551, la reliure du plus curieux des manuscrits de nos archives communales (2) ; Jean Boutaud le jeune, qui exerçait en 1592, d'après M. Poyet (3).

Hugues Barbou trouvait donc à Limoges une situation particulièrement avantageuse. Il prenait la suite d'une maison ancienne et très considérée, qui comptait dans sa clientèle le clergé et les personnes les plus en vue de la ville, et il n'avait pas à redouter la concurrence de ses confrères. Il arriva dans notre ville le 7 septembre 1566. Il est à croire que de cette date à celle où il épousa la veuve de Charles de La Nouaille, janvier ou février 1568, il dut diriger l'imprimerie de celle-ci. Après son mariage, il acheta le matériel d'imprimerie à l'héritier des de La Nouaille, l'élu Jean Blays, par contrat reçu Martin. Il le paya, nous dit-il, 1,200 livres faisant 4,345 fr. 75, soit 17,300 fr. de nos jours. Il versa cette somme à Jean Blays et à son fils Jacques, aussi élu, comme il résulte du contrat passé par Aubert Montaudon et de ses autres quittances, ce qui suppose un paiement échelonné sur plusieurs années.

(1) A. CLAUDIN. *L'imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations*, 1520-1557, dans le *Bibliophile limousin*, n° 4 de 1893 et n° 4 de 1894.

(2) P. DUCOURTIEUX. *Manuscrits et imprimés à l'exposition de Limoges*, 1886, au *Bull. de la Société arch. et hist. du Lim.*, t. XXXV.

(3) P. POYET, *Bibliographie limousine*, au *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Lim.*, t. XI, et LOUIS GUINERT, *Les premiers imprimeurs de Limoges*.

A ses débuts, Hugues Barbou dut habiter la maison occupée par les de La Nouaille, place des Banes, près du marché, devant la statue de saint Roch « *juxta macellum, ante sanctum Rochum* ». Cette maison devait correspondre aux numéros 30 ou 32 actuels de la place, car d'après des actes mentionnés par M. Louis Guibert, les de La Nouaille possédaient des immeubles qui communiquaient par derrière avec la rue Pennevayre.

Dès l'année 1569, Hugues Barbou transporta ses presses dans la maison de Joseph Doineys, sur la place Fontaine Saint-Michel, située derrière cette église (aujourd'hui place Etienne Pinchaud). Il resta seize ans dans cette maison (1), car il nous dit dans son livre, que le 14 avril 1586, par contrat passé devant Albin et Boulestey, notaires, il acheta à Pierre Guibert et à sa mère, pour le prix de 1,033 écus un tiers, revenant à 3,100 fr., représentant une valeur de 24,000 fr. de nos jours, leur maison située rue Ferrerie, près Saint-Michel. Cette maison devait former l'angle de la rue et de la place Saint-Michel, car sur une foule de titres d'ouvrages nous lisons *prope divum Michaellem*. C'est là que l'imprimerie fut installée jusqu'en 1720.

Après avoir donné l'énumération des réparations qu'il fit faire dans sa nouvelle demeure, Hugues ne nous parle pas de son imprimerie. Il nomme un de ses confrères, Jean Lemoyne l'aîné, libraire, auquel il achète une vigne, en 1586, pour la somme de 36 écus deux tiers, soit 200 livres tournois (environ 8,000 fr. de notre monnaie). Il nomme encore, en 1598, Michel Lemoyne, imprimeur-libraire, avec lequel il est en procès pour un motif qu'il ne nous fait pas connaître. Dans la dernière mention de sa main sur le livre de raison, il indique que le procès prit fin la veille des Rois 1599, et que Lemoyne fut condamné à payer 291 l. 30 s. 6 d. Il eut été intéressant de savoir si ce procès avait eu pour cause l'imprimerie ou la librairie, comme semblerait le faire supposer l'une des deux généalogies de la famille (2).

Il eut été intéressant de connaître les titres des ouvrages que Hugues trouva sur les rayons des de La Nouaille. Il est permis de croire que les livres de piété devaient dominer. Il devait s'y trouver entre autres un certain nombre d'exemplaires des *Heures de la Vierge* de 1559, dont il publia par la suite quatre éditions. On était dans l'habitude d'ajouter à ses *Heures* de petites plaquettes

(1) Ses livres, pendant cette période, portent la mention : « près Saint-Michel ».

(2) Voy. la première partie, p. 135, au *Bull. de la Soc. archéol.*, t. XLI.

qui en formaient comme le complément. C'est ainsi que nous avons trouvé à la suite des exemplaires que nous avons vus les cinq brochures suivantes :

Propositions, dicts et sentences contenant les graces, fruicts, prouffets, utilitez et louanges du tres sacre et digne sacrement de l'autel pour ceulx qui le recoivent en estat de grace, extraicts de plusieurs saints docteurs. — *Paris, Jacques Kerver, rue Saint-Jacques. A l'enseigne de la licorne : M. ccccc. lx., in-8.*

Les quinze effusions de sang de Nostre Sauveur et redempteur Jesus-Christ. — *Limoges, Hugues Barbou, 1582 et 1589, in-8.*

Instruction et manière de vivre pour une femme seculière, comment elle se doit conduire en pensées, paroles et œuvres tout au long du jour pour tous les jours de la vie, pour plaire à Nostre Seigneur Jesus-Christ et à amasser les richesses celestes au prouffit et au salut de son âme, suivi de : l'Annonciation faicte par l'Ange Gabriel à la Vierge Marie de la conception du Filz de Dieu. — *On les vend à Lymoges par Guillaume de La Nouaille.*

L'exercice pour jeunes gens, lesquelz veulent parvenir au bien et perfection de leur estat. Speciallement pour les religieuses de Sainte Clere (*sic*), et pour toutes autres. Et se peult nommer : *L'exercice d'une jeune religieuse*. Item y ont este adjoustees plusieurs belles et devotes oraisons tant en Latin qu'en François, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, lesquelles n'avoient este imprimees par ci-devant. — *Nouvellement imprimé à Limoges par Guillaume de La Nouaille, s. d., in-8.*

La vie de Madame Sainte Marguerite, vierge et martyre, avec son antienne et oraison. — *S. l. n. d. et s. n. d'imprim., in-8.*

Il est à croire que celles de ces brochures portant le nom de Barbou ne sont que des rééditions de celles imprimées précédemment par Garnier et de La Nouaille.

Sur le brouillard de 1723, on trouve à la dernière page une liste de livres in-folios. La date de quelques-uns permet de supposer qu'ils aient figuré dans la boutique des de La Nouaille ou bien que Hugues Barbou les aient rapportés de Lyon. Voici cette liste dont les titres trop sommaires rendent les identifications difficiles :

*Etat des livres vieux reliés qui sont dans le magasin de Manigne
portés le 6^e octobre 1723*

Opera Felini, in-folio, 4 vol. 1535.

Homilia S[anc]torum patrum, in-fol. 1537 (1).

(1) Par Saint Jean Chrysostome.

Index operum Bartholomæi Socini Sincensis, in-fol. 1643.
 Jacobi Cujacii ad tres postremos libros Justiniani, in-fol. 1662.
 Repertorium Reverendi Ferrandat super Bart[h]olum, in-fol. 1668.
 Bartholomæi I^a pars apostolorum, in-fol.
 Pison ? lectura de Magno, in-fol.
 Repertorium super lecturis Bartholi, in-fol.
 Liber Jasonis, in-fol. (1).
 Alter Jasonis, in-fol. (1).
 Alter Jasonis, in-fol. (1).
 Manualis Sa. in totam Scripturam, in-fol.
 Francisci Suarum methaphisicarum Disputationum, in-fol. 1614.
 Titius Livius Gruteri, in-fol. 1628.
 Joannis Chrisosthomi lib. 4^{us}, in-fol. 1633 (2).
 Les hommes illustres Grecs et Romains, in-fol. 1645.
 Speculi Clarissimi Durandi, in-fol. 1647 (3).
 Cursus philosophicus authore de Arriage, in-fol. 1657.
 Commentaria Fromon in Paulum, in-fol. (4).
 Saint Augustin, de la Cité de Dieu, in-fol.
 Bible en françois, in-fol.
 Escobar, 2 vol. in-fol.
 Leo Magnus, in-fol.
 Commentaria divi Thomæ in epistolas, in-fol.
 Cursus mathematicus Leopoldami, in-fol.
 Francisci Connani, in-fol.
 Summa Theologia Becani, in-fol.
 Généalogie de l'âme fidèle, in-fol.
 Les sept sacrements, in-fol.
 Saint Bonaventure, 2 vol. in-fol.
 Les Œuvres de Cornelle Tacite, in-fol.
 Saint Cyprien, in-fol.
 Aldreati in Divum Thomam, 2 vol. in-fol.
 Le Parfait Chretien, in-fol.

Elevé à l'école des typographes de Lyon, inspiré par les œuvres de ceux de Limoges, et en particulier de celles des de La Nouaille, ses prédécesseurs, Hugues ne pouvait rester en arrière. Il sut très bien tirer parti de son matériel qu'il dut augmenter à Lyon.

Ses ouvrages étaient-ils très corrects, étaient-ils marqués au goût

(1) Il s'agit du roman de Jason et Médée, par Raoul Le Fèvre, plusieurs fois réimprimé depuis le xv^e siècle.

(2) Peut-être l'édition de Cl. Morel et de Sébastien Cramoisy ?

(3) Speculum judiciale, de Guillaume Durand, dont il y a eu de nombreuses éditions depuis le xv^e siècle.

(4) Liberti Fromondi commentarii in omnes B. Pauli et septem canonicas aliorum apostolorum epistolas, in Acta apostolorum, etc. *Rhotomagi*, 1709, in-fol.

le plus parfait ? Nous n'irons pas jusqu'à le dire. Il avait comme tous les imprimeurs des caractères plus ou moins fatigués, des lettres de deux points rafraîchies par la suppression des bords ; son matériel paraît parfois insuffisant : la répétition des initiales, des gravures, des têtes de chapitres ou des culs-de-lampe en fournit la preuve.

Les ouvrages de Hugues Barbou dont nous avons recueilli les titres sont au nombre de vingt-sept, savoir : 1 in-fol., 1 in-4, 17 in-8, 6 in-12 et 2 in-16.

Comme Charles de La Nouaille, Hugues fut l'imprimeur de l'évêché. Le premier de ses ouvrages qui porte la trace de son engagement avec l'évêque est le Bréviaire de 1587. Il est dit dans le privilège (1) que Hugues Barbou, « avait promis et même avait déjà commencé à imprimer à ses frais les livres liturgiques du diocèse, mais que, pour crainte d'être frustré de ses di's fraytz, peines et vacations s'il estoit permis à aultres libraires pendant quelque temps de les imprimer et mettre en vente, il auroit différé a continuer les dits breviaires et aultres livres du service divin du diocèse de Lymoges », il demandait à être garanti par un privilège. Ce privilège daté de Paris, le 5 janvier 1587, lui fut donné pour six ans. Il eut été intéressant de connaître les conventions particulières intervenues entre l'évêque et l'imprimeur, au sujet de la forme de l'ouvrage et de son prix, comme les choses se passaient au XVIII^e siècle, pour lequel nous possédons deux traités. Dans ceux-ci, tout est prévu, le format, le papier, les caractères, les gravures, le prix à vendre en feuilles ou relié de diverses manières, etc., etc.

Ce sont les livres de piété qui dominent parmi ceux sortis des presses de Hugues Barbou. Le premier en date que nous connaissons est les *Heures de la Vierge* de 1573. Nous pensons que c'est une réédition, avec les mêmes caractères, de celles données en 1550 par Guillaume de La Nouaille, dont un exemplaire figurait sous le n^o 91 dans le catalogue des livres de feu M. l'abbé Texier (2). Nous aurions voulu pouvoir vérifier le fait par l'examen de cet exemplaire, mais nous n'en connaissons pas l'acquéreur. La ressemblance qui existe entre les quatre éditions données par Hugues Barbou en 1573, 1582, 1589 et 1594, nous fait présumer qu'il en est ainsi.

Les *Heures de la Vierge*, du format in-8, ont un aspect archaïque. Le texte, comme la forme gothique des caractères, fait supposer qu'elles remontent à une date bien antérieure à 1573. Il se pourrait que la vogue de ce livre ait engagé les imprimeurs à en conserver

(1) Voy. pièces justificatives.

(2) Paris, Téchener, 1861, in-8.

la composition, pour diminuer les frais des rééditions subséquentes. Un intervalle de six à dix ans sépare les différentes éditions. Lors d'une remise sous presse on se contentait de changer le calendrier et l'almanach.

Les caractères romains employés dans le calendrier et les vers placés au bas des gravures sont plus neufs que la gothique qui forme le corps de l'ouvrage.

Indépendamment de nombreuses lettres à personnages dont quelques-unes semblent d'origine lyonnaise, l'ouvrage est orné de douze gravures sur bois de 0,072 sur 0,102 occupant toute la page. En voici la désignation dans l'ordre où elles se présentent : 1 Annonciation ; 2 Visitation ; 3 Jésus sur la Croix ; 4 Pentecôte ; 5 Nativité ; 6 Anges annonçant la naissance de Jésus aux bergers ; 7 Adoration des Mages ; 8 Circoncision ; 9 Fuite en Egypte ; 10 Couronnement de la Vierge ; 11 Annonciation (reprod. du n° 1) ; 12 Roi David. Quelques-unes de ces gravures sont accompagnées de quatrains que nous avons reproduits ailleurs (1).

D'autres gravures plus petites sont intercalées dans les suffrages des saints. Ce sont : S. Jean l'Évangéliste (reprod. deux fois), Annonciation (reprod. deux fois), Job, Crucifixion (reprod. deux fois), Trinité, S. Jean-Baptiste, S. Claude, S^{te} Valérie, la Vierge tenant l'enfant. Deux de ces gravures, Job et la Trinité, portent dans un angle les initiales F. T. Quelques-unes de ces gravures figurent dans le Missel imprimé par Claude Garnier en 1553.

Dans l'édition de 1582, les gravures de Job et de la Trinité sont plus grandes que dans celle de 1573. La gravure de la Trinité, au lieu d'être dans le texte est encadrée de petites vignettes et occupe une page entière.

Dans l'édition de 1580, il n'y a plus que neuf grandes gravures au lieu de douze. Les trois qui ont disparu sont la Visitation, l'Adoration des Mages et la Fuite en Egypte. Dans les suffrages des saints, saint Claude a disparu mais il est remplacé par de nouvelles vignettes : la Trinité, la Transfiguration, saint Martial et saint Nicolas.

Dans la dernière édition, celle de 1594, Hugues Barbou se sert d'une gothique neuve d'une forme un peu plus allongée, chassant moins. Malgré cela il s'efforce de conserver aux pages la même physionomie que celle des éditions précédentes, il va ligne pour ligne et page pour page. Il sait très bien que sa clientèle tient à la forme du livre autant qu'au fonds et c'est pour cette raison qu'il

(1) P. Ducourtiex, *Manuscrits et imprimés à l'Exposition de Limoges, 1886* (Limoges, 1887, in-8), p. 64-65.

l'imprime en caractères gothiques alors qu'il utilisait les caractères romains pour ses autres ouvrages. Il a cependant imprimé en romain la *Vie de Madame Sainte Marguerite* et l'*Instruction pour une femme séculière* qui terminent le volume.

Nous avons dit plus haut qu'à la suite des exempl. des *Heures de la Vierge*, on reliait de petites plaquettes destinées à les compléter, on verra plus loin, au *Catalogue des livres imprimés par les Barbou*, celles que nous avons trouvées à la suite des différentes éditions.

En 1575, Hugues Barbou a imprimé le plus beau livre sorti de ses presses, le *Graduale secundum usum cathedralis ecclesie...* C'est un in-folio à grandes marges, sur beau papier, avec de grosses lettres gothiques neuves. Sur le titre, une belle vignette ovale avec encadrement renaissance représente la Lapidation de saint Etienne; elle a 0,111×0,143. Les lettres à personnages sont de plusieurs grandeurs. Les plus grandes ont 0,040 au carré, celles qui viennent ensuite ont 0,023 au carré. Pour donner plus d'importance encore à ces lettres, l'imprimeur les a encadrées de vignettes tirées en rouge jusqu'au feuillet 3 recto de la signature L; à partir de ce feuillet elles sont tirées en noir.

Le livre qui a le plus attiré l'attention des bibliophiles sur Hugues Barbou est le *M. Tullii Ciceronis Epistolæ ad T. Pomponium Atticum* édité par le lieutenant général Siméon Du Boys, suivi de Remarques dédiées à Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, publié en 1580. L'ouvrage contient dix vers grecs de Jean Dorat, deux pièces latines de Jean Bétolaud et un quatrain en latin de Jean de Beaubreuil. On a fait de grands éloges de la correction de ce livre et de la beauté de son impression. L'italique qui a servi à cet ouvrage semble être la même que celle employée par Guillaume de La Nouaille pour son *Térence* de 1553, italique qu'il aurait achetée à Paris. Il est à croire que ces éloges seraient plus modérés si l'on comparait l'édition de Hugues Barbou avec celle imprimée deux ans plus tard par Christophe Plantin à Anvers. Cette dernière est absolument remarquable par la beauté des caractères, la pureté de l'impression, la bonne ordonnance des titres et des divisions, enfin par la nuance du noir et la qualité du papier. Il est vrai que Plantin vivait dans un milieu plus éclairé, qu'il fondait lui-même ses caractères et qu'il était secondé par une pléiade de correcteurs et de typographes habiles.

C'est en 1582 que se place l'impression, par Hugues Barbou, du premier ouvrage de l'un des poètes limousins, la *Tragédie de Régulus*, par Jean de Beaubreuil, avocat au siège présidial de Limoges. L'auteur dédie son livre à Jean Dorat, poète du roi, son compatriote. Cette dédicace, datée du 15 mai 1582, est des plus curieuses. Jean de

Beaubreuil dit avoir eu pour maître Dorat, « lequel il estime avoir eu seul les délices de la langue grecque ». Plus loin, il ajoute : « ... J'en vois plusieurs (auxquelz je ne doibz rien) qui me feroient volontiers adjourner ce que j'ayme la poësie, ne considerantz que j'estime plus ce gain de contenter mon esprit, que d'estre fourni de trente balles de safren, et que je me sens plus riche d'un escu, qu'ilz ne sont de dix mille. J'en voys d'autres qui font semblant au commencement, comme ceux de Lassus, de favoriser les Nymphes du Parnasse, et qui mesme y sont tenuz, et toutes fois le gain d'un carolus leur feroit abandonner leur père... (1) » Pauvre poète, il semble bien isolé et dédaigné au milieu des riches bourgeois et marchands de sa ville. On remarque à la septième page verso des pièces liminaires une lettre I historiée d'un homme lisant qui semble provenir de l'ancien matériel de Jean Barbou de Lyon.

Un autre poète de Limoges confia l'impression d'un ouvrage à Hugues Barbou; le vénérable Bardon de Brun lui fit imprimer sa *Tragédie de saint Jacques* « représentée publiquement à Lymoges par les confreres pelerins dudict saint, en l'annee 1596, le jour et feste de saint Jacques », 25 juillet (2).

Les autres poètes de Limoges, avec lesquels Hugues Barbou devait être en relation, ne se sont pas adressés à lui pour l'impression de leurs œuvres. Nous n'avons rien trouvé de Marc-Antoine Muret, Jean Dorat (3), Joachim Blanchon (4), Roland Bétolaud (5), Fr. Bon, Balthazar Du Boys, Antoine Valet, Bastier, Martial Guery, Antoine Barry, Madeleine Chastenet, Chrétien du Bourg (6).

Il existe une lacune dans les productions de Hugues Barbou de 1582 à 1587. La peste régnait à Limoges, nous dit celui-ci dans son Livre de raison, et il avait dû se réfugier chez Jean Blondeau, à Solignac, du 25 juillet 1585 à la Noël. L'année suivante, la peste reparait et Hugues se réfugie avec sa famille chez l'élu Blais, au Majude, près la Quintaine, du 4 août au mois de novembre. L'année 1587 marqua pour lui le commencement des honneurs : il fut nommé collecteur. En 1589, il est nommé capitaine du canton de Ferrerie; en 1592, de nouveau capitaine du même canton et consul du canton du Clocher; enfin, en 1594, baillie de l'hôpital.

(1) Note communiquée par M. A. Claudin.

(2) Voir l'analyse de cette tragédie, par M. le chanoine Arbelloit. (*Bull. de la Soc. arch. et hist. du Lim.*, t. XLII, p. 582).

(3) Muret et Dorat se sont fait imprimer dans diverses villes.

(4) Joachim Blanchon a publié divers ouvrages à Paris.

(5) Roland Bétolaud s'est fait imprimer à Bourges.

(6) Pour ces poètes, voy. Aug. Du Bois et l'abbé Arbelloit, *Biographie des hommes illustres du Limousin*.



Graduale secundum usum cathedralis ecclesie, 1575

Gravure ornant la page de titre (A la Bibliothèque du Grand Séminaire de Limoges.
Reproduction photographique).

Hugues Barbou n'a imprimé, à notre connaissance, que deux ordonnances royales, en 1587. Elles ont pour titre : « Ordonnance du Roy sur le desery des espèces légères et rongnees », et « Declaration du Roy sur son edit du 23 septembre dernier contenant le desery des monnaies rongnees », toutes les deux in-12 avec figures. Nous pensons qu'il avait un concurrent de ce côté dans Hilaire Le Moyne.

C'est toujours en 1587 que Hugues imprima le *Bréviaire du diocèse* en deux volumes, avec rubriques en rouge. Ce travail important devait avoir été commencé longtemps auparavant.

L'édition est en papier fin très blanc, caractère gaillarde (corps huit), il contient les gravures suivantes : *Pars hyemalis* : f. 1 r°, David, 0,070 × 0,032 (signée dans l'angle inférieur de droite I. C.) ; f. 73 v°, Pentecôte 0,028 × 0,041 ; f. 80 v°, Annonciation 0,073 × 0,103 (la même qui se trouve dans les *Heures de la Vierge*) ; f. lim. devant le f. 100, Visitation, Annonciation, Prêtre officiant 0,044 × 0,065 ; f. 128 v°, Nativité 0,028 × 0,041 ; f. 249 v°, Pâques 0,044 × 0,066 ; f. 311 v°, Pentecôte 0,044 × 0,065 ; f. 6 v° du Commun des saints du temps pascal, monogramme du Christ, 0,030 de diamètre. — *Pars aestivalis* : f. 1 r°, David (la même que ci-dessus) ; f. 80 v°, Annonciation (la même que ci-dessus) ; f. lim. devant le f. 100 (la même que ci-dessus) ; f. 105 v°, le Lavement des pieds et la Cène 0,045 × 0,067 ; f. lim. r° devant le f. 221 Le Christ au milieu des docteurs 0,043 × 0,063 ; même f. v° Pentecôte 0,058 × 0,082 (celle-ci d'une exécution plus grossière que les autres). Plusieurs de ces gravures avaient servi à Claude Garnier et à Guillaume de La Nouaille.

Son titre d'imprimeur de l'évêché désignait Hugues Barbou comme l'imprimeur des PP. Jésuites. On a vu dans la première partie qu'il figurait parmi les souscripteurs pour confier la direction du Collège à la Compagnie de Jésus. Il imprima en 1594 le *Petit catéchisme pour les catholiques* de Pierre Canisius ; en 1598, le *Martyrologe romain* du P. Solier, de Brive, et le *Traité de l'oraison mentale* du P. Ariaz, traduit par le P. Solier ; en 1599, la *Tres humble remontrance et requeste des religieux de la Compagnie de Jesus au tres chrestien Roy de France et de Navarre Henry III* (attribuée au P. Richeome), suivant la copie imprimée à Bordeaux par Simon Millanges. On a loué Hugues Barbou de la correction de cet ouvrage. Il n'avait qu'à suivre l'excellent modèle de Millanges, originaire du Limousin, qui était un savant (1). Il semble que Hugues Barbou ait eu déjà les pressentiments des avantages qu'il allait recueillir de la clientèle des Jésuites.

De 1595 à 1597, Hugues Barbou a imprimé pour quelques-uns des médecins limousins. En premier lieu, c'est le *Discours sur deux fon-*

(1) Voy. *Archives historiques de la Gironde*, t. 1, p. 39-43.

taines médicinales du bourg d'Encausse en Gascogne, par Louis Guyon Dolois, sieur de La Nauche, médecin à Uzerche (1). La peste qui sévit à Limoges en 1595 fit éclore l'année suivante trois ouvrages des médecins de Limoges. Le premier de Jean David, *Traité de la peste*, et le second de David Chabodie : *Examen cujusdam tractatus de peste...*, qui était la critique du premier, et enfin une réplique de Jean David (2).

Limoges comptait d'autres médecins à cette époque : Antoine Valet, poète, dont les œuvres n'ont pas paru, que nous sachions ; Guérin, et enfin Fayen, qui s'est illustré par la publication de la première carte du Limousin (3), publiée à Tours en 1594.

Parmi les ouvrages imprimés par Hugues Barbou, on doit signaler le suivant : *Enchiridion sive manuale Parochiorum...* (1596). C'est un petit in-4° en deux parties avec le plain-chant. Cet ouvrage présentait de grandes difficultés typographiques. Il s'agissait de repérer d'une façon exacte les notes de plain-chant en noir du premier tirage avec les portées en rouge du deuxième. L'imprimeur s'est fort bien acquitté de cette tâche.

Il semble que Hugues ait accaparé tous les travaux typographiques de la ville pendant son exercice. Sauf le : *Du saint sacrifice et sacrement du corps et sang de Jésus-Christ*, par frère Loys Gendron, imprimé en 1591 par Mauriceau, et une ordonnance royale imprimée par Hilaire Le Moyne, c'est lui qui a exécuté tous les autres travaux que nous ayons conservés.

(1) Au sujet de l'ouvrage de Louis Guyon, M. Poyet avait relevé dans l'ouvrage de Nicolas Gobet (1735 † 1783), *Les anciens minéralogistes du royaume de France* (1779, 2 vol. in-8), la note suivante :

GOBET, 121, note 9. « Louis Guyon Dolois avait fait imprimer chez Barbou à Limoges, avant 1601, une mince brochure sur les eaux d'Encausse ez Montz-Pyrénées, dans le comté de Cominges, mais celle postérieure de Pierre Gassen de Plantin, docteur en médecine, in-12, Paris 1601, était avouée par les métallurgistes Jean Dupuy de Lafage, médecin ordinaire du roi, et Jean de Mahy père, amis de l'auteur. »

MANY a dit en 1600, c. xxvii : « Dans la montagne Maupas, de la ville d'Aspet et le village d'Encausse, il y avait une grande abondance de mines de plomb tenant argent, de laquelle sortent les eaux chaudes d'Encausse si renommées par toute la France, pour les grandes vertus et propriétés qu'elles ont, lesquelles elles prennent des substances minérales qui sont dans ces montagnes, par lesquelles elles passent. »

(2) Voy. sur ces médecins Aug. Du Boys et l'abbé Arbellot, *Biogr. des hommes illustres du Limousin*.

(3) Sur Jean Fayen, voy. P. Ducourtioux, *Limoges d'après ses anciens plans*, au Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin, t. XXXI, et Ludovic Drapeyron, *Jean Fayen et la première carte du Limousin*, Ibid. t. XLII.

Il imprima même pour ses confrères de Poitiers. En 1585, Nicolas Courtoys, libraire de cette ville, lui confia le *Promptuaire d'unisons*, par Pierre Le Gaynard, petit in-8° en caractères italiques imprimé avec soin.

Hugues Barbou a utilisé les lettres ornées de Guillaume de La Nouaille dont nous donnons ci-dessous un spécimen. Il en rapporta aussi un certain nombre de Lyon, que nous avons vu figurer dans les ouvrages de son père (1). Celui de ses ouvrages qui en contient la plus grande variété est le *Graduel* de 1575.



Lettres ornées employées par Hugues Barbou.

Hugues Barbou a placé la typographie limousine dans un bon rang. Venant à la suite d'imprimeurs très expérimentés, il a su conserver leurs excellentes traditions en y ajoutant les connaissances qu'il avait acquises dans le milieu artistique des typographes lyonnais. Mais cette impulsion donnée à l'industrie du livre à Limoges par les Berton, Claude Garnier, les de La Nouaille et par lui, s'affaiblit peu à peu après sa mort. Après le xvi^e siècle, la typographie limousine va perdre son originalité, et ses productions ne se distingueront plus de celles des autres provinces. Imprimés en caractères romains, les livres ont un aspect banal, les titres sont lourds et disgracieux, les belles lettres ornées de la Renaissance ont fait place à d'affreuses lettres empâtées, les têtes de chapitre et les culs de lampes sont formés par de petites vignettes usées ne présentant aucun intérêt.

La dernière mention écrite sur le Livre de raison par Hugues Barbou est datée de la veille des Rois 1599. Il était déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter quatre ans plus tard, comme nous l'apprend sa belle-fille, Jeannette de Flottes. Il mourut le 29 novembre 1603, à l'âge de soixante-six ans.

(1) Voy. *Les Barbou de Lyon*, page 107.

Jacques BARBOU

(1600-1605)

Jacques Barbou était né à Limoges le 22 juillet 1570. Son père s'était appliqué à le former dans l'art typographique. En 1587, il s'était marié avec Jeannette des Flottes, dont la famille était des plus honorablement connues. En 1598, son père l'envoyait à Paris pour surveiller son procès avec son confrère Hilaire Lemoyne, procès qu'il gagna, comme nous l'avons dit plus haut.

Jacques Barbou n'a écrit que dix-sept lignes sur le Livre de raison, en avril 1601. Il nous apprend lui-même que le samedi de Pâques il est tombé malade de coliques. Pendant sa maladie il avait pris des notes sur son grand livre de comptes, comme nous le dit sa veuve qui les transcrivit après sa mort sur le Livre de raison. C'est par cette dernière que nous apprenons que Jacques mourut le 20 mai 1605, après « avoir demeuré dix-huit mois malade de coliques ». Il laissait quatre filles et un garçon.

C'est probablement à cette longue maladie que nous devons attribuer le petit nombre d'ouvrages portant le nom de Jacques Barbou. Nous n'en avons trouvé qu'un seul, dont le titre nous a été révélé par la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. C. Sommervogel (1).

Veuve de Jacques BARBOU

Jeanne DES FLOTTES (1605-1620)

La veuve de Jacques Barbou ne nous dit rien dans le Livre de raison concernant l'imprimerie. Elle se montre très soucieuse de conserver le bon renom de sa maison et tous ses efforts tendent à laisser un établissement prospère à son fils, dès qu'il sera en âge d'en prendre la direction. Elle dirigea la maison pendant quinze ans.

(1) *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus... Nouvelle édition par Carlos Sommervogel, S. J. Strasbourgeois* Publiée par la province de Belgique. — *Bruelles, Oscar Schepens. Paris, Alphonse Picard et fils, 1890-95, in-4^o, en cours de publication, 6 vol. parus.*

Elle nous fait assister, de 1606 à 1618, aux mariages de ses quatre filles et ses affaires grandissent puisqu'elle dote bien mieux les dernières que la première. Enfin le 18 février 1619, elle marie son fils Antoine avec Péronne Guibert.

Nous avons réuni les titres de huit ouvrages imprimés par la veuve de Jacques, tous du format in-8.

En dehors des « Lettres patentes du Roy en forme d'Edict, par lesquelles il adjoinct à tous les sujets d'observer et garder inviolablement les Edicts de pacification » (en faveur des protestants), de 1610, la veuve de Jacques Barbou a imprimé surtout des ouvrages religieux. En 1617, cependant, elle imprima un classique pour le Collège des Jésuites, *Aristotelis artis rhetoricæ*, édition grecque et latine à deux colonnes. Ce livre est à noter, car les Barbou ont imprimé très peu d'ouvrages grecs. C'est à peine si dans la période de 1524 à 1820, c'est-à-dire trois cent ans, on rencontre une dizaine de livres en langue grecque.

Les ouvrages imprimés par la veuve de Jacques Barbou ne présentent rien de remarquable. L'atelier est visiblement géré par un ouvrier habile, formé par son beau-père et son mari, mais il lui manque le génie du métier, l'instruction, le frottement avec des personnes d'un niveau plus élevé.

Nous faisons cependant une exception pour l'*Esguillon des devots à Notre-Dame du Mont-Carmel*, du frère Tuault, provincial d'Aquitaine. Cet ouvrage orné d'un beau titre gravé est imprimé avec des caractères neufs. Ses titres témoignent d'un goût typographique de bon aloi.

Particularité à noter, le titre des *Amours sacrés*, de Pierre de Marin, 1615, a le même encadrement que l'un des ouvrages de Claude Garnier. C'est une nouvelle preuve que Guillaume de La Nouaille avait acheté une partie du matériel de Claude Garnier. A moins que cet encadrement ait été acheté par Hugues ou Jacques Barbou, à Paris, car il a servi à Denis Janot, imprimeur de cette ville (1).

D'après les livres cités ci-dessus, on voit que l'imprimerie a toujours la même clientèle : celle du clergé, une partie de celle des gens du roi et de celle du collège. Nous disons une partie, parce que Michel Lemoyne, Nicolas Chapoulaud et Étienne Bargeas, imprimaient de temps à autre des ordonnances royales ou des ouvrages écrits par les Jésuites.

(1) A. CLAUDIN. *L'imprimeur Claude Garnier*, dans *Bibliophile limousin*, n° 1 de 1894.

Antoine BARBOU

(1621-1682)

Antoine avait vingt-un ans lorsqu'il prit la direction de la maison. A partir de son mariage avec Péronne Guibert (18 février 1619) jusqu'à sa mort, arrivée en 1650, il n'écrivit sur le Livre de raison que les naissances et décès de ses enfants. Il en eut vingt-six dont deux seulement survécurent.

Nous possédons les titres de vingt-deux ouvrages imprimés par Antoine, dont neuf pour le collège des Jésuites

Nous sommes arrivés à une période intéressante pour l'imprimerie Barbou, celle où elle fut choisie définitivement par les Pères Jésuites pour l'impression de leurs classiques. C'était pour elle une affaire d'une haute importance, car ce choix fut une source de fortune pour la maison de Limoges, comme elle le devint plus tard pour la maison de Paris. La maison de Limoges avait dans son fonds, en 1751, cent cinquante-sept ouvrages classiques, et la maison de Paris en avait près de deux cents.

Ceux qui imprimaient pour la Compagnie de Jésus pouvaient espérer que leurs livres seraient achetés par les Collèges de la province. Les auteurs avaient eux aussi intérêt à voir leurs livres adoptés, et lorsqu'ils changeaient de ville, ils faisaient prendre leurs ouvrages dans les collèges où ils professaient.

La province d'Aquitaine, dont Limoges dépendait, comptait plusieurs collèges importants. En première ligne se plaçait celui du chef-lieu, Bordeaux. La Compagnie de Jésus avait dans cette ville une maison professe, un noviciat et un séminaire. Puis venaient les collèges d'Angoulême, La Rochelle, Périgueux, Tulle, Poitiers, etc.

Le Collège de Limoges, de 1600 à 1763, a vu grandir constamment le nombre de ses élèves : en 1622, 1,000 élèves, répartis en 6 classes à deux divisions de 83 élèves, 12 professeurs; en 1661, 1,200 élèves, répartis en 6 classes à deux divisions de 100 élèves, 12 professeurs; en 1685, 1,500 élèves, répartis en 7 classes à 2 divisions de 107 élèves, 14 ou 16 professeurs (1).

(1) *Inventaire sommaire des archives départementales*. Archives civiles série D. Fonds de l'ancien collège de Limoges, rédigé par M. A. Leroux, Introduction, p. xvi. (Limoges, Gely, 1882, in-4°.)

En parcourant l'œuvre considérable du P. Carlos Sommervogel, la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (6 vol. parus), on trouve quarante-cinq Pères Jésuites écrivains appartenant au Limousin. Quelques-uns seulement, ceux qui ont résidé dans le pays, y ont fait imprimer leurs œuvres. Pour les détails biographiques qui les concernent nous renvoyons au très savant ouvrage du P. Sommervogel (1). Ce sont les Pères :

Adam (Jean), de Limoges (1608 † 1684); Alemay (Léonard), de La Croisille (1594 † 1650); Aubaile (Pardoux), de Guéret (commencem. du xvii^e siècle); Auberoche (Pierre), de Magnac (1590-1626); Aubergeois (François), 1661; Audebert (Etienne), de Bellac (1592 † 1646); Bachelletier (Jean), 1624; Beauvez (Jacques), de Tulle (1597 † 1650); Boireau (Jacques), de Confolens, 1676; Bonnet (Antoine), de Limoges (1634 † 1700); Brossard (Jean), de Tulle (1560 † 1636); Cabanis (J.-B.), 1725; Chambon, 1629; Champeils (Léonard), de Limoges (1590 † 1690); Cibot (Pierre-Martial), de Limoges (1727 † 1780); Desplasse (Jean-Léonard), de Tulle (1685 † 1757); Didier (Jean), de Limoges (1647 † 1699); Druillettes (Gabriel), de Beaulieu (1613 † 1681); Dufé (François), († 1703); Dumonteil (Joseph), du Dorat, 1578; Dupin (François-Bertrand) († 1688); Favard (François), de Limoges (1562 † 1644); Fénis (Jean-Léonard), de Tulle (1626 † 1688); Ferran (Gratien), (1640 † 1728); Garreau (Léonard), de Saint-Yrieix (1609 † 1656); Irat (François), de Saint-Junien (1590 † 1671); Jarrige (Pierre), de Tulle (1604 † 1670); Lacoste (Barthélemy), 1668-1688; Lacombe (Jacques-Claude), de Tulle, principal, 1773; Lafont (François), de Limoges (1621 † 1688); Lafosse (Henri), de Limoges (1706 † 1749); Lamy (Jacques), de Limoges (1679 † 1736); Laval (Jean), d'Ussel (1602 † 1691); Lissene (Jacques), de Limoges (1585 † 1648); Martin (Pierre), de Limoges (1665 † 1716); Martin (Raymond), de Limoges (1727 † après 1758); Machat (Jean), de Tulle (1691 † après 1761); Massoulier (J.-B.), de Beaulieu (1697 † après 1758); Maugin (Jean-Léonard), de Tulle (1728 † après 1758); Maugras (Jean), 1624; Mautas (Jean de), de Felletin (1593 † 1639); Millanges (Antoine), de Bort (1664 † 1735); Milsonneau (Louis) (1600 † 1698); Périère (Jean), 1746; Périgaud (Jean) (?) († 1695); Peyrusse (Jacques), 1658; Renaudie (Jean de La), de Brive (1588 † 1616); Sénemaud (Pierre), de Limoges (1699

(1) MM. Du Boys et Arbellot dans la *Biographie des hommes illustres du Limousin*; M. P. Laforest, dans *Limoges au xvii^e siècle*; M. l'abbé Arbellot, dans le *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XXI et XLII; M. Clément-Simon, dans *l'Histoire du Collège de Tulle*, et M. A. Leroux, dans *l'Invent. somm. des Arch. de la Haute-Vienne*, série D, fonds de l'ancien collège de Limoges, ont donné quelques détails sur les ouvrages de quelques-uns de ces Jésuites.

† après 1756); Sudour (Jean-François), 1748; Solier (François), de Brive 1560 † 1628); Verdier (du), d'Allassac (xvii^e siècle).

Nous espérons trouver dans les archives départementales les noms des professeurs du Collège de Limoges à diverses époques. M. A. Leroux, l'auteur de *l'Inventaire sommaire de la série D, Fonds de l'ancien Collège de Limoges* (Limoges, 1882, in-4), nous a dit ne pas avoir trouvé ces listes. Il ne donne que celles des recteurs. Il nous a fallu nous contenter d'une liste de professeurs très incomplète dont nous avons trouvé quelques éléments dans les papiers des Barbou, dans les ouvrages imprimés à Limoges, dans *l'Histoire du Collège de Tulle*, par M. Clément-Simon, etc. Voici cette liste, sans y comprendre les recteurs dont M. Leroux a donné les noms (1).

Agelis, 1703; Aubusson, 1680; Babaud, 1709; Balsamo (Ignace), † (2) 1618; Barbou (Jean-Baptiste), 1723 † 1755; Bouniol, 1703; Bourg (Moïse du), 1661 † 1662; Briquet (Claude), 1712; Dufé (François), 1677; Dupin (François-Bertrand), 1668; Duprat (Louis), avant 1682; Ferran (Gratien), 1709; Fonbone, 1727; Garry, 1680; Gaudin (Jean), 1661-1678; Josset (Pierre), 1650; Lafosse (Henri), † 1749; Lamy (Jacques), † 1736; Lava l (Jean), 1677, 1682 † 1691; Lemay, 1680; Levet, 1703-1708; Maschat (Jean), 1734; Massoulier (Jean-Baptiste), 1758; Mauvoisin (Thomas), 1661; Milsonneau (Louis), 1669-1678; Ministre, 1727; Montgaillard, 1598; Moysez, 1680; Perrière, 1727; Petiot (Etienne), 1653; Phieusat (Jean-Baptiste), 1751-52; Pinot, 1680; Pomey (François), 1673-1683; Robin (François), 1661; Sabatery, 1598; Salvat, 1646; Sault (Nicolas du), 1641; Solier (Bernard), 1661; Solier (François), 1598, 1599, 1616; Sorlin, 1707; Texier (Claude), 1663-1666; Vertamon, 1709 (3).

Les Barbou avaient fait leur spécialité des classiques latins. C'est par exception qu'ils ont imprimé des ouvrages en grec ou des ouvrages d'histoire et de science. Les Pères Jésuites dont ils ont imprimé les œuvres sont, par ordre alphabétique : Aler, 1734; Angellis, 1686; Canisius, 1594-1667; Gaudin, 1661-1722; Gaultier, 1653; Josset, 1650-1651; Joubert, 1718; Jouveny, 1716-1742;

(1) A. LEROUX, *Invent. som. des Arch. de la Haute-Vienne, série D, Fonds de l'ancien collège de Limoges*, p. xxiii-xxiv.

(2) La croix placée devant une date indique que le Père est mort à Limoges.

(3) M. Leroux a donné la liste de ceux qui professaient à Limoges en 1702 dans la *Revue de l'ens. second. et de l'ens. supérieur*, n^o 12-16, mars-avril 1893.

Leclerc, 1712-1721 ; Milsonneau, 1669 ; Moquot et Creuxius, 1629-1701 ; Pomey, 1697-1747 ; Pontanus, 1604-1698 ; Richeome, 1599 ; Rue (de La), 1734-1744 ; Sault (Nicolas du), 1648-1650 ; Sautel, 1747 ; Solier, 1598-1599 ; Suarès, 1653.

Il faut ajouter à ces ouvrages de nombreuses éditions des auteurs latins, des grammaires, des exercices et des dictionnaires, quelquefois anonymes, dont on trouvera les titres dans le catalogue ci-après.

D'après une liste relevée par les Barbou sur l'un de leurs registres et que nous donnons aux pièces justificatives, les Jésuites s'attachaient surtout à l'enseignement de la langue latine. Ils employaient dans toutes leurs classes les ouvrages de Cicéron, Virgile, Horace, Ovide ; les autres auteurs latins étaient beaucoup plus rarement suivis : Velleius Paterculus, Térence, César, Salluste, Quinte-Curce, Justin, Tursellinus, Cornelius Nepos, Aurelius Victor, Eutrope, Sénèque. Les seuls classiques grecs donnés aux élèves pendant une période de quatorze ans, et encore ne les trouvons-nous que de 1729 à 1732, sont : Lucien, Esope et saint Chrysostome. Nous ne voyons pas d'ouvrages de géographie, d'histoire et de sciences. Il se peut que la liste des classiques dressée par les Barbou uniquement pour les besoins de leur librairie ne soit pas complète. D'après *l'Histoire du Collège de Tulle*, par M. Clément-Simon, ce collège avait les mêmes ouvrages que celui de Limoges. Dans le plan d'études des Jésuites reproduit par M. l'abbé Sicard (*Les études classiques avant la Révolution*), nous voyons figurer un plus grand nombre d'auteurs latins et surtout grecs.

Les Barbou s'attachèrent les professeurs du Collège, surtout ceux susceptibles d'écrire, d'abord pour obtenir l'impression de leurs livres, ensuite pour se ménager, par eux, des relations avec les collèges de la province d'Aquitaine.

De 1604, date du premier livre classique pour les Jésuites imprimé par les Barbou, jusqu'en 1763, ceux-ci en ont imprimé une cinquantaine sans compter près de 90 *Feuilles classiques*.

Au début, les Barbou imprimèrent peu de livres pour les collèges, parce que ceux-ci avaient déjà leur imprimeur attitré. Ils durent augmenter leur matériel afin de former un fond des auteurs latins suivis chaque année dans les classes. C'est ainsi qu'ils imprimèrent en assez grand nombre les *Feuilles classiques* correspondant à ces auteurs. La *Feuille classique* était en quelque sorte le cahier de brouillon de l'écolier ; elle reproduisait dans le format in-8, tel chant de Virgile ou tel discours de Cicéron, avec un grand intervalle entre les mots et les lignes, afin de permettre à l'élève d'écrire dans l'interligne le mot à mot de la version. Elle présentait l'avantage d'économiser le temps de la dictée, de mettre dans les mains

de l'écolier un texte plus pur que celui qu'il aurait transcrit à la hâte, oubliant des mots ou les estropiant et de permettre au professeur de revoir d'un coup d'œil si l'élève avait bien traduit le texte. C'est du reste pour cette raison, pensons-nous, que le titre des *Feuilles* porte le mot *Synopsis*, qui signifie vue d'ensemble.

M. l'abbé Sicard dit que « le xviii^e siècle, en quête de procédés expéditifs pour apprendre le latin, vit surgir une foule de systèmes qui, dans leur diversité même, offrent invariablement un point commun, à savoir : mettre en main de l'élève, dès son entrée au collège, un livre latin avec traduction interlinéaire lui permettant de placer sans efforts, sans recherches, sous chaque mot latin, le mot français correspondant. » (1).

Les Jésuites avaient, dès le commencement du xvii^e siècle, leurs *Feuilles classiques*, entre les lignes desquelles l'élève inscrivait lui-même le mot à mot.

Les traités passés par les éditeurs avec les Pères Jésuites ne nous sont pas connus, mais il est permis de penser, qu'après le paiement d'une somme à la Compagnie, l'imprimeur, assuré de la propriété de l'ouvrage pendant le temps du privilège, éditait à ses risques et périls. Il se pourrait que le chiffre du tirage et le prix de vente des ouvrages aient été fixés à l'avance par une convention particulière.

Les ouvrages classiques sont imprimés simplement, sans autre prétention que celle d'être corrects. Quelques-uns cependant ont des titres imprimés en rouge et noir ; ils n'en sont pas plus beaux pour cela.

Veuve d'Antoine BARBOU et Martial BARBOU

(1652-1657)

Bien que son fils Martial soit majeur depuis 1648, la veuve d'Antoine Barbou partage avec lui la direction de l'imprimerie pendant cinq ans. Des raisons d'intérêt et la jeunesse de son fils, peut être une clause formelle du testament de son mari, l'avaient probablement engagée à prendre cette détermination. C'est la deuxième veuve qui dirige la maison, mais au moins celle-ci a un fils en âge de la seconder.

On ne trouve dans cette période que le *Propre du diocèse* et trois ouvrages pour le Collège des Jésuites.

(1) L'abbé A. SICARD, *Les Etudes classiques avant la Révolution*. — Paris, Perrin, 1887, in-18.

Martial BARBOU

(1658-1680)

Martial Barbou est seul en nom à partir de l'année 1658. Né en 1627, il mourut le 9 avril 1680. Les deux généalogies disent de lui « qu'il était plein de savoir et d'habileté » (1).

Nous donnons dans le catalogue, vingt-trois titres d'ouvrages de Martial, qui, comme ses prédécesseurs, imprima pour le diocèse et pour les PP. Jésuites. Parmi les ouvrages de piété, nous en relevons trois du chanoine Colin, de Saint-Junien.

L'un des ouvrages qui ont rapporté le plus de bénéfices à l'imprimerie Barbou est le *Novum Dictionarium sive Thesaurus vocum et locutionum latinum*, du P. Gaudin. La réédition de ce Dictionnaire faillit amener une brouille entre les PP. Jésuites et Martial Barbou. Le P. Gaudin qui était resté seize ans à Limoges comme professeur, fut nommé à Tulle. Il trouva dans cette ville de grandes sympathies et entre autres celle d'Antoine de Lagarde, marchand, qui fournit les fonds pour rééditer son dictionnaire chez l'imprimeur Etienne Viallanes (2). Martial Barbou qui avait dû dépenser beaucoup pour la première édition du dictionnaire, crut qu'il pouvait, sans le consentement de l'auteur et sans lui faire corriger les épreuves, en faire une seconde édition. Le P. Gaudin fut très fâché de cela et il accompagna l'édition de Tulle d'une lettre du P. Louis Duprac, provincial d'Aquitaine, dans laquelle celui-ci réprovoque l'édition de Barbou et accorde à Antoine de Lagarde un privilège de vingt ans pour tous les dictionnaires du P. Gaudin (3). Les choses s'arrangèrent par la suite, car les Barbou imprimèrent les éditions de 1710, 1727 et 1730.

Veuve de Martial BARBOU

(1680-1686)

Après la mort de Martial sa veuve, continua à administrer la maison jusqu'en 1686, bien que Pierre, l'aîné de ses fils, soit majeur

(1) Voy. la 1^{re} partie, la Famille Barbou, page 27.

(2) CLÉMENT-SIMON, *Histoire du Collège de Tulle*, p. 95. (Paris, Champion, 1892, in-8.)

(3) Voy. ce privilège à l'appendice.

depuis 1678. Mais en réalité c'était son fils qui dirigeait l'établissement. Il est probable que des convenances de famille l'obligeaient à agir ainsi.

Parmi les six ouvrages qui portent son nom nous indiquerons seulement la *Grammaire grecque* de Clénard, revue par les PP. Moquot et Creuxius. Cette grammaire, dont une édition avait été faite en 1648 par Pierre Chapoulaud, avait été imprimée bien des fois auparavant et elle fut rééditée souvent par la suite, car elle était suivie dans presque tous les collèges des Jésuites.

Pierre Barbou

(1676-1714)

Pierre Barbou, né en 1657, mort en 1714, est un de ceux qui ont fait le plus pour la maison de Limoges. Il était, nous dit l'auteur de la 2^e généalogie, « savant, laborieux, d'une probité augmentée d'un grand fond de christianisme ».

Au moment où le nom de Pierre Barbou paraît sur les ouvrages, il y avait sept ans qu'il était marié avec Jeanne Mailhard. Il avait trouvé dans sa femme un collaborateur des plus dévoués. Les deux généalogies, en parlant d'elle, disent : « Femme forte, pleine de » charité et d'une grande conduite. Ses successeurs lui sont redevables en bonne partie de leur prospérité. »

Une mention du Livre de raison, du 11 octobre 1686, mais écrite entre les années 1717 et 1714, nous apprend qu'« Isabeau Vauzelle, veuve de François Charbounier-Pachi, ne pouvant remplir ses engagements vis-à-vis des PP. Jésuites du Collège, suivant le privilège accordé à son mari, privilège qui n'expirait que l'année suivante (1687) (1), Pierre et sa mère achetèrent ce privilège à la veuve de Charbounier, moyennant un dédommagement de 500 livres pour la nourriture et l'entretien de ses enfants ; de plus, ils s'engagèrent à

(1) Voy. la 1^{re} partie, la Famille Barbou, page 33. Nous avons cherché les titres des ouvrages pour lesquels Charbounier-Pachi avaient pris des engagements. Nous avons trouvé les suivants : *La journée religieuse...*, par le P. J. Laval (1677, in-8) ; *Méditations pour l'année...*, recueillies des écrits du P. Gilbert Rousseau [par le P. Dufès], (1677 in-12) ; *La journée du chrétien...*, par le P. Laval (1677, in-12), qui devaient se vendre beaucoup à l'époque et que les Barbou durent peut-être réimprimer.

prendre le jeune Charbounier comme apprenti pendant sept ans et à l'entretenir pendant cette période d'apprentissage. »

Parmi les soixante ouvrages connus imprimés par Pierre Barbou il s'en trouve trente pour le Clergé et vingt pour le Collège des Jésuites.

Pierre Barbou avait indisposé le chapitre de la Cathédrale en 1695; celui-ci, le siège étant vacant, avait qualité pour approuver et désapprouver les livres imprimés pour le clergé. Pierre Barbou ayant imprimé sans ordre ni permission l'*Ordo* pour l'année 1696, fut fortement réprimandé. Le Chapitre lui fit refaire le titre de l'ouvrage, avec l'addition de la ligne : *De mandato dominorum de capitulo, sede vacante* et des armes du chapitre, et il dut supprimer les litanies qui ne se trouvaient pas dans les *Ordo* des années précédentes (1).

Les Barbou, qui ont toujours eu d'excellents rapports avec les PP. Jésuites, sont plus que leurs imprimeurs-libraires; ce sont leurs bailleurs de fonds et leurs fournisseurs de toutes les choses nécessaires au Collège. D'après une facture conservée aux archives départementales (2), nous voyons les billets à ordre et les denrées de toutes sortes se confondre avec les imprimés et la librairie. Ce sont des morues, des poulets, des figues, des raisins, des prunes, du riz, des amandes, de l'huile, du savon, des meubles, etc., qui figurent sur ce curieux document, d'après lequel on connaîtra la valeur d'une foule de choses au commencement du siècle dernier.

Pierre Barbou ne se contenta pas de mettre à la disposition des PP. Jésuites son intelligence et son crédit, il leur donna l'aîné de ses fils, Jean-Baptiste, qui entra dans la Compagnie de Jésus vers 1696 et qui était professeur de théologie à Limoges en 1723 (3).

(1) *Archives historiques*, t. VI, p. 53. *Extraits des registres capitulaires de Saint Etienne*, par M. Alfred Leroux.

(2) Archives de la Haute-Vienne, fonds du Collège D. 162. Nous donnons cette facture aux pièces justificatives. La même liasse contient une facture de papiers fournis par Martial Lafosse, fabricant, neveu de Pierre Barbou.

(3) Le P. Barbou, né à Limoges le 24 novembre 1681, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus vers 1696. Il est mort à Limoges le 4 juin 1755. Il était professeur de théologie dans notre ville en 1723. Les Archives de la Haute-Vienne, série I, possèdent deux cahiers écrits par un élève qui renferment le cours de théologie du P. Barbou. Ces cahiers proviennent de la succession de M. l'abbé Pinot, curé de Saint-Michel-des-Lions. Ils ont été donnés aux Archives par M. Emile Hervy. Le premier est un petit in-folio de 82 ff., le second un in-4° de 83 ff. (manquent les ff. de commencement et de fin). Le premier cahier commence ainsi : *Codeo matutinus reverendo admodum patre Barbou Societatis Jesu, anno domini*

D'après le Livre de raison, Pierre Barbou eut huit enfants. Le cadet devait avoir des aptitudes remarquables pour l'imprimerie et la librairie, car, dès sa majorité, nous le voyons partir pour Paris, où il créa cette maison qui a jeté un si brillant éclat sur le nom de Barbou.

Pierre Barbou fondait de grandes espérances sur l'établissement que son fils allait créer à Paris. Il pensait donner ainsi un grand débouché à ses classiques pour les Collèges des Jésuites. Elles se justifièrent. Dès 1707, il obtenait un privilège, sans limite de durée, pour dix-neuf auteurs latins demandés par son fils.

Il eût été intéressant de connaître les rapports entre les maisons de Limoges et de Paris, dès le début ; mais les documents font défaut pour les sept premières années et, si l'on possède quelque chose à partir de 1711, il faut l'attribuer à l'achat de Monimes par Jean II Barbou. Celui-ci, ou peut-être sa veuve, pour débarrasser la maison de Limoges, fit transporter dans ce château une quantité de papiers d'affaires. Ces archives furent oubliées dans les combles, lorsque Monimes fut vendu en 1788. Elles y furent trouvées en 1863 par M. Pierre Poyet, ingénieur des mines, comme nous l'avons dit.

D'après les comptes annuels entre le père et le fils, de 1711 à 1714, date de la mort de Pierre Barbou, on peut juger du genre d'affaires entre les deux maisons.

La maison de Limoges expédiait à celle de Paris des papiers et des livres imprimés par elle, payait ses fournisseurs et négociait ses valeurs. En revanche, la maison de Paris expédiait des livres, négociait des valeurs, faisait les recouvrements, les achats de matériel, les commissions et démarches de toutes sortes.

Pour le chiffre d'affaires entre les deux maisons, voici le résumé des opérations :

<i>La maison de Limoges doit à celle de Paris :</i>	<i>La maison de Paris doit à celle de Limoges :</i>
1711..... 966 ll. 13 s.	1711..... 3.844 ll.
1712..... 12.442 ll. 7 s.	1712..... 15.972 ll. 15 s.
1713..... 9.267 ll. 2 s. 3 d.	1713..... 7.238 ll. 18 s.
1714..... 12.670 ll. 12 s. 6 d.	1714..... 17.789 ll. 13 s.
38.346 ll. 14 s. 9 d.	44.843 ll. 0 s.

La maison de Paris redoit 9,500 ll. 13 s. 3 d.

1723. *Tractatus de virtutibus theologicis...* (30 l. de texte) *Pars prima. De fide theologica. Disputatio 1^a De essentia et ob[ject]o so[d]ali fidei. Artus 1^{us}. De essentia et divisione fidei.*

Dans les comptes annuels, il faut distinguer les marchandises et les valeurs. Pour Limoges, les fournitures les plus importantes sont celles des papiers : elles s'élèvent à 3,433 ll. pour 1,480 rames en 1711 (d'août à décembre); à 5,445 ll. pour 1,750 rames en 1712; à 5,219 ll. pour 1,404 rames en 1713; à 12,084 ll. pour 3,146 rames en 1714.

Ces papiers proviennent des fabriques de M^{lle} Leblois, à Farebout, près Saint-Léonard; de Daniel, près Saint-Léonard; de Chaput, à Ponté, près Saint-Léonard; de Glaudé, Pineaud et Montalescot.

Le papier que les Barbou de Paris emploient le plus est le format carré; c'est avec ce papier qu'ils faisaient leurs in-42. Ils en prennent de plusieurs qualités qu'ils désignent par le nom des fabricants ou par les mots : fin, couture et gros bon (1). Le prix de la rame varie de 54 s. à 4 l., ce qui fait une moyenne de 3 l. 7 s. par rame; les prix sont plus élevés en 1714 qu'en 1711. Le carré mesurait 38 sur 50 centim., format plus petit que le carré actuel (45 × 56). Il pesait de 16 à 18 livres la rame environ.

Les autres papiers expédiés étaient : le cornet fin, à 32 s.; la couronne moyen, à 32 s.; la fleur de lys fin, à 48 s.; le lombard fin, à 5 ll. 10 s.

Quelquefois ils désignaient le papier par le travail important auquel il était destiné; c'est ainsi qu'ils appellent une qualité de carré à 4 ll. la rame le *Virgile*, parce qu'il servait à ce moment à l'impression du *Virgile* du P. Catrou. Ils demandent un papier pour thèses sans marque à 25 ll.; du *Saint-Chrysostome* qu'ils fournissent à Robustel (2), imprimeur-libraire de Paris, pesant 17 et 25 livres et valant 4 ll. 15 s. 6 d. et 6 ll. 10 s. la rame.

Ces papiers sont envoyés le plus souvent par Châtellerault, quelquefois par Clermont, où ils étaient pris par le messenger venant de Marseille. Le papier payait un acquit.

Pierre Barbou percevait sur son fils un droit de commission de 5 s. par rame.

Les livres fournis par Pierre Barbou à son fils s'élèvent à 205 ll. en 1711, à 1,549 ll. en 1712, à 595 ll. en 1713 et à 2,651 ll. en 1714. De même que pour les papiers, les expéditions des classiques ont

(1) Ces mots correspondent aux diverses qualités du papier.

(2) En vertu d'un privilège pour vingt-cinq ans daté du 22 décembre 1717, Robustel éditait le *Sancti Joannis Chrysostomi opera omnia græcæ et latinè studio et opera D. Bernardi de Montfaucon, monachi benedictini à Congregatione Sancti Mauri; eadem opera Sancti Johannis Chrysostomi latinè tantum...*

été plus considérables la dernière année. Dans cette période, les livres envoyés sont : 100 *Grammaires grecques*, de Clénard, à 8 s.; 100 *Quantités*, envoyées à M^{mo} Masson, libraire à Blois ; 100 *Despautère* grands à 10 s.; 400 *Despautère* 1^{re} partie à 20 s.; 400 de la 2^e partie à 15 s.; 100 *Semaine Sainte* en latin, blanc ; 75 rames demi feuilles classiques à 5 l. la rame ; 1,000 *Dictionnaires* papier fin blanc à 20 s. ; 850 *Cicero, Pro Rege Dejotaro* ; 975 *Cicero, Pro Archia poeta* ; 1,500 *Rhétorique* de Suarès ; 100 *Dictionnaires français* à 2 ll. ; 200 *Eutropius* ; 100 *Officina latinitatis* ; 1,000 *Candidatus* dont 500 expédiés à M. Declaustre, à 1 ll. ; 3,000 *Eutrope* in-24 à 18 d. ; 2,125 *Velleius Paterculus* latin, à 4 s. ; 100 *Velleius* latin français, à 8 s. ; 1,000 *Cicero Epistolæ ad familiares* et 50 *liber sextius*, à 5 l. le cent. ; 12 *Catéchismes* papier fin et 12 *Rubriques générales* ; enfin des *Aurelius Victor, Phèdre*, etc., dont nous n'avons pas le détail.

Il eut été curieux de comparer les prix coûtants avec les prix de vente, mais les catalogues de cette époque indiquent les titres des livres sans en donner la valeur.

Il est aussi très difficile de savoir à quel nombre s'élevait le tirage de tel ou tel ouvrage. On voit cependant, d'après les chiffres ci-dessus, que certains se tiraient à grand nombre.

Limoges fournissait en outre à la maison : du parchemin (en 1711, dix douzaines de grands et neuf bottes de petits coûtent 25 ll.), des peaux noires et rouges pour la reliure, de chez Sire ou Dilhon, corroyeurs à Limoges ; en 1713, Dilhon a reçu de ce chef 278 ll. 15 s. ; en 1714, Joseph Barbou achète, pour la maison de Paris, deux balles peaux rouges et noires s'élevant à 335 ll. 10 s. ; une autre fois, deux balles peau rouge contenant 178 douzaines à 3 ll. 15 s. la douzaine s'élevant à 591 ll. 10 s. ; et enfin deux autres balles montant à 194 ll. 13 ; ce qui fait un total de 1,121 ll. de peaux. Cela représente un atelier de reliure considérable ou des fournitures faites à des confrères de Paris.

Pierre Barbou fournit aussi à son fils (en 1712) pour 6 ll. de bois de Brésil et 120 livres de laque à 25 s. Ce sont deux produits de teinture que les relieurs employaient pour les soies ou les peaux.

On a vu dans la 1^{re} partie qu'à deux reprises, il envoie des émaux à Paris : la première pour la somme de 48 l., et la seconde à destination de M. de Silhouettes, pour 35 ll.

Dans les valeurs qu'il reçoit de Paris, nous relevons celles qui ont trait à l'imprimerie ou à la librairie : en 1711, une lettre sur Cars, graveur de 230 ll. ; en 1712, une sur Richebois, batteur d'or, de 22 ll., et une sur Tombeau, libraire à Bourges, de 175 ll. ; en 1713, une sur M^{mo} Criteaud, libraire à Bourges, de 264 ll. ; en 1714, une lettre sur Daniel, fabricant de papier, de 219 ll. 10 s.

De son côté, Jean Barbou de Paris fait des envois de livres à son père, mais on n'en connaît pas le détail. Il en fournit pour 340 ll. en 1711; pour 1,118 ll. en 1712; pour 777 ll. en 1713, et pour 656 ll. en 1714. Ces envois contenaient des livres de tous genres que Pierre Barbou se chargeait de procurer à la commission, par l'entremise de son fils. Il y avait aussi entre autres des almanachs, un livre de langue, un Cécéron, des Quinte-Curce et des gravures du César. Il y avait aussi quelques fournitures de bureau (cire, crayons, etc.), d'autres pour la reliure (fermoirs, etc.).

Il paie les fournisseurs de son père : il verse à Cottin, fondeur en caractères, et à ses compagnons : 286 ll. en 1712; 616 ll. en 1713, plus 58 ll. pour la voiture de fonte; 618 ll. en 1714. Son père lui avait envoyé de la vieille matière pour le fondeur en 1712 et il avait payé 70 ll. 10 s. pour le port et les frais de ballots; il paie encore 404 ll. s. en 1712 à M. de Hansy, autre fondeur; M. Cars, graveur, reçoit 91 ll. en 1713 et 328 ll. en 1714.

Le nom de deux imprimeurs de Limoges paraît dans ces comptes. Jean Barbou reçoit une lettre de change de 75 ll. 6 s. sur Etienne Bargeas en 1712. Le père et le fils ont eu affaire avec la veuve Dessable, imprimeur. Pierre avait inscrit dans son compte, le 27 février 1712, une somme de 52 ll. 19 s. pour son voyage à Paris et il a écrit à côté le mot : néant. La « mère Dessables » touche à Paris, de Jean Barbou, la somme de 46 ll.; en 1713, elle reçoit 4 ll. Peut-être les Barbou avaient-ils acheté une partie de son fonds de librairie.

Parmi les libraires sur lesquels il a des billets, on relève les noms de Caranove, à Toulouse, de La Cour et de Labottière, à Bordeaux, de Faucon, à Poitiers.

En 1712, il paye 15 ll. et, en 1713, 22 ll. 10 s. pour les neuf derniers mois de la *Gazette* envoyée à Limoges.

Les Barbou de Limoges remplissent exactement leurs obligations avec la Chambre royale des libraires et imprimeurs de Paris. On trouve dans leur compte : « 1714, 23 mars, billet sur « Monsieur le syndic », 8 ll.; — 14 mai, un privilège, 16 ll. 10 s.; — 8 juillet, billet sur « Monsieur le syndic », 4 ll. 10 s.; — 14 sept., lettre de change en faveur de « Monsieur le syndic », 127 ll. 2 s.

Sans parler des dépenses particulières à la famille, les lettres de change nous donnent les noms d'une foule de personnes de Limoges : M. Dannaud, lieutenant-colonel; Descordes, Deluret, Lacombe, Beauvais, Mallebay, de Bellac, avocat au Parlement; le marquis de Saint-Jal, Dumonteil, Martin, de Saint-Bonnet, Baillot, Retouret jeune, Mallevergne du Masdoumier, son neveu; Geanty, de Bellac; Ardant, son gendre; Poylevet, Mathieu Guitard, le P. Des-

flottes, l'abbé Malledent, l'abbé de Lamaze, Constant de Beaupeyrat, Lafosse et Dorat, ses beaux-frères.

Pierre Barbou était parfaitement secondé par sa femme. Quelques feuillets du « registre longuet » que nous avons retrouvés, nous ont permis de constater que c'était elle qui s'occupait des achats de papiers et de la vente des chiffons aux fabricants. Ces feuillets vont du 11 septembre 1711 au 11 avril 1715. Ils ne comprennent que le compte avec Madame Maumot, née Dalesme; M. Tardivet, son gendre; M. Segond, de Saint-Léonard et le compte de M. Sauvage, marchand de chiffons de la même ville. Il semble que la maison de Limoges emploie des qualités de papier plus communes que la maison de Paris. En l'année 1713, Pierre Barbou a commandé 300 rames de gros bon à 31 s. la rame et 100 rames à 21., 400 rames de carré fin pesant 16 à 17 l., à 4 l. la rame, pour son fils de Paris. Le chiffon est envoyé par plusieurs mille livres; il est payé 22 et 24 l. la charge, il est expédié en *boyes* ou grands sacs par des bouviers.

Les privilèges que l'on voit figurer sur les ouvrages témoignent d'une surveillance plus sévère exercée sur les imprimeurs. Les livres doivent être imprimés sur bon papier avec de beaux caractères. On doit en déposer deux exemplaires dans la bibliothèque publique du Roi, un dans celle du Louvre et un dans celle du Garde des Sceaux. La date de l'achevé d'imprimer et la mention de la remise de ces exemplaires sont rappelées à la suite du privilège dont on marquait le point de départ. L'enregistrement sur le livre de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris vient après. Lorsqu'il y a une amende prévue en cas de contrefaçon, un tiers doit revenir au roi, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris et le dernier tiers à l'éditeur. Sur le privilège du *Rituel* de 1698, l'évêque est averti que, suivant l'édit d'avril 1686, le débit des livres se fera seulement par un libraire et un imprimeur. Les privilèges mentionnent les nouveaux arrêts restrictifs de 1703 à 1709. Pour les ouvrages liturgiques, l'évêque indique qu'il cède son privilège à son imprimeur et pour ceux à l'usage des collèges des Jésuites, les provinciaux d'Aquitaine ne manquent pas de rappeler les privilèges accordés à la Société de Jésus par Henri III, le 10 mai 1583, par Henri IV, le 20 décembre 1605 et par Louis XIII, le 4 février 1611.

Pierre Barbou avait acheté, depuis 1686, la charge de conseiller du Roi, trésorier des ponts et chaussées de la généralité de Limoges, « charge qui fut d'un grand secours pour ses successeurs », comme le dit l'une des généalogies (1); c'est lui qui fit enregistrer

(1) Voy. la 1^{re} partie, La famille Barbou, p. 3f.

les armes de sa famille, qui n'étaient autre que sa marque de libraire, le 27 février 1699 (1).

Il a acquis plusieurs propriétés pendant la dernière partie de sa vie, comme nous l'avons dit plus haut. Ces propriétés lui coûtèrent 50,000 livres environ. Son imprimerie était donc très prospère au moment de sa mort.

Trois de ses fils étaient à Paris au moment où il mourut : le cadet, Jean-Benoit, libraire ; le troisième, Jean, qui devait lui succéder, et le huitième, Joseph, que Jean-Benoit s'était particulièrement attaché et qui devait devenir son associé en 1717.

Jean BARBOU

(1714-1736)

Des imprimeurs qui nous occupent, c'est sur Jean Barbou que nous possédons le plus de documents. Né le 10 mai 1688, il avait vingt-six ans lorsqu'il succéda à son père en 1714. Au moment de la mort de son père, il était auprès de son frère aîné à Paris. Le 4 novembre 1715, il épousait Valérie Farne du Fraud et se trouvait ainsi allié à cette famille d'imprimeurs.

On peut dire que c'est entre ses mains et celles de sa femme que la maison de Limoges a atteint son plus grand développement. Cela a tenu à deux causes : d'abord à ses relations avec la maison de ses frères à Paris, ensuite à l'extension de plusieurs services administratifs de Limoges, tels que l'intendance, la direction des fermes, la trésorerie des troupes, le greffe des francs fiefs, la direction du dixième, le bureau de la guerre et des milices, la recette des tailles et le bureau des tabacs. Ajoutons que le Collège, dont il était le fournisseur, voyait grossir chaque année le nombre de ses élèves.

La librairie devait se trouver très à l'étroit dans la maison de la rue Ferrerie occupée par les Barbou depuis 1586. Afin de se mettre au large, Jean acheta, en 1718, à Moulinier de Beauvais, l'ancienne maison des Guérin, située rue Manigne, presque en face de l'Oratoire. Actuellement, la maison porte le n° 20 de cette rue et appartient à M. Paul Lagrange. Elle forme un vaste parallélogramme avec cour au milieu. Elle venait d'être reconstruite lorsque

(1) Voy. la 1^{re} partie, La famille Barbou, p. 51 et 90.

les Barbou l'occupèrent. Les ouvertures, les plafonds et les boiseries indiquent bien l'époque de Louis XV. Jean Barbou ne dut s'y installer complètement qu'en 1720, car c'est seulement à cette dernière date que les titres de ses ouvrages indiquent son nouveau domicile.

Pendant l'exercice de Jean, on relève les titres de 90 ouvrages. Sur ce nombre, les livres liturgiques ou les imprimés de l'Évêché entrent pour 76 et les livres à l'usage du Collège pour 14.

Comme son père, Jean Barbou eut quelques difficultés avec le clergé. On en retrouve la trace dans un acte passé devant M^e Dauryat, notaire, le 28 mai 1729. Jeanne Maillard, veuve de Pierre Barbou, et Jean Barbou « attestent et certifient que eux et leurs auteurs ont été depuis cent cinquante ans et davantage les imprimeurs des seigneurs évêque et du clergé du diocèse, et que par un usage constant, les évêques n'ont jamais payé d'autres frais d'impression que ceux des affiches pour leurs fermes, droits et revenus, lettres d'ordre et dispenses de bans de mariage... » (1). La chose faisait donc question ?

Cependant Jean Barbou traita le 20 juillet 1734 avec Mgr Benjamin de l'Isle du Gast et les délégués de la Chambre ecclésiastique pour l'impression du nouveau bréviaire. Dans ce traité (2) que l'on trouvera plus loin, les moindres détails sont prévus : format, nombre de volumes, caractères, rubriques, renvois, armes de l'évêque, nombre de gravures par volume, chiffre du tirage, papier, reliure, etc. On se montre très exigeant pour l'imprimeur duquel on réclame « une fonte neuve de caractères construits et fabriqués en Hollande » et dix-sept gravures. L'évêché paraît avoir été plus coulant envers François Dalesme en 1783. Ce fut le dernier traité passé entre l'évêque et les Barbou. Les Dalesme devinrent imprimeurs du clergé vers 1740 jusqu'à la Révolution et les Barbou ne rentrèrent en grâce qu'en 1807.

Parmi les ouvrages à l'usage des Collèges des Jésuites, le plus important fut le *Thesaurus trium linguarum* (1727) du P. Gaudin, qui forme un gros in-4°. Les livres des PP. Jouvency, Pomey et Gaudin étaient alors très suivis dans les collèges de la Compagnie de Jésus. La *Grammaire latine* de Despautère revue par le P. Gaudin, et la *Grammaire grecque* de Clénard, revue par les PP. Moquot et Creuxins, étaient souvent rééditées.

Dans le privilège du *Principua lingue græcæ* de 1717, il est dit que, « en conséquence des désordres que les différentes impres-

(1) Voyez Pièces justificatives.

(2) *Ibid.*

sions apportaient dans les classes des Collèges des Pères de la Société de Jésus, il est permis à Jean Barbou d'imprimer, vendre et débiter SEUL les feuilles et les auteurs tant grecs que latins accomodés à leur usage. » A partir de 1723, les privilèges mentionnent le Règlement sur la librairie et l'imprimerie du 28 février de la même année.

Indépendamment des ouvrages de Jean Barbou, nous possédons à peu près tous les comptes annuels qu'il échangeait avec ses frères de Paris et son registre brouillard. Voici d'abord ce que nous apprennent les comptes :

Le premier relevé embrasse la période d'août 1711 à mars 1715; il fut réglé le 15 juin 1716. Pendant le premier trimestre 1715, Limoges avait fourni pour 10,491 ll. 15 s. et Paris pour 2,061 ll. 9 s.

La fournitures de la maison de Limoges ne comportent que des papiers. L'expédition en avait été faite par Clermont, en deux cent quarante balles. Elle se composait de 2,000 rames de carré fin de M^{lle} Leblois, de Saint-Léonard, à 4 ll. la rame; de 200 rames de carré de Ponté, près Saint-Léonard, à 3 ll. 16 s. la rame; de 16 rames de carré double à 6 ll. 8 s. la rame; de 16 rames de Saint-Chrysostôme du poids de 25 livres, à 6 ll. 10 s. la rame, et de 159 rames du même papier pesant 17 livres à 4 ll. 18 s. 6 d. la rame; enfin de 68 rames de couronne à 2 ll. 8 s. la rame. Cette quantité de papiers livrée en un temps si court montre que la maison de Paris faisait le commerce des papiers en gros.

De son côté, la maison de Paris avait fourni à Limoges des livres de piété tels que : *Ordo*, *Missels*, *Antiphonaires*, *Propre de saints*, *Ange conducteur*, etc., et des accessoires pour la reliure tels que fermoirs, étuis de livres, fers à chagriner, etc. Elle avait payé à M. Hérissant, fondeur en caractères, son mémoire, 912 ll.; des canons d'autel, 67 ll. 8 s.; pour le relieur 21 ll. et pour des tableaux 108 ll.

Il existe une lacune dans les relevés pour les années de 1715 (fin) à 1723 (commencement).

Le second relevé que nous possédions embrasse la période du 15 octobre 1723 au 21 octobre 1726. Le compte de la maison de Limoges s'élève à 40,437 ll. 17 s. 3 d., celui de la maison de Paris à 46,756 ll. 5 s. 4 d. Limoges se trouve devoir par conséquent 6,318 ll. 8 s. 1 d. qu'elle s'engage à payer « à volonté ».

Les papiers forment le plus gros chiffre de la fourniture de Limoges, qui a expédié au total 2,859 rames s'élevant à 13,509 ll. 16 s., savoir : en 1722, 288 rames, 1,656 ll.; en 1724, 645 rames, 3,293 ll.; en 1725, 1,120 rames, 4,948 ll. 2 s.; enfin en 1726, 806 rames, 3,610 ll. 17 s. Ces papiers proviennent des fabriques de Sannat,

Lafosse et Chabrier. Il y a dans le nombre 1,750 rames de carré fin, collé ou non, dont le prix moyen par rame est de 4 ll. ; 586 rames de lombard sans colle à 4 ll. 10 s. la rame ; 80 rames de Saint-Chrysostôme à 6 ll. 10 s. la rame ; 324 rames moyen à 3 ll. 10 s. la rame et 162 rames grand raisin à 6 ll. 10 s. la rame.

Limoges envoie à Paris pour 2,960 ll. d'ouvrages dont nous n'avons pas le détail. Nous savons seulement qu'il y avait 3 balles de *Rudiments* et de Justin, puis 1,300 Justin expédiés sans ordre et 1 balle de Gaudin.

Parmi les valeurs tirées de Limoges sur Paris, quelques-unes ont trait aux affaires de la famille Farne. Il y en a aussi sur l'Extraordinaire des Guerres (256 ll. le 3 février 1724 et 259 ll. le 29 mars suivant).

Paris fait trente envois de librairie s'élevant au total de 1,476 ll. Nous remarquons dans ces envois un lot de livres pour Delpech, libraire à Saintes ; des *Officina*, des *Bréviaires*, etc. Le seul envoi dont nous ayons le détail, celui du 5 janvier 1726, contient des livres d'heures avec des reliures de luxe, que Limoges ne pouvait faire. Ce sont des reliures en maroquin, avec ou sans dentelles, bordées argent, en mouton de diverses couleurs, en chagrin avec fermoirs et clous.

A la suite d'un voyage de Jean Barbou de Limoges, fait en août 1726, la maison de Paris fournit 20 *Livius*, tome II, reliés ; 36 *Catéchismes du Concile de Trente*, in-24, brochés, et 6 reliés ; 3 *Missels* in-folio, reliure veau ; 4 *Oraisons* in-4° ; 2 *Dictionnaires* de Tachard in-4°, 1 de *Commiri* ; 6 *Psautiers de S. Bonaventure* in-24 ; 1 *Guide du pécheur*, 1,038 *Sallustius*, 200 *Horatius*, 200 *Terentius* et un lot de livres achetés chez M. Josse. Elle échange 1,200 *Officina* in-8° contre 500 *Gaudin*, *Dictionnaire latin-grec* in-4°, et 500 *Gaudin*, *Dictionnaire français-latin*, 1^{re} édit., in-4°.

En ce qui concerne le matériel d'imprimerie, les Barbou de Paris paient pour leur frère de Limoges différentes sommes s'élevant à 5,940 ll. 19 s., aux fondeurs en caractères Hérisant, Briquet, Cothu (dans les fournitures de ce dernier se trouve un petit texte grec, 77 ll.), au graveur Jacqson ; ils payent à Sistorius, fondeur en caractères à Bâle, un petit texte, 822 ll. 15 s. ; et un petit romain, 1,696 ll. 5 s. ; ils font entrer en compte la vieille matière envoyée de Limoges, dont le poids atteignait 1,200 livres, à 22 ll. les cent livres. Ils payent aussi plusieurs sommes pour des reliures, des fermoirs, des clous, etc.

Parmi les valeurs payées par les Barbou de Paris pour le compte de Limoges il s'en trouve une sur Chirac, imprimeur à Tulle, de 37 ll., et une sur Meilhac, imprimeur à Limoges, de 1,500 ll.

De mars 1727 à janvier 1728, nouveau compte entre Limoges et Paris.

Limoges a expédié, en l'espace de neuf mois, 22 envois de papiers s'élevant à 11,490 ll. 14 s. Ces papiers proviennent de Lafosse, Sannat, Sabourdy, Labesse, Sauvage, Chambon et Berger. Ce compte s'élève au total de 13,316 l. 15 s.

De son côté, Paris a négocié plusieurs valeurs et a fait des envois qui comprennent des *Bréviaires de Saint-François*, des *Almanachs*, etc., 1,000 *Terentius* (750 ll.); pour la reliure, livrets d'or, clous, crochets, etc. Son compte est de 13,946 ll. 4 s. 1 d., en sorte que Limoges redoit 629 ll. 9 s. 1 d.

Le compte qui part de janvier 1728 à août 1732 se résume ainsi :

<i>Fourni par Limoges</i>		<i>Fourni par Paris</i>	
1728.	10.308 ll. 4 s.	1728.	10.518 ll. 4 s.
1729. ...	11.364 ll. 10 s.	1729.	10.590 ll. 12 s.
1730. ...	6.593 ll. 12 s.	1730.	4.391 ll.
1731.	6.396 ll. 18 s.	1731.	6.666 ll. 15 s.
1732.	4.071 ll. 15 s.	1732.	3.610 ll. 4 s.
	<hr/>		<hr/>
	35.731 ll. 17 s.		38.776 ll. 15 s.

La maison de Limoges redoit 44 ll. 18 s.

Pendant cette période, Jean Barbou de Limoges a envoyé à Paris 3,976 rames de papiers de divers formats, qualités et prix, s'élevant à 19,751 ll. 9 s. Ces papiers proviennent de Sannat, Chambon, Chabrier, Moréliéras, Sabourdy, Cadilhac.

Pour la librairie, il a envoyé des *Terentius* en 1728; 300 *Despautère* première partie à 5 s. et 300 deuxième partie à 4 s. en 1729; 100 *Dictionnaires des commençants* en 1730; 100 *Cornelius Nepos* à 10 s., 100 *Velleius* latin-français à 10 s., 50 *Indiculus* à 10 s., 54 *Ordo de Saint-François* à 24 s., 507 *Dictionnaires des commençants*, 300 *Despautère* première partie et 200 deuxième partie, 4,300 feuilles classiques à 4 d. et 50 *Herodicus* à 5 s., en 1731 (1)

Il a reçu de Paris des envois de livres parmi lesquels nous remarquons les titres suivants : *Turselinus*, *Titus Livius*, *Officina*, *Horatius*, *Graduels*, *Bréviaires*. Il est à remarquer que les expéditions de Paris sont plus nombreuses et atteignent des chiffres supérieurs à celles de Limoges. (1728, cinq envois, 1,434 ll.; 1729, dix envois, 1,973 ll.; 1730, huit envois, 2,817 ll.; 1731, six envois, 1,290 ll.; 1732, sept envois, 2,275 ll.). Quelques expéditions sont adressées directement à Mgr l'Évêque de Limoges.

(1) Pour plus de détails sur les titres des ouvrages, voir plus loin la liste des ouvrages imprimés par les Barbou.

Les Barbou de Paris payent pour Limoges, en 1723, 300 ll. pour la copie des augmentations du Gaudin français. Ils reçoivent du Trésor royal, pour le compte de leur frère de Limoges, le montant des impressions de l'intendance, 2,072 ll. en 1729 et 1,891 ll. en 1731.

Un dernier compte entre Jean Barbou de Limoges et son frère Jean Barbou de Paris (Joseph était mort le 18 août 1732) commence en octobre 1732 pour finir en avril 1736; il se résume ainsi :

<i>Fourni par Limoges</i>		<i>Fourni par Paris</i>	
1732.....	475 ll. 16 s.	1732.....	2.152 ll. 3 s.
1733.....	43.166 ll. 12 s. 6 d.	1733.....	20.543 ll. 9 s.
1734.....	30.632 ll. 7 s.	1734.....	40.298 ll. 10 s. 6 d.
1735.....	21.994 ll. 15 s. 3 d.	1735.....	8.397 ll. 14 s.
1736.....	4.640 ll. 16 s. 9 d.	1736.....	7.831 ll. 14 s. 6 d.
	<hr/>		<hr/>
	70.910 ll. 7 s. 6 d.		79.223 ll. 11 s.

La maison Barbou de Limoges redoit 8,313 ll. 3 s. 6 d.

Jean Barbou de Limoges envoie beaucoup moins de papiers que précédemment (3,714 ll.). Il est à croire que les Barbou de Paris achètent directement dans les fabriques de leur choix. Du reste, quelques-unes des fabriques où se fournissaient les Barbou de Limoges, telles que celles de Chambon et de Moréliéras fabriquaient des papiers inférieurs. Elles étaient visées par l'arrêt du 12 décembre 1730 (art. 9) qui interdisait d'y fabriquer d'autre papier que du moyen ou du bulle.

Nous n'avons pas le détail des envois de livres qui sont moins importants qu'autrefois.

Les Barbou de Paris au contraire envoient à Limoges beaucoup plus de librairie (3,471 ll. 17 s.).

Pour l'imprimerie, Paris envoie les 16 mars 1733 et 21 octobre 1734, une fonte de petit texte 538 ll. et 1,992 ll.; en 1735, un ré-assortiment de ce même petit texte 438 ll. (Limoges avait envoyé pour 120 ll. de vieille fonte en 1733 et pour 276 ll. 6 s. en 1735). Il paye au sieur Hédin, compagnon imprimeur, 6 ll. en 1734 et 6 ll. en 1735. C'est peut-être un ouvrier de Limoges résidant à Paris auquel on donne des gratifications.

Après les caractères, l'or en feuilles pour la reliure est la principale fourniture : elle s'élève à 1,453 ll. pour les années 1733-34-35.

Jean Barbou a fait des impressions pour ses frères, qui s'élèvent à 4,045 ll. 16 s. en 1733. Les Barbou de Paris commandent les impressions au lieu de commander les ouvrages achevés et reliés à

Limoges. Il envoie à son frère la facture de l'intendance à toucher au Trésor royal, 2,994 ll. 3 s., en 1733.

De la part de Limoges, les affaires personnelles ont le pas sur les affaires commerciales, et c'est ce qui grossit le total du relevé de compte. En 1733, Jean compte à son frère un billet avec intérêt de 8,400 ll., sur M. Lajoumard, son parent ; en 1734, il lui envoie 8,000 ll. Il lui paye pour la pension de ses trois fils, à Juilly, (Jean III, Louis-Jean et François) 4,584 ll. pour les années 1733-34-35-36. Mais les plus gros frais sont occasionnés par l'achat du marquisat de Monimes à M^{me} de Béthune. On sait que cet achat avait été fait le 28 août 1734 par Jean-Benoît Barbou de Paris pour le compte de son frère, Jean de Limoges, pour le prix de 120,000 ll., payable par une rente viagère de 10,000 ll. aux quatre quartiers de l'an, plus 6,000 ll. de pot de vin. On voit en effet dans les relevés de Paris, les mentions suivantes : 23 octobre, payé pour l'affaire de Monimes, suivant l'état envoyé 20,168 ll. 13 s. 6 d. ; 25 janvier 1736, payé à M^{me} de Béthune, pour quittance jusqu'au 1^{er} janvier 1736, 2,178 ll. 11 s., et le 11 avril suivant, 2,500 ll.

En avril 1736, Jean Barbou de Limoges est à Paris et ses frères paient pour lui ses provisions de trésorier des ponts et chaussées, 1,082 ll. ; sa chaise à porteurs, 656 ll. ; son épée, 93 ll. ; ses habits, 112 ll. 10 s. ; ses autres achats et son départ, 590 ll. ; total : 2,233 ll. Il fallait bien que le nouveau marquis de Monimes soit mis selon son rang.

Il nous reste à résumer un document intéressant. C'est le « brouillard de 1723 », de Jean Barbou, de Limoges. Ce registre du format raisin, recouvert d'une feuille de vélin, ayant appartenu à un antiphonaire du xv^e siècle, est incomplet ; il contient 372 pages chiffrées à la main. Le précédent était désigné « journal de 1714 ». Sauf le compte des PP. Jésuites, qui était sur le « longuet », et celui de ses frères de Paris, qui étaient sur un autre registre, Jean Barbou a inscrit sur celui-ci tous ses comptes ; mais sans observer aucun ordre. Le nom d'une personne était placé en tête d'une page et on laissait un certain nombre de feuillets pour les débits ou les crédits à venir. La place était-elle insuffisante, on reportait la suite un peu plus loin. Lorsque le livre se remplissait, on revenait en arrière pour utiliser les pages laissées en blanc. Un répertoire écrit sur le dernier feuillet permettait de faire les recherches. Comme on le voit, c'était l'enfance de la tenue des livres.

La première date est du 1^{er} février 1721, la dernière de juillet 1745. Les dernières pages sont occupées par des renseignements auxquels on était appelé à recourir souvent et qu'il fallait trouver

rapidement : liste des ouvrages suivis au Collège de Limoges ; ouvrages demandés à Paris ou ailleurs ; abonnés au « journal » ; anciens ouvrages en magasins, etc.

Le compte du Clergé, par lequel le registre commence, est interrompu par d'autres comptes. Il faut pour le suivre se reporter en cinq endroits. Il embrasse la période de 1721 à 1739. Du 1^{er} février 1721 à février 1736, date de la mort de Jean Barbou, le compte s'élève à 8,945 ll. On relève dans ce compte les titres de plusieurs mandements qui permettront d'ajouter à l'histoire du diocèse. Il semble que le personnel et le matériel sont insuffisants, car nous voyons souvent des travaux de nuit, de dimanches et de jours de fête.

Dans le même ordre d'idée, il convient de mentionner le compte de M. de Lépine, père du futur subdélégué, receveur des décimes du diocèse, qui eut pour successeur M. Boyer, à partir du 24 mars 1727. Puis vient le compte de M. Degain, syndic du Clergé ; celui-ci a aussi un compte personnel en 1734, dans lequel se trouve 4 bouteilles de vin d'Alicante à 3 ll. 10 s.

Le compte de l'intendance s'est élevé annuellement, au fur et à mesure que les besoins de l'administration se sont augmentés. En 1722, les impressions de toutes sortes et les fournitures sont réunies, elles s'élèvent à 1,450 ll. En 1736, date de la mort de Jean Barbou, elles sont divisées en trois chapitres et s'élèvent à 3,222 ll. (impressions, 1,540 ll., fournitures, 647 ll., guerre, 1,034 ll.)

Le compte de M. Amelot, directeur des fermes, comprend surtout des registres et des papiers pour le timbre, il s'élève d'année en année à 700 ll. environ ; — de M. Bouillé, trésorier des troupes à Limoges, dans lequel figure, en 1722, un émail de 25 ll. ; — de M. Deselme, directeur des greffes et francs-fiefs de la généralité, qui est remplacé à partir d'octobre 1723 par M. Oger ; — de M. Lachapelle, directeur du dixième de la généralité ; — enfin de M. Poisson, directeur du bureau des tabacs à Limoges.

Le compte des Jésuites n'existe que par fractions ; le reste était sur le « livre longuet ». Il indique quelques noms des Pères qui étaient au Collège en 1727 : le P. Perrière, préfet, les PP. Ministre, Fonbone, le P. Barbou, syndic et professeur de théologie, le Fr. Brousse.

Les comptes des fabricants de papier occupent une large place dans le registre. On a vu par ce qui précède que les Barbou de Limoges expédiaient de grandes quantités de papiers limousins à Paris. Le brouillard fournit de grands détails sur les sortes de papier fourni par eux.

En premier lieu viennent les fabriques des environs de Saint-Léonard.

M^{me} Gérald Lajoumard, belle-sœur de Jean Barbou, possédait le moulin du Petit Farebout, sur la Vienne. Il semble qu'elle avait à la fois une fabrique de papier et de tissus et une mégisserie ; car nous la voyons fournir des pièces de canevas de 6 à 8 s. la livre, des parchemins grands, moyens et troisièmes à 5 ll., 4 ll. et 3 ll. 10 s. la botte. Pour les papiers, elle faisait les grands formats et les belles pâtes à en juger par les prix : Soleil, de 34 à 39 ll. la rame ; Jésus, de 25 ll. la rame ; Chapelet, de 15 ll. ; Royal, de 11 ll. ; Grande fleur de lys, Petite fleur de lys, de 8 ll. M^{me} Lajoumard passait à son beau-frère des valeurs sur ses clients de Paris, Bordeaux, Toulouse et Angers. De son côté, Jean Barbou lui fournissait toutes sortes d'objets ; parmi ceux-ci, des formes pour ses papiers (la paire de formes Lombard était de 12 ll.).

Certaines fabriques paraissent liées avec Jean Barbou par un traité d'après lequel elles devaient lui livrer toute leur fabrication. Il en était ainsi pour le moulin de la Valade ou du Chambon, situé sur le ruisseau de Bersac, affluent de l'Ardour, tout près du confluent de ce dernier et de la Gartempe. Ce moulin était géré par Catineau, auquel Barbou fournissait les *formes* et les *tillettes*. On y fabriquait du carré pesant 24 livres à 5 ll. la rame, de 20 livres à 3 ll. 10 s. et à 4 ll., du fin à 3 ll. et à 3 ll. 8 s., du lombard à 2 ll. 9 s. et à 3 ll., du couture à 2 ll. 8 s. et du gros bon à 1 l. 17 s. et 1 l. 19 s. En somme c'était des papiers de qualité inférieure. Barbou faisait souvent des réductions sur le compte de ce fournisseur. Le moindre prétexte servait de motif à un rabais : format trop petit, défaut de colle, emballage insuffisant, etc.

Tout à côté du moulin de la Valade, sur le ruisseau de Laurière, se trouvait la papeterie de Jean Sabourdy. Barbou lui prend les papiers dont les formats suivent : lombard, raisin, carré, pantalon. Il semble que cette fabrique fait peu de fin. Elle fournit des qualités inférieures, telles que le trace et le gros bon pour le cartiers, le gros bon pour imprimerie, c'est-à-dire pour les épreuves et les passes. Barbou semble avoir fait un prix à l'avance pour toutes les sortes, car ce prix n'est pas rappelé sur le brouillard. Il est du reste en compte avec le fabricant, auquel il avance de l'argent pour acheter des *drapeaux* (lisez chiffons).

Dans la même région, se trouvait la papeterie de Sannat, sur la Gartempe, tenue par Robert et fils. Jean Barbou lui achetait des papiers qui devaient être rendus à Morterolles, où les voituriers les chargeaient. Les fournitures portent sur le carré fin grande forme, pesant 16 à 17 livres la rame et valant de 3 ll. 10 s. à 3 ll. 16 s., du carré fin ordinaire à 3 ll. 8 s. et enfin de la trace pour cartier, pesant 12 livres et valant 1 l. 17 s.

Dans la direction du sud et sans sortir de la province, Barbou prenait à Tourangeau, dont la papeterie se trouvait à Saint-Auvent, près de l'étang formé par la Gorre. Il lui recommandait expressément que le papier soit bien blanc, bien collé et bien conforme à l'échantillon donné. Tourangeau faisait du carré fin, de l'Amsterdam et du compte fin ; nous croyons qu'il faisait surtout les qualités inférieures en raison de la qualité de l'eau : le couture, le gros bon et le *toute paille*, c'est-à-dire chiffon non trié. Barbou payait ses *formes*.

Toujours en s'inclinant vers le sud, on trouve deux fournisseurs de Barbou dans le Périgord. En premier lieu c'est François Coursat, fabricant à la Bregère, paroisse de Nanteuil, près Thiviers, qui fait beaucoup de sortes fines : l'Amsterdam, l'Auvergne, la fleur de lys. Nous avons rencontré le nom de ce fabricant dans les filigranes.

Il se servait encore d'une papeterie voisine, celle de Lacoste, établie au moulin de Pissat et plus tard à Monchaty, entre Nanteuil et Nanthiat, sur l'Isle. Le nom de ce fabricant se trouve souvent dans le filigrane des papiers employés à Limoges au XVIII^e siècle. Il existe toujours une fabrique au même endroit.

Jean Barbou achetait aussi des papiers aux marchands en gros de Limoges. Les frères Grellet lui fournissaient du Saint-Chrysostôme, du grand-raisin, du grand-compte (pour le *Misset*) et du lombard.

Nous verrons plus loin les noms d'autres fabricants qui fournirent la maison de 1736 à 1750. Quelques-uns des fournisseurs n'ont pas de compte sur le livre, bien que nous connaissions leur nom : Moréliéras, Dieuaide (du Périgord), Tardif, Mathieu, etc.

Pour la reliure, Jean Barbou achète son papier marbré à M^{lle} Thevenet, mariée plus tard à Vintonac, au pont Saint-Etienne. Il fournit son papier et paye 4 ll. par rame pour la marbrure. Il vendait beaucoup de vin à M^{lle} Thevenet. Nous trouvons une fourniture du 19 juillet 1732 de 42 charges 17 cartes de vin à 11 ll. la barrique, et le 30 novembre suivant, 43 charges 10 cartes de vin à 12 ll. la barrique. Plus tard c'est un cochon du prix de 14 ll.

Ses fournisseurs de carton étaient la veuve Guérin et fils, qui, de leur côté, lui achetaient des papiers.

Il faisait des échanges d'affaires avec sa parente, la veuve de Jacques Farne, dont le frère était imprimeur à Toulouse. Il lui vendait du papier et lui achetait des livres. Parmi ceux-ci, nous relevons les suivants : *Bible, Imitation, Almanach, Nouveau Testament, Introduction à la vie dévote, Semaine sainte, Epîtres et Évangiles, Conduite à la confession et à la communion*, etc. D'après une facture de mai 1731 au 9 avril 1734, la veuve Farne doit à Jean Barbou 6,413 ll. et celui-ci lui doit 2,707 ll.

Jean Barbou fournit du papier à divers cartiers de Limoges : Martial Cibot, place des Bancs ; Filiâtre, place Manigne ; Lanier, rue des Petites-Pousses ; Martial Texier. Dans la période qui nous occupe, le brouillard ne renferme que le compte de Lanier. Barbou lui fournit, de 1731 à 1736, de l'Amsterdam fin et second fin, du *trasse* Goursat et Pissat et du gros bon. Les cartiers employaient les sortes communes (trace ou gros bon) pour fermer l'intérieur des cartes et l'impression de celles-ci se faisait sur l'Amsterdam fin.

Barbou vendait des livres et du papier à deux librairies de Limoges dont le nom est peu connu, l'une était celle de François Martin et fils, l'autre celle de Pierre Martin. Ces deux noms sont accompagnés du qualificatif « marchand ». Il vendait aussi à Guillen, libraire à Uzerche, et à Villepontoux, marchand de papier à Bergerac. Vidal, voiturier de Bellac, faisait le commerce des papiers ; il achetait à Barbou du gros bon et du lombard.

Le livre contient les comptes de divers banquiers de Limoges : Ardant (François), son beau-frère, Dorat, son autre beau-frère, associé avec Bourdeau ; Teulier v^o et fils ; Thévenin oncle et neveu. Ces comptes ne présentent d'autre intérêt que donner les noms de quelques libraires avec lesquels Jean Barbou faisait des affaires : Dupou, de Pau ; Cazanove, de Toulouse ; Lacour, La Botière, de Bordeaux ; Gouy, de Saumur ; Foureau, d'Angers ; Desbordes et Clere du Fief, de Niort ; Brau, de Poitiers ; V^o Masson, de Blois.

Les autres comptes ont un caractère tout personnel, ce sont ceux de Borpe, greffier de l'intendance ; Breau, meunier, auquel Barbou a acheté le moulin de la Proufate en 1726 ; le P. Barbou, Jésuite, son frère ; M^{lle} Chamboursat, sa cousine ; M^{me} Croisier, femme de l'ancien receveur des décimes ; Grandmaignac et Grellet, ses employés ; M^{me} de Labrugère ; Pabot ; Peyroche, son oncle ; Roux de Mazerolas, propriétaire de la maison où logeait Peyroche.

Jean Barbou devait être d'une prodigieuse activité pour suffire à la direction de sa maison, qui était très importante, à ses fonctions de trésorier des ponts et chaussées et de greffier de l'élection, et enfin à la gestion de ses nombreuses propriétés, de Monimes, notamment. Ses occupations multiples durent le vieillir avant l'âge, car il n'avait que quarante-huit ans au moment de sa mort, arrivée le 22 février 1736.

Veuve de Jean BARBOU

Valérie FARNE (1736-1781)

La succession de Jean Barbou devait être un très lourd fardeau. Sa veuve avait besoin de toute son intelligence et de toute son énergie pour conduire sa maison. Par bonheur pour elle, son fils aîné, Jean III, était déjà grand et pouvait la seconder. Elle pouvait compter aussi sur son beau-frère, le P. Jean-Baptiste Barbou, qui lui prêta le secours de son expérience dans son grand procès avec l'abbé de Grandmont et le curé de Bessines au sujet de la dime de Monimes. Son autre beau-frère, Jean-Benoit, libraire à Paris, s'employa de toutes ses forces pour lui aplanir les difficultés.

Parmi les ouvrages imprimés par elle, nous en avons relevé vingt, dont six pour l'Évêché et douze pour le Collège des Jésuites. Le petit nombre des ouvrages pour le clergé trouve son explication dans ce fait que l'évêque, depuis 1740, avait fait choix d'un autre imprimeur, Jean-Baptiste Dalesme.

Elle entretint avec son beau-frère de Paris les meilleures relations d'amitié et d'affaires, comme en témoignent les comptes annuels que nous allons résumer.

Le premier compte va du 14 avril 1736 au 24 octobre 1737. Il s'élève pour Limoges à 22,819 ll. et pour Paris à 32,512 ll.

La veuve Barbou fait à son beau-frère treize envois de librairie qui s'élèvent à 2,087 ll. En 1736, elle paye 18 ll. pour port de vieille fonte, et à Fournier le jeune, fondeur en caractères, 640 ll. C'est la première fois que nous voyons paraître le nom de ce fondeur qui va être à l'avenir le fournisseur des Barbou de Limoges et de Paris, dont il était le client et l'ami. Les lettres et les fleurons que Fournier donne comme spécimen dans son *Manuel typographique* (1766) se retrouvent dans tous les ouvrages des Barbou de Limoges et de Paris.

Les affaires personnelles l'emportent sur les affaires commerciales dans ce compte. On y voit figurer les frais de maladie et de funérailles de Louis-Jean, qui mourut chez son frère le 15 octobre 1736, 416 ll.; pour la pension de ses frères, 1,600 ll.; pour M^{me} de Béthune, 2,000 ll.; pour le décret de la terre de Monimes, 1,740 ll.

De son côté, son beau-frère de Paris fait différents paiements et négocie ses valeurs. Il mentionne deux paiements pour les imprimés exécutés à Limoges, l'un de 1,707 ll. 7 s., l'autre de 2,400 ll.

Le compte suivant va du 12 novembre 1737 au 14 août 1738. Celui de Limoges s'élève à 8,203 ll. 14 s., celui de Paris à 17,283 ll. Limoges redoit donc 9,079 ll. 6 s.

Comme dans le précédent, les affaires personnelles dominant. Pour la librairie nous ne relevons que quatre envois, s'élevant à 243 ll. 12 s. Pour l'imprimerie, il y a un envoi de vieille fonte et une gravure des armes de l'évêque, qui coûte 12 ll.

Dans le compte de Jean Barbou de Paris on relève : feuilles de classe, 19 ll. 10 s. ; une balle *Erasmus colloquia*, 120 ll. ; 24 *Pastoral* en 3 vol., 60 ll., et 236 rames carré Chambon à 4 ll. 2 s., 967 ll.

Dans le relevé suivant (du 15 septembre 1740 au 31 décembre 1741) le compte de Limoges est de 54,409 ll. 15 s., celui de Paris de 6,558 ll. 10 s. Ce qui cause la disproportion entre ces deux comptes, ce sont les nombreuses et fortes valeurs envoyées par Limoges. On ne relève que les trois envois de librairie suivants : 200 *Dictionnaires des commençants* in-8° blancs à 1 l. 5 s. (250 ll.) ; 1,000 *Faciliores* in-12 bl. à 5 s. (250 ll.) ; 2,000 *Turselinus* in-18 bl. à 10 s. (1,000 ll.) ; enfin 310 rames carré fin Sannat sans cassé, sur les nouvelles formes, pesant dix-sept à dix-huit livres la rame.

Paris fait des envois de livres de plus en plus nombreux, mais sans donner de détail (douze envois s'élèvent à 661 ll.) Il paye à Fournier, fondeur, pour caractère italique, 280 ll. 18 s.

Nous arrivons au dernier compte que nous possédions entre les maisons de Limoges et de Paris, compte qui va de décembre 1742 au 28 février 1747 et se termine ainsi :

« Par le compte cy-dessus arrêté entre nous, il paroist que M. Barbou de Paris a payé pour Mad^e Descourières la somme de trente sept mille deux cent huit livres six sols neuf deniers, et que Mad^e Descourières ayant fourny à M. Barbou la somme de trente quatre mille cent cinquante sept livres quatre sols six deniers, il apert que Mad^e Descourières est débitrice envers M. Barbou de la somme de trois mil cinquante une livres deux sols trois deniers depuis le compte arrêté le 23 novembre 1742 entre le dit sieur Barbou d'une part et le Reverend Père Barbou, jésuite, stipulant pour lad. dame Descourières. Fait en double entre nous, moy sieur Barbou, oncle, et moy, Martial Barbou, neveu, stipulant pour ma mère. A Paris, ce 28^e février 1747. BARBOU. BARBOU, p. ma mère. »

Pendant cette période, Limoges a fait très peu d'envois de livres ; il a expédié en cinq fois, 800 rames carré fin Sannat à 4 ll. 10 s. la rame, faisant un total de 2,250 ll. Les autres opérations consistent en lettres de change et en paiements pour affaires personnelles.

Paris fait seize envois de livres s'élevant au total de 1,561 ll. 3 s. ; il paye à Fournier, fondeur, 235 ll., plus pour les augmentations

du *Dictionnaire des commençants*, 120 ll. et pour les feuilles du même dictionnaire 66 ll.

Le registre brouillard de 1723 cité plus haut et celui de 1736 à 1751 (in-folio raisin de 469 pages numérotées à la main dont quelques-unes manquent) vont nous permettre de dire un mot des principaux clients de la veuve de Jean Barbou.

Le compte du clergé fait mention des titres de plusieurs imprimés aujourd'hui introuvables que nous reproduisons plus loin dans le catalogue.

Le compte de l'intendance fournit lui aussi quelques renseignements sur l'administration de la généralité. Les dépenses annuelles s'élèvent en moyenne à 2,500 ll. Dans ce chiffre, les frais de milice et de guerre sont de 250 ll. en moyenne par an.

Nous relevons sur le registre les noms de plusieurs employés de l'intendance : de 1732 à 1743, M. Dupin ; de 1733 à 1734, M. Laloge ; de 1743 à 1750, M. Fradet ; de 1734 à 1750, M. Maleden ; de 1744 à 1751, M. Bouillet d'Ossemont ; de 1743 à 1751, M. Le Seurre ; de 1739 à 1740, M. Bertin, subdélégué à Saint-Vaury ; de 1727 à 1740, M. Gartempe, subdélégué de La Souterraine ; de 1738 à 1741, M. de Puyjoubert, subdélégué à Saint-Léonard ; de 1743 à 1747, M. La Noaille, subdélégué à Saint-Léonard, etc.

La veuve Barbou paie plusieurs comptes pour l'intendance : Massier, fabricant de faïence (16 nov. 1728, quatre encriers de faïence, 7 ll. 4 s.) ; Deveau et Lespinay, menuisiers ; Tricaud, serrurier ; Laquintinie, relieur ; Guérin, graveur (10 oct. 1743, armes de l'intendant, gravées sur buis, 5 ll.) ; Lavallée, graveur (25 nov. et 27 déc. 1743, cachet pour les bureaux de l'intendance, 6 ll.) ; le marchand de vin, etc.

Parmi les fonctionnaires que sert la veuve Jean Barbou, il convient de citer : M. Amclot, directeur des fermes (de 1736 à 1744) ; M. Etienne, directeur du dixième (1741-1748) ; M. Touzac, receveur des tailles (1745-1750) ; M. Poisson, directeur du bureau des tabacs (registres pour les bureaux relevant de Limoges : Saint-Junien, La Souterraine, Bellac, Eymoutiers, Bourganef, Meymac, Le Dorat ; et pour les bureaux relevant de Brive : Aurillac, Mauriac, Bort, Ussel, Argentat, Tulle et Uzerche), 1749.

Aux fabricants de papiers qui fournissaient son mari, la veuve de Jean Barbou en a ajouté plusieurs autres. D'abord ceux de Saint-Junien et des environs : Tardieu, aux Betoulles, près Saint-Junien, fabriquait du carré *toutes peilles*, du gros bon, du couture et du cassé, toutes sortes communes ; — Berger, et plus tard veuve Berger, dont le moulin était situé sur la Glane ; — Bernard, et plus tard M^{lle} Bernard, du moulin de Rochebrune, aussi sur la Glane, et

Grateyrolle, dont la fabrique était voisine, fabriquaient les mêmes sortes de papier.

Dans la Marche, nous voyons le nom de Caland, dont le moulin était situé sur la Mourne, près de Bourganeuf.

Dans le Bas-Limousin, nous relevons les noms de deux fabricants :

Béronie et Reigniac, possédaient le moulin du Soleil, sur la Corrèze, près de Tulle. De 1739 à 1743, ils fabriquaient les formats suivants : compte fin, grand, moyen et petit timbre, raisin fin, carré fin, Amsterdam, Auvergne. On devait faire des étoffes dans la même fabrique, car les papiers étaient accompagnés de pièces de canevas. Ces papiers étaient vendus livrables à Limoges et certaines sortes étaient envoyées en dépôt en attendant la vente. La veuve de Jean Barbou envoyait aux fabricants de la colle et des formes, mais ces dernières devaient lui être rendues.

Lacombe, au moulin de Pezat, sur la Corrèze, fournissait les mêmes formats de papier à la veuve Barbou. Il y ajoute même une pièce d'étoffe de 45 aunes à 2 ll. 8 s. l'aune.

Dans la période précédente nous n'avions trouvé que le compte d'un seul cartier, Lanier; nous avons dans celle-ci ceux de Martial Cibot, Texier, Guérin jeune et V^e Guérin.

La veuve Barbou leur vend les mêmes sortes de papier que celles vendues à Lanier; mais elle leur prend des jeux de cartes. C'est par centaines qu'elle achète des *sizains* (1) à 12 s. chez Martial Cibot. Guérin lui vend des *sizains de Toy* à 30 s. des *quadrille* (2) à 34 s., des *entières* (3) à 2 ll. et des *piquet* (4) à 30 s.

Plusieurs imprimeurs de Limoges travaillaient pour la maison Barbou ou lui vendaient leurs ouvrages. Martial Sardine et sa veuve imprimaient certains titres qui étaient accompagnés sur les registres du mot Sardine pour indiquer leur provenance.

La veuve Barbou faisait des affaires avec tous ses confrères de la région, mais nous n'avons pas la copie de ces comptes. Pour Chirac, imprimeur-libraire à Tulle, une feuille volante indique qu'à la date du 28 août 1748, il lui a fait quatre valeurs, payables de trois mois en trois mois et s'élevant au total de 1,254 ll.

Pour tenir le greffe de l'élection, les Barbou avaient besoin d'un homme de confiance, qu'ils rétribuaient au moyen de la retenue d'un quart sur les recettes. Le 30 décembre 1743, la veuve de Jean Barbou réglait avec M. Bettut, son commis-greffier. Il se trouvait

(1) Six jeux.

(2) Le jeu d'hombre a 40 cartes.

(3) Le jeu entier se compose de 82 cartes.

(4) Jeu de 32 cartes.

lui devoir la somme de 590 ll. 17 s. 8 d., qui après la retenue du quart, 147 ll. 14 s. 8 d., se trouva réduite à 443 ll.

Le brouillard de 1723 se termine par divers renseignements, tels que les livres suivis au collège des Jésuites, reproduits en appendice; — les abonnés au journal, qui étaient en 1740; M. Arnaud, prêtre bénéficiaire du chapitre de Saint-Germain, chez M^{lle} Chabrol, faubourg Manigne; M. Péconnet, d'Eymoutiers; M. de La Nouaille; M. de Saint-Priest; M. François Martin; M. de La Bachellerie; — les livres de Lyon, Paris ou Toulouse, qui sont demandés:

« Pour M. Lescoux, de Ségur pour Lyon: *Lexicon medicum*, latin ou latin français (1); — *Anatomie raisonnée*, de Fauvry (?); — la *Chirurgie*, de Munich ou à défaut une autre des plus nouvelles; — *Accouchement des femmes*, de Mauriceau (2). Sur quoy j'ai reçu dix livres. »

« M. des Violettes de La Forge, paroisse de Jumilhac, m'a donné deux livres d'arres (*sic*) pour faire venir le *Dictionnaire*, de Pontas (3), 3 vol. in-folio, et ce le 14^e avril 1735. »

« Il faut faire venir de Paris la *Theologia S. Hieronimi septimus tomus* pour le Révérend Père Protay Merthier, lecteur de théologie de la communauté des Récollets de Saint-Léonard. J'ay reçu pour avances vingt-une livres; cy reçu le livre et remis 20 s. »

« Il faut faire venir de Paris un supplément du *Bréviaire des trois ordres de Saint-François*, des plus nouveaux, pour M^{me} la Présidente d'élection; reçu le livre ci-dessus. »

« On demande le prix des livres ci-dessous, venant de Paris: *Valla de rebus Oubris* (?) (4); — *Joannis Philippi responsa et arresta* (5); — M. Le Bret, *De la Souveraineté* (6); — *Heures* de l'édition de 1708 et s'il y en a de celle qui est sous presse; — le livre intitulé: *la Philosophie des anciens rétablie en son état*, traduit en latin français; — *Les Arrests*, de M. Olive, de la meilleure édition. »

Depuis 1744, Limoges avait une chambre syndicale qui avait pour officiers un syndic et un adjoint nommés pour deux ans. Une pièce datée du 15 avril 1751, nous fait assister à la nomination du

(1) Peut-être B. CASTELLI, *Dictionarium medicum*. Genevæ, 1746, in-4.

(2) MAURICEAU, *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*. Paris, 1740, 2 vol. in-4^o fig.

(3) PONTAS, *Dictionnaire des cas de conscience*. Paris, P.-A. Lemercier, 1730, 3 vol. in-fol.

(4) Peut-être: Gregorii Vallæ placentini de expetendis et fugiendis rebus opus, Venetiæ, 1604, 2 vol. in-fol. ou: Jesus Hieronymi de Vallibus Patavini; passionem domini nostri Jesu Christi.... Parisiis, 1610, in-4.

(5) *Johannis Philippi, Responsa Juris*, 2^e édit. — Montpellier, 1603, in-fol.

(6) LEBRET (Cardin), *Traité de la Souveraineté du Roi, de son Domaine et de sa Couronne*. — Paris, 1632, in-4^o.

syndic par les « marchands imprimeurs » de la ville assemblés en état de commun pour délibérer des affaires de la communauté, par devant M^e Pierre Thoumas, notaire royal à Limoges. Valérie Farne, veuve de Jean Barbou des Courières; Jacques Farne, Martial Sardine et Jean Baptiste Dalesme. Pierre Chapoulaud était absent. Jacques Farne fut nommé syndic (1).

En 1751, la veuve de Jean Barbou, sollicitée par son fils Martial, devenu majeur, de lui céder la librairie, fit dresser un inventaire du matériel et des marchandises. Le chiffre total de cet inventaire était de 119,032 ll. 15 s., ci..... 119,032 ll. 15 s.

Mais comme elle donnait à son fils :	
1 ^o en avancement d'hoirie.....	10,000 ll.
2 ^o sa part dans la succession de son père.....	12,000 ll.
3 ^o sa part dans la succession de son frère aîné Jean III.....	4,000 ll.
4 ^o sa part dans la succession de son frère Louis-Jean.....	<u>5,500 ll.</u>
TOTAL.....	<u>31,500 ll., ci 31,500 ll. »</u>
Cette somme étant déduite du chiffre, de l'inventaire, il restait.....	<u>87,533 ll. 15 s.</u>

Pour s'acquitter envers sa mère, Martial lui souscrivit douze lettres de change de 7.250 ll. chacune, payables le 1^{er} juillet de chaque année. Il s'engagea en outre à payer 800 ll. pour sa pension et celle de deux garçons, et pour la location des magasins de la rue Manigne, mais sans y comprendre la location du magasin de Saint-Martial et le salaire des deux garçons qui formaient un compte à part.

Pour rentrer dans les 31,500 ll. qui lui avaient été attribuées par sa mère, Martial choisit dans l'Inventaire général un certain nombre d'ouvrages représentant cette valeur.

L'inventaire du matériel des marchandises et du matériel se subdivisait ainsi :

Ouvrages de fonds (257,461).....	82,877 ll. 15 s.
Feuilles classiques (77,415).....	4,850 ll. »
Livres en feuilles chez les relieurs (5,635)...	2,255 ll. »
Livres brochés dans divers magasins (20,000).	2,892 ll. »
Livres d'assortiment de Paris, Toulouse, Lyon, etc. (5,688).....	3,920 ll. »
Livres reliés en magasin (20,935).....	10,995 ll. »
Papiers d'impression ou d'écriture.....	7,241 ll. »
Imprimerie.....	<u>4,000 ll. »</u>
TOTAL.....	<u>119.032 ll. 15 s.</u>

(1) Voir ce document aux pièces justificatives. C'est M Emile Hervy qui a bien voulu nous le communiquer : nous l'en remercions.

Les ouvrages étaient répartis dans plusieurs endroits. Dans la maison de la rue Manigne, il y en avait dans la *Chambre du diocèse*, dans la *Chambre des Cicérons*, dans les *Armoires* et dans la *Boutique*. Hors de la maison, il y en avait dans le magasin de Saint Martial et le grand grenier (1), situés rue des Taules ou place du Cloître, où les Barbou de Leymarie avaient eu leur magasin de draperie ; chez les relieurs, et à Beaupeyrat chez M. Dorat, beau-frère de la veuve Barbou.

Le fonds de la librairie était constitué par cent quarante ouvrages, dont moitié pour la piété et moitié pour les classiques.

Les ouvrages se tiraient à un nombre plus ou moins grand, suivant leurs chances d'écoulement. Dans les 257,461 exemplaires révélés par l'inventaire. Nous relevons un titre à 20,000 ex. (l'ABC), un à 10,000 ex. (la *Grammaire* de Despautère), deux à 9,000, deux à 8,000, cinq à 7,000, deux à 6,000, cinq à 5,000, quatre à 4,000, quinze à 3,000, vingt-sept à 2,000, les autres à 1,000 ex. et au-dessous.

A la suite des ouvrages de fonds, on a vu que l'Inventaire mentionnait les *Feuilles classiques*. On désignait ainsi des parties de l'œuvre d'un auteur latin suivi dans les Collèges des Jésuites, comme nous l'avons dit plus haut. Ces parties avaient de trois à six feuilles petit in-4° (de 24 à 48 p.) et se tiraient à 1,500 ou 2,000 exemplaires (2). La maison éditait quatre-vingt-sept de ces *Feuilles* en 1751 ; ainsi subdivisées : 50 pour les œuvres de Cicéron, 16 pour Virgile, 13 pour Ovide, 6 pour Horace et 2 pour Sénèque. Elle avait en magasin 77,415 exemplaires, représentant 380,051 feuilles de papier, s'élevant à 4,850 livres.

L'inventaire fournit aussi quelques détails sur les prix de reliure qui variaient suivant le format et le genre.

Les reliures en plein parchemin ou pleine basane étaient évaluées par les Barbou aux prix suivants :

L'exemplaire in-24, 1 s ; in-18, 2 s. ; in-12, 3 s. et 3 s. 6 d. ; in-8, de 5 à 10 s. ; in-4°, de 10 à 12 s.

Pour l'in-12, la reliure parchemin ou basane, dorée, 4 s. 6 d ;

(1) Sur le brouillard de 1723, nous trouvons la mention suivante :

Etat des livres remis au magasin de Saint-Martial le 7 janvier 1732 : 46 balles *Apparat royal* ; 47 ballots *Dictionnaire Gaudin*, français in-4°, papier fin ; — le 8 janvier, 152 ballots *Gaudin*, in-4° français, papier commun ; — le 14 janvier, 10 balles *Gaudin*, latin in-4°, et un ballot gâté.

(2) Les exemplaires que nous avons vus ont un format carré (0,140 X 0,180) et sont tirés sur papier très blanc et bien collé, portant comme filigrane d'un côté une fleur de lis, et de l'autre AUVERGNE FIN 1740 E. D.

bordée, 6 s. 6 d. ; la reliure veau, tranches dorées, 1 l., et la reliure chagrin, tranches dorées, 2 ll. 6 d.

Les belles reliures en maroquin, tranches dorées, se faisaient à Paris. Ainsi la reliure du *Bréviaire de Limoges*, 4 vol. in-8 valait 10 à 12 ll. l'exemplaire et celle du *Missel de Limoges* in-fol., 14 ll. l'exemplaire.

L'imprimerie nous paraît évaluée à un prix inférieur à sa valeur, d'autant plus qu'elle s'était augmentée de plusieurs caractères, quelques années auparavant.

L'inventaire de 1751 montre combien les relevés d'ouvrages faits en dehors d'un document sont incomplets. Plusieurs ouvrages qui avaient échappé à nos recherches nous ont été révélés par l'inventaire, sans que nous puissions pour cela fixer leur date d'impression.

La veuve de Jean Barbou survécut treize ans à l'arrangement fait avec son fils Martial. Au moment de sa mort, l'enseignement venait d'être enlevé aux PP. Jésuites et cette mesure porta un coup funeste à la fortune de sa maison.

Martial Barbou

(1751 † 1784)

Martial Barbou, qui succéda à sa mère en 1751, lorsqu'il atteignit sa majorité, prit la maison dans d'excellentes conditions, et il pouvait espérer la continuation de cette prospérité.

Un événement inattendu vint contrarier tous ses projets et ruiner ses espérances. La direction des collèges fut enlevée aux Jésuites en 1763, et ce fut pour lui une perte énorme, car il avait accumulé dans ses magasins une quantité d'ouvrages qui étaient appelés à y dormir longtemps.

Il resta le fournisseur du Collège royal de Limoges, dirigé par des prêtres séculiers ; mais avant de se risquer à éditer les nouveaux ouvrages adoptés, il voulut attendre que les programmes fussent bien arrêtés. Il craignait de subir des pertes, et, au lieu de suivre l'exemple de ses cousins de Paris, qui eux n'avaient pas hésité à imprimer les classiques transformés, il préféra demander aux libraires de la capitale ceux qui lui étaient nécessaires. C'est ce qui ressort des factures conservées aux Archives

départementales (1). Les ouvrages demandés étaient la *Grammaire* et les *Rudiments* de Wailly, Montesquieu, *Grandeur des Romains*; les traductions de Cicéron, Horace, Saluste, Quinte-Curce, Ovide, le *Dictionnaire, abrégé d'orthographe*, le Joubert, *Dictionnaire français-latin*, le Despautère de Behourt, le Desbillons, *Fables*, le Fénelon, *Télémaque* et *Dialogue des morts*, le Ragois, *Instruction sur l'histoire de France et sur l'histoire romaine*, *l'Instruction de Toul*, le Voltaire, *Charles XII*. Quelques-uns de ces ouvrages étaient édités par les Barbou de Paris.

C'est à peine si nous relevons quelques titres nouveaux dans l'inventaire de 1819 : *Traité élémentaire du genre épistolaire*, par l'abbé Vitrac (1780); *Arithmétique*, par Le Gendre (1781); *Histoire du vieux et du nouveau Testament*, par de Royaumont (1781); etc.

Ce dut être avec un serrement de cœur qu'il imprima en 1765 les *Lettres patentes* du Collège royal de Limoges du 6 décembre 1764 (confirmation de celles de février 1763). C'est de ses presses que sont sortis les quatre discours prononcés aux distributions de prix par l'abbé Vitrac, professeur d'humanités, puis sous-principal du Collège royal; *Eloge de Marc-Antoine Muret* (1774); *Eloge de Jean Dorat* (1775); *Eloge de Baluze* (1777); *Eloge de Grégoire XI* (1779). Chacun de ces éloges est accompagné d'un portrait (2).

Depuis 1740, les Barbou n'étaient plus les imprimeurs du clergé, ils n'en publièrent pas moins un certain nombre d'ouvrages de piété dont on trouvera les titres au catalogue.

La littérature préoccupait peu les esprits à Limoges; car pendant l'exercice de Martial Barbou, de 1751 à 1784, soit trente-quatre ans, nous n'avons qu'un seul ouvrage de cette catégorie imprimé par lui, *Le Temple de Guide*, poème imité de Montesquieu, en sept chants, par M. L*** de L. (M. Liron de Limoges) (3).

Poussé par Turgot et par la Société royale d'agriculture, dont il était l'imprimeur, Martial Barbou se lança dans une voie qui dut être lucrative pour lui, parce qu'elle répondait à un besoin du public. Il publia des ouvrages de renseignements, des calendriers, des cartes et des mémoires scientifiques. C'est lui qui fit paraître en 1762 le premier *Calendrier ecclésiastique et civil de la Généralité*, qui fut continué par son fils, sous différents titres, jusqu'en 1814. Cette publication avait pour patrons les savants abbés de Voyon, Nadaud et Legros.

(1) Archives de la Haute-Vienne, fonds du Collège D. 162.

(2) Archives de la Haute-Vienne, fonds du Collège D. 175-178.

(3) M. Liron, commis aux recettes générales, est mort en 1804. Voy. dans l'*Almanach limousin* pour 1802, p. 140 et ss., l'article que M. Emile Ruben lui a consacré.

C'est encore lui qui imprima en 1765 les *Ephémérides de la Généralité de Limoges*, par Desmarets, ingénieur en chef de la Généralité. Il est dommage que cet ouvrage, qui renferme de précieux documents, n'ait pas été continué, comme l'auteur le faisait espérer. L'ouvrage est accompagné d'une carte des environs de Limoges par l'ingénieur Cornuau.

Martial Barbou publia les différentes cartes de la Généralité et du diocèse dressées par les ingénieurs Cornuau et Capitaine, dont il parut des éditions en 1781, 1782 et 1783. M. Marc Barbou des Courières possède encore le cuivre de l'une de ces cartes.

Parmi les mémoires scientifiques, nous relevons les suivants : *Des moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux de la contagion....*, par Vicq d'Azyr (1775); *Discours sur quelques opinions du public concernant la médecine*, par Jean-Baptiste Boyer, médecin (1776); *L'ami du peuple français*, par de Mirabeau (1776); *Essais faits par le lieutenant général de police de Limoges, pour parvenir à connaître la proportion qui doit être entre le prix du pain et celui des grains (1776)*; *Rapport fait par ordre de l'Académie des sciences sur les effets des vapeurs méphitiques dans le corps de l'homme et principalement sur la vapeur, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués....*, par M. Portal, médecin consultant de Monsieur (1776).

Martial Barbou, sur le conseil de Turgot et de Desmarets, fit construire une fabrique de papier dans sa propriété des Courières, sur le bord de l'Aurence. Il eut à soutenir un très long procès avec MM. Faulte et Grellet frères, au sujet du canal d'aménée des eaux du Moulin-Blanc jusqu'à la fabrique des Courières. Le retard apporté par ce procès dans le fonctionnement de la fabrique ne permit pas à Desmarets d'y faire les expériences qu'il avait projetées. Il voulait appliquer les procédés pour améliorer la fabrication d'après les observations qu'il avait recueillies en Hollande. Cela ressort d'une lettre écrite par lui à Turgot le 27 juin 1769, lettre que M. Poyet a reproduite dans son étude sur les Papeteries (1).

D'après les notes de Legros, postérieures de près de dix ans à la lettre de Desmarets, la fabrique qui avait le plus d'activité aux environs de Limoges, était celle de Martial Barbou de la Valette, « qui n'avait rien épargné pour lui donner toute l'activité possible » et pour égaler les belles papeteries d'Angoulême ».

Martial ne pouvait s'empêcher de remarquer que les papiers de l'Angoumois étaient supérieurs par la qualité des pâtes, la blancheur et le collage à ceux du Limousin. Peut-être espérait-il

(1) *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XIII, p. 126.

remettre ces derniers en faveur et ramener les éditeurs de Paris qui les avaient abandonnés, ses cousins notamment, qui devaient en employer une grande quantité. Nous n'avons pas de traces de tout cela et nous en sommes réduit aux conjectures. Ce qui est sûr, c'est que l'organisation de sa fabrique du papier dut lui faire négliger l'imprimerie et la librairie et que ce qu'il gagna d'un côté, il le perdit de l'autre, car ses impressions n'offrent rien de remarquable. Les papiers fabriqués par lui portent comme filigrane : M^e BARBOU || FIN || LIMOUSIN.

Déjà en 1739 le gouvernement avait voulu diminuer le nombre des imprimeurs dans chaque ville, afin de pouvoir exercer sur eux une surveillance plus active et plus rigoureuse. Limoges, qui possédait six ateliers d'imprimerie, ne devait en avoir que deux. Les réclamations les plus énergiques se produisirent, de la part de ceux auxquels on allait enlever le gagne-pain et cela sans d'autre motif que le bon plaisir.

L'ordonnance du 12 mai 1759 éleva le nombre des imprimeries dans certaines villes. Le nombre fut réduit à quatre pour Limoges. Mais le difficile était de choisir parmi les ateliers existants ceux que l'on devrait frapper. On se trouvait en face d'honnêtes gens, qui, par leur travail, faisaient vivre leur nombreuse famille, et auxquels on ne pouvait reprocher de s'être rendus indignes d'exercer la profession.

C'était absolument le cas de l'imprimeur supprimé en 1758, J.-B. Voisin, qui avait six enfants. On conserva l'imprimerie de la veuve de Martial Sardine, mais seulement sa vie durant.

D'après le rapport fait à M. de Sartine en 1764, voici comment les imprimeries pouvaient se classer, suivant l'importance de leur personnel : 1^o Martial Barbou, 10 compagnons, 4 presses ; 2^o J.-B. Dalesme, 7 compagnons, 4 presses ; 3^o J.-B. Farne, 6 compagnons, 4 presses ; 4^o Pierre Chapoulaud, 5 compagnons, 5 presses ; 5^o V^o Martial Sardine, 2 compagnons, 2 presses.

Voici, au surplus, un extrait des Etats de la librairie et imprimerie du Royaume en 1764 concernant Martial Barbou (1) :

(1) Etats dressés par les Intendants et adressés par eux à M. de Sartine, lieutenant général de police, en vertu de sa circulaire du 10 juillet 1764.

Les renseignements généraux sur l'imprimerie à Limoges fournis par ces l'Etats sont les suivants :

« Il y a cinq imprimeurs-libraires : Jean-Baptiste Dalesme, V^e Martial Sardine, Martial Barbou, Pierre Chapoulaud, Jean-Baptiste Farne. Il y a de plus deux libraires non imprimeurs, Léonard Laquintinie, reçu le 12 juillet 1748, par M. le lieutenant général de police, âgé de cinquante-quatre ans

» Martial Barbou est natif de Limoges. Il est établi imprimeur-libraire par arrêt du Conseil du 27 mars 1758. Sa famille imprime à Limoges depuis 1560 (1). Il est riche et employe des fonds considérables dans son commerce, qu'il fait avec intelligence et activité. Il imprime fort bien. Il occupe dix compagnons; il possède quatre presses et les caractères suivants : 1 petit canon, 1 parangon, 1 gros romain, 1 saint augustin, 1 philosophie, 1 cicéro, 1 petit romain, 1 gaillarde, 1 petit texte, avec leurs italiques, 1 bâtarde coulée et 1 caractère grec (2). — L'imprimerie du sieur Barbou travaille pour l'intendance; elle imprime aussi beaucoup de livres de piété et classiques. »

De l'état général des imprimeries du royaume dressé en 1777 (3) il résulte que Martial Barbou jouit d'une bonne réputation et qu'il a cinq enfants. Son imprimerie est indiquée à *conserver*.

Bien que Limoges possédât une chambre syndicale, les imprimeurs n'en étaient pas moins tenus de faire enregistrer leurs privilèges sur le livre de la communauté des libraires et des imprimeurs de Paris. Du moins sur les ouvrages que nous connaissons, il en est ainsi; mais à la suite de l'arrêt du 30 août 1777 qui supprima la chambre syndicale de Limoges pour la rattacher à celle de Poitiers, les ouvrages portent, après le privilège, la mention de l'enregistrement par le syndic et l'adjoint de la chambre syndicale de cette

et le sieur Voisin, ancien imprimeur, dont l'imprimerie a été supprimée en 1758 et qui se trouve réduit par là à la profession de libraire-relieur.

» Il y a une chambre syndicale qui a pour officiers un syndic et un adjoint nommés pour deux ans. J.-B. Dalesme est syndic et P. Chapoulaud, adjoint.

» La visite des imprimeries et celle des livres provenant du dehors est faite par le lieutenant général, assisté du syndic et de l'adjoint.

» Le commerce de livres qui se fait à Limoges, consiste en livres de littérature et de piété qu'on tire de toutes les villes de France, surtout de Toulouse et de Paris. Il se fait aussi un commerce assez considérable de livres classiques qui s'y impriment et se débitent à Paris, et dans les autres villes du royaume. L'imprimerie du sieur Barbou fournissoit presque tous les collèges des Jésuites.

» S'il y avait des contraventions, les imprimeurs disent qu'elles seraient constatées par eux et référées à M. le lieutenant général de police,

» Les saisies de livres prohibés ou contrefaits sont extrêmement rares. »

(1) Lisez 1568.

(2) Soit au total onze caractères; on les désigne aujourd'hui par le nombre de points de leur force de corps, ainsi on dirait en suivant l'ordre ci-dessus : un 28, un 20, un 16, un 12, un 10, un 9, un 8 et un 7 et 1/2.

(3) Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, n°21832.

dernière ville. Pour mettre le lecteur au courant des nouvelles obligations des imprimeurs, nous reproduisons la *Permission simple* qui termine l'*Histoire du vieux et du nouveau testament* imprimé par Martial Barbou en 1783 :

Permission simple

François-Claude-Michel-Benoist Le Camus de Néville, chevalier, conseiller du Roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaires en son hôtel, directeur général de la librairie et imprimerie.

Vu l'article VII de l'arrêt du conseil du 30 août 1777, portant Règlement pour la durée des privilèges en librairie, en vertu des pouvoirs à nous donnés par le dit arrêt, Nous permettons au sieur Barbou, imprimeur à Limoges, de faire une édition de l'ouvrage qui a pour titre *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament du Royaume*, laquelle édition sera tirée à mille exemplaires en un volume in-12, et sera fini dans le délai de six mois, à la charge par ledit sieur Barbou d'avertir l'Inspecteur de la chambre syndicale de Poitiers du jour où l'on commencera l'impression dudit ouvrage, au désir de l'article XXI de l'arrêt du 30 août 1777, portant suppression et création de différentes chambres syndicales, de faire ladite édition absolument conforme à celle de Paris 1772, d'en remettre un exemplaire pour la Bibliothèque du Roi, aux mains des officiers de la chambre syndicale de Poitiers, d'imprimer la présente permission à la fin du livre et de la faire enregistrer dans deux mois, pour tout délai, sur les registres de ladite chambre syndicale de Poitiers, le tout à peine de nullité. — Donné à Paris, le 24 avril 1783. NÉVILLE.

Registré par nous syndic et adjoint de la chambre syndicale de Poitiers conformément à l'arrêt du conseil du 30 août 1777, portant Règlement sur la durée des privilèges en librairie. A Poitiers, le 30 mai 1783. C. BRAUD, syndic.

La *Feuille hebdomadaire* du 19 mai 1784 mentionne la mort de Martial Barbou en ces termes : « Le 9 mai M. Martial Barbou, seigneur des Courières, imprimeur du Roi, greffier en chef de l'élection, échevin et administrateur de l'Hôpital général, est décédé âgé d'environ cinquante-cinq ans ».

Léonard BARBOU

(1784-1820)

Léonard Barbou, né en 1786, est le dernier de la famille dont nous ayons à nous occuper. Comme son père, il avait été élevé à la pension de Juilly, près Paris, dirigée par les PP. de l'Oratoire,

et il avait été à même d'étudier l'excellente organisation de la librairie de ses cousins, rue des Mathurins, à Paris. Il avait vingt-huit ans lorsqu'arriva la mort de son père, auquel il succéda. Le 10 mai 1785, il épousa Constance Bonnin de Nouie, et le 11 juin suivant il fut reçu maître-imprimeur.

C'est sous sa direction que la maison fut ébranlée par les événements politiques qui se succédèrent et qui faillirent entraîner sa ruine. Léonard Barbou fit tout au monde pour soutenir l'état de ses affaires. Il offrit ses services à la République, à l'Empire et à la Royauté. Grâce au tact commercial de sa femme, qui, pendant la période de 1815 à 1820, avait pris la direction de l'établissement, la maison put se maintenir dans une situation très honorable.

Léonard Barbou continua la publication du *Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin*, créé par son père, qui, avec des modifications dans le titre et dans le texte, se maintint jusqu'en 1814. Dans le même ordre d'idées, il publia en 1788, format in-12, l'*Indicateur du diocèse et de la généralité de Limoges*, accompagné de la carte de Cornouan. Cet ouvrage, sans nom d'auteur, est attribué au savant abbé Legros.

L'intendance lui donnait une somme assez considérable de travaux. D'après les comptes et budgets de la généralité, le compte des impressions payé à Léonard Barbou s'élevait à 3,381 ll. 18 s. en 1783, et à 5,336 ll. 15 s. en 1788 (1).

Son titre d'imprimeur du roi lui attira un certain nombre de brochures à l'époque de la convocation des Etats généraux. Nous les reproduisons plus loin d'après la *Bibliographie de l'Histoire de la Révolution*, par M. Fray-Fournier.

Lorsque la Révolution éclata, Léonard perdit la dernière source de travail qu'il eût conservé jusqu'alors, les impressions administratives. Il adressa une demande très humble aux administrateurs du département (2), pour leur demander de lui continuer les commandes qu'il recevait autrefois de l'intendance; mais ceux-ci lui préférèrent l'imprimeur du clergé, François Dalesme, père de onze enfants, que le nouvel état de choses avait complètement ruiné.

Le 23 février 1789, les imprimeurs de Limoges se réunirent chez François Dalesme, syndic de la communauté, pour la nomination d'un député à l'assemblée du tiers état qui devait se tenir le 26 du même mois dans la grande salle des Feuillants. Léonard Barbou fut choisi par ses collègues pour les représenter à l'assemblée et concourir à la rédaction du cahier de doléances (3).

(1) Archives de la Haute-Vienne, série C, 256.

(2) Archives de la Haute-Vienne, série T.

(3) Archives communales de Limoges, AA. 7.

On trouvera dans le tome 1^{er} des *Archives historiques de la Marche et du Limousin*, publiées par M. Alfred Leroux, les doléances de la communauté des imprimeurs-libraires de la ville de Limoges, signées : BARBOU (1).

Le 6 septembre 1790, il faillit être victime du grand incendie qui dévora plus de cent maisons entre la rue Manigne et le boulevard des Ursulines (boulevard Gambetta actuel). C'est, dit-on, grâce à la bonne construction de sa maison que le quartier du Verdurier fut préservé. Barbou perdit beaucoup dans cet incendie. On lui alloua une somme de 1,496 ll. comme indemnité, d'après la répartition des 300,000 ll. accordées aux propriétaires incendiés par le décret de l'Assemblée nationale du 26 octobre 1790.

Nous avons dit déjà que Léonard Barbou sembla se mêler à la politique dès 1789 (2). Son titre de colonel de la Garde nationale lui valut les impressions nécessaires à ce corps ; il mettait au bas de ses imprimés *Imprimerie de la Garde nationale* (1790-92).

De 1793 à 1794, il se fit l'imprimeur des écrits les plus violents contre l'ancien régime, entre autres des procès-verbaux de la Société populaire, des discours de Foucaud et de Publicola Pédon, et enfin, rédigé par ce dernier, du *Journal du département de la Haute-Vienne* (6 septembre 1793 — 23 août 1794) ; — il obtint quelques impressions du département et celles du district de Saint-Yrieix (3).

Léonard Barbou n'en avait pas moins confié l'éducation de ses enfants à l'abbé Martial Dourneau, de Limoges, ancien disciple de l'abbé Sicard, ancien curé de Saint-Dizier en Champagne, avec lequel il avait passé un traité le 1^{er} fructidor an IV (18 avril 1796). L'abbé Dourneau, dans la crainte de compromettre la famille Barbou, resta peu de temps chez elle. Pendant son court séjour, il lui fit imprimer l'ouvrage intitulé : *Mes instants, recueil des poésies fugitives*, qu'il dédia à M^{me} Constance des Courières, née Bonnin de Nouic. L'ouvrage contient plusieurs pièces adressées à des personnes de Limoges (4).

(1) Archives communales de Limoges, AA. 8. Nous avons dit un mot de ces doléances dans les *Manuscrits et imprimés à l'Exposition de Limoges 1886* au t. XXXV, p. 115, de notre *Bulletin*.

(2) Voy. la 1^{re} partie, La famille Barbou, p. 82.

(3) Archives de la Haute-Vienne, registre du directoire du département, L. 77, 78, 80 et 81.

(4) Du BOYS et ARBELLOT, *Biographie des hommes illustres du Limousin*, p. 198 ; — E. RUBEN, *Catalogue de la Bibliothèque communale de Limoges*, Belles-Lettres, n^o 4076 ; — A. LECIER, *Martyrs et confesseurs de la foi du diocèse de Limoges*, t. 1^{er}, p. 689-690.

Parmi les ouvrages imprimés par Léonard Barbou pendant la période révolutionnaire, nous devons citer ceux écrits par un des hommes les plus remarquables de notre ville, J.-J. Juge de Saint-Martin, ancien secrétaire de la Société d'agriculture, qui ajoutait modestement à son nom « cultivateur ». Celui-ci avait déjà fait imprimer à l'arne et à Chapoulaud les trois premiers fascicules de ses *Observations météorologiques*, correspondant aux années 1789-90-91. Léonard Barbou imprima les fascicules 4 à 7, années 1792-97, et l'année suivante (1798) il imprimait pour le même auteur sa *Proposition d'un congrès de paix générale*. L'ouvrage le plus intéressant de J.-J. Juge est certainement celui qu'il fit paraître en 1808 sous le titre de *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années*. Le public lui fit un accueil si favorable qu'il dut en faire une seconde édition neuf ans plus tard.

Après le Concordat, Léonard Barbou imprima quelques ouvrages de piété en même temps que des brochures franc-maçonniques. Les sentiments religieux de sa femme durent l'engager à ne plus imprimer ces dernières et il essaya de rentrer en grâce auprès du clergé. Il redevint l'imprimeur de Mgr l'Évêque à partir de 1807 et c'est de ses presses que sortirent par la suite les mandements, ordo, cathéchismes, etc.

La fabrique de papiers de Léonard Barbou ne cessa pas de fonctionner pendant la période révolutionnaire. Les registres du directoire du département conservés aux Archives de la Haute-Vienne (1) disent en effet que, le 6 août 1791, Barbou avait passé un traité avec le magasin général de Limoges pour la fourniture de papier destinés au timbre et à la régie de l'enregistrement. Vers la même époque, il avait passé un traité semblable avec les magasins de Guéret et d'Angoulême.

Le 30 mars 1793, Barbou faisait une nouvelle soumission et il réclamait une indemnité de 658 ll. 14 s. 8 d. pour les pertes qu'il avait éprouvées. Cette indemnité lui était accordée le 18 avril 1794 après constatation qu'une indemnité basée de la même façon lui avait été accordée par le directoire du département de la Charente. Les traités pour les trois villes de Limoges, Guéret et Angoulême prévoyaient des papiers de mêmes poids, prix et dimensions.

D'après une mention de 25 juin 1794, Barbou déclare que le marché fait avec le citoyen Boutet, en 1793, pour fournitures de papier, ayant été résilié, il a fourni 235 rames le 19 février 1794, à

(1) Archives de la Haute-Vienne, registres du directoire du département, série L. 72, 77, 78.

la suite des sollicitations du citoyen Patrou, lui exposant la pénurie de papier que le magasin de Limoges éprouvait. Voulant se rendre utile à la chose publique, il a envoyé les susdites rames autant que le lui permettait le peu de matières premières et de colle qu'il possédait. Il demande la nomination d'experts pour apprécier la valeur de la fourniture. Le directoire nomme les citoyens Dalesme et Farne, imprimeurs.

Le 22 juillet 1794, le directeur du département et le procureur général entendus, le directoire arrête que les 235 rames fournies par Barbou au magasin des formules lui seront payées par les préposés de l'agence nationale, savoir : les 7 rames papier moyen 54 ll. la rame et les 228 rames petit papier 36 ll. la rame ; mais qu'il n'y a pas lieu de lui payer les 50 ll. pour frais de voiture, attendu que d'après le cahier des charges de son adjudication il était tenu de livrer les papiers francs et quittes de tous frais de voiture.

En même temps le directoire enjoint à Barbou de fournir 255 rames de papier, comme complément de son engagement pour les années 1791-92-93, sauf indemnité à lui payer.

Le 17 octobre 1795, Barbou demande encore la nomination d'experts pour apprécier les papiers timbrés fournis par lui au magasin des formules. Dalesme et Farne, experts désignés, reconnaissent, le 9 novembre 1795, avoir trouvé dans le magasin du citoyen Boutot, présent le citoyen Patrou, 80 rames petit papier cy-devant jésus au filigrane et 3 rames du même papier au filigrane, estimé 125 ll. la rame.

On sera certainement surpris de la valeur fantastique de ces papiers : le papier moyen 54 ll. la rame, le petit papier 36 ll. la rame, le jésus 125 ll. la rame, au lieu des prix normaux de 5 à 10 ll. la rame ; mais il faut songer que les paiements se faisaient en assignats.

Les papiers fabriqués par Léonard Barbou pendant cette période se ressentent de la pénurie des matières premières. Ils sont de mauvaise qualité et mal fabriqués. Ils portent comme filigrane, en anglaise, le nom de BARBOU.

En 1811, l'Empire qui se montrait très dur pour les imprimeurs, eut l'intention de réduire leur nombre par ville, comme cela avait été fait sous Louis XV. D'après l'ordonnance de 1759, Limoges ne devait avoir que quatre imprimeries. D'après les instructions de 1810, on voulait les ramener à ce même nombre. Or, il y avait six établissements : ceux de Barbou, Chapoulaud, Farne, Dalesme, Bargeas et Ardant. Les deux derniers, fondés récemment, semblaient le plus menacés.

Indépendamment des notes qu'il fit prendre par la police sur chacun des imprimeurs, le préfet demanda à chacun d'eux de faire l'historique de son établissement et d'y ajouter l'inventaire de son imprimerie. Les Archives de la Haute-Vienne contiennent ces notes. Voici celle qui concerne Léonard Barbou (1) :

« LÉONARD BARBOU a été reçu imprimeur du roi au Parlement de Bordeaux en 1785 et la même année libraire à la chambre syndicale de Poitiers; son ancienneté date du xv^e siècle. Il descend de Hugues Barbou qui a un article dans le *Dictionnaire des grands hommes*. Il est imprimeur de l'Evêché; il a quatre presses dont il n'y en a qu'une et demie qui travaille. Il a en caractères un petit canon, un parangon, financière, gros romain, saint Augustin, philosophie plate, cicéro, petit romain, petit texte gros œil, petit texte ordinaire, mignonne, nompareille. Il imprime des livres de piété, quelques classiques, mémoires et ouvrages de ville. Il tient des livres d'assortiment, piété, classiques, histoire, belles-lettres, romans anciens. Il ne tient pas de nouveauté ni livres étrangers. Depuis la Révolution, l'état est presque nul. Il est propriétaire d'une fabrique de papier ».

Cette observation n'était malheureusement que trop vraie, car elle était faite pour ses autres confrères, dont les presses n'étaient qu'en partie occupées. Seule, l'imprimerie de Jean-Baptiste Bargeas était en pleine prospérité.

Les choses n'avaient pas changé en 1819, si nous en jugeons par un inventaire de la maison Barbou. Ce document, qui nous a été prêté très obligeamment par M. Prosper Barbou des Courières, va nous permettre de présenter la situation à la mort du dernier imprimeur du xviii^e siècle du nom de Barbou.

L'établissement, qui avait été transporté dans l'ancien couvent des Feuillants (2) de 1791 à 1806, revenu rue Manigne après 1806, nous paraît établi en 1819 à l'endroit où il se trouve aujourd'hui, rue du Canard, mais avec entrée rue du Collège. Ce qui nous le fait croire, c'est la désignation des différentes pièces où sont réparties les marchandises : « *Grand magasin de livres en feuilles* », « *Petit magasin* », « *Magasin du grenier* », « *Magasin du garde-meuble* ». Si l'imprimerie eut été encore rue Manigne, on aurait retrouvé dans l'inventaire les anciennes dénominations de 1751 : *Chambre du diocèse*, *Chambre des Cicérons*, etc.

(1) Archives de la Haute-Vienne, série T. 378. Nous donnons en appendice l'inventaire de l'imprimerie.

(2) L'hôtel du XII^e corps d'armée a remplacé l'ancien couvent des Feuillants.

Voici le résumé de cet inventaire, d'après l'estimation de MM. Dalesme aîné et Jean-Baptiste Bargeas, imprimeurs :

Livres de fonds en feuilles (100,680 exempl.)...	30,501 fr. 35
Livres de fonds reliés (3,964 exempl.).....	3,468 fr. 10
Livres d'assortiment brochés (15,319 exempl.)	8,453 fr. 85
Livres d'assortiment reliés (2,094 exempl.)..	2,386 fr. »
Imprimerie.....	12,000 fr. »
TOTAL.....	55,809 fr. 30

Si l'on compare les chiffres ci-dessous avec ceux de l'inventaire de 1751, on est frappé de leur énorme décroissance dans l'espace de soixante-dix ans (119,000 ll. en 1751). C'est que la maison a reçu dans cet intervalle de terribles secousses : en 1763, la perte de nombreux ouvrages classiques imprimés pour les Jésuites ; en 1789, celle des impressions administratives ; et, dans les années terribles qui suivirent, l'arrêt presque complet des affaires.

Il n'y a plus, comme dans l'inventaire de 1751, les feuilles classiques, les livres en feuilles chez les relieurs, les papiers d'impressions.

Le nombre des ouvrages édités par la maison est très réduit : 107 au lieu de 140. Les chiffres des tirages sont aussi bien inférieures, 300,000 exemplaires en 1751, 104,000 en 1819. Nous n'avons trouvé que deux tirages à 4,000, sept à 3,000, trente à 2,000, les autres à 1,000 et au-dessous.

Si les ouvrages de piété et les classiques dominant, il s'est introduit une nouvelle catégorie d'ouvrages demandés par le public, tels que la *Cuisinière bourgeoise*, *Dictionnaire de la fable*, *Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, *Boileau*, *Bossuet*, *Fénelon*, *Florian*, *La Fontaine*, *Rousseau*, *Magasin des demoiselles*, *Magasin des enfants*. Il y en a même de la *Bibliothèque bleue* si chère aux Chapoulaud et aux Farne (*Le Souterrain ou Mathilde*, *Nouvelles Nouvelles*).

Parmi les classiques, les auteurs latins sont en très petit nombre : les Cicéron, qui étaient en si grande vogue en 1751 qu'ils avaient donné leur nom à l'un des magasins de la maison « *Chambre des Cicérons* », ne sont plus représentés que par des nombres ridicules.

Plus d'ouvrages écrits par les Jésuites ; ceux des PP. Jouvency, Gaudin (1), Pomey qui s'écoulaient avec la plus grande facilité et rapportaient de gros bénéfices, sont remplacés par Barême, Griffet, Lhomond, Tricot, qui a pris la place du vieux Despautère, tant de fois réimprimé depuis trois siècles.

Léonard Barbou, comme nous l'avons dit, n'éditionait que timidement les classiques, pour ne pas s'exposer aux pertes subies par

(1) On trouve cependant dans le catalogue de 1819 les *Rudiments*, du P. Gaudin et l'*Appendix*, du P. Jouvency.

son père : il préférerait demander aux éditeurs parisiens. Aussi le chiffre des livres de réassortiment en magasin est-il, proportion gardée, plus considérable qu'en 1751.

Comme en 1751, l'inventaire de 1819 nous met au courant des prix de reliures payés par les éditeurs limousins. Ces reliures étaient très ordinaires. L'in-32 se payait 7 cent. ; l'in-24, plat papier 10 cent., pleine basane 40 cent. ; l'in-12 ou l'in-18, plat papier 10 à 20 cent., pleine basane 50 cent. à 1 fr.

La Révolution qui porta un coup si funeste à l'imprimerie, anéantit pour ainsi dire la reliure à Limoges. Les éditeurs de livres de piété de notre ville occupaient trente ateliers de reliure avant 1789 ; ils faisaient de la *camelotte*, il est vrai, mais ils gagnaient leur vie. D'après la *Statistique de la Haute-Vienne* (1), il n'y avait plus que six relieurs en 1808 et encore avaient-ils beaucoup de peine à se procurer du travail.

D'après les ouvrages brochés ou reliés en magasin, on voit que la maison ne fait plus les mêmes affaires qu'autrefois ; sauf une dizaine de livres de piété qui semblent être demandés, les autres ouvrages ressemblent à des fonds de rayon (2).

Placé à la tête de la maison en 1784, Léonard Barbou a exercé à la fin du règne de Louis XVI, sous la première République, l'Empire, la Restauration. Il s'était un peu mêlé à la vie publique : il avait été colonel de la garde nationale de 1790 à 1792, et administrateur de l'hôpital, de 1791 à 1793. Tous ces événements influèrent un peu sur ses facultés, et trois ans avant sa mort (1820), sa femme avait dû prendre la direction des affaires jusqu'à la majorité de ses fils. Prosper et Henri atteignirent leur majorité en 1821 et prirent à ce moment la tête de la maison, qui compte toujours parmi les plus importantes de notre ville.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'histoire des Barbou de Limoges.

Nous avons essayé de montrer ce qu'était, pendant les deux derniers siècles, une imprimerie de province placée dans les meilleures conditions de prospérité, ayant à sa tête des hommes aimant leur profession et très désireux de remplir dignement leur rôle de chef de maison.

(1) Statistique de la France. Département de la Haute-Vienne, p. 465 (Paris, Testu, 1808, in-4°).

(2) Les Barbou de Paris avaient dû envoyer à leur cousin de Limoges un certain nombre de leurs « auteurs latins bonnes éditions ». Dans l'inventaire de 1819, on n'en voit qu'une quarantaine par deux ou trois exemplaires, au prix de 3 fr. le volume (sauf Erasme et le P. Rapin à 1 fr. 50 le vol.).

APPENDICE

I

Privilege pour le Breviaire de Limoges de 1587

Henri par la grace de Dieu Roy de France, et de Pologne, à nos amez et feaulx Conseillers les gens tenens nos Courtz et Parlemens de Paris, Thoulouse, Rouen, Bourdeaux, Dijon, Aix, Grenoble et Bretagne, Baillifz, Prevosts, Seneschaulx, esdietz lieux, Lyon, Poictiers, Orleans, Tours, Bourges et Lymousin, ou leurs Lieutenans, et à tous autres nos Justiciers et Officiers. Salut : Nostre Amé et feal Conseiller en nostre Conseil privé, Messire Jehan de Laubespine, Evesque de Lymoges, nous à faict remonstrer qu'il auroit nouvellement de son autorité, et par le consentement et avis des Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathedrale dudict Lymoges. Faict corriger et refformer les Breviaires a l'usage du diocèse dudict Lymoges, et seroit en volonté de continuer et faire de mesme, pour les autres livres d'office et service divin dudict Diocese, comme Missels, Manuels, Legendaires. Processionels, Psaultiers, Diurnaulx, Heures, et autres livres dudict service divin qui seront cy apres reformez. Lesquelz Breviaires et autres livres ainsi reformez, nostre bien-aymé Hugues Barbou, Marchant Libraire et Imprimeur, demurant en nostre dicte ville de Lymoges, auroit promis et mesme auroit desja commencé à les Imprimer à ses frais, et mis en lumiere du consentement de nostredict Conseiller : mais pour crainte d'estre frustré de sesdicts frays, peines, et vacations s'il estoit permis à autres Libraires pendant quelque temps de les Imprimer, et mettre en vente, il auroit differé à continuer l'Impression desdicts Breviaires, et autres livres du service divin, dudict diocese de Lymoges, s'il ne luy estoit par nous pourveu sur-ce de remede convenable humblement requérant iceluy. Pource est il que nous inclinant liberallement à la supplication et requeste qui nous a esté faicte par nostre-dict Conseiller, et en sa faveur avons permis, accordé, et octroyé, de noz grace speciale, plaine puissance, et autorité Royale, Et par ces présentes Permettons, accordons, et octroyons audict Barbou, qu'il puisse et luy loise imprimer ou faire Imprimer, mettre en lumiere, exposer en vente, et distribuer par ses gens, facteurs, et commis, lesdicts Brevieres et autres livres de service divin à l'usage dudict Diocese de Lymoges, nouvellement corrigez et refformez, de l'autorité dudit Evesque, et consentement desdicts Doyen, Chanoines, et chapitre de ladicte Eglise de Limoges. Ensemble tous autres livres dudict service divin comme

Missels, Manuels, Legendaires, Processionnels, Psautiers, Diurnaux, et Heures, qui seront cy apres reformez conformement ausdicts Brevieres, jusques au temps et espace de six ans prochainement suyvens, et consequentz à commencer des jour et an que lesdicts Brevieres et autres livres seront achevez d'Imprimer, sans que pendant lediet temps, aucuns Libraires ou Imprimeurs autres que lediet Barbou, les puissent Imprimer ou faire Imprimer, vendre ne distribuer, en quelque sorte que ce soit, sans le congé, licence, permission, et consentement dudict Barbou, sur paine de confiscation des dicts Brevieres, Missels, Manuels, Legendaires, Processionnels, Psautiers, Diurnaux et Heures, d'amande arbitraire, et de tous despens, dommages et interests. Si voulons et vous mandons que de noz presentes permissions, vouloir, et intention, vous faictes, souffres, et laissez jouyr et user lediet Barbou plainement et paisiblement lediet temps durant. Et contraignant à ce faire souffrir et obeir tous ceulx qu'il appartiendra et qui pour ce seront à contraindre, par toutes voyes et manieres deues et raisonnables, nonobstant oppositions ou appellations queleconques, pour lesquelles et sans prejudice d'icelles ne voulons estre differe, Car tel est nostre plaisir, nonobstant queleconques Edicts, Ordonnances, Restrictionns, Mandemens, Dessences, et Lettres à contraires. Donne à Paris le cinquiesme jour de janvier, l'an de grace, mil cinq cens quatre vingtz et sept, et de nostre regne le treziesme. Par le Roy en son Conseil. Signé : COMPAING.

II

Privilège pour le Thesaurus trium linguarum, par le P. Gaudin, de 1675.

Par grace et privilège du roy donné à Versailles le 10 aoust 1675, signé: DEVIEUX; il est permis au R. P. Gaudin de la Compagnie de Jésus de faire imprimer par telles personnes qu'il voudra un dictionnaire intitulé: *Le Trésor des trois langues française, latine et grecque, etc.*, durant le temps de vingt années à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, avec défense à toutes personnes de le faire imprimer, vendre, ni débiter sous quelque prétexte que ce soit sans son consentement, ou de ses ayants cause aux peines portées par ledit Privilège. Et aux mêmes peines il est défendu à Martial Barbou, imprimeur de Limoges, et à tous autres d'imprimer, vendre, ni débiter sous quelque prétexte que ce soit l'ancien dictionnaire composé par ledit R. P. Gaudin intitulé: *Dictionnaire nouveau Français, Latin et Grec, ou Trésor des Langues, etc.* Enregistré sur le livre de la communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris le 27 aoust 1675. Signé: THIERRY, syndic.

Le R. P. Gaudin a cédé son Privilège au s^r Antoine de Lagarde, bourgeois et marchand de la ville de Tulle suivant l'accord fait entre eux. — Achevé d'imprimer pour la première fois le 14 aoust 1680. — *Les exemplaires ont été fournis.*

Je Louis Duprac, Provincial de la Compagnie de Jésus en la province de Guienne, permets au sieur Antoine de Lagarde, Marchand et Bourgeois de la ville de Tulle, de faire imprimer, débiter, et faire débiter un livre intitulé : *Trésor des trois langues française, latine et grecque, divisé en deux parties, dont la première contient les mots français et latin ; la seconde les latins, français et grecs, avec l'abrégé de l'une et l'autre partie pour ceux qui ne font que commencer à apprendre.* Le tout composé par le P. Jean Gaudin religieux de notre Compagnie. Et j'accorde audit sieur Antoine de Lagarde cette permission pour l'espace de vingt ans ; en vertu des privilèges accordés à la même Compagnie par nos Roys très chrétiens Henri IV le 20 décembre 1606, Louis XIII le 14 février 1611 et le 7 mars 1618, Louis XIV, à présent régnant, le 23 décembre 1650, par lesquels Privilèges il est expressément défendu à tous imprimeurs, libraires et autres d'imprimer ni faire imprimer aucun livre composé par les Religieux de ladite Compagnie sans expresse permission des supérieurs de la même Compagnie. De plus je déclare que bien loin d'avoir donné permission au sieur Martial Barbou, imprimeur de Limoges, d'imprimer ou réimprimer, débiter et faire débiter aucun livre et en particulier le *Dictionnaire nouveau français, latin et grec avec les longues et brèves*, composé par le susdit Père Gaudin, et comme le dit sieur Barbou a mis de sa tête dans la nouvelle édition, que nous avons sceu qu'il faisait cette année *Nouveau dictionnaire ou Trésor des Langues française et latine*, j'ay même fait ce que j'ay pû par des voyes de douceur pour l'empêcher de réimprimer ce livre, ce qu'il n'a pas laissé de continuer de faire. Pour plus grande assurance de tout ce que dessus, j'ai signé de ma main propre et scellé du sceau ordinaire de la province la permission que j'ay donnée audit sieur Lagarde pour l'impression des susdits livres. A la déclaration que je viens de faire, révoquant à ces fins toutes les permissions que ledit sieur Barbou peut avoir eû de mes prédécesseurs. Fait à Bourdeaux, ce 16 décembre 1675. Signé : Louis DUPRAC.

III

Conte de ce que doit le R. Pere Levet, syndic du Collège de Limoges, à Monsieur Barbou. 1707-1709.

1703	par billet du 25 septembre 1703, cy....	597 ^l
1708	par un autre billet du 28 février 1705, cy.	300 ^l
novembre 10	donne aux bouchers suivant son ordre, cy	60 ^l
—	17ourny deux bouy d'huile, cy.....	54 ^l 8 ^s
—	argent que nous avons fait conter au Père Bouniol, par ordre du R. Pere Levet, cy.....	6 ^l
<i>A reporter.....</i>		1 017 ^l 8 ^s

		<i>Report</i>	1.017 ^l 8 ^s
	novembre 17	pour un prone du Pere Jolly, livres à M ^r Lacombe par ordre du R. Pere Lévet, cy.....	6 ^l 10 ^s
	décembre 27	donne au frere Pardaillant, par ordre du Pere Lévet, cy.....	30 ^l
	—	pour le louage d'un cheval, paye à Adrien 43 journées à 12 sols par journée, monte.....	25 ^l 16 ^s
1706	janvier 18	pour 12 chaises tapisserie.....	21 ^l
	—	argent donne au Pere Lévet.....	04 ^l
	—	pour une lestre fournie sur La Rochelle de.....	13 ^l 10 ^s
	— 22	donne sur le billet du R. Pere Lévet...	100 ^l
	—	pour un quintal prunes de S ^t Catherine pour le Collège.....	8 ^l 10 ^s
	— 23	pour 17 livres et demy savons à 5 s. la livre.....	4 ^l 7 ^s 6 ^d
	— 24	pour 60 livres amandes à 4 s. 6 d.....	13 ^l 10 ^s
	— 30	paye à M. Baillet, suivant le billet du frere Bassetesre.....	34 ^l 16 ^s
	— 31	paye à Bachelier, potier destain, sui- vant le billet du mesme.....	20 ^l
	février 3	fourny pour 86 livres raisin à 17 ll. 15 s. le cent.....	15 ^l 2 ^s 6 ^d
	— 8	pour un cabas de figues pesant 27 ll...	5 ^l 8 ^s
	—	payé à M. Chavepeyre, suivant le billet du frere Bassetesre.....	80 ^l 8 ^s
	mars 6	pour 26 livres raisin.....	6 ^l
	— 15	pour 22 livres figues.....	4 ^l 8 ^s
	—	pour un billet de M. Poirier de Fonte- nay,ourny au Pere Lévet pour le Pere Braquelange.....	25 ^l 7 ^s 6 ^d
	— 29	pour chapelet ou médailleourny.....	14 ^s
	juin 29	pour 11 paires poulet à 7 s. pairesourny	3 ^l 17 ^s
	juillet 2	donne à Janot sur un billet du Pere Lévet.....	10 ^l
	— 27	pour 14 poignées morue à 30 s. poi- gnéesourny.....	21 ^l
	août 9	donne au R. Pere Agelis, par ordre du Pere Lévet, des livres montent.....	18 ^l 19 ^s
	—	de plusourny pour chapelet ou mé- daille.....	12 ^l 8 ^s
	—	donne au frere Bassetesre 6 d. canti- ques à 10 s. la douz.....	3 ^l
	—	pour une imitation que le Pere a pri...	1 ^l 10 ^s
	—	de plus un <i>Regia Parnassi</i>	2 ^l 15 ^s
	—	de plus deux contes de Barresme.....	4 ^l
		<i>A reporter</i>	1.636 ^l 4 ^s 6 ^d

		<i>Report</i>	1.638 ^l 4 ^s 6 ^d
1707	janvier 18	pour deux bouy d'huileourny.....	35 ^l
	—	le R. Pere Sorlin ayant baille quarante-huit livres au R. Pere Levet pour n/ remettre, il ne nous a donné que 40 ll. partant reste.....	8 ^l
	février 18	pour différents livres au Pere Levet....	7 ^l 10 ^s
	— 20	pour soissante livres d'amandesourny..	15 ^l
	—	pour 57 livres raisinourny.....	9 ^l
	—	pour 48 livres figues.....	8 ^l 8 ^s
	— 28	donné à Mirre par ordre du Pere Levet un dictionnaire en 2 vol.....	6 ^l 10 ^s
	—	fait compter au Frère Collinet à Bourdeaux, par ordre du R. Père Levet, un louis d'or valent.....	13 ^l 5 ^s
	may 7	pour 2 bouy d'huile.....	53 ^l 18 ^s
	août 8	pour chapelet ou médailles.....	9 ^l 17 ^s
	— 9	pour differans petits livres.....	7 ^l 18 ^s
	septembre 24	ourny suivant le billet du R. Pere Levet	50 ^l
	—	le R. Pere Verthamon m'a donné à prendre par un billet la somme.....	78 ^l 12 ^s
	—	j'ay fait compter à un procureur à Paris par ordre du P. Levet.....	20 ^l
1708	avril 12	pour 5 cantiques notés à 10 s.....	2 ^l 10 ^s
	août 6	pour livres et chapelet pour mission...	4 ^l
	novembre 6	pour un bouy d'huile pesant 138 ll. à 28 ll. le cent.....	38 ^l
	—	donne au crochepteur.....	4 ^s
	— 20	pour 73 livres prunes Sainte-Catherine à 2 s. 6 d.....	9 ^l 2 ^s 6 ^d
	décembre 18	pour 106 livres figues à 20 ll. le quintal	21 ^l 4 ^s 1
1709	janvier 31	pour 6 petits livres.....	4 ^l 16 ^s
	— 7	pour 36 ll. ris à 5/6 d.....	9 ^l 18 ^s
	juin 1 ^{er}	pour une poguee morue.....	1 ^l 15 ^s
	—	pour une autre poguee morue.....	1 ^l 13 ^s
	— 11	pour 12 poguee morue à 30 s. que j'ay fait venir.....	18 ^l
	—	pour l'emballage.....	16 ^s
	— 28	pour un bouy d'huile pezcant 125 à 46 ll. le cent.....	57 ^l 15 ^s
	— 17	argent que le Pere Ferrand m'a donné à prendre sur le Pere Babeau qui ne m'a donné.....	28 ^l
TOTAL.....			2.147 ^l 6 ^s

IV

Ouvrages suivis au Collège des Jésuites de Limoges, 1729-1744

Abréviations : C. Cicéron; — H. Horace; — O. Ovide; — V. Virgile.

<p>1729-30 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro Archia. O. Metamorph 13. Velleius Paterculus. <i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica. Cæsar's commentarii. S. Chrysost. de jeju. <i>Troisième</i> C. De senectute. V. Æneidos 5. Justinus. Æsopi Fabulæ 1 à 6. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 8. V. Georgicon 1. Aurelius Victor. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. Cydippe Acontio.</p>	<p>1731-32 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. V. Æneidos 11. Salustis ex Græcis epig. <i>Seconde</i> C. Pro Archia poeta. H. Odarum 1. Quintus Curtius. S. Chrysost. de diab. <i>Troisième</i> C. De senectute. O. Metamorph 3. Justinus. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 2. O. Tristium 2. Eutropius. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. O. Tristium 1.</p>	<p>1732-33 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro lege Manilia. V. Æneidos 9. Terentius. <i>Seconde</i> C. In Catilinam 1, 2. V. Æneidos 6. Cæsar's commentarii. <i>Troisième</i> C. De officiis 2. V. Georg. 4. Cornelius Nepos. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 14. O. de Tristibus 4. Phædri fabulæ. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 1. O. de Ponto 1.</p>	<p>1733-34 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Philippica 2. V. Æneidos 9. Velleius Paterculus. <i>Seconde</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneidos 5. Quintus Curtius. <i>Troisième</i> C. de Senectute. V. Æneidos 1. Tursellinus. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 12. O. de Tristibus 9. Aurelius Victor. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. V. Epist. Did. Æneæ.</p>	<p>1734-35 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. In Catilinam 1. V. Æneidos 10. Terentius. <i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. V. Æneidos 12. Cæsar's commentarii. <i>Troisième</i> C. De officiis 3. V. Æneidos 2. Vita S. Ignatii. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 14. O. de Tristibus 4. Eutropius. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 1, 3. O. de Tristibus 1.</p>	<p>1735-36 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. H. Odarum 4. <i>Seconde</i> C. Philippica 2. V. Æneidos 6. <i>Troisième</i> C. De Senectute. V. Æneidos 1. <i>Quatrième</i> C. Ad. Quintum frat. O. de Tristibus 3. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. O. De Ponto 4.</p>
<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. Luciani Dialogus 10. <i>Seconde</i> C. Pro Marcello. H. Odarum 1. Æsopi Fabulæ 1, 2, 3, 4 <i>Troisième</i> C. De officiis 2. V. Æneidos, 6. Æsopi Fabulæ 1, 2, 3 <i>Quatrième</i> C. Ep. fam. 14. V. Georgicon 4. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. de Ponto 2.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro Ligario. V. Æneidos 12. <i>Seconde</i> C. Pro Marco Marcello. H. Odarum 3. <i>Troisième</i> C. De officiis 1. V. Æneidos 1. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 5. V. Eglogæ 1 à 5. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. Dido Æneæ.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica. <i>Seconde</i> C. In Catilinam 3, 4. H. Odarum 1. <i>Troisième</i> C. Paradoxa. V. Æneidos 3. Canisius. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 15. V. Eglogæ 1 à 5. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. V. Eglogæ 1 à 5.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro Lagario. V. Odarum 4. <i>Seconde</i> C. H. Odarum. 3. <i>Troisième</i> C. De officiis 3. O. Metamorph. 13. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 13. O. de Tristibus. 2. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. V. Quin. post. Eglogæ</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. In Catilinam 2. H. Ars poetica. <i>Seconde</i> C. Pro lege Manilia. H. Odarum 1. <i>Troisième</i> C. de Amicitia. V. Æneidos 3. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 16. O. Metamorph. 2. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. Phillis Demophoon.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcel. H. Ars poetica. <i>Seconde</i> C. Post reditum. V. Æneidos 9. <i>Troisième</i> C. Paradoxa. V. Æneidos 6. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 12. V. Æneidos 4. <i>Cinquième</i> C. Epist. fam. 7. V. Bucolica.</p>
<p>1736-37 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. In Pisonem. V. Æneidos 12. <i>Seconde</i> C. In Catilinam 1. V. Æneidos 11. <i>Troisième</i> C. Somnium Scipionis V. Georgicorum 4. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. V. p. Didonis Æneæ <i>Cinquième</i> C. Selectarum. O. De Tristibus.</p>	<p>1738 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro lege Manilia. H. Odarum 1. <i>Seconde</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneidos 3. <i>Troisième</i> C. de Amicitia. V. Æneidos 1. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 16. V. Eglogæ 1 à 5. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. de Tristibus 4.</p>	<p>1739-40 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. In Pisonem. H. Odarum 1, 2. <i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. V. Æneidos 2. <i>Troisième</i> C. De officiis 2. V. Æneidos 5. <i>Quatrième</i> C. Ep. ad. Brutum. V. p. Didonis Æneæ. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. O. de Tristibus 4.</p>	<p>1740-41 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcel. H. Odarum 2. <i>Seconde</i> C. In Catilinam 2, 3. V. Æneidos 2. <i>Troisième</i> C. Paradoxa. V. Æneidos 3. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 4. O. Metamorph. 2. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. O. de Tristibus 1, 2.</p>	<p>1742-43 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro Milone. H. Ars poetica. <i>Seconde</i> C. In Catilinam 1, 2. V. Æneidos 4. <i>Troisième</i> C. Pro rege Dejotaro. V. Æneidos 9. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 9. V. Medea Jasoni. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 7. O. de Tristibus 1.</p>	<p>1743-44 TOUSSAINT <i>Rhétorique</i> C. Pro Sextio. H. Odarum 1. Velleius Paterculus. <i>Seconde</i> C. In Pisonem. V. Æneidos 3. <i>Troisième</i> C. De officiis 1. V. Æneidos 6. Tursellinus. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 3. V. Bucolica. J. Appendix de diis. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. de Tristibus 2</p>
<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica. <i>Seconde</i> C. In Catilinam 2. H. Odarum 4. <i>Troisième</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneidos 6. <i>Quatrième</i> Epist. ad Mem. 13. V. Quinq. post. Eglogæ <i>Cinquième</i> C. Selectarum 3. V. Medea Jasoni.</p>	<p>1742 PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Ad. Quinto Ligario C. Ad Cæsar. Oratio 42 Senecæ Cordub. trag. <i>Seconde</i> C. In L. Calp. Pisonem. H. Carminum 4. <i>Troisième</i> C. Paradoxa ad Marc. V. Æneidos 1. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 7. O. de Ponto 2. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. de Tristibus 4.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcel. H. Odarum 3, 4. <i>Seconde</i> C. Pro rege Dejotaro. H. Ars poetica. <i>Troisième</i> C. de Senectute. V. Æneidos 9. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 7. O. de Ponto 2. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 1. O. de Tristibus 3.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro Archia poeta. H. Odarum 4. <i>Seconde</i> C. In Catilinam 4. H. Odarum 1. <i>Troisième</i> C. De amicitia. V. Æneidos 6. <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 3. O. Metamorph. 13. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 2. C. de Tristibus 2.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> <i>Seconde</i> C. In Catilinam 3, 4. H. Odarum 7. <i>Troisième</i> C. Pro Archia poeta. V. Æneidos 1. <i>Quatrième</i> C. Epist. ad fam. 16. O. Dido Æneæ. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 4. O. De Tristibus. 2.</p>	<p>PAQUES <i>Rhétorique</i> C. Pro Marco Marcel. H. Ars poetica. Sallustius. <i>Seconde</i> C. In Catilinam. H. Carminum 4. <i>Troisième</i> <i>Quatrième</i> C. Epist. fam. 1. O. Metamorph. 13. Aurelius Victor. <i>Cinquième</i> C. Selectarum 1. O. de Ponto.</p>

V

Déclaration de M^{mo} Pierre Barbou et de M. Jean Barbou relativement aux impressions de l'Evêché, 1729.

Aujourd'hui vingtième mai mil sept cent vingt-neuf, après midy, par-devant le notaire royal à Limoges soussigné, furent présents : dame Jeanne Maillard, veuve de feu Pierre Barbou, imprimeur dud. Limoges, et Jean Barbou, seigneur des Courières, conseiller du roy, greffier en chef de l'élection dud. Limoges, trésorier des ponts et chaussées dud. Limoges, y habitants rue Manigne, paroisse de Saint-Pierre-du-Quoyroy.

Lesquels ont dit, attesté et certifié que eux et leurs auteurs ont été depuis cent cinquante ans ou davantage les imprimeurs ordinaires tant de nos seigneurs les évêques que du clergé du présent diocèse et que, par un usage constant, lesd. seigneurs évêques n'ont jamais payé d'autres frais d'impression que ceux des affiches pour leurs formes, droits et revenus, lettres d'ordres, et dispenses de bans de mariage, mais que pour tout le reste comme mandemens, avis, ordonnances, permissions publiques et autres actes généralement quelconques concernant le temporel ou spirituel des diocésains et de ceux qui les dirigent, pour l'ordre, discipline ou police ecclésiastiques, les frais d'impression ont toujours esté payés par le clergé et sur les mandemens de M^{rs} de la chambre.

Laquelle attestation lad. dame Maillard de Barbou et le seigneur des Courières son fils ont affirmé et certifié véritable.

Dont acte d'eux signé et par moy rédigé à leur requisition pour servir à qu'il appartiendra, en présence des s^{rs} Jean Martin et Pierre Declareuil, habitans dud. Limoges à ce appelés. Signé à la minute : Maillard, veuve de Barbou, Barbou Descourières, Declareuil, J. Martin et Dauryat. Contrôlé à Limoges le 21 may 1729, f^o 90, v^o, reçu douze sols. Signé : BARRÈGE, 20 mai 1729. M^o DAURYAT, notaire.

VI

Nomination de la personne du S^r Jacques Farne pour syndic des imprimeurs du 15 avril 1751

Aujourd'hui quinze avril mille sept cent cinquante un, après midy, par-devant Pierre Thoumas, notaire royal à Limoges, et temoins soussignes furent present Dame Valerie Farne veuve de M. Jean Barbou des Courières, s^r Jacques Farne, s^r Martial Sardine, et s^r Jean-Baptiste Dalesme, tous marchands imprimeurs de cette ville yey assemble en etat de commun pour deliberer des affaires de leur communauté, lesquels ont dit que pour vacquer aux affaires de leur corps il est necessaire de nommer un syndic. A ces fins, ayant entre eux deliberé, ils ont par ces presentes nomme pour leur syndic controlleur et inspecteur la personne dud. s^r Jacques Farne auquel ils donnent pouvoir et parrance de faire toutes diligence dans les affaires mûes et a mouvoir consernant leur communaute et par expres de toucher et persevoir de M^r le Receveur des Tailles de l'Election de Limoges les ar-rages echus et a echoir de nouveaux galges et interêts a eux dûs et qui sont et seront employes en les Etats du Roy de l'Election dud. Limoges pour raison de la finence qu'ils ont paye a Sa Majeste pour la reunion des offices d'Inspecteurs et Controlleurs, des *Jures* de leur communaute portés en la quittance de finence du 30 juillet 1748, signé Berthin. — Enregistree et controllee ou besoin a etc des reçus. Donnes quittances et decharges valable et en par luy jouissant des privilege accordés par Sa Majesté, promettant avoir le tout pour agreable, obligeant, etc. Fait et passé a Limoges dans l'estude en presence des sieurs Jean-Baptiste Deschamps et de Simon Petit, clers habitant aud. Limoges, temoins. Signé : FARNE DE BARBOU, M. SARDINE, J.-B. DALESME, FARNE, PETIT, DESCHAMPS, THOUMAS. Contrôlé a Limoges le 16^e avril 1751. — Reçu douze sol. — Signé : BAGET.

VII

Catalogue de la veuve de Jean Barbou d'après l'inventaire dressé en 1751

	PRIX		NOMBRE		Total
	en feuilles	relié	en f ^o	relié	
A					
A B C..... le cent.	1 l.		2000		2000
— de Niort..... —	1 l.		2000		2000
Abbeli Medulla philosophiæ (1695).....		18 s.	3950	288	4332
Aurelius Victor, in-24 latin (1723).... —	18 l.	1 s.	1400	557	1957
Amaltheum Poeticum..... —	5 l.		1200		1200
Amour de Jésus..... —	10 l.		1600		1600
Antiphonaire, in-folio (1736).....					
Apparat royal, in-8 ^o		11.4s.6d.	1563	141	1704
B					
Bibl., in-12..... —	30 l.		1950	307	2257
Bibles de Noël..... —	4 l.		1200		1200
Billets de Cicéron, in-24 (1747)..... —	20 l.		4675		4675
Bréviaires du diocèse, in-8 ^o , 4 v. (1736) l'exemp.	4 l. 10 s.	12 l.	1256	30	1295
C					
Canisius, Petit catéchisme (1667)..... le cent.	5 l.		1950		1950
Cantiques des missions..... —	5 l.		800		800
Cantus..... l'exemp.		14 s.	100	103	203
Catéchisme de Limoges..... le cent.	12 l. 10 s.		700	274	974
— du Concile de Trente, fr., 2 v. —	55 l.		500		500
César, in-24 (1738)..... —	30 l.		800	401	1201
Ciceronis, Epist. select. lib. 1 ^{us} 3 ff. 1/2 —	8 l.				1108
— — 2 ^{us} 4 ff.....					854
— — 3 ^{us} 4 ff.....					1693
— Ad familiares, 1 ^{us} 5 ff.....					360
— — 2 ^{us} 5 ff.....					650
— — 3 ^{us} 6 ff.....					1575
— — 4 ^{us} 4 ff.....					1950
— Epist. ad Quint. frat. 1 ^{us} 5 ff.....					150
— — 2 ^{us} 5 ff.....					780
— — 3 ^{us} 4 ff.....					200
— — 5 ^{us} 5 ff.....					256
— Ad Torquatum, 6 ^{us} 5 ff.....					220
— In Verronem, 9 ^{us} 5 ff.....					1740
— Epist. Marcus Caelius, 8 ^{us} 6 ff.....					228
— Ad Cassium, 12 ^{us} 5 ff.....					1750
— Ad Memmium, 13 ^{us} 6 ff.....					1440
— Ad familiares, 14 ^{us} 4 ff.....					250
— — 16 ^{us} 5 ff.....					600
— In Verrem, 15 ^{us} 4 ff. 1/2.....			2000		2000
— Ad Senatam, 15 ^{us} 5 ff.....			150		150
— Ad Brutum, lib. singularis 6 ff.....			640		640
— Paradoxa, 4 ff.....			348		348
— De Amicitia, 7 ff.....			617		617
— De Senectute, 7 ff. 1/2.....			1863		1863
— Somnium Scipionis, 3 ff.....			401		401
— De officiis lib. 1 ^{us} 6 ff.....			125		125
— — 2 ^{us} 9 ff.....			782		782
— — 3 ^{us} 6 ff.....			1573		1573
— Post reditum, 7 ff.....			850		850
— In Catilinam, Oratio prima, 4 ff. in-12 1744			575		575
— — — secunda 3 ff. 1/2 —			653		653
— — — tertia, 3 ff. in-12 1751			2000		2000
— — — quarta, 3 ff. in-12 1749			2000		2000
— Pro domo sua, 6 ff. 1/2.....			425		425
— Pro Milone, 6 ff.....			1060		1060
— Pro Manilia, 6 ff.....			1600		1600

	PRIX		NOMBRE		
	en feuilles	relié	en f ^{es}	relié	Total
<i>Ciceronis, De finibus</i> , 6 ff.			300		300
— <i>De Natura Deorum</i> , 7 ff.			180		180
— <i>Pro Ligario</i> , 4 ff.			1172		1172
— <i>Pro Marcello</i> , 3 ff.			910		910
— <i>In Pisonem</i> , 5 ff.			1095		1095
— <i>De provinciis</i> , 5 ff.			1350		1350
— <i>In Vatinius</i> , 3 ff.					352
— <i>Pro rege Dejotaro</i> , 5 ff.					1306
— <i>Philippica secunda</i> , 9 ff.					705
— <i>Ad Marcum Brutum lib.</i> 2 ^{us} 7 ff. .					678
— — — 3 ^{us} 7 ff.					275
— — — 4 ^{us} 7 ff.					205
— — — 5 ^{us} 6 ff.					207
— <i>Pro Archia poeta</i> , 3 ff. 1/2.					2000
<i>Clenardi grammatica</i> (1701)..... le cent.	15 l.	10 s.	700	13	713
<i>Codret Rudiments nouveaux</i> —	10 l.		2400		2400
— — — vieux..... —	71. 10 s.		2800		2800
<i>Conduite de Bevelet</i> —	25 l.		400		400
<i>Cornelius Nepos</i> , in-24..... —	48 l.	7 l.	1800	339	2139
D					
<i>Dictionnaires des commenç. pap. fin f. lat. in-8 l'ex.</i>	1 l.	4 s. 6 d.	600	103	703
— — — comm. — —	1 l.		5700		5700
— <i>de Gaudin, français in-8°... in-4°</i>	1 l.	4 s. 6 d.	2750	154	2904
— — — pap. fin fr. et lat. —	2 l. 10 s.	9 s.	750	95	845
— — — comm. — —	2 l. 10 s.	3 s.	2955		2955
— — — latin in-4°..... —	1 l. 10 s.	12 s.	3450	45	3495
— — — trois lang. in-4° (1727) —					
<i>Despautère gram. nouv. in-12 (1722). le cent.</i>	30 l.		9600	270	2870
— — — vieille (1704).. —	28 l.		2400		2400
— <i>rudiments nouveaux</i> —	12 l.		4800		4800
— — — vieux..... —	10 l.		2400		2400
— <i>quantités (1715)</i> —	10 l.		800		800
<i>Diurnaux</i> —	25 l.		300	50	350
E					
<i>Eléments de rhétorique (P. de la Rue?)</i> —	12 l.		2700		2700
<i>Elien, latin in-24 (1699)</i> —	12 l.		3850		3850
<i>Entretiens, in-12</i> —	30 l.		1200	157	1357
<i>Epîtres et évangiles</i> —				57	57
<i>Erasmus, latin in-24</i> —	18 l.		2500		2500
<i>Eutrope, in-24</i> —	18 l.		3000	248	3248
— <i>avec notes (1751)</i> —	18 l.		600		600
— <i>sans notes</i> —	18 l.		150		150
F					
<i>Florus, latin in-24 (1696)</i> —	18 l.		600		600
— <i>français in-24</i> —	18 l.		250		250
<i>Flos latinitatis, in-12 (du P. Pomey) (1699)</i> —	20 l.		1400		1400
G					
<i>Gaudin, Epigrammes in-12 (1661)</i> —					
<i>Grammaire grecque (par le P. Labbe) (1714)</i> —	10 l.		625		625
<i>Gradus ad Parnassum, in-8° (du P. Aler). l'ex.</i>	1 l. 12 s.		76		76
<i>Guide des pêcheurs</i> —		15 s.	980		980
H					
<i>Heures à trois offices</i> le cent.	15 l.		1200	804	5064
— — — à filets..... —	10 l.		1200		1200
— <i>latin-français gros romain in-32</i> —	15 l.		250		250
— — — pap. commun in-18..... —	20 l.		2200		2200
— — — Sardine pap. fin in-18..... —	20 l.		2475	460	2935
— — — pap. com. in-18..... —	20 l.		1750		1750
— <i>français cicéro in-18</i> —	20 l.		4824	400	5224
— <i>Dauphines, in-32</i> —	8 l.		6400	100	6500

	PRIX		NOMBRE		Total
	en feuilles	rellé	en f ^{os}	rellé	
Heures du Petit Chrétien, in 32..... le cent.	121. 10 s.		1800	50	1850
— de la Congrégation, in-16..... —	50 l.		176	38	214
— de Notre-Dame com. lat. —	3 l.		8500		8500
— — français. —	3 l.		3000		3000
— — lat. petites —	1 l. 10 s.		8000		8000
— de Court..... —	6 l.		2000		2000
<i>Hérodien</i> , histoire, livre 8, in-12 (1686).....					1212
<i>Horatii</i> , <i>Satyræ</i> lib. 1 ^{us} 7 ff.					1350
— — 2 ^{us} 6 ff. 1/2.....					2098
— <i>Odorum</i> lib. 1 ^{us} 5 ff.					575
— — 2 ^{us} 4 ff.					825
— — 3 ^{us} 5 ff.					898
— — 4 ^{us} 4 ff.					
<i>Horace</i> , de <i>Tarteron</i> , in-12 (à <i>Beaupeyrat</i>) l'ex.	18 s.	3 s. 6 d.	1460	186	1586
— du <i>Hamel</i> , in-12 (1720)..... —	1 l.	3 s.	80		80
— de <i>Jouvency</i> , 1 vol. —	1 l. 4 s.		41	31	72
I					
Imitation de J. C., latin, in-12..... le cent.	30 l.		6225		7303
— de <i>Gonnelieu</i> , in-12..... —	50 l.		4320		2727
— français, in-24..... —	10 l.		1000		1000
— latin, in-24 (<i>Thomas A. Kempis</i>) —	12 l. 10 s.		71		71
Introduction à la vie dévote..... —	12 l. 10 s.		1400		1100
J					
Journée du chrétien, in-24..... —	12 l. 10 s.	8 l.			
<i>Jouvency</i> , <i>Oraisons</i> , 2 vol. in-12 (1715).			2000	1724	4080
— <i>Candidat</i> (1737)..... —	20 l.	10 l.	900	236	1136
<i>Justin</i> , in-24 (1698)..... —	25 l.	7 l.	6030	187	6217
L					
<i>La Fontaine</i> (de), <i>Fables</i> —	38 l.		4350		4370
<i>Lettres choisies de St-François Xavier</i> in-12(1699)					
M					
<i>Massouli</i> , <i>Nouveau missionnaire</i> —	30 l.	6 s. 6 d.	2600	353	2953
<i>Messe des morts</i> , petit in-fol. (du <i>Missel</i>) l'ex.	40 s.		500		500
<i>Méthode pour converser avec Dieu</i> le cent.	4 l.		300		300
<i>Missel de Limoges</i> , in-folio (<i>Graduale</i>) l'exemp.	8 l.	14 l.	893	51	944
N					
<i>Novum testamentum</i> le cent.	30 l.		1000		1000
O					
<i>Ovidii Metamorphoseon</i> lib. 2 ^{us} 4 ff.					1878
— — 15 ^{us} 6 ff. 1/2.....					796
— <i>Jasonis in quendam</i> 5 ff.					543
— <i>OEnonis epistola</i> 2 ff.					650
— <i>Paris Helenæ epistola</i> 3 ff.					750
— <i>Laodamiæ epistola</i> 2 ff.					350
— <i>De Nuce elegiæ</i> 3 ff.					200
— <i>De Ponto</i> lib. 1 ^{us} 7 ff. 1/2.....					1557
— — 4 ^{us} 6 ff.					250
— <i>De Tristibus</i> 1 ^{us} 3 ff.					1465
— — 2 ^{us} 4 ff.					1050
— — 3 ^{us} 5 ff.					1359
— — 5 ^{us} 5 ff.					272
<i>Ordonnances synodales</i> —	25 l.		400	102	502
<i>Ordonnances de Louis XV</i> —	12 l. 10 s.		800	08	808
P					
<i>Pastoral</i> , 3 vol. in-12 (1731)..... l'exemp.	2 l.		380		380
— 3 ^{me} vol. seul, in-12..... —	10 s.		600	15	615
<i>Pensées édifiantes et chrétiennes</i> (1715).le ce t	5 l.		1600	1224	2824
<i>Pensez-y bien</i> —	7 l. 10 s.		250	588	838
<i>phèdre</i> , <i>Fables</i> , in-12 (1736). —	25 l.		1300		1300
<i>Pomey</i> , <i>Candidatus rhetoricæ</i> (1699). . . —	15 l.		1080		1080

	PRIX		NOMBRE		
	en feuilles	relié	en f ^{os}	relié	Total
<i>Pomey</i> , Particules, in-16. le cent.	18 l.		8600		8600
— Particules, in-24 (1747). —	18 l.		6000	700	6700
— Flos latinitatis, in-12 (1699) —	20 l.		1400		1400
Pontificale romanum. —	20 l.		300		300
Praticien français. l'exemp.	4 l. 5 s.	10 l.	600	43	643
Propre des saints, in-12 (1727). —				171	171
Psautres de David, in-12 (1743). —				96	96
Psautier, in-24 —				26	26
Psautier de St-Bonaventure. —					
<i>Principes de la langue grecque à l'usage des Collèges des Jésuites</i> (1717). —					
Q					
<i>Quinte-Curce</i> latin, in-24 (1741). le cent.	25 l.	8 l.	1100	658	1758
R					
<i>Regia Parnassii</i> l'exemp.	4 l. 4 s.		90		90
Règlements de vie. le cent.	10 l.	7 l.	7000	300	7300
Rituels des sacrements, in-8° (1717). —	1 l.		540		540
Rubriques générales, in-12 1718. —	20 l.		1200		1200
S					
Sacré-Cœur de Jésus. —			63		63
Sages entretiens. —	12 l. 10 s.	7 l.	5726	652	6378
<i>Salluste</i> latin, in-24 (1743). —	18 l.	12 l.	3000	354	3354
— — in-12. —	18 l.		2000		2000
<i>Sancti Ignatii</i> (Vita) in-24 —	18 l.		600		600
<i>Selectæ e profanis</i> latin, in-12. —	36 l.	12 l.	1500	61	1561
<i>Selectæ e veteri testamenti</i> latin-français —				536	536
<i>Senecæ</i> tragedia Medea, 8 ff. 1/2. —					500
— tragedia quinta 7 ff. —					122
Sentiments de piété. —	10 l.		350		350
Series ordinationem, in-12 (1707). —				230	230
Souffrances de Jésus. —	1 l.				
T					
<i>Tursellini</i> historiarum, in-16 (1726). —	28 l.	10 l.	1100	135	1235
V					
Véritable sagesse (PP. Le Jay et Segneri) —	5 l.		100		100
— mollis de confiance (P. Le Clerc) —					
Vespéraux. —		15 s.	700	350	1050
<i>Velleius Paterculus</i> , latin in-12 (1712) —	28 l.		1800		1800
— — français in-12 (1707) —					
<i>Virgilli</i> Bucolica, 4 ff. 1/2 in-12 (1688). —					1298
— Bucolicarum lib. 5 ^{us} 3 ff. —					1175
— Georgicarum 1 ^{us} 5 ff. —					1387
— — 2 ^{us} 4 ff. —					713
— — 4 ^{us} 5 ff. —					370
— Eneidos 1 ^{us} 5 ff. 1/2. —					2115
— — 2 ^{us} 6 ff. —					400
— — 3 ^{us} 6 ff. —					100
— — 4 ^{us} 6 ff. —					1065
— — 5 ^{us} 7 ff. —					180
— — 6 ^{us} 6 ff. —					262
— — 7 ^{us} 6 ff. —					550
— — 9 ^{us} 5 ff. —					448
— — 10 ^{us} 6 ff. 1/2. —					1650
— — 11 ^{us} 7 ff. —					1925
— — 12 ^{us} 6 ff. —					1005
<i>Virgille</i> latin, (pap. com. et pap. fin) in-24 —	28 l.	9 l.	8000		8000
— in-18. —	18 l.	9 l.	800	619	1419
— Bucoliques, in-12 (1750) —	20 l.		950		950
Vie des saints de Limoges, in-12. —	25 l.		200		200
Voltaire, Henriade. —	38 l.		2700	12	2712

VIII

*Inventaire du Matériel de l'Imprimerie de Léonard Barbou
(16 janvier 1811)*

Cinq (1) presses, il n'y en a qu'une qui travaille.

Caractères :

Mignonne demi-usée (corps 7).....	4 casses.	500 kilos
Petit texte deux crans assez bon (corps 7 1/2).	4 —	1.000 —
Petit texte gros œil (2) (corps 7 1/2).....	6 —	1.100 —
Petit romain usé (corps 9).....	4 —	1.200 —
Philosophie plate assez bonne (corps 10).....	3 —	600 —
Cicéro deux crans bon (corps 11).....	4 —	1.200 —
Cicéro assez bon (corps 11).....	3 —	1.000 —
Saint-Augustin deux crans assez bon (corps 12).	3 —	1.200 —
Saint-Augustin un cran (corps 12).....	6 —	1.600 —
Gros romain assez bon (corps 16).....	6 —	1.600 —
Parangon assez bon (corps 20).....	3 —	600 —
Financière demi-usée (3) corps 24 (?).....	1 —	150 —
Petit canon (corps 28).....	3 —	600 —
Vignettes.....	1 —	100 —
Grosse [ou moyenne de] fonte (caractères pour affiches) (corps 100).....	»	200 —
Nonpareille pour faire des fractions (corps 6)..<	1 —	30 —
Vieille fonte.....		2.000 —
Filets doubles pour les tableaux.....		60 —
— simples.....		100 —
— d'encadrement in-12.....		50 —
— d'encadrement in-24.....		100 —
Accolades.....		40 —
Interlignes in-4°.....		40 —
— in-8°.....		30 —
— in-12.....		20 —
— in-18.....		30 —
— in-24.....		25 —

Différentes gravures en bois sur tous les formats.

58 chassis, savoir : 12 ramettes, 12 chassis in-12, 14 chassis in-4°, 18 chassis in-24 et in-18, 2 chassis petits (4).

Mon intention est de conserver l'état de mes pères, qu'il ont exercé avec honneur depuis plusieurs siècles.

Limoges, ce 16 janvier 1811.

BARBOU.

(1) L'état de 1761 et l'inventaire de 1810 disent quatre presses (dont une démontée). Barbou comptait comme cinquième presse sa presse double pour satiner le papier.

(2) L'inventaire de 1810, comme l'état de 1761, ne mentionne pas la mignonne, mais indique une gaillarde (corps 8).

(3) Tous les imprimeurs de Limoges possédaient une financière, que nous croyons du corps 24.

(4) L'inventaire de 1810 dit 70 chassis ou ramettes (51 carrés), un bac en plomb pour le trempage du papier, quatre marbres pour imposer, une presse double pour presser le papier, deux tables pour l'assemblage.

Nous ne voyons pas figurer dans cet inventaire la bâtarde coulée et le caractère grec dont parle l'état de 1761.

IX

Catalogue de Léonard Barbou dressé d'après l'inventaire de 1819

	PRIX		NOMBRE		Total
	en feuilles	relié	en f ^{es}	relié	
A					
Ange conducteur.....	» 80		800		1800
B					
Barème Arithmétique.....	» 50		340		340
Bernard, Œuvres in-18.....	» 25		1800		1800
Bernardin de St-Pierre, Paul et Virginie, 2 v. in-12	1 »		400		400
Bertaut, Abrégé.....	» 05		300		300
Bibles, in-12.....	» 50	9 25 la d	2700	216	2916
Boileau, Œuvres, in-12.....	» 25		1800		1800
Bossuet, Oraisons funèbres.....	» 20		1800		1800
C					
Catéchisme du diocèse.....	» 25	5 » la d	3000	480	3480
— de Fleury.....	» 50		2300		2300
— — in-12.....	» 10	» 20	1500	100	1600
— — latin.....	» 10	» 20	1000	50	1050
Comptes faits, in-12.....	» 50		1200		1200
Conduite pour la Pentecôte.....	» 50		275		275
Connaissance de la mythologie.....	» 40		260		260
Cornelius Nepos latin, in-18.....	» 25		140	12	152
Cuisinière bourgeoise.....	» 50		1150		1150
D					
De viris illustribus, latin, in-24 (Lhomond)....	» 15	» 20	100	24	124
Dictionnaire de la Fable, petit papier.....	» 40		2000		2000
— — grand —.....	» 25		800		800
E					
Ecolier vertueux.....	» 40		150		150
Entretiens.....	» 50	9 25 la d	400	72	472
Épîtres et évangiles.....	» 50	9 25 la d	4000	288	4288
Erasmus, latin, in-24.....	» 15		250	24	274
Eutrope, latin.....	» 10		400		400
F					
Fénelon, Télémaque.....	» 80	9 25 la d	60	180	240
— Dialogue des morts.....	» 30		1800		1800
— Fables.....	» 05		500		500
Florian, Galathée, in-18.....	» 05		1500		1500
— Fables, in-18.....	» 05		1500		1500
— Nouvelles, in-18.....	» 05		1500		1500
— Numa Pompilius, 2 vol.....	» 10		1200		1200
Formulaire de prières amples.....	1 »		83		83
— Lisle.....	» 75		1100		1100
G					
Gaudin, Rudiments.....	» 04		700		700
Griffet, Exercices.....	» 40		1200		1200
H					
Heures, latin, in-32.....	» 05		1800		1800
— du diocèse, in-18.....	1 20	18 » la d	2000	84	2084
— — papier fin.....	1 50		120		120
— à trois offices latin.....	» 25		200		200
— — —.....	» 10	3 75 la d	300	30	330
— latin-français, in-12.....	» 50	3 75 la d	500	264	764
— françaises, in-12.....	» 50		1400		1400
— de Notre-Dame, latin.....	» 05		1000		1000
— latin-français, in-18.....	» 40	5 75 la d	2700	600	3300
— françaises, in-18.....	» 40	5 75 la d	2700	504	3204
Histoire profane, latin-français, 2 vol.....	» 60	1 50	620	2	622
— — français.....	» 40	» 90	375	0	381
Horace, éd. Jouveney, latin, in-12.....	» 75	1 »	400	24	424
I					
Imitation de J.-C., édit. Gonnelieu.....	» 40		400		400
— — édit. de Beuil, in-12.....	» 50	9 25 la d	2000	180	2180
— — — in-24.....	» 10		1000		1000

	PRIX		NOMBRE		
	en feuilles	relié	en fe ^l	relié	Total
Imitation de J.-C., édit. A. Kempis, in-32	» 25	» 32	2400	24	2424
— de la Vierge, in-24	» 05		600		600
Instructions pour la première communion	» 40		140		140
J					
Jouvenoy, Appendix de Diis, latin, in-24	» 05		4000	12	4012
L					
Lafaye, Principes	» 30		1800		1800
— — — — —	» 08		150		150
La Fontaine, Fables	» 50		1600		1600
Le Gendre, Arithmétique	» 50		455		455
Lhomond, Rudiments	» 10	» 50	1200	36	1236
Lois des bâtimens, in-8 ^o	» 25		100		100
M					
Magasin des demoiselles	» 10		1100		1100
Magasin des enfans	1 »		1625		1625
Missel des morts	2 50		250		250
Mort d'Abel	» 05		1200		1200
N					
Nouvelles nouvelles	» 03		1000		1000
Nouveau testament, in-12 (Sardine)		9 25 la d		60	60
Novum testamentum, latin, in-24	» 50		150		150
O					
Ovide, Art d'aimer, in-18	» 05		1800		1800
P					
Parfait adorateur	» 50		144		144
Paroissien, in-18	» 60		280		280
Pensées chrétiennes, in-18	» 05		1000		1000
Phèdre, Fables, latin	» 15	» 32	2800	6	2806
Pieux chrétien	» 40	9 » la d	180	72	252
Préparation à la mort	» 05		1000		1000
Psalmodies		9 25 la d		60	60
Psaumes de David	» 05	9 25 la d	1400	192	1592
Q					
Quantités du Petit Behourt	» 05		700		700
Quinte-Curce, latin	» 30		450		450
R					
Règlement de vie, in-24		3 75 la d		60	60
Rousseau, Contrat social	» 05		300		300
S					
Sages entretiens, in-24	» 05		1200		1200
Selectæ e novo testamento, franç.-lat	» 20		600		600
— — — — — latin	» 20		150		150
— e veteri, franç.-lat	» 20		1000		1000
— — — — — latin	» 20		900		900
— e profanis scriptoribus	» 50		650		650
Semaine sainte, in-12	» 50	9 25 la d	40	60	100
Souterrain ou Mathilde, 4 vol. in-18	» 25		200		200
Stations de Jérusalem	» 10		1500		1500
T					
Tableau de la messe	» 05	1 75 la d	400	384	784
Tacite latin, in-12	» 75	1 »	80	4	84
Testament, in-24	» 50	» 75	860	48	908
Tite Live, Ab urbe condita, in-12	» 25		200		200
Tricot, Rudiments à 10 c.	» 10	» 50	800	12	812
— Méthode	» 60	» 32	500	6	506
V					
Velleius Paterculus	» 05		600		600
Vie des saints	» 60		850		850
Virgile, latin, in-24	» 05	» 25	600	24	624
— Bucoliques, latin-franç	» 01		1800		1800
Visite au Saint-Sacrement	» 40		1150		1150

X

Traité fait entre l'Evêque de Limoges, etc., et Jean Barbou, imprimeur pour l'édition du Bréviaire de ce diocèse faite en 1736

Par devant le notaire royal à Limoges et témoins soussignés, furent présents Illustrissime et Révérendissime Seigneur Monseigneur Benjamin de l'Isle du Gast, conseiller du roi en ses conseils, évêque de Limoges, et MM. M^{es} Pierre de Guains, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'église de Limoges; Etienne Segond, prêtre, docteur en théologie, chanoine de de l'église royale de Saint-Martial de Limoges, et Léonard de Rameru, prêtre, curé de la paroisse de Beaune, tous conseiller députés de la Chambre et Bureau ecclésiastique du diocèse dudit Limoges, et M. M^o Jean-Baptiste-Martial Marchandon, prêtre, docteur en théologie, chanoine de la même église cathédrale de Limoges et syndic général du clergé dudit diocèse, d'une part; et M. M^o Jean-Baptiste Barbou, seigneur des Courières, imprimeur du roi et du clergé de Limoges, y demeurant, rue Manigne, paroisse de Saint-Pierre, d'autre part; lesquelles parties ont, par ces présentes, volontairement fait les pactes et conventions suivantes : Savoir, que ledit sieur Barbou promet et s'oblige de faire l'impression du nouveau Bréviaire à l'usage du diocèse de Limoges dans le temps et espace de dix-huit mois, à commencer du jour de la Toussaint 1734, et en état d'être vendu au premier mai 1736; que le Bréviaire sera imprimé en 4 volumes in-12, de petit texte à gros œil [corps 7/12]; que les rubriques seront noires, en italiques, qu'il sera garni d'étoiles ou astérisques et de chiffres partout où besoin sera, qu'on en tirera trois mille exemplaires; qu'il ne pourra en être vendu aux ecclésiastiques de ce diocèse que la somme de sept livres en blanc et neuf livres relié en basane et marbré sur tranche; sans pouvoir le refuser en blanc à ceux qui voudront l'acheter de cette sorte.

Que pour faire l'impression dudit Bréviaire, ledit sieur Barbou sera tenu d'avoir une fonte neuve de caractères construits et fabriqués en Hollande (1), dont il a déjà donné un essai ou empreinte de caractère; laquelle empreinte sera signée et paraphée dudit sieur Barbou, contresignée et paraphée par Monseigneur l'Evêque et Messieurs du clergé, cachetée du sceau de Monseigneur l'Evêque et déposée dans les archives du clergé; que le Bréviaire sera orné des estampes suivantes :

Pars hiemalis, une image de Saint-Etienne, en tête; un David à la tête du Pseautier; une Nativité de N.-S. Jésus-Christ, la Dévotion des trois rois, la Présentation de N.-S. au temple, la Purification.

Pars verna, un saint Etienne à la tête, un David à la tête du Pseautier, une Résurrection de N.-S. Jésus-Christ, une Ascension, une Pentecôte, une Annonciation de la sainte Vierge.

Pars aestiva, un saint Etienne à la tête, un David à la tête du Pseautier, la Sainte-Trinité, une Cène pour la fête-Dieu, un saint Martial apôtre, un saint Etienne différent de celui qui sera à la tête au trois août, une Assomption de la sainte Vierge.

(1) Dans le traité, pour le Bréviaire de 1733, passé avec François Dalosme, le caractère choisi est la gaillarde petit œil conforme aux nos 16 et 17 (p. 15 et 16) du *Manuel typographique*, par Fournier le jeune. (Paris, 1764, 2 vol. in-8).

Pars autumnalis, un saint Etienne à la tête, un David à la tête du Pseautier, avec une Nativité de la sainte Vierge, une Toussaints (1).

Qu'au commencement de chacun des quatre volumes du Bréviaire il y sera mis les armes de Mgr l'Évêque de Limoges.

Que ledit Bréviaire sera imprimé sur du beau papier quarré fin, dont le sieur Barbou fournira dans un mois deux feuilles ou épreuves, signées et paraphées de lui, contresignées et paraphées de Monseigneur l'Évêque et de Messieurs du clergé; et cachetées du sceau de mondit seigneur l'Évêque et déposées dans les archives du clergé; et si le papier dont le Bréviaire sera imprimé n'est pas conforme et de la même qualité que lesdites deux feuilles ou épreuves, les exemplaires qui ne seront pas de la même espèce et qualité dudit papier seront rejetés en pure perte pour ledit sieur Barbou.

Qu'il sera tiré du Bréviaire en quatre volumes trois mille exemplaires, dont il sera justifié à Monseigneur l'Évêque et à Messieurs du clergé; que jusqu'au jour du temps convenu que le Bréviaire doit être fait et parfait, et être mis en vente, qui est le premier mai mil sept cent trente-six, s'il arrivoit que ledit Bréviaire fut supprimé, le clergé payera audit sieur Barbou la somme sept mille livres, moyennant quoi il remettra audit clergé les caractères et fonte, avec le papier destiné à former et à faire les trois mille exemplaires sus-mentionnés.

Que lesdits trois mille exemplaires seront paraphés et signés par l'un de Messieurs de la Chambre, qui sera commis par Monseigneur l'Évêque; que le clergé et ledit sieur Barbou ayant connaissance que la vente des premiers mille exemplaires suffit pour remplir les fournitures et frais de toute l'impression, il a été aussi convenu que pendant les quatre premières années du jour de la vente, lesquelles commenceront audit jour premier mai mil sept cent trente-six, si ledit Bréviaire était supprimé, le clergé payera audit sieur Barbou, par forme d'indemnité et de remplacement, pendant lesdites quatre premières années, la somme de sept livres pour chaque Bréviaire en quatre volumes qui n'auroit pas été vendu, jusqu'au nombre de mille; et les deux mille Bréviaires de surplus seront remis en blanc au clergé, avec les fontes et caractères.

Et à l'entretien de toutes les susdites clauses et conventions, les parties ont respectivement obligé, affecté et hypothéqué : savoir, Monseigneur l'Évêque et Messieurs du clergé, tous les biens temporels du clergé du diocèse de Limoges; et ledit sieur Barbou, tous ses biens présents et à venir.

Fait et passé dans le palais épiscopal de Limoges, après midi, l'an mil sept cent trente-quatre, et le vingtiesme juillet, en présence de Martial Brissaud et Joseph Fournier, clercs, habitants de cette ville, témoins.

Signé : † B..., évêque de Limoges; DEGAINS, SECONDE, DE RAMERU, MARCHANDON, syndic; BARBOU, BRISSAUD, FOURNIER, et BARDY, notaire royal.

Contrôlé à Limoges, le 24 juillet 1734. — Reçu quarante-deux livres douze sols. — Signé : BARESOE.

(LEGROS, *Mélanges manuscrits*, III, 220.)

(1) C'est un total de 17 gravures; Saint-Etienne et David étant les mêmes pour les quatre volumes.

En 1783 le frontispice, Saint-Etienne dans la gloire et Saint Martial à genoux lui présentant son troupeau, et David (conforme à celui du Bréviaire de Poitiers) étalent les mêmes pour les quatre volumes; mais le nombre de gravures exigées était de onze au lieu de dix-sept.

OUVRAGES IMPRIMÉS

PAR LES BARBOU DE LIMOGES

Hugues Barbou (1568-1600)

1573

1. A l'honneur de Dieu ¶ et de la Vierge Marie, ¶ Cy commencent les heures ¶ de Nostre Dame : a lusaige de ¶ Lymoges, toutes au long, ¶ avec plusieurs belles orai- ¶ sons nouvellement adjoutées. (Marque des Barbou à la devise : *Longuo labore eximius honor*). ¶ On les vend à Lymoges ¶ chez Hugues ¶ Barbou ¶ 1573. — Titre encadré; dans le bas de l'encadrement, les initiales H B en rouge; du rouge aussi dans les bases des colonnes.

In-8°. Car. gothiques. 166 ff. chiffrés. Impr. en noir et rouge. 28 ll. à la page. Signatures : A-X. Almanach de 1573 à 1586. Papier sans filigrane. Edition encadrée; plusieurs gravures sur bois. Le livre se termine ainsi : « ¶ Cy finissent les heures de ¶ Nostre Dame a lusaige de Lymoges, ¶ toutes au long, sans rien requerir. Avec ¶ les grans suffraiges accoustumez. Et ¶ y a este adjouste plusieurs Oraisons ¶ en latin et en francoys et des hym- ¶ nes nouvellement imprimez. (Marque des Barbou sans devise, un croissant en chef; en pointe, une mer dans laquelle des poissons nagent). A Lymoges ¶ ¶ par Hugues Barbou. ¶ M. D. LXXIII ». L'ouvrage contient douze gravures, mesurant 0,072 × 0,102, occupant toute la page (celles de l'Annonciation et de la Crucifixion se répètent) et suivies de quatrains : Annonciation, Visitation, Crucifixion, Pentecôte, Nativité, Anges annonçant la Nativité, Adoration des Mages, Circoncision, Fuite en Egypte, Couronnement de la Vierge, le roi David, Job. On trouve en plus dans les suffrages des saints, six gravures plus petites insérées dans le texte : Trinité, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, saint Claude, sainte Valérie, Vierge et Enfant Jésus.

On a relié avec l'ouvrage ci-dessus, le suivant :

Propositions dictes et sentences ¶ contenant les graces fructs prouffictz, ¶ utilitez et louanges du tres sacre et di- ¶ gne sacrement de lautel pour ceulx ¶ qui le recoivent en estat de gra- ¶ ce : extraicts de plusieurs ¶ saincts docteurs. (Marque de l'imprimeur). *Par Jacques Kerver, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Licorne.* M CCCC LXXIII. In-8°. Car. gothiques. 134 ff. non chiffrés. Impr. en noir. 29 ll. à la page. Signatures : A-R. Au recto du dernier feuillet, même marque que sur le titre. Pages réglées.

Au Grand Séminaire de Limoges.

1574

2. Concion de joie et action de grâce pour la bienvenue du Roy Henri III faicte au monastere de l'abbaye de Grandmont, en laquelle est demonstré s'il est loisible de faire la guerre à son prince, ores qu'il soit tyran, par l'expresse parole de Dieu, exemple et doctrine des premiers chretiens. [Par François de Neville]. — *Limoges, Hugues Barbou, 1574, in-8°.*

« La Croix du Maine et du Verdier, qui ont indiqué plusieurs ouvrages de cet abbé de Grandmont et entre autres un *Droguier de l'âme chrestienne* (Paris, Gilles Gourbin, 1577, in-8°, livre recherché à cause de son titre) n'ont pas parlé de celui-ci, lequel est porté dans le catalogue de Lavière-Nyon, n° 22,377. » (BRUNET, IV, 31)

1575

3. Graduale ¶ secundum usum cathedralis ecclesie ¶ totius que dio- ¶ cesis Lemovicensis, continens planum cantum omnium ¶ que diebus dominicis ¶ feriis et festis sanctorum per ¶ totum annum in missa cantantur. ¶ Reverendi in Christo Patris ¶ et Domini, Domini Sebastiani de Laubespine, Dei ¶ gratia Lemovicensis Episcopi jussu impressum, ¶ ac fideliter emendatum. (Belle vignette ovale avec encadrement renaissance représentant la lapidation de saint Etienne). *Lemovicis. ¶ apud Hugonem Barbou. ¶ 1575.*

Grand in-folio. Car. gothiques. 166 ff. non chiffrés. Impr. en rouge et noir. 9 portées à la page. Signatures : A-Z, Aa-Ss. Nombreuses lettres de deux points de 0,041 et 0,023, au carré, encadrées de vignettes. (Voy. la reproduction de la gravure du titre p. 20).

Au Grand Séminaire de Limoges.

L'imprimeur a résolu le difficile problème de la composition du plainchant. Pour cela il a fait fondre les notes par tranches verticales, avec des épaisseurs variables, suivant que ces notes embrassent deux ou trois portées. Les lignes verticales de séparations de mesure et les clefs se combinent de la même façon par tranches verticales et produisent un effet harmonieux. On est obligé de regarder soigneusement pour se rendre compte du travail d'assemblage qui est très habile et très satisfaisant.

4. *Regulæ perpetuæ ad instructionem Divini officii, secundum usum Cathedralis ecclesiæ totiusque Diœcesis Lemovicensis. Reverendi in Christo Patris et Domini, Domini Sebastiani de Laubespine, Dei gratia Lemovicensis Episcopi jussu, et consilio venerabilium Dominorum Docani et capituli ejusdem ecclesiæ editæ. — Lemovicis, apud Hugonem Barbou, 1575, in-12.*

5. Ordo du diocèse de Limoges. — *Lymoges, Hugues Barbou.*
On attribue cet ordo à Guillaume Malerbaud.

1579

6. Heures à l'usage de Limoges.

M. Laforest de Saint-Lazare les possède. — POYET, *Bibliogr. limous.*

1580

7. M. Tullii || Ciceronis || Epistolæ || ad || T. Pomponium Atticum || Ex fide vetustissimorum codicum emendatæ, || studio et opera Simeonis Bosii || Prætoris Lemovicensis. || Ejusdem animadversiones || Ad amplissimum virum || Philippum Hvraltum Chivernium || Galliæ Procancellarium. (Marque à la devise : *Meta laboris honor*). *Ratiasti Lemovicum, || Apud Hugonem Barbovm, || Anno CIO IO XXC. || Ex privilegio Regis.*

In-8°. Car. italiques. 4 ff. lim. non chiffrés, 622 pages chiffrées et 21 ff. non chiffrés pour l'interprétation des mots grecs. 30 ll. à la page. Signatures : * A-Z, Aa-Tt.

Puis viennent les *Commentaires de Siméon Du Boys, adressés à Ph. Hurault de Chiverny*, précédées de ce titre : Simeonis Bosii || Prætoris Lemovicensis || Animadversiones || In || Epistolas M. T. Ciceronis ad || T. Pomponium Atticum, || Ad amplissimum virum || Philippum Hvraltum Chivernium || Galliæ Procancellarium. (Même marque que ci-dessus). *Ratiasti Lemovicum, || Apud Hvgonem Barbovm. || 1580. || Ex privilegio Regis.*

In-8. Car. italiques. 2 ff. lim. non chiffrés pour le titre, les vers grecs de Jean Dorat et les vers latins de Rolland Bétolaud et de Jean de Beaubreuil ; 372 pages chiffrées, sauf la dernière. Signatures : a-z, Aa. Le colophon est au bas de la page 364, ainsi conçu : « *Excudebat Ratiasti Lemovicum || Hugo Barbois || Anno salutis humane CIO IO XXC.* »

Sur le titre, l'ex-libris ms. de l'auteur : « Sum Simeonis Bosii ».

A M. Raoul Barbou des Courières.

« Edition peu connue, mais dont le texte a été corrigé d'après des manuscrits interpolés, et sur des conjectures qui ne sont pas toujours heureuses. » (BRUNET, II, 48.)

D'après les *Annales de la Haute-Vienne* de 1812 (n° viii, p. 29) « l'abbé d'Olivet faisait grand cas de cette édition parce qu'elle est belle et surtout correcte, et des notes de Du Boys, parce qu'elles sont instructives et savantes ».

1582

8. Heures de Nostre || Dame a l'usage de Limoges toutes au || long avec plusieurs belles oraisons || en latin et en français. Et y a este || adjouté la Confession gene- || rale, les hymnes plus communs de || l'année || et les Quinze effusions de Notre Seigneur. || Avec le pseume de In exitu Israel et || la prose Iuste Iudex et le || Calendrier reforme. (Marque à la devise : *De long travail fruict et honneur*, et dans la vignette *Meta laboris honor.*) A Lymoges, || par Hugues Barbou, || 1582.

In-8°. Car. gothiques, sauf les quatrains sous les gravures, qui sont en car. romains. 240 ff. non chiffrés. 28 ll. à la page. Impr. en noir et rouge. Signatures : $\text{A}, \text{c}, \text{i}, \text{A-Z}$. Les douze gravures sont les mêmes que dans l'édition de 1573. Les gravures de Job et de la Trinité mesurent $0,043 \times 0,065$; elles sont signées F. T. Les gravures de saint Claude et de la Vierge ne s'y retrouvent pas ; mais on trouve celles de Jésus et les disciples d'Emmaüs, saint Martial et saint Nicolas. Chacun des mois est précédé d'une gravure ($0,020 \times 0,057$) reproduisant les travaux de la campagne. Le livre a une riche reliure à la fanfare un peu fatiguée et porte devant et derrière le plat le nom du propriétaire : MARIE d'un côté, ALESME de l'autre.

A M. Nivet-Fontaubert.

On a relié à la suite les deux suivants :

9. ¶ Les quinze effusions de sang de nostre || Sauveur et Redempteur Jesus || Christ.

In-8°. Même car. gothique que celui des Heures. 8 ff. non chiffrés. 17 ll. à la page. Chacune des quinze effusions est précédée d'une gravure mesurant $0,052 \times 0,033$; quelques gravures se répètent. A la fin du dernier feuillet : « On les vend à Lymoges. Par || Hugues Barbou, demeurant || pres Sainct Michel. ¶ 1582. »

10. ¶ Instruction et Maniere de vivre pour || une femme secu- liere, comment elle se doit || conduire en pensees, parolles et oeuvres || tout au long du jour pour tous les jours || de sa vie, pour plaire a Nostre seigneur || Jesus Christ et a amasser richesses || celestes au prouffit et salut de || son Ame.

In-8°. Car. gothique plus petit que celui des Heures. 24 ff. non chiffrés. 34 ll. à la page. Signatures : A-C. — A l'avant-dernier feuillet, verso, et dans la même gothique que celle des Heures : « ¶ De l'annonciation faicte par l'ange Gabriel à la vierge Marie

de la conception du filz de Dieu ». Au dernier feuillet recto : « Des cinq pains et deux poissons dont Jesus repeut cinq mil hommes ». A la fin de ce feuillet : « On les vend à Lymoges, en la || maison de Hugues Barbou : || pres Saint-Michel. || 1582. »

11. Regulus || Tragedie || Dressée sur un faict des plus notables, qu'on puisse || trouver en toute l'Histoire Romaine. || Par Jehan Debeaubreuil || Advocat au Siege Presidial || de Limoges || (Marque à la devise : *Meta laboris honor*) || A Limoges, || De l'imprimerie de || Hugues Barbou || 1582. Petit in-8° de 8 ff. prélim. non chiff. et 71 pag. chiff.

Dédicace de l'auteur « à M. Dorat, poëte du Roy, datée de Lymoges, le 15 may 1582 ».

« Tragédie en 5 actes, avec des chœurs, et sans femmes : les exemplaires en sont fort rares. 34 fr. de Soleinne. » (BRUNET, I, 714.)

1585

12. Promptuaire || d'unisons ordonné et || disposé Methodiquement. || .: || Pour tous ceux qui voudront composer || promptement en vers François. || .: || par Pierre Le Gaynard, seigneur de la || Chaume et de la Vergne sur Seure. || Avec quelques autres poësies de son invention. (Marque de Nicolas Courtois avec la devise : *Bene facere nihil pollicitante*). A Poitiers. Pour Nicolas Courtoys. || M. D. LXXXV. || Avec Privilege du Roy.

In-8°. Car. italiques. 20 ff. lim. non chiffrés, 437 pages, plus 47 pages chiffrées « pour quelques sonnets et poemes pris aux œuvres de l'auteur ». Derrière la page 437 : « A Limoges || De l'imprimerie de Hugues Barbou. || Pour Nicolas Courtoys. || M. D. LXXXV. » Derrière la page 47, la marque de Nicolas Courtoys qui figure sur le titre.

A M. Richard, archiviste de la Vienne.

« La rareté de ce volume en fait à peu près tout le mérite. Il a été vendu 9 fr. 50 Pressac ; 15 fr. 50 Veinant ». (BRUNET, III, 934)

1587

13. Breviarium || insignis ecclesie Lemovicensis || juxta formam concilli Tridentini || restitutum et emendatum. || Reverendi in Christo Patris D. Iohannis de Lavbepine || Lemovicensis Episcopi autoritate ac ejusdem Ecclesie || capituli consensu ceditum. (Armes de Mgr Jean de Laubespine et au-dessous marque à la devise : *Meta laboris honor* avec deux lions pour supports). Lemovicis || Apud Hugonem Barbou. || Cum Privilegio Regis.

2 vol. in-8°. Car. romains. Imp. en noir et rouge. 2 col. de 38 ll.

Pars Hyemalis : 35 ff. lim. non chiffrés, 432 ff. chiffrés, plus 55 ff. chiffrés pour le Commun des saints et les commémorations, 4 ff. non chiffrés pour la bénédiction de l'eau. Le privilège du roy occupe le verso du 3^e f. et le recto du 4^e f. Le colophon est au verso du 4^e f. : « Finis Breviarii ad || vsum Ecclesie Lemovicensis, accen- || rate excussi, majore industria reformati, || et correcti, quam antea Impensis, || Hugonis Barbou. (Marque à la devise : *De long travail fruict et honneur* et dans la vignette : *Meta laboris honor*). Lemovicis, || Per Hugonem Barbou || Anno a Nativitate Domini. || 1587 ».

Pars Estivalis : 20 ff. lim. non chiffrés, 432 ff. chiffrés, plus 58 pour le Commun des saints, les commémorations et la bénédiction de l'eau ; 1 f. non chiffré pour le privilège du roi. Au verso, le colophon comme ci-dessus.

A la Bibliothèque communale de Limoges, MM. Marc et Prosper Barbou des Courières, M. l'abbé Arbellot, MM. Mariaux et Balmot.

14. Ordonnance du Roy sur le Desery des espèces légères et rougnées. — *Limoges, de l'imprimerie de Hugues Barbou, 1587. In-12.*

15. Déclaration du Roy sur son édit du 23 septembre dernier contenant le Desery des monnays rougnées. — *Limoges, de l'imprimerie de Hugues Barbou, 1587, in-12 avec figures.*

1589

16. Heures de Nostre || Dame a l'usage de Lymoges toutes au || long avec plusieurs belles oraisons || en latin et en françoys. Et y a esté || adjouste la confession gene || ralle et les hymnes plus || communs de || l'année || Avec le pseume *de in exitu Israel* : et || la prose de *Juste Judex*. Et le || Calendrier reforme. (Marque avec le croissant et la devise : *De long travail fruict et honneur*). A Lymoges. || Par Hugues Barbou. || 1589.

Petit in-8°. Car. gothiques. 24 ff. lim. non chiffrés et 178 ff. chiffrés. Impr. en rouge et noir. 28 ll. à la page. Signatures a, e, i et a-z. Almanach de 1589 à 1611. Mêmes gravures que dans l'édition de 1582. Papier avec filigrane : Bourse avec glands. Reliure de l'époque, à petits fers dorés.

Au Grand Séminaire et à la Bibliothèque communale de Limoges.

A la suite de l'exemplaire appartenant au Grand Séminaire se trouve l'« Exercice pour jeunes gens ». Dans l'exemplaire de la Bibliothèque communale se trouve l'« Instruction et Manière de vivre » et l'ouvrage suivant :

17. La vie de Madame Saincte Marguo || rite vierge et martyre

avec son an || tienne et oraison. || Apres la sainete Pas || sion de Jésus... Finissant : O mater Dei memento mei.

In-8°. Car. gothique, le même que celui des *Quinze effusions* qui terminent les *Heures de Notre Dame* de 1582. Un cahier signé a, de 8 ff. Au recto du f. 1, vignette représentant sainte Marguerite. (S. l. n. d. ni nom d'imprimeur, mais sûrement de Limoges, Hugues Barbou).

18. Les quinze effusions du sang de notre sauveur et redempteur Jesus Christ. — *Lymoges, Hugues Barbou, 1589, in-8° de 16 ff. gothiques.*

Une gravure sur bois en tête de chaque effusion.

1594

19. Heures de Notre || Dame, à l'usage de Lymoges, toutes au || long : avec plusieurs belles oraisons || en latin et en francois. Et y a esté || adiousté la Confession gene- || ralle et les hymnes plus || communs de l'annee. || ❖ || Avec le Pseaume de *In exitu Israel* : et || la prose de *Juste Judex*. Et le || Calendrier reforme. (Marque à la devise : *De long travail fruct et honneur*, et dans la vignette : *Meta laboris honor*). A *Lymoges*. || Par *Hugues Barbou*. || 1594.

In-8°. Car. gothiques. 208 ff. non chiffrés. Impr. en rouge et noir. 28 ll. à la page. Signatures : A-Z et Aa-Cc. L'Extrait du privilège, l'Avvertissement pour entendre le Calendrier nouvellement Réformé, la Table des fêtes mobiles, sont en car. romains. Les quatrains qui suivent les mois sont en car. italiques. Almanach de 1594 à 1611. Les gravures sont les mêmes que dans l'édition de 1589. Privilège pour dix ans daté de Chartres, 7 décembre 1592, signé Rancher.

A M. Marc Barbou des Courières.

On a relié avec cette édition les deux ouvrages suivants :

20. La Vie de Madame Sainete Marguerite. (Le titre manque).

In-8°. Car. romains. 8 ff. non chiffrés. 30 ll. à la page. Pages encadrées. Une vignette représentant sainte Marguerite au-dessous du titre. A la fin du dernier feuillet, marque des Barbou à la devise : *Meta laboris honor* et deux lions pour supports.

21. Instruction, || et maniere de vi- || vre pour une femme || Secu- liere, comment elle se doibt conduire || en pensees, parolles, et heuvres tout au || long du jour pour tous les jours de || sa vie, pour plaire a nostre Sei- || gneur Iesus-Christ et a amasser || richesses Coelestes, au proffit || et salut de son Ame.

In-8°. Car. romains. 24 ff. chiffrés. 31 ll. à la page. Pages encadrées. Signatures : A-C. — S. l. n. d. ni nom d'imprimeur, mais sûrement de Limoges, Hugues Barbou.

22. Petit catéchisme pour les catholiques. Très nécessaire au temps présent, pour instruire la jeunesse, composé en Latin par M. Pierre Canisius [S J], Docteur en Theologie, et depuis mis en François, avec le Latin correspondant l'un à l'autre. — A Lymoges, Par Hugues Barbou, 1594, in-16 de 95 p. slt.

« La préface est de Jacques Frogé ». (P.-C. SOMMERVOGEL, *Bibl. de la Comp. de Jésus*, II, 650.)

1595

23. Discours sur deux fontaines medicinales du bourg d'Encausse en Gascogne, par Louys Guyon Dolois, sieur de La Nauche, médecin à Uzerche. — Lymoges, Hugues Barbou, 1595, in-8°.

Voy. *Nouv. biogr. générale*, et René FAGE, *Dictionnaire des Médecins du Limousin*, p. 100-101.

1596

24. Saint || Jacques, || tragoedie, || representee publiquement || à Lymoges par les confreres || Pelerins dudict saint, en l'annee || 1596. Le Jour et Feste Sainct || Jacques 25 juillet || Par B. Bardon, de Brun. (Marque des Barbou sans croissant ni devise). A Lymoges, || Par Hugues Barbou. || 1596. || Avec permission.

In-8°. Car. italiques. 12 ff. lim. non chiffrés et 180 pages chiffrées. Nombreuses lettres de deux points, quelques-unes d'origine lyonnaise. Papier avec les filigranes : bourse posée sur un socle ayant un cœur au centre ; fleurs de lis, étoile à six rais.

A M. l'abbé Arbellot.

Voy. *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Lim.*, t. XLII, p. 582.

F 1 v° Permission signée Deboulezat, vicaire général, Boyol, chanoine et official de Lymoges. Au-dessous vignette de saint Jacques du Missel Garnier, 1540, autour S. Iacq. | *Calicem* | *Quidem meum* | *Bibetis* et un quatrain. — F 2 r° Dédicace : A tres grand, tres illustre, et tres cœleste prince : lieutenant du Roydes Roys sur toute la Terre Universelle et particulièrement es Provinces, Royaumes, et Climats de Iudée, Samarie et Hespaigne : Monseigneur Saint Iacques le Grand. — F 5 r° Au lecteur. — F 5 v° Argument. — F 6 v° L'auteur a son livre sur le nom de Mathieu de Petiot, Sien Amy et Frere. — F 7 r° Aux Pelerins qui ont representé ceste Tragœdie et particulièrement à M. Guibert, pour l'avoir faicte mettre en lumiere. Sonnet par l'auteur. — F 7 v° A Monsieur Bardon, sonnet, par P. Guibert, Pelerin. Sonnet à Pierre Guibert sur sa devotion a faire imprimer la tragœdie Saint Iacques. — F 8 r° Sonnet a Monsieur Bardon sur sa Tragœdie de Saint Iacques par I. Granaud, Bayle l'An 1596. Sonnet acrosticho au lecteur sur B Bardon, Aucteur par L. D. Pelerin. — F 8 v° A Monsieur Bardon, sonnet, par De Julien, Pelerin. A Monsieur Bardon, sonnet, par Math. Petiot, son Frere. — F 9 r° Sonnetz et epigrammes subsequemment donnés par aucuns Amys de l'Autheur. comme ladicte Tragedie estoit

presque imprimée, quatrain latin par Io. Belbroeus, Sonnet sur la Tragedie de Saint Jacques faicte par Monsiour Bardon, par I. Debeaubreuil. — F 9 v^o Sonnet par le même. Aux Pelerins de S. Jacques. In Tragœdiam Domini Bernardi Bardoni causarum patroni disertissimi, iuris utriusque peritissimi, Epigramma par M. Pin, cog. — F 10 r^o Ad Dominum Bardonium Patronum Doctissimum par Io. David. Ad D. Bardonium Epigramma cuius nomen literæ capitales versuum demonstrant, par Iosephus Chalardus. De mœrore voluptas. — F 10 v^o A Monsieur Bardon sur sa Tragedie de Saint Jacques, sonnet, par Joseph Chalard, De pleur liesse. De Authore hujus tragœdiæ, sixain latin par I. Romanet. Idem de eadem, quatrain latin. — F 11 r^o A Monsieur Bardon de Brun sur son œuvre de Sainct Jacques. Ode par François Bonin. F 17 v^o Eiusdem eidem Epigramma, quatrain en grec. Ad eundem de Divo Iacobo, par Mart. Dub. — F 12 r^o In Tragœdiam Bardonianam, sixain latin par G. Colin. Sonnet a Monsieur Bardon, par I. Dubois. — F 12 v^o Personnages (ils sont au nombre de dix-sept, plus cinq chœurs).

« Le dimanche 8 juin 1597, la tragédie de S. Jacques fut jouée dans la » rue des Banes pour la réception du duc d'Epéron (2^o Reg. consul. ; » Bonav., III, 809) ».

« Cette pièce rare se compose de 180 p. non compris 12 ff. prélim. 40 fr. m. r. La Vallière et même prix de Soleinne. » (BRUNET, I, 654).

25. Enchriridion sive manuale Parochiorum accuratissime recognitum, restitutum suisque absolutum numeris ex S. Rom. Ecclesiæ, nec non insigniorum Ecclesiarum Galliæ, Ritualium collatione, in duas sectum partes; quarum prima unius cuiusque eorum sacramentorum quæ Sacerdos perficere potest sacram administrandi formam et ritum adhibet nunc primum editum, rever. in Christo Patr. D. Henrici De La Marthonie, Lemovicensis episcopi permissione, ac venerabilium decani et canonicorum insignis Cathedralis consilio assensu. *Lemovicis, Hugo Barbou, cum privilegio, 1596, 2 part. en 1 vol. pet. in-4^o, musique notée.*

N^o 18 du Catalogue de la Bibl. Bosvieux. — A M^{me} Baju.

26. Traicté de la peste, contenant les causes, signes, præcaution et cure d'icelle; ensemble des causes et cure de la maladie populaire qu'a regnee l'annee derniere passee 1596, par Jehan David, docteur medecin. — *A Lymoges, par Hugues Barbou, 1595, 1 vol. in-16 de 112 pages sans compter la dédicace, la préface et les vers adressés à l'auteur qui occupent 20 pages non chiffrées.*

« Traité rare qui a été signalé comme un des meilleurs qu'on eût alors sur cette maladie contagieuse. » (BRUNET, II, 535.)

Nouv. Biogr. général., t. XIII, 221 : « Jehan David né à Limoges vers 1560, — Cet ouvrage, dédié au comte Jean d'Escars, reçut les plus grands éloges de Jean de Beaubreuil, Balthazar du Bois, Bardon de Brun, Jean Mestre, Bastier et autres beaux esprits contemporains. David ne se contenta pas de

faire imprimer leurs éloges en tête de son livre, il y écrivit cet avis au lecteur :

En temps de peste un médecin,
Si veux avoir que rien ne coste,
Tu l'auras soir et matin
Si de mon livre fais ton hoste. »

D^r BARDINET, *Compte-rendu des travaux de la Soc. de méd. de la Hte-Vienne*, p. 70. — *Biogr. des hommes illustres du Lim.*, p. 172. — René FAGE, *Dict. des médecins*, p. 62-63.

1597

27. *Examen cujusdam tractatus de peste, novissime in lucem editi, eum accuratissima præservatione et curatione pestis*, par David Chabodie, médecin de Limoges. — *Lemovicis, apud Hugonem Barboum*, 1597, in-12.

Nouv. Biogr. génér. et René FAGE : *Dictionnaire des Médecins du Limousin*, p. 46-47.

1598

28. *Traicte || de l'Oraison || mentale, || ou meditation des mystères de || la vie et la passion de Nostre || Sauveur Iesus || Christ || divisée en trois parties || par || le R. P. François Ariaz || de la compagnie de Iesus || et nouvellement mis en François.* [Par le P. Solier.] (Marque des Jésuites). *A Lymoges, || par Hugues Barbov, || 1598. || Avec privilege.*

In-8° de 7 ff. lim. non chiffrés au comm. (sign. a), 519 pages chiffrés (sign. A à Z), plus 7 ff. lim. non chiffrés à la fin (sign. Aa) pour la table, les corrections, l'approbation et la permission d'imprimer. Reliure parchemin de l'époque.

A M. Schmitt.

Le livre commence par la dédicace : « A reverend pere en Dieu Messire Henry de La Martonie, évesque de Lymoges », signée : « Le Traducteur Limousin » (9 p.); puis « Au Traducteur, sur quelques-unes de ses traductions spirituelles. Ode. » Signée : « Fr. Bon. Ch. Recollet de l'ordre de S. François. » (3 p.) « Sur l'Oraison mentale ou Meditation. Sonnet. » Signé : « B. Bardon, advocat. » (1 p.)

A la fin : « Table alphabétique des principales matieres contenues on ce divin traicté. » (12 p.); « Corrections de la presse » (il y en a neuf), se terminant ainsi : « Le reste est aisé et fort excusable. » (1 p.); Approbation, signée : « M. Mauclerc, docteur en theologie. Peyroche. » (1 p.); Permission, datée du 26 juin 1598 et signée : « H. DE LA MARTONIE, episc. Lemovicensis. »

« La dédicace est signée : « Le Traducteur Limousin ». Cet ouvrage a eu d'autres éditions, celle de Douai, 1603, entre autres, n'est pas anonyme. » (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 977).

Sur le P. Solier, voy. ARBELLOT, *le P. Solier, de Brive*, au *Bull. de la Société des sciences, lettres et arts de la Corrèze*, 1887; LAFOREST, *Limoges au XVII^e siècle*, p. 170; LEROUX, *Invent. des Arch. dép.*, série D, fonds du Collège, Intr., p. xxii.

1599

29. Tres humble || remonstrance || et || requeste || des religieux || de la Compagnie || de Jesus || au Tres Chrestien Roy de France || et de Navarre Henri III. (Marque des Jésuites). *A Lymoges || Par Hugues Bar bou, suyvant la || coppie imprimée à Bourdeaux || par S. Millanges, 1599. || Avec permission.*

In-32. Car. romain. 236 pages, les deux dernières non chiffrées. La page 97 est sautée, le cahier C commence à la page 98. Signatures : A-P. Pages réglées.

A la Bibliothèque communale de Limoges.

L'approbation est signée : « P. Cybot, docteur en theologie et soubz chantre de Limoges. Boyol, chauoyne et officiel de Lymoges. » La permission est signée : « H. La Martonie, évêque de Lymoges. »

La première édition parut à Bordeaux, chez Simon Millanges, en 1598, in-8° de 138 p. (par le P. Louis Richeome). Il y a eu plusieurs autres éditions. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, col. 988).

Dans la *Bibl. de la Comp. de Jésus* (VI, 1818), le P. Sommervogel dit que l'édit. de Hugues Barbou est un in-8° de 142 p. Celle que nous indiquons ci-dessus serait donc une seconde édition de Limoges, en 1599.

Sur Simon Millanges, voy. *Arch. histor. du dép. de la Gironde*, I, 39-43.

30. Le || Martyrologe || romain || distribué pour tous || les jours de l'annee suivant || la nouvelle reformation du || Kalendrier. || Mis en lumiere par le commandement de feu no || stre S. Pere le Pape Gregoire XIII. || (Par le P. François Solier de Brive). (Marque des Jésuites). *A Lymoges, || Chez Hugues Barbou. || Avec privilege du Roy.*

In-8°. Car. romains. 8 ff. lim. non chiffrés, 266 ff. chiffrés 1-266. Signatures : a, A-Z, Aa-Kk.

La dédicace au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, et l'avis au lecteur sont signés F. S. L. — Les initiales signifient : François Solier, Limousin ; Barbier le nomme à tort Soulier (III, 79, c). Dans les *Supercheries* (III, 71, d) on attribue au P. Willot, traducteur lui aussi du *Martyrologe*, mais qui ne publia sa traduction qu'en 1642 et sous son nom, une édition de Douai, 1624, qui parut sous le nom d'un *Père de la Compagnie de Jésus* ; elle est encore du P. Solier. La traduction faite par le P. Willot est postérieure à la réforme d'Urbain VIII (1630). (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, 977).

Jacques Barbou (1600-1605)

1604

30 bis. Iacobi Pontani de Societate Iesv, Poeticarvm intilytionvm libri III. Editio tertia emendatior. — *Lemovicis, Iacobi Barbou, 1604. In-8°.*

(P. C. SOMMERVOGEL, *Bibl. de la Comp. de Jésus*, VI, 1014.)

Veuve de Jacques Barbou (1605-1620)

1610

31. Lettres patentes du Roy en forme d'Edict, par lesquelles i enjoinet à tous les sujets d'observer et garder inviolablement les Edicts de Pacification (en faveur des Protestants), nommément celui de Nantes, et reiglements faicts suivant iceluy, avec l'arrest de la Cour. *A Limoges, par la veufve de Jacques Barbou.* In-8°.

N° 124 bis du Cat. de la Bibl. Bosvieux.

1615

32. Les || amours || sacrees || avec quelques hymnes canti- || ques et meditations. || Par || Pierre de Marin, || Lymosin. *A Limoges, || par la veufve de Jacques || Barbou.* 1615. — Petit in-8° de 117 pages.

Le titre a le même encadrement que les livres de Denis Janot, imprimour à Paris en 1540, et que l'*Extrait de plusieurs saintz docteurs*, imprimé à Limoges par Claude Garnier vers 1550. (A. CLAUDIN, *L'imprimeur Claude Garnier*, dans le *Bibliophile limousin* de 1894, p. 5.)

1616

33. La verité triomphante pour les papes sur cinquante faulsetés et autres inepties de l'antichristianisme du Ministre Mars. Avérées en la conférence faicte entre le V. P. F. Marcellin Montouzon, Récollet de l'ordre de S. François, et lecteur en theologie, et ledict Mars, Ministre des églises prétendues Reformes du Haut-Limozin, par ledict P. F. Montozon recollet. — Narraverunt mihi iniqui falsitates, et non secundum legem tuam : omnia mandata tua veritas P. s. 118... Avec permission et approbation, 1 vol. in-12 de 276 p., plus 2 p. de table et 1 p. d'errata.

L'ouvrage est dédié à Ngr Henri de la Martonie, évêque de Limoges.

N° 117 du Cat. de la Bibl. Bosvieux. Livre très rare.

1617

34. Aristotelis artis rhetoricæ libri tres, correctiores multo quam autea latina versione e regione græci sermonis posita... In-8°.

Édition grecque-latine à 2 col.

N° 697 du Cat. de la Bibl. de Limoges (Polygraphie).

1618

35. La victoire et triomphe de Jesus-Christ mort et resuscité. Stances... In-8° de 8 p.

1619

36. Lesguillon || des dévots || a la vierge || Marie du Mont || Carmel ||
 Dedie a la Mesme || Viergo || Par || le Reverand Pere Frai || re Jean
 Tuaut Carme || D'aurillac en Auvergne || Docteur En teologie et ||
 Provincial en la provin || ce Daquitaine. || *A Limoges || par la veufve*
de || Jacques barbou || 1619 || Avec privilege. — In-8° en deux parties :
 la première, de 176 pages, a un titre gravé sur cuivre, signé *G. Pei-*
tant excudit ; la seconde, de 80 pages chiffrées, plus 43 pages pour
 les tables, le formulaire des lettres d'association, une explication au
 lecteur, la licence du général de l'ordre, Fr. Sébastien Fanton
 (7 avril 1610), donnée à Fr. Pierre de La Cousture, docteur en
 théologie et prieur des Carmes de Morthemart, pour examiner le
 livre, l'attestation de ce dernier (15 juillet 1618), celle de l'abbé
 Gayon, docteur en théologie et chanoine théologal de la cathédrale
 de Limoges (4 mars 1619), et celle de l'abbé Maledent, chanoine
 théologal de Saint-Martial de Limoges, et enfin les errata.

1620

37. Statuts synodaux du diocèse de Limoges faicts et publiez au
 synode d'après la S. Luc en l'année mil six cent dix-neuf, Par Reve-
 rend Pere en Dieu Messire Raimond de La Martonie, évêque dudiet
 Limoges. De l'avis et conseils des venerables doyen et chanoines
 de son église. (Armes de l'évêque)... In-8°.

Antoine Barbou (1621-1652)

Qualités : Imprimeur du Roi et de Monseigneur de Limoges, 1638-1643, Regis Collegique
 typographum, 1650.

Domicile : rue Ferrerle devant Saint-Michel, 1620-1648 ; — Devant Saint-Michel, 1629 ; —
 Via Ferrariâ, prope S. Michaellem, 1650.

1622

38. Solennité de la canonization de S. Ignace de Loyola, fonda-
 teur de la compagnie de Jésus et de S. Fr. Xavier, apostre des
 Indes, faicte à Limoges, au Collège de la Compagnie de Jésus,
 depuis le 7 d'aoust jusqu'au 15 du mesme mois... In-42 de 44 p.

39. Reglement pour les religieuses de S. Claire urbanistes dressé
 par ordonnance de la congrégation provinciale tenue à Libourne
 l'an 1621 le 17 octobre y presidant nostre R. P. F. Benigne a Genua,
 general de tout l'ordre... In-16.

1623

40. L'Apologie chrétienne pour vingt-cinq articles de la doctrine catholique débattus par les hérétiques de notre temps et nouvellement agités par ceux de l'église prétendue réformée et envoyés à l'auteur par P. de M. [par François de Fagnon]... In-8° de plus de 400 p.

Dédié à Mgr de La Marthonie, évêque de Limoges. *Biogr. des hommes illustres du Limousin*, p. 242. NADAUD et VITRAC, ms. Bibl. de Pau, A 20, B, comm. de M. A. Claudin.

1624

41. Mandement de Mgr l'évêque de Limoges [Raymond de la Marthonie] sur les mariages... Placard.

1625

42. Bréviaire du diocèse de Limoges... 2 vol in-8°.

Par contrat passé avec Barbou, imprimeur, et signé de deux députés de la Cathédrale, Raymond de La Marthonie, évêque de Limoges, fit marché pour imprimer un nouveau bréviaire du diocèse en deux gros volumes in-8°. (LEGROS, *Mélanges*, I, 568).

1628

43. Mandement de Mgr l'Evêque de Limoges [Raymond de la Marthonie] pour les indulgences... Placard.

1629

44. Nicolai Clenardi Grammatica græca. A Sthephano Moquoto e Societate Jesu recognita, ad usum Collegiorum ejusdem Societatis. Addita est Syntaxis cum iis partibus Grammaticæ quæ adhuc in Clenardo desideratæ fuerant Una cum Compendio Regularum. Editio ultima... In-8° de 320 p. et 40 p. pour le *Compendium Regularum*.

44. Statuts et règlements du diocèse de Limoges publiez au Synode d'après la Saint-Luc, en l'année mille six-cent dix-neuf. Seconde édition, revue, augmentée et confirmée par Reverendiss. Père en Dieu messire François de La Fayette, évêque dudict Limoges. A laquelle sont adjoutez les Règlements des paroisses pour l'Ordre du service Divin, Administration des Sacrements, Droicts des Curez et Prestres d'icelle. (Armes de l'évêque François de La Fayette... In-12 de 12 ff. lim. non chiff. et 336 p.

45. Statuts et reglements des églises paroissiales de Saint-Pierre-du-Queyrou et de Saint-Michel-des-Lions, de la ville de Limoges. Pour l'ordre du divin service et administration des saints Sacre-

ments. Ausquels se conformeront les autres esglises paroissiales du Diocèse de Limoges, hormis se qui sera de l'usage propre et particulier des dictes paroisses. Faietz et dressez de l'autorite de reverendissime pere en Dieu Messire François de La Fayette évesque de Limoges, Conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et premier aumosnier de la Royné. (Sans marque)... In-12 de 81 p. plus 12 p. non chiffrées. — Armes de l'évêque François de La Fayette au verso du titre.

46. Bulle d'Urbain VIII... In-8°.

1636

47. Breviarium insignis ecclesiæ Lemovicensis recognitum et emendatum reverendi in Christo patris D. Raymundi de la Martonie, Lemovicensis episcopi, autoritate ac ejusdem ecclesiæ capituli consensu editum. A reverendum in Christo Patre D. Francisco de La Fayette, episcopo Lemovicensis confirmatum. (Armes de Mgr de La Fayette).. — In-8°. 2 vol. Impr. en rouge et noir sans gravures.

48. Ordonnance de Mgr François de La Fayette, sur les mariages... — In-4°.

1638

49. Traite de la dévotion des anciens chrestiens à saint Martial, apostre de la Guienne, premier évesque de Limoges, par Jean Bandel, docteur en théologie, de la Société de Sorbonne, chanoine en l'église cathédrale, official et vicaire général de l'évêché de Limoges. (Armes de Mgr de La Fayette). — In-16 de 23 et 227 pages, plus 4 pages pour les Prières de chaque jour de la semaine durant l'ostension en l'Eglise de S. Martial.

Réédité en 1806 et en 1858, par M. l'abbé Texier.

1640

50. Ordonnances de Mgr l'évêque de Limoges... In-4°.

1641

51. Elegantiæ poeticæ... In-8°.

1643

52. Statuts et Règlements pour les frairies et congrégations érigées et instituées dans le diocèse de Limoges, faits par illustrissime et reverendissime Père en Dieu Messire François de La Fayette, conseiller du roi en ses conseils et évesque du dit Limoges. Publiées au synode tenu le jeudy après la fête de S. Luc, de l'année mil six cent quarante-trois. (Armes de l'évêque)... In-8° de 20 p.

1644

53. *Lusum poeticorum sylvæ. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites). — In-12 de 156 pages, les 40 dernières, pour la table et l'Index, non chiffrées.*

Dans son *Dict. des ouvrages anonymes* (p. 531), le P. Sommervogel ne mentionne que cette édition et une autre de *Rothomagi, Nic Loyselet, 1655, in-12*. Il ne parle pas de la réimpression de Barbou de 1752.

1648

54. *Elegantia poeticæ in locos communes digesta et ex optimis Auctoribus collectæ Opera Joannis Blumerel Lotharingi. Sectâ hac Editione multis additionibus locupletatæ Quibus ab incerto Authore Insignis lusum poeticorum sylvæ facta est Accessio. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque à la devise : *Meu laboris honor*, avec deux lions pour supports)... In-12 de 4 ff. lim. non chiffrés et 622 pages chiffrées.*

1650

55. *Rhetoricæ Placidam quam Pieris irrigat undam grandis facundæ reserans Præcepta Loquelæ Hæc etiam Logicæ præcludia docta sagacis, Strictaque grammaticæ compendia digerit Artis. Authore P. Petro Jossetto e Societate Jesu. (Marque des Jésuites)... Cum privilegio regis. In-8° de 414 p. sllct.*

Bibl. com. de Limoges, Polygraphie, n° 968.

L'approbation de Jean Pitard, provincial d'Aquitaine, conformément au privilège accordé à la Société par Henri III le 10 mai 1583, Henri IV le 20 décembre 1606 et Louis XIII le 14 février 1614 pour tous les livres écrits par les membres de la Société de Jésus, permet au P. Pierre Josse de choisir un imprimeur pour sa Rhétorique qui sera seule imprimée et vendue à Limoges. Celui-ci choisit Antoine Barbou. Fait à Limoges, le 8 mai 1650.

« C'est une rhétorique en vers ; le titre lui-même forme quatre vers. » (*Bibl. de la Compagnie de Jésus*, IV, 824).

Voy. LAFOREST, *Limoges au XVII^e siècle*, p. 174 et LEROUX, *Inv. des Arch. dép.*, série D, fonds du Collège, introd., p. xxii.

1651

56. *Dictionnaire nouveau, Latin, François et Grec, divisé en deux parties : Dont la Première Partie comprend l'ordre alphabétique, Des mots Latins expliqués en François et tournés en Grec. Doctement et soigneusement recueilli des escrits de Robert Estienne et de G. Morel. Avec la Citation des bons Auteurs, comme Caton, Varron, Cæsar, Cicéron, Tite-Live, Virgile, Horace, Ovide et autres.*

Et la Seconde Partie enseigne le Thresor des Mots François Mis en Latin. Enrichy de tous les moyens necessaires et profitables à la Jeunesse pour apprendre facilement l'usage de la Langue Latine. Remply etourny d'Exemples et Phrases choisies tant de mots Latins que François, avec la Declinaison et le genre des Noms : la Conjugaison et la Construction des Verbes. Et un Recueil des Noms des Provinces, Pays, Villes, Montaignes, Mers, Isles, Fleuves et Rivières, Où sont les remarques pour bien composer en Latin, avec l'Abbrégé des Concordances. Dernière Edition Revenü et augmentée derechef par un des Peres de la Compagnie de Jesus... In-8° de 792 p.

« Je n'ai pas vu la seconde partie. — La préface a cette dédicace : « Adolescentibus Latinæ Linguae Studiosis Collegiorum Societatis Jesu » P. I. S. I. S. D. » J'interprète ainsi les initiales : *Petrus Iosset Societatis Iesus Salutem Dat.* — Cet ouvrage ne serait-il pas une nouvelle édition du *Dictionarium novum Latino Gallico-Græcum* du P. Pajot, S. J. (1645)? » (*Bibl. de la Comp. de Jésus*, IV, 825).

1652

57. *Jusus poeticorum sylva ad usum collegiorum Societatis Jesu...*
N° 1871 du Catalogue de feu M. l'abbé Texier.

58. Nicolai Clenardi Grammatica Græca cum observationibus P. Stephani Moquoti e Societate Jesu, A. P. Francisco Creuxio eiusdem Societatis Sacerdote recognitis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu... In-8°.

59. *Missæ Propriæ Sanctorum ecclesiæ Lemovicensis...* In-folio.

Grande gravure au frontispice signée Patigny. Relié à la suite d'un *Missol romain* imprimé à Paris en 1658 par Jean Hénault.

Veuve d'Antoine Barbou et Martial Barbou (1652-1657)

Qualités : Regis Collegique typographos, 1653, 1656; — Regis prædictique D. D. Lemovicensis episcopi typographum, 1652.

Domicile : Viâ Ferrariâ, prope divum Michaelen, 1653, 1656.

1653

60. *Prosodia Henrici Smetii, Alostani Med. D. promptissima, quæ syllabarum positione et diptongis carentium quantitatis, sola veterum poetarum auctoritate, adductis exemplis demonstrat. Ab auctore reformata innumerisque locis emendata, et quarta sui parte adaucta. Editio postrema, emendatior. Cum Appendice aliquot vocum ab ecclesiasticis poetis aliter usurpatorum.* (Marque avec deux lions

pour supports)... In-8° de 16 ff. lim. non chiffrés et 643 p. chiffrées.

En tête : « Methodus cognoscendarum syllabarum ex Georgii FARRICI de re poetica lib. I. » — Catalog. de la Bibl. com. de Limoges, Polygraphie, n° 895.

61. De arte rhetorica Libri tres. Ex Aristote, Cicerone et Quintiliano præcipuè de prompti ad exemplar Romanum ipsius auctoris, omnibus mendis et purgati, plurimorum locorum citatione locupletati. Auctore Cypriano Soario Sacerdote Societatis Jesu. Addito rerum notabiliorum auctiore indice. Subticiuntur etiam ejusdem Rhetorices tabulæ per abreyes, qua singulis horum librorum capitibus respondent quo facilius præcepta discantur. — (Marque des Jésuites)... In-8°.

62. Elegantiæ Aldi Manutii, auctæ, gallicæ factæ et in accomodiora capita distributæ. Auctore Jacobo Gaulterio, Anno nœnsi artium liberalium in Academica Turnonia Societatis Jesu Magistro ... In-12.

1656

63. Epitheta Joannis Ravisi Textoris Nivernensis. Opus veriùs quam antehac absolutissimum... Opera Andronici Thalæi, ex Societate Caldoriana... (Marque à la devise : *Meta laboris honor*, avec deux lions pour supports)... In-8° de 930 pages.

1660

64. Lemovici multiplici eruditione illustres. Hoc est, elogia eorum Lemovicum qui aliqua Dicendi, Docendi, Scribendive Laude floruerunt. Ex lib. 10. Synopsis Exegeticæ. Authore I. Collino S. T. Doctore. Regis Christ. à Conf. et Eleemosinis, Canonico Theol. in Ecclesiæ Coll. Sancti Juniani. Ad Eruditissimum Virum Salomonem Priezacum, Sacr. Conf. Senatorem ... In-8° de 4 ff. lim. non chiffrés et 71 pages.

« C'est le premier essai de biographie des hommes illustres du Limousin ». A. DU BOYS et ARBELLOT, *Biographie des hommes illustres du Limousin*, p. 139.

65. Table chronologique des évêques de Limoges, par le chanoine Collin. ... In-plano.

1661

66. Ioan. Gaudini Pictaviensis e Societate Jesu Epigrammatum libri III... In-12 de 102 p. sldelt.

Martial I Barbou (1664-1680)

Qualités : Imprimeur ordinaire du Roy et de Monseigneur de Limoges, 1661, 1674; — Regis Collegique typographum, 1665, 1671, 1672, 1674; — Imprimeur ordinaire du Roy et du Collège, 1667, 1672; — Regis, DD episcopi collegique Lemovicensis typographum et bibliopolam, 1673, 1679.

Domicile : rue Ferrerio devant Saint-Michel, 1666; proche Saint-Michel, 1667, propè divum Michaelom, 1671, 1672, 1679; viâ Ferrara propè divum Michaelom, 1674.

1664

67. Histoire du martyre de saint Rustique, saint diacre, et de ses compagnons, qui souffrirent dans Carthage, sous Hunneric roi des Vandales, tirée de Saint-Victor. évêque d'Utique. (Armes de l'évêque.) ... In-12.

Catalogue Emerle David, 1862, n° 2555.

1665

68. Nicolai Clenardi Grammatica Græca cum observationibus P. Stephani Moquoti e Societate Jesu, A P. Francisco Creuxio eiusdem Societati sacerdote recognitis. Ad usum Collegiorum Societatis. Editio nova et postrema caeteris facillior et correctior. ... In-8° 4 ff. 249-31 p.

« Une grammaire semblable a été imprimée en 1670 par Jean Dalvy à Tulle, in-8° de 260 p. » (*Bibl. de la Comp. de Jésus*, II, 1658.)

1666

69. Table chronologique et historique contenant un abrégé fidele de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans la province de Limosin depuis les conquêtes des Romains jusqu'à l'année courante 1666. A tres illustres et tres honorables personnes Messieurs Barthelomy Juge, sieur du Masbillier, Prevost; Michel Periere, sieur du Vignaud, Conseiller du Roy en ses Conseils et President au siege Presidial de Limoges; Estienne Martial Vidaud, receveur des tailles; Jean Vidaud, sieur du Garreau; Jean Boyol, sieur d'Henrau; Simon La Fosse, sieur du Caillan, Consuls magistrats de la ville de Limoges. Lettre dédicatoire signée I C. P C. T. (Jean Collin, Prêtre Chanoine Théologal)... In-plano en deux feuilles de 0,80 de largeur sur 1 m. de hauteur.

1667

70. Petit catéchisme catholique composé par M. Pierre Canisius, docteur théologien, de la Compagnie de Jésus, et depuis mis en

françois avec le latin correspondant l'un à l'autre. Marque avec deux lions pour supports... In-16 de 112 p.

1669

71. *Proprium sanctorum diocesis Lemovicensis ...* (Par le P. Milsonneau.) In-8°.

Bibl. de la Compagnie de Jésus, V, 1603. « Cet ouvrage doit être écrit en latin ? Dans une vie manuscrite de Mgr de la Fayette, évêque de Limoges, on dit que ce prélat publia ce livre, qui était l'œuvre du P. Louis Milsonneau. » — P.-C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 761.

1671

72. *C. Velleii Paterculi Historiæ Romanæ. Libri Duo. Ex emendatione et recensione Justi Lipsii...* In-16 de 238 p. chiff., plus 62 p. non chiff. pour l'Index et la *Vita Vellei Paterculi*.

1672

73. Récit de ce qui s'est passé à Limoges durant la célébration de la canonisation de saint François de Borgia, quatrième duc de Gandie, et troisième général de la Compagnie de Jésus, au mois de juillet 1672... In-4° 24 p.

Bibl. com. de Limoges : Histoire, n° 1232, p. 284 ; Polygraphie, n° 809.

74. Histoire sacrée de la vie des Saints principaux et autres personnes plus vertueuses, qui ont pris naissance, qui ont vécu, ou qui sont en vénération particulière en divers lieux du diocèse de Limoges. Tirée fidèlement des archives de plusieurs anciennes abbayes de Limosin, ou autre documents authentiques de la mesme province. Par M. J. Collin, doct. en théol. con. aumosnier du Roy, chanoine théologal de l'église collégiale de Saint-Junien. (Monogramme du Christ)... In-12 de 708 p.

N° 1183, *Bibl. com. de Limoges, Histoire ; n° 1846 du cat. de feu M. l'abbé Texier.*

75. *Analecta Breviarum seu Officia Sanctorum Quorundam Recentium, in Breviario Romano apprehenda Ex mandato SS. DD. N. Urbani VIII, Alexandri VII, Clementis IV et Clementis X, Ab sacra Rituum Congregatione Recognita et approbata. Editio Nova. In multos Consequentes annos perutilis et perecommoda... Cum permissu superiorum.* — In-12 de 118 p.

1673

76. *Series ordinationum ex pontificati romani, cum eis que ab Ordinatis presbyteris in prima sua ordinatione cum episcopo promuntianda sunt.* (Monogramme du Christ)... In-12.

1674

77. M. T. Ciceronis epistolarum ad familiares libr. VII, ad usum Collegiorum Societatis Jesu... Petit in-4°.

78. Discours funèbre sur la vie et la mort du R. P. Le Jeune, appelé communément le *Père Aveugle*, prestre de la Congregat. de l'Oratoire de Jésus, prononcé par ordre et en présence de Monseigneur l'Evêque de Limoges, dans la principale paroisse de son diocèse. Par Monsieur G. Ruben, docteur en théologie, prieur de Ville-Neuve. (Armes de l'évêque Louis Lascaris d'Urfé)... In-8° de 216 p.

Autre édition avec le même titre, précédée d'un portrait du P. Le Jeune. A Toulouse, chez Jean Boude, 1690, 1 vol. in-8° de 213 p.

1675

79. Nouveau dictionnaire ou Thresor royal des deux langues françoise et latine, [par le P. Gaudin]... In-4°.

1676

80. Novum dictionarium sive Thesaurus Vocum et locutionum latinarum quibus Gallicæ et Græcæ pariter respondent. Collectus opera et studio P. Johannis Gaudini à Societate Jesu. In gratiam et ad usum studiosæ Juventutis. A. M. D. G. B. Q. V. M... In-4° à 2 col. de 271 p. sldell.

(Barbou a publié cet ouvrage sans y être autorisé par la Compagnie de Jésus. Voy. l'Appendice).

A la p. 674 : « Finis primæ partis. » — D'après l'approbation du P. Raimond Baile, datée de la Rochelle, 27 août, sans indication d'année, mais de 1665 à 1667, années de son provincialat, on voit que ce n'est qu'une partie du *Nouveau dictionnaire français et latin* : « cum jam... permissu Martialis Barbou typis suis vulgaret librum P. Jo. Gaudin qui hanc inscriptionem præfert : *Nouveau...* Nunc eidem M. Barbou permitto ut librum alterum qui quidem illius prioris operis pars est posterior et qui inscriptus est *Novum...* recudere possit. » Après le privilège : *Achevé d'imprimer pour la 2^e fois, le 15 février 1667.*

1678

81. Rituale seu Manuale Lemovicense. Auctoritate Illustrissimi, ac Reverendissimi D. D. Ludovici d'Urfe, Episcopi Lemovicensis, Editum. (Armes de Mgr Louis d'Urfé)... 2 vol. in-8°. 1^{re} partie : 7 ff. lim. non chiffrés et 352 pages chiffrées ; 2^e partie : 6 ff. lim. non chiffrés, 120 et 268 pages chiffrées.

82. De Sacrificio Missæ autore Joa Bona... In-12.

N° 40 du catalogue de la Bibliothèque Bosvieux.

1679

83. *Regulæ et instructiones Ad sacramenta ministranda sacrasque functiones peragendas... Autoritate illustrissimi et reverend. D. D. Ludovici d'Urfe, Episcopi Lemovicensis editæ... In-12.*

84. *La Grammaire de Despautère abrégée pour la commodité de la jeunesse, [par le P. Gaudin]... In-12.*

Veuve de Martial I Barbou (1680-1686)

Qualités : Imprimeur du Roi et du Collège, 1681; Regis typographum, 1682, 1683, 1686; — Imprimeur ordinaire du Roy, 1685.

Domicile : Via Ferrara propè divum Michaellem, 1683, 1686.

1681

85. *La sainte psalmodie ou livre d'église, savoir... Le tout selon le Saint Concile de Trente... In-12.*

1682

86. *Amaltheum poeticum et historicum. Recenter emendatum et recognitum, plurimisque Historiis ac Vocabulis Poeticis, quæ in eo desiderabantur, auctum ac in ordinem optimum redactum. Quinta editio. Ad majorem Dei Optimi, Maximi gloriam, et studiosæ Juventutis utilitatem... In-32 de 4 ff. lim. et 333 pages chiffrées.*

1683

87. *Nicolai Clenardi grammatica græca, cum observationibus, P. Stephani Moquoti e Societate Jesu, a P. Francisco Creuxio, ejusdem Societatis sacerdote recognitis. Editio nova et postrema cæteris facilior et correctior. (Marque avec deux lions pour supports)... In-8° (titre rouge et noir) de 249 p. chiffrées plus 8 p. non chiffrées pour le titre, l'avis au lecteur et le privilège, et 32 p. pour le *Compendium Regularum*.*

La permission d'imprimer est accordée pour dix ans par le R. P. Nicolas Rogon, provincial d'Aquitaine, le 9 avril 1681.

Le privilège est accordé pour cinq ans le 21 août 1681. Signé : Morlon.

1685

88. *Règle de S. Augustin et Constitutions pour les religieuses de la Providence... In-12 de 234 p., la table non comprise.*

89. La manière de recevoir les sœurs de la Providence à l'habit et à la profession... In-12 de 48 p.

1686

90. Herodiani historiae de imperio post Marcum, vel de suis temporibus... Libri VIII. Angelo Politiani interpreti... In-12 de 351 p.

Pierre Barbou (1686-1714)

Qualités : Illustrissimi ac Reverendissimi DD episcopi typographum, 1688, 1689, 1695, 1698, 1700, 1710; — Collegii typographum, 1688, 1698, 1699, 1701, 1709; — Imprimeur de mondit seigneur l'évêque, 1689, 1690; — Imprimeur de l'Hôtel de Ville et du Collège, 1696; — Imprimeur de Monseigneur l'évêque, 1703, 1706, 1709, 1712; — Imprimeur du Roy et du Collège, 1704; — Imprimeur du Roy, 1705; — Typographum et bibliopolam, 1707; — Imprimeur libraire, 1703; — Imprimeur du Collège, 1710.

Domicile : via Ferrariâ prope divum Michaellem, 1688, 1698, 1699, 1701; — via Ferrariâ, 1699, 1707; — proche Saint-Michel, 1703, 1704; — rue Ferrerle, 1705, 1706, 1708.

1688

91. Statuts et règlements synodaux du diocèse de Limoges, publiés en l'an 1619, par Mgr Raymond de La Marthonie; revus, corrigés et confirmés par Mgr François de La Fayette en 1629, et par Mgr Louis de Lascaris d'Urfé en 1683... In-12.

92. Rubricæ generales missalis. (Sans marque)... In-12 de xxxii-92 p., les cinq dernières non chiffrées.

Privilège daté de Saint-Germain-en-Laye, 24 avril 1680, signé Desvieux, accordé pour dix ans à Mgr Louis Lascaris d'Urfé qui cède son privilège à Pierre Barbou.

93. Publ. Virgillii Maronis bucolica. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... In-4^o.

1689

94. Le Pastoral du diocèse de Limoges, où l'on explique les obligations des ecclésiastiques et des pasteurs, et la manière de s'acquitter dignement des fonctions sacrées. Composé par l'ordre de Monseigneur l'illustr. et révérend. Louis d'Urfé, évêque de Limoges. (Armes de l'évêque Louis d'Urfé)...

(N^o 1143, Bibl. com. de Limoges, Histoire).

Privilège daté de Saint-Germain-en-Laye, le 24 avril 1680, signé Desvieux, accordé à Mgr Louis de Lascaris d'Urfé pour dix ans, lequel cède son privilège à la veuve de Martial Barbou et à Pierre Barbou, son fils. — Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 août 1689. Les exemplaires ont été fournis.

95. *Proprium Sanctorum Diœcesis Lemovicensis juxta Breviarium diocesarium, autoritate Episcopali de consensu capituli, editum, denno recognitum anno 1683, autoritate illustrissimi ac reverendissimi D. D. Ludovici Lascaris d'Urfé, Episcopi Lemovicensis...* In-8° de 237 p. plus 2 p. non chiffrées.

1690

96. Le pastoral du diocèse de Limoges... (Armes de l'évêque)... In-12 de 692 p.; les ving-quatre premières (pour le titre, le mandement et l'avertissement) et les vingt dernières (pour la table et les errata) non chiffrées.

Première partie. — Privilège de douze ans pour les livres liturgiques, daté du 8 mai 1690 et signé Boucher, accordé à l'évêque qui cède son privilège à Pierre Barbou. — Registré sur le livre de la communauté le 9 mai 1690. Signé : P. Trabouillet, P. Aubouyn et C. Coignard, adjoints. — Achevé d'imprimer pour la première fois le 5 juillet 1690. Les exemplaires ont été fournis.

97. *Illustrissimo viro D. D. Antonio Goudin, equiti, regia consilii, generalis galliarum quæsturæ præsidii, ærarii domini et viarum publicæ directioni judicioque in Lemov. ditione. Suas theses D. D. D. Leonardus Monier, Lemovix, et Petrus de La Farge de Sirieix, Treignacensis...* M. DC. XC. *Cum privilegio regis.* (0^m,72 × 0^m,86). Sujet : Vierge en extase, *Steph. Gantrel excudit.* Au bas de la thèse, armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux pigeons ou corbeaux affrontés de..., en pointe un navire voguant sur une mer; cimier, un casque taré orné de lambrequins. Impr. sur satin.

A M. G. Demartial.

1694

98. *Justinus...* In-24.99. Le pastoral du diocèse de Limoges... 2^e partie... In-12.

1698

100. *Ordo divini officii recitandi juxta ritum breviarii Lemovicensis pro anno bissestili 1696...* In-12.

Voy. *Archives histor.*, t. VI, p. 83.

101. *Rubricæ generales breviarii ac missalis romani et regulæ computi ecclesiastici ex prædictis libris, et ex Martyrologio Romano excerptæ. Cum privilegio Regis...* In-12 de 79 ff. lim. et xxviii-114 pages, les trois dernières non chiffrées.

102. *Medulla totius philosophiæ autore P. Valade, presbytero Lemovico...* In-12.

N° 932 du Catalogue de la Bibl. Bosvicux.

1696

103. Lucii Annæi Flori... In-24.

104. Oraison funebre de Tres Haute, Tres Illustre et Tres Puissante dame Madame Marie de Fumel, Epouse de Messire Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, et autres places, Lieutenant de Roy dans le haut et bas Limousin. Prononcée dans l'Eglise de Saint-Michel des Lions le trentième avril 1696. Par le P. Joseph David, Prêtre de l'Oratoire de Jésus... In-4° de 20 pages.

1697

105. Pomarium latinitatis, elegantiori consitum cultu, longæque peritiori descriptum manu, in quo locutiones synonymæ bene multæ, earum omnium fere rerum, quæ quotidianum veniunt in usum, meliorem in ordinem utilioreque formam digeruntur. Auctore P. Franc. Pomey, e Societate Jesu. Editio postrema ac nova... In-12 de 406 p.

Bibl. de la Comp. de Jésus, VI, 979.

1698

106. Justini historarum ex Pompeio Trogo Libri XLIV, ex Musco Io. Isaaci Pontani. (Marque à la devise : *De long travail plaisir*)... In-24.

107. Indiculus universalis. Rerum ferè omnium, quæ in Mundo sunt, Scientiarum item, Artiumque nomina, Aptè, breviter que colligens. L'Univers en abrégé, où sont contenus en diverses listes presque tous les Noms des Ouvrages de la Nature, de toutes les Sciences, et de tous les Arts, avec leurs principaux Termes. Par le P. F. P. de la Compagnie de Jesus. Edition IV. Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur... In-12 de 336 p., spelt.

Bibl. de la Comp. de Jésus, VI, 987.

1699

108. Rituale seu manuale Lemovicense auctoritate illustrissimi ac reverendissimi D D Francisci de Carbonnel de Canisy, Episcopi Lemovicensis, recognitum ac denuo editum. (Armes de Mgr de Carbonnel de Canisy)... In-8° en deux parties : la première de 8 ff. lim. non chiffrés et 400 pages, les dix dernières non chiffrées ; la deuxième de 242 pages, les huit dernières non chiffrées.

Privilege accordé le 5 mai 1699 à Mgr Louis de Lascaris d'Urfé pour douze ans. — Registré sur le registre de la communauté le 9 mai 1699. L'évêque est averti que suivant l'édit d'avril 1686 le débit des livres se fera

seulement par un libraire et un imprimeur. Signé : Trabouillet, Auboüyn et Coignard, adjoints.

Par lettres signées Carpot, Mgr de Carbonnel permet à Pierre Carbou d'imprimer les ouvrages liturgiques pour dix ans à commencer du jour de l'expiration du privilège de 1690. — Registré sur le livre de la communauté le 29 mai 1697. Auboüyn, syndic.

109. *Æliani variæ historiæ*. (Marque à la devise : *De long travail plaisir*)... In-24 de 192 p.

110. *Flos latinitatis, ex Auctorum linguæ latinæ principuæ monumentis excerptus, Et Tripartito Verborum Nominum et Particularum Ordine, in hunc digestus Libellum. Cui prima editio nuper inscripserat, pro Titulo, POMARIOLUM LATINITATIS. Auctore P. F. P. et societate Jesu (P. François Pomey). (Sans marque)*... In-12 de 374 p.

« Dans un avis (p. 4) l'auteur indique que l'ouvrage s'appelaît autrefois *Pomariolum*, mais qu'ayant été augmenté de deux tiers, il se nomme maintenant *Flos latinitatis* ». (*Bibl. de la Comp. de Jésus*, VI, 979.)

111. *Novus candidatus rhetoricæ, altero se candidior, comptiorque non Aphthonii solùm Progymnasmata ornatiùs concinnata, sed Tullianæ etiam Rhetoricæ Præcepta clariùs explicata representans, studiosis Eloquentiæ Candidatis. Accessit nunc primum Dissertatio de Panegyrico. Auctore P. Francisco Pomey, è Societate Jesu. (Sans Marque)*... In-12 de 8 p. non chiffrées au commencement pour le titre et l'avert., 427 p. chiffrées et 13 p. non chiffrées pour l'index.

Cat. de la Bibl. de Limoges. Polygraphie, n° 731.

Bibl. de la Comp. de Jésus, VI, 982.

112. *Lettres choisies de S. François-Xavier, traduction nouvelle avec le latin à côté, par un Père de la Compagnie de Jésus. — Suivant l'imprimé à Tulle, à Limoges, chez Pierre Barbou, imprimeur et libraire du collège, rue Ferrerie, 1699. In-12 de 375 p. sll.*

« L'édition de Tulle est de 1682, chez Jean-Léonard Chirac. Ce n'est pas la même qui a été publiée à Varsovie, chez Maurice-George Weidunam, 1739, in-12 de 242 p. sous le titre : *Lettres choisies de S. François-Xavier, traduction nouvelle, par un Père de la Compagnie de Jésus*. Dans l'avertissement, on voit clairement que c'est une nouvelle traduction ». (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 507.)

113. *Æliani variæ historiæ*. (Marque à la devise : *De long travail plaisir*)... In-24 de 192 p.

114. *C. Julii Cæsaris, quæ extant, ex emendatum Jos. Scaligeri*... In-24 de 510 p.

1700

115. *Collegii Lemovicensis Societatis Jesu ob illustrissimi viri*

Caroli Boucher equitis Torquati Domini D'Orsay ad Lemovicensem præfecturam reditum festi plausus. *S. l. et a.* In-4° de 14 pages (vers 1700).

Bibl. de la Comp. de Jésus, IV.

1701

116. Nicolai Clenardi Grammatica græca, Cum observationibus P. Stephani Moquoti à Societate Jesu. A P. Francisco Creuxio ejusdem Societatis Sacerdote recognitis. Editio nova et postrema, Cæteris facilior et correctior. (Marque à la devise : *Meta laboris honor*, avec deux lions pour supports)... *Cum privilegio Regis.* — In-8° de 4 ff. lim. non chiffrés, 249 p. et 2 à 32 pages.

Approbation de Nicolas Royon, provincial d'Aquitaine, datée de Bordeaux le 9 avril 1631.

Privilège pour cinq ans, daté de Paris le 21 août 1631, signé Morlon accordé à ANTOINE Barbou.

Il y a eu un grand nombre d'éditions de cette grammaire, en particulier chez Sébastien Cramoisy, à Paris, en 1619 et années suivantes. Le nom du P. Moquot qui ne figurait pas sur le titre des premières éditions s'y trouve à partir de 1629. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict des anonymes*, col. 621.) Il y avait eu précédemment des éditions revues par L. L. B. (Le P. Philippe Labbe) imprimées à Paris (*Gaspard Meturus*, 1643 et *Louis Boulanger*, 1647).

1703

117. Ordonnances synodales du diocèse de Limoges Revisées et imprimées de nouveau par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime François de Carbonnel de Canisy, Evêque de Limoges. (Armes de Mgr de Canisy)... *Avec privilège du Roy.* — In-12 de 6 ff. lim., 239 pages, et 4 ff. non chiffrés pour la table et le privilège.

118. Le Pastoral du diocèse où l'on explique les obligations des Ecclésiastiques et des Pasteurs et la manière de s'acquitter dignement des fonctions sacrées. Composé par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Louis d'Urfé, évêque de Limoges, tome I. Revu et imprimé de nouveau par ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime François de Carbonnel de Canisy, évêque de Limoges. *Avec Privilège du Roi...* 3 vol. in-12.

N° 1144 du catal. de la Bibl. de Limoges, Histoire.

Privilège du 5 mai 1690, signé Boucher, accordé pour les livres liturgiques, pour 12 ans, à Mgr Louis de Lascaris d'Urfé qui cède son privilège à Pierre Barbou. Achievé d'imprimer pour la première fois le 15 juillet 1690. Les exemplaires ont été fournis.

Par lettres patentes signées Carpot, il est permis à Pierre Barbou d'im-

primer des livres liturgiques pendant 10 ans à commencer du jour de l'expiration du privilège de 1690.

Registré sur le livre de la communauté le 29 mai 1697. Signé Aubouin, syndic.

1704

119. Oraison funebre de Madame Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, abbesse de Notre-Dame de la Règle, Prononcée à Limoges le 23^e jour d'avril 1704, dans l'Eglise Abbatiale de la Règle, Par le Père Périère, de la Compagnie de Jésus... In-4^o de 66 pages.

Voy. Arbellot, Le P. Jean de Périère, au *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, XII, 108.

120. Grammaire de Despautère abrégée, pour la commodité de la jeunesse qui veut apprendre la langue latine, par le R. P. Gaudin, 8^e édition... In-12.

121. Arrêt donné par Nosseign. les maistres des requêtes portant règlement général entre les président, lieutenant-général, lieutenant-criminel, conseillers, avocats, etc., en la sénéchaussée et siège présidial de Limoges, vice-sénéchal et garde des petits sceaux audit siège... In-4^o.

122. Lettres de la prieure du couvent de N.-D. de la Règle pour annoncer la mort de M^{me} Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, datées de Limoges 22 mars 1704. *S. l. (Limoges) ni nom d'imprimeur.* — In-4^o de 11 pages.

1705

123. Lettres de la prieure du couvent de N.-D. de la Règle pour demander des prières pour l'âme de M^{me} Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, datées de Limoges 25 juin 1705. *S. l. (Limoges) ni nom d'imprimeur.* — In-4^o de 15 pages.

124. Lettres d'amortissement général pour tous les bénéficiers et gens de main-morte qui ont payé le droit d'amortissement, données à Versailles au mois de mars 1701... In-folio de 4 p.

1706

125. Constitution de N. S. P. le pape Clément XI du 16 juillet 1705, portant confirmation et rénovation des constitutions des papes Innocent X et Alexandre VII, contre l'hérésie de jansénisme... In-4^o de 25 p.

1707

126. Histoire de C. Velleius Paterculus, De l'ancienne histoire romaine et grecque. Traduction nouvelle avec le latin à côté... In-12.

Privilège signé Lecomte, daté 1^{er} mars 1707. accordé sans limite de durée pour : Les feuilles classiques, Cæsaris Commentaria, Quintus Curtius, Sallustius, Justinus, Florus, Velleius Patereulus, Titus Livius, Herodiani historiae, Tursellinus, Phædri Fabulæ, Cornelius Nepos, Vita S. Ignatii, Virgillii, Ovidii, Horatii, Senecæ opera, Le Despautère et rudimens de Behours, Le Despautère et rudimens du P. Gaudin.

Registré sur le registre de la communauté des libraires le 30 mars 1707. Signé : Guérin, syndic.

127. Series ordinationum juxta pontificale Romanum Urbani Papæ Octavi, auctoritate recognitum. Jussu et autoritate illustrissimi et reverendissimi. DD. Antonii de Charpin de Genetines... In-12.

Par lettres patentes du 26 mars 1707 signées Lecomte, il est permis à Mgr Antoine de Charpin de Genetines de faire imprimer les livres liturgiques de son diocèse pour dix ans. Celui-ci cède son privilège à Pierre Barbou le 16 avril 1707. Registré sur le registre de la communauté le 30 mars 1707. Guérin, syndic.

128. Mandement de Messieurs les vicaires généraux de Limoges pour la publication de la constitution de N. S. P. le pape Clément X, avec quelques déclarations... In-4° de 10 p.

1708

129. Ordonnance de Monseigneur l'évêque de Limoges Antoine de Charpin de Genetines, touchant le catéchisme ou l'instruction familière (datée du 22 février 1708)... In-4° de 6 p.

130. Oraison funebre de très noble et très illustre demoiselle Marguerite de Canillac, fille de M. le marquis du Pont du Chateau, grand senechal d'Auvergne, prononcée dans l'Eglise des Pères Recolets de Guéret le 24 de janvier 1708, par le R. P. Justin Bergue, recolet, prédicateur du roi d'Espagne... In-12 de 96 p.

1709

131. Ordonnance de Monseigneur l'évêque de Limoges Antoine de Charpin de Genetines, touchant les ecclésiastiques qui boivent ou qui mangent dans les cabarets (datée du 16 août 1708). Lue et publiée au synode d'après Pâques tenu le 11 avril 1709... In-4° de 8 p.

132. Hymni in honorem sancti Martialis, apostoli, et sanctæ Valeriæ, virginis et martyris... In-12 de 23 p.

133. Avis donné par Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Antoine de Charpin de Genetines, évêque de Limoges, aux curés assemblés dans son premier synode le 11 avril 1709... In-4° de 10 p.

1710

134. C. Julii Cæsaris quæ extant, Ex emendatione Jos. Scaligeri. *Cum Privilegio Regis.* In-24 de 3 ff. lim. non chiffrés et 590 pages.

135. Les Hommes illustres de l'ancienne Rome, par Sextus Aurélius Victor. Traduction nouvelle avec le latin à côté... In-16 de 6 p. non chiff. et de 207 p. plus 13 p. non chiff. à la fin pour l'explication des noms propres et le privilège.

136. Histoire de C. Velleius Paterculus, traduite nouvellement en français, avec le latin à côté. *Avec privilège du Roi...* In-12.

137. Proprium Breviarii Lemovicensis, Illustrissimi et Reverendissimi in Christo Patris D. D. Antonii de Charpin de Genetines Lemovicensis Episcopi auctoritate. De venerabilis Capituli Consensu editum... *Cum privilegio Regis.* — In-12 de 24 ff. lim. non chiffrés, 404 pages et xiv pages, les quatre dernières non chiffrées.

138. Proprium missalis Lemovicensis illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris D. D. Antonii de Charpin de Genetines, Lemovicensis episcopi, auctoritate de venerabilis capituli consensu editum... In-folio.

139. Thesaurus trium linguarum latinæ, gallicæ, græcæ, Magno vocum locutionumque ex optimis scriptoribus collectarum numero locupletatus. Opera et studio Joannis Gaudini, à Societate Jesu. Nova editio auctior et emendatior. *Lemovicis et vaneunt Parisiis apud Joannem Barbou Bibliopolam, e regione Collegii Ludovici Magni. MDCCX. Cum privilegio regis.* In-4° de 732 p.

Le privilège de Barbou est du 17 août 1710.

La première partie est en français et en latin seulement.

1711

140. Ordonnance de Mgr l'évêque de Limoges, Antoine de Charpin de Genetines, pour faire signer le formulaire, datée du 10 novembre 1710. Lue et publiée dans le synode d'après Pâques tenu le 16 avril 1711...

141. Ordonnance de Mgr l'évêque de Limoges, Antoine de Charpin de Genetines pour défendre aux prêtres d'avoir des servantes, datée du 1^{er} avril 1711 (4 p.), suivie de la défense relative aux ivrognes, danses, etc. (2 p.)... In-4°.

1712

142. Les véritables motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la Sainte-Vierge, divisés en quatre livres... In-12 de 302 p. (Par le P. Paul Le Clerc).

« Plusieurs éditions dont la première est celle de Limoges, car on trouve sous la date du 24 février 1712, dans la Correspondance autographe de l'abbé Tricaud, conservée à la Bibliothèque de Lyon, le passage suivant : « Le P. Le » Clerc, jésuite et préfet des pensionnaires du Collège Louis-le-Grand, a fait » imprimer à Limoges un livre qui a la forme d'un petit in-12 de Hollande » de 302 pages, qui a pour titre : *Les véritables motifs...* Son nom est au privilège. » L'approbation est du 10 avril 1711 ». — (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 1024.)

« Les *Mémoires de Trévoux*, 1713, p. 55', l'annoncent comme nouvellement imprimé à Paris. » (*Bibl. de la Compagnie de Jésus*, III, 1232.)

142. Avis donné par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Antoine de Charpin de Genetines, évêque de Limoges, dans le synode d'après Pâques, tenu le 7 avril, l'an 1712... In-4° de 8 p.

143. Lettre pastorale de Mgr de Genetines, évêque de Limoges, au clergé de son diocèse. In-4°.

1713

144. Illustrissimo viro Dom. D. Josepho Rogier, Domno du Buisson, Regi a consiliis in utraque Lemovicensi curia, praetori amplissimo et in eadem provincia rei politicae praefecto meritisimo. Se suamque philosophiam D. D. D. philosophi Lemovicenses collegii Societatis Jesu... (0^m,69 × 1^m,06). Sujet : Sacré Cœur de Jésus, d'après Le Brun. Au-dessous du sujet, armes : d'or à la bande d'azur à six roses posées en orle trois et trois; couronne de marquis. Impr. sur satin.

A M. l'abbé Arbellot.

1714

145. Mandement et instruction pastorale de Mgr l'illustrissime et révérendissime Antoine Charpin de Genetines, évêque de Limoges... In-4°.

146. *Maurise (sic) ou les entretiens spirituels de saint Ignace mis à la portée de tous par une exposition neuve et facile. Lyon et Limoges, s. d. (1714?). In-12.*

N° 201 du catalogue de feu M. l'abbé Texier.

Jean II Barbou (1714-1736)

Qualités : Regis Collegiique typographum, 1717, 1719, 1727, 1732; DD. episcopi typographum, 1717, 1727; — Imprimeur du Roi, 1720; — Imprimeur du Collège, 1722; — Collegii typographum, 1723; — Imprimeur de Monseigneur l'Evêque, 1720, 1727; — Imprimeur du Roy, du Clergé et du Collège, 1732; — Regis, Cleri Collegiique typographum, 1731.

Domiciles : via Ferrarià, propè D. Michaellem, 1717, 1719; — rue Manigne, 1732.

1717

147. *Principia Linguae graecae seu Facilliores Grammaticae Graecae*

institutiones Latino-Gallicæ auctæ et illustrate. Ad usum Collegii Patrum societatis Jesu. (Marque aux Cicognes.) *Cum privilegio Regis...* In-12.

Dans son *Dict. des anonymes* (1754), le P. Sommervogel ne fait pas mention de l'édition de Limoges in-12, et n'indique que l'édition de Paris in-8°.

Privilège pour six ans accordé à Jean Barbou, marchand libraire à Paris, daté de Versailles 5 juillet 1741. Signé Delamet.

Registré sur le livre de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, N° 238, fol. 255. Conformément aux réglemens, et notamment à l'arrêt du Conseil du 13 aout 1709. Paris le 2 octobre 1711. P. Delaunay, syndic.

148. *Ritualis Lemovicensis pars altera, de processionibus exequiis et synodo, Aucthoritate illustriss. et reverend. in Christo Patris DD Antonii de Charpin de Genétines episcopi Lemovicensis edita...* In-8°.

Le prix du volume est fixé à cinquante-cinq sols relié en veau, et à quarante-cinq sols en feuilles.

1718

149. *Manuel de dévotion pour les Confrères de saint Israël et de saint Théobald, etc...*, In-12.

150. *Les particules reformées, augmentées et rangées en un meilleur ordre, avec un abrégé tres-clair des Genres et des Declinaisons, des Heteroclités, des Preterits et de toute la Syntaxe, par le R. P. Fr. Pomey...* In-16.

Bibl. de la Comp de Jésus, VI, 978.

151. *Rubricæ generales Breviarii martyrologii ac missalis Romani, aliæque ex prædictis libris excepta. (Sans Marque.)...* In-12 de 482-cxi p., plus 4 p. non chiff. p. la table.

152. *Clarissimis eloquentissimisque viris D. D. in supremo senatu advocatis et in præsidiali curia Lemovicensi causidicis dissertissimis. Se suasque ex rhetorica et poetica conclusiones D. D. D. rhetores Collegii Lemovicensis Societatis Jesu... (0^m,49 × 0^m,75). Sujet : Le lavement des pieds. A Paris, chez Cars, rue S^t-Jacques, au nom de Jésus. Impr. sur satin.*

A M. l'abbé Arbellot.

1719

153. *L.-A. Senecæ... Tragedia Medea. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu...* Petit in-4°.

154. *In L. Catilinam Quarta, habita in Senatu Oratio Vicesima secunda synopsis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites.)...* Petit in-4°.

1720

155. Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 13 juillet 1720 concernant la comptabilité des hôtels des monnayses du royaume... In-4° de 16 p.

1721

156. Les véritables motifs de confiance, que doivent avoir les Fidèles dans la protection de la Sainte Vierge. [Par le P. Le Clerc (Paul).] — *A Limoges, A Paris chez Jean Barbou, M. DCCXXI, pet. in-12 de 302 p. sspelt.*

Réédition, pour le compte des Barbou de Paris, de l'ouvrage de 1712.

157. Permission de manger des œufs pour 1721, 7 février 1721... In-4°.

158. Défense de vendre du beurre sans le pouvoir du juge de la Cité, 7 février 1721... Placard in-plano.

159. M. (1) pour faire la quête en faveur des personnes ruinées par l'incendie de Rennes, 7 février 1721... In-4°.

160. Lettre du Roy à Monseigneur l'évêque de Limoges et Mandement de MM. les Grands Vicaires de Limoges pour faire chanter un *Te Deum*, 21 août 1721... In-4°.

161. Ordonnance du juge de la Cité pour faire un feu de joie, 21 août 1721... In-plano.

162. Lettres de Monseigneur le Regent à Monseigneur l'évêque de Limoges avec les lettres de MM. les agents du clergé et celle de Monseigneur, 21 août 1721... In-4°.

163. M. pour faire des prières publiques afin d'être préservé des maladies contagieuses, 18 novembre 1721... In-4°.

164. J. U. accordé par Notre S. P. le Pape Innocent XIII afin

(1) Nous adoptons les mêmes abréviations que M. Leroux dans les *Sources de l'histoire du Limousin* (Limoges, 1895, in-8) : A. P. avis pastoral ; — C. circulaire ; — D. décret ; — I. P., instruction pastorale ; — J. U. jubilé universel ; — L. P. lettre pastorale ; — M. mandement ; — O. ordonnance ; — P. permission ; — R. règlement.

Nous n'indiquons ici que les pièces dont nous avons relevé les titres sur les registres des Barbou pour montrer les omissions que l'on commet forcément lorsqu'on ne s'appuie pas sur un document. De 1721 à 1740, les *Sources de l'histoire du Limousin* indiquent 22 titres d'actes des évêques de Limoges, les registres des Barbou en accusent 70. M. Leroux prévient du reste le lecteur que sa liste est incomplète.

d'implorer l'assistance de Dieu au commencement de son pontificat pour bien gouverner l'Eglise catholique, avec M. de Mgr l'évêque de Limoges, le cathéchisme du jubilé et les prières dressées par son ordre pour le gagner, 23 novembre 1721... In-4°.

1722

165. Despautère abrégé par le R. P. Gaudin de la Compagnie de Jésus. Revu nouvellement par un Pere de la meme Compagnie. (Marque supportée par deux lions)... In-12 de 362 pages.

Privilège accordé pour six ans, daté de Paris 3 juillet 1723. Signé de Saint-Hilaire.

Registré sur le registre de la Communauté des librairres et imprimeurs de Paris, p. 141, n° 162. Conformément aux réglemens, et notamment à l'arrêt du Conseil du 3 aoust 1703. A Paris le 7 juillet 1722. Delaulne, syndic.

166. M. pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâces pour le sacre et le couronnement du Roy Louis XV, 24 novembre 1722... In-4.

167. P. de manger des œufs pour 1723, 30 novembre 1722... In-4°.

1723

168. Publii Virgilio Maronis Operum. Editio nova, juxta Backriam cæteris omnibus emendatior. Cum tabula. (Sans marque.) *Cum privilegio Regis...* In-24.

169. Sex Aurelii Victoris. Historiæ Romanæ Breviarium ex bibliotheca Andrea Schotti. Ad usum studiosæ juventutis. Nova editio emendatior. — *Lemovicis, PARISIIS, apud fratres Barbou, via Jacobæ prope Fontem sancti Benedicti. Sub Ciconiis MDCCXXIII, cum privilegio Regis.* Petit in-12 de 184 p.

170. M. de MM. les vicaires généraux pour faire des prières publiques à cause de la pluie, 3 juillet 1723... In-4°.

171. Illustrissimis viris D. D. Antiquissimæ et celeberrimæ urbis Lemovicensis consulibus vigilantissimis. Suas ex universâ philosophiâ theses dedicant philosophi collegii Lemovicensis Societatis Jesu... (0^m,77 × 1^m,04). Sujet : Jésus conduit devant Pilate, d'après le tableau de Le Sueur. A Paris, chez Cars (Laurent), rue Saint-Jacques, au nom de Jésus. Au-dessous du sujet, armes de Limoges.

1724

172. Les particules reformées, augmentées et rangées en un meilleur ordre avec un abrégé tres clair des Genres et des Decl-

naisons, des Heteroclités, des Preterits et de toute la Syntaxe, par le R. P. Fr. Pomey... In-12.

173. P. de manger des œufs pour 1724, 1^{er} février 1724... In-4^o.

174. M. concernant la déclaration des mendiants, 21 février 1724... In-4^o.

175. M. pour la publication du jubilé et bulle de Notre S. P. le Pape, 12 novembre 1724... In-4^o.

1725

176. P. de manger de œufs pour 1725, 26 janvier 1725... In-4^o.

177. M. pour faire des prières publiques [pour le beau temps], 15 juin 1725... In-plano.

178. M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces du mariage du roi, 23 septembre 1725... In-4^o.

1726

179. Prolongation d'avis donné par Monseigneur l'Illustrissime Reverendissime Antoine de Charpin de Genetines, évêque de Limoges, dans le synode d'après Pâques, tenu le 9 de may, l'an 1726... In-4^o de 16 p.

180. M. pour demander par des prières publiques la bénédiction de Dieu sur la résolution que le Roy a prise de gouverner l'État par lui-même, 2 juillet 1726... In-4^o.

181. M. pour chanter le *Te Deum* pour la convalescence du roi, 15 août 1726... In-4^o.

1727

182 Proprium breviarii Lemovicensis, Illustrissimi et Reverendissimi in Christo Patris DD. Antonii de Charpin de Genetines Lemovicensis Episcopi auctoritate, De venerabilis Capituli consensu, editum. (Armes de l'évêque Antoine de Charpin de Genetines.) *Cum Privilegio Regis*... In-12 de 48 p. non chiff. au com^t, 468 p. chiff., plus XII Supplément du martyrologe, plus 4 p. non chiff.

Privilège signé Lecomte, accordé à Mgr Antoine de Charpin de Genetines pour les Bréviaires, Diurnaux, Missels, Rituels, Antiphoniers, Manuels graduels, Processionnels, Epistoliers, Psautiers, Directoires, Heures, Catéchismes, Ordonnances, Mandements, Statuts synodaux, Lettres pastorales, et Instructions à l'usage du diocèse, pour dix ans. Daté de Paris, 4 mai 1717.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris, le 7 mai 1717. Signé Delautne, syndic.

Ledit seigneur évêque a cédé le susdit privilège à Jean Barbou, son imprimeur, par acte du 14 août 1717. Signé † Antoine, évêque de Limoges.

183. Thesaurus trium linguarum latinæ galicæ græcæ. Magno vocum, locutionum que exoptimis scriptoribus collectarum numero locupletatis. Operâ et studio Joannis Gaudini, à Societate Jesu. (Armes de France soutenues par des cornes d'abondance d'où s'échappent des pièces de monnaie au-dessous un œil). In-4°.

Il existe des exemplaires avec la date 1525.

Cession de privilège : Je soussigné cède à M. Jean Barbou, imprimeur du roy à Limoges, le droit que j'ai au privilège obtenu de Sa Majesté le 22 décembre 1717, et à moi cédé par M. Robustel l'aîné pour le livre intitulé : *Dictionnaire ou Trésor* du P. Gaudin, français, latin et grec, et l'*Abrégé* du même, pour en jouir par ledit sieur Barbou, sans qu'il puisse rien prétendre aux autres livres énoncés audit privilège. A Paris ce 18^e jour d'octobre 1725, Barbou.

Registré sur le registre VI de la communauté des imprimeurs libraires de Paris, p. 436, le 18 octobre 1725. Signé Brunet, syndic.

Bibliothèque communale de Limoges, Polygraphie, n° 533.

184. P. de manger des œufs pour 1727, 7 février 1727... In-4°.

185. J. U. accordé par Notre S. P. le Pape Benoit XIII, 15 février 1727... In-4°.

186. Jubilé de l'année sainte, pour la ville et le diocèse de Limoges, accordé par N. S. P. le pape Benoit XIII, avec le mandement etc... In-12.

187. M. pour faire des prières publiques au sujet de la grossesse de la Reine, 9 juin 1727... In-4°.

188. M. pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de deux princesses, 29 août 1727... In-4°.

189. Extraits des avis et observations donnés par l'Assemblée générale du clergé, 14 décembre 1727... In-folio de 8 p.

1728

190. P. de manger des œufs pour 1728, 8 janvier 1728... In-4°.

191. M. pour faire des prières publiques au sujet de la grossesse de la Reine, 2 août 1728... In-4°.

192. M. pour faire des prières publiques pour demander de la pluie, 13 septembre 1728... In-4°.

193. M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir l'heureuse naissance d'un dauphin, 21 octobre 1728... In-4°.

194. M. pour faire des prières publiques en actions de grâce de la convalescence du roi, 16 novembre 1728... In-4°.

1729

195. P. de manger des œufs pour 1729, 29 janvier 1729... In-4°.

196. M. de Mgr l'évêque de Sarepte pour faire des prières publiques pour l'heureux accouchement de la reine, 22 juillet 1729... In-4°.

197. M. de Mgr l'évêque de Sarepte pour chanter le *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le Dauphin, 15 septembre 1729... In-4°.

1730

198. Tresor des langues française et latine tiré des auteurs originaux et classiques de l'une et l'autre langue, par le P. Jean Gaudin de la Compagnie de Jésus, ou Dictionnaire françois et latin recueilli de Cicéron, Plin; Cesar, Tite Live... Nouvelle édition augmentée de plusieurs termes, phrases et verbes qui manquoient dans les précédentes... In-4° de 967 p. siltelp.

Même privilège que pour l'édition de 1723.

199. P. pour manger les œufs pour 1730, 20 janvier 1730... In-4°.

200. O. de MM. les vicaires généraux sur la mort de Mgr Charpin de Genétines, 7 septembre 1730... In-4°.

201. M. de MM. les vicaires généraux pour obtenir de Dieu la plénitude de son esprit sur Mgr de Lisle du Gast, le jour de son sacre, 17 septembre 1730... In-4°.

202. M. de MM. les vicaires généraux pour chanter le *Te Deum* d'actions de grâce de Mgr le duc d'Anjou, 14 septembre 1730... In-4°.

203. M. de Mgr l'évêque de Limoges, 2 décembrs 1730... In-4°.

204. M. avec la déclaration de Louis XIV et l'édit du roi Henri II touchant les femmes qui cèlent leur grossesse, 11 décembre 1730... In-4°.

205. P. de manger des œufs en 1731, 23 décembre 1730... In-4°.

1731

206. Le Pastoral du diocèse de Limoges... (Armes de Mgr Benjamin de l'Isle du Gast.) Avec privilège... 3 vol. in-12.

207. M. pour la convocation du synode au 5 avril 1731, 17 février 1731... In-4°.

208. M. pour le renouvellement des pouvoirs et approbations, 20 mars 1731... In-4°.

209. M. au sujet des chapelles domestiques, 16 juin 1731... In-4°.

210. M. pour demander à Dieu de la pluie, 12 août 1731... In-4°.

1732

211. Homélie sur la fréquente communion prêchée à Paris et dans plusieurs cathédrales de France, Par le R. P. J. R. (Joseph Roux), Docteur et Professeur en Théologie, Provincial de la province de Toulouse, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Conventuel, et ancien Prieur du grand Couvent du même ordre, à Paris, rue S. Jacques... *Avec approbation et permission.* — In-4° de 18 pages.

212. Thomæ A Kempis de imitatione Christi... libri quatuor versiculis distincti juxta exemplar editum. (Marque des Jésuites)... In-24 de 315 p., plus un *Index librorum* de 9 p. non chiff.

213. M. pour la permission des œufs en 1732, 13 janvier 1732... In-4°.

214. M. pour faire des prières publiques pour le beau temps, 5 juillet 1732... In-4°.

1733

215. P. de manger des œufs pendant le Carême 1733, 6 janvier 1733... In-4°.

216. M. pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des heureux succès des armées du roi. 2 janvier 1734... In-4°.

1734

217. *Elementa Rhetoricæ, selectis ex antiquis auctoribus exemplis illustrata...* In-12.

218. Les fables de Phèdre, affranchy d'Auguste, traduites en françois, avec le latin à côté. Pour servir à bien entendre la langue latine et à bien traduire en françois. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, où l'on a marqué la construction de quelques fables pour en donner l'intelligence aux enfans qui commencent à traduire... S. d. In-12.

219. P. de manger des œufs pendant le Carême 1734, 20 janvier 1734... In-4°.

220. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce pour le château de Milan, 24 janvier 1734... In-4°.

221. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce pour les heureux succès des armées du roi en Italie, 24 juillet 1734... In-4°.

222. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce pour la prise de Philisbourg, 22 août 1734... In-4°.

223. M. pour chanter le *Te Deum* en actions de grâce de la victoire remportée par les troupes de l'empereur sous Gaustella en Italie, 24 octobre 1734... In-4°.

224. L. P. à MM. les archiprêtres, curés, vicaires, confesseurs et autres ecclésiastiques du diocèse, 28 décembre 1734... In-4°.

225. O. portant défense pour la pêche et la chasse dans les biens de saint Martial, 29 décembre 1734... In-4°.

1735

226. M. pour faire une procession générale pour demander du beau temps, 12 juillet 1735... In-4°.

227. M. pour obtenir un temps convenable aux biens de la terre, 22 juillet 1735... In-4°.

Veuve de Jean II Barbou (1736-1751)

Qualités : Illustrissimi ac reverendissimi DD. episcopi Lemovicensis ejusque cleri typographi, 1730, 1738; — Imprimeur du Roy, de Monseigneur l'évêque et du Clergé, 1730; — Collegii typographum, 1738, 1741, 1743; — Regis, Cleri Collegique typographi, 1730; — Regis, Collegique typographi, 1740, 1741, 1744, 1751; — Imprimeur du Roy et du Collège, 1747, 1750.

1736

228. Breviarium lemovicense illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD Benjamini de l'Isle du Gast Episcopi Lemovicensis auctoritate, ac venerabilis capituli Lemovicensis consensu editum. (Armes de Mgr de l'Isle du Gast)... *Cum Privilegio Regis*. 4 vol. in-8.

Privilège signé Sainfon accordé à l'évêque pour ses livres liturgiques, pour dix ans. Paris 26 octobre 1730. Registré sur le registre de la communauté, le 26 novembre 1730. P.-A. Lemerancier, syndic. — L'évêque cède son privilège pour dix ans à Jean Barbou, le 2 janvier 1731.

229. Antiphonale || ad usum || ecclesie Lemovicensis || accomodatum || juxta indicem ad calcem positum. Illustrissimi ac Reverendissimi in Christo Patris DD Benjamini de l'Isle du Gast, Lemovicensis Episcopi auctoritate, ac venerabilis capituli consensu editum. (Armes de l'évêque)... In-fol. sign. A à Z, Aa à Zz, Aaa à Zzz, AAaa à zzz, AAaaa, AAAaaaa à XXXxxxx. A Commune sanctorum.

230. Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Limoges à Messieurs les curés, vicaires et desservans de son diocèse, au sujet de la déclaration du Roy, concernant la forme de tenir les registres de baptêmes, mariages, sépultures, etc., donnée à Versailles, le 9 avril 1736 et enregistrée aux Parlements de Paris et de Bordeaux, 4 p., suivie de lad. déclaration... In-4° de 15 p.

231. P. de manger des œufs pendant le carême 1736, 15 janvier 1736... In-4°.

232. M. pour la publication du nouveau bréviaire du diocèse, 25 août 1736...

233. L. P. et déclaration du Roy concernant les baptêmes, mariages, sépultures, données à Versailles, le 9 avril 1736, 20 novembre 1736... In-4° de 40 p.

1737

234. Cantiques en l'honneur de saint Martial que l'on chante à la procession du mardi de Pâques, 3 avril 1737... In-12.

235. M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir du beau temps, 15 octobre 1737... In-4°.

236. M. pour la publication du nouveau Bréviaire, 2 novembre 1737... In-4°.

1738

237. Missale Lemovicense illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris D. D. Benjamini de l'Isle du Gast, episcopi Lemovicensis autoritate ac venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu editum. (Armes de Mgr de l'Isle du Gast)... *Cum privilegio regis. Taxatum undecim libris non compactum.* — In-folio de 20 p. non chiffrées, plus 600-cxxviii p. chiffrées, plus encore 4 p. chiffrées supplémentaires. L'ouvrage contient huit gravures sur acier, *Drevet excudit.*

Privilège signé P.-A. Lemercier accordé à l'évêque le 26 octobre 1730, pour dix ans, pour les ouvrages suivants : Bréviaires, Diurnaux, Missels, Rituels, Antiphoniers. Manuels, Graduels, Processionnels, Epistoliers, Psautiers, Directoires, Heures, Catéchismes, Ordonnances, Mandements, Statuts synodaux, Lettres pastorales et Instructions, à l'usage de son diocèse. — Registré sur le livre de la communauté des libraires. 26 novembre 1730. L'évêque cède son privilège à Jean Barbou, le 2 janvier 1731.

238. C. Julii Caesaris quæ exstant, ex emendatione Jos. Scaligeri. (Sans marque.) *Cum privilegio Regis...* In-24 de 738 p.

Réédition des ouvrages de 1699 et 1710.

Reproduction du privilège qui se trouve dans l'édition de 1710 du même ouvrage.

239. Missæ Defunctorum excerptæ ex Missali Lemovicensi illustriss. ac reverendiss. in Christo Patris D. D. Benjamini de l'Isle du Gast, episcopi Lemovicensis. (Armes de l'évêque.)... In-folio.

N° 15 du Catalogue de la Bibl. Bosvicux.

240. Graduale ad usum Ecclesiæ Lemovicensis accomodatum juxta indicem ad calcem positum. Illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris D. D. Benjamini de l'Isle du Gast, Lemovicensis Episcopi autoritate ac venerabilis capituli consensu editum. (Armes de l'évêque.)... In-folio.

241. M. pour la publication du nouveau Missel du diocèse, 20 mars 1738... In-4°.

242. M. pour faire des prières publiques afin d'obtenir du beau temps, 4 juillet 1738... In-4°.

243. M. pour la commémoration du vœu que fit Louis XIII d'heureuse mémoire le 10 février 1638, pour mettre son royaume sous la protection de la Tres-Sainte Vierge, 6 août 1738... In-4°.

244. M. relatif aux ecclésiastiques, 9 décembre 1738... In-4°.

245. M. pour la publication du nouveau Missel et P. de manger des œufs pendant le Carême de 1739, 15 décembre 1738... In-4°.

1739

246. In solemnibus affixionum triduo diligentia suæ specimen dabunt selecti auditores collegii Lemovicensis Societatis Jesu. Diebus 24, 25 et 26 mensis Augusti, anno 1739, Manè ab horâ 8 ad 10. Sero à 3 ad 5. A. M. D. G. V. Q. M. G. (Marque des Jésuites.)... In-4°.

247. M. pour faire chanter le *Te Deum*....., 14 juin 1739... In-4°.

248. M. des vicaires généraux sur la mort de Mgr Benjamin de l'Isle du Gast, 10 septembre 1739... In-4°.

1740

249. M. T. Ciceronis de Officiis liber tertius. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... Petit in-4° de 48 pages.

250. M. de MM. les vicaires généraux, le siège vacant, pour faire des prières publiques pour le sacre de Mgr du Coëtlosquet, 15 janvier 1740... In-4°.

251. C. concernant le Carême de 1740, 17 février 1740... In-4°.

1741

252. Quintus Curtius Rufus, de Rebus gestis Alexandri Magni. Editio prioribus correctior. Juxta exemplar Amsterdami)... In-12 de 427 p.

253. In L. Catilinam Tertia... Ad usum Collegiorum Societatis Jesu... Petit in-4°.

254. M. T. Ciceronis in L. Catilinam invectiva Oratio prima. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites.)... Petit in-4° de 28 p.

255. M. Tullii Ciceronis in L. Catilinam ad Quirites Oratio secunda. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites). Juxta exemplar Amsterdami... Petit in-4°.

1743

256. Publii Virgilii Maronis Operum. Editio nova, juxta Backianam, cæteris omnibus emendatior, cum tabula... Petit in-12.

257. Caii Sallustii Crispi Opera quæ extant omnia, editio nova, Emendata et versiculis distincta. (Marque aux cigognes)... In-12 de 248 p.

258. Interprétation des psaumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours de la semaine dans l'office de l'Eglise. Avec un abrégé des vérités et des mystères de la religion chrétienne, par M. Cocquelin, chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris. — *A Limoges, et se vend à Paris, chez Joseph Barbou, rue Saint-Jacques près la Fontaine S. Benoist, aux Cigognes.* Sans date, mais l'approbation est datée de 1743, in-12.

1744

259. Elementa Rhetoricæ selectis ex antiquis auctoribus exemplis illustrata. (Marque aux cigognes)... In-12.

260. Illustrissimo viro Domino D. Leonardo Romanet de Labriderie, baccalaureo Sorbonico, insignis ecclesie Lemovicensis decano meritissimo. Se suasque ex universa philosophia theses D. D. D. Jacobus Cosse et Leonardus Reys. (Armes des Romanet de La Bridayerie)... (0^m,75 × 1^m). Sujet : Moïse frappant le rocher, d'après Poussin, sans nom de graveur. Impr. sur satin.

1747

261. Les particules réformées, augmentées et rangées en un meil-

leur ordre. Avec un abrégé des genres, des déclinaisons, des hétéroclites, des prétérits et de toute la syntaxe. Revu et corrigé par le R. P. F. Pomey de la Compagnie de Jésus... In-12.

262. Billets que Ciceron a écrit (*sic*) tant à ses amis communs qu'à Attique son ami particulier... In-12 de 143 p.

1750

263. Les Bucoliques de Virgile, traduites du Latin en François... In-12 de 83 p.

1751

264. In L. Catilinam Tertia ad Quirites Oratio vicesima prima Synopsis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... Petit in-4° de 24 p.

265. In Catilinam quarta. Habita in senatu. Oratio vicesima secunda synopsis. Ad usum Collegiorum Societatis Jesu. (Marque des Jésuites)... Petit in-4°.

266. Sapientiae et omnibus sapientiam amantibus. Se suasque ex philosophia theses D. D. D. philosophi Collegii Lemovicensis Societatis Jesu. Has theses, Deo duce et auspice Dei-parâ, tueri conabuntur in Collegio Lemovicensi Societatis Jesu, die 2^a Augusti anni 1751, horâ tertiâ pomeridiana... In-plano.

A M. P. Ducourtieux.

Martial II Barbou (1751-1784)

Qualités : Collegii typographi, 1755; — Imprimeur du Roy et du Collège, 1761, 1765, 1767, 1774, 1775; — Imprimeur du Roi, 1762, 1776 à 1784.

1753

267. Virgini assumptæ, cælorum reginæ et terrarum præsidio. Se suas theses, aliasque litterarias exercitationes D. D. D. Selecti auditores collegii Magnacensis. Ex universâ rhetoricâ, theses propugnandæ... (0^m,47 × 0^m72). Sujet : l'Assomption. A Paris, chez... In-plano.

A M. J. Dubois.

1755

268. Illustrissimo viro Dom. D. Joanni-Baptistæ Devoyon, Equiti, Domino de La Planche, Regia consiliis, Regiarum causarum ad tunc in Generali Galliarum Quæstura, atque in Aërarii Domini et viarum publicarum directione judicioque per Lemovicensem ditionem, Senatori in curia Lemovicensi, Et olim præposito et Regio judici

ejusdem urbis Lemovicensis. Se suasque ex universa philosophia theses D. D. D. Robertus Thomazon, Jacobus Raynaud, philosophi collegii Lemovicensis Societatis Jesu. (Points de la thèse). Has theses Deo Duce et auspice Dei para, tueri conabuntur in Collegio Lemovicensis Societatis JESU, die mensis Augusti anni 1755. (0,485 × 0,723.) Sujet : La Flagellation ; au-dessous, armes des de Vyon, Imp. sur satin. In-plano.

A M. Marc Barbou des Courières.

269. Thèse de Jean-Baptiste Rigaudie d'Aubusson et de Jean-Baptiste Carboinaud, de St-Priest-d'Aixe, élèves de philosophie du Collège de Limoges de la Société de Jésus... (0^m,75 × 1^m). Sujet : La mise au tombeau. Impr. sur satin.

1756

270. Exercice littéraire des Affiches pour les cinquièmes et les sixièmes... (0^m,47 × 0^m,72). Sujet : Le repos dans la fuite en Egypte. A Paris, chez Cars, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus. In-plano.

A M. J. Dubois.

1758

271. Méthode courte et facile pour rappeler à l'usage de l'Eglise ceux qui en sont séparés, dressée et publ. par ordre de Franç.-Elie de Voyer d'Argenson, archev. de Bordeaux... In-12.

N° 88 du Catalogue de la Bibl. Bosvieux.

272. A Messieurs le Sénéchal, le Procureur fiscal et les Avocats, de la Justice du marquisat de Magnac. Exercice littéraire des affiches pour les troisièmes et les quatrièmes... (0^m,47 × 0^m,71). Sujet : Une reine à genoux implorant la protection d'un guerrier entouré de soldats, à l'entrée de sa tente. A Paris, chez Cars, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus. Au bas des questions, armes : d'or à la croix de gueules terminé par des coquilles, cantonné de quatre oiseaux éployés dans chaque canton. Couronne de marquis. Supports : deux anges.

A M. J. Dubois.

1760

273. Catéchisme du diocèse de Limoges. (Armes de l'évêque Jean-Gilles du Coëtlosquet)... In-12.

1761

274. Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, contenant une pratique de Dévotion pour honorer le Sacré Cœur de la Très-Sainte Vierge Marie; l'Abrégé de la vie de Sœur Marguerite-Marie Alacoque, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie. Dédicée aux Dames Religieuses de la Visitation Sainte-Marie... Avec approbation et privilège du Roy. In-18.

L'approbation datée de Paris 17 février 1746 est signée S. Germain. Le privilège accordé est daté de Versailles, 28 mars 1758, signé Le Bègue, pour trois ans et pour les trois ouvrages : *La Sainte psalmodie ou Livre d'église ; la Dévotion au Sacré-Cœur ; Cantiques de l'âme dévote.* — Registré sur le livre de la communauté le 28 février 1723. Paris, 3 avril 1759. P.-G. Lemercier, syndic.

275. Clarissimo nobilissimoque viro Dom. D. Arnulpho-Claudio Poute, Equiti, March. de Nieul le Viron, baronni de Villefavard, Dom. de Dompierre, S^t-Sornin, S^t-Hilaire-du-Bois, Vignoles, etc. Regia Consiliis, Majori Senechallo provinciæ Santonensis, Regiarum navium legato, navigiique speculatorii *L'Hermine* Præfecto. Se suas Theses, aliasque litterarias exercitationes D. D. D. Selecti rhetores collegii Lavalliensis De Rhetorica theses propugnandæ... (0^m,44 × 0^m,77). Sujet : Personnage s'adressant à un vieillard assis près duquel est une jeune femme appuyée contre un arbre. Dans le dessin, à gauche : *Paris, chez Hecquet, place Cambray, à l'image S^t Maur.* Au-dessous du tableau, armes : d'argent à trois pals de sable avec un chevron de même; couronne de marquis. Supports : deux hercules. In-plano.

A M. J. Dubois.

1762

276. Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin, pour 1762 (1^{re} année)... In-12 de 120 à 150 p.

« Cette publication, fondée par le chanoine De Vyon, s'est continuée sous différents titres jusqu'en 1814; elle renferme de précieux documents pour l'histoire du Limousin. » (A. Du Boys, dans l'*Annuaire de la Haute-Vienne*, 1854, et H. Ducourtieux, dans l'*Almanach Limousin* de 1861.)

1763

277. Le Socrate rustique ou description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe. Traduit de l'allemand de M. Hirzel, premier médecin de la république de Zurich, par un officier suisse au service de France et dédié à l'ami des hommes [M. le marquis de Mirabeau]. *A Zurich, et se trouve à Limoges chez Martial Barbou, libraire imprimeur du roi.* 1763. In-12 de 172 pages.

Publié sous le pseudonyme de Ferey des Landes. C'est probablement Constant des Landes, propriétaire possédant une pépinière, cité dans le Registre de la Société d'agriculture de Limoges en 1772. (Voy. *Documents historiques*, t. III, p. 264.)

1764

278. Exercice littéraire des affiches pour les seconds et les troisièmes... (0^m,46 × 0^m,77). Sujet : Jésus-Christ présidant à la destruction des livres par le feu. Gravure de : Le Bossu, d'après Le Sueur. Au-dessous du sujet, initiales entrelacées L et M. In-plano.

A M. J. Dubois.

1765

279. Ephémérides de la généralité de Limoges pour l'année 1765 (par Desmarets)... Petit in-12 de 233 pages, avec la carte des environs de Limoges, gravée par Cornuau.

280. Lettres patentes du Collège de Limoges du 6 décembre 1764 (confirmation de celles de février 1763)... In-12 de 17 p.

1766

281. Mémoire pour dame Magdelaine Regnaudin, veuve de Messire Joseph Limousin, écuyer, seigneur de Neuvic, Masléon et autres lieux, contre messire Joseph du Garreau de La Seynie, écuyer, seigneur du Puy-de-Bette... In-4° de 83 p.

LEGROS, *Mél. ms.*, dit que ce mémoire a été imprimé à la fin de 1766 ou au commencement de 1767.

1767

282. Catéchismes ou instruction de la doctrine chrétienne, revu corrigé et augmenté... In-32.

Privilège donné à Paris le 16 décembre 1767, pour dix ans, signé Lebègue, pour les ouvrages suivants : *La Semaine sainte, La sainte Psalmodie, La journée du chrétien, Les cantiques de l'âme dévote, La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, L'interprétation des psaumes de David* par Coquelin, *Le règlement de vie, Les sages entretiens, Le catéchisme de la doctrine chrétienne, L'imitation de la Sainte-Vierge, Le pieux Chrétien et le Calendrier du Limousin.*

Registré sur le registre de la communauté des libraires de Paris. Le 30 janvier 1768. Ganeau, syndic.

1771

283. L'Indicateur du diocèse de Limoges, ou état alphabétique des paroisses qu'il comprend. Dédié à Monseigneur Louis-Charles d'Argentré, évêque de Limoges, etc. — Placard.

1772

284. Rudimens nouveaux ou principes de la grammaire, par Jean Gaudin, de la Compagnie de Jésus. Dernière édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs phrases nécessaires et de soixante-cinq règles nouvelles, avec des exemples très utiles pour en faciliter l'usage. — A Angoulême, chez François Robin, imprimeur ordinaire du roi et de Mgr l'évêque, avec permission. A la fin : Imprimé par Barbou de Limoges, 1772, in-8° de 206 p.

285. Exercices littéraires du Collège de Laval-Montmorency... (0^m,50 × 0^m,82). Sujet : Moïse frappant le rocher. *Poussin pinæ. Paris, chez Hequet, place Cambrai, à l'image S. Maur.* Au-dessous du sujet : monogramme du Christ. In-plano.

A. M. P. Ducourtieux.

1774

286. Eloge de Marc-Antoine Muret, orateur des papes et citoyen romain. Prononcé le 22 août 1774 avant la distribution des prix, par M. l'abbé Vitrac, professeur d'humanités (au collège royal de Limoges)... In-8° de 44 p. avec portrait.

Le portrait de M.-A. Muret, par Hainzelman, est celui d'un autre Muret. Voy. ARBELLOT, *l'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XXXVI, p. 18.

Bibl. comm. de Limoges, histoire, n° 1195.

1775

287. Observations sur les moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion et pour en arrêter les progrès, par M. Vieq d'Azyr, etc... In-4° de 33 p.

288. Eloge de Jean Dorat, poète et interprète du roi, prononcé le 22 août 1775, avant la distribution des prix du Collège royal de Limoges, par M. l'abbé Vitrac, professeur d'humanités... In-8° de 62 p., les huit premières non chiffrées, avec portrait.

ARBELLOT, *L'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch. du Lim.*, XXXVI, 19.

1776

289. Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences sur les effets des Vapeurs Méphitiques dans le corps de l'homme, et principalement sur la vapeur du Charbon, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués. Troisième édition à laquelle on a ajouté : 1° un extrait de ce que l'on a écrit de plus important sur la cause de la mort des Noyés et sur les moyens de les rappeler à la vie ; 2° des remarques sur la méthode la plus avantageuse d'appeler à la vie quelques enfants qui paroissent morts en naissant. Par M. Portal, médecin consultant de Monsieur, etc... In-12 de 92 p.

Ouvrage imprimé par ordre de M. d'Aine, intendant, d'après l'ordre de M. le Contrôleur général. V. *Feuille hebdomadaire*, de 1776, p. 5 et 1777, p. 68.

290. Procès-verbal des essais faits par le lieutenant-général de police de la ville de Limoges pour parvenir à connaître la proportion qui doit être entre le prix du pain et celui des grains. Imprimé par ordre de Monseigneur l'Intendant, 1776... In-4° de 122 p.

291. *L'Ami du peuple français*, Limoges... In-8°.

Recueil n° 210 du catalogue Cochar, Lyon, 1834 (Note de M. Poyet).

292. Discours sur quelques opinions du public concernant la médecine, prononcé au mois de mars 1776, devant le collège des médecins de Limoges, par Jean-Baptiste Boyer, agrégé de ce collège et docteur de la Faculté de Montpellier... In-8° de 50 p.

A. DU BOYS et ARBELLOT, *Biogr. des hommes illustres du Limousin*, p. 89, et René FAGE, *Dictionnaire des médecins du Limousin*, p. 35-36.

1777

293. Eloge de Baluze, prononcé avant la distribution des prix du collège Royal de Limoges le 22 août 1777, par M. l'abbé Vitrac, professeur d'humanités... In-8° de 89 p., avec portrait.

Voy. *Feuille hebdomadaire*, 1777, p. 157, et ARBELLOT, *L'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch.*, XXXVI, 19.

294. Règlement du collège de Laval-Montmorenci, en Basse-Marche... In-24.

1779

295. Eloge de Grégoire XI, prononcé avant la distribution des prix du collège royal de Limoges, le 21^e août 1779, par M. l'abbé Vitrac, sous-principal, Associé des Académies de Montauban et de Clermont-Ferrand... In-8° de 68 p avec portrait.

ARBELLOT, *L'abbé Vitrac*, au *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, XXXVI, p. 19.

1780

296. Traité élémentaire du genre épistolaire, de l'apologie et de la narration. A l'usage de MM. les humanistes du collège royal de Limoges. Seconde édition revue et augmentée... In-8° de 170 p.

La première édition avait été faite par Pierre Chapoulaud en 1777, (in-8 de 144 p.).

1781

297. L'Arithmétique en sa perfection mise en pratique selon l'usage des financiers, gens de pratique, banquiers et marchands..., par F. Le Gendre, arithméticien. Dernière édition, corrigée et augmentée d'une nouvelle règle d'alliage... In-12.

298. Le Temple de Gnide, poème imité de Montesquieu, par M. L***, de L... (sept chants) [M. Liron, de Limoges]. — A Londres, M. D. CC. LXXXI (*De l'imp. Barbou*). In-8° de 84 p.

Voy. *Almanach limousin*, 1862, p. 140.

299. Carte de la généralité de Limoges levée géométriquement. Dédiée à Messire Marius-Jean-Baptiste-Nicolas d'Ainc..., par ses tres humbles serviteurs Cornuau et Capitaine, Ingénieurs géographes du Roi. — A Paris et à Limoges, chez Barbou. In-plano de 0^m,68 sur 0^m,78.

Annoncé dans la *Feuille hebdomadaire* de 1782. Prix : 2 ll. en noir et 2 ll. 10 s. coloriée.

300. Pensez-y bien, ou réflexions sur les quatre fins dernières. Nouvelle édition... in-18.

301. Clarissimo viro D. D. Josepho Guingand de Saint-Mathieu, baccalaureo theologo, insignis ecclesiae parochialis Lemovicensis

Sancti Petri de Quadrivio Rectori vigilantissimo. Se suas theses D. D. D. Selecti philosophiæ Candidati... Has theses, deo duce et auspice Dei para tueri conabuntur Die mercurii I Mensis Augusti Anno Domini 1781, horâ postmeridiana tertia. Arbitr erit M. Johannis Baptista de Gay de Vernon, presbiter Lemovicensis, Et regii collegii Lemovicensis Philosophiæ professor. In aulâ Regii Collegii Lemovicensis... (0^m,55 × 0^m,84). Sujet : Jésus au milieu des docteurs. Au-dessous du sujet, armes des de Saint-Mathien. In-plano.

A M. l'abbé Arbellot.

1782

302. Carte du diocèse de Limoges dédiée à Mgr L.-C. Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, par le s^r Cornuau, Ingénieur-Géographe... In-plano. Prix : 50 s. enluminée, 40 s. non enluminée.

« Indépendamment du diocèse de Limoges, cette carte comprend ceux d'Angoulême et de Tulle en entier et en grande partie ceux de Poitiers, de Saintes, de Périgueux et de Sarlat.

» Le dessin de cette carte est précis et net, l'impression belle et sur beau papier. On ne peut pas la regarder comme une réimpression de celle que M. N. Nollin donna en 1773, qui n'était elle-même qu'une nouvelle édition de la Carte du Diocèse, dédiée à M. de Genetines, décédé évêque de Limoges. C'est un ouvrage nouveau et bien fait pour soutenir l'idée avantageuse que le public a des talents de son auteur. Elle mérite d'occuper une place chez tous les gens de goût.

» On trouve aussi chez M. Barbou, la petite Carte de la Ville et Banlieue de Limoges, 6 s. ; l'Indicateur du Diocèse, 10 s., etc., etc. »

(Feuille hebdomadaire..., n° XXXVI, 4 septembre 1782, p. 150.)

303. Vie des saints pour tous les jours de l'année, avec une prière à la fin de chaque vie, et des instructions sur les dimanches et les fêtes mobiles... In-12.

1783

304. L'histoire du vieux et du nouveau Testament avec des explications édifiantes, tirées des SS Pères, pour régler les mœurs dans toutes sortes de conditions. Dédicée à Monseigneur le Dauphin par le S^r de Royaumont, Prieur de Sombrevail. Nouvelle édition revue et corrigée... Avec Approbation et Permission. S. d. (1783). — In-12 de xvi-538 pages.

L'approbation des docteurs en Sorbonne datée du 23 octobre 1669. Signée : A. Augustin de Lameth, Piron. La permission simple parle de l'édition précédente, Paris 1772, est datée du 24 avril 1783 et signée : Néville.

Registré par nous Syndic et Adjoint de la Chambre syndicale de Poitiers, conformément à l'arrêt du conseil du 30 août 1777, portant règlement sur la durée des privilèges en librairie. A Poitiers, le 30 mai 1783. C. Braud, syndic.

Léonard Barbou (1785-1820)

Qualités : Imprimeur du Roi, 1785 à 1793; — Imprimeur du Roi et du Collège, 1788, 1789, 1792; — Imprimerie de la Garde nationale, 1790, 1791, 1793; — Imprimeur du Collège, 1793; — Imprimerie républicaine, 1793; — Imprimerie du F. .^s. Barbou, membre de la Loge, 1805, 1806; — Imprimeur de Mg: l'évêque, 1807, 1808; — DD episcopi et cleri typographum et bibliopolaro, 1811, 1819, 1820; — Imprimeur du Roi et de Monseigneur l'évêque, libraire de l'Académie, 1815.

1785

305. Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin. Années 1785 à 1790... 6 vol. in-24 de 168 p. environ.

Le vol. de 1786 contient (p. 156) la fin de la Notice sur la Monnaie de Limoges par l'abbé Legros, commencée dans les calendriers de 1784, p. 149, et de 1785, p. 151.

Barbou annonce les ouvrages suivants :

L'Indicateur du diocèse de Limoges, prix : 12 sols ;

La nouvelle carte de ce diocèse, prix : 3 livres ;

Celle de la Généralité, prix : 3 livres ;

La carte itinéraire et minéralogique de la même Généralité, prix : 3 livres ;

La carte des environs de Limoges, prix : 6 sols.

Même annonce de Barbou en 1786 et 1787, sauf pour *l'Indicateur du diocèse*. Il ajoute : édition de 1771 en placard, prix : 12 sols.

306. *L'indicateur du diocèse de la généralité de Limoges*. Nouvelle édition dressée sur la carte du diocèse de Limoges, levée et dessinée par M. Cornuau, ingénieur-géographe, et gravée à Paris en 1782... In-12.

1788

307. *L'indicateur du diocèse et de la Généralité de Limoges*, ouvrage utile à toutes les personnes qui ont des affaires et des correspondances dans ce diocèse et autres circonvoisins, dont quelques paroisses, etc. dépendent de la généralité de Limoges. Nouvelle édition dressée sur la carte du diocèse de Limoges, levée et dessinée par M. Cornuau, ingénieur-géographe, et gravée à Paris en 1782... In-12 de 160 p.

Ce volume peu commun contient à la fin des recherches sur les anciennes voies romaines du Limousin et sur l'ancien nom de Limoges, extraits des *Mémoires* de l'abbé Nadaud. On l'attribue à l'abbé Legros.

308. *Eloge de l'institution des religieuses Filles de Notre-Dame*, [par J.-B. Vitrac], 1788... In-8° de 72 p.

L'approbation placée à la fin est datée du 23 février 1788; elle est signée Garat, chanoine théologal de l'église de Limoges; Péliniaud, docteur de la maison et société de Sorbonne.

N° 1736 du catalogue de feu M. l'abbé Texier.

309. *Traité élémentaire du genre épistolaire, de l'apologue et de la narration, à l'usage de MM. les humanistes du Collège Royal de Limoges, seconde édition (lisez troisième), revue et augmentée [par l'abbé Vitrac, sous-principal]...* In 8° de 260 p.

1789 (1)

310. *Les Bucoliques de Virgile. Traduites du Latin en François...* In-12 de 63 p.

311. *Lettre écrite à Monsieur le comte des Roys, grand sénéchal de Limousin. (Signé : Roullac de Rochebrune)...* S. l. In-4° de 10 p.

Arch. de la Haute-Vienne, série B. (s. n.)

312. *Procès-verbal de l'Assemblée générale de la noblesse du Haut-Limousin, tenu le 17 mars 1789 et jours suivants, et cayer remis par M. le comte des Roys, Grand Sénéchal, à MM. le comte des Cars et le vicomte de Mirabeau, Députés de l'Ordre de la Noblesse à l'Assemblée des Etats-Généraux, convoqués à Versailles pour le 27 avril 1789...* S. l. In-4° de 15 p.

Recueil n° 1865 du cat. Texier. — Archives de la Haute-Vienne, série B. (s. n.)

313. *Réflexions d'un Gentilhomme du Haut-Limousin, présentées à l'Assemblée de l'Ordre de la Noblesse de cette Province, tenue le 17 mars 1789, et remises aux commissaires-rédacteurs des Cahiers; sous la cote 25...* S. l. n. d. In-4° de 16 p. (Attribué au vicomte de Mirabeau.)

Bibl. com. de Limoges, II A. (s. n.)

314. *Cahier de l'Ordre de la Noblesse des Sénéchaussées de Limoges et de Saint-Yrieix, dans le Haut-Limousin, pour être porté par des Députés au Roi dans les Etats-Généraux qu'il a convoqués à Versailles pour le 27 avril 1789...* In-4° de 25 p. (Attribué à M. de Lépine, subdélégué de l'Intendant de Limoges.)

Bibl. com. de Limoges, Hh. (s. n.)

315. *Mémoire présenté au Conseil en 1766 par M. Turgot, intendant de la Généralité de Limoges, sur la surcharge des impositions qu'éprouve cette Généralité. Imprimé par ordre de M. le vicomte de Mirabeau, Député de l'Ordre de la Noblesse du Haut-Limousin, qui l'a reçu de sa chambre...* S. d. In-4° de 29 p.

Grand sém. de Limoges, recueil Legros.

316. *Copie de la lettre écrite à MM. les Officiers municipaux de la ville de Limoges par Messieurs de Roullac et Naurissart, l'un et*

(1) Pour les publications à partir de cette date, nous nous sommes aidé de la *Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans la Haute-Vienne*, par M. Fray-Fournier.

l'autre députés de la Sénéchaussée. (Versailles, 26 septembre 1789). S. l. n. d. [*Limoges, L. Barbou*]. In-4° de 4 p.

Bibl. com. de Limoges, Ih, (s. n.)

317. Copie de la Réponse de MM. les Officiers municipaux, Etat-Major et Officiers de la Milice bourgeoise et Commissaires du Comité patriotique de la ville de Limoges. (3 octobre 1789). S. l. n. d. [*Limoges, L. Barbou*]. In-4° de 3 p.

Bibl. com. de Limoges, Ih. (s. n.)

318. Ordonnance de Monsieur le lieutenant général en la sénéchaussée du haut pays de Limosin et siège présidial de Limoges, pour la convocation des Etats généraux et l'Assemblée des Trois Ordres dudit pays à Limoges. Signé : Roulhac, lieutenant général, et datée du 16 février 1789... In-plano d'une feuille et demie.

1790

319. Procès-verbal de l'Assemblée électorale du département de la Haute-Vienne (31 juillet — 14 août 1790). — S. l. n. d. [*Limoges, L. Barbou*]. In-4° de 51 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 173.

320. Arrêté du Directoire du département (17 septembre 1791) et Prospectus pour l'établissement d'une caisse patriotique pour l'échange des assignats contre des billets de confiance. S. d. [1791]. In-4° de 14 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 256.

321. Observations météorologiques faites dans le département de la Haute-Vienne pendant les années 1794, 1796, 1797 et 1798, par M. Juge de Saint-Martin... In-8° de 16 à 28 p.

N° 1154 du Catalogue de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire).

322. Réponse de l'ingénieur aux demandes faites par un des Administrateurs du Département de la Haute-Vienne relativement aux travaux publics. (Signé : Dumont, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 11 décembre 1790)... S. d. [1790]. In-4° de 26 p.

Bibl. comm. de Limoges, H. 1137.

323. Règlement de la Société des amis de la paix établie à Limoges, 1790... S. d. [1790]. In-8° de 13 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 812.

324. Discours prononcé par le Roy à l'Assemblée nationale, le 4 février 1790... In-4°.

325. Procès-verbaux de la confédération (des gardes nationales de la Haute-Vienne). — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*, s. d. [1790]. In-4° de 32 p.

326. Lettre datée du 20 avril 1790 et signée : les Officiers et volontaires de la Garde nationale de Limoges, proposant la formation d'une Confédération des Gardes nationales du département ; suivie (p. 4) d'un Extrait du registre des délibérations de la Garde nationale de Limoges, du 30 mars 1790, et (p. 7) d'un Extrait des registres de l'hôtel commun de la ville de Limoges. — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*, s. d. [1790]. In-4° de 8 p.

327. Programme pour la confédération des Gardes nationales du département de la Haute-Vienne fixée au 9^e mai 1790 (Signé : de Vanteaux, commandant général ; Barbou-Descourières, colonel, etc.) — *A Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*, s. d. [1790]. In-4° de 12 p.

Bibl. comm. de Limoges, III (s. n.)

328. Lettre datée du 6 septembre 1798, au sujet de la grâce accordée par le roi à Etienne Solignac, cavalier déserteur du Régiment de Royal-Navarre. (Signée : Barbou-Descourières, colonel de la Garde nationale de Limoges). — S. l. n. d. [1790]. In-4° de 2 p.

329. Discours prononcé par le Père Foucaud, Aumônier de la Garde nationale de Limoges, le 2 octobre 1790. — *A Limoges, de l'Imprimerie de la Garde nationale*. S. d. [1790]. In-12 de 5 p.

Bibl. comm. de Limoges, III (s. n.)

330. Lettre datée du 23 octobre 1790. (Signée : Barbou-Descourières, colonel de la Garde nationale de Limoges). S. l. n. d. [1790]. In-4° de 2 p.

Grand Séminaire de Limoges, recueil Legros.

331. Règlement provisoire pour la Garde nationale de Limoges. — *A Limoges, de l'Imprimerie de la Garde nationale*. 17 juin 1791. In-12 de 23 p.

1791

332. Lettre datée du 8 juillet 1791, annonçant l'envoi du règlement de discipline rédigé par le comité militaire, etc. (Signée : Barbou des Courières, commandant de la Garde nationale de Limoges). — *Limoges, de l'imprimerie de la Garde nationale*. S. d. (1791). In-4° de 4 p.

333. Ordre pour la confédération des Gardes nationales du 14 juillet 1791. (Signé : Barbou-Descourières, colonel). S. l. n. d. (1791). In-plano.

334. Lettre sans date aux Gardes nationales. (Signée Barbou-Descourières, colonel). S. l. n. d. (1791?). In-4° de 2 p.

335. Circulaire datée du 28 janvier 1792 pour requérir au nom de la loi cent citoyens soldats afin d'escorter jusqu'à Argenton les prisonniers venant de Perpignan. (Signée : Barbou-Descourières, colonel-commandant). S. l. n. d. (1792). In-4° de 4 p.

336. Lettre de M. de Nantiat, chevalier de Saint-Louis et Maire de Nantiat, à M. de Laipaud, député du département de la Haute-Vienne, sur la répartition de la contribution foncière. (Datée de Fredaigue le 8 mars 1791)... S. d. (1791). In-12 de 46 p. avec deux tableaux synoptiques.

Bibl. du Grand Séminaire. Note de M. Poyet.

337. Calendrier de la ville de Limoges et du département de la Haute-Vienne. Année 1791 à 1793, 3 vol. in-24 de 168, 132 et 144 p.

Ce calendrier fait suite au *Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin*. N° 1118 au Cat. de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire), Hh, 1118 à 1120.

1792

338. La Nation, la loi, le roi. Aux autorités constituées. Questions philosophiques... S. d. (1792). In-fol. plano.

Thèses soutenues dans le Collège de Sainte-Marie de Limoges, le 2 août 1792.

Arch. de la Haute-Vienne, D. (s. n.)

339. Exercice littéraire de Messieurs les Ecoliers de cinquième du Collège de Limoges, département de la Haute-Vienne... S. d. (1792?). In-4° de 11 p.

Bibl. comm. de Limoges, Hh (s. n.)

340. La distribution des prix du Collège de Limoges se fera samedi 18 août 1792 à deux heures après midi... *l'an 4° de la Liberté*. S. d. (1792). In-fol. plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 328.

1793

341. Instruction pour tous les Citoyens qui voudront exploiter eux-mêmes du Salpêtre, envoyée dans toutes les municipalités par le Comité de Salut public de la Convention nationale, conformément au décret du 14 frimaire de l'an 2° de la République... S. d. (1793). In-8° de 14 p.

Bibl. comm. de Limoges.

342. Journal du Département de la Haute-Vienne (organe de la Société populaire de Limoges, dirigé par Publicola Pédon)... Premier numéro le 6 septembre 1793, dernier numéro le 23 août 1794, au total 45 numéros de 8 pages in-8°.

343. Discours sur cette question : Peut-il exister un gouvernement heureux qui ne soit fondé sur l'Égalité et la Liberté? Pro-

noncé par Publicola Pédon, professeur d'éloquence. Imprimé par ordre de l'administration du Collège. . . 1793. In-4° de 22 p.

Bibl. com. de Limoges, III, 1137.

344. Adresse des élèves du collège national de Limoges, aux citoyens Bordas et Borie, représentants du peuple françois et commissaires dans les départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze, par le Citoyen Boudet, élève de seconde, le 7 mai 1793, l'an 2° de la République française. . . In-4° de 3 p.

345. Adresse à tous les bons Républicains. Bayonnette en avant. . . S. d. (1793 ?) In-4° de 2 p.

Arch. de la Haute-Vienne, I. 283.

346. Instruction sur les mesures déduites de la grandeur de la terre uniformes pour toute la République et sur les calculs relatifs à la division décimale pour la commission temporaire des poids et mesures républicaines en exécution des décrets de la Convention nationale. . . An II° de la République une et indivisible. 1 vol. in-8°.

A la fin, feuillet liminaire : Certifié par nous, administrateurs du district de Limoges, la présente édition conforme à l'original déposé aux Archives du district. Limoges, le 11 floréal, l'an 2° de la République Française une et indivisible. Signé : Auvrai, David fils, Poncet et Romanet.

347. Le nouveau testament de notre seigneur Jésus-Christ. Traduit sur l'ancienne Edition Latine, corrigée par le commandement du Pape Sixte V, et publiée par l'autorité du Pape Clément VII. Par le R. P. Denis Amelotte, Prêtre de l'Oratoire, Docteur en Théologie. Avec permission de Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris. Nouvelle édition, revue, corrigée et mise en meilleur ordre que les précédentes. (Sans marque.) . . . In-8° de 4 p. non chiff. au com^t p. le titre, témoignages, privilèges et approbation, 574 p. chiff. et 8 p. non chiff. p. la table.

La permission de Mgr Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, est datée du 1^{er} novembre 1703.

La permission de Jean-François Senant, Père général de l'Oratoire de Jesus, datée de Paris 22 avril 1668, est accordé à François Muguet, imprimeur à Paris. L'approbation signée Pastel est datée du 7 avril 1707.

348. Instruction publiée par ordre du roi relativement à la contribution patriotique. . . In-4° de 21 p.

On a intercalé à l'intérieur l'Extrait des registres du comité de salut public de la Convention nationale du vingt-troisième jour de Floréal, l'an deuxième de la République française une et indivisible. In-4° de 2 p.

349. Extrait du registre des délibérations du Comité de Surveillance du département de la Haute-Vienne, séant à Limoges. Séance du 13^e jour du mois (de) Brumaire de la 2^e année de la République française. . . S. d. (1793. In-folio plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L 342.

350. Arrêté du Comité de surveillance de la commune de Limoges (26 pluviôse an II)... S. d. (1793). In-folio plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 851.

351. Proclamation. — Les Membres composant le Comité de surveillance de la commune de Limoges à leurs concitoyens (23 thermidor an II)... S. d. (1793). In-folio plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 851.

352. Liberté, égalité, justice, vertu, unité indivisibilité ou la mort. Extrait des Registres du Comité révolutionnaire du district de Limoges. Séance du 8 frimaire (an III). — *A Limoges, de l'imprimerie républicaine de L. Barbou, s. d. (1794).* In-folio plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 851.

353. Chanson sur la Fête de la Plantation de l'Arbre de la Fraternité. — *4 Limoges, de l'Imprimerie de la Garde nationale. S. d. (1793).* In-8° d'une page.

1794

354. Extrait (du procès-verbal) de la séance du 18 ventôse (an II) de la Société républicaine de Limoges... S. d. (1793). In-4° de 10 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 813.

355. Extrait du Procès-verbal de la Société Républicaine de la commune de Limoges, séance du 8 Floréal l'an 2° de la République Française, une et indivisible... S. d. (1793). In-4° de 6 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 813.

356. Société populaire de Limoges. Extrait du Procès-Verbal de la Société Populaire de Limoges, séance du 3 Vendémiaire, l'an 3° de la République, une et indivisible. S. l. n. d. — *Limoges, L. Barbou, 1794.* In-4° de 3 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 813.

357. Extrait du procès-verbal de la Société populaire de Limoges, Département de la Haute-Vienne. Séance du 27 Vendémiaire, 3° année de la République Française, une et indivisible. — *Limoges, de l'imprimerie républicaine de L. Barbou. S. d. (1794).* In-8° de 13 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 813.

358. Extrait des registres des Délibérations de la Société Populaire de Limoges. Séance du 22 Brumaire, 3° année Républicaine... S. d. (1794). In-8° de 18 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L. 813.

359. La Société populaire de Limoges, aux ci-devant prêtres du Département de la Haute-Vienne. — *A Limoges, de l'Imprimerie républicaine. S. d. (1794).* In-4° de 2 p.

360. Les Administrateurs du district de Limoges, aux Officiers municipaux de leur Arrondissement. 15 Prairial l'an 2^e de la République. . . S. d. (1794). In-fol, plano.

Arch. de la Haute-Vienne, L 211.

361. Procès-verbal de la fête de la Raison, célébrée par la Société populaire de Magnac-la-Montagne, le 30 frimaire de l'an 2^e de la République française, une et indivisible... (1793). In-8^o de 20 p.

362. Tableau du maximum des Denrées et Marchandises qui se consomment ordinairement dans le district du Dorat... An II de la République (1794). In-fol. de 75 p.

363. Tableau du maximum des Denrées et Marchandises qui se consomment ordinairement dans le district de Saint-Yrieix-la-Montagne... An II^e de la République (1794). In-fol. de 93 p.

Arch. de la Haute-Vienne, L 762.

1795

364. Calendrier de la ville de Limoges et du département de la Haute-Vienne... 1795. In-24.

1797

365. Mes instants ou Recueil de poésies fugitives, par Martial Dourneau, ancien membre de plusieurs académies, du Musée de Paris et curé de Saint-D... (Saint-Dizier en Champagne).

Biogr. limous. 198, et n^o 1076 du cat. de la Bibl. com. de Limoges (Polygraphie, belles-lettres).

Plusieurs pièces sont adressées à des personnes de Limoges, entre autres à Cl. Barthou, à Jules Bonnet..., à Théophile Lab..., au docteur Boulland, à Victor B..., au poète Imbert, aux deux fils de Léonard Barbou, Prosper et Henri, etc.

1798

366. Proposition d'un congrès de paix générale, par J.-J. Juge... An III de la R., *Limoges, de l'imp. de L. Barbou*; an VIII de la République, *A Paris, chez Rousseau, rue Haute-Feuille N^o 36.* Br. in-12 de 92 p.

1799

367. Calendrier pour l'an VII et 1799. Avec les foires du département de la Haute-Vienne et autres circonvoisins, les nouveaux poids et mesures et monnoies, et leur valeur comparée avec les anciens... In-24.

1802

368. Calendrier de la ville de Limoges et du département de la Haute-Vienne... In-24.

369. Instructions dogmatiques et morales sur le Saint-Sacrifice de la Messe... In-18.

370. La pieuse paysanne, ou la vie de Louise Deschamps... In-12.

371. La journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation. Nouvelle édition augmentée des Messes et Vêpres des principales fêtes de l'année et de l'Office de la Vierge et des Morts, sans renvoi... In-32.

Bibl. de Monismes, 1862. (Note de M. Pierre Poyet.)

1803

372. Société d'agriculture et des arts du département de la Haute-Vienne commune de Limoges. Procès-verbal de la séance publique tenue le 6 thermidor an XI... dans l'église de l'ancien collège de Limoges... In-8°.

1804

373. Publication d'indulgences plénières en forme de Jubilé de Mgr l'évêque de Limoges... In-18.

1805

374. Instructions pour les trois premiers grades de la Franc-Maçonnerie. — S. l. n. d. (*De l'imprimerie du F. :. Barbou*). In-12 de 10 p.

375. Annuaire du département de la Haute-Vienne, an XIII (1804-1805), 1^{er} de l'Empire... In-24.

N° 1119 du Cat. de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire).

376. Constitution de la R. :. [] :. de St-Jean sous le titre de l'Amitié, à l'O. :. de Limoges « Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage. » Volt. (Vignette banale). — *A Limoges, de l'imprimerie du F. :. Barbou, membre de la Loge. An de la V. :. L. :. 5805, 3^e mois. In-12 de 54 p.*

1806

377. Traité de la Dévotion des anciens chrétiens à saint Martial, apôtre de la Guienne, premier évêque de Limoges, par Jean Bandel... In-16.

Réimpr. de l'édit. de 1638.

378. Calendrier ecclésiastique, civil et militaire de la sénatorerie de Limoges... 1806 à 1813, 8 vol. in-24.

Bibl. Bosvieux et n° 1120 du Cat. de la Bibl. comm. de Limoges (Histoire).

379. Extrait du livre d'architecture tracé par les FF. :. Maçons composant la R. :. [] de St-Jean ayant pour titre l'Amitié à l'O. :. de Limoges, Haute-Vienne. — *A Limoges, de l'imprimerie du*

F. : Barbou, membre de la Loge. An de L. : V. : L. : 5806, 4^e mois. In-12 de 95 p.

Papier blanc portant dans la pâte une grappe de raisin et le nom en anglais : BARBOU.

380. Instructions pour les trois premiers grades de la Franc-Maçonnerie. S. l. n. d. In-12 de 10 p.

1807

381. Mandement de Messieurs les vicaires généraux du diocèse de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des succès éclatans obtenus sur les Russes dans la mémorable journée de Friedland et de l'entrée triomphante de nos armées à Königsberg... 15 juin 1807. In-4^o de 8 p.

Papier blanc portant dans le filigrane, en bâtarde : BARBOU.

382. Voici votre foire ou mélanges instructifs plaisans et curieux... Dans cet opuscule on a cherché à faciliter les moyens de faire un présent lors de la foire de S^t-Loup, ainsi que dans tout autre marché. Pour cela, on a réuni des préceptes d'une morale gaie, mais pure, des recettes précieuses pour conserver sa santé, la soigner; panser les animaux dans certaines maladies; et instruire en amusant. Prix : dix sous... In-8^o de 36 p.

1808

383. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges, qui ordonne qu'il sera chanté un *Te Deum* en actions de grâces des victoires remportées par les armes de Sa Majesté, aux champs d'Espinosa, de Burgos, de Tudela et de Somo-Sierra et de l'entrée de ses troupes dans la ville de Madrid... 7 décembre 1808. In-4^o de 8 p.

Papier *azuré* portant dans le filigrane, d'un côté une grappe de raisin et le mot FIN au-dessous; de l'autre, en bâtarde, BARBOU.

384. Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années, par J.-J. Juge. « Le temps conduit la mode et la mode les mœurs. » DELILLE. (Marque : un atelier typographique, au centre l'initiale B)... In-8^o de 82 p. plus 9 p. de table.

1809

385. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des glorieux succès obtenus par les armes de S. M. l'Empereur des François, roi d'Italie, en Allemagne... 25 avril 1809. In-4^o de 7 p.

Même filigrane que le précédent.

386. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la prise de la ville de Vienne. — S. l. n. d. 29 mai 1819. In-4° de 6 p.

Même filigrane que le précédent.

387. Mandement de Monseigneur l'évêque de Limoges pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces des victoires remportées par les armes de S. M. l'Empereur et Roi aux journées d'Euzersdorf et de Wagram. — S. l. n. d. 13 juillet 1809. In-4° de 7 p.

Même filigrane que le précédent.

388. L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne, par Jacques Gout... In-12.

1810

389. Histoire et Paraboles du P. Bonaventure. (marque n° 4, à la devise : *Meta laboris honor*)... In-12 de 214 p. plus une table de quarante numéros.

1811

390. Ordo divini officii recitandi, juxta ritum Breviarii Lemovicensis, recentioris editionis. Autoritate DD Episcopi Lemovicensis editus; pro anno M. DCCC. XI, Paschâ occurrente 14 aprilis. (Armes de l'évêque)... In-12 de 70 p.

Léonard Barbou a imprimé les Ordo de 1811 à 1820.

1815

391. Prière à la Ste Vierge des Sept Douleurs pour le jour de la Compassion... In-4° de 2 p.

Le filigrane du papier porte en lettres bâtarde : DISNEMATIN.

392. Adresse aux habitans du département de la Haute-Vienne sur le choix de leurs représentants au Corps-Législatif; et aux citoyens de Limoges sur celui de leurs Officiers Municipaux... S. d. (1815). In-8° de 16 p.

393. Catéchisme ou instruction de la doctrine chrétienne; nouvelle édition, revue et corrigée par l'ordre de Mgr Marie-Jean-Philippe Du Bourg, évêque de Limoges, pour l'usage de son diocèse... In-18.

Bibl. de Monimes, 1862. (Note de M. Pierre Poyet.)

LES BARBOU DE PARIS

Après les Barbou de Lyon et de Limoges, dont il a été question dans les chapitres précédents, il nous reste à dire un mot de ceux de Paris, pour en terminer avec cette famille d'imprimeurs.

Le nom de Barbou ne paraissait pas pour la première fois parmi ceux des imprimeurs-libraires de la capitale, lorsque Jean-Joseph vint s'y établir en 1704. Dans le chapitre consacré à la Famille, on a pu voir qu'un Nicolas Barbou exerçait à Paris de 1530 à 1542 ; mais il ne paraît pas qu'il ait fait souche d'imprimeurs (1).

La Maison de Paris n'a eu qu'un siècle de durée (1704-1808) et pendant cette période, elle n'a eu à proprement parler que trois chefs, tous trois nés à Limoges :

Jean-Joseph Barbou (par abréviation Jean) fut seulement libraire de 1704 à 1717 ; il s'associa ensuite avec son jeune frère Joseph, qui acheta une imprimerie en 1723 et mourut en 1736. Seul en nom de 1736 à 1752, Jean-Joseph n'en était pas moins puissamment secondé par son neveu Joseph-Gérard, reçu libraire en 1746 et imprimeur en 1750.

Joseph-Gérard, successeur de son oncle Jean-Joseph, a exercé de 1752 à 1790. C'est pendant son exercice que la maison atteignit sa plus haute prospérité.

Joseph-Hugues (par abréviation, Hugues) neveu et successeur du précédent, a exercé de 1790 à 1808, d'abord avec ses jeunes

(1) Voir la 2^e partie, Les Barbou de Limoges, pages 73 et ss.

frères, jusqu'en 1796 et enfin seul de 1797 à 1808. A cette dernière date, il céda son établissement à M. Auguste Delalain.

La similitude des prénoms des Barbou, et de l'initiale de leur premier prénom J, a occasionné de fréquentes erreurs chez les bibliographes, qui ont souvent confondu les frères et les neveux entre eux, ou qui ont fait vivre tel ou tel de ces imprimeurs beaucoup plus longtemps qu'il n'avait vécu en réalité.

Ce qui a fait la réputation des Barbou de Paris, ce n'est pas, comme on le pense, leurs livres classiques, qui ne sortaient pas de l'ordinaire, mais bien leur Collection des auteurs latins du format in-12.

Dans une notice sur *l'Origine de l'art typographique et les principaux imprimeurs*, M. Gabriel Peignot déclare que les Barbou, les Didot, les Crapelet, etc., immortalisèrent le xviii^e siècle, par la beauté de leurs éditions, par la netteté et la perfection de leurs caractères (1).

Les Barbou avaient acquis dans le milieu littéraire et artistique de la capitale, une connaissance approfondie du livre ; ils savaient quels étaient les desiderata des amateurs. Par leurs premiers essais, on voit qu'ils avaient conçu le projet de former une collection d'auteurs latins soigneusement imprimée, ornée de belles eaux-fortes ; mais bien des causes les forçaient à l'ajourner. Une pareille entreprise exigeait de grands capitaux ; car aux frais de l'impression proprement dite, il fallait ajouter la rémunération des annotateurs, des dessinateurs, des graveurs et des relieurs et, au fur et à mesure que la collection s'augmenterait, il faudrait engager une mise de fonds plus importante. Les Barbou se buttaient aussi à une entrave presque insurmontable : les privilèges possédés par leurs confrères.

L'idée de la collection des auteurs latins avait germé aussi dans l'esprit de quelques libraires, soit naturellement, soit à l'instigation de l'abbé Dufresnoy. Le premier qui la mit à exécution, en 1743, fut Coustelier (Antoine-Urbain II) fils d'un très savant libraire du même nom (2) qui avait déjà publié (de 1683 à 1712) *Pline et Catulle*. D'après G. Peignot (3), Coustelier avait composé plusieurs romans ou brochures frivoles, tout à fait oubliés aujourd'hui ; mais

(1) Gabriel PEIGNOT, *Manuel bibliographique de l'an IX*, p. 80 et 221.

(2) Henri SEIS, *Antoine-Urbain I Coustelier, imprimeur-libraire à Paris, d'après des fragments de sa correspondance avec Dom Calmet*. (Paris, 1892, in-8 de 9 p.)

(3) Gabriel PEIGNOT, *op. cit.*

Il recruta plus d'honneur de la publication de quelques volumes de la collection d'auteurs latins. Antérieurement à 1743, il avait publié *Quinte-Curce, Pline le jeune, Martial*. En même temps que lui, les libraires David, Grangé, Robustel, Le Loup et Mérigot publiaient quelques auteurs.

Le zèle des premiers imprimeurs semblant se ralentir en 1734, Joseph-Gérard Barbon jugea le moment favorable pour continuer l'œuvre commencée. Il acheta donc à ses confrères les ouvrages déjà publiés par eux, et à partir de cette époque jusqu'en 1780, il ne cessa d'ajouter chaque année de nouveaux volumes à la Collection des auteurs latins. Au moment de sa mort, vers 1790, cette collection comprenait 34 ouvrages formant 68 volumes, tous ornés de gravures, têtes de chapitres, vignettes, cuts de lampe, dessins par Cochin, Eisen et les autres principaux artistes de l'époque.

Lorsque Antoine Urban II Conseiller entreprit la collection des auteurs latins, dans le format in-12, il ne fit que céder aux désirs des bibliophiles, qui, depuis la disparition des Elzéviros, recherchaient leurs éditions « avec une convoitise ardente (1) ». Il s'efforça de suivre les traces de ces « imprimeurs émules ». C'est ce qui ressort de l'avis qu'il plaça en tête de ses premiers volumes (*Gautier*, notamment), avis que Barbon s'empessa de reproduire dans son prospectus et sur quelques unes de ses éditions. Mais tout en consultant la direction à un savant éditeur, Étienne-André Philippe, connu aussi sous le nom de Philippe de Prétot, tout en veillant à ce que les livres « soient exempts de toute erreur d'impression », il subit, pour la forme, le mode du jour ; le livre se ressentait alors des « fadeurs et des bergeries » du règne de Louis XV (2).

(1) « Les Elzéviros (1692-1712) étaient à peine descendus dans la tombe, et déjà leurs productions étaient, de la part des bibliophiles, l'objet d'une convoitise ardente... »

« La collection élzévirienne résiste toujours victorieusement aux fluctuations du caprice, à la suite des temps. D'un format commode, d'un caractère aussi purement grave que purement dessiné, d'un tirage parfait, elle joint la grâce à la correction... » Gustave Brunet, *Recherches sur diverses éditions élzéviriennes*, p. 11 et 12 (Paris, 1866, in-12).

« Les Elzéviros, les Elzéviros ! Voilà ce qui fait le fond et le grand prix des anciennes bibliothèques ; les Elzéviros ! c'est là le mot sacramentel, le véritable mot de passe des amateurs, et c'est aussi celui qui leur est habituellement jeté dans le monde avec l'ironie si plaisamment caractéristique des ignorants par ceux qui veulent faire semblant de lire des fournitures qu'ils ne sont pas en état de partager. » (p. 10.) TENANT DE LA TOUR, *Mémoires d'un bibliophile* (Paris, 1861, in-18).

(2) Henri Bouquet, *Le Livre* (p. 19) (Paris, Quantin, 1880, in-8).

« On n'imprimait presque plus de livres dans les formats in-folio et in-4°, dit Paul Lacroix : on se rejetait sur les petits formats depuis l'in-8° jusqu'à l'in-24, en rehaussant le peu d'importance des publications nouvelles, dites *nouveautés*, par des estampes, des vignettes et des culs-de-lampe en taille douce. Là était la mode avec son engouement passager. Un auteur n'eût pas fait imprimer une héroïde ou une poésie sans y ajouter quelques figures dues au crayon de Gravelot, d'Eisen, de Moreau, de Marillier ou de Saint-Aubin. Une école de gravure pour les estampes de livres s'était formée parmi les élèves de Lebas, et l'on crut voir renaître les beaux jours de la librairie, lorsqu'on offrit aux amateurs, et surtout aux femmes du monde, une série de collections volumineuses accompagnées de charmantes gravures, telles que *le Cabinet des Fées, les Voyages imaginaires, etc.....* » (1).

M. Paul Lacroix, aurait pu dire que, lorsque les gravures venaient rehausser un texte aussi élevé que celui des auteurs latins, elles en augmentaient considérablement la valeur.

Joseph-Gérard n'eut qu'à suivre l'exemple des libraires qui l'avaient précédé : après avoir choisi les éditeurs les plus experts et les dessinateurs les plus habiles, il imprima sur les beaux papiers du Vivarais ou de l'Angoumois, avec les meilleurs caractères de Fournier le Jeune. Ses livres étaient convenablement reliés, et on peut dire qu'ils avaient un aspect très chatoyant. Dans ces conditions, ils ne pouvaient manquer d'être accueillis favorablement par les amateurs d'alors.

La meilleure preuve que la Collection des auteurs latins fut bien accueillie en son temps, et qu'elle répondait à un réel besoin, c'est que les Barbou durent rééditer certains auteurs jusqu'à trois ou quatre fois.

Ses contemporains ne lui marchandèrent pas les éloges. Si on parcourt la *Bibliographie parisienne* de 1770, on y trouvera fréquemment les appréciations les plus flatteuses extraites des journaux de l'époque (*Journal des savants, Journal historique de Verdun, Affiches-Annonces, Mercure de France*) (2).

(1) Paul LACROIX, XVIII^e siècle, *Lettres, Sciences et Arts*, p. 271 (Paris, Firmin Didot et C^o, 1878, in-8).

(2) *Bibliographie parisienne ou Catalogue d'ouvrages de science, de littérature et de tout ce qui concerne les beaux-arts... Imprimés ou vendus, à Paris, avec les jugements qui en ont été portés dans les écrits périodiques... Par une Société de gens de lettres (Hortault d'Hermilly, etc.), année 1770. — (Paris, Desnos, 1770, 2 vol, in-8).*

De nos jours, Peignot, Brunet, Deschamps, Cohen, les PP. de Backer et Sommervogel (1) et tous les bibliographes se sont accordés à reconnaître les mérites de la Collection des auteurs latins de Barbou. Ils ont fait seulement des réserves pour ceux réimprimés par Joseph-Hugues, dont les caractères sont moins bons et dont les frontispices et les vignettes sont usés. L'imprimeur en avait conscience, car en 1808, il donna une seconde édition des *Lettres de Pline*, sans gravures.

La Collection des auteurs latins n'est plus aussi recherchée qu'autrefois. Nos goûts littéraires ont changé; les professeurs et les savants du XVIII^e siècle ont fait place à d'autres; on préfère maintenant les éditions annotées et commentées, accompagnées de la traduction, telles que celles de Lemaire ou de Panckoucke.

En dehors de leurs classiques et de leur collection, les Barbou éditérent peu de choses. La littérature française fut à peine abordée par eux et si, parmi leurs ouvrages, on remarque les belles éditions de Malherbe de 1757, 1764 et 1776, on est surpris qu'ils n'aient pas continué à marcher dans cette voie. Ils avaient probablement une assez grosse affaire sur les bras avec leurs auteurs latins et la question des privilèges devait les arrêter aussi (1). Mais s'ils n'en éditérent pas pour leur compte, en revanche ils en imprimèrent pour leurs confrères, et cela d'une façon remarquable (2).

Un seul ouvrage immoral est sorti des presses des Barbou; mais il est en latin et il ne porte pas leur nom, le *J. Meursii elegantiae latinis sermoni*, de Nicolas Chorrier, que l'on range quelquefois dans la Collection des auteurs latins. Ils en avaient si bien conscience qu'ils l'indiquaient comme imprimé à Leyde (*Lugduni Batavorum*) chez les Elzévir avec la marque à la devise: *Non solus*, adoptée par Coustelier, que Joseph-Gérard Barbou continua à placer sur ses titres.

Les Barbou faisaient le commerce des papiers en grand. Indé-

(1) PP. de BACKER et SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, éd. de 1853-61, 3 vol. in-fol. (II, col. 363 et suiv.)

« C'est à Joseph-Gérard Barbou ... que le public est redevable de cette » belle Collection des auteurs latins qui rendra immortel le nom de cet » imprimeur ... ».

(2) Ils donnèrent cependant, en 1757 le *Télémaque de Fénelon*, réédité en 1806, et en 1808 les *Œuvres de Boufflers*, avec des gravures de Marillier, in-12.

(3) En 1770, Joseph-Gérard a imprimé pour le compte de la veuve Duchesne, Saillant, Desaint, Panckoucke et Nyon une fort belle édition de la *Henriade* de Voltaire, en 2 vol. in-8.

pendamment de ceux qu'ils utilisaient pour eux-mêmes, ils en vendaient d'énormes quantités à leurs confrères de Paris et des provinces avoisinantes. De 1704 à 1750, ils les tiraient beaucoup du Limousin, comme on a pu le voir dans le chapitre qui précède ; mais nos papiers n'étaient pas très beaux : on s'en plaignait, et à partir de 1750, les Barbou s'adressèrent presque exclusivement aux fabricants de l'Angoumois et du Vivarais, comme on peut s'en assurer par leurs ouvrages.

Ils étaient aussi relieurs et ils créèrent un genre, la reliure dite *Barbou*, plein veau marbré, avec trois filets dorés sur les plats, dentelle aux gardes ; au dos, six compartiments, le deuxième recevant le titre sur étiquette en peau, les autres avec petits fers. C'est la reliure de la Collection d'auteurs latins, reliure qui était imitée par plusieurs de leurs confrères, par Cazin notamment.

Nous ne connaissons aux Barbou de Paris que trois domiciles, qui nous sont indiqués par les titres de leurs livres. Au début (1704 à 1715), ils sont *rue Saint-Jacques, en face le Collège Louis le Grand* (peut-être chez la veuve de Simon Bénard). A dater de 1715, probablement à la suite de l'achat de l'ancien fonds et de la maison de la veuve Mabre-Cramoisy, ils habitent *rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Benoit, aux Cigognes*. Dans la deuxième généalogie (1) l'indication est encore plus précise : « maison touchant l'église Saint-Benoit ». Cette maison correspondrait aujourd'hui aux bâtiments en construction entre la Nouvelle Sorbonne et la Faculté des sciences, en face de la rue du Cimetière Saint-Benoit actuelle (ancienne rue Fromentel). C'est dans cette maison que s'étaient succédé depuis le xv^e siècle plusieurs générations d'imprimeurs célèbres. Il se pourrait même qu'elle eût abrité un des premiers imprimeurs de Paris, Ulrich Gering, lorsqu'il quitta la Sorbonne. Dans tous les cas, depuis le xvi^e siècle, c'était celle des Nivelles et des Cramoisy.

A partir de 1757, les titres indiquent une troisième adresse : *rue et vis-à-vis la grille des Mathurins*. C'était l'ancien hôtel Catinat, qui porte aujourd'hui le n^o 86 de la rue des Ecoles avec entrée au n^o 20 de la rue du Sommerard (ancienne rue des Mathurins, n^o 5). Hugues Barbou le vendit avec son fonds à M. Auguste Delalain en 1808, et ses successeurs l'occupent encore. Quelquefois, de 1757 à 1767, les volumes portent encore *rue Saint-Jacques* : cela tient à ce que l'ancienne maison était toujours en la possession des Barbou, qui y avaient un dépôt.

(1) V. 1^{re} partie, La Famille Barbou, p. 28.

Les Barbou de Paris ont eu plusieurs marques (1). En premier lieu, ils adoptèrent celle de Simon Bénard, à la veuve duquel ils avaient acheté en 1711 une bonne partie, peut-être la totalité de son fonds. C'est la même marque qui figurait sur les derniers ouvrages édités par la veuve de Bénard (2), et qui est indiquée dans *l'Inventaire des marques d'imprimeurs et de libraires de la Collection du Cercle de la Librairie* par M. Paul Delalain (3). Ce dernier désigne la marque ainsi : « Initiales fleuronées et doublées dans un cercle. » Les initiales sont D B. Le D se rapporte peut-être au prénom d'un Bénard ou au nom d'un libraire associé avec lui : David, Dupuy ou Desprès. Nous avons relevé cette marque sur des ouvrages de Jean-Joseph Barbou de 1713 et 1714.

A partir de 1715, cette marque fait place à celle des Cramoisy : *Aux Cigognes*. « Dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, volent au-dessus d'un paysage, deux cigognes dont l'une soutient et nourrit l'autre » (4).

Cette marque avait appartenu d'abord à Sébastien Nivelles, aux Cramoisy et à d'autres imprimeurs. Jean Barbou la prit à la suite de l'achat du fonds de la veuve Mabre-Cramoisy et M. Auguste Delalain l'adopta lorsqu'il acquit la maison Barbou en 1808.

Lorsque Jean-Gérard acheta les premiers volumes de la Collection des auteurs latins à Urbain II Coustelier et autres, il continua à placer sur les titres l'une des marques des Elzévir, celle représentant « un orme entortillé d'un cep de vigne chargé de raisin qu'un vieillard vient cueillir, avec la devise : *Non Solus* (5).

(1) Paul DELALAIN, *Inventaire des marques d'imprimeurs et de libraires de la collection du Cercle de la librairie*, 2^e éd. revue et augmentée, p. 4, (Paris, au Cercle de la librairie, Avril 1892, 1 vol. in-4).

(2) Voy. Emile RUMES, *Catalogue de la Bibliothèque communale de Limoges, Belles Lettres*, p. 121, sous le n^o 415, un recueil factice de plusieurs opuscules écrits par les PP. Jésuites Vanière, Tarillon, Champion, Sanadon, etc., entre les années 1704 et 1707.

(3) Paul DELALAIN, *op. cit.*, p. 6 : « Veuve de Simon Bénard, rue Saint-Jacques, en face le Collège Louis-le-Grand. Initiales fleuronées et doublées dans un cercle. »

(4) Sur cette marque, voyez la savante description qu'en a fait M. Paul Delalain. (*Bibliographie de la France*, Chronique, n^o 8, 23 février 1893.)

(5) Paul DELALAIN, *op. cit.*, p. 4 et 291. « La marque adoptée en 1620 par Isaac Elzévir et connue sous le nom du *Solitaire*, représente, dit M. Alphonse Willems, dans son ouvrage sur les Elzévir, un orme embrassé par un cep chargé de raisins, avec le Solitaire et la devise : *Non Solus*. La vigne mariée à l'ormeau est un symbole emprunté à l'antiquité ; il sert à exprimer la concorde et l'union. Le promeneur solitaire est un autre symbole : il signifie que le sage s'accommode de la solitude, parce qu'elle lui fournit l'occasion de se recueillir en lui-même et de s'entretenir avec ses propres pensées. »

En 1757, Joseph-Gérard adopta une seconde marque qui lui était propre : « un atelier d'imprimerie avec des attributs scientifiques et des petits génies pour ouvriers » ; devise : *Meta laboris honos*. C'était la devise des Barbou de Limoges avec la variante *honos* au lieu de *honor* (1).

En 1763, nouvelle marque : « un olivier près duquel sont représentées deux cigognes, dont l'une apporte de la nourriture à l'autre (rappel de la marque des Cramoisy) avec devise : *Et fructu et foliis* : par le fruit et par les feuilles (2)... C'était, avec la précédente, la marque préférée de Joseph-Gérard.

Enfin, de 1807 à 1808, on voit sur quelques ouvrages les initiales J. B., en anglaise, entrelacées.

Les Barbou ont eu d'autres marques que nous avons négligé de relever, parce qu'elles n'ont figuré que sur des volumes isolés.

Possédant déjà trois marques, lorsqu'il imprima le premier volume de la Collection des auteurs latins, en 1755, pourquoi Joseph-Gérard y ajouta-t-il celles aux devises : *Meta laboris honos* et *Et fructu et foliis*? S'il avait réservé l'une à telle ou telle catégorie d'ouvrages, nous l'aurions compris ; mais dans sa Collection il employait indifféremment l'une ou l'autre de ces marques. Dans les titres du *Cicéron* de 1768, en quatorze volumes, une partie porte la marque : *Non solus* et l'autre celle : *Et fructu et foliis*.

Jean-Joseph BARBOU (3)

(1704-1717)

Jean-Joseph Barbou, fils cadet de Pierre, imprimeur du roi à Limoges, était né dans cette ville le 30 mars 1683. Après de bonnes études au collège des Jésuites, il avait fait son apprentissage chez son père. Son intelligence, ses aptitudes particulières pour le commerce donnaient le meilleur espoir à sa famille ; Pierre Barbou rêva pour lui une librairie à Paris. Il pensait avec raison que la maison de Limoges tirerait de grands avantages d'un établissement dans la capitale, soit pour la vente de ses ouvrages, soit pour celle

(1 et 2) Paul DELALAIN, *Inventaire des marques*, p. 4.

(3) Dans les chapitres qui précèdent, nous avons désigné le premier des Barbou de Paris par ses noms de baptême, Jean-Benoît. D'après les documents que nous avons consultés depuis, il est désigné par Jean-Joseph, prénoms que nous lui donnerons à l'avenir.

MARQUES DES BARBOU DE PARIS



N° 1. — Marque de Simon Bénard
de 1713 à 1715.



N° 2. — Marque des Cramoisy
de 1715 à 1808.



N° 3. — Marque des Elzévir : *Non Solus*
de 1751 à 1793.



N° 4. — *Meta laboris honos*
de 1787 à 1801.



N° 5. — *Et fructu et follis*
de 1793 à 1801.

des papiers fabriqués en Limousin. L'entreprise pouvait paraître téméraire; car Paris possédait d'anciennes maisons, très connues, très achalandées, dont les chefs jouissaient d'une grande réputation de savoir et d'intelligence. Mais si son fils réussissait, quelles facilités ne devait-il pas procurer à ses frères pour leur établissement. On verra par la suite qu'il ne faillit pas à cette tâche.

Mais comment entrer dans cette communauté des libraires et imprimeurs de Paris, dont le nombre des membres, d'après l'édit d'août 1686, avait été réduit à trente-six, bien qu'elle comptât plus de soixante titulaires à cette époque. L'édit tolérait l'existence viagère des imprimeurs existants; mais il tendait à ramener au plus tôt leur nombre au chiffre fixé par lui. En 1697, il y avait encore cinquante-sept imprimeurs à Paris (1).

Une circonstance vint servir les projets de Pierre Barbou. Il apprit en 1703 que la communauté des libraires et imprimeurs avait été autorisée à emprunter la somme de 9,500 l. et les deux sols pour livre (soit 10,450 l.) pour être déchargée « de l'exécution des » édits des mois de mars 1691, pour les offices de syndic et juré; » — d'août 1701 pour l'hérédité des offices d'auditeurs; — et de » juillet 1702, pour un office de trésorier de leur bourse », et être ainsi affranchie des taxes sur les arts et métiers, ses membres devant être considérés « comme suppôts et membres de l'Université de Paris ».

Malgré ses démarches, la communauté n'avait pu parvenir à trouver cette somme. Pierre Barbou s'offrit à lui prêter les 10,450 l. au denier vingt, par contrat de constitution, sans répéter les intérêts de la première année, à la condition que son fils Jean-Joseph serait reçu libraire de Paris. La chambre syndicale assemblée accepta cette proposition le 13 novembre 1703 et promit « de solliciter un arrêt du conseil royal des finances autorisant ladite réception » (2).

La communauté présenta une requête au roi dans ce sens et, le 8 décembre 1703, un arrêt du Conseil d'état autorisa M. d'Argenson, conseiller, à recevoir Jean-Joseph Barbou comme libraire, « bien qu'il n'ait fait aucun apprentissage, afin qu'il jouisse des mêmes droits, franchises, immunités, privilèges et prérogatives dont jouissaient les autres libraires de la communauté, à la condition de payer la somme promise » (3).

(1) Ambroise FUMIS-DINOR, *Histoire de la typographie*, p. 830. (Paris, 1882, in-8).

(2) Bibliothèque nationale, Ms. fonds français 21856, f° 105 v°.

(3) *Ibid.*, f° 106 r°.

La réception de Jean-Joseph Barbou eut lieu le 8 janvier 1704. Le registre ne mentionne pas, suivant l'usage, l'apprentissage du candidat et son examen devant les membres de la Chambre, puisque Jean-Joseph était l'objet d'une faveur ; mais il s'étend en revanche sur les conditions du prêt qui motivait cette faveur.

Un peu plus loin, le registre de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris fait encore mention de Jean-Joseph Barbou. Au 22 juillet 1707, celui-ci, qui avait versé 5,000 l. au moment de sa réception et un peu plus tard 4,250 l., était encore débiteur de 1,200 l. envers la communauté. La Chambre prit une décision par laquelle elle empruntait cette dernière somme à M^{lle} Cusson et à M^{me} veuve Journal, sous le couvert de Barbou, afin de se libérer vis-à-vis du trésor. Le paiement ne semble avoir été complètement effectué qu'en 1714, d'après un reçu collé à la fin du registre (1).

D'après la deuxième généalogie (2), il reçut de son père, en avancement d'hoirie, soit en marchandises, soit en argent, une valeur de 36,000 livres. Sa mère lui donna en sus « en sous-main » 10,000 livres pour son établissement. Il partait donc avec les encouragements paternels et un premier fonds.

Ce fonds se composait naturellement des ouvrages classiques suivis au Collège des Jésuites de Limoges, qui devaient trouver aussi leur écoulement au Collège Louis-le-Grand. On ne sera donc pas surpris de voir Jean-Joseph Barbou ouvrir sa librairie en face de ce grand établissement et rechercher la clientèle des Jésuites. Il y réussit pleinement car, dès 1711, comme le prouve le permis d'imprimer du *Principia linguæ græcæ* de 1717, il est seul à prendre le titre de libraire du Collège Louis-le-Grand (3).

Il arrivait dans un bon moment : le collège Louis-le-Grand était dans sa plus grande prospérité ; d'autre part, s'il avait des concurrents sérieux dans Ballard, Bénard, Coustelier, Cusson, David, Guérin, Lambin, Langlois, Sevestre, Thiboust, etc., deux des au-

(1) Bibliothèque nationale, Ms. Fonds français 21858, f^o 221 v^o. On trouve, collé à la fin du registre, un reçu du 11 mars 1714, d'après lequel Barbou reconnaît que les syndic et adjoints lui ont remis 1,200 l. provenant de M^{me} Journal, dont ceux-ci lui ont fait contrat de constitution, et il s'engage à leur rapporter quittance de ladite somme de MM. les traitants.

(2) V. 1^{re} partie, La Famille Barbou, p. 28.

(3) « Par grâce et privilège du Roy, il est permis à Jean Barbou, marchand libraire à Paris et du collège des Pères Jésuites, suivant le privilège qui leur a été accordé en conséquence des désordres que les différentes impressions apportaient dans les classes dudit collège, d'imprimer, vendre et débiter seul les Feuilles et Auteurs tant grecs que latins accomodez à leur usage ... (8 juillet 1711). »

ciens fournisseurs du collège, Simon Bénard et Mabre-Cramoisy étaient morts et leurs héritiers devaient souhaiter de vendre leur fonds.

C'est certainement à la suite des demandes de son fils, que Pierre Barbou de Limoges obtenait en 1707 la permission d'imprimer pendant quatre ans les ouvrages suivants : *Feuilles classiques, César, Quinte-Curce, Salluste, Justin, Florus, Velleius Paterculus, Tite-Live, les histoires d'Hérodien, Tursellin, les Fables de Phèdre, Cornelius Nepos, la Vie de saint Ignace, Virgile, Ovide, Horace, Sénèque, Desputère et rudiments de Behours*, et le même ouvrage du P. Gaudin. Ces ouvrages, édités auparavant par la maison de Limoges, devaient faire partie du premier fonds emporté par Jean-Joseph, et leur épuisement rapide motivait cette nouvelle permission.

Si nous manquons de documents pour les premières années de la librairie de Paris, en revanche nous en possédons de précieux à partir de 1711 ; ce sont les relevés de compte annuels entre les maisons de Paris et de Limoges. Au chapitre des Barbou de Limoges, nous avons résumé ces comptes, et si l'on veut bien s'y reporter, on se fera une idée des livres, papiers et autres fournitures expédiés de Limoges ; notre ville recevait en retour, des ouvrages parisiens (1), des caractères d'imprimerie et des fournitures de toutes sortes.

Parmi les ouvrages édités par Jean-Joseph de 1704 à 1717, époque où il s'associa avec son frère Joseph, nous en avons relevé trente-quatre, presque tous écrits par les PP. Jésuites : Catrou, Commire, Gaudin, Gobien, de Grainville, Jouvency, Labbe, de La Rue, de Montaign, Pomey, Porée, Sanadon, etc. Leurs titres nous sont en majeure partie fournis par le savant ouvrage du P. Carlos Sommervogel : *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (2).

Jean-Joseph s'efforça d'acheter les ouvrages des Jésuites à ceux de ses collègues qui les possédaient. En 1711, il acquit le fonds d'un

(1) Parmi ces ouvrages on remarque plusieurs fournitures de l'*Almanach royal* de d'Houry et des *Almanachs* de Collombat.

(2) *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par le P. Carlos Sommervogel.

Simon Bénard éditait beaucoup de livres écrits par les PP. Jésuites. Il fit paraître en 1672 le charmant ouvrage suivant : *Caroli de la Rue e Societate Jesu Idyllia, tertia editio auctior* ; in-12 avec sept gravures de L. Cossin, plus deux culs de lampes et deux têtes de chapitre du même. L'ouvrage eut trois éditions successives de 1671 à 1672.

libraire bien connu, Simon Bénard (1) dont sa veuve, N. Dallin, avait sa boutique auprès de la sienne, rue Saint-Jacques. Il trouva dans ce fonds les auteurs édités par le P. Jouvençy : *Horace*, *Juvénal* et *Martial*, les *Discours* du même auteur avec gravure de I F. Cars, le *Virgile* du P. de La Rue (en un vol. in-4° *ad usum Delphini*, avec frontispice, et en 4 vol. in 12).

La même année, il acheta à J.-B. Cusson (2), un *Virgile*, in-12 avec carte, frontispice et dix-sept gravures de F. de la Monnée, gravées par G. Scotin l'aîné.

En 1715, il acheta, aux héritiers de la veuve Mabre-Cramoisy (3), avec le fonds de la librairie, la maison que celle-ci occupait, près de l'église Saint-Benoit, et à partir de cette date ses ouvrages porteront l'ancienne marque des Cramoisy et leur enseigne : *Aux Cigognes*.

Le 8 avril 1715, nouvel achat, celui-ci fait à Guérin, comprenant les *Pensées édifiantes*, de l'abbé de Bellegarde, du *Candidatus Juvencii*, du *Commiri Carmina* et du *Virgile* du P. Catrou en six volumes, avec figures. Cet ouvrage avait dû être imprimé par Guérin (4), auquel Jean-Joseph Barbou avait fourni le papier, car nous voyons dans ses relevés de comptes annuels un certain nombre de rames de papier pour le *Virgile* : « 1713, 440 rames carré fin *Virgile* à 4 l. la rame ».

C'est en 1715 aussi que l'on rencontre le premier catalogue de Jean-Joseph Barbou que nous donnons plus loin. Il se trouve à la suite du *Juvénal* et forme douze pages. Il est divisé en trois catégories : *livres de fonds* (230 ouvrages), *livres d'assortiments* (76 ouvrages) et *assortiments de Hollande* (48 ouvrages) ; au total : 354 ouvrages.

Parmi les ouvrages de fonds, nous n'en avons trouvé que trente-

(1) Bénard (Simon), 2^e fils de Guillaume et gendre de Jacques Dallin, reçu libraire le 25 septembre 1659, † 3 mai 1684. Sa veuve était morte en 1719. (LORRIN.)

(2) Cusson (Jean-Baptiste), fils de Jean II, reçu libraire le 19 septembre 1686 et imprimeur le 8 juin 1694 ; adjoint le 19 août 1702, établi à Nancy le 10 mai 1711 ; mort après 1716. (LORRIN.)

(3) Mabre-Cramoisy (Sébastien), petit-fils maternel de Sébastien II Cramoisy, reçu libraire le 6 mars 1659, adjoint le 25 juin 1677, marguillier de Saint-Benoit en 1678, mourut le 10 juin 1687, directeur de l'imprimerie royale au Louvre. Sa veuve lui succéda dans ses fonctions et elle mourut avant 1696. (LORRIN.)

(4) Guérin (Louis), de Bray-sur-Seine, reçu libraire le 7 sept. 1683, adjoint le 12 mai 1698, marguillier de St-Benoist le 1^{er} janvier 1703 et syndic le 17 juin 1705, mort en 1719. (LORRIN.)

cinq imprimés par la maison de Limoges; les autres étaient achetés à Paris ou faisaient partie de l'ancien fonds de Bénard ou de Cramoisy. Dans le nombre se trouvent les éditions *ad usum Delphini* suivantes : *Apulée* (2 vol.), *Aulu-Gelle*, *Cicéron*, Discours, (3 vol.) Lettres (1 vol.) (1) et *Pensées philosophiques* (2 vol.) (2), *Horace* (2 vol.), *Virgile* (1 vol.) Ce dernier, édité par le P. de La Rue est indiqué « sous presse » bien qu'il ait paru en 1675 sous le nom de Simon Bénard, à la veuve duquel Barbou l'avait acheté en 1711, comme on l'a vu plus haut.

Le catalogue est assez sobre de dates. Deux ouvrages portent le millésime de 1710, quatre celui de 1712, trois celui de 1713, quatre celui de 1714 et douze celui de 1715. Ces derniers sont accompagnés de la mention : *Nova editio auctior*, indication à laquelle il fallait peut-être ajouter plus de foi qu'aujourd'hui.

Les auteurs latins qui figurent sur ce catalogue sont édités par des savants très appréciés, comme on peut en juger : les PP. Jouveney, de la Rue, Catrou ; parmi les traducteurs, Algay de Martignac et l'abbé Lezeau (deux Limousins), d'Ablancourt, Durier, de Bellegarde, Vaugelas.

Jean-Joseph Barbou tirait plusieurs de ses ouvrages de Lyon ; sans parler du *Dictionnaire* de Danet, qu'il imprima plus tard, le catalogue indique dix autres ouvrages venant de la même ville. Il payait, du reste, une somme considérable aux libraires de Lyon qui, encore au XVIII^e siècle, était un centre important pour l'imprimerie et la librairie.

Nous voyons aussi des livres de Genève, d'Amsterdam.

Un *Quintus Curtius*, in-8, *variorum* est accompagné du nom : *Elzévir*. Si on rapproche ce fait du soin que prend Jean-Joseph d'acheter des ouvrages à gravures, on verra se dessiner son désir de satisfaire les goûts du public et de marcher sur les traces des Elzévirs ; c'est ce qu'il fera plus tard.

Le catalogue se termine par l'avis suivant :

« On trouvera à la même librairie toutes sortes de feuilles latines et grecques, classiques, avec le latin interlinéaire (3), in 4 et in-8, de

(1) *M. Tullii Ciceronis Epistolæ ad familiares Phil. Quartier. Parisiis, 1685.*

(2) BRUNET (*Manuel du Libraire*) dit ne connaître que le tome I des *Œuvres philosophiques* de Cicéron *ad usum Delphini*, édité par François l'Honoré (*Parisiis, apud viduam Claudii Thiboust, 1689, in-4*). C'est donc à tort que le catalogue Barbou indique deux volumes. Du reste, ce premier volume acheté par lui, devint plus tard la propriété de la maison Delalain, qui, encore aujourd'hui, le fait figurer sur ses catalogues.

(3) Cette définition vient confirmer ce que nous avons dit déjà des *Feuilles Classiques*.

tous les orateurs et poètes, avec plusieurs livres d'assortiments qui n'ont pu trouver place au présent catalogue.

» Messieurs les Professeurs, Maîtres de pension et libraires de province, sont priés de s'adresser à lui [Barbou] directement ; ils seront servis avec exactitude. »

Un avis à peu près semblable se trouve à la suite des catalogues de 1720 et 1723.

Les Barbou ne s'adressent encore qu'aux professeurs et aux élèves ; mais plus tard, ils élargiront le cadre de leur clientèle et s'adresseront au grand public.

Parmi les ouvrages classiques que Barbou avait acquis dans l'ancien fonds de la veuve Mabre Cramoisy, il s'en trouvait qui devaient lui rapporter de gros bénéfices à cause des grandes quantités demandées par les Collèges de la Compagnie de Jésus en France et à l'étranger. Au sujet des différentes éditions du *Flores latinae locutionis ex probatissimis scriptoribus...*, par le P. Bourriot ou Bariot, le P. Sommervogel s'exprime ainsi (1) : « Il est auteur d'un livre de *Phrases latines* qu'il renouvelait et augmentait tous les ans, intitulé, ce me semble : *Flores latinitatis*, auquel le bonhomme Cramoisy disait qu'il avait plus gagné qu'à tous les autres livres qu'il avait jamais imprimés, à cause du débit infini qu'il en faisait dans tous les Collèges de cette Société, tant en France qu'en Allemagne et dans les Pays-Bas. »

Le 28 octobre 1714, mourut Pierre Barbou, imprimeur du roi à Limoges. Jean-Joseph avait à ce moment près de lui à Paris, deux de ses frères, Jean, qui prit par la suite la maison de Limoges, et Joseph, le plus jeune. La mort du chef de la famille ne modifia pas tout d'abord les rapports d'affaires entre les maisons de Limoges et de Paris.

Jean-Joseph et Joseph BARBOU

(1717-1732)

A partir de 1717, Jean-Joseph associa à sa librairie son frère Joseph, son filleul, qu'il avait pour ainsi dire élevé et pour lequel

(1) Le P. Carlos SOMMERVOGEL, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés par des religieux de la Compagnie de Jésus depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (p. 321), Paris Librairie de la Société bibliographique, 1884, 2 vol. in-8.

il avait un grand attachement. Désormais, la raison sociale sera : **BARBOU FRÈRES, ou encore : JEAN et JOSEPH BARBOU.**

Joseph était né à Limoges, le 19 mars 1693 et avait été baptisé à Saint-Michel-des-Lions. On saurait peu de choses sur lui, sans le registre de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, qui, à l'occasion de sa réception comme libraire et, six ans après, comme imprimeur, fournit quelques indications.

L'arrêt du Conseil d'Etat du 21 novembre 1716 nous apprend que Joseph Barbou, qui avait fait un apprentissage de quatre ans, en vertu du contrat du 9 juin 1713, demandait à être dispensé du temps qui lui restait encore à faire pour les trois ans de service chez les maîtres, d'après l'édit d'août 1686, afin d'être reçu libraire. A sa demande étaient jointes les pièces suivantes : l'avis favorable des syndic et adjoints de la Communauté lui accordant la dispense ; les certificats de trois Jésuites sous lesquels il avait étudié, les PP. Arnaudy (28 juin 1708), Moulinier et Boudart (ce dernier avait été son professeur de logique et de philosophie), son extrait de baptême et son brevet d'apprentissage.

A la suite de l'arrêt du Conseil d'Etat, les syndic et adjoints se réunirent le 12 janvier 1717 et procédèrent à la réception de Joseph comme libraire « dans la forme accoutumée ». Après avoir constaté que le brevet d'apprentissage de Joseph du 9 juin 1713 avait été inscrit sur le registre de la Communauté ; que le candidat avait plus de vingt ans et que, d'après le certificat de M. de Montempuys, Recteur de l'Université (31 octobre 1716), il était congru en langue latine et savait lire le grec ; que son présentateur Jean Barbou, son frère, et ses deux « certificateurs » Louis Guérin et Charles Robustel, libraires et anciens syndics, attestaient qu'il était de bonnes vie et mœurs, faisait profession de la religion catholique, apostolique et romaine, et avait les qualités requises par le Règlement, ceux-ci l'admirent « à exercer l'art et profession de la librairie ».

Joseph promit d'observer les statuts et règlements et la déclaration du 23 octobre 1713 et de se soumettre aux dettes et obligations contractées par la Communauté, puis il signa sur le registre avec les syndic et adjoints, les présentateur et certificateurs. On lui délivra copie de son acte de réception, mais en lui déclarant qu'il ne pourrait s'en servir qu'après avoir prêté le serment devant le lieutenant général de police.

La réception du libraire se faisait avec un certain cérémonial. Les postulants invitaient plusieurs de leurs confrères à assister à leur réception, et ceux-ci étaient priés de venir « en Manteau et Rabat », comme en témoigne la lettre d'invitation ci-dessous.

adressée aux Libraires de sa connaissance par Nicolas-Augustin Delalain, le père d'Auguste Delalain, qui succéda aux Barbou (1).

Joseph Barbou versa entre les mains du syndic la somme de six cents livres pour sa réception, conformément à la déclaration du roi, du 11 septembre 1703, et en outre, « de sa bonne volonté » il y ajouta quatre cents livres dont il fit présent à la Communauté.

Trois jours après (15 janvier 1717), Joseph Barbou se faisait inscrire sur le registre « aux fins de parvenir à son rang à la maîtrise d'imprimeur » conformément à l'arrêt du Parlement du 3 mars 1704 sur le Règlement de l'imprimerie à Paris.

Comme nous l'avons déjà dit, Jean-Joseph Barbou agissait vis-à-vis de son jeune frère comme un second père. Il le maria le 25 janvier 1717 avec Anne-Antoinette de Béville, avec laquelle il avait été fiancé quelques mois auparavant. D'après le contrat de mariage, dont nous possédons une copie, les biens de la future s'élevaient à 49,015 l. 15 s.; ceux du futur étaient ainsi déterminés : « ... Le futur porte en communauté, de son côté, 20,000 l. dont 12,000 l. sont à lui léguées par son feu père Pierre Barbou et 8,000 l. que Jean Barbou, son frère, bourgeois de Paris, fondé de la procuration de leur mère Jeanne Mailhard, lui constitue en avancement d'hoirie de sa succession future, dont 5,000 l. sont déjà entre les mains dudit sieur Jean Barbou et les autres 15,000 l. en mains de leur mère, et se décharge desdites 5,000 l.; et le reste payable en trois pactes de six mois chacun ... »

« Promet led. s^r Jean Barbou d'associer led. Joseph dans son fonds de librairie pour six ans à compter du jour de la célébration du mariage. Dans la société entreront lesd. 20,000 l. du futur et seront dressés les articles de lad. société par main publique ... »

Ce qui entravait l'essor de la librairie à cette époque c'était le nombre incalculable de privilèges et de permissions accordés aux libraires pour des ouvrages qui auraient dû entrer dans le droit commun. Grâce à l'extrême obligeance de M. Henri Stein, nous avons eu connaissance d'une requête formulée en 1721 par une vingtaine de libraires parisiens, dans laquelle ceux-ci demandaient que l'impression des livres de classes (manuels, racines, textes, grammaires, bibles, etc.) ne fussent pas le privilège exclusif de

(1) « Monsieur, Nicolas-Augustin Delalain est venu pour avoir l'honneur de vous rendre ses devoirs et pour vous prier de vous trouver mardi prochain, 7 août 1764, à cinq heures de relevée, en la Chambre Royale et Syndicale de notre Communauté, pour être présent à sa Réception de Libraire, conformément au Règlement. Vous êtes prié de venir en Manteau et Rabat. » (Document communiqué par M. Paul Delalain).

quelques-uns. Joseph Barbou figure parmi les plaignants. En réponse à cette protestation parut l'arrêt du Conseil d'Etat privé du Roy du 13 septembre 1721, qui « donne acte aux libraires opposés à l'enregistrement du privilège obtenu le 8 août 1720 par l'Université de Paris, de la déclaration par elle faite sur ledit privilège et ordonne qu'il sera enregistré pour être exécuté conformément à la dite déclaration. »

A cause de cette situation, les libraires trafiquaient entre eux de tout ou partie de leurs privilèges. Pour le même ouvrage, ils étaient plusieurs à se partager les droits et cela dans des proportions variables. Il n'était pas rare de voir paraître un ouvrage sous le nom d'un libraire qui, quelques jours après, avait cédé son privilège à un autre. De là des changements de titres et des complications difficiles à résoudre pour les bibliographes de l'avenir (1).

Les associations entre libraires étaient fréquentes; on connaît les plus célèbres, la Compagnie de *la Grande navire* entre autres. Le nom de Barbou se trouve dans plusieurs associations pour des ouvrages publiés, entre autres avec Charles-Joseph Panckoucke en 1765 et avec plusieurs libraires en 1770 et années suivantes.

Après dix-huit ans d'exercice, Jean-Joseph Barbou s'était acquis l'estime de ses confrères, qui le nommèrent adjoint de la communauté le 8 août 1722 (en vertu d'un arrêt du conseil du 1^{er} août). On sait que c'était un poste de confiance; car les syndic et adjoints avaient pour mission d'enregistrer les privilèges accordés par le roi, et surtout de veiller à l'observance des statuts et règlements sur l'imprimerie et la librairie. Le syndic était alors Jean-Baptiste-Christophe Ballard et les trois autres adjoints Michel III Brunet, Pierre-François Emery et Nicolas Simart. C'était, d'après Lottin, le XXXVI^e syndicat qui dura un an et neuf mois. Jean-Joseph Barbou fit encore partie du syndicat suivant (durée deux ans deux jours) qui avait à sa tête Michel III Brunet. Il eut pour collègues Nicolas Simart, Antoine-Urbain I Coustelier et Laurent II Rondet.

C'est pendant ce second syndicat que son frère Joseph fut reçu imprimeur, en même temps que Nicolas Gosselin, Claude Robustel et Christophe David. Le 2 juillet 1723, les quatre candidats se présentèrent devant les syndic et adjoints et produisirent un arrêt du

(1) Le 20 janvier 1748, les frères Barbou achetèrent à Robustel son privilège pour vingt-cinq ans sur l'*Horatius Juvencii* et deux ans après, tous les exemplaires étaient à leur nom. En 1746, Jean Barbou acheta à Marc Bordelet, son privilège sur le *Prædium rusticum* du P. Vanière, et la même année le nom du premier libraire était remplacé par celui de Barbou.

Conseil d'Etat du 22 juin précédent, les autorisant « à lever une imprimerie » conformément au règlement du 28 février 1723. La Chambre leur ayant donné son approbation, ils payèrent d'avance la somme de 600 l. pour les droits de leur réception. Cette somme venait affirmer qu'ils s'empresseraient de former leur établissement; mais dans le cas où ils ne se seraient pas mis en état d'être reçus, ils ne pouvaient réclamer la somme donnée à la Communauté (1).

La réception de Joseph Barbou comme imprimeur à Paris dut certainement contrarier la maison de Limoges, qui pouvait craindre de se voir fermer, à un moment donné, l'important débouché de la capitale. Cependant la maison de Paris continua toujours à demander des livres à Limoges.

A dater de 1723, on remarque sur les titres de plusieurs ouvrages imprimés par Jean Barbou de Limoges pour le compte de ses frères de Paris, le mot : *Lemovicis* en petites italiques précédant le mot : PARISIIS en capitales. D'autre part Joseph Barbou a soin de mettre à la fin des ouvrages sortant de ses presses *Ex typis Josephi Barbou* ou *De l'imprimerie de Joseph Barbou*.

En 1723, les Barbou sont parvenus à réunir dans leur librairie une collection de onze ouvrages de poésie des PP. Jésuites, dont on relève les titres sur les *Œuvres* du P. du Cerceau. Ces ouvrages, formaient dix-sept volumes dont deux avec figures (ceux des PP. de La Rue et Vanière). Il y avait là une tentative de leur part, qui peut-être ne fut pas aussi fructueuse qu'ils le pensaient, car la collection s'augmenta peu par la suite. Dans tous les cas, en éditant les œuvres poétiques des Jésuites, ils eurent avec ceux-ci des relations plus intimes encore qui se traduisirent par l'impression d'une quantité de petits ouvrages pour le Collège Louis-le-Grand (tragédies, ballets, éloges, etc.).

Le privilège qui termine les *Œuvres* du P. du Cerceau comprend sept ouvrages : *Cornelius Nepos, Erasmi colloquia, Virgilius, Aurelius Victor, Justinus, Caesaris Commentaria, Maximes tirées de l'Écriture sainte*, ce qui indique une grande activité dans la librairie Barbou. Les *Œuvres* sont imprimées par J.-B.-Christophe Ballard; c'est à la veuve de celui-ci que Joseph-Gérard Barbou achètera plus tard son imprimerie.

Ici se place une critique des Barbou, dans laquelle l'auteur anonyme, qui n'est autre que l'abbé Pierre-Jacques Blondel, nous paraît avoir forcé la note :

Les Mémoires sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs

(1) Bibliothèque nationale, Ms. fonds français, 21857, f° 63 v°.

meurs de Paris (1) présentent les Barbou comme vendant leurs livres trop cher par rapport au prix de revient. Ils s'adressent surtout à Joseph Barbou qu'ils traitent, avec plusieurs autres imprimeurs du reste, de « corsaires impitoyables ». Nous en extrayons les passages suivants :

« ARTICLE I^{er}. *Vexations exercées sur le public* ...

» Qu'on fasse un peu attention aux éditions de Barbou, comment sont conditionnées celles des livres classiques et des poètes latins modernes, quoyqu'il les vende trop cher et qu'il en fasse un grand débit (2).

» Il est associé avec Despréz (3) pour l'Édition de St-Chrysostome du R. P. D. Bernard; on sait qu'il n'y emploie que du papier de Limoges, et que les caractères grecs dont il se sert sont si usez qu'à peine peut-on distinguer les esprits et les accents (4). Le même

(1) Publiés d'après l'imprimé de 1725 et le ms. de la Bibliothèque de la ville de Paris, par Lucien Faucon. (Paris, 1879, in-4°.) — Bibliothèque nationale, Ms. fonds français 21833.

(2) Nous avons voulu nous rendre compte du bien fondé de cette critique. En prenant les bases données par l'auteur des *Mémoires* : pour la composition, le tirage et le papier. Les « compagnons » compositeurs étaient payés de 3 à 4 livres, soit à peu près 35 centimes le mille de lettres levées; les « compagnons » imprimeurs touchaient 2 livres 10 sols par jour, soit environ 1 livre 5 sols le mille de feuilles tirées ou la rame. Le papier carré du poids de 48 livres coûtait 4 livres la rame, comme on l'a vu dans les comptes des Barbou de Limoges. Ceci posé, à combien revenait au libraire un ouvrage classique in-12 de 24 feuilles (soit 576 pages) ce qui était la grosseur habituelle, tiré à quinze cents exemplaires (trois rames) avec une reliure pleine basane.

En chiffres ronds, la composition était de 240 l., le tirage 360 l., le papier 300 l., les étoffes 300 l. et la reliure 600 l. Au total 1,800 l. soit par exempl. 1 l. 5 sols. Les Barbou vendaient ces ouvrages 2 l. 10 sols. Mais comme aujourd'hui, il leur fallait ajouter au prix coûtant, une foule de choses difficiles à apprécier les frais de publicité, les remises aux libraires, les débris de livres, etc., etc. Le prix de vente n'était donc pas aussi exagéré que l'auteur des *Mémoires* veut bien le dire.

(3) Guillaume II Desprez, fils de Guillaume I, reçu libraire le 23 novembre 1706, imprimeur le 5 juillet 1708, devenu le 25 août 1740 imprimeur du roi et mort le 31 octobre 1753, retiré de la librairie depuis le 10 déc. 1743. (Lottin).

(4) Dans le chapitre : Les Barbou de Limoges (p. 166) nous disions que le carré fin de 25 l. et de 17 l. dont Jean-Joseph Barbou achetait une quantité à Limoges, était pour Robustel, l'éditeur des œuvres de saint Jean-Chrysostome. Les *Mémoires sur les vexations*, de 1725, nous apprennent l'association de Barbou avec Guillaume II Desprez, pour ce même ouvrage. On

Despréz a donné au public une Edition in-24 de l'imitation de J. C. du Sr de Beuil, beaucoup plus mal conditionnée que les almanachs qui s'impriment à Troyes en Champagne...

» ARTICLE III. *Vexations contre les compagnons imprimeurs ...*

» ... Ils (les maîtres imprimeurs) les ont fait passer depuis peu pour des séditieux à cause que huit compagnons imprimeurs qu'ils avoient fait venir d'Allemagne, mécontents de leur procédé, s'en sont retournez dans leur pays.

» On ne peut trop éclaircir ce fait pour montrer la lacheté et la mauvaise foy des libraires dans ce trait de calomnie qu'ils ont lancé contre les compagnons. Barbou et David (1), deux imprimeurs aussi avides et aussi malfaisants qu'il y en ait dans le corps, prièrent Montalan, libraire, qui a ses correspondances dans tous les pays étrangers, de leur faire venir d'Allemagne des compagnons imprimeurs, à qui ils s'engagèrent de donner trois livres par jour, nourris, blanchis et couchés. Ils vinrent au nombre de huit sur la foi qu'ils avoient prise en la lettre de Montalan, que par malheur ils avoient laissée à Francfort. Etant arrivés, on en conduisit six chez Barbou et deux chez David.

» Ils travaillèrent pendant trois jours chez ces imprimeurs. Barbou ne fut pas content de leur besogne, parce que ces Allemands ne connoissoient rien en François. D'ailleurs comme chacun a ses usages, ils n'étoient pas faits à la manière de travailler de Paris. Cet imprimeur ne trouvant pas son compte à payer ces étrangers sur le pied énoncé et stipulé dans la lettre de Montalan, voulut les obliger à rompre le marché et à se contenter de 40 sols par jour pour tout, à condition qu'ils resteroient chez lui pendant trois ans. Les Allemands ayant appris ce manque de foy par la bouche d'un relieur qui servoit d'interprète à Barbou, parce que ces pauvres gens n'entendoient pas un mot de François, — ils répondirent qu'ils n'y consentiroient pas, d'autant qu'il faisoit trop cher vivre à Paris pour des Allemands qui ne sont pas accoutumés à se contenter de peu et à se passer de vin. L'impri-

s'explique mieux alors le nom de « St-Chrysostome » donné au papier qui servoit à l'impression de cet ouvrage, et le chiffre des commandes : « 1714, 100 rames double carré Saint-Chrysostome pesant 25 livres à 6 l. 10 s. la rame, de M^{lle} Leblois de Saint-Léonard, pour MM. Robustel (Claude), Desprez (Guillaume II) et Desessarts (Jean), imprimeurs à Paris, et 267 rames même papier pesant 17 livres à 4 l. 15 s.; — 1725, 28 rames Saint-Chrysostome pesant 25 livres à 6 l. 10 s.; — 1726, 80 rames même papier; — 1727, 615 rames; — 1729, 444 rames; — 1731, 200 rames, etc.

(1) Christophe II David, second fils de Michel, reçu libraire le 27 octobre 1713; imprimeur le 2 juillet 1723, mort en 1742. (LORTIN.)

meur Barbou, mécontent de leur réponse et accoutumé qu'il étoit à agir avec hauteur, les enferma tout un jour dans son imprimerie sans leur faire donner aucune nourriture, faisant ainsi charte privée de la manière la plus criante. Ce Monsieur Barbou auroit besoin d'être plus modéré, car il a déjà été noté dans son pays pour mauvaise affaire (1).

» Des Allemands qu'on retient de force et à jeun ne laissent pas que de faire grand bruit : ceux-ci en firent tant qu'il fallut enfin leur donner la liberté. Après cet esclandre, ils ne pensèrent plus qu'à s'en retourner dans leur pays avec leurs camarades ; mais Barbou leur retint injustement leurs hardes qu'il garde encore, tant il est honnête homme !

» Pour s'en retourner chez eux, ils n'avoient pas de quoi : il étoit donc de la justice de ceux qui les avoient fait venir de leur payer leur retour, comme cela se pratique en pareil cas : mais ce sont des libraires. Les compagnons imprimeurs de Paris, indignés de la mauvaise foy de Barbou envers ces étrangers et pénétrés de commisération pour des confrères éloignés de leur pays et dans l'indigence, leur firent quelques charitez pour les aider dans leur voyage.

» Voilà le crime capital que les Imprimeurs leur reprochent. Quoi des compagnons auront la hardiesse de se montrer généreux envers de pauvres étrangers que les maîtres maltraitent injustement ! Cela est-il supportable ! Aussi les maîtres imprimeurs s'en sont-ils plaint partout comme d'une révolte ouverte... »

« Voilà un procédé neuf, original, peu dispendieux : réduire par la famine des ouvriers à travailler », dit M. Werdet qui reproduit quelques passages des *Mémoires* dans son *Histoire du livre* (2).

Si les syndicats avoient existé de ce temps, l'imprimerie de Joseph Barbou eût été avec raison mise à l'index. Peut-être faudrait-il toutefois avant de condamner les Barbou, savoir si l'espèce de pamphlet dont nous venons de reproduire quelques passages, narre très exactement les faits.

Les catalogues des Barbou que l'on trouve à la suite d'ouvrages imprimés en 1720, 1723 et 1729, sont à peu près la reproduction

(1) Nous ne savons à quelle « mauvaise affaire » l'auteur fait allusion. Dès sa jeunesse, Joseph Barbou habitait avec son frère à Paris et il n'est venu à Limoges qu'en 1713 et 1714 pour voir ses parents et faire quelques achats de peaux et de parchemins. S'il y avait eu quelque chose à lui reprocher à Limoges, nous en aurions trouvé trace.

(2) Edouard WERDET, *Histoire du livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*. Troisième partie II, 243 et ss. (Paris, Dentu, Aubry, 1864, 4 vol. in-18).

de celui de 1715 ; ils présentent cependant cet intérêt, qu'ils permettent de suivre les éditions nouvelles et les rééditions. Lorsque l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur ces additions, on voit très bien le but des libraires : ils recherchaient les meilleurs ouvrages didactiques et s'attachaient les meilleurs éditeurs pour leurs ouvrages latins. Dans ces quinze années, ils ont ajouté à leurs dictionnaires l'*Apparatus græcus*, les *Dictionnaires* de Richelet et celui dédié au prince de Dombes.

Ils ont refait une partie de leurs éditions latines et se sont attachés à augmenter surtout celles des auteurs suivis dans les collèges des Jésuites : *Cicéron*, *Horace*, *Ovide* et *Virgile*.

Pour *Cicéron*, ils ont ajouté cinq éditions des œuvres complètes (in-fol., 2 vol., in-4°, 4 vol., in-8°, 11 vol.), dont trois d'Amsterdam et une de Bâle (in-4°, 2 vol.). Ils recommandent tout spécialement aux étudiants celle de Grævius, qu'ils ont divisée en cinq volumes se vendant séparément. Ils ont des éditions latines-françaises pour *les Devoirs*, *les Epîtres familières*, *les Tusculanes* et *la Rhétorique* ; des éditions françaises pour *les Epîtres familières*, *les Oraisons choisies*, *le Songe de Scipion* et *la Lettre à Quintus*. Leurs nouveaux éditeurs pour ces derniers sont l'abbé Geoffroy et M. Dubois.

Pour *Horace*, ils possèdent l'édition *ad usum Delphini*, celle avec notes de du Hamel et les éditions latines-françaises du P. Tarteron (2 vol. in-12) et de M^{me} Dacier, 10 vol. in-12 de Hollande.

Pour *Ovide*, des éditions des œuvres complètes *ad usum Delphini* (in-4° 1 vol., in-18 ou in-24 3 vol. de Hollande) des éditions latines-françaises en 9 volumes in-12 et françaises en 6 vol. in-12 (*Métamorphoses*, 3 vol. in-12).

Pour *Virgile*, les éditions du P. de la Rue en un vol. in-4° ou en quatre volumes in-12.

Leur fonds s'est augmenté de *Plaute* et de *Tacite*, ainsi que de plusieurs traductions de M^{me} Dacier et de MM. de Port-Royal, éditions d'Amsterdam. Il semble qu'il s'est produit un adoucissement dans l'enseignement du latin, et l'on parle plus souvent le français dans les classes. Les ouvrages latin-français ou les traductions sont bien plus nombreux qu'autrefois.

Dans le catalogue de 1715 se trouvaient quelques volumes de l'édition *ad usum Delphini*. Celui de 1727 nous apprend que les Barbou ont fait paraître les auteurs suivants : *Florus*, *Velleius Paterculus*, *Eutropius*, *Cornelius Nepos*, *Aurelius Victor*, *Phædrus*, *Virgilius* et *Sallustius*, et qu'ils se proposent d'éditer les autres auteurs, formant plus de soixante volumes, cela par dix volumes chaque année. C'était, nous le pensons, une promesse en l'air ; car il aurait fallu aux Barbou beaucoup plus de capitaux que ceux

dont ils disposaient pour mener à bien une aussi vaste entreprise. Mais ils pouvaient acheter des queues d'édition et substituer un titre à leur nom à celui du précédent libraire : c'est ce qu'ils firent pour quelques-uns de ces ouvrages (1).

Parmi les ouvrages imprimés par les Barbou, de 1729 à 1732, nous citerons, indépendamment de nombreuses plaquettes pour le Collège Louis-le-Grand, le *Catalogue des manuscrits de Saint-Martial de Limoges* (1730) dont M. Léopold Delisle a donné une réédition dans le *Bulletin* de notre Société, accompagnée de précieux documents (2) ; les *Oraisons de Cicéron* traduites en français par de Villefore (8 vol. in-12), achetées au libraire Gandouin, le 3 octobre 1730 ; l'*Histoire de Danemarck*, par J.-B. Desroches, avocat-général au bureau des finances de La Rochelle (1732).

Le 18 août 1732, Joseph Barbou mourut (3). Sa veuve administra l'imprimerie quelque temps, puis elle la fit gérer par son neveu Joseph-Gérard jusqu'au 31 octobre 1750, date à laquelle elle s'en dessaisit en sa faveur.

Joseph-Gérard et Antoine, fils de Jean II, imprimeur à Limoges, étaient employés dans la librairie de leur oncle au moment de sa mort.

Jean-Joseph BARBOU

(1732-1752)

Jean-Joseph Barbou, à dater de la mort de son frère, met son nom seul sur les ouvrages de sa librairie, bien que, par le fait, depuis 1746, sa maison fût dirigée par son neveu Joseph-Gérard, reçu libraire cette même année.

L'âge du repos était venu pour lui : depuis 1745, du reste, une

(1) FOURNIER, *Dictionnaire portatif de Bibliographie* (Paris, Fournier frères, 1803, in-8) donne le catalogue des auteurs latins *ad usum Delphini*, in-4. Aucun des ouvrages cités par Barbou n'est indiqué à la date de 1727. Ils sont portés au contraire à leur véritable date d'impression chez divers imprimeurs : *Aurelius Victor*, 1681, *Cornelius Nepos*, 1673, *Florus*, 1674, *Eutropius*, 1683, *Phædrus* 1675, *Sallustius*, 1674, *Velleius Paterculus*, 1675, *Virgilius*, 1682.

(2) *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLIII, p. 4-64.

(3) Il laissait une fille, mariée en 1741, à J.-B. Lepenier de Monbaron, riche marchand de bois à Paris.

attaque d'apoplexie l'avait paralysé du côté droit, et depuis 1749, il habitait le plus souvent sa maison de campagne de Fleury, près de Paris.

De 1732 à 1752, Jean-Joseph Barbou imprima pour les PP. Jésuites, une foule d'ouvrages dont on verra les titres au catalogue ci-après. Ces ouvrages, proprement imprimés et reliés, ne sortaient cependant pas de l'ordinaire.

A la suite du *Dictionnaire français* du P. Tachard (1752), l'éditeur donne les titres des autres dictionnaires que l'on trouve chez lui. Il y en a quatorze.

C'est en 1742 que sortirent de l'imprimerie de la veuve Joseph Barbou les *Mémoires pour le s^r Barbou, seigneur de Monimes, contre M. de la Guérinière, abbé-chef de Grandmont, et Aymé de Myomandre, archiprêtre de Rancon et curé de Bessines*. Nous avons déjà parlé de ces mémoires dans la première partie. En 1742 aussi, Barbou imprima les *Modèles de caractères de l'imprimerie et des autres choses nécessaires audit art, gravés par Simon P. Fournier le jeune*. (1) C'étaient les spécimens de ce fondeur qui, sur les indications des Barbou de Paris, fournissait depuis 1736 les imprimeurs du Limousin et qui fit imprimer par la suite plusieurs ouvrages chez Joseph-Gérard Barbou. Les caractères et les vignettes de Fournier le jeune, paraissent à cette époque dans les ouvrages des Barbou et des grands éditeurs parisiens. Il faut reconnaître que ses types étaient bien gravés et d'un dessin agréable.

Une note administrative rédigée vers 1751 et conservée à la Bibliothèque nationale. Manuscrits (fonds français. Collection Anisson Duperron, 22105, t. 46), nous fournit les renseignements suivants :

« Barbou (Jean), demeurant rue Saint-Jacques, *Aux Cigognes*. C'est un honnête homme, fort riche et qui vend beaucoup de livres de classe. Le 10 septembre [1750], il s'est retiré au village de Fleury, dans une maison qu'il a achetée et a cédé son imprimerie (lisez librairie) à son neveu [Joseph Gérard].

» Barbou (la veuve de Joseph) demeure rue Saint-Jacques. Elle est retirée et son neveu tient pour son nom (2).

» Barbou (Joseph-Gérard), rue Saint-Jacques, *Aux Cigognes*. C'est le neveu du précédent avec lequel il est associé. Il tient

(1) Sur *Fournier le jeune*, voy. Ambroise FIRMIN-DIDOT, *Essai de typographie*, p. 847-848.

(2) Depuis novembre 1733, elle habitait à Limoges, auprès de ses parents.

l'imprimerie de sa tante. Le 1^{er} octobre 1750, il a acheté l'imprimerie de Ballard père et a été reçu en cette qualité le 6 dudit mois.

» Les Barbou sont fort riches. Ils sont de Limoges, où ils avaient une fabrique de papiers. » (1)

Jean-Benoit mourut à Fleury le 20 août 1752 et fut enterré à Clamart. Il avait institué son neveu Joseph-Gérard pour son héritier universel.

On a vu dans la première partie, dans quelle haute estime sa famille le tenait. Les deux généalogies rendent hommage à la bonté de son cœur et à ses hautes qualités d'administrateur.

Joseph-Gérard BARBOU

(1752-1788)

Joseph-Gérard Barbou, cinquième fils de Jean II, imprimeur du roi à Limoges, était né dans cette ville le 7 juin 1723. Comme on l'a vu plus haut, il travaillait chez son oncle Jean-Joseph depuis sa jeunesse avec son frère Antoine ; mais c'est surtout après l'attaque d'apoplexie qui frappa son oncle Jean-Joseph en 1745, qu'il prit la direction des affaires.

Le registre de la Communauté des libraires nous apprend que le 11 janvier 1746, Joseph-Gérard, apprenti en premier lieu de Simon Langlois et ensuite de Gabriel Valleyre depuis 1742, se présenta devant les syndic et adjoints avec l'approbation de Monseigneur le Chancelier, l'exemptant du temps qui lui restait à faire pour terminer son apprentissage et les requit de le mettre en état de subir « l'examen de sa capacité au fait de la librairie », selon l'art. XLIV du Règlement du 28 février 1723. Ceux-ci, après avoir examiné le certificat de M. le Recteur de l'Université de Paris Josse, du 30 mars 1742, constatant que le candidat « était congru en langue latine et qu'il savait lire le grec » ; — le certificat de M. Bruté, curé de Saint-Benoit (12 janvier 1746), attestant qu'il était de la religion catholique, apostolique et romaine ; — l'attestation de « ses vie et mœurs » signée : Le Mercier, Briasson, Valleyre et Ganeau, libraires et imprimeurs, lui firent tirer au sort les noms des huit examinateurs qui, avec la Chambre, devait juger de sa capacité,

(1) C'est leur grand commerce des papiers qui faisait supposer qu'ils avaient une fabrique en Limousin.

dont quatre parmi les anciens officiers (David, du Mesnil, Pralard et Le Mercier) et quatre parmi ceux qui n'avaient pas passé par les charges (Valleyre, Lottin, Despilly et Clousier). Joseph-Gérard Barbou se chargea de les convoquer pour le 13 janvier 1746 à quatre heures du soir (1).

Au jour indiqué, les examinateurs questionnèrent le candidat « sur les connaissances propres et nécessaires à la profession de librairie », et, après avoir entendu ses réponses, par voie de scrutin, ils jugèrent qu'il devait être admis.

Deux jours après (15 janvier 1746), les syndic et adjoints procédaient à la réception de Joseph-Gérard de la même manière que pour son oncle Joseph, avec cette variante, c'est qu'en lui délivrant copie de la réception, ils lui déclaraient qu'il ne pourrait s'en servir « qu'après avoir été présenté par l'un d'entre eux au Tribunal de l'Université pour y prêter le serment *in loco majorum*, à l'effet d'obtenir lettres d'immatriculation de membre et suppost de la dite Université, conformément aux articles 5 et 6 du Règlement du 10 décembre 1725 ». Joseph-Gérard versa mille livres entre les mains du syndic, pour la Communauté des libraires.

Depuis 1742 au moins, Joseph-Gérard gérait l'imprimerie de la veuve de Joseph, sa tante. Du jour où il fut reçu libraire, il s'inscrivit pour parvenir à la maîtrise de l'imprimerie. Le 7 septembre 1750, il présenta une requête au Conseil d'Etat pour demander d'être reçu imprimeur, faisant valoir que, par actes passés devant notaires les 20 mai 1749 et 17 avril 1750, sa tante avait renoncé à ses droits, comme imprimeur, en sa faveur; que d'autre part il était entré en pourparlers avec J.-B.-C. Ballard pour lui acheter son imprimerie, mais que celui-ci étant mort sur les entrefaites, il s'était adressé à M^{me} Cottin, sa veuve, qui, par acte du 14 août 1750, s'était démise en sa faveur. Il produisit les justifications d'usage, et le roi ayant accédé à sa demande, il fut admis à « représenter ses titres et capacités et à subir l'examen et l'épreuve accoutumés » devant les syndic et adjoints de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris (2).

Le 15 septembre 1750, le registre de la Communauté constate que les syndic et adjoints ont « fait la visite et dressé le procès-verbal de l'imprimerie que le s^r Barbou a acquise pour servir à son établissement, et que celui-ci, conformément à l'article XLIV du Règlement, les a requis de le mettre en état de subir l'examen et épreuve sur le fait de l'imprimerie. » Ils lui ont fait tirer au sort les

(1) Bibliothèque nationale, Manuscrit, fonds français 21858, f^o 63 r^o.

(2) *Ibid.*, f^o 134, r^o.

noms des huit examinateurs qui doivent, avec eux, juger de sa capacité, savoir : quatre parmi les anciens officiers (de Lépine, Josse, Coignard, Le Mercier) et quatre parmi ceux qui n'ont pas encore passé par les charges (Rabuty, Hardy, Prault père et Lottin), qu'il s'est chargé de convoquer pour le lendemain à trois heures du soir (1).

Le lendemain, en effet, les examinateurs interrogèrent Joseph-Gérard sur « les différentes parties et usages de l'art de l'imprimerie », et, après avoir entendu ses réponses, par la voie du scrutin, « ils se trouvèrent réunis sur sa capacité et pensèrent qu'il méritait d'être admis à la maîtrise de l'imprimerie (2) ».

L'arrêt du Conseil d'Etat du 28 septembre 1750 ordonna que Joseph-Gérard serait admis comme imprimeur-libraire à Paris et il fut reçu en cette qualité par les syndic et adjoints le 6 octobre suivant (3). Joseph-Gérard donna 500 livres à la Communauté pour sa réception.

Grâce à ses nombreuses et bonnes relations avec ses confrères, Joseph-Gérard put réaliser le projet qui souriait aux Barbou depuis longtemps, celui de posséder la Collection des auteurs latins pour les bibliophiles. On verra, par la suite, avec quelle persévérance il poursuivit la continuation de cette Collection, pour le plus grand honneur de sa maison.

La formation de cette Collection et sa valeur vont faire l'objet des lignes suivantes.

Il convient tout d'abord de dire de quels volumes se composait la Collection, à l'apparition du dernier ouvrage, celui du P. Rapin publié en 1780. Nous prendrons la liste dressée par Joseph-Gérard lui-même :

P. Terentii comœdiæ, 2 vol., 1753 (Le Loup et Méridot).

Catullus, Tibullus, Propertius, 1754 (c'est l'édit. de 1743 avec changement de titre), réédité en 1792.

T. Lucretii Cari Opera, 1754 (c'est l'édit. de 1744 avec changement de titre).

Martialis Epigrammata, 2 vol., 1754 (c'est l'édit. de 1733 avec changement de titre).

Eutropius, 1754 (c'est l'édit. de 1746 avec changement de titre), réédité en 1793.

Phædri fabulæ, 1754 (il y avait deux édit. : celle de 1742 (Coustelier) et celle de 1747 (Grangé), dont les titres avaient été changés), réédité en 1783 et 1802 (Brotier).

(1) Bibliothèque nationale, Manuscrits, fonds français 21858, f^o 134, v^o.

(2) *Ibid.*, f^o 135, r^o.

(3) *Ibid.*, f^o 136, r^o et v^o.

- C. Julii Cæsaris Commentaria, 2 vol., 1755.
 Quintus Curtius, 1757.
 Plauti comœdiæ, 3 vol., 1759.
 Sarmievi (Mathiæ Casimiri) carmina, 1759, réédité en 1791.
 C. Cornelius Tacitus, 3 vol., 1760, réédité en 1793 (J.-N. Lallemand).
 Selecta Senecæ Philosophi opera, 1761, réédité en 1790.
 Publii Ovidii Nasonis Opera, 3 vol., 1762, réédité en 1793.
 P. Virgilli Maronis Opera, 2 vol., 1767 (l'édit. de 1745 (Coustelier) formait 3 vol.), réédité en 1790.
 Lucani Pharsalia, 1767 (il y avait eu une édit. en 1745).
 Cornelius Nepos, 1767 (il y avait eu une édit. en 1745), réédité en 1784.
 Novum Jesu-Christi Testamentum, 1767, réédité en 1785.
 M. T. Ciceronis Opera omnia, 14 vol., 1768 (J.-N. Lallemand).
 Caii Plinii Secundi Epistolæ et Panegyricus Trajano dictus, 1769, réédité en 1788 (J.-N. Lallemand).
 Justinus, 1770.
 Sarcotis et Caroli V Imp. Panegyris, carmina, auctore Masenio, 1771 (il y avait eu une édit. en 1757).
 Sallustius, 1774 (il y avait eu des édit. en 1744, 1761), réédité en 1801.
 Jac. Vanierii Prædium rusticum, 1774 (petit in-8), réédité en 1786.
 Q. Horatii Flacci Opera, 1775 (il y avait eu des édit. en 1746 et 1763).
 Titus Livius, 7 vol., 1775.
 Juvenalis et Persii Satyræ, 1776 (il y avait eu une édit. en 1746 avec nouveau titre en 1754), réédité en 1801.
 Senecæ de Beneficiis et de Clementia excerpta, 1776.
 Velleius Patereulus et Florus, 1777 (il y avait eu une édit. en 1746).
 D. Erasmi Encomium Moris, et Mori utopia, 1777. (Il y avait eu une édition en 1765.)
 F. J. Desbillons Fabulæ Æsopiæ, 1778 (il y avait eu des édit. en 1759 et 1769).
 Amœnitates poeticæ, sive Th. Bezae, Mureti poemata, et J. Secundi Juvenilia, J. Bellaii amores, 1779 (il y avait eu une édit. en 1757).
 Caii Plinii Historia naturalis, 6 vol., 1779 (Brotier).
 De Imitatione Christi, ex recens. J. Valart, 1780 (il y avait eu des édit. en 1758, 1764 et 1773), réédité par Beauzée en 1789.
 Renati Rapini Hortorum libri IV et Cultura hortensis, 1780.

Soit trente-quatre ouvrages en soixante-huit volumes.

Dans une *Notice des éditions des auteurs latins* (1), notice qui a dû être imprimée plusieurs fois, voici comment les Barbou exposent la formation de la Collection.

« Les éditions des Auteurs latins imprimées par les *Elzéviros*, si recherchées pour leur élégance, si commodes par leur format,

(1) *Notice des éditions des auteurs latins, poètes, historiens, orateurs, philosophes, etc., qui composent la collection des Barbou; M. DCCC. VII. In-12 de 24 p. (Communiquée par M. Paul Delalain.)*

devenoient plus rares de jour en jour, et peu de gens pouvoient parvenir à les compléter. M. *Lenglet Dufresnoy* conçut, en 1743, le dessein de suppléer à la rareté de ces éditions, en faisant réimprimer toute la suite des mêmes Auteurs Latins, en petits *in-12*, et, s'il se pouvoit, aussi proprement que les Elzévir.

» Son projet fut goûté de plusieurs libraires (et entr'autres d'Antoine *Coustelier*, fils d'Urbain, si célèbre dans la typographie françoise), qui publièrent successivement : *Catulle*, *Tibulle* et *Properce* réunis dans un seul volume, *Lucrèce*, *Salluste*, *Virgile*, *Cornélius Népos*, *Phèdre*, *Horace*, *Velleius Paterculus*, *Entrope*, *Juvénal*, seconde édition de *Phèdre*, fort supérieure à la première, et *Martial*. Etienne-André *Philippe* de Prétôt, censeur royal, présida à plusieurs de ces éditions.

» On paroissoit en rester là, quand Barbou résolut de poursuivre l'entreprise. Il acquit, pour cet effet, le fonds des Auteurs déjà publiés par différents libraires, et ces Auteurs ont été la base de la belle Collection qu'il continue de former. Il a depuis publié lui-même *César*, *Quinte-Curce*, *Plaute*, *Tacite*, *Ovide*, *Lucain*, *Cicéron*, *Justin*, *Pline le Jeune*, *Tite-Live*, etc., ainsi que d'autres livres modernes qui ne déparent point cette suite. Il a encore réimprimé la plupart des précédents Auteurs qui manquoient, et les nouvelles éditions ne le cèdent aux premières, ni pour la correction, ni pour l'exécution typographique. »

Dans la *Biographie Michaud*, M. Gabriel Peignot donne quelques renseignements complémentaires sur la Collection.

« ... En 1753, dit-il, le zèle des entrepreneurs des quatorze premières éditions formant dix-huit volumes (1) (dont un triple : *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*), se ralentissant, Joseph-Gérard Barbou résolut de la continuer. En conséquence, il acquit le fonds des seize auteurs déjà publiés par différents libraires et en ajouta dix huit autres formant en 1780 soixante-huit volumes *in-12*. Joseph-Hugues céda sa librairie à M. Auguste Delalain, qui édita trois autres auteurs en quatre volumes : *Juvencius* (1800), 1 vol.; *Musæ rhetorices* (1800), 1 vol.; *Quintilianus* (1810), 2 vol. (2). Pour compléter cette jolie Collection, il faut y ajouter quatre autres tomes publiés en 1757, réunis deux à deux, par Philippe de Prétot (3), éditeur de la plupart des auteurs imprimés pour cette

(1) Nous donnons plus loin les titres des quatorze premiers volumes publiés.

(2) Ces trois ouvrages ne figurent plus sur le catalogue actuel de MM. Delalain, qui ont cependant quelques exemplaires encore du *Musæ rhetorices*.

(3) Probablement les *Tablettes géographiques*, 1755, 2 vol.

collection avant 1755. La collection complète était, en 1810, de soixante-seize volumes (1) ».

Les ouvrages que Joseph-Gérard acheta à Antoine Urbain II Coustelier étaient les suivants : 1^o *Phèdre*, édition Le Mascrier, 1742, (imp. David); 2^o *Catulle, Tibulle, Propertius*, 1743, 3 tomes en 1 vol.; 3^o *Lucrèce*, 1744 (des exemplaires portent le nom de Grangé, 1748), imp. C.-F. Simon; 4^o *Virgile*, 1745, 3 vol.; 5^o *Lucain*, 1745; 6^o *Horace*, 1746; 7^o *Velleius Paterculus*, 1746; 8^o *Eutrope*, 1746 (imp. V^o Delatour); 9^o *Juvénal et Perse*, 1746 (imp. V^o Delatour).

Il acheta en outre à David : *Salluste*, 1744 (imp. C.-F. Simon); *Cornelius Nepos*, 1745 (imp. C.-F. Simon); — à Grangé : *Phèdre*, éd. S.-A. Philippe, 1747 (imp. C.-F. Simon); — à Le Loup et Mérigot : *Térence*, 1753, 2 vol.; — à Robustel et Le Loup : *Martial*, éd. Le Mascrier, 1753, 2 vol.

Tous ces ouvrages, sauf le *Phèdre* et le *Martial*, étaient édités par Etienne-André Philippe dit de Prétot.

Dès qu'il fut en possession de ces volumes, Joseph-Gérard en restit les titres à son nom, en substituant au premier millésime celui de 1754 (2), et il masqua le nom de l'imprimeur par une bande de papier. Nous n'avons trouvé que le *Térence* qui ait conservé son titre aux noms de Le Loup et Mérigot, probablement parce qu'il avait été tiré à trop grand nombre (3), ou bien parce que Barbou n'était pas seul propriétaire de cet ouvrage.

D'autres ouvrages étaient dans le même cas et ne furent pas réédités par Joseph-Gérard Barbou, tels sont : *Catulle, Lucrèce, Martial, Eutrope* et *Phèdre* (il possédait deux éditions de ce dernier) (4). Ce n'est qu'en 1761, huit ans après l'achat à Coustelier, que Barbou réédita l'un des premiers ouvrages, le *Salluste*.

(1) On a vu plus haut que le chiffre de Joseph-Gérard Barbou était de 68. M. G. Peignot, pour arriver au chiffre de 76 indiqué par lui en 1811, doit ajouter probablement les ouvrages suivants : *Meursii elegantiae latini sermonis*, 2 tomes en 1 vol.; *Tablettes géographiques*, par Philippe de Prétot (1755), 2 vol., et les trois ouvrages édités par Auguste Delalain. (*Biographie universelle ancienne et moderne*, III, 334 (Paris, Michaud, 1811-33, 55 vol. et supplém. 1834-62, 30 vol.)

(2) L'achat à Coustelier doit remonter à 1753, car pour le *Catulle* de ce libraire, daté de 1743 (marque : *Non solus. Lugduni Batavorum*), Barbou restit le titre à cette date, vignette banale : *Lutetiae Parisiorum. Apud Josephum Barbou, vlti San-Jacobæd, M. DCC. LIII*). L'avis du *Typographe au lecteur*, daté des calendes d'octobre 1743, émane de Coustelier.

(3) Il figure tel qu'il était en 1753 dans le Catalogue actuel de MM. Delalain.

(4) Parmi les quatorze premiers ouvrages, voici ceux qui furent réédités : 1761 et 1774 *Salluste*, 1763 et 1775 *Horace*, 1767 *Virgile* (en 2 vol. au lieu de 3), *Lucain*, *Cornelius Nepos*, 1770 *Juvénal et Perse*, 1777 *Velleius Paterculus*.

Dans un prospectus, qui semble à peu près le même que celui rédigé dix ans auparavant par Coustelier, Barbou annonce son intention de continuer la Collection des auteurs latins. Moins heureux que Deschamps (1), nous n'avons pu voir ce prospectus, qui certainement devait s'inspirer de l'Avis du typographe au lecteur, placé en tête du *Catulle* de Coustelier. Nous en traduisons quelques passages :

« Nous t'offrons, bienveillant lecteur, une édition aux caractères élégants, sur papier pur et glacé, depuis longtemps désirée... Nous avons soigné l'exécution typographique de façon à pouvoir présenter aux yeux des savants et des délicats un livre exempt de toute erreur d'impression... Tel est, bienveillant lecteur, l'avertissement que nous avons cru devoir placer en tête de cet ouvrage. Si tu favorises notre entreprise, nous nous hâterons de publier tous les autres poètes, ceux surtout que n'ont pas édités les Elzévier. Ce sont, en effet, ces imprimeurs émérites, et non point ces vulgaires barbouilleurs de papier et gâcheurs de caractères que nous avons voulu et que nous voudrions toujours imiter. Salut. 1^{er} octobre 1743. » (2).

Pour rendre l'imitation plus évidente, Coustelier avait adopté l'une des marques des Elzévir celle à la devise : *Non solus*, et Joseph Gérard continua à la placer sur ses titres.

Pour montrer l'ardeur que Joseph-Gérard mit dans la continuation de la Collection, nous indiquerons dans quel ordre les ouvrages se sont succédés.

Le premier ouvrage imprimé par lui fut le *César* de 1755 en 2 vol. On lit à la fin du tome I^{er} la liste des auteurs que Coustelier avait édités et de ceux qui étaient sous presse. Le libraire fera paraître chaque année les autres auteurs. Joseph-Gérard ajoute que l'édition de ces ouvrages a été enrichie de notes et de corrections

(1) *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, par un Bibliophile [Deschamps], p. 720. Paris, Didot, 1870, in-8.

(2) « TYPOGRAPHUS LECTORI : Jam dudum expetitam Catulli, Tibulli et Propertii Editionem eleganti caractere, cartha pura et nitida offerimus tibi, Lector benevole... Editionem porrò nostram ita curavimus prælo subjecti, ut eam doctis et delicatis oculis offeramus omni errore typographico vacuam... Ea sunt, Lector benevole, quæ præloqui censuimus : si autem ceptis nostris favcas, quamprimùm properabimus ad cæteros Poëtas edendos, eos præcipuè quos non ediderunt Elzevirii. Hos etenim, non verò vulgares illos chartarum maculatores, atque caracterum corruptores imitari mens nostra semper fuit, et erit. Vale. Kalendis Octobris 1743. »

savantes et qu'elle a été ornée surtout de plusieurs gravures du très célèbre D. Cochin et d'autres illustres maîtres (1).

On ne voit dans cette liste ni le *Térence* ni le *Lucain* qui faisaient cependant partie de la Collection. Joseph-Gérard réédita *Lucain* en 1767.

Suivant sa promesse, Joseph-Gérard fit paraître successivement : *Quintus Curtius, Amœnitates poeticæ* et *Masenius*, en 1757 ; *Th. a Kempis de Imitatione Christi*, en 1758 ; le même ouvrage, traduction Valart, *Sarbievius* et *Plaute*, en 1759 ; *Tacite*, 3 vol. en 1760 ; *Sénèque* et *Salluste* (2^e édition), en 1761 ; *Ovide*, 3 vol., en 1762 ; *Horace*, en 1763.

La couverture de ce dernier donne le catalogue de 1755, en y ajoutant les volumes parus depuis, plus le *Desbillons* que Barbou ne réédita qu'en 1769. Joseph-Gérard se garde bien de parler du *Meursius*, de Nicolas Chorier (1757), qu'il a sur la conscience.

Il annonce comme étant sous presse : *Cicéron*, *Justin*, *Nouveau testament*, *Pline l'Ancien* et *Tite-Live*.

En 1764, paraît la deuxième édition de *Th. a Kempis*, et en 1767, *Novum testamentum*, *Virgile* en 2 vol., *Cornelius Nepos* et *Lucain*. Le catalogue qui termine ce dernier ouvrage mentionne l'*Erasmii encomium moriæ* que Barbou venait d'acheter et qu'il imprima en 1777 seulement.

Aux ouvrages sous presse sont venus s'ajouter *Quintilien*, qui ne parut qu'en 1810 chez Delalain et les *Fables* de Desbillons, bien que ce dernier figure parmi les ouvrages en vente à la suite de l'*Horace* de 1763.

Si Joseph-Gérard sembla se ralentir de 1764 à 1767, ce n'était qu'un sommeil apparent, car en 1768 parut l'ouvrage le plus considérable de sa Collection latine, les *Œuvres de Cicéron*, en quatorze volumes. Cet ouvrage, dont Brunet fait un grand éloge, demanda un travail opiniâtre. Barbou qui l'avait commencé dès 1763 (2)

(1) Auctores quos in lucem prodidit A. U. Coustelier: quorum auctorum editio ditatur ac locupletatur tum egregiis digrammatibus tum emendationibus vitulis, quam plurimis præsertim à celebratissimo D. Cochin, et aliis celeberrimis Magistris exaratis.

POETÆ: Catullus, Tibullus et Propertius; — Lucretius — Virgilius, 3 vol.; — Horatius; — Juvenalis et Persius; — Phœdri fabule; — Martialis epigrammata.

HISTORICI: Cæsaris commentaria, 2 vol.; — Cornelius Nepos; — Sallustius; — Velleius Patereulus; — Eutropius.

SUB PRÆLO: Quintus Curtius; — Ovidius, 4 vol.; — Plinius Harduini; — Justinus.

Aliauctores singularis (sic) annis ab eodem Bibliopola prælo subjiciuntur.

(2) Voir le deuxième titre du tome 1^{er}.

sentit qu'il ne pourrait mener l'œuvre à bonne fin, s'il n'y intéressait quelques confrères. Sur les titres des tomes 1, 2, 4, 5 et 6, son nom est précédé de ceux de Desaint et Saillant. Les titres portent indifféremment les marques aux devises *Non solus* et *Et fructu et foliis*. A la fin, on remarque une réclame du fondeur en caractères que l'on retrouve sur bien d'autres volumes de la Collection à partir de 1755. « *Litteræ quibus impressus est hic liber a P. S. Fournier juniore incisæ sunt.* » Barbou devait bien une part de sa gloire à cet habile fondeur.

Le *Cicéron* se termine par un catalogue de la collection comprenant vingt-quatre auteurs et quarante-six volumes. Souvent les volumes sont accompagnés d'un index bibliographique se terminant toujours par l'édition Barbou.

On voit paraître ensuite : *Desbillons* et *Pline le Jeune*, en 1769, *Justin*, en 1770, *Masenius*, 2^e édition, en 1771, *Th. a Kempis*, 3^e édition et le même, traduction Valard, 2^e édition, en 1773, *Salluste*, 2^e édition et le *P. Jacques Vanière* en 1774.

A la suite de ce dernier, Barbou ajoute le nom d'Eisen à celui de Cochin et indique comme étant sous presse le *Tite-Live*, revu par Lallemant, qui parut en effet l'année suivante ainsi que l'*Horace*, du même éditeur.

Nous passons par dessus les rééditions de *Velleius Paterculus*, *Juvénal* et *Perse*, *Sénèque*, en 1776 ; *Erasme*, en 1777 ; *Desbillons*, en 1778 ; *Amanitates poeticæ*, *Pline l'Ancien* (6 vol.), en 1779 ; *Imitation de Jésus-Christ*, 4^e édition, en 1780, pour arriver au dernier ouvrage de la Collection, le *Ren. Rapini hortorum et cultura hortensis* de 1780 (1).

Joseph-Gérard avait donc mis vingt-six ans pour achever la Collection.

Les volumes étaient du format in-12 carré, sur beau papier de l'Angoumois ou du Vivarais, imprimés avec les excellents caractères de P.-S. Fournier le Jeune, et ornés d'eaux-fortes des meilleurs graveurs. Ils avaient une reliure en veau marbré, dorée sur tranches, avec petits fers au dos, filets sur les plats et dentelle sur les gardes. Ils étaient donc d'un format très commode et avaient un aspect très élégant.

Les prix fixés par Joseph-Gérard pour chacun des volumes reliés étaient de 5 à 6 l., et il vendait la collection complète (68 vol.) 395 livres, en 1782. C'est à peu de chose près le prix

(1) De 1780 à 1788, il réédita les volumes suivants : *Phèdre*, 1783, *Cornelius Nepos*, 1784, *Novum testamentum*, 1785, *P. Vanière*, 1786, *Encomium mortæ*, et *Th. a Kempis*, 1787.

qu'elle vaut de nos jours, et on la trouve rarement complète et en bon état, du moins c'est ce qui ressort de l'examen de l'ouvrage de Cohen et des quelques catalogues que nous avons consultés.

J.-B. Brunet (1) donne la liste des « auteurs latins publiés et imprimés à Paris chez Coustelier, Barbou, etc., du format in-12 ». Il prévient le lecteur que les éditions citées par lui sont celles qu'il est préférable de choisir. Il ajoute que « les soixante-et-onze volumes réunis, reliés en veau, dorés sur tranche, se paient de 200 à 250 fr. dans les ventes ; ils étaient plus chers il y a cinquante ans. Un exemplaire en papier de Hollande et broché a été vendu 540 fr., salle Sylvestre, en 1808 ».

Si Brunet parle de soixante et onze volumes, c'est qu'il comprend dans la Collection l'*Imitation de Jésus-Christ*, traductions Valart ou Beauzée, deux éditions de *Phèdre*, et le *Meursii elegantie latini sermonis* que les Barbou n'y comprenaient pas. Ils y ajoutaient en revanche le *Senecæ de Beneficiis et de Clementia excerpta, in gallicum conversa*, de 1776, dont ils latinisaient le titre pour le mettre en harmonie avec les autres.

Dans les catalogues, on voit souvent introduire dans la Collection Barbou, des ouvrages que les éditeurs n'y avaient jamais compris, tels par exemple : *Ruris deliciae*, de 1757, *Santeuil, hymnes*, de 1760, *Du Mas, Liber psalmorum*, de 1780, *Malherbe, Poésies*, de 1776 ; *Sannazarii Opera*, de 1725 ; etc.

Les ouvrages de la collection qui furent le plus souvent réédités sont *Th. à Kempis De imitatione Christi* (4 éd.), le même, traduction Valart (4 éd.), *Desbillons* (4 éd.), *Salluste* (4 éd.), *Virgile* (3 éd.), *Horace* (3 éd.)

Parler des éditeurs de la collection des Barbou, des dessinateurs et des graveurs qui l'ont illustrée, ce serait nommer presque tous les savants et les artistes du XVIII^e siècle. Nous ne copierons pas les dictionnaires biographiques : il nous suffira de dire que les Barbou ont eu le grand mérite de faire une belle œuvre, en groupant autour d'elle l'élite des savants et des artistes.

Avant d'en terminer avec la Collection d'auteurs latins, qu'il nous soit permis d'indiquer les noms des dessinateurs et des graveurs.

Dans les quatorze ouvrages édités par Coustelier avant 1754, on remarque parmi les dessinateurs les noms de Cochin fils, Van Mieris, Elsen, Durand, Gravelot, et parmi les graveurs, ceux de Delafosse, Sornique, Duflos, Lemire, Fessard.

Joseph-Gérard Barbou ajouta à ceux-ci, à partir de 1755 : B.

(1) *Manuel du Libraire*, 5^e édit., V, c. 1788.

Picart, Marillier, de Sève, de la Borde, Blakey, Prévot, comme dessinateurs ; Ficquet, Lempereur, Aliamet, de Longueil, L.-J. Cathelin, Baquoy, comme graveurs. Il mettait en avant le nom de Cochin, auquel il adjoignit bientôt celui d'Eisen, comme les deux plus en vue.

Cohen, dans son *Guide de l'amateur de livres à vignettes et à figures du xviii^e siècle* (1) indique, comme Brunet, les éditions que l'on doit préférer aux autres, ce sont généralement les plus anciennes ; car les dernières ont des gravures fatiguées par le tirage. Il indique aussi des prix qui sont supérieurs à ceux de Brunet. Les ouvrages qu'il cote le plus cher à cause des dessinateurs et du nombre des gravures sont : *Lucrèce*, 1754 (10 à 12 fr.) ; *Horace*, 1754 et 1763 (8 à 10 fr.) ; *Térence*, 2 vol. 1753 (15 à 20 fr.) ; *Phèdre et Lucain*, 1754 (7 à 8 fr.) ; *Justin*, 1770 (6 à 8 fr.). Les autres ouvrages sont de 5 à 6 fr.

On comprend que les livres qui demandaient le concours des dessinateurs, des graveurs et des imprimeurs en taille-douce, revenaient cher. Aussi Barbou employait-il fréquemment les entêtes et les culs de lampe gravés sur bois par J.-B. Papillon, qui tentait à ce moment de régénérer l'ancienne gravure en « taille d'épargne » et qui faisait d'assez jolies vignettes. Mais celles-ci étaient bien loin d'approcher de la grâce et de la finesse des eaux-fortes.

Pendant l'exercice de Joseph-Gérard, on trouve quantité d'ouvrages pour le Collège Louis le-Grand, écrits par des Jésuites, entre autres ceux des PP. Commire, de La Sante, Hosschius, Gastruche, Tachard, Sanadon, de la Rue, Jouvency, Sautel, Pomey, Masenius, de Kervillars, Desbœllons, Porée, de Merville, de Querbauf, Baudory, Fleuriau, Lebrun, Sauger, Rapin ; mais à partir du moment où les Jésuites ne dirigent plus les collèges, ces noms se font plus rares et ils font place à ceux de nouveaux auteurs, qui quelquefois n'ont fait que démarquer les ouvrages des premiers. Cependant, ceux du P. Jouvency se vendaient toujours.

Les auteurs suivis sont alors : de Wailly, Vaugelas, les abbés d'Olivet, Colin, Valart, Beauzée, Paul, Gédoyen, Dinouart, Le Ragois, — Lallemand, De Barrett, Mercier, Capperonnier, de Sacy, Mongault, Seguy, Bouhier, Villier, etc.

Les ouvrages le plus souvent réimprimés étaient ceux de l'abbé d'Olivet et de de Wailly. *Les principes généraux de la langue française* et *l'Abbrégé de la grammaire* de ce dernier eurent sept éditions en dix ans.

(1) Paris, Rouquette, 1880, in-8.

A partir de 1763, Barbou se lance dans les traductions françaises; dans le catalogue de cette année, il donne les titres de trente et un auteurs traduits.

L'un de ses beaux ouvrages pendant cette période est le *Malherbe*, édité en 1757, 1764 et 1770, dont Cohen fait grand éloge, et qu'il estime de 15 à 20 fr.

Il fit paraître aussi, de 1768 à 1773, trois Traités de Cicéron dans le format in-32, dont les éditions, accompagnées d'un portrait, sont exécutées avec beaucoup de soin et de goût.

Les ouvrages relatifs au Limousin imprimés par Barbou sont si rares, que l'on nous permettra de signaler l'*Histoire de la vie et du culte de Saint-Léonard en Limousin*, par l'abbé Oroux, chanoine de Saint-Léonard de Noblat, imprimé en 1760.

Joseph-Gérard, suivant l'usage d'alors, aimait à s'adresser au lecteur, au début de ses livres; il vantait naturellement les qualités de ses ouvrages, mais cependant d'une façon discrète et en fort bons termes. Ainsi on trouve en tête du *Nouveau testament* in-24 de 1771, l'avis suivant que nous traduisons : (1)

« Pour le *Nouveau Testament* dans l'édition que l'on appelle ordinairement petit format, nous avons suivi l'édition déjà sortie de nos presses. C'est donc le même texte que nous avons reproduit, avec les mêmes sommaires en tête de chaque chapitre. Nous avons apporté le même soin, afin que, autant que possible, aucune faute ne déshonore le plus utile et le meilleur des livres.

» Nous avons entrepris cette double édition pour que tout chrétien puisse se procurer un *Nouveau Testament* d'un format plus commode et d'un prix modique. Si, en effet, l'imprimeur qui publie des livres destinés à être mis entre toutes les mains doit offrir ces deux avantages, il doit agir ainsi surtout quand il édite le *Nouveau Testament* ».

Dans l'avertissement de la traduction d'*Eutrope* par de Wailly, parue en 1783, Barbou s'exprime ainsi : « ... Dans tout ce que

(1) TYPOGRAPHUS LECTORI. — Novum Testamentum in forma quam vocant minorem vulgaturam eam secuti sumus editionem quæ nostris e typis prodierat. Eundem igitur textum representavimus; eadem capitibus singulis præfiximus argumenta. Par adhibita est diligentia, ut nullis, quoad fieri posset, mendis scædaretur librorum utilissimus et excellentissimus.

Ideo duplex a nobis suscepta est editio ut cuique christiano liceret novum sibi comparare Testamentum, quod esset formâ commodiori, quodque modico vœniret pretio. Si enim hoc utrumque præstandum est a Typographo qui libros manibus omnium terendos typis mandat, maxime cum novum Testamentum in lucem dare aggreditur.

faisons, nous avons pour objet le plus grand bien des études. Nous désirons que ce que nous offrons aujourd'hui à la jeunesse lui soit aussi profitable que notre zèle est pur. »

Les auteurs qui lui confiaient leurs ouvrages avaient pour lui la plus grande estime, on en jugera par la phrase qui termine la préface des diverses éditions des *Principes généraux et particuliers de la langue française* de M. de Wailly : « Mon ouvrage étant contrefait dans plusieurs villes de province, ces éditions remplies de fautes et imparfaites m'ont attiré des reproches de plusieurs professeurs; j'avertis que je n'avouerai d'autre édition que celle imprimée à Paris sous mes yeux; il sera aisé de la reconnaître à la signature de l'imprimeur.

Barbou

Plusieurs éditeurs, et des plus importants, s'adressaient à lui pour l'impression de leurs ouvrages; la belle édition de *la Henriade* de Voltaire sortie, en 1770, de chez la veuve Duchesne, Saillant, Desaint, Panckoucke et Nyon (2 vol. in-8) porte à la fin de la seconde partie (verso de la 3^e page de la table), dans un encadrement formé d'attributs des sciences et des arts :

De
l'Imprimerie
de BARBOU

En donnant les titres de plus de deux cents ouvrages imprimés par Joseph-Gérard Barbou pendant les trente ans de son exercice, nous ne prétendons pas les donner tous, mais seulement une partie. L'on se rend bien compte des lacunes qu'une pareille liste doit présenter lorsque l'on parcourt la liste de tous les ouvrages parus pendant une seule année. Ainsi la *Bibliographie parisienne pour l'année 1770* (1) nous donne les titres de trente-cinq ouvrages de Barbou, alors que dans nos recherches nous n'en avons trouvé que huit.

La *Bibliographie parisienne* donne sur chacun des ouvrages les appréciations des journaux. Voici ce que nous relevons au sujet du

(1) Paris, Denos, 1770, in-8°.

Justin de 1770, le seul de la Collection des auteurs latins qui parut cette même année :

« Ce Justin forme le cinquantième volume de la magnifique Collection des auteurs latins et il est exécuté comme tous les autres : nous ne pouvons le louer davantage ». (*Journal des savants*, mars 1770, p. 562).

« Cette belle édition, faite sur celle de Fischerus à Leipsick lui est supérieure par les corrections de quelques fautes et par l'insertion de plusieurs leçons excellentes. L'auteur recommandable à plus d'un titre a fait disparaître presque toutes les difficultés qui embarrassaient dans le texte de Justin ». (*Journ. hist. de Verdun*, 1770, t. 107, p. 92).

« Rien n'est désiré pour la critique du texte. Quant à la partie typographique, ce livre aussi soigné que tous ceux qui sortent des mains de l'imprimeur, est encore décoré d'une estampe gravée sur le dessin de M. Gravelot ». (*Affiches-Annonces*, 1770, janvier n° 5).

Les catalogues placés à la fin de plusieurs ouvrages de Joseph-Gérard Barbou auraient pu nous permettre de suivre l'accroissement de sa librairie ; mais ces catalogues sont souvent écourtés et ne contiennent que les titres des ouvrages les plus en faveur. On doit cependant une mention à celui qui suit les poésies du P. Sardon de 1784. Il comprend les sept divisions suivantes : Ouvrages du P. Jouvency ; — Ouvrages du P. de La Rue ; — Collection des poètes latins édités par A.-U. Coustelier ; — Traductions ; — Dictionnaires ; — Livres à l'usage des classes et des pensions ; — Poètes et orateurs de la Société de Jésus.

C'est sous la direction de Joseph-Gérard que la librairie Barbou atteignit son apogée. C'était même la librairie à la mode en 1762. On lit, en effet, dans l'ouvrage de M. Henri Bouchot (1) : « Quand les fermiers généraux, ces grands financiers amateurs du siècle dernier, imaginèrent de faire une édition à leurs frais des *Contes* de La Fontaine, ils jetèrent naturellement les yeux sur les artistes les plus préparés à illustrer les inimitables fantaisies du grand poète, Eisen et Choffard. Le premier eut dans sa tâche la composition des sujets hors texte ; Choffard, la décoration générale. On s'adjoignit Fiequet pour le portrait du *bonhomme*, Fiequet dont la spécialité en ce genre était éblouissante de finesse et d'esprit ; Diderot fit une courte introduction ; on confia la composition à un imprimeur de premier ordre et on le mit en vente chez Barbou ».

Joseph-Gérard mourut vers 1790.

(1) Henri Bouchot, *Le Livre*, p. 209 (Paris, Quantin 1886, in-8).

BARBOU Frères

(1790-1796)

Après la mort de Joseph-Gérard, la maison fut dirigée par ses neveux : les trois fils de Léonard Barbou de Monimes (Joseph-Hugues, Martial et Martial-Rémy) et l'un des fils de Martial Barbou des Courières (Henri-Joseph Barbou des Places). Ce dernier et Joseph-Hugues étaient les filleuls de Joseph-Gérard.

C'est Joseph-Hugues qui semble avoir eu la part prépondérante dans la direction. Depuis la mort de son père, en 1782, il était devenu le chef de la famille. Comme tel il était entré en possession du Livre de raison. Il semble qu'il ait fait de courts séjours à Limoges, car le Livre ne porte que deux mentions de sa main. Dans la première, il inscrit la mort de son père (10 juin 1782) et mentionne qu'il est son héritier universel, à la charge d'acquitter la légitime de ses cinq frères et sœurs (22,000 livres pour chacun); il signe : « Barbou de Monimes fils aîné, garde du corps Compagnie de Villeroy ». En 1786, il indique le mariage de sa troisième sœur et la même année, l'entrée au service de ses jeunes frères Martial et Martial-Rémy, en qualité de gardes du corps dans la Compagnie de Luxembourg.

Le catalogue de Hugues Barbou de 1807, que M. Paul Delalain a eu l'obligeance de nous communiquer, permet de savoir le nombre et le genre d'ouvrages publiés par les frères Barbou pendant cette période si sombre de notre histoire, de 1790 à 1796. Comme les titres sont accompagnés de leur date de publication et du prix de vente, il nous a été facile d'en relever une trentaine, ce sont presque tous des auteurs latins ou des traductions de ces auteurs ; la plupart des rééditions.

Parmi les ouvrages de la Collection d'auteurs latins, il réédita *Virgile et Sénèque* (1790); *Sarbievius* (1791); *Catulle* (1792); *Ovide, Eutrope et Tacite* (1793). Mais les gravures et les caractères de ces éditions sont fatigués et celles-ci sont généralement moins estimés que les premières.

Au moment de l'effervescence politique, alors que l'on prenait pour modèle la République romaine, les œuvres de Cicéron, étaient souvent citées et le grand orateur romain jouissait d'une grande faveur. C'est pour cela qu'à la suite d'une traduction de Cicéron de 1795, les frères Barbou indiquaient les titres de

leurs autres traductions de cet auteur. Il y en a douze, à la suite desquelles se trouvent d'autres auteurs latins avec la traduction en regard.

En 1796, plusieurs circonstances vinrent rompre l'association des frères Barbou. Peut-être Martial et Martial-Rémy émigrèrent-ils et s'engagèrent-ils dans l'armée de Condé? On n'entend plus parler d'eux à partir de cette date. Henri-Joseph Barbou des Places épousa à Paris, en 1796, M^{lle} Rosalie Ardant de Meilhards, sa cousine, et il dut se retirer des affaires, car à partir de 1797, le nom de Hugues Barbou est seul sur les titres d'ouvrages.

Joseph-Hugues BARBOU

(1797-1808)

Joseph-Hugues, ou tout simplement Hugues, dut être, à ses débuts, très gêné par la situation politique. Les affaires en librairie, comme dans les autres industries, étaient à peu près nulles. Pendant les trois années de 1797 à 1799, il n'édita que deux ouvrages. En revanche, de 1800 à 1808, la reprise des affaires s'accrut d'années en années (quatre titres en 1800 et vingt en 1806), et l'on peut évaluer à une centaine les nouveautés ou les rééditions sorties des presses de Hugues pendant huit ans.

Mais de même que ses devanciers, Hugues Barbou ne se départ pas un instant de la ligne de conduite qu'il s'est tracée. Il ne publie que des ouvrages classiques, les latins principalement, et des ouvrages de piété. Dès le Concordat, il réimprime toute l'ancienne série des catéchismes, évangiles, imitations de J.-C., maximes, vies de saints, etc.

A la liste des classiques latins, il ajoute les excellents ouvrages de Lhomond, tant de fois réimprimés depuis. Hugues fait aussi quelques tentatives du côté des classiques français. On remarque dans le catalogue de 1807 des ouvrages de Fénelon, Boullers, Fléchier, Montesquieu, Voltaire, etc.

Hugues publia en 1807 une *Notice des auteurs latins de la collection des Barbou*. Nous avons reproduit plus haut le préambule de cette Notice. Les ouvrages sont présentés au public d'une façon très engageante, sans forcer l'éloge. On trouvera ces notices à la suite de chacun des titres, dans le catalogue.

De la Collection des auteurs latins, il ne réédita que le *Salluste*

et l'*Imitation de Jésus-Christ*. Toute la collection figure sur son catalogue, et elle est cotée plus cher que du temps de Joseph-Gérard, 7 fr. le volume (au lieu de 6 fr.) ou 469 fr. la collection entière.

On trouve à la suite neuf ouvrages des auteurs *ad usum Delphini* dont le prix n'est pas indiqué; mais comme quelques pages plus haut le *Virgile* est compté 18 fr., les autres devaient être du même prix.

Hugues Barbou possède encore en 1807 les trois ouvrages de Cicéron dans la jolie édition in-32, qu'il vend, en reliure maroquin, 6 fr. le volume.

Sous le titre « Catalogue des différents traités des auteurs grecs et latins en grandes feuilles in-4° et in-8° », nous voyons dans le catalogue de 1807, quelques-unes des feuilles classiques éditées à Limoges. Il n'y a plus que Cicéron qui soit représenté par treize titres, c'est probablement ce qui restait de cette fameuse *Chambre des Cicérons* de la maison de la rue Manigne à Limoges, qui contenait 77,415 de ces feuilles en 1751. Le catalogue fait connaître les prix de vente: les traités de 3 à 4 feuilles in-4° se vendaient 20 c.; ceux de 5 à 6 feuilles, 30 c.; de 7 à 8 feuilles, 40 c., etc.

Puisque nous venons de parler de prix, le catalogue de 1807 permet de constater que les livres sont d'un prix plus élevé qu'avant 1789. Les volumes in-32 se payent: reliure parchemin, 1 fr.; basane dorée sur tranche, 1 fr. 50; — les in-24, parchemin, 75 c.; basane, 1 fr. 25; veau, 1 fr. 75; veau doré sur tranche, 2 fr.; — les in-18, parchemin, 1 fr.; basane, 1 fr. 25; veau, 2 fr.; — les in-12 cartonnés ou reliure parchemin, 1 fr. 50 à 2; fr. reliés basane, 2 fr. 75; veau, 3 fr. 25; veau doré sur tranche, 3 fr. 60.

En 1808, Hugues perdit sa femme et ce triste événement venant après la mort de ses frères le détermina à abandonner les affaires. Il céda sa maison à l'un de ses plus estimables confrères, M. Auguste Delalain (1) avec lequel il avait des relations d'affaires et

(1) Voici la généalogie de MM. Delalain, telle que MM. Delalain ont eu l'obligeance de nous la communiquer:

« 1° Nicolas-Augustin, de Vitry-le-François, libraire, 7 août 1764, adjoint 11 septembre 1786 (Lorrain). Était désigné par *l'ainé*, un de ses frères puînés, Louis-Alexandre, étant alors établi également libraire;

2° Jacques-Auguste, né à Paris, le 23 juillet 1774, l'un des fils du précédent, libraire à Rouen, 1803, puis à Paris vers 1805, acquéreur du fonds Barbou, 1808; retiré 1836, mort 1852;

» 3° Jules, fils aîné du précédent, libraire, 1836; mort 1877.

» 4° Henri et Paul, deux des fils du précédent, libraires à partir de 1864

de famille. La maison ne pouvait tomber en de meilleures mains. M. Paul Delalain, l'un des petits-fils de M. Auguste Delalain, a bien voulu nous communiquer la circulaire par laquelle il annonce sa retraite à sa clientèle.

« Paris, 5 septembre 1808.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que Monsieur Auguste Delalain, Successeur de la maison Barbou, Imprimeur-libraire à Paris, rue des Mathurins, n° 5, est chargé de la liquidation définitive de ladite maison, en vertu des pouvoirs authentiques qui lui ont été conférés ; en conséquence, c'est avec lui que vous avez à traiter directement pour les Comptes qui existaient entre vous et la maison Barbou.

« Je suis avec considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« BARBOU. »

Joseph-Hugues survécut peu à sa retraite. Il est permis de supposer que le chagrin et la maladie devaient le miner. Il mourut à la fin de 1808 ou au commencement de 1809, laissant un fils, M. Eugène-Valérie, né en 1800, qui entra dans la magistrature (1).

et 1866, d'abord sous la raison sociale de Jules Delalain et fils, puis à partir de 1878, sous celle de Delalain frères.

» Nicolas-Augustin a eu plusieurs domiciles : en 1764, rue de la Comédie française (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie); en 1780, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, adresse désignée : en 1784, rue Saint-Jacques, la porte cochère en face la rue du Plâtre, au fond de la cour ; en 1787, rue Saint-Jacques, n° 240, devenue en 1794, rue Jacque, n° 140.

» Jacques-Auguste fut appelé au service militaire pendant la Révolution et fut employé dans l'administration des vivres, section des approvisionnements extraordinaires, à la suite de l'armée de Sambre-et-Meuse. Libéré en 1800, il ne trouva en rentrant à Paris qu'un paquet d'assignats sans valeur pour sa part de succession et reprit la profession paternelle, qu'après un court séjour à Paris rue Hautefeuille (1801), il alla exercer pendant quelque temps à Rouen, où le signale l'*Annuaire* de 1804 ; revenu peu après à Paris, il s'établit rue Saint-Jacques, puis, en 1808, devint acquéreur du fonds des Barbou. Jusqu'en 1810, il mettait sur les titres de ses éditions : « successeur de MM. Barbou et Lallemant ».

(1) Il était président de Chambre à la Cour de Paris au moment de sa mort en 1856.

Grâce à l'extrême obligeance de MM. Henri et Paul Delalain, il nous a été permis de visiter l'ancienne maison des Barbou, rue des Mathurins, n° 5, qui correspond aujourd'hui au n° 29, rue du Sommerard. C'est l'ancien hôtel Catinat dont on peut voir la façade sobre et sévère en pénétrant par la cour, rue du Sommerard, mais dont l'aspect a été sensiblement modifié par les transformations qu'elle a subies. Le bâtiment de l'hôtel de Catinat était entre cour et jardin ; une partie du jardin a été expropriée pour le percement de la rue des Ecoles, le long de laquelle a été édifiée la librairie existant aujourd'hui.

Nous avons pu voir aussi les ouvrages des Barbou en feuilles, dont les ballots, faits sous les yeux mêmes des premiers éditeurs, sont toujours en parfait état. Du reste, on peut lire dans le catalogue de MM. Delalain les titres des éditions latines de la Collection Barbou qui sont encore en vente. Il y a vingt-deux ouvrages formant cinquante-six volumes in-12, auxquels il faut ajouter quatre ouvrages des éditions latines *ad usum Delphini*, du format in-4°.

Nous voilà arrivé au terme de notre tâche. Nous avons essayé de jeter un peu de lumière sur une famille d'imprimeurs qui a joué un grand rôle dans la production du livre. Nous avons montré avec quelle persévérance elle a poursuivi le but qu'elle voulait atteindre et le succès qui fut la récompense de ses efforts. Grâce à ces hommes intelligents et laborieux, nous possédons une des collections d'auteurs latins à laquelle les bibliophiles réserveront toujours une place honorable dans leur bibliothèque. Ce sera le plus beau titre de gloire de la maison Barbou.

Paul DUCOURTIEUX.

OUVRAGES IMPRIMÉS

PAR LES BARBOU DE PARIS (1)

Jean-Joseph Barbou (1704-1716)

Nom : J. Barbou, *Johannem Barbou*, J. Barbou.
Domicile : *Via Jacobæ*, e regione *Collegii Ludovici Magni*. Rue Jacob, vis-à-vis le Collège Louis-le-Grand, jusqu'en 1714. — Rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Benoît, 1715.
Enseigne : Aux Cigognes. *Sub Ciconiis*.
Marques : Celle de Simon Bénard, de 1701 à 1714; celle des Cramoisy, à partir de 1715.

1711

1. Philippo V. Hispaniarum Regi Catholico ob casus acie pul-
 sosque occupatis urbibus ac regnis hostes. Epinicia in Regio Ludo-
 vici Magni Collegio Societatis Jesu. In-4° de 28 p.

Les pièces sont des PP. N. Et. Sonadon, Jac. Longueval, R. P. Dorival,
 Rob. Rauld, N. Châtillon, Th.-M. Desantons, N.-L. Ingoult. (P. C. SOM-
 MERVOGEL, VI, 216)

1712

2. Candidatus rhetoricæ, olim a Patre Francisco Pomey e Socie-
 tate Jesu digestus, In hac editione novissimâ à P. Josepho Juvencio,
 auctus, emendatus et perpolitus. In-12 de 360 p.

3. Laudatio funebris Ludovici Delphini, nepotis Ludovici Magni,
 dicta in regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu, a Natali
 Stephano SANADON..., ex eadem Societate. Non. mai. an. M. DCC. XII.
 Marque de Simon Bénard. In-12 de 35 p.

4. Virgilius... avec l'interprétation et les notes du R. P. de la
 Ruë... In-4.

D'après Barbier le P. de La Rue céda son privilège à Barbou en juin 1713.
 (P. C. SOMMEROGEL).

5. Epicedia Ludovico Delphino, Ludovici Magni Nepoti, Mariæ
 Adelaidi Conjugi, Ludovico Delphino dicta, in Regio Ludovici
 Magni Collegio Societatis Jesu, die 27 Aprilis anni 1712. In-8 de
 30p. (Par le P. Porée.)

Mém. de Trévoux, 1712, p. 1801-98. (P. C. SOMMEROGEL, VI, 247.)

(1) Le nom du P. C. SOMMEROGEL, renvoie à sa *Bibliothèque de la Com-
 pagnie de Jésus*; — celui de BRENER, au *Manuel du Libraire*; — et celui
 de COHEN, au *Guide de l'amateur de livres à vignettes*.

6. Dictionnaire nouveau ou l'abbregé du Trésor des deux langues françoise et latine, du R. P. Jean Gaudin de la Compagnie de Jésus. Enrichi de quantité de mots et d'un très grand nombre de phrases et de façon de parler françoises et latines. In-8.

1713

7. Gallis ob Victoriam reducem congratulatio. Habita in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu, die vii kal. Jan. An. m.dcc.xii. A. P. Carolo Porée, Societatis ejusdem Sacerdote. In-8 de 80 p.

Dans les *Orationes*, t. I, p. 166-202 (*Mém. de Trévoux*, 1713, p. 737-41). (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 1022.)

8. Lettres edifiantes et curieuses écrites des Missions Etrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jésus [par le P. Charles Gobien]. Tomes III et IV du Recueil, 2 vol. in-12.

9. Ratio conscribendæ epistolæ. Carmen Auctore Claudio Heroæ de Montaignu, e Societate Jesu... Marque de Simon Bénard. In 8 de 15 p.

Dans les *Poemata didascalica* du P. Oudin, II, 298-309. (P. C. SOMMERVOGEL.)

10. In divum Maximum martyrem, Cujus ossa in aede sacrâ regii Societatis Jesu collegii Ludovici Magni adservantur, ode ionica. Petit in-8 de 4 p.

P. C. SOMMERVOGEL, VI.

1714

11. P. Virgilii Maronis Opera, interpretatione et notis illustravit Carolus Ruæus, Soc. Jesu. Jussu Christianissimi Regis ad usum Delphini, editio novissima, auctior et emendatior, cui accessit index accuratissimus, omnibus numeris et concordantiis absolutus. 4 vol. in-12.

L'Index forme le 4^e volume; d'après Barbier, il serait de l'abbé de Lezeau, qui perfectionna l'Index fait par le P. de la Rue pour son édition de 1682. — Les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1714, p. 2037, disent que Barbou aurait, en même temps que son édition en 4 vol. in-12, fait paraître l'Index in-4^o. (P. C. SOMMERVOGEL.)

12. De mala ingeniorum contagione vitanda. Oratio habita Lutetiæ Parisiorum, in regio Ludovici Magni collegio societatis Jesu a Natali Stephano Sanadone, ex eadem Societate. vi decembris an. m. dcc. xiii. Marque de Simon Bénard. In-12.

13. Josephi Juvencii e Societate Jesu Orationes. Editio nova emendatior. 2 vol. in-12, 287 (pour 277) et 271 p.; grav. de I F Cars.

14. Candidatus Rhetoricæ a P. Josepho Juvencio auctus emendatus et perpolitus. Ad usum Regii Ludovici Magni Collegii Societatis Jesu. In-12 de 360 p.

15. Cai Velleii Patereuli historiæ Romanæ libri duo cum notis. In-12 de 256 p.

Cet ouvrage est du P. Joseph de Grainville, S. J., bien que le nom du P. Buffler se trouve dans le privilège. L'auteur habitait Rouen; le P. Buffler se sera chargé ou de surveiller l'édition, ou, comme le pense Barbier, de remettre le manuscrit à l'imprimeur. (SOMMERVOGEL, II, 349.)

16. *Grammaticæ græcæ poeticæ libri tres, Ex Prosodia et Dialectis Græcis olim a Philippo Labbe S. J. editis maximam partem confecti. Ad usum Regii Ludovici Magni Collegii Societatis Jesu. In-12 de 166 p. sll.*

17. Le premier livre des Fastes d'Ovide, traduction nouvelle, avec des notes critiques et historiques (par Lezeau). In-12.

Frontispice reproduisant les armes de l'abbé Bignon, signé I. F. CARB, sc.

L'abbé Lezeau avait entrepris de traduire les six livres des Fastes, et il paraît qu'il était capable d'y réussir; mais il n'a donné que la traduction du 1^{er} livre. Le traducteur y a joint d'amples notes critiques et historiques qui sont ce qu'il y a de plus estimable dans son ouvrage. La vie d'Ovide qui est à la tête est trop superficielle, et l'auteur y adopte trop facilement les idées de Ciosanius et de quelques autres, qui se sont trompés sur le compte d'Ovide. — V. GOUJET, *Vie d'Ovide*.

18. *Publii Virgilii Maronis Operum editio nova. Cæteris omnibus emendatior. In-12, 352 p., fig. et cartes.*

1 frontispice et 17 figures de F. de la Monnoie, gravée par G. Scotin l'aîné.

1715

19. *Joannis Commirii, e Societate Jesu, Carmina. Editio novissima, longe auctior et emendatior. 2 vol. in-12, 444 et 356 p. sll.*

Cette édition a été donnée par le P. Sanadon; il y a inséré plusieurs opuscules de Commire, au nombre de plus de 40, qui n'avaient point encore été imprimés. (P. C. SOMMERVOGEL, II, 1344.)

20. *Decii Junii Juvenalis Satyræ, cum notis ac perpetua interpretatione Josephi Juvencii, e Societate Jesu. Editio nova auctior et emendatior. In-12 de 503 p. pour *Juvenal et Perse* et 29 p. pour *l'Appendix de Diis*.*

21. *Pensées édifiantes et chrétiennes pour tous les jours du mois; avec des considérations sur la mort. Par M. l'abbé de Bellegarde. Petit in-8 de 8 p. non chiffrées au comm^t et de 392 p.*

22. *Natalis Stephani Sanadonis, e Societate Jesu, carminum libri quatuor. In-12 (pp. 278, 24, 26 et 2 slls).*

1716

23. *Publii Terentii Comœdiæ expurgatæ. Interpretatione ac notis illustravit Josephus Juvencius S. J. Editio nova ab autore denuo aucta et emendata. In-12 de 312 p. sll.*

La première édition imprimée à Rouen en 1680, in-8, souvent réimprimée par la suite. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 980.)

24. *Les œuvres de Virgile, traduction nouvelle, avec des Notes critiques et historiques. Par le P. Catrou, de la Compagnie de Jésus. 6 vol. in-12, fig. (238, 495, 493, 499, 412 et 456 p.).*

Jean et Joseph Barbou

(1717-1732)

Raison sociale : Fratrum Barbou, Frères Barbou. — Jean et Joseph B. Johannem et J. B.
Domicile : Via Jacobinâ, prope Fontem Sancti-Benedicti, rue Saint-Jacques, près la Fontaine
Saint-Benoît.

Enseigne : Aux Cigognes. — *Sub Ciconiis*.

Marque : celle de Mahre Cramoisy.

1717

25. — Publii Terentii Comœdiæ expurgatæ. Notis novissimis et argumentis illustravit Josephus Juvencius Societatis Jesu. — Cum appendice de Diis et heroibus poeticis ad omnium poetarum intelligentiam necessario. — Nova editio prioribus longe auctior et emendatior. In-12 4 ff. n. c. 312 p., avec frontispice.

26. P. Canisii S.-J. Theologi Catechismus latinus. Nunc iterum in gratiam studiosæ juventutis operâ ejusdam ex eadem Societate editus. In-16 de 80 p.

(P. C. SOMMERVOGEL, II, 640.)

27. Joannis Despauterii Prosodia, de quantitate syllabarum. Nova methodo et facili compendio in quatuor Partes digesta. Cum variis Observationibus et Appendicibus. Postrema editio denuo recognita, aucta, illustrata. Curâ et studio R. P. Philippici Labbe Biturici Societatis Jesu sacerdotis, ad usum collegiorum Societatis Jesu. In 8 de 100 p.

28. — In laudem Ludovici XV. Argumenta poetica a P. Carolo Porée Rhetorices professore proposita. A Selectis Rhetoribus scripta, et ab iisdem recitata; die veneris Aug. 21 anni Dom. 1716. In Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. in 12 de 14 p.

Quatre pièces signées, dont une par Charles-Marie de la Condamine. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 248.)

29. Exempla amoris a P. Carolo Porée Rhetorices professore proposita, a Selectis Rhetoribus scripta, et ab iisdem recitata; Die Veneris Aug. 21 Dom. 1716. In Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. In-12 de 14 p.

Quatre pièces signées. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 218.)

30. In laudem Ludovici XV. Argumenta poetica a P. Carolo Porée, rhetorices professore, proposita; a selectis rhetoribus scripta (Paul Bombard, Ch. Marie de la Condamine, P. César-Fabrice Bombard et Dominique de S.-Contest), et ab iisdem recitata... In regio Ludovici Magni collegio societatis Jesu. In-12.

31. *Exempla amoris* a P. Carolo Porée ... proposita; a selectis rhetoribus (Ch. Distephano, Ch.-Gab. Turgis, Nicolas Le Breton, Jacq.-Marie-Jérôme de Montaran) scripta, et ab iisdem recitata ... in regio Ludovici Magni collegio Societatis Jesu. In-12

32. *Eutrope. Abrégé de l'histoire romaine depuis la Fondation de Rome, jusqu'à la mort de l'empereur Jovien. Traduct. nouv. avec des notes critiques, hist., etc., par M. l'abbé Lezeau. In-12. Frontispice par L. Cossin.*

33. *Publii Terentii comœdiæ expurgatæ. In-12. Frontispice gravé.*

34. *Principia linguæ græcæ seu faciliores Grammaticæ græcæ. Institutiones Latino-Gallicæ, ad usum Collegii Patrum Societatis Jesu. In-8.*

(P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 754.)

35. *Index vocabulorum omnium quæ in Eclogis, Georgicis et Aeneide Virgilii continentur. In-4°, 3 fr.*

1718

36. — *Candidatus rhetoricæ a P. Josepho Juvencio auctus emendatus et perpolitus. Ad usum Regii Ludovici Magni Collegii societatis Jesu. In-12 de 338 p. silett.*

37. — *Dictionnaire françois et latin, tiré des auteurs originaux et classiques de l'une et de l'autre langue. Dédié à Son Altesse Royale Monseigneur le serenissime Prince des Asturies. Seconde édition. Par le R. P. Joseph Joubert, de la Compagnie de Jésus. Marque des Cramoisy. In-4°.*

38. *Apparat royal augmenté ... Dictionnaire des commençants du R. P. Gaudin. In-8.*

« On a attribué à tort au P. Gaudin l'*Apparatus græco latinus* de Paris, 1664 (Barbier, *Exam. des Dictionn.*) ». (P. C. SOMMERVOGEL, III, 1270.)

39. *Eutropii breviarium... latin-français, traduction nouvelle. In-12*

40. *Histoire des Juifs. 3 vol. in-12.*

1719

41. *Dictionnaire de Richelet. Nouvelle édition. 2 vol. in-fol.*

42. *Titi Livii Opera ... cum notis. 6 vol. in-12.*

43. *Racines grecques augmentées. In-12.*

44. *L'histoire de la guerre des Romains contre Jugurta, roi des Numides, et l'histoire de la conjuration de Catilina. Ouvrages de Salluste. Latin-François. Traduction nouvelle. In-12.*

45. *Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle par M. l'abbé D.-R. In-12, fig.*

1720

46. *Les fleurs des vies des saints, en abrégé et leurs doctrine et maximes, par le R. P. Amable de Bonnefons, de la Compagnie de Jésus. 4 vol. in-8.*

(P. C. SOMMERVOGEL, I, 1739.)

47. Q. Horatii Flacci Opera expurgata. Interpretatione ad verbum, variis Lectionibus ac Notis illustravit Joannes du Hamel, in Alma Universitate Parisiensi eloquentiæ professor. Marque des Cramoisy. In-12 de xxvii-300 p. Frontispice de C. Cochin.

48. Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle. In-12.

49. Cicéron. Les Epîtres familières, latin-françois, traduction nouvelle par M. Dubois. 2 vol. in-12.

1721

50. Q. Horatii Flacci Carmina expurgata. Cum adnotationibus ac perpetuâ interpretatione Josephi Juvencii, o Societate Jesu. Editio nova ab auctore denuo aucta et emendata. 3 vol. in-12, 336, 258 et 237 p. (Imprimé par Antoine Lambin en 1697).

51. Dictionnaire français-latin, par le P. Gaudin ? In-4°.

52. Gradus ad Parnassum sive novus synonymorum, epithetorum, et phrasium Poeticarum Thesaurus, Smethium ... ad poesim necessarios ... comprobatur. Addita sunt genera, et crementa. Nominum ac Verborum Præterita et Supina cum omnium vocabulorum interpretatione Gallica. Accedunt quæ ... excerptæ. Ab uno o Societate Jesu recognitum (le P. Jacques Vanière). In-8.

« En 1710, la veuve Simon Bénard, rentrant pour ainsi dire dans une propriété qui avait été enlevée à son mari, obtint un privilège pour cinq ans, de réimprimer à Paris seulement le *Gradus ad Parnassum*. En 1712, elle céda son droit à J. Barbou, qui fit paraître dès 1713 une édition assez soignée de cet ouvrage. Les explications tirées de l'histoire, de la fable et de la géographie s'y trouvent en latin et en français. Dans ces nouvelles éditions, à dater au moins de 1701, l'avis sur l'utilité de ce livre n'est plus celui que le P. Aler avait traduit du français, c'est une censure assez fine des plagiats faits à l'ouvrage par l'auteur du *Regia Parnassi*, pour les libraires Bruyset de Lyon. On fit encore des augmentations successives au *Gradus*, à Paris, chez le libraire Brocas, en 1732, et chez Barbou en 1734 » (P. C. SOMMERVOGEL, II, 1095.)

Le P. Vanière n'est que l'éditeur de cette nouvelle édition du *Synonymorum et Epithetorum Thesaurus*, dont l'auteur serait un Père Castillon ou Chastillon. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dictionn. des anonymes*, p. 356.)

53. Officina latinitatis. In-8.

54. Despautère et Behourt. In-8.

1722

55. La véritable sagesse ou considérations très propres à inspirer la crainte de Dieu. Disposées pour tous les jours de la semaine. Traduites de l'italien du Père Paul Segneri de la Compagnie de Jésus. Et augmentées de réflexions et de sentiments sur la confession et sur la communion. Par le P. Gabriel-François Le Jay, de la même compagnie. In-24 de 271 p.

L'approbation pour les additions qui se doivent faire à la traduction

du livre du P. Segneri, etc., est donnée en Sorbonne, le 15 mars 1703. Le privilège de la veuve Bénard est de la même année. (P. C. SOMMERVOGEL, IV, 767.)

56. *Candidatus rhetoricæ ...* du P. Jouvency. In-12.

57. *Publii Virgilii Maronis Opera, interpret. et notis illustravit. Car. Rueus, ad usum Delphini. Nova editio auctior et emendatior.* In-4° de 860 p., 18 fr.

A la suite : Index vocabulorum omnium quæ in *Eclogis, Georgicis et Æneide Virgili* continentur. Novo ordine dispositus, mendis fere innumeris expurgatus, adjecto etiam verborum constructione.

58. *In Laudem Ludovici XV rite inuncti et coronati Argumenta poetica* A P. Ægid. An. Xav. de la Sante Rhetoricæ professore proposita, a Selectis rhetoribus scripta, et ab iisdem recitata. Die Martis 24 novembris anni Dom. 1722. In regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. In-12 de 19 p.

(P. C. SOMMERVOGEL, VI, 251)

59. *Phædri Fabulæ ... latin-français.* In-12.

1723

60. *Gabrielis Cossartii e Societate Jesu Orationes et Carmina.* Nova editio auctior et emendatior. In-12 de 297 p.

P. C. SOMMERVOGEL, II, 1500.

61. *Joannis Antonii du Cerceau e Societate Jesu Carmina.* Nova editio aucta et emendata. In-12 de 218 p. silett. Imprimé par J.-B.-Christophe Ballard.

62. *Renati Rapini Societatis Jesu, Carminum.* Nova editio aucta et emendata. Marque des Cramoisy. 3 vol. in-12.

Au t. 1^{er}, frontispice de L.-M. Dumesnil, gravé par I. F. Cars.

Cette édition contient en plus les *Miscellanea* et une ode p. 206-23 du t. III. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 1454.)

63. *Ludovico XV regni habenas moderanti Musarum Juvenilium concentus, seu varia Carminum Argumenta,* A. P. Ægid. An. Xav. de la Sante, rhetoricæ professore proposita, a selectis rhetoribus scripta, et ab iisdem recitata. Die sabbate 13 martii, ann. dom. 1723. In regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. In-12 de 31 p.

(P. C. SOMMERVOGEL, t. VI, 252.)

64. *Jonathas le Machabée, tragédie* qui sera représentée au Collège de Louis le Grand, chez les Pères de la Compagnie de Jésus. Mercredi 4^e jour d'aoust 1723. In-4° de 8 p. (Par le P. de la Sante).

Le temple de la gloire, ballet qui sera dansé au Collège de Louis le Grand, à la tragédie de *Jonathas le Machabée*. Le mercredi quatrième jour d'aoust 1723. In-4°.

Mercur, août 1723, p. 315-60. *Journ. de Verdun*, janv. 1724, p. 28. (P. C. SOMMERVOGEL, t. VI, 252.)

65. Sidronii Hossehii, e Societate Jesu, elegiarum libri sex. Item Gulielmi Becani, ex eadem societate, idyllia et elegiæ. Præmittitur Sidronii Hossehii vita, una cum illustrissimorum virorum poematibus in ejus obitum scriptis, jussu eminentissimi principis Fabii Chisii, S. R. E. cardinalis, qui fuit Alexander VII. Pont. Max. Nova editio auctior et emendatior. In-12.

66. Sex. Aurelii Victoris Historiæ romanæ breviarium ex bibliotheca Andreæ Schotti. Au usum studiosæ juventutis. Nova editio emendatior. In-24 de 184 p. plus 5 p. de catalogue.

67. Regi christianissimo Ludovico XV regni moderamen Capesenti Gratulatio. Habita 6 kalendas martias anno 1723, in regio Ludovici Magni Collegio, Societatis Jesu. In-4° de 36 p.

Dans les *Orationes*, II, 35-68, et dans le *Selectæ PP. Soc. Jesu Orationes*. (*Mém. de Trévoux*, 1723, p. 1749-53.) (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 1026.)

68. Joannis Antonii du Cerceau, e Societate Jesu, Opera. Nova editio, aucta et emendata. Marque des Cramoisy. Imp. par J.-B.-Chr. Ballard. In-12.

69. Les œuvres de François Malherbe, avec les observations de M. Ménage et les remarques de M. Chevreau sur les poésies. Marque des Cramoisy. 3 vol. in-12.

Au tome 1^{er} portrait à l'eau forte de Malherbe signé : A. Bormane sculp.

Au tome II, le privilège pour dix ans accordé à Antoine-Urbain Cous-
telier daté de Paris le 22 février 1719.

70. Œuvres de Tite-Live, en François... 8 vol. in-12.

1724

71. L'histoire poétique pour l'intelligence des poètes et des auteurs anciens. Nouvelle édition. In-16. (Par le P. Pierre Gaultruche.)

La première édition de cet ouvrage très souvent réimprimé parut avant 1658; elle n'est pas anonyme, non plus que les suivantes généralement, dans celle que je cite, 1724, le nom de l'auteur est au privilège. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 388)

72. Nouveau dictionnaire françois-latin [par le P. Gaudin]. Nouvelle édition. In-4°.

73. Joannis Antonii du Cerceau, e Societate Jesu, Carmina. Nova editio aucta et emendata. In-12 de 218 p. sllelt.

La pièce intitulée : *Omnia vanitas, præter amare deum* a été imitée de trois façons différentes. Voir la *Suite de la Clef ou Journal historique sur les matières du temps*, t. 82, p. 209 et 308-9. (P. C. SOMMERVOGEL, II, 970.)

74. Apparatus Virgilii Poeticus ... In-4°.

1725

75. Natalis Stephani Sanadonis, e Societate Jesu, carmina, (v. l'éd. de 1715.)

76. P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon, libr. XV, expurgati cum interpretatione Notis et Appendice de Diis et Heroibus poeticis. Nova editio accuratissima. 2 vol. in-12, 353 et 306 p.

L'*Appendix* commence à la page 229 du t. II. Il est certain, dit le P. Adry (Barbier, *Dict. des anonymes*, 1^{re} édit., t. III, p. 618-20) que ni cet Ovide ni cet Appendix ne sont du P. de Jouvancy; ils ont pour auteur le P. Fabre de l'Oratoire, et ont été réimprimés. Il est même arrivé que l'*Appendix* du P. Fabre a été ajouté à des éditions d'Ovide du P. de Jouvancy, et celui du P. de Jouvancy à des Ovides du P. Fabre. En serait-il de même de l'édition Barbou 1766? (P. C. SOMMEROGEL, IV, 817.)

77. Magistris Scholarum inferiorum Societatis Jesu, de ratione discendi et docendi. In-12 de 191 p. slt. (Par le P. Jouvancy.)

78. Candidatus rhetoricæ, auctus et in meliorem ordinem digestus. (Par le P. Jouvancy.) In-12 de 315 p. ou in-16 de 295 p.

79. Regulæ accentuum et spirituum Græcorum novo ordine in faciliores et difficiliore pro captu Scholasticorum distributæ, quibus additæ sunt nonnullæ observationes omnibus græcæ linguæ studentibus utilissimæ. Item dialecti apud Oratores usurpatæ a Poeticis sejunctæ. Opera P. Philippi Labbe Biturici, Societatis Jesu. Editio ultima auctior. In-8 de 220 p.

80. Utrum jure, an injuria Galli levitatis accusentur. Oratio. Habita XII. Kalendas februarias, anno M.DCC.XXV. In Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu, A. P. Carolo Porée, societatis ejusdem sacerdote. In-4^o de 40 p.

Dans les *Orationes*, II, 227-264 (*Mercur*, mars 1725, p. 531-540). (P. C. SOMMEROGEL, VI, 1026.)

81. Oeuvres du P. Rapin, qui contiennent les comparaisons des grands hommes de l'antiquité qui ont le plus excellé dans les belles lettres. Dernière édition, augmentée du Poème des Jardins. 2 vol. in-12.

82. In regales Ludovici XV et Mariæ nuptias Oratio, Habita I. Kalendas decembris anno M.DCC.XXV, in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. In-4^o de 31 p.

(P. C. SOMMEROGEL.)

83. Lusus poetici allegorici, sive elegiæ oblectandis animis et moribus informandis accomodatæ in tres libros, aut decurias tributæ. Auctore P. Petro-Justo Sautel... In-12.

84. Le mariage de Thésée et d'Hippolite, ballet, à l'occasion de l'auguste mariage de Louis XV, sera dansé au Collège de Louis le Grand, à la tragédie de Telegone, reconnu fils d'Ulysse. Le mercredi premier jour d'aoust 1725 à midi. In-4^o de 8 p.

P. C. SOMMEROGEL, VI, 253.

85. Gabrielis MADELENETI carmina. Nova editio auctior. In-12.

86. Cicéron. Oraisons choisies, avec des notes critiques et historiques. Traduction nouvelle, latin-français, sur l'édition de Gravivius. 2 vol. in-12.

87. Ciceronis, de Officiis, Amicitia, Senectute, Paradoxa et Somnium Scipionis, latin-français, traduction nouvelle par M. Dubois. 2 vol. in-12.

88. Le Songe de Scipion, la Lettre politique à Quintus et les Paradoxes de Cicéron. latin-français, avec des notes, par M. l'abbé Geoffroy. Traduction nouvelle. In-12.

89. Salluste, de la conjuration de Catilina et de la guerre de Jugurtha contre les Romains. Traduction nouvelle. In-12.

C'est une nouvelle édition de la traduction de l'abbé Cassagne, selon Barbier, 2 vol. texte en regard.

1726

90. P. Virgilii Maronis opera, . . . cum interpretat. et notis Car. Ruæi . . . Ad usum Serenissimi Delphini. Marque des Cramoisy. In-4°.

L'édition que l'on préfère pour la collection *Ad usum* est celle de 1682 (Simon Bénard) 10 à 12 fr. La première de 1675 est peu recherchée, 6 à 9 fr. Celle de *Paris* 1722 ou 1726 (Barbou) in-4° est moins belle, mais comme elle contient des augmentations le prix est le même que celui de l'édition de 1682. (BRUNET).

91. L. Annæi Flori. Epitome Rerum Romanarum, edente Anna Tanaquilli Fabri filia, editi ad usum Delphini. Marque des Cramoisy. In-4°. Frontispice de Cossin.

C'est l'éd. de 1674 dont les Barbou ont refait le titre.

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

92. Eutropii historiæ Romanæ breviarium, . . . notis et emendationibus illustravit Anna Tanaquilli Fabri filia. Marque des Cramoisy. In-4°. Frontispice de Cossin.

C'est l'éd. de 1683 dont les Barbou ont refait le titre.

Catalogue Delalain frères, Paris 1893.

93. Aurelii Victoris historiæ Romanæ compendium, interpretatione et notis illustravit Anna Tanaquilli Fabri filia. Marque des Cramoisy. In-4°. Frontispice de Cossin.

C'est l'édition de 1684 dont les Barbou ont refait le titre.

Catalogue Delalain frères, Paris 1893.

94. Phœdri Fabulæ, cum interpretatione et notis Petri Danetii, ad usum Delphini, nova editio emendata, et Publii Syri, aliorumque veterum Sententiis aucta. In-4°.

C'est l'édition de Léonard 1675, dont les Barbou ont refait le titre.

95. Tursellini historiæ cum argumentis, et capitibus distinctæ. In-12.

Ce livre a été réimprimé plusieurs fois avec des continuations.

1727

96. Appendix de Diis et Heroïbus poeticis, editio aucta, cum notis gallicis, . . . par le P. Jouvency. In-12.

97. Utrum informandis heroibus sit magis idoneum regnum an Respublica Oratio habita a Carolo Porée, e Societate Jesu, pridie Idus Januarii anno 1727 in regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. Serenissimo Principi Contio dicata, et jubente Serenissima Principe Contia, Gallico reddita a Petro Brumoy ejusdem Societatis Jesu. In-4° de III p. sld.

Dans les *Orationes*, II, 265-415 (*Mercur*, février 1727, p. 266-91.) (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 1026.)

98. Utrum informandis Heroibus sit magis idoneum regnum aut Respublica. Oratio habita a Carolo Porée, e Societate Jesu, pridie Idus Januar. an. 1727 in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. Serenissimo Contio dicata, et jubente Serenissima Principe Contia, Gallicè reddita, à Petro Brumoy, ejusdem Societatis Jesu. In-4° de 111 p. sld.

Inseré dans le *Caroli Porée S. J. Orationes* (1717), II, 265-415. (P. C. SOMMERVOGEL, II, 245.)

99. Novum dictionarium latino-gallicum, P. Gudonis Tachard, e Societate Jesu, . . . aliorum ex eadem Societate eruditorum opera ac studio concinnatum . . . Recognitum denuo et emendatum ac . . . locupletatum. In-4°.

Ce dictionnaire quoique portant le nom de Tachard, est moins son ouvrage que celui des PP. Gaudin, Bouhours et Commire. (V. MICHAUD, *Biogr. univ.*)

100. Apologie de la religion chrétienne et de l'église de J.-C., par M^{***}. 6 vol. in-4°.

101. Eutropii Breviarium historiæ romanæ, juxta editionem in usum serenissimi Delphini, cum notis gall. In-24.

102. Horatii Opera, latin-françois, avec des notes par M. Dacier. 10 vol. in-12.

103. Sallustius, juxta editionem in usum serenissimi Delphini, cum notis. In-24.

1728

104. Novus Apparatus latino-græcus. Seu Thesaurus trium linguarum latinæ, gallicæ, græcæ, ex Isocrate, Demostheni, aliisque præcipuis Auctoribus græcis concinnatus ab uno e Societate Jesu. Nova editio auctior et emendatior. In-4° de iv-712 p.

105. Q. Horatii Flacci Carmina expurgata. Notis novissimis illustravit Josephus Juvencius e Societate Jesu. Cum appendice de Diis et Heroibus poeticis . . . Nova editio prioribus longe auctior et emendatior. 2 vol in-12 de 420 et 106 p.

106. Les hommes, ouvrage rempli de caractères. In-12.

107. Santolii (J.-B.) Operum omnium, editio tertia. 3 v. in-8, portr.

1729

108. Decii Junii Juvonalis satyræ ... cum notis novissimis ac perpetua interpretatione Jos. Juvencii, cum Appendice de Diis et heroibus poeticis ad intelligentiam poetarum necessaria. In-8°.

109. P. Virgilii Maronis Opera notis novissimis illustravit P. Carolus Ruæus Soc. Jesu. Jussu Christianissimi Regis, ad usum Serenissimi Delphini. Nova editio longè auctior et emendatior. Cum Appendice de Diis et Heroibus poeticis, ad poetarum intelligentiam necessaria. Tomus primus. In-12 de 590 p. et 23 pour l'*Appendix de Diis* (qui est du P. de Jouvancy); la vie de Virgile est en tête du volume.

Quoi qu'en dise le titre, il n'y a pas de tome 2°. Dans la préface qui n'est pas datée, on lit : « Hæc septima editio ... textus ipse Virgilii ... ex fide Nic Helnsii restitutus ... ». (P. C. SOMMERVOGEL, VI.)

110. Les poésies de VIRGILE, avec des notes critiques et historiques. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Par le P. F. Catrou, de la Compagnie de Jésus. Marque des Cramoisy. 4 vol. in-12 (342, 630, 592 p.).

4 grav. dans le t. II, 1 frontispice et 6 grav. au t. III, 4 grav. au t. IV, signées : F. de la Monnoe; G. Scottin aîné sc.

Dans cette édition se trouve la vie du poète écrite par Donat en latin, et traduite par le P. Le Mazerier (*Mém. de Trev.*, 1729, p. 928). (P. C. SOMMERVOGEL, II, 884.)

111. Les Aventures d'Ulysse ou le Génie vainqueur des obstacles. Ballet qui sera dansé au Collège de Louis le Grand à la tragédie de Telegone reconnu fils d'Ulysse. Le mardi second jour d'aoust 1729, à midi. In-4° de 8 p.

Mercur, août 1729, p. 1822-1835. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 256.)

112. Joannis-Baptistæ Santoli Victorini operum omnium, editio tertia, in qua reliqua opera nondum conjunctim edita reperiuntur. 3 vol. in-12. Portrait de Santeul.

113. Jacobi Vanierii à Societate Jesus Tolosæ. In-12.

Pierre Robert, qui avait obtenu le privilège pour cet ouvrage, l'avait vendu presque aussitôt aux frères Barbou.

1730

114. Bibliotheca insignis et regalis ecclesiæ sanctissimi Martialis Lemovicensis, seu catalogus librorum manuscriptorum qui in eadem bibliotheca asservantur. In-8 de 27 p.

Cet imprimé se trouve au fol. 65 du tome LXIII^e de la collection de Grenier à la Bibl. nat. (*Cabinet historique*, année 1861, catalogue, p. 219). Réimprimé dans *Les Manuscrits de Saint-Martial de Limoges*, par M. Léopold Delisle, au tome XLIII du *Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin*, p. 1. Il y a eu un tirage à part.

1731

115. Les oraisons de Cicéron, traduites en françois, sur la nouvelle édition d'Hollande 1724. Avec des remarques. Par M. de Villefore. 8 vol. in-12.

116. L'empire de la mode. Ballet qui sera dansé au Collège de Louis le Grand, chez les Pères de la Compagnie de Jesus et servira d'intermèdes à la tragédie de Regulus. In-4° de 8 p.

Les danses sont de la composition de Blondy et de Malter l'ainé. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 258.)

1732

117. Dictionnaire françois et latin, etc., ou trésor des langues françoises et latines... Par le P. Jean Gaudin, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. In-4°.

118. Le manuel des grammairiens divisé en 3 parties, ... par Nic. Mercier. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par M^{me}. In-12.

119. M. Tullii Ciceronis Epistolarum selectarum libri IV. Accurate ad meliorum codicum fidem et nitidioris orthographiæ leges emendati. Marque des Cramoisy. In-12.

120. Histoire de Danemarck, avant et depuis l'établissement de la monarchie, par M. J.-B. des Roches, écuyer, conseiller et avocat général du roi très chrétien au Bureau des finances et chambre du domaine de la Généralité de La Rochelle. Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de Hollande, à laquelle on a joint la suite de la même histoire jusqu'à l'an 1732. Marque des Cramoisy. 6 vol. in-12.

121. Musæ rhetorices seu carminum libri sex, a selectis rhetorices alumnis in regio Ludovici magni Collegio elaborati et palam recitati, in argumenta ipsis proposita Ab Ægid. Ann. Xaverio de la Sante, Societatis Jesu sacerdote. In-12, x-288 p.

Autre édition en 1745, 2 vol. in-12 (xvii-370 et viii-256). Le faux-titre de celle-ci porte : *Editio tertia multis aucta carminibus*. (P. C. SOMMERVOGEL, VI.)

Jean Barbou (1732-1752)

Nom : Joannem Barbou. Jean Barbou.

Domicile : Via Jacobea prope Fontem Sancti Benedicti; Via Jacobea, e regione Collegii Ludovici Magni.

Enseigne : Aux Cigognes. Sub Clonius.

Marque : Celle des Cramoisy.

1733

122. Jonathas le Machabée, tragédie, sera représentée au Collège de Louis le Grand pour la distribution des prix fondez par Sa

Majesté, le 5 août 1733, à midi. (Par le P. de La Sante.) In-4 de 4 ff.

L'Envie, ballet qui sera dansé au Collège de Louis le Grand, à la tragédie de Jonathas le Machabée. Le Mercredi cinquième jour d'Août 1733, à midy. In-4° de 8 p.

Mercur, août 1733, p. 1857-60. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 259)

1734

123. Gradus ad Parnassum, sive novus synonymorum, epithetorum, phrasium poetiarum ac versuum thesaurus... Ab uno e Societate Jesu (Paulo Aler). Editio novissima, procedentibus longe auctior et emendatior. In-8.

1735

124. Telegone, reconnu fils d'Ulysse, tragédie, sera représentée au Collège Louis le Grand, pour la distribution... Le Mercredi troisième jour d'Aoust 1735, à midi. (Par le P. de La Sante.) In-4 de 8 p.

Le Ballet de Mars sera dansé au Collège de Louis le Grand, et servira d'intermèdes à la tragédie de Telegone reconnu fils d'Ulysse. Pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Le Mercredi troisième jour d'Août 1735, à midi. In-4 de 8 p.

(P. C. SOMMERVOGEL, VI, 201.)

1736

125. Q. Horatii Flacci Carmina expurgata. Cum adnotationibus ac perpetua interpretatione Josephi Juvencii e Societate Jesu. Nova editio. 3 vol. In-8.

1737

126. Candidatus Rhetoricæ (du P. Jouvency). In-12 de 338 p. silect.

L'édition de : Blesis, ex-officina Phil. Josephi Masson, 1742, in-12 de 261 p. porte à la fin le Privilège donné à Barbou.

127. An et quatenus ars politica virtutibus regum annumeranda sit Pratio. Habita die vigesima Februarii, anno Domini M. DCC. XXXVII. In regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu, ab Aëgid. An. Xaverio de la Sante, ejusdem Societatis Sacerdote. In-4 de 38 p.

(P. C. SOMMERVOGEL.)

128. Regulus, tragédie, sera représentée au Collège de Louis le Grand pour la distribution des prix fondés par Sa Majesté, le Mercredi septième jour d'Août 1737, à midy. On fera une répétition publique de cette tragédie le Dimanche, quatrième du même mois à trois heures précises. (Par le P. Porée.) In-4 de 8 p.

La Curiosité, Ballet moral, sera dansé au Collège de Louis le Grand, et servira d'intermède à la Tragédie de Régulus, pour la

distribution des prix fondés par Sa Majesté. Le Mercredi septième jour d'Août 1737, à midy. In-4° de 8 p.

Mercur, sept. 1737, p. 2048-56. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 262.)

1738

129. Grammaire grecque la plus courte et la plus aisée qu'il ait encore paru. In-12.

Le P. Carlos Sommervogel (*Dict. des anonymes*, 357) indique que l'ouvrage est du P. Pierre Escoulant et qu'il y a eu une autre édition. (Paris, Thiboust, 1736, in-12.)

130. Titi Livii Historiarum quod exstat, cum integris Johannis Freinshennii supplementis, emendationibus et suis locis collatis, tabulis geographicis et copioso indice. Recensuit et notulis auxit Joannes Clericus. Editio nova prioribus auctior. Marque des Cramoisy. 3 vol. in-12.

1739

131. Jonathas Machabée, tragédie, sera représentée au Collège pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Le Mercredi cinquième jour d'Aoust 1739, à midi. On fera une Répétition publique de cette tragédie le Dimanche, second jour d'Aoust, à trois heures précises après-midi. (Par le P. de La Sante.) In-4° de 8 p.

L'Origine des Jeux, Ballet qui sera donné au Collège de Louis le Grand et servira d'intermède à la Tragédie de Jonathas Machabée pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté, le Mercredi cinquième jour d'Aoust 1739 à midy. In-4° de 8 p.

Les danses sont composées par Maltor l'aîné. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 264.)

132. Decii Juvenalis et A. Persii Flacci satyræ. Notis novissimis ac perpetuâ interpretatione Illustravit Josephus Juvencius Societatis Jesu, cum Appendice de Diis et Heroibus poëticis, ad Poëtatum intelligentiam necessaria. Nova editio Prioribus longè auctior et emendatior. Marque des Cramoisy. In-12 de 502 p.

1740

133. De opinionis Imperio Oratio habita in regio Ludovici Magni Collegio Soc. Jesu Idibus Martii anno Domini M. DC. XL. Ab Aëgid. An. Xaverio de la Sante, ejusdem Societatis Sacerdote. In-4° de 37 p.

(P. C. SOMMERVOGEL.)

1742

134. Mémoire pour le sr Barbou, seigneur de Monimes, contre M. de La Guérinière, abbé-chef de Grandmont, et Aymé de Myomandre, archiprêtre de Rancon et curé de Bessines. In-fol.

135. Modèles des caractères de l'imprimerie et des autres choses nécessaires audit art, gravés par Simon P. Fournier le jeune. In-4° oblong.

1744

136. P. Danetius. *Magnum Dictionarium latinum et gallicum*. In-4°

1745

137. Joannis Commirii e Societate Jesu Carmina. Editio novissima emendatior. In-12 de 444 p. slt.

(P. C. SOMMERVOGEL, II, 1344.)

138. Recueil de vers choisis. Tiré des meilleurs auteurs. Recueillis par le P. Bouhours, de la Compagnie de Jésus. In-12 de 448 p.

C'est l'édition de 1701 avec un nouveau titre; elle est faite avec peu de soins; voir par exemple les pages 61 et 68. (P. C. SOMMERVOGEL, I, 1914.)

139. *Musæ Rhetorices, seu carminum libri sex, à selectis Rhetorices alumnis in Collegio Ludovici Magni elaborati*. 2 vol. in-12.

140. *Magnum dictionarium poeticum*. Nova editio, auctior et emendatior. In 4°.

1746

141. *Quinti Horatii Flacci Carmina nitore suo restituta, accurante Steph.-Andr. Philippe*. In-12.

La dissertation sur Mécènes, par le P. Rodello, S. J., se trouve en tête de cette édition. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 1935.)

142. Vanierii (Jacobi) e Societate Jesu, *prædium rusticum*. In-12. Frontispice gravé par Brunet et 16 gravures non signées.

C'est l'édition de Marc Bordelet, qui parut en 1746, que celui-ci vendit presque aussitôt à Barbou.

1747

143. *Principes de la langue latine mis dans un ordre plus clair, plus étendu et plus exact. A l'usage du Collège de Louis le Grand*. In-8

« Le P. Fleuriau remania et publia sous cette forme les *Nouveaux principes de la langue latine*, du P. Robert Saulger. Noël-François de Wully retoucha en 1768 la sixième édition des *Principes*. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des anonymes*, p. 753.)

1748

144. *Eloge de Charles-Quint, traduit du poème latin de Jacques Masenius, par le P. Ansart, dédié à la Dauphine*. In-8.

« Il y eut une édition en 1774, tirée à très petit nombre et distribuée aux sommités des cours d'Autriche et de France (*Catal. des curiosités bibliogr.* de M. de la Roche. Paris, Charavay et Claudin, 1868, n° 828. » (*Bibl. de la Comp. de Jésus*, V, 687 et 688.) Il est possible que les éditions de cet ouvrage de 1757 et 1771 ne soient pas de Barbou. Elles portent : *Venit Parisiis*, c'est-à-dire se vendent à Paris. (P. C. SOMMERVOGEL.)

1751

145. *Eutropii Breviarium historie romanæ ab urbe condita ad annum ejusdem urbis M C XIX, integritati suæ non restitutum modo, sed et notis gallicis illustratum in tyronum gratiam*. In-24.

146. *Abrégé des particules, contenant ce qui est le plus difficile et le plus nécessaire pour composer correctement en latin*. Nouvelle édition revue et corrigée. In-18.

Joseph-Gérard Barbou (1752-1790)

Nom : Josephum Barbou, J. Barbou.

Domiciles : Rue Saint-Jacques, proche la Fontaine Saint-Benoît; Viâ Jacobea Sancti Benedicti jusqu'en 1765; à partir de 1766, rue des Mathurins, rue et vis-à-vis la grille des Mathurins, viâ Mathurlinensium, viâ et contra cancellos Mathurlinensium.

Enseigne : Aux Cigognes. *Sub Ciconiis. Sub signo Ciconiarum.*

Marques : Celle des Cramoisy, alternant avec celles aux devises : *Non Solus*, à partir de 1754; *Meta laboris honos*, à partir de 1757; *Et fructu et solis*, à partir de 1763.

1752

147. Cornelius Nepos, en François. In-12.

148. Oeuvres diverses du P. Rapin, qui contiennent : I. L'Esprit du Christianisme, la Perfection du Christianisme, l'Importance du Salut; II. La Foi des derniers Siècles, la Vie des Prédéstinés. Nouvelle édition. 2 vol. in-12, 473 et v-416 p. slllet.

Lettres sur les ouvrages de plété (1756), IV, 421-8. (P. C. SOMMERVOEEL, VI, 1456.)

149. Dictionarium novum latino-gallicum. Ex Ciccerone, aliisque præcipuis linguæ latinæ scriptoribus, grammaticis, oratoribus, historicis, medicis, jurisconsultis, philosophis et aliis, concinnatum. Serenissimo duci Burgundiæ dicatum. Marque des Cramoisy. 1 vol. in-4° de 12 p. non chiff. au commencement et 1-1106 p. chiff.

Bien que la dédicace soit signée par Barbou, cet ouvrage n'est pas autre chose que le Dictionarium du P. Tachard qui avait paru précédemment sous le nom de l'auteur en 1687 et 1693. L'édition de 1727 avait subi des modifications et d'autres jésuites ont dû y avoir une certaine part, si l'on s'en rapporte au titre. (P. C. SOMMERVOEEL, *Dict. des ouvrages anonymes.*)

150. Dissertation sur l'Écriture hyéroglyphique. In-12.

1753

151. Joannis Commirii à Societate Jesu Carmina. Editio novissima auctior et emendatior. 2 vol. in-12; xii-xvii-507 p. et 304-xiv p. P. C. SOMMERVOEEL, II, 1344.

152. P. de la Santé, Orationes... In-12.

153. Histoire du Théâtre de l'Opéra en France, depuis son établissement jusqu'à présent, par Jacq.-Bern. Durey de Nolville. In-8°.

154. Cicéron, Traité de la Consolation, traduit par Jacq. Morabin. In-12.

155. Phædri Fabulæ, cum notis gallicis. In-12, fig.

156. L'Histoire poétique pour l'intelligence des Poètes et des

Auteurs anciens. Par le P. Gautruche, de la Compagnie de Jésus. Dernière édition. Petit in-12 de 198 p. sll.

« *L'Appendix de Diis*, du P. de Jouvaney, est une traduction presque littérale de l'ouvrage du P. Gautruche. » (P. C. SOMMERVOGEL, III, 1290.)

157. Publii Terentii Afri comœdiæ sex, ad optimorum exemplarium fidem recensitæ, etc. — Paris, *Leloup et Mérigot*. — 2 vol. in-12. 6 à 8 fr.; pap. de Hollande, 10 à 12 fr.

Collection Barbou.

Il y a quelques exemplaires imprimés sur parchemin; vend. en 3 vol. *mar. doublé de tab.*, 300 fr., Goultard; 70 fr. en feuilles, Lamy; 153 fr., d'Ourches; 131 fr. *m. bl.* Lalr: 75 fr. en 1841. (BRUNET.)

1 fleuron qui sert pour les titres des deux volumes avec le portrait de Térence, 1 frontispice, 6 figures, 36 vignettes et 28 culs de lampe, tous par Gravelot, gravés par Delafosse et Sornique (de 15 à 20 fr.).

Illustrations charmantes. Les culs de lampe sont d'autant plus remarquables que tous sont variés, quoique représentant toujours des masques scéniques. (COHEN.)

Catalogue Delalain frères, à Paris, 1893.

158. Catullus, Tibullus et Propertius acced. fragmenta Corn. Gallo adscripta. 1 vol. in-12.

Collection Barbou.

3 fig., 3 vignettes non signées et 4 culs de lampe; 3 et 4 fr. et plus en pap. de Holl. Cette édition est imprimée page pour page sur celle de Coustelier de 1743. Le titre seul a été réimprimé au nom de Barbou. (BRUNET.)

La première édition porte *Lugduni Batavorum* (Leyde), 1743. Elle est peut-être préférable pour les épreuves (de 5 à 6 fr.). (COHEN.)

1781

159. Phædri Aug. Liberti Fabulæ Æsopicæ, Opera Le Mascric. In-12.

Collection Barbou. (Coustelier, 1742.)

Joli frontispice par Coypel, gravé par Fessard (de 5 à 6 fr.). (COHEN.)

160. Phædri fabulæ. Ad mss. codd. et optimam quamque editionem emendavit Steph. Andr. Philippe (accedunt Fl. Aviani Fabulæ et L.-An. Senecæ ac. P. Syri Sententiæ. In-12.

Collection Barbou. (Grangé, 1747.)

« Fig. de 2 à 3 fr. et plus en pap. de Hollande.

» La seconde partie contenant Avianus, etc., sous la date de 1747, n'est pas dans tous les exempl. Il s'en trouve avec un titre à l'adresse de Barbou et sous la date de 1754. (BRUNET.)

1 frontispice, 7 vignettes et 5 culs-de-lampe par Durand, gravés par Fessard et Sornique; 2 vignettes ne sont pas signées (de 7 à 8 fr.). (COHEN.)

161. Titi Lucretii Cari De rerum natura libri sex, accedunt selectæ lectiones dilucidando poemati appositæ cura Steph.-And. Philippe. In-12, fig., 3 à 4 fr.

Collection Barbou.

Vend. en pap. de Hollande, *m. dent.* 13 fr., F. D. — Il y a des exempl. sur vélin, mais ils ne sont pas beaux : vend. (rel. en *mar.*) 100 fr. La Vallière; 90 fr. Laire; 43 fr., librairie de Bure; 21 fr. 50 en 1839.

On trouve des exemplaires de cette édition dont le titre porte : *Apud. Joan. Aug. Grangé, 1718*, et qui ont de plus que la plupart de ceux de 1844, une partie de 76 pp. contenant : *Præmium ad notas in Lucretium*, suivi du *Glossarium lucretianum*. Cette partie n'a pas été réimprimée dans l'édition de Barbou, 1754, in-12, calquée sur celle-ci. (BRUNET.)

1 frontispice, 6 très jolies figures et 6 vignettes fleuron par Van Mieris, gravées par Duflos (de 10 à 12 fr., sur pap. de Hollande, de 15 à 20 fr.).

Il a été tiré plusieurs exemplaires sur vélin. L'exemplaire de M. de Limare, vendu en 1786, était imprimé sur vélin et relié en *mar. violet* en 2 vol. Il a été adjugé à 144 livres. Une nouvelle édition ou un nouveau tirage a paru en 1784, avec le nom de Barbou, au lieu de Coustelier. (COHEN.)

On trouve à la tête du livre la Dissertation de Lambin sur la patrie, la naissance, le génie, la vie, la mort et les écrits de Lucrèce. Chaque livre du poëme est précédé d'un argument analytique, qui en met sous les yeux toute la substance. Le volume est terminé par de bonnes variantes. Cette édition, bien exécutée, quant à la partie typographique, est encore ornée de belles estampes, qui représentent les sujets les plus pittoresques de chaque livre. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

162. Virgillii Opera, curis et studio Steph.-Andr. Philippe. 3 vol. in-12, fig.

Collection Barbou.

8 à 10 fr.; en *mar. r.* pap. de Hollande, 10 fr., F. Didot.

C'est la même édition, sauf le changement du titre, que celle donnée par Coustelier en 1745. Les éditions de 1767 et 1790 n'ont que 2 vol. (BRUNET.)

1 frontispice et 17 fig. par Cochin fils, gravées par Duflos, 25 entêtes et 20 culs-de-lampe non signés, dont plusieurs se répètent (de 25 à 30 fr.).

Il y a des exemplaires en papier de Hollande (de 50 à 60 fr.).

Barbou a mis un nouveau titre à cette édition en 1754. Dans ces conditions, l'exemplaire Grézy (1869), vendu 21 fr. (COHEN.)

163. Horatii Flacci carmina, accur. S. A. Philippe. In-12.

Collection Barbou.

Frontispice gravé par Duflos.

C'est l'édition de 1746 de Coustelier avec un nouveau titre. (BRUNET.)

164. Velleius Paterculus, Historiæ romanæ, accur. And. Philippe. In-12.

Collection Barbou.

C'est la même édition, avec un nouveau titre, que celle éditée en 1746 par Coustelier; frontispice de Sève et vignette; mais elle n'est pas jointe au Florus, comme dans l'édition de 1747. (BRUNET.)

165. Eutropius Historiæ romanæ libri X. In-12.

Collection Barbou.

Frontispice d'Eisen gravé par de Lafosse et 10 charmantes vignettes de de Lafosse gravées par lui dont 5 se répètent et 5 culs-de-lampe du même.

Cette édition est celle de Coustelier de 1746 avec un nouveau frontispice. L'édition de 1793, soignée par Capperonnier, est mal imprimée, mais elle contient de plus que la précédente le *Sextus Rufus*. (BRUNET.)

166. Decii Juvenalis Satirarum libri quinque ex recognitione Steph.-And. Philippe. Marque : *Non Solus*. In 12.

Collection Barbou.

2 frontispices gravés par Duflos, 5 entêtes et 5 eule-de-lampe non signés.

Cette édition est la même que celle de Coustelier de 1746. Le titre portant le nom de Barbou a seul été changé. L'éd. Coustelier vendue 41 fr. pap. de Hollande *mar. r.* F. Didot. Il y a eu une autre édit. imprimée par Barbou en 1776. Elles sont toutes bonnes. (BRUNET.)

167. Martialis (M. Valerii) Epigrammatum libri, ad optimos codices recensiti et castigati (edente Abr. Le Maserier). Marque : *Non Solus*. 2 vol. in-12 de 5 à 7 fr.; pap. de Holl. 8 à 12 fr.

Collection Barbou.

Il y a des exemplaires au nom de *Robustel* et de *Le Loup*. (BRUNET.)

1 frontispice par Elsen, gravé par Lemire, et 2 vignettes par Eisen, gravées par Legrand (de 8 à 10 fr.). Vendu en *mar. r.* par Derome, à la vente Morante, 80 fr. (COHEN.)

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

On trouve ici jusqu'aux épigrammes attribuées à Martial dans quelques manuscrits, mais séparément et à la fin du second tome, avec de nombreuses variantes. Cette édition est ornée d'un frontispice et de deux vignettes qui caractérisent l'auteur. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

168. Sallustius, ex recens. Steph.-Andr. Philippe. In-12, de 3 à 5 fr.

Collection Barbou.

Même édition que celle de David, 1744 (Barbou a caché le nom avec une bande de papier). Un exempl. en pap. de Hollande, rel. en *mar. r. dent.* 18 fr., F. Didot.

Il y a eu des éditions en 1761 et 1774. Les trois éditions sont également bonnes. (BRUNET.)

3 figures par Cochin fils, gravées par Fessard; 1 fleuron sur le titre et 3 vignettes par Pierre, gravées par Fessard, les deux dernières non signées (de 5 à 6 fr.). (COHEN.)

169. Terentii Comœdiæ Expurgatæ. Notis novissimis et argumentis illustravit Josephus Juvencius, Societatis Jesu. Nova editio prioribus auctior et emendatior. In-12.

170. Novus apparatus græco-latinus, cum interpretatione gallica. Ex Isocrate, Demosthene aliisque præcipuis Auctoribus græcis concinnatus... Nova editio auctior et emendatior. In-4° de 878 p.

Dans la collection d'autographes du Collège de Vaugirard à Paris, il y a le contrat, écrit de la main du P. de Jouvancy, avec M^{me} Dallin, veuve de Simon Bénard, daté de Paris, 8 janvier 1692, pour plusieurs ouvrages : « Un livre intitulé *Lexicon Græco-latinum, le Martial, le Ratio descendit et docendi, l'Horace, la 1^{re} Philippique de Démosthènes, avec des remarques et la traduction français « s'il la fait ».* A la fin de la pièce, sous la date du 1^{er} avril 1699, le P. de Jouvancy reconnaît avoir reçu, selon les conventions, le *Ratio, le Martial et l'Horace*. D'après cela, on peut con-

elure que le *Lexicon* serait un ouvrage différent du *Novus apparatus* et n'aurait pas été imprimé non plus que la *Philippique*. (P. C. SOMMERVOGEL, *Dict. des Anonymes*, p. 640.)

171. Q. Horatii Flacci Carmina expurgata. Cum adnotationibus ac perpetuâ interpretatione Josephi Juvencii, à Societate Jesu. Nova editio accuratissima. 3 vol. in-12

Réédition de celles de 1724 et 1730.

172. Caroli Ruvi e Societate Jesu Carminum libri quatuor. Editio sexta. In-12 de 233 p.

173. Natalis Stephani Sanadonis e Societate Jesu carminum libri quatuor. Nova editio auctior et emendatior. Marque des Cramoisy. In-12.

174. R. P. Sautel Lusus allegoricus. In-12 de vi-182 p.; à la suite : G. Madeleneti Carmina, 134 p.

175. Dictionarium novum latino-gallicum ex Cicerone aliisque præcipuis linguæ latinæ scriptoribus concinnatum : serenissimo duci Burgundie dicatum. In-4.

Même ouvrage que celui de 1727.

176. Les livres de Cicéron, de l'Amitié, de la Vieillesse, les Paradoxes, le Songe de Scipion, la Lettre politique à Quintus, latin-françois. In-12.

177. Oraisons choisies de Cicéron, avec le latin à côté et des notes. 2 vol. in-12.

178. Colloques de M. Cordier, latin-françois. In-12.

179. Ciceronis opera philosophica. In-12.

180. Quintus Curtius, cum notis. In-12, cart. et fig. et in-24.

1788

181. Indiculus Universalis, ou l'Univers en abrégé du P. F. Pomey de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition corrigée, augmentée et mise dans un nouvel ordre, par M. l'abbé Dinouart. In-8° de ix-320 p. sll.

La 1^{re} édition de Dinouart serait de 1784. L'ouvrage du P. Pomey va jusqu'à la page 390; puis vient : « Introduction à la connaissance des genres », p. 391-401; — « Observations sur les verbes », p. 401-18; — « Dictionnaire des mots latins les plus communs », p. 419-820.

(Même titre :) *Ibid.*, id., 1780, in-8 de 390 p. (?).

L'*Indiculus* a été inséré par le P. Michel Lanussa, S. J., dans son *Guide de la conversation latine*. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 987.)

182. C. Julii Caesaris quæ exstant Opera, cum Hirtili sive Oppii Commentariis de Bellis Gallico, Civili, Alexandrino, Africano et Hispanico. Marque : *Non solus*. 2 vol. in-12.

Collection Barbou.

3 à 7 fr. et plus en pap. de Hollande. — Premier auteur latin imprimé par Barbou. (BAUSET.)

1 beau frontispice, d'après B. Picart, gravé par Ch. Duflos, 2 vignettes et 4 cartes géographiques (de 5 à 6 fr.). (COHEN.)

Le premier volume contient un morceau de *Vossius* le père, sur la Vie et les Ecrits de César; la Guerre des Gaules; la Dissertation de *Dodwel* sur l'auteur du huitième livre de cette guerre et de celles d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, avec une nomenclature géographique des peuples, villes, rivières, etc., dont les noms se trouvent dans César. Le second tome est composé des trois livres de la guerre civile par César, et des trois livres d'Hirtius des guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, auxquels on a joint le catalogue des éditions différentes de César. Celle-ci est ornée de quatre cartes géographiques, d'un frontispice où est le médaillon de César, et de quelques vignettes. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

183. Les Commentaires de César, traduction nouvelle avec le latin à côté (de Nic. Perrot d'Ablancourt, retouchée par Le Mascrier), avec des notes et une carte de la Gaule, etc., par J.-B. Bourguignon d'Anville. Marque : *Non Solus*. 2 vol. in-12 avec le texte latin.

1756

184. Les Elégies d'Ovide, pendant son exil. Traduites en français, le latin à côté. Avec des remarques critiques et historiques. Par le P. J.-M. de Kervillars, jésuite. Nouvelle édition. 2 vol. in-12.

1757

185. Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse. Par feu Messire François de Salignac de La Motte Fénelon, précepteur de Messieurs les Enfants de France, et depuis archevêque, duc de Cambrai, prince du Saint-Empire, etc. Nouvelle édition conforme au manuscrit original. 2 vol. in-12, xviii-386 p. et 488 p.

Le premier volume contient un frontispice et 11 gravures signées de I. P. Le Bas, graveur. Le deuxième, 13 gravures, du même graveur, plus une Carte des Voyages de Télémaque, selon Mons^r Fénelon, par le s^r Roussel.

186. *Sarcotis Carmen*. Auctore Jacobo Masenio S. J. Editio altera cura et studio J. Dinouart. in-12 de 108 p. sll.

Collection Barbou.

187. La Sarcothée, poème traduit du latin du R. P. Masenius de la Compagnie de Jésus, par M. l'abbé Dinouart. In-12 de 192 p. sll.

« Cette traduction est fort libre et ne peut donner qu'une idée imparfaite du poème de Masenius, dont le style, formé sur celui des anciens, fait, pour ainsi dire, tout le mérite. (*Année littér.*, 1757, VI, 98-120; *Mém. de Trévoux*, 1757, 2377-2389; *Lettres sur les ouvrages de pléte*, 1757, IV, 261-81; *Mercur*, oct. 1757, p. 87-105.) — (P. C. SOMMEROVELL, V, 687.)

188. Poésies de François Malherbe, rangées par ordre chronologique avec un discours sur les obligations que la langue et la poésie française ont à Malherbe, et quelques remarques (par Le Fèvre de Saint-Marc). In-8.

1 beau portrait de Des Monstiers, gravé par Fessard, et un fleuron, gravé par Duflos (de 6 à 8 fr.). Cette édition existe aussi sur papier fort (de 10 à 12 fr.) et sur papier de Hollande (de 25 à 30 fr.). (COHEN.)

189. *Novum Jesu-Christi testamentum ad exemplar Vaticanum accuratè revisum.* 1 vol. in-12 de iv-584 p.

190. *Ruris deliciae.* Colligebat ex melioris notæ latinis gallicisque poetis, Franciscus Bertrand, academiæ Andegavensis socius. 1 vol. in-12.

191. *Amœnitates poeticæ, sive Theod. Bezae, M.-Ant. Mureti et Joan. Secundi juvenilia, tum Johan. Bonefonii Pancharis, etc.* In-12 en 3 part.

Collection Barbou.

Sans titre collectif, les *Juvenilia* de Joach. du Bellay : l'une et l'autre sont ornées des portraits de Théod. de Beze et de Marc-Antoine Muret, grav. par Ficquet. (BRUNET.)

192. *Quinti Curtii Rufi. de Rebus gestis Alexandri Magni, libri decem.* Marque à la devise : *Meta laboris honos.* In-12. 3 à 4 fr.

Collection Barbou.

1 frontispice, 2 vignettes et 1 cul-de-lampe charmants par Eisen, gravés par Lempereur (de 5 à 6 fr.). (COHEN.)

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

Le texte de Quinte-Curce est tel le même que celui de *Henry Snakenburg*, le plus exact de tous ; mais l'éditeur l'a conféré avec les manuscrits du roi. L'impression en est très-soignée. Les ornements de la gravure consistent en un frontispice, un cul-de-lampe et une vignette, tous sujets relatifs à l'histoire d'Alexandre, et gravés sur les dessins de M. Eisen. On trouve à la fin du volume le catalogue des principales éditions de Quinte-Curce. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

193. *J. Meursii elegantiarum latini sermonis.* — *Lugd. Batav., 1757.* 2 tom. en 1 vol. in-8 (xxiv-211 et 172 p.).

Collection Barbou.

D'après Brunet, le véritable auteur de cet ouvrage est Nicolas Chorier. La première édition parut à Grenoble vers 1661. Il pense que Grangé ou Barbou ont imprimé les deux éditions de 1757 et 1774, cette dernière donnée par Meunier de Querlon. Nous tenons que c'est Barbou qui a imprimé les deux, mais à cause du caractère léger de l'ouvrage, il l'indique comme imprimé à Leyde par les Elzéviros avec la marque à la devise : *Non solus.*

Titre gravé et un beau frontispice, non signé, qui paraît être de Gravelot (de 40 à 50 fr.). Il y a une nouvelle édition avec la date de 1774 contenant le même frontispice. (COHEN.)

1758

194. *Th. a Kempis de imitatione Christi lib. IV, ex recens. Jo. Valart.* In-12.

Collection Barbou.

Il y a eu des édit. en 1764 et en 1773. On fait peu de cas de ces édit. données par Valart parce qu'elles sont tronquées ; on y trouve ordinairement jointe une dissertation française sur l'auteur de l'Imitation en faveur de Jean Gerson, qui l'aurait écrite de 1220 à 1240. L'édition de 1789, publiée par Beauzée, se prend de préférence à celle de Valart. (BRUNET.)

195. *Chrisalde, comédie française, en trois actes, sera repré-*

sentée par les pensionnaires du Collège de Louis le Grand, le Mercredi dixième de may 1758, à deux heures et demie après midi. In-8 de 2 ff. *Au verso* : L'Antiquaire, comédie française en un acte.

P. C. SOMMERVOGEL, VI, 273

196. Astyanax, tragédie française en cinq actes, sera représentée au Collège de Louis le Grand, pour la distribution des Prix fondés par Sa Majesté. Le Mercredi, deuxième jour d'août 1758, à une heure et demie après midi. On en fera une répétition publique le dimanche 30 de juillet, dans une salle, à deux heures et demie. In-4° de 22 p. (La musique des chœurs est de Doché.)

P. C. SOMMERVOGEL, VI, 273.

197. M. Tullii Ciceronis. Cato Major. Ad. T. Pomponium Atticum. In-32.

Avec portrait-frontispice. — Jolie édit. 3 à 4 fr., quand le volume est d'une bonne condition. (BRUNET.)

198. Traités historiques et critiques sur l'origine et les progrès de l'imprimerie. Par M. Fournier le jeune, graveur et fondeur de caractères. In-8.

Cet ouvrage contient :

I. Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver en bois pour éclaircir quelques traits de l'histoire de l'imprimerie et prouver que Gutenberg n'en est pas l'inventeur [1758].

II. De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois; avec une réfutation des préjugés plus ou moins accrédités sur cet art [1759].

III. Observations sur un ouvrage intitulé : *Vindictæ Typographicæ* [1760].

IV. Remarques sur un ouvrage intitulé : *Lettre sur l'origine de l'imprimerie*, etc., pour servir de suite au Traité de l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois [1761].

V. Lettre à M. Fréron, au sujet de l'édition d'une Bible annoncée pour être la première production de l'imprimerie [décembre 1763].

199. Antonius de Arena Provençalis de bragardissima villa de Soleris, ad suos compagnones qui sunt de persona friantes, bassas dansas et branlos practicantes... Nouvellos perquam plurlimos mandat. In-12, titre gravé.

Cette édition contient le *Poema macaronicum de bello Huguenotico*, par Remi Belleau.

1760

200. [Desbillons J.] *Fabularum Æsopiarum libri quinque priores Diligenter emendati. Editio tertia quam solam auctor agnoscit.* In-12 de 320 p.

P. C. SOMMERVOGEL.

201. Regulus, tragédie française en cinq actes, sera représentée

au Collège de Louis le Grand, pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté, le Mercredi premier jour d'Août 1759, à deux heures précises après midi. La répétition de la tragédie se fera mardi 31 juillet 1759, à trois heures après midi. In-4° de 8 p. (Par le P. Duparc.)

P. C. SOMMERVOGÉL, VI, 274.

202. De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois, avec une réfutation des préjugés plus ou moins accrédités sur cet art ; pour servir de suite à la dissertation sur l'origine de l'art de graver en bois, par M. Fournier le jeune, graveur et fondeur de caractères d'imprimerie. In 8.

203. L'imitation de J.-C., traduction nouvelle par Valart. In-12, fig.

Il y a eu des éditions en 1773 et 1780.

La traduction de Valart est faite sur l'édition latine qu'il a donnée, par conséquent on y remarque aussi des passages altérés. (BRUNET.)

204. Marci Accii Plauti Comœdiæ, quæ supersunt. Marque à la devise : *Meta laboris honos*. 3 vol. In-12, 10 à 12 fr.

Collection Barbou.

Une des plus jolies éditions de la collection Barbou. — Il y a des exemplaires en pap. de Hollande. (BRUNET.)

3 frontispices et 3 vignettes par Eisen. Les frontispices ont été gravés par Lempereur et les vignettes par Allamet (de 18 à 20 fr.). (COHEN.)

Catalogue Delalain frères, éditeurs, Paris, 1893.

Leu M. Capperonnier (Jean, neveu de Claude, et oncle de Jean-Augustin, aujourd'hui conservateur de la bibliothèque impériale), garde de la bibliothèque du roi, professeur royal, etc., est l'auteur de cette édition. M. l'abbé Valart y a eu aussi quelque part. Ce livre est, sans contredit, un des plus parfaits de la Collection pour l'élégance du caractère, la correction, la propreté, le grand net et la beauté des ornements. Le texte est d'une pureté singulière ; les noms des interlocuteurs, dans chaque pièce, sont hors ligne et distingués, comme dans nos dramatiques français. Chaque volume est décoré d'un frontispice et d'une vignette, gravés d'après les dessins de M. Eisen. A la fin du troisième tome est une table alphabétique, où sont expliqués les mots et les tours particuliers à Plaute ; cette table facilite beaucoup l'intelligence de ce comique, et peut tenir lieu de notes. On y a joint un catalogue des principales éditions de Plaute. (*Notice de la Collection des Barbou*, 1807.)

205. Matthiæ Casimiri Sarbievii, e Societate Jesu, Carmina. Nova editio prioribus longè auctior et emendatior. Marque à la devise : *Meta laboris honos*. In-12. 3 à 5 fr.

Collection Barbou.

Cet excellent poète lyrique, que Grotius mettoit à côté d'Horace, et qui a été réimprimé tant de fois, n'a jamais été si complet ni si soigné que dans cette édition. Les épodes sont augmentées ici de près de moitié ; les VI^e et VII^e livres paroissent pour la première fois. Ces augmentations sont le fruit des recherches faites en Pologne et en Lithuanie par M. Vander-Ketton, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Sauveur. Ce volume est enrichi d'une table historique et géographique, qui répand bien du jour sur ces poésies. (*Notice de la Collection des Barbou*, 1807.)

1760

206. Placide, tragédie française en cinq actes, sera représentée au Collège de Louis le Grand, pour la distribution des prix fondez

par Sa Majesté, le Mercredi 6 d'Août 1760, à deux heures précises après midi. La répétition de la tragédie se fera le dimanche 3 d'août 1760, à trois heures après midi. In-4° de 7 p. (Par le P. Vuillermet?).

P. C. SOMMERVOGEL, VI, 274.

207. Le Nouveau Testament, traduction par l'abbé Joseph Vartart. In-24.

208. Corn. Cornelii Taciti quæ, exstant opera, recensuit J.-N. Lallemand. Marque à la devise : *Non solus*. 3 vol. in-12.

Collection Barbou. (Il y a des exempl. aux noms de Desaint et Saillant.) 3 frontispices d'Eisen. Bon texte 10 à 12 fr. La réimpression de 1703, vendue 13 l. 19 s. à la vente de M. Mel de Saint-Céran en 1701, est moins belle que l'édition de 1760. (BRUNET.)

3 frontispices par Eisen, gravés par Lempereur (de 12 à 15 fr.) (CONEN).

209. Observations sur un ouvrage intitulé *Vindiciæ typographiæ*, pour servir de suite au Traité de l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois. Par M. Fournier le jeune. In-8°.

210. Dissertation sur le dieu Sérapis, etc. (par Ch. Galliot). In-8. 3 à 4 fr.

Il y a des exemplaires tirés in-4°. (BRUNET.)

211. C. Cornelius Tacitus. 3 vol. in-12 avec fig.

212. Histoire de la vie et du culte de Saint Leonard du Limosin, par M. l'abbé Oroux, chanoine de Saint-Leonard de Noblae [Haute-Vienne]. In-12.

213. Les hymnes de Santeuil, traduites en françois, par M. l'abbé Poupin. 4 vol. in-12.

1761

214. Caroli Porée, e societate Jesu, sacerdotis, Fabulæ dramaticæ. Editæ ab uno ejusdem societatis sacerdote. In-12. (Imp. de Gissey.)

215. Leçons de mathématiques, à l'usage des Collèges. Par le P. de Merville, de la Compagnie de Jésus. Tome I, contenant les éléments d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et de trigonométrie rectiligne. In-12 de 380 p. sans l'avertissement et les figures. (*Année littér.*, 1761, VIII, 67-71.)

Ce volume devait être suivi de plusieurs autres ; l'auteur comptait traiter toutes les parties des mathématiques, mais ces ouvrages n'ont pas vu le jour. (DE BACKER, II, 1263.)

216. Caroli Porée, e societate Jesu sacerdotis, orationes selectiores. In-8 de 380 p.

P. C. SOMMERVOGEL, VI, 1020.

217. Oraison funèbre de Monseigneur le duc de Bourgogne,

traduite du latin du P. Willermet, de la Compagnie de Jésus. (Par le P. Yves de Querbeuf.) In-8 de 103 p.

Cette traduction qui a le titre ci-dessus se trouve jointe à l'original :

Serenissimi Burgundiorum ducis laudatio funebris. Dicta die 29 maii 1761. In regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. A Claudio Francisco Willermet, ejusdem Societatis Sacerdote.

(P. C. SOMMERVOGEL, VI et *Diet. des anonymes*, p. 666.)

218. Remarques sur un ouvrage intitulé : Lettre sur l'origine de l'imprimerie, etc. Pour servir de suite au traité de l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois. Par M. Fournier le jeune. In-8.

219. Méthode pour la traduction du français en latin. Troisième partie des Rudiments de M. l'abbé V*** D. L. A. D. A. (l'abbé Villart de l'Académie d'Amiens). Neuvième édition. In-12.

220. Les delices de la langue latine, tirées de Cicéron et des auteurs les plus purs, revues et augmentées. Nouvelle édition. In-12.

221. Conquête de la Gaule faite et écrite par Jules César. Traduction par l'abbé Joseph Valart. In-12.

222. *Selecta Senecæ philosophi opera, in Gallicum versa, operâ et studio P.-F.-X. D. (Petri-Francisci-Xaverii Denis).* In-12. 2 à 3 fr.

Collection Barbou.

223. *Calli Sallustii Crispi quæ exstant opera.* Marque des Cramoisy. In-12.

Collection Barbou.

Même édition que celles de 1754 et 1774.

3 figures de Cochin fils, gravées par Fessard (les mêmes que celles de l'édit. de 1744, mais plus fatiguées); 2 vignettes par de Lafosse. Au lieu de la belle vignette de la page 111 dans l'édition de 1744, une gravure signée du même nom que la marque ; PAPILLON INV. ET SCULP.

1762

224. Œuvres du Père du Baudory, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Marque des Cramoisy. In-12.

225. P. Ovidius Naso, Opera. In-12 avec fig. 10 à 12 fr. et plus en pap. fin.

Collection Barbou.

3 vignettes d'Eisen, gravées par Baquoy. — La réimpression faite en 1793 n'est pas belle. (BRUNET.)

226. *Selectæ Ciceronis ad T. Pomponium Atticum Epistolæ. Captivibus gallicis illustratæ, breviusque notis enucleatæ. Ad usum studiosæ juventis.* — Marque des Cramoisy. In-12.

227. Vies des pères, des martyrs et des autres principaux saints, trad. de l'ouvrage anglais de Butler, par l'abbé Godescard. 12 vol. In-8.

1763

228. Oraisons choisies de Cicéron, trad. nouv. (par Philippe, l'abbé d'Olivet, l'abbé de Maucroix et Fr. P. Gillet), avec le latin à côté, sur l'édition de Grævius, et des notes. -- Marque : *Et fructu et foliis*. 2 vol. in-12.

229. Lettre à M. Fréron, au sujet de l'édition d'une bible annoncée pour être la première production de l'Imprimerie, signée : Fournier. In-8.

230. C. Julii Caesaris commentaria de bello gallico et civili, cum notis gallicis et indice geographico. In-24.

231. M. T. Ciceronis Orator, et dialogi de Oratore, Numeris et capitibus distincti, brevibusque Argumentis per singula capita illustrati. Ad usum Collegiorum Universitatis Parisiensis. Nova editio accuratior et emendatior. — Marque à la devise : *Et fructu foliis*. In-12 de 6 p. non chiffrées au comm. et 452 p.

232. Quinti Horatii Flacci carmina Nitori suo restituta. Ed. Valart. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12. 4 à 5 fr.

On lui préfère l'édition de Lallemand publiée par Barbou en 1775. (BRUNET.)

1 frontispice d'après B. Picart, gravé par Duflos; 10 vignettes dont 6 différentes et 4 culs-de-lampe non signés (de 8 à 10 fr.). (COHEN.)

1764

233. Josephi Juvencii e Societate Jesu ratio discendi. In-12 de 191 p.

234. Th. a Kempis de imitatione Christi libri quatuor ... recensuit J. Valart. In-12.

Collection Barbou.

Frontispice et 4 figures par Marillier, gravés par de Longueil. De 6 à 10 fr., plus en maroquin ancien). — Réimpression en 1773 et en 1780 avec les mêmes figures; elles sont usées (de 2 à 3 fr.) (COHEN.)

235. Histoire d'Alexandre le Grand par Quinte-Curce, traduite par M. Vaugelas. Nouvelle édition, augmentée des suppléments de Freinshenius; avec des notes historiques, géographiques et grammaticales. 3 vol In-12.

236. Selectæ e novo Testamento historiae ex Erasmi paraphrasibus desumptæ, in gratiam tyronum, latin et français, par M. de Wailly. In-12.

237. Manuel typographique, utile aux gens de lettres, par Fournier le jeune. 2 vol. in-12.

2 frontispices par Gravelot et de Sève, gravés par Ferrand, et de nombreuse planches techniques (de 5 à 6 fr.) (COHEN.)

(M. F.-Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*, au mot *Typographie*, date par erreur ce livre de 1772.)

238. Poésies de Malherbe, avec la vie de l'auteur et des notes, par A. G. M. Q. (Meusnier de Querlon). In-8, Portrait non signé (de 6 à 8 fr.)

M. Mehl signale des exemplaires de la même édition avec le portrait ci-dessus gravé par Fessard. Belle édition bien imprimée. Il y a des exemplaires sur papier fort. Réimpression sous la date de 1776, avec le même portrait (de 5 à 6 fr.). (COHEN).

1765

239. Phædri Fabulæ, P. Syri Sententiæ, Faerni Fabularum. Libri quinque, cum notis gallicis. In-12.

240. Le petit Apparat royal, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée d'après les dictionnaires du P. Joubert et du P. Lebrun. In-8.

241. Anthologie française ou Chansons choisies, depuis le 13^e siècle jusqu'à présent (recueillies par Monnet). 3 vol. in-8.

Ce recueil est précédé d'un : « Mémoire historique sur la chanson en général, et en particulier sur la chanson française, par M. Meusnier de Querlon ». M. Poyet indique une autre édition de cet ouvrage, 1774, 6 petits vol. in-8 avec fig. et airs notés (n^o 661, cat. Plasson).

242. Chansons joyeuses, mises au jour par un anonyme, onisime [Collé], etc. In-8.

243. Philippiques de Démosthènes et Catilinaires de Cicéron, traduites par M. l'abbé d'Olivet, ... Cinquième édition, revue avec soin. In-12.

244. Stultitiæ laudatio Desiderii Erasmi declamatio. In-12.

Joli frontispice par Gravelot, gravé par Longueil (de 5 à 6 fr.). (COHEN)

245. Erasmi, Petrarchi et Corderii selecta colloquia, quibus adjectus est ejusdem Erasmi tractatus de civilitate morum puerilium, cum notis gallicis. In-18.

1766

246. Ovidii Metamorphoses, cum notis gallicis et Appendice gallico de Diis et Heroibus poeticis, ad usum Scholarum. In-12.

247. Traduction en prose et en vers d'une ancienne hymne sur les fêtes de Vénus, intitulée : *Pervigilium veneris*. In-8.

248. Selectæ e Novo Testamento historiae ex Erasmi paraphrasi-bus desumptæ in gratiam tyronum. Nova editio diligenter recognita. In-12.

249. Sallustius, cum notis. In-24.

250. Métamorphoses d'Ovide. Traduction nouvelle conforme au texte latin du P. Jouvencé, par M. Fontanelle. In-12.

251. Cicéron. Entretiens sur la nature des dieux, traduits par d'Olivet. 2 vol. in-12.

252. Les Commentaires de César (même trad. que l'éd. de 1755, retouchée par de Wailly). 2 vol. in-12.

La plus belle édition avec celle de 1775 (Bausser).

253. Manuel typographique utile aux gens de lettres et à ceux qui

exercer les différentes parties de l'art de l'imprimerie, par Fournier le jeune. 2 vol. in-12.

Joli frontispice gravé.

254. Traduction du Traité de l'Orateur de Cicéron, avec des notes. Par M. l'abbé Colin. Nouvelle édition, revue et corrigée avec le texte à la suite de la traduction. In-12.

On trouve à la suite trois discours de l'abbé Colin qui ont remporté le prix d'éloquence à l'Académie française en 1705, 1714 et 1717 et qui ont été imprimés dans les recueils de cette Académie.

255. Præcepta rhetorices collecta ex libris de Oratore M. Tullii Ciceronis . . . [cura et studio P. A. Alletz]. In-12.

256. Ciceronis eclogæ, ad usum juventutis collatæ, à D. d'Olivet. In-12.

1767

257. Faciles additus ad Linguam latinam, seu Excerpta quædam ex colloquiis Matth. Corderii, et Apophtegmatibus Erasmi. Accesserunt amænæ fabulæ. In-12.

258. Abrégé de la grammaire française, par M. de Wailly, troisième édition, augmentée. In-12.

259. Beauzée. Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues. 2 vol. in-8°.

Très bon ouvrage au point de vue typographique d'après QUÉRARD, *France littéraire*.

260. Recueil de romances historiques, tendres et burlesques, tant anciennes que modernes, avec les airs notés. Par M. D. L^{***} (DE LUSSE). In-8.

Ce volume ne porte d'indication de toison ni au frontispice ni à la fin. Cependant Barbier donne 2 volumes à l'ouvrage.

261. Remarques sur la langue française. Par M. l'abbé d'Olivet. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

262. Cornelii Schrevelii Lexicon Manuale græco latinum. In-8°.

263. Novum Jesu Christi Testamentum, ad exemplar Vaticanum accuratè revisum. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

Collection Barbou.

Frontispice de Gravelot, gravé par de Longueil et une carte.

264. Virgilio Maronis opera, pristino nitore restituta, cum notis et variis lectionibus ex codicibus et optimis exemplaribus. 2 vol. in-12.

Collection Barbou.

Le même frontispice et les mêmes 17 figures par Cochin fils, gravées par Dullos que dans l'édition Coustelier (1745) et 4 en-têtes dont un porte le nom de Delafosse (de 10 à 12 fr.)

Il y a des exemplaires de l'édition de 1767 dont le titre porte : *Publii*

Virgilio opera. Dans la réimpression de 1790, les épreuves des figures sont usées. — (COHEN).

265. *Divinae fidei Analysis*, auctore H. Holden. In-12, rel. 3 fr. 25

266. *Cornelius Nepos de Vita excellentium Imperatorum*, ex recognitione Steph.-Andr. Philippe. In-12 de 3 à 4 fr.

Collection Barbou.

Il y a eu une autre édition en 1784.

L'édition de 1745 imprimée par Simon est plus belle que celle-ci. Il y a des exempl. en pap. de Hollande : 4 à 5 fr. — (BRUNET).

Un frontispice par Cochin, gravé par Fessard, 1 fleuron sur le titre, 28 médaillons à portraits, 1 fleuron à la préface, 1 vignette et 13 culs-de-lampe, dont quelques-uns se répètent, par Pierre et Mathey, gravés par Fessard (de 5 à 6 fr.). — (COHEN).

La belle Epître dédicatoire de Lambin, professeur-royal de la langue grecque, à Henri III. sert d'introduction à ce livre. Aux vingt-trois Vies des hommes illustres, et à celles de Caton le Censeur et de Pomponius Atticus, on a joint les Fragments des chroniques et des autres écrits de Népos ; la chronologie des capitaines grecs, par André Schott, mais corrigée et augmentée ; celle des années de Caton, par le même ; celle de Pomponius Atticus, par Ernest, et un catalogue des principales éditions de l'auteur. Le frontispice du livre est orné d'une jolie estampe de M. Cochin. (*Notice de la Collection Barbou*, 1807.)

267. *Marci Annaei Luciani Pharsalia, cum supplemento Thomae Maii.* Marque : *Et fructu et foliis.* In-12, 3 à 5 fr., pap. lin 5 à 6 fr.

Collection Barbou.

Il y a des exemplaires dont le titre porte : *ex recensione J. Goullin.* (BRUNET.)

Un joli frontispice par Gravelot, gravé par de Longueil et un en-tête non signé (de 7 à 8 fr.). (COHEN.)

Cette édition, imprimée avec le même soin et la même élégance que le Virgile, est décorée d'une estampe agréable, qui représente le passage du Rubicon par César. Un sommaire, placé à chaque livre du poëme, en indique les principaux détails. A la suite du poëme est l'essai poétique de Pétrone sur la guerre civile, et le Supplément de Thomas May, poëte anglais du dix-septième siècle. Ce Supplément contient toute la suite de la guerre civile jusqu'à l'assassinat de Jules-César. (*Notice de la Collection des Barbou*, 1807.)

1769

268. *P. Virgilio Maronis opera ... Nova editio accurate recognita.* 3 vol. in-12. pp. XLVII-380, 467, 401.

L'Appendix de Diis est au t. I, p. 348.

269. Les principes de la langue latine mis dans un ordre plus clair, plus étendu et plus exact. A l'usage du Collège Louis le Grand [par le P. Fleuriau]. Sixième édition retouchée avec soin par M. de Wailly. In-12.

270. *M. Tullii Ciceronis opera ; recensuit J.-N. Lallemant.* 14 vol. in-12. 42 à 56 fr.

Collection Barbou.

Edition recommandable par la beauté de l'impression et par la commodité de son format. Vend. (en maroquin rouge) 100 l. à la vente de M. Bailly en 1800 Un bon texte, des notes rédigées avec une habile concision, et de plus une impression soignée, ont assuré le succès

de cette édition, due au modeste Lallemand. Il y a des exempl. en pap. fin qui sont un peu plus chers; 151 fr. m. r. (rel. de Derome) Jourdan, et 200 fr. en 1828. On trouve quelquefois des exempl. dont les premiers volumes sont datés de 1766. (BRUNET.)

Portrait de Cicéron en tête du premier volume, de P. P. Rubens, gravé par L.-J. Cathelin en 1762.

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

M. Lallemand, ancien professeur de l'Université de Paris, qui a enrichi notre Collection du Tacite en trois volumes, est l'éditeur de cette nouvelle édition de l'orateur romain. Ce savant, pour donner le texte le plus correct, après avoir consulté les meilleures éditions, a conféré sur Cicéron quinze manuscrits de la bibliothèque du roi; les notes qu'il a placées à la fin de chaque volume, font voir les secours qu'il en a tirés. On trouve aussi dans ces notes l'explication des passages et des mots grecs employés par Cicéron.

Chaque ouvrage, et même chaque lettre, a son sommaire, qui en indique le sujet et la matière. Pour la commodité des savants, à la division de Gruter, on a eu soin d'ajouter celle de Nizollus. La première est marquée par des chiffres romains, la seconde par des chiffres arabes. A la fin du dernier volume est un petit Dictionnaire, qui renferme l'explication des expressions rares ou des termes qui ont différents sens, suivant leur différente construction. Enfin, le savant éditeur, pour rendre son travail le plus exact qu'il étoit possible, s'est fait aider pour la lecture des épreuves, par un homme de lettres. Par ce moyen, chaque épreuve a été lue au moins quatre fois.

L'abbé d'Olivet donna les plus grands éloges à cette édition, et il s'empressa de faire connoissance avec l'auteur, dont il admira également la science et la modestie. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

271. Le petit Apparat royal. Nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée d'après les dictionnaires du P. Joubert et du P. Lebrun. In-8°.

272. M. T. Ciceronis Orationes quæ in Universitate Parisiensi vulgo explicantur cum notis selectis, juxta accuratissima Lallemand editionem. 3 vol. in-12.

273. M. T. Ciceronis Cato major. In-32, fig. rel. mar. 6 fr.

274. Dictionnaire abrégé, françois et latin, dédié à Monseigneur le Dauphin, ouvrage composé sur le modèle de Boudot. In-12.

275. Terentius, traduit par M^{me} Dacier. 3 vol. in-12.

276. T. Livii Patavini Historiarum ab urbe condita. Libri qui supersunt XXXV. Recensuit, e notis ad usum Scholarum accommodatis illustravit J.-B.-L. CREVIER, Emeritus rhetoricæ professor in Collegio Dormano-Bellovaco Universitatis Paris. Marque: *Et fructu et foliis*. 6 vol. in-12.

Barbou en a fait un tirage la même année avec un titre portant sa marque et au-dessous: *Parisii, apud D. J. Aumont, in platea Collegii Marsarincæ, sub signo Sanctæ Monicæ.*

277. Les livres de Cicéron: de la Vieillesse, de l'Amitié, les Paradoxes, le Songe de Scipion, traduction nouvelle avec le latin, revue sur les textes les plus corrects. Troisième édition retouchée avec soin, par M. Debarrett, inspecteur des Études de l'École royale militaire. Marque: *Et fructu et foliis*. In-12, xiv-305 p.

278. Les Offices de Cicéron, traduction nouvelle, avec le latin

revu sur les textes les plus corrects. Seconde édition retouchée avec soin. Par M. de Barrett, inspecteur des Etudes de l'École royale militaire. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12, xvi-464 p.

279. Dictionnaire universale seu Boudot, in-8.

280. Grammaire française par M. de Wailly. Cinquième édition augmentée de la prosodie et dédiée à l'Université de Paris. In-12.

281. *Fabulæ Æsopiæ* (libri XV), curis posterioribus, omnes fere emendatæ; accesserunt plus quam CLXX; tum etiam observationes, grammaticæ præsertim, complures, et index copiosus; nec desunt, expressæ ære inciso, hominum ac pecudum figuræ elegantes. 2 vol. in-8, 58-615 p. avec grav. de Verhelst.

« Cette édition est la meilleure est la plus recherchée ». — (P. C. SOMMERVOGEL, II, 1497.)

282. Pensées de Senèque, traduites en françois, pour servir à l'éducation de la jeunesse, par M. de la Beaumelle. Nouvelle édition. In-12.

1769

283. Francisci-Josephi Desbillons. *Fabulæ Æsopiæ*, curis posterioribus omnes fere emendatæ; quibus accesserunt plus quam CLXX novæ. Quinta editio. (Marque à la devise : *Meta laboris honos*). In-12 de xxxvi-504 p.

Collection Barbou.

Frontispice de Blackey, gravé par Baquoy.

Les notes de cette édition sont abrégées. (P. C. SOMMERVOGEL, II, 1497.)

284. *Selectæ e Novo Testamento historię ex Erasmi paraphrasibus desumptæ in gratiam tyronum*. Novo editio diligenter recognita. In-12.

285. Sallustius, latin et françois, traduit par M. Beauzée. In-12.

286. M. Tullii Ciceronis Orationes, quæ in Universitate Parisiensi vulgo explicantur, cum notis ex optimis quibusque commentatoribus selectis. Juxta accuratissimam D. Lallemand. Emeriti Rhetoricæ professoris editionem. (Marque à la devise : *Et fructu et foliis*). 3 vol. in-12.

287. *Eclogæ*, quas in usum puerorum selegit, et Gallicas ex latinis fecit Jos. Olivetus. in-12.

288. Manuel des grammairiens. In-12.

289. Principes de la langue latine mis dans un ordre plus clair, plus précis et plus exact, à l'usage des principaux collèges de l'Université de Paris. Septième édition, refondue entièrement par M. de Wailly, auteur de la grammaire latine. Marque des Cramoisy. In-12.

290. Cornelius Tacitus, juxta accuratissimam Lallemand editionem. In-12.

291. La traduction de Virgile (de l'abbé de La Landelle de Saint-Rémy, retouchée par J.-Nic. Lallemand) connue sous le nom de traduction des quatre professeurs. 4 vol. pet. in-12.

292. C. Plinii Cæcili Secundi Epistolæ et Panegyricus Trajano dictus. Nova editio, recensuit Joannes Nicolas Lallemand. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

Collection Barbou.

3 à 4 fr. Frontispice de Marillier. (BRUNET.)

C'est encore aux veilles de M. Lallemand que l'on doit cet ouvrage. Il en avoit déjà donné une édition ; mais celle-ci est de beaucoup supérieure à la première ; puisqu'il l'a revue sur six manuscrits de la bibliothèque du roi, et sur les meilleures éditions. On a apporté à la lecture des épreuves le même soin que pour le Cicéron, et cette édition est aussi correcte qu'élégante. Après les *Lettres* et le *Panegyrique*, on trouve l'explication des mots grecs ; il y a ensuite des notes dans lesquelles le savant éditeur rend compte de son travail, et explique les endroits difficiles. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

1770

293. Justini Historiarum ex Trogo Pompeio libri XLIV. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12, 3 à 4 fr.

Collection Barbou.

Edition soignée par Capperonnier. (BRUNET.)

1 beau frontispice par Gravelot, gravé par de Longueil, et 1 vignette n. signée (de 6 à 8 fr.) COHEN.

Catalogue Delalain frères, Paris, 1803.

M. l'abbé Capperonnier, de la bibliothèque du roi, s'est chargé de revoir cette édition. Il a pris pour base la meilleure, celle que *Fischerus* donna en 1737, à Lelpsic. Après avoir corrigé quelques fautes échappées au savant Allemand, il a fait passer dans le texte plusieurs leçons excellentes, puisées et dans les manuscrits de la bibliothèque du roi et dans la plus ancienne édition de Justin. Il a rectifié avec beaucoup de soin la ponctuation qui étoit défectueuse en bien des endroits. Ces corrections font disparaître presque toutes les difficultés qui embarrassoient le texte de Justin. On trouve, après l'avis au lecteur, l'explication de la belle estampe qui accompagne cette édition. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

294. Journal ecclésiastique ou Bibliothèque raisonnée des sciences ecclésiastiques, dédiée à S. A. Monseigneur Louis de Rohan, coadjuteur de l'évêché de Strasbourg, par M. l'abbé Dinouart, chanoine de l'église collégiale de Saint-Benoît, de l'Académie des Arcades de Rome. 4 vol. in-12.

295. Etrences du chrétien pour l'année 1770. In-12.

296. Nouveau choix de fables d'Esopé avec la version latine et l'explication des mots en français, divisé en trois parties pour les classes de sixième, cinquième et quatrième. Par M. Le Roy, professeur émérite de rhétorique, en l'Université de Paris, au Collège du Cardinal Le Moine. In-8, 1 l. 4 s.

297. Justini Historiarum ex Trogo Pompeio libri XLIV avec leur trad. [M. de Wailly]. In-12, 6 l.

Edition aussi correcte et aussi soignée que toutes celles des autres auteurs latins dont nous avons obligation aux presses de Barbou (*Mercure de France, avril 1770: t. I. p. 93*).

298. *Novum J. C. Testamentum.* In-24, 1 l. 10 s.

299. *Quintilien, de l'institution de l'Orateur*, traduit par M. l'abbé Gedoyn, de l'Académie française . . . , édition traitée d'après un exemplaire corrigé par l'auteur et revue par M. de Wailly. In-12, 4 vol. 15 l.

Nous observons que l'exécution typographique est toujours digne de Barbon (*Journal des savants*, avril 1770, p. 724).

300. *Dictionnaire universel françois et latin tiré des meilleurs auteurs* par le P. Le Brun. Troisième édition. 1 vol. in-4° 15 l.

301. *Colloquia sacra ad linguam simul et mores Puerorum formandos Libri quatuor in quibus insigniores tam veteris quam Novi Testamenti Historiæ denarrantur.* Nova editio auctior et emendatior. 1 vol. in-18, 1 l. 10 s.

302. *Grammaire françoise* par M. de Wailly. Sixième édition. In-12, 2 l. 10 s.

303. *Abrégé de la Grammaire françoise.* Sixième édition. In-12, 1 l. 4 s.

304. *Fables de Phèdre, en latin, avec des notes, des éclaircissements et un petit dictionnaire à la fin, à l'usage des commençans*, par M. Bourgeois, professeur au collège de Louis le Grand. Nouvelle édition. In-12, 1 l. 4 s.

305. *Les mêmes latines et françoises chiffrées.* Avec des notes critiques et historiques. In-12, 2 l. 10 s.

306. *Principes généraux et particuliers de la langue françoise, confirmés par des exemples choisis, instructifs, agréables et tirés des bons auteurs; avec les moyens de simplifier notre orthographe, des Remarques sur les lettres, la prononciation la prosodie, les accens, la ponctuation, l'orthographe et un abrégé de la versification françoise.* Par M. de Wailly. Sixième édition, revue et considérablement augmentée. In-12, 2 l. 10 s.

307. *Abrégé de la même Grammaire françoise*, par M. de Wailly. Sixième édition, revue et augmentée. In-12, 2 l. 10 s.

Il y a peu d'ouvrages usuels aussi souvent réimprimés que le sont ces deux-ci, il ne faut pas s'en étonner. Devenus classiques par l'adoption que l'Université de Paris en a faite, ils sont entre les mains d'un très grand nombre de jeunes gens : ainsi de tems en tems on aura besoin de les réimprimer pour leur usage. *Affiches, Annonces*, etc. ann. 1770, n° 26, p. 102.

Malgré la multiplicité des éditions de cet ouvrage et des contrefaçons de la province et de l'étranger, il est toujours recherché avec le même empressement. *Journ. Encyclop.* 1770, tome 3, partie 1, avril, p. 130.

308. *Selecti Psalmi Davidici, cum Argumentis et Notis, ad usum Candidatorum Rhetoricæ.* In-12, 1 l. 4 s.

309. *Abrégé de l'Histoire grecque et romaine, traduit du latin de*

Velleius Paterculus, avec le texte corrigé, des notes critiques et historiques, une table géographique, une liste des éditions et un discours préliminaire, par M. l'abbé Paul. In-12, 3 l.

310. Les histoires de Salluste traduites en françois, avec le latin revu et corrigé, des notes critiques et une table géographique, par M. Beauzée, de l'Académie *Della Crusca*, des Académies royales de Rome et de Metz, des Sociétés littéraires d'Arras et d'Auxerre, professeur de grammaire à l'École royale militaire. 1 v. in-12, 2 l. 10 s.

311. Les histoires de Justin. Nouvelle édition. In-12, 3 l.

312. Mœurs et coutumes des Romains, traduit du latin de *Nieuport*, par l'abbé Desfontaines. In-12, 5 l.

313. Institution de l'Orateur de Quintilien, traduit par l'abbé Gédouin. 4 vol. in-12, 12 l.

314. Tite Live avec les notes de M. Crevier. 6 vol. in-12, 15 l.

315. Tite Live, traduction de M. Crevier, par M. Guerin, 10 vol. in-12, 24 l.

316. Instruction sur l'histoire de France et Romaine, avec un abrégé de géographie par demandes et par réponses et un abrégé de l'histoire poétique et des Métamorphoses d'Ovide. Par M. Le Ragois. Nouvelle édition augmentée jusqu'au mariage de Monseigneur le Dauphin. 1 vol. in-12, 3 l.

Les éditions multipliées de ce petit ouvrage en prouvent assez l'utilité. (*Année littéraire*, 1771, t. I, n° 2, p. 143-144.)

317. — Explication abrégée des coutumes et cérémonies observées chez les Romains, pour faciliter l'intelligence des anciens auteurs. Ouvrage écrit en latin par M. Nieuport, et traduit par M. l'abbé Desfontaines. Nouvelle édition. In-12, 3 l.

318. Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins tant sacrés que profanes, ... par M. Sabbathier, professeur au Collège de Châlons-sur-Marne. A Châlons-sur-Marne et à Paris, Delalain, Barbou, Hérisant fils. 9 vol. in-8.

319. Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains, par Simon Pelloutier... Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par M. de Chinac ... Barbou, Delalain, Le Jay, Crupard, Edme. 5 vol. in-12.

320. Recueil de dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France, par M. Sabbathier. Delalain, Barbou, in-12, 1 l. 10 s.

321. Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, avec figures à chaque fable. Barbou, Delalain, Guillyn, in-8 et in-12.

322. La quantité du petit Behourt ou du nouveau Despautère. Nouvelle édition, retouchée et augmentée. In-8, 15 s.

323. Erasmi Petrarchi et Corderii selecta colloquia. Quibus

adjectus est ejusdem Erasmi Tractatus, de civilitate morum puerilium cum notis gallicis. In-12.

324. Imitation de Jésus-Christ, traduction de l'abbé Valart. In-12

1771

325. D. Junii Juvenalis et A Persii Satyræ. Notis novissimis ac perpetua interpretatione illustravit Josephus Juvencius Societatis Jesu. Cum appendice de Diis et Heroïbus poeticis ... Nova editio prioribus longe emendatior. In-12 de 459 p.

326. Appendix de Diis et heroïbus poeticis ou Abrégé de l'histoire poétique par le R. P. Jouvency. In-12 de 188 pages.

327. Juvenalis cum interpretatione ac notis Juvencii. Nova editio. In-12.

328. Sarcotis et Caroli V. Imp. Panegyris Carmina, tum de heroïca poesi tractatus, auctore Masenio. Adjecta est Lamentationum Jeremiæ Paraphrasis, auctore D. Grenan. Editio altera. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12 de lxxii-269 p.

Collection Barbou.

Dans cette nouvelle édition, Dinouart supprima la traduction. — (P. C. SOMMERVOGEL, V, 687).

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

Comme on a prétendu que Milton avoit pris le fond de son *Paradis perdu* dans la *Sarcothée* de Masenius, on retrouve ici les pièces insérées à ce sujet dans le *Journal étranger* et dans les *Mémoires de Trévoux*. Après ces pièces viennent un *Traité de la poésie héroïque*, la *Sarcothée* et le *Panegyrique de Charles-Quint* par Masenius. Le *Traité de la poésie* est puisé dans les meilleures sources (on voit que Masenius connoissoit parfaitement les anciens, puisqu'il discute avec un goût exquis leurs beautés et leurs défauts). Le *Panegyrique de Charles-Quint* ne le cède pas à la *Sarcothée*. Ces deux poèmes sont des exemples des règles que l'auteur a posées dans son *Traité de la poésie*. Ce volume est terminé par l'excellente paraphrase en vers des *Lamentations de Jérémie*, composée par M. Grenan, célèbre professeur dans l'Université de Paris. (*Notice de la Collection des Barbou*, 1807.)

329. Pensées de Cicéron, traduites pour servir à l'éducation de la jeunesse, par M. l'abbé d'Olivet. Nouvelle édition revue et augmentée. In-12.

330. P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon. Libri XV. Cum notis gallicis et appendice gallico de Diis et Heroïbus poeticis. Ad usum scholarum. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

331. Essai d'une nouvelle typographie, ornée de vignettes, fleurons, trophées, filets, cadres et cartels, inventés, dessinés et exécutés par L. Luce, graveur du roi, pour son imprimerie royale. Dédicée au roi. In-4° de 96 ff. n. ch.

Cette ouvrage, composé, dessiné et exécuté par Louis Luce, a été commencé en 1740 et achevé en 1770.

332. Thomæ a Kempis de Imitatione Christi, libri quatuor, versiculis distincti. In-32.

333. Cornelius Nepos, latin et français, traduction nouvelle avec des notes géographiques et historiques. In-12.

334. Ciceronis de Amicitia dialogus, ex recens. J.-G. Grævii. In-32 de 112 p. avec fig. rel. mar. 6 fr.

335. Philippiques de Démosthènes et Catilinaires de Cicéron, traduites par Joseph Thoullier d'Olivet Sixième édition, revue avec soin. In-12.

1772

336. Œuvres diverses du Père du Baudory de la Compagnie de Jésus. In-12 de 384 p., rel. 2 fr. 75.

337. Oraisons choisies de Cicéron, traduction revue par MM. d'Olivet et de Wailly, avec le latin à côté, sur l'édition de M. l'abbé Lallemand, et avec notes. 4 vol. in-12.

338. Histoire d'Alexandre-le-Grand, par Quinte-Curce, de la traduction de Vaugelas, avec les suppléments de Frainshennius, nouvellement traduits par M. l'abbé Dinouart. 2 vol. in-12.

339. Cicéron, Œuvres choisies, trad. (de Villefore) revue par Noël-Fr. de Wailly, avec le latin et des notes. 3 vol. in-12.

Il y en a une autre édition en 1786. Souvent réimprimée. La traduction de Villefore, dont ces trois volumes sont extraits, a été imprimée à Paris en 1732, en 8 vol. in-12. — (BRUNET).

340. Panégyrique de Trajan, par Pline le jeune, traduit par de Sacy. In-12.

1773

341. Les principes de la langue latine mis dans un ordre plus clair, plus étendu et plus exact. A l'usage du Collège Louis le Grand [Par le P. Fleuriau]. Neuvième édition, entièrement refondue par M. de Wailly. In-12.

Auguste Savinien Le Blond ne s'est pas exprimé avec assez d'exactitude en parlant de cet ouvrage dans sa *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Noël-François de Wailly*. Suivant lui, l'habile grammairien publia des *Principes de langue latine dans un ordre plus clair*, qui eurent sept éditions. Barbou n'acquiesça qu'en 1767 la propriété de cet ouvrage, qui est originairement du P. Sauger, jésuite. L'édition de 1768 est donc la première qui ait été donnée par de Wailly et elle a été suivie de trois ou quatre autres seulement (Barbier, t. III, col. 1030). — (P. C. SOMMERVOGEL, III, 786).

342. Introduction à la syntaxe latine, nouvelle édition revue et augmentée d'un Vocabulaire latin et françois, par M. de Wailly. in-12.

343. M. T. Ciceronis De Officiis ad Marcum filium. In-32 de 346 p. fig. rel. mar. 6 fr.

Un charmant frontispice par Moreau, gravé par Lemire : 6 à 9 fr. quand le vol. est relié en mar. (BRUNET); — (de 8 à 6 fr. (COHEN)).

344. Principes généraux et particuliers de la langue française . . .

Par M. de Wailly. Septième édition. Revue et considérablement augmentée . . . Marque des Cramoisy. In-12.

Les éditions précédentes portent les dates : 1760, 1763, 1765, 1766, 1768, 1770.

345. Instruction sur l'histoire de France et romaine, par M. Le Ragois, précepteur de Monseigneur le duc du Maine. Nouvelle édition, augmentée jusqu'au mariage de Monseigneur le Dauphin. In-12 rel. 3 l.

346. L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle sur l'édition de 1764, revue sur huit manuscrits par M. l'abbé Valart. Marque à la devise : *Meta laboris honos*. In-12.

Collection Barbou.

Un frontispice et 4 figures de Marillier, gravés par de Longueil (de 4 à 5 fr.) Ces figures sont les mêmes que celles de l'édition latine de 1764, mais elles sont généralement usées. — (COHEN).

347. Th. a Kempis De Imitatione Christi. Libri quatuor. Ad manuscriptorum ac primarum editionum fidem castigati et mendis plus sex centis expurgati. Recensuit J. Valart. . . Nova editio. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

Collection Barbou.

Même édition que celles de 1758 et 1764. Un frontispice de Marillier, gravé par de Longueil et 4 figures par les mêmes. — (COHEN).

1774

348. Q. Horatius, cum notis P. J. Juvencii. In-12.

Ce fut à Tours, en 1688 que parut la première édition d'Horace avec les notes du P. Jouvancy. L'édition de Rome, 1702 ou 1703, contient des augmentations et c'est cette édition qui a été souvent reproduite à Rouen, à Paris et ailleurs ; les notes qu'elle renferme sont excellentes et facilitent beaucoup à la jeunesse l'intelligence de l'auteur. On ne peut pas faire le même éloge d'un autre Horace du P. Jouvancy qui a été souvent réimprimé à Paris depuis 1710 environ chez Robustel et les frères Barbou. Les notes en sont beaucoup plus historiques que grammaticales ; par conséquent elles sont moins utiles à la jeunesse . . . — (P. C. SOMMERVOGEL, IV, 840).

349. Jacobi Vanierii Prædium rusticum. Nova editio cæteris emendatior. Marque : *Et fructu et foliis*. Pet. In-8, 4 à 5 fr.

Collection Barbou.

Dans les *Mémoires* autographes et inédits, laissés par l'abbé Brotier, neveu du P. Gabriel, pour servir à l'éloge de son oncle, on lit : « Il n'étoit jamais plus content que lorsqu'il pouvoit se soustraire à la nécessité de faire imprimer ce qu'il avoit promis de donner. Il avoit commencé la nouvelle édition du *Prædium rusticum* de Vanière, donnée chez Barbou. Il y en avoit déjà quelques feuilles de composées. On lui apporte l'épreuve. Il y aperçoit une transposition considérable qui eût exigé un remaniement et une révision de son Manuscrit ; il envole chercher le compositeur, lui

remet les épreuves et le manuscrit, et lui dit : « Arrangez-vous comme vous voudrez; je ne veux plus en entendre parler. » Il a en effet laissé l'édition qui a été achevée par M. Capperonier. (P. C. SOMMERVOGEL, II, 211).

350. J. Meursii Elegantiæ latini sermonis . . . 2 tomes en un vol. in-12.

Même édition que celle de 1757. (Voy. cette édition).

Dans : Les Elzevirs de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. (*Saint-Pétersbourg*, 1864, in-16). M. Ch.-Fr. Walter, mentionne sous le n° 85 (p. 37) l'édition de 1774 de Meursius, 330 p. in-12 et il signale à la suite celle de Londres 1781 [Cazin], 2 vol. in-18. Nous pensons que c'est une erreur de sa part. Les Elzevirs ont imprimé d'autres ouvrages de Meursius entre 1598 et 1625 mais on ne peut leur attribuer un ouvrage de 1774 qui sort certainement des presses de Barbou.

351. Sallustius (même édition que celles de 1754 et 1761).

Collection Barbou.

352. Selectæ e Novo Testamento Historiæ ex Erasmi paraphrasibus desumptæ, opusculum elementarium, in gratiam Tyronum. In-12.

353. Traité de l'Amitié, par M. de Sacy. In-12.

354. Lettres de Pline et Panégyrique de Trajan, trad. par M. de Sacy. 3 vol. in-12.

355. Justin. Histoire universelle, extraite de Trogue Pompée, trad. avec des notes critiques et historiques par M. l'abbé Paul. 2 vol. in-12.

5 fr. et plus en papier fin. (BRUNET.)

356. Florus, traduction par M. l'abbé Paul. 2 vol in-12.

357. Eloge de Charles-Quint, empereur d'Allemagne, roi des Espagnes et des Pays-Bas, traduit du poème latin de Jacques Masénius, par D. Ansard. In-8, br. 2 fr.

1775

358. Dictionnaire françois et latin, dédié à Monseigneur le Dauphin. Ouvrage composé sur le modèle du Dictionnaire de Boudot. Nouvelle édition. In-8.

359. Lettres de Cicéron à Atticus, traduites par l'abbé Mongault, de l'Académie françoise. 4 vol. in-12.

360. Histoires choisies du Nouveau Testament, trad. par M. de Wailly, latin et françois. In-12, pet. pap. rel. 2 fr. 10.

361. Salluste, traduit en françois par Beauzée. In-12.

362. Philosophia ad usum scholarum accommodata. Auctore Antonio Seguy, presbytero Tutelate, sacre Facultatis Parisiensis licentiate theologo, atque in studii Parisiensis Universitate philosophiæ professore, docente in Collegio Marchiano. 4 vol. in-12.

363. Les Commentaires de César, en latin et en français. Nouvelle édition. Revue et retouchée avec soin par M. de Wailly. Marque : *Et fructu et foliis*. 2 vol. in-12.

La plus belle édition avec celle de 1766. — (BRUNET).

364. Etude lyriques, d'après Horace, par de Regauhae. In-12.

365. Salluste, traduit par M. Beauzée, de l'Académie française, seconde édition augmentée de morceaux entiers tirés des fragmens. In-12.

366. Cicéron. Entretiens sur la nature des dieux, traduction par M. l'abbé d'Olivet. Quatrième édition. 2 vol. in-12.

367. Les Offices, trad. nouvelle, avec le latin revu sur les textes les plus corrects, par M. de Barrett. In-12.

368. Les livres de Cicéron. De la Vieillesse, de l'Amitié, les Paradoxes, le Songe de Scipion. Lettre politique à Quintus. Traduction nouvelle avec le latin revu sur les textes les plus corrects. Quatrième édition retouchée avec soin, par M. de Barrett. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

369. Titi Livii Patavini historiarum ab urbe condita libri qui supersunt XXXV. Cura J.-N. Lallemand. Marque à la devise : *Et fructu et foliis*. 7 vol. in-12.

Collection Barbou.

Edition estimée 28 à 35 fr. ; — vendue en pap. fin m. r. 70 fr. Saint-Céran en 1791. (BRUNET.)

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

M. l'abbé Lallemand en est l'éditeur. L'accueil favorable que le public a fait au Tacite, au Cicéron, et au Pline le Jeune, donnés par ce savant, étoit un bon garant du succès de son travail sur Tite-Live. Il a pris pour base de son édition celles de MM. Crevier et Drakemborch. On sait que ces deux savants avoient lu et discuté, avec le plus grand soin, les manuscrits et les meilleures éditions de leur auteur. Le premier volume, orné d'un très-beau portrait de Tite-Live, contient encore un avertissement curieux, dans lequel M. Lallemand apprécie, sans partialité, le travail de ceux qui ont donné des éditions de ce prince des historiens. Cet avertissement est suivi de l'excellente préface de M. Crevier. Aux trois fragments de Tite-Live déjà connus, on a ajouté celui qui fut découvert à Rome en 1772. M. Lallemand rend compte en peu de mots de ses changements et de ses corrections à la fin de chaque volume, qui est terminé par une bonne table alphabétique des matières. On trouvera dans le dernier volume les sommaires des livres perdus, et un ample *index* des sentences contenues dans tout l'ouvrage. L'éditeur, aussi modeste que savant, s'est associé pour la lecture des épreuves une personne connue par son exactitude ; en sorte que l'on peut assurer que les gens de lettres trouveront dans cet ouvrage la même correction que dans les autres donnés par M. Lallemand. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

370. Quinti Horatii Flacci Carmina detersis recentibus plerumque maculis. Nitori suo restituta (éd. Lallemand). Nova editio. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12, 4 à 5 fr.

Collection Barbou.

On préfère cette édition à celle de 1763 donnée par Valart. (BRUNET)

Cette édition a été donnée par M. Lallemand, qui a supprimé, avec raison, toutes les leçons que M. Valart avoit insérées dans l'édition de 1763, qu'il prétendoit avoir revues sur plusieurs manuscrits de Sorbonne et de la bibliothèque du roi. On a apporté toute l'attention possible pour la correction et pour l'exécution typographique. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

1776

371. Velleius Paterculus, Historia romana. Avec L. Annaei Flori epitome rerum romanorum libri IV. Marque à la devise : *Et fructu et foliis*. 2 tomes en 1 vol. in-12.

Collection Barbou.

3 à 4 fr. L'édition de Paris 1746 (David) ou avec un nouveau titre daté de 1754, in-12 même prix. Pap. de Hollande, 5 à 6 fr. (BRUNET.)

La première édition (David, 1746) ne contient pas *Florus*. Le frontispice est le même, mais il y a au lieu de 2 entêtes, 1 fleuron sur le titre, par de Sève, et 1 vignette par de la Borde, tous deux gravés par Fessard. — (COHEN). Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

372. D. J. Juvenalis et A. Persius Flaccus, Marque : *Non solus*. In-12.

Collection Barbou.

Même édition que celle de 1754. Elle est bonne. — (BRUNET.)

2 beaux frontispices gravés par Duflos et 5 culs-de-lampes. (De 5 à 6 fr.) (COHEN.)

373. Cicéron. Les Offices, traduction nouvelle, avec le latin à côté, par M. de Barrett. In-12.

374. Tusculanes de Cicéron, traduites par MM. Bouhier et d'Olivet. Quatrième édition. 2 vol. in-12.

375. Analyse des traités des bienfaits et de la clémence de Sénèque, précédée d'une vie de ce philosophe, plus ample que toutes celles qui ont paru. In-12.

376. Poésies de Malherbe. Rangées par ordre chronologique : Avec la vie de l'auteur et de courtes notes, par A. G. M. Q. (Meunier de Querlon). Nouvelle édition revue et corrigée avec soin. Marque : *Et fructu et foliis*. In-8.

Portrait de Malherbe signé N. D. Monstret. L.-J. Cathelin, sculp. 1762.

Edition remarquable par la netteté des caractères et la beauté des fleurons et culs-de-lampe. (BRUNET) Voy. ce que dit Cohen de l'édit. de 1764.

377. Homère. L'Illiade; traduction nouvelle. 3 vol. in-4°.

3 fig. de Cochin, grav. par Romanet de Launay et Gauchier.

378. Justini Historiarum ex Trogo Pompeio libri XLIV. Accedunt excerptiones Chronologicae, ad usum scholarum. In-24 de viii-424 p.

1777

379. Principes de la langue latine (du P. Sauger) mis dans un ordre plus clair, plus précis et plus exact (par le P. Fleuriau). Dixième édition, refondue entièrement par M. de Wailly. In-12.

380. Le petit Apparat royal. Nouvelle édition, considérablement augmentée, avec un Dictionnaire géographique. In-8.

381. Manuel des grammairiens. Nouvelle édition. In-12.

382. Phædri Fabulæ, P. Syri Sententiæ, Faerni Fabulæ, en latin et en françois. In-12.

383. Ovide, Métamorphoses, latin et françois. 2 vol. in-12.

384. M. T. Ciceronis, Opera philosophica, cum notis. In-12.

385. Caii Velleii Patereuli historiae romanae libri duo. Nova editio ex collatione veterum editorum emendata . . . L. Annaei Flori epitome rerum romanorum libri quatuor. In-12 (frontispice gravé).

Collection Barbou.

Nous sommes redevables de cette nouvelle édition aux soins du savant M. Lallemand, qui nous a déjà procuré celles de Tacite, de Pline le Jeune, de Cicéron et de Tive-Live. Le texte est précédé de la notice de Vossius sur la vie et les écrits de Patereulus, et d'un extrait des annales de cet historien, dressées par Dodwel. Comme ce qui nous reste de Velleius ne fournit pas deux cents pages, le savant éditeur a cru devoir y joindre *Florus*, avant le texte duquel il a aussi placé ce que Vossius a dit de *Florus*. Cet abrégé intéressant de l'histoire romaine méritoit d'entrer dans la Collection des Auteurs Latins; et les gens de lettres sauront bon gré à M. Lallemand d'en avoir donné une édition très-correcte. Velleius Patereulus avoit été publié seul en 1740, et avec un nouveau frontispice, en 1751, (*Notice de la Collection des Barbou*, 1807.)

386. Épîtres et évangiles des dimanches et fêtes de toute l'année de l'Avent, du Carême et des autres Fêtes. Nouvelle édition. In-18.

387. Grammaire françoise, par M. de Wailly, huitième édition, augmentée de la prosodie et dédiée à l'Université de Paris. In-12.

388. La même, en abrégé, huitième édition. In-12.

389. Principes de la langue latine, mis dans un ordre plus clair, plus étendu et plus correct, à l'usage des principaux Collèges de Paris, dixième édition, refondue entièrement par M. de Wailly. In-12.

390. Erasmi encomium moriae. Th. Mori utopia. 2 tomes en 1 vol. in-12, 2 à 4 fr.

Collection Barbou.

Frontispice de Gravelot. (Il y avait eu une édit. en 1765.)

On ne pouvoit réunir ensemble deux ouvrages contemporains mieux assortis, tant par ce endroit que par l'étroite liaison qu'il y eut entre les deux auteurs. La nouvelle édition du premier (*l'Éloge de la Folie*) est entièrement conforme à celle de 1765. Quant au texte de l'Utopie de Th. Morus, il a pour base celui de l'édition la plus récente dont nous ayons connoissance, celle des frères *Foulis* (Glasgow, 1751), qui même n'est plus fort commune ici. L'éditeur de ces deux ouvrages, M. de Querlon, par les notes qu'il y a semées, quoiqu'avec son économie ordinaire, et par la seule correction qui répand tant de jour dans les anciens écrits, les a mis à la portée de tout le monde. Le premier est trop connu pour en rien dire; le second gagnera sûrement à l'être mieux, et c'est dans le texte original qu'il faut le lire pour le connoître. (*Notice de la Collection des Barbou*, 1807.)

1778

391. Josephi Juvencii e Societate Jesu ratio discendi. In-12 de 234 p.

392. Francisci Josephi Desbillons. Fabulae Aesopicae. Curis posterioribus omnes fere emendatae quibus accesserunt plus quam CLXX novae. Sexta editio. Marque : *Meta laboris honos*. In-12, xxxvi-504 p. 3 à 4 fr.

Collection Barbou.

1 frontispice par Blackey, gravé par Baquoy (de 4 à 5 fr.) (COHEN.)

Le P. Desbillons écrivait le 17 mai 1773 : « Mes fables se soutiennent toujours, en dépit de quelques envieux fort ignorés du public. Elles commencent à devenir classiques dans presque toute l'Europe. On les explique dans l'Université de Paris et dans quelques collèges d'Allemagne, dans la Suède, etc. Les plus célèbres journaux latins et allemands en ont donné des extraits et en ont fait des éloges, dont ceux qui sont venus à ma connaissance m'ont paru quelquefois excessifs ». — P. C. SOMMEROVCEL, II, 1947.

Cette édition est très-bien exécutée. Un mérite qu'elle a au-dessus de la quatrième publiée à Manheim, c'est que l'auteur a envoyé un exemplaire, corrigé de sa main, en beaucoup d'endroits. Les épreuves ont été relues avec soin par plusieurs gens de lettres. Ce volume contient : 1° une belle préface dans laquelle sont appréciés les ouvrages des différents fabulistes ; 2° plus de cinq cents fables en quinze livres ; 3° les sentences répandues dans ces fables ; 4° les notes sur chaque livre ; 5° une table alphabétique des fables ; 6° l'explication des mots les plus difficiles de l'ouvrage. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

393. P. Virgilio Maronis Opera notis illustravit Carolus Ruæus, jussu Christianissimi Regis. Ad usum serenissimi Delphini, cum Appendice de Diis et Heroibus Poeticis ad poetarum intelligentiam a P. Juvencio. Nova editio accuratè recognita. Marque des Cra-moisy. In-12.

394. Dictionarium universale seu Boudot. In-8.

395. Orationes ex Sallustii, Titi Livii, Q. Curtii, et Taciti Historiis collectæ. Traduction nouvelle plus ample que les précédentes, latin et françois. 2 vol. in-12.

396. Oraisons choisies de Cicéron, traduction [de Villefort] revue par M. de Wailly, avec le latin à côté, sur l'édition de M. l'abbé Lallemant, et avec des notes. Nouvelle édition retouchée avec soin. 3 vol. in-12.

1779

397. Racines latines, à l'usage des écoles royales militaires, des Collèges de la Congrégation de l'Oratoire, par Joseph Villier, de l'Oratoire. Marque : *Et fructu et foliis*. In-8.

398. Amœnitates poeticæ, sive Theod. Bezæ, M.-Ant. Mureti et Johan. Secundi juvenilia, tum Johan. Bonnefonii Pancharis, etc. In-12, 5 à 6 fr.

Collection Barbou.

On trouve dans cette édition de plus que dans la première, *Lugd. Bata-vor.* (*Paris, Barbou*), 1757, in-12, en trois part., sans titre collectif, les *Juvenilia* de Joach du Bellay, l'une et l'autre sont ornées des portraits de Theod. de Beze et de Marc.-Ant. Muret, grav. par Ficquet. — (BRUNET).

Au commencement de cette nouvelle édition, est une notice très-bien faite des cinq Auteurs dont on trouve ici les meilleures pièces. Le goût et l'amour des lettres ont présidé au choix de ces poésies pleines d'agrèments. Aux pièces des quatre premiers auteurs, on a joint, dans cette nouvelle édition, les poésies les plus intéressantes de du Bellay, trois nouvelles pièces de Muret, une quatrième de Lotichius, poète allemand, et une cinquième de Famiën Strada, poète romain. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807*)

399. Caii Plinii Secundi Historiæ naturalis libri XXXVII quos

recensuit et notis illustravit Gabr. Brotier. Marque à la devise : *Meta laboris honos*. 6 vol. in-12.

Collection Barbou.

Cette édition, exécutée avec soin, est fort estimée, 30 à 36 fr. et plus en pap. fin. (BRUNET.)

1 beau frontispice par Marillier, gravé par Duflos (de 30 à 35 fr.). Edition recherchée, les exempl. sur pap. fin de 40 à 50 fr. (COHEN).

Catalogue Delalain frères, Paris, 1803.

M. l'abbé Brotier, connu si avantageusement par une excellente édition de Tacite, s'est chargé de celle-ci. Revue sur plusieurs manuscrits, sur la première édition qui n'avoit pas encore été consultée, et sur quantité de monuments antiques, elle présente plus de deux mille corrections, qui avoient échappées aux recherches savantes du Père Harcquin. Le premier et le plus brillant historien de la nature paroit, non-seulement dans le format le plus commode, mais le lecteur a encore le plaisir de voir continuellement les connoissances anciennes rapprochées de nos connoissances actuelles, et de juger de nos pertes et de nos avantages, tant dans l'histoire naturelle que dans les arts. Une Vie nouvelle de Pline fait connoître son génie et ses travaux. Le frontispice, du dessin de M. Marillier, représente cet illustre amateur de la nature, mourant au pied du Vésuve. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

1780

400. Renati Rapini Societatis Jesu Hortorum libri IV et Cultura Hortensis. Hortorum historiam addidit Gabriel Brotier. In-12 de xxxvi-319 p.

Collection Barbou.

Frontispice gravé par Prévot. (P. C. SOMMERVOGEL, VI, 1446).

C'est aux soins de M. l'abbé Brotier que l'on doit cette nouvelle édition du charmant poème *des Jardins*. Le savant éditeur n'a rien négligé pour qu'elle surpassât toutes les autres. On y trouve un très-bon abrégé de la vie du Père Rapin, les passages grecs et latins d'où l'auteur a tiré ses préceptes, les changements, les additions, les retranchements qu'il a faits à son poème. A la Dissertation du Père Rapin sur tout ce qui regarde la culture des jardins, le savant éditeur en a joint une autre de sa façon, qui en renferme l'histoire depuis la création jusqu'à nos jours. Enfin, il a terminé son édition par un index alphabétique fort ample, dans lequel il explique les termes les plus difficiles du poème. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

401. L'Imitation de J.-C., trad. nouvelle revue par l'abbé Valart.

Collection Barbou.

Front. et 4 fig. Même édition que celles de 1759 et 1773.

402. Du Mas (Ph.). Liber psalmorum versibus heroïcis latine redditus. In-12.

1781

403. Quinte-Curce. Histoire d'Alexandre-le-Grand, traduction par Beauzée. 2 vol. in-12, 5 fr. (BRUNET.)

404. Cornelius Nepos. Vies des grands capitaines de l'antiquité, traduites avec des notes, par M. l'abbé Paul. In-12.

1783

405. Lettres de Brutus à Cicéron (trad. par André Morellet). In-32.

On prétend que ce petit volume n'a été tiré qu'à 25 exempl. 15 fr. m. r. Mion, 12 fr. 50, Chateaugiron et quelquefois moins. — (BRUNET).

406. Remarques sur la langue française ou prosodie française, par l'abbé d'Olivet. In-12.

407. Abrégé de l'histoire romaine par Eutrope. Nouvelle édition revue et corrigée avec la traduction à côté [de Wailly]. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12 de iv-267 p.

408. Phœdri Fabularum, libri V cum notis et supplementis Gabrielis Brotier : accesserunt parallelæ J. de La Fontaine Fabula. In-12.

Collection Barbou.

1 frontispice, 7 vignettes et 5 culs-de-lampe par Durand, gravés par Fessard et Sornique. Bonne édition de 4 à 5 fr.; pap. fin d'Annonay, 5 à 7 fr. (BRUNET).

Réimpression de l'édition de 1754, avec le frontispice et les vignettes (usées) et sans les culs-de-lampe (COHEN).

Catalogue Delalain frères, Paris 1893.

Cette nouvelle édition de Phèdre est, sans contredit, la meilleure de toutes. M. l'abbé Brotier, connu si avantageusement dans la république des lettres, n'a rien négligé pour la rendre de la plus grande correction. Le texte du fabuliste, corrompu dans plusieurs endroits, a été restitué dans toute sa pureté; l'ordre naturel de beaucoup de fables, interverti, a été rétabli; deux fables dont il ne restoit que des fragments ont été habilement suppléées. Des notes courtes, mais remplies de goût, d'érudition et de critique, suivent le texte. Un manuscrit très-précieux par sa haute antiquité, sur lequel Pierre Plithou publia en 1598 la première édition de Phèdre, communiqué avec plaisir par M. Le Peletier de Rosambo, président au parlement de Paris, et un exemplaire imprimé, enrichi des variantes que Dom Vincent a recueillies du célèbre manuscrit de Rheims, qui malheureusement périt en 1774, dans l'incendie de la bibliothèque des Bénédictins de cette ville, ont particulièrement servi de base au travail de M. l'abbé Brotier. Il a placé à la fin du volume les Fables choisies, tirées ou imitées de Phèdre par La Fontaine. En rapprochant ces deux écrivains admirables, son intention a été de présenter la plus belle des poétiques, celle de l'exemple. Ils ont été l'un et l'autre la gloire de leur siècle : chacun a son caractère original de perfection. On voit dans l'un le goût sévère de l'élégance romaine; et dans l'autre, l'enjouement naturel de la galeté française. Il n'y a rien qu'on puisse ajouter à Phèdre : il n'y a rien qu'on veuille retrancher dans La Fontaine. Voilà les deux règles du beau les plus vraies et les plus infaillibles. Cette nouvelle édition est de plus ornée d'un frontispice et de plusieurs vignettes, dont les sujets sont tous relatifs aux fables de Phèdre. Le volume est terminé par trois tables, et par un catalogue des principales éditions de Phèdre. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

1784

409. Cornelius Nepos De vita excellentium imperatorum. In-12.

Collection Barbou.

Frontispice gravé. Même édition que celle de 1767.

410. Vie des pères, des martyrs et des autres principaux saints, traduction de l'ouvrage anglais de Butler, par l'abbé Godenard, 2^e édition (la 1^{re} est de 1762). 12 vol. in-8. (BRUNET).

1785

411. Sannazari (Jacobi) Opera omnia; editio nova. In-12 br. 2 fr.

412. Aventures de Télémaque. 2 vol. in-12 (portr. front. et fig.)

413. Novum Jesu-Christi Testamentum, ad exemplar Vaticanum accuratè revisum. Marque à la devise : *Et fructu et foliis*. In-12.

Collection Barbou.

Frontispice de Gravelot, gravé par de Longueil et une carte,

Il a été tiré sur vélin 4 exemplaires de cette édition 80 fr. Saint-Céran en 1791, 129 fr. Mac-Carthy; 2 liv. 5 h. Hilbert; 40 fr. en 1838. (BRUNET).

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

Ce volume de 572 pages est orné d'une fort belle estampe; elle représente le prophète Isaïe, qui paroit dicter à S. Jean son sublime exorde. On y trouve aussi une chronologie du Nouveau Testament, avec une carte géographique. Pour donner le texte le plus correct, on l'a conféré avec celui du Vatican; deux hommes de lettres, connus par leur exactitude, ont apporté toute leur attention à la lecture des épreuves. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

1786

414. Vanierii (J.). Prædium rusticum. Alia editio cum vita Vanierii. In-12, 4 à 5 fr. et plus en pap. fin.

Collection Barbou.

L'édition de 1774 ne contient pas la vie de Vanière.

Réimprimé chez A. Delalain en 1817, in-12 de xxxviii-373 p. (Brunet et Fournier placent cette édition dans la collection des in-12 Barbou, de préférence à celle de 1774, cependant plus belle, mais dont le format est plus grand (petit in-8)).

Cet excellent poëme, qui comprend tout ce qui a rapport aux travaux et à la vie de la campagne, et qui est généralement estimé pour la pureté du latin, pour la douceur et l'harmonie de la versification, est imprimé avec le soin et avec l'élégance qu'il mérite. Un des deux hommes de lettres qui avoient présidé à l'édition de 1774, entièrement épuisée, M. l'abbé Capperonnier, de la bibliothèque du roi, s'est chargé de revoir celle-ci avec une nouvelle attention, et n'a rien négligé pour la rendre de la plus grande correction. On espère qu'elle obtiendra du public un accueil favorable, et même la préférence sur l'édition de 1774, à cause de la vie du Père Vanière, dont l'éditeur l'a enrichie, et des additions assez considérables qu'il a placées dans l'*index*. Le sujet allégorique du frontispice a été exécuté par deux de nos meilleurs artistes, MM. Gravelot et de Longueil. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

415. Selecta M. Tullii Ciceronis Opera philosophica, Numeris et Capitibus ad usum scholarum distincta, notisque illustrata, . . . In-12 de 352 p.

416. Oraisons choisies de Cicéron, traduction revue par M. de Wailly. Avec le latin à côté, sur l'édition de M. l'abbé Lallemant et avec des notes. 3 vol. in-12.

417. Principes généraux et particuliers de la langue française. . . Dixième édition, revue et considérablement augmentée. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

418. Selectæ e Novo Testamento Historiæ. in-12 pet. pap. rel. parch. 1 fr. 25.

1787

419. D. Erasmi Encomium Moriæ. In-12.

420. Oraisons choisies de Cicéron, traduites, revues par d'Olivet et de Wailly, avec le latin à côté, sur l'édition de Lallemant, avec des notes. Nouvelle édition retouchée avec soin. Marque : *Et fructu et foliis*. 4 vol. in-12.

421. Lettres de Cicéron à Atticus, latin-français, par l'abbé Mongault. 4 vol. in-12 rel. 13 fr.

422. Lettres de Cicéron à M. Brutus et de M. Brutus à Cicéron, par Prévost. In-12 rel. 3 fr. 25.

423 Manuel d'histoire naturelle, par Cotte. In-8 broch. 2 fr. 50

424. Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de Moyenne Normandie et du Perche, généralité d'Alençon, tenue à Lisieux, dans l'Hôtel-de-Ville, aux mois de novembre et décembre 1887. In-4°. (Imp. de F.-B. Mistral à Lisieux.)

425. Th. a Kempis De Imitatione Christi libri quatuor... Edidit, Nic. Bauzée... In-32 de xvi-352 p., édition encadrée.

1788

426. Histoire universelle de Justin, extraite de Trogue Pompée, traduite sur les textes latins les plus corrects, avec de courtes notes critiques, historiques et un dictionnaire géographique de tous les pays dont parle Justin, par M. l'abbé Paul, ancien professeur d'éloquence au collège d'Arles. Nouvelle édition. 2 vol. in-12.

427. Principes généraux et particuliers de la langue française... Par de Wailly. Onzième édition revue et considérablement augmentée. In-12.

428. Les histoires de Salluste, trad. par Beauzée et texte en regard. In-12 (un plan gravé).

429. L'Imitation de J.-C., traduction par Nic. Beauzée. In-12. Collection Barbou.

5 fr. et plus cher en papier de Hollande.

On fait beaucoup plus de cas de cette traduction que de celle de Valart. Les éditions de *Paris, H. Barbou, 1801*, ou *Delalain, 1811*, in-12 fig., sont moins belles que celles de 1788. Dans l'édition de *Paris, Saint-Michel 1810*, in-12 avec 4 fig., on a inséré les prières et les pratiques du P. Gonnelieu. — (BRUNET).

Un frontispice et 4 figures, par Cipriani, Cochin et Lesueur, gr. par Prévost (de 3 à 6 fr.). Il existe des exemplaires en papier de Hollande (de 12 à 15 fr.). Ces figures ont encore servi à une édition sous la date de *Paris, H. Barbou, 1801*, et à un nouveau tirage de 1811 (*Delalain*), mais les épreuves en sont mauvaises. — (COHEN).

En même temps que l'édition latine, M. Beauzée donna une nouvelle traduction française de l'imitation, très-estimée, exécutée avec le plus grand soin par le même imprimeur, et ornée de très belles figures. Ces figures sont différentes de celles qui se trouvent dans l'édition latine. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

430. Plinii Secundi epistolæ et panegyricus Trajano dictus, recensuit J.-N. Lallemand. In-12 3 fr. 60.

Collection Barbou.

Frontispice de Marillier.

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

1789

431. Th. a Kempis De Imitatione Christi libri quatuor, ad germanam lectionem reducti, juxta editionem Rosweidianam, ad fidem autographi anni 1441 recensitam. Edidit Nic. Bauzée, unus ex Academia Gallicæ Quadragintaviris, etc. In-12.

Collection Barbou.

Jolies figures de Marillier. 4 à 5 fr. et plus en pap. de Hollande. Edition préférée à celles données par J. Valart en 1758, 1764 et 1773 (BRUNET). Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

Cette édition de l'imitation de Jésus-Christ est, sans contredit, la meilleure qui soit sortie de nos presses. Revue avec le plus grand soin sur l'édition du P. Rosweide, jésuite, elle offre un texte pur et conforme au célèbre manuscrit original de Thomas-à-Kempis de l'an 1441, conservé à Anvers chez les Bollandistes : avantage infiniment précieux qui ne se trouvoit point dans les trois éditions, prétendues corrigées par M. l'abbé Valart, que nous avons imprimées successivement en 1758, 1764, 1773. La religion et la piété seront donc éternellement reconnoissantes du service que leur a rendu M. Beauzée, un des quarante de l'Académie française, professeur émérite de l'École-Royale-Militaire, etc., en faisant imprimer dans sa pureté primitive, dans sa simplicité originale, cet excellent Traité de moral dont le fameux Leibnitz faisoit le plus grand éloge, et qui, au sentiment de Fontenelle, est le livre le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas. Cette édition, remarquable par la beauté des caractères et du papier, est exécutée avec toute l'attention qu'exigeoit le mérite du livre. Elle est ornée de cinq belles figures, gravées par de Longueil, sur les dessins de Marillier. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

432. Instruction sur l'histoire de France et romaine, par M. Le Ragois, précepteur de Mgr le Duc du Maine. On y a ajouté un Abrégé des Métamorphoses d'Ovide, de l'histoire poétique, de la géographie et une chronique de nos Rois, en vers : le tout en faveur de la jeunesse. Nouvelle édition, augmentée jusqu'à l'année 1789. In-12.

433. Novum Testamentum J.-C. In-24, rel. bas. 2 fr.

434. Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, par Valart. In-24, rel. bas. 2 fr.

435. Histoire d'Alexandre le Grand, par Quinte-Curce, trad. par M. Beauzée. 2 vol. in-12, pet. pap. rel. 5 fr. 50.

436. Racines de la langue latine, par l'abbé du Plan. In-12, rel. 2 fr. 75.

Barbou frères

(1790-1796)

Raison sociale : Frères Barbou. Fratres Barbou.

Domicile : Via Mathurinensium.

Marques : Les mêmes que précédemment.

Enseigne : Sub Ciconiis. Aux Clignes.

1790

437. P. Virgilio Maronis Opera... Marque à la devise : *Non Solus*
2 vol. in-12, fig. 6 à 8 fr.

Collection Barbou.

Gravures d'Eisen, de de Sève et de Fessart.

Cette édition, donnée par Capperonnier, d'après le texte de Heyne, a la même valeur que celle de 1767. — (BRUNET).

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

L'excellente édition de Virgile que M. Heyne, de l'Académie de Göttingue, a publiée pour la seconde fois à Leipzig, en 1788 et 1789, a servi de modèle à celle qu'on offre aujourd'hui au public. Si l'on s'est quelquefois permis d'abandonner ce savant guide (un peu trop hardi peut-être dans les changements qu'il fait au texte), on ne l'a fait que d'après des autorités respectables qu'on a toujours eu l'attention de citer dans les notes placées à la fin de chaque volume, et dont les principales sont mentionnées dans la préface. On n'entrera pas ici dans le détail de tous les secours qu'on a invoqués; mais on se bornera à dire que deux précieuses éditions de Virgile, les plus anciennes et les plus excessivement rares, qui sont dans la bibliothèque du roi depuis peu d'années, et qui n'avoient pas été consultées par M. Heyne, ni peut-être par ses prédécesseurs, ont été collationnées avec une attention toute particulière. Cette collation, longue et pénible, n'a pas été infructueuse. Les diverses leçons intéressantes qu'elle a produites sont rapportées dans les notes et y sont appréciées. Les amateurs et les bibliographes liront peut-être avec quelque intérêt la notice, assez ample, des éditions du prince des poètes latins, données depuis le quinzième siècle jusqu'en 1700, et les jugements des savants qui l'accompagnent. Cette nouvelle édition de Virgile, exécutée avec le plus grand soin, doit, sans contredit, mériter la préférence sur celles de 1745 et 1767. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

438. *Selecta Senecæ philosophi opera...* (comme l'éd. de 1761).
In-12.

Collection Barbou.

Les ouvrages que contient ce volume, sont le *Traité de la brièveté de la vie*; celui de la *Providence*; l'*Épître LXXXVIII de Sénèque* qui roule sur les sept arts libéraux, et huit lettres du même à Lucilius. Ces morceaux sont suivis de la traduction française, avec des remarques. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

439. *Matthiæ Casimiri Sarbievii Carmina...* (même édition que celle de 1759). In-12 de viii-472 p.

Collection Barbou.

440. *Leçons élémentaires d'agriculture, par demandes et par réponses, avec une suite de questions sur l'agriculture, la topographie et la minéralogie, par Colte.* In-12, broché 1 fr. 50.

441. *Histoire des deux Règnes de Nerva et de Trajan, par de Barrett.* In-12 rel. 2 fr. 75.

442. *Histoire de Théodose-le-Grand, par Fléchier.* In-12 rel. 3 fr. 25.

1791

443. *Grammaire générale abrégée, par Nic. Beauzéc.* In-8 br. 90 c.

444. *Cicéron. Traité de la consolation, trad. par Jacques Morabin, avec la Divination, trad. par Régnier-Desmarais.* In-12 rel. 3 fr. 25

1792

445. *Catullus Tibullus et Propertius...* Editio nova correctior. Marque : *Meta laboris honos.* In-12.

Collection Barbou.

1 frontispice de Bernard Picard, et 1 figure, 3 vignettes, les 2 premières non signées (usées), la 3^e d'Eisen gravée par Legrand (femme couchée) a paru dans d'autres ouvrages notamment, dans les *Epigrammes de Martial* (1754).

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

Nous avons apporté tous nos soins pour que cette nouvelle édition ne le cédât aux deux premières données par feu l'abbé Longlet Dufresnoy, ni pour la correction, ni pour l'exécution typographique. Le texte de Catulle est formé sur l'édition de Venise, donnée par Corradini en

1738. Comme ce poète est rempli d'expressions singulières, ou d'un usage assez rare, on les a expliquées dans une table alphabétique. On s'est servi, pour épurer les textes de Tibulle et de Propertius, des corrections des meilleurs critiques, et surtout des leçons de *Joseph Scaliger*. Les véritables poésies de Gallus sont à la suite de Propertius, avec les six Élégiques du faux *Maximien*. Les trois premiers poètes sont décorés chacun d'un joli frontispice, et de quelques autres ornements. *Corradini* ayant avoué depuis que le manuscrit romain, qu'il étoit à l'appui de ses corrections, n'a jamais existé, nous rétablirons dans la première édition, le texte, conformément aux leçons qui sont le plus généralement reçues. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

1793

446. P. Virgilii Maronis opera ... (même titre que celui de 1768).
3 vol. in-12.

447. Titi Livii Patavini Historiarum ab urbe condita, cum notis
Crevier. Marque des Cramoisy. 6 vol. in-12 rel. 19 fr. 25.

448. Entretiens de Cicéron sur la Nature des dieux, traduits par
M. l'abbé d'Olivet. de l'Académie française. Marque : *Et fructu
et jolius*. 2 vol. in-12 rel. 5 fr. 50

449. Principes généraux et particuliers de la langue française ...
par M. de Wailly. Septième édition. Revue et considérablement
augmentée. Marque des Cramoisy. In-12, rel. 3 fr. 25.

450. C. Cornelii Taciti quæ exstant Opera, recensuit L.-N. Lalle-
mand. Marque à la devise : *Non Solus*. 3 vol. in-12. 3 frontispices
d'Eisen.

Collection Barbou.

Bon texte : 10 à 12 fr. La réimpression de 1793 est moins belle que
l'édition de 1760. (BRUNET.)

Catalogue Delalain frères.

Cette édition ne le cède point à celle de Plaute. Le texte en est très-correct, et formé
principalement sur la bonne édition d'*Ernest*. A la tête du premier volume, est le tableau
généalogique de la famille d'Auguste, par *Juste-Lipse*. Cette édition est enrichie de notes
sommaires sur tous les livres de Tacite; on les trouve à la fin de chaque tome. Il y a aussi une
table des noms propres des lieux et des personnes. Chaque volume est orné d'un frontispice
et d'une vignette gravés d'après les dessins de M. Eisen. (*Notice de la Collection des
Barbou, 1807.*)

451. Eutropii Sexti Aurelii Victoris nec non Sexti Rufi Historia
romanæ breviarium. In-12 (front. d'Eisen).

Collection Barbou.

Cette édition soignée par Capperonnier, mais mal imprimée, contient de
plus que celle de 1754 le *Sextus Rufus*... Edition moins belle que celle
de 1754, mais elle contient en plus *Aurelius Victor*. (BRUNET.)

Le public ayant favorablement accueilli les trois abrégiateurs les plus célèbres et les plus
estimés de l'antiquité latine, *Justin*, *Velleius Patercius* et *Florus*, que nous avons imprimés,
il y a déjà quelques années, nous espérons qu'il nous saura encore quelque gré de lui en
offrir aujourd'hui trois autres, réunis en un seul volume. A la vérité, ils ne jouissent, ni de
la même célébrité, ni de la même estime, cependant ils ont leur mérite reconnu depuis long-
temps par les savants. Les textes ont été revus et corrigés par l'éditeur du Père *Vanière*, de
Justin, de *Virgile*, etc., sur les meilleures éditions qui aient été données jusqu'ici. Les manus-
crits qu'il a été à portée de consulter, ont donné de nouvelles leçons importantes dont il a fait
usage. La notice d'un manuscrit du douzième ou du milieu du treizième siècle, qui se trouve
dans la bibliothèque de l'Académie de Rostock, publiée à Lelpsic en 1791, in-8°, par les soins

de MM. Dahl et Zaepeliuhn, ayant présenté quelques fragments attribués à *Eutrope*, l'éditeur a cru ne devoir pas les négliger. On les trouve à la fin du volume. La gravure du frontispice est d'après un dessin d'*Eisen*. *Eutrope* avoit déjà paru seul en 1746, et avec un nouveau frontispice, en 1754. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

442. P. Ovidii Nasonis Opera omnia quæ supersunt . . . 3 vol. in-12. Gravures d'*Eisen*. Papier ordinaire sans figures ni vignettes, rel. propre bas., éd. des Auteurs latins, 10 fr. 50.

Collection Barbou,

Réimpression de l'édition de 1762; mais elle n'est pas belle. (BRUNET).

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

On a profité pour cette édition, dont la base est celle d'*Heinsius*, revue par *Burman*, des excellentes corrections que *Pollitien* a faites sur son exemplaire d'*Ovide*; exemplaire que l'on conserve à Florence dans la bibliothèque Laurentine. On les doit à M. *Heerkens*, savant de Groningue. Chaque volume de notre édition est orné d'une estampe et d'une vignette gravées sur les dessins de M. *Eisen*. On en trouve l'explication à la fin du second volume. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

453. Vies des Grands capitaines de l'antiquité, de *Cornélius Nepos*, lat. fr., par M. l'abbé Paul. In-12 rel. 2 fr. 75.

1794

454. Abrégé de l'histoire romaine de *L. Florus*, lat. fr., avec des notes par M. l'abbé Paul. In-12 rel. 3 fr. 25.

Florus, in-24, rel. parch., 75 c.

1795

455. Tusculanes de *Cicéron*, traduction par *Bouhier* et d'*Olivet*. 2 vol. in-12 rel. 5 fr. 50.

456. Les deux livres de la Divination de *Cicéron*, traduction en français par *Régnier-Desmarais*, avec le texte latin, suivis d'un *Traité de la Consolation*, par *Morabin*. In-12, rel. 3 fr. 25.

457. Les livres de *Cicéron*, de la Vieillesse, de l'Amitié, les Paradoxes, le Songe de *Scipion*. Traduction nouvelle, avec le latin, revue sur les textes les plus corrects. Nouvelle édition, augmentée de la lettre poétique à *Quintus*, par M. de *Barrett*. In-12, rel. 2 fr. 75

458. *Cicéron*, *Traité de la consolation*, trad. par *Jacq. Morabin* (1^{re} édition 1753), avec la *Divination*, trad. par *Régnier-Desmarais*. In-12, rel. 3 fr. 25.

1796

459. Les Académiques de *Cicéron* avec le texte de l'éd. de *Cambrige* et des remarques nouvelles, outre les conjectures de *Daviès* et de *Bentley*, suivies du comment. latin de *P. Valence*, par de *Castillon*. (Ed. procurée par M. *Capperonnier*.) 2 vol. in-12, rel. 5 fr. 50.

Contient de plus la traduction du commentaire de *P. Valence*, par *Castillon*; mais comme elle est imprimée sur mauvais papier, il faut en prendre les exempl. en pap. fin. Un exempl. imprimé sur *velin*, d'une qualité inférieure, 36 fr. *Chardin* (BRUNET).

460. Les Offices de Cicéron, traduction nouvelle avec le latin, revue sur les textes les plus corrects, par de Barrett, 4^e édition, In-12 rel. 2 fr. 75.

461. Métamorphoses d'Ovide. Traduction nouvelle avec le latin à côté. Nouvelle édition retouchée avec soin par de Barrett. 2 vol. in-12 rel. 5 fr. 50.

462. Les fables de Phèdre, traduites en français, augmentées de huit fables. Nouvelle édition. In-12, rel. 3 fr. 25

463. — Entretiens de Cicéron sur les vrais biens et les vrais maux, lat. français, par Regnier-Desmarais, in-12 rel. 3 fr. 25.

Joseph-Hugues Barbou

(1797-1808)

Noms : H. Barbou.

Domicile : Viâ Mathurinensium. Rue des Mathurins.

Marques : celle des Cramoisy, devise : *Et fructu et foliis*, initiales J. B. (1808).

Enseigne : *Sub Ciconiis*. Aux Clgognes.

1797

464. Instruction sur l'histoire de France et romaine, par Le Ragoie, précepteur de Mgr le duc du Maine. On y a ajouté un abrégé des Métamorphoses d'Ovide, de l'histoire poétique, de la géographie et une chronique de nos rois en vers, le tout en faveur de la jeunesse. Nouvelle édition. Augmentée jusqu'à la mort de Louis XVI. In-12, 3 fr.

1799

465. Leçons d'histoire naturelle sur les mœurs et sur l'industrie des animaux, par Cotte, 2 vol. in-12, rel. 6 fr. 50.

1800

466. *Entropii breviarium historiæ romanæ*, in-24, rel. parch. 75c.

467. Q. Horatii Flacci carmina expurgata, cum notis Juvencii et Appendice de Diis et Heroibus poeticis, in-12, rel. 2 fr. 75.

468. C. Sallustii Crispi conjuratio Catilinæ, etc., cum notis. In-24, rel. parch. 1 fr.

469. Histoires de Salluste, latin-françois, par Beauzée. In-12 rel. 3 fr. 25.

1801

470. Sallustii Crispi, quæ exstant opera. Nova editio expurgata. Marque des Cramoisy. In-12, frontispicé gravé, br. 2 fr. 40.

Collection Barbou.

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

Ce volume, dont le texte vient d'être revu et corrigé par M. Beauzée, de l'Académie française, contient la Vie de l'historien; les Guerres de Catilina et de Jugurtha; deux Lettres attribuées à Salluste, et adressées à César sur le gouvernement de la République; les Fragments des histoires et de quelques autres écrits de Salluste; la prétendue Déclamation de Cicéron contre cet historien; deux tables, l'une des choses et l'autre des mots, et le catalogue des éditions de l'auteur. Celle-ci, très-élégamment imprimée, est décorée de belles estampes gravées d'après M. Cochin. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

471. L'Imitation de J.-C. Trad. Nic. Beauzée.

Collection Barbou.

Même édition que celle de 1788, mais moins belle. (BRUNET).

472. Juvenalis et Persii Satiræ. Marque à la devise : *Et fructu et foliis*. In-12. Gravures de Duflos.

Collection Barbou.

Catalogue Delalain frères, Paris, 1893.

Au commencement du volume est la savante Dissertation de Nicolas Rigault, sur la Satire de Juvénal, adressée à Jacques-Auguste de Thou. On a joint à ces deux poètes la Satire de Sulpicie. Les gravures consistent en deux frontispices, et en plusieurs vignettes. (*Notice de la Collection des Barbou, 1807.*)

473. Epîtres et évangiles des dimanches et fêtes. In-18, rel. bas. 1 fr. 25, rel. parch. 1 fr.

474. La Journée du chrétien..., augmentée, rel. dorée sur tranches, 2 fr. 50.

475. Selectæ e veteri Testamento Historiæ. In-12, pet. pap. parch. 1 fr. 25.

476. Visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge. In-18 rel. 1 fr. 25.

1802

477. Phædri Augusti Liberti fabularum libri quinque. Editio VI... Edebat Gabriel Brotier. In-12.

Collection Barbou.

478. L'Ange conducteur. In-18, 2 fr.

479. C. J. Cæsaris Comment. cum notis gallicis et indice Geographico. In-24, 1 fr. 25.

480. Commentaires de César, latin-français, par de Wailly. 2 vol. in-12, rel. 6 fr. 50.

481. Nouveau choix des Fables d'Esopé, avec la version latine, par Le Roi. In-12 cart. 1 fr. 25.

482. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence. In-12 rel., 2 fr. 75.

483. Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles. 2 vol. in-12, 2 fr. 75.

484. Selectæ e profanis scriptoribus historiæ. In-12, pet. pap. rel. parch. 2 fr.

1803

485. M. T. Ciceronis pro Archia poeta oratio. In-4° de 11 p., 20 c.

486. M. T. Ciceronis Opera Philosophica selecta; de Officiis libri tres; de Senectute, de Amicitia Dialogi; Paradoxo ad M. Brutum; Somnium Scipionis; Tusculanarum Quæstionum, lib. I et V. In-12, rel. 2 fr. 75.

487. M. T. Ciceronis orationes, quæ in Universitate Parisiensi vulgò explicantur, cum notis ex optimis quibusque commentatoribus selectis, juxta accuratissimam D. Lallemand editionem, 3 vol. in-12 rel. 9 fr. 75.

488. Oraisons choisies de Cicéron, traduction revue par de Wailly, avec le latin à côté. 4 vol. in-12, rel. 13 fr.

489. — Grammaire ou principes généraux, etc., par de Wailly, onzième édition, revue par de Wailly fils. In-12, 3 fr. 25.

490. Introduction à la syntaxe latine, suivie d'un abrégé de l'histoire grecque et romaine, par J. Clarke, ouvrage traduit de l'anglais, augmenté d'un vocabulaire latin français, par M. de Wailly. In-12, rel. 3 fr. 25.

491. Préceptes de rhétorique (abrégé des) tirés de Quintilien. In-12 cart., 1 fr. 25.

492. Prosodie latine, par l'abbé Chevalier. In-8 cart., 60 c.

493. Histoires et Maximes morales, extraites des auteurs profanes par M. Heuzet, et traduites par M. de Barrett. In-12 rel. 3 fr. 25.

494. Traité de l'Amitié, par M. de Sacy, pet. in-12 rel. 2 fr. 20.

1804

495. Cornelius Nepos de vita excellentium imperatorum. Editio novissima, notis gallicis adornata. In-12 de 270 p.

496. Gradus ad Parnassum... accurante J. S. J. P. Boinyilliers, ex instituto gallico Academia Rhotomagensi, etc., etc., Decima sexta. Editio prioribus longè emendatior. — *Rhotomagi, ex typis Augusti Delalain, Bibliopolæ*. In-8 12 ff. et 1004 p.; rel. parch. 6 fr.

497. Eutrope, abrégé de l'histoire romaine, revu par de Wailly, mais sans nom d'auteur (même que celle de 1783). Rel. 2 fr. 10.

498. Appendix de Diis et Heroibus poeticis, par le Père Jouvency. In-24 parch. 75 c.

499. Abrégé de l'Histoire des Dieux et des Héros des poètes, nouvelle traduction. In-12, rel. 1 fr. 75.

500. M. T. Ciceronis Eclogæ quas in usum puerorum selegit, Jos. Olivetus, édit. tertia. In-12, cart. 1 fr. 25.

501. Pensées de Cicéron, lat. fr. trad. par l'abbé d'Olivet, onzième édit. In-12, rel. 2 fr. 75.

502. Fables d'Esopé, mises en françois, avec figures et les quatrains de Benserade. In-12, rel. 3 fr. 25.

503. Fables de Phèdre, avec des notes, des éclaircissements et un dictionnaire à la fin, par Bourgeois. In-12, cart. 1 fr. 50.

504. Abrégé de la Grammaire de Wailly. In-12, cart. 90 c.

505. Justinii historiarum ex Trogo Pompeio Libri XLIV. In-24, rel. parch. 1 fr. 25.

1805

506. Publii Terentii Afri Comœdiæ omnino expurgatæ : interpretatione ac notis illustravit Jos. Juvencius à Societate Jesu. Vélin in-12 de 424 p. sll., 3 fr. 25.

507. P. Terentii Andria, broch. 75 c.

508. D. Junii Juvenalis et A. Persii Flacci Satyræ. Notis Novissimis ac perpetua interpretatione illustravit Josephus Juvencius Societatis Jesu. Cum Appendice de Diis et Heroibus poeticis... Nova editio prioribus longe emendatior. In-12 de viii-446 p., rel. 3 fr. 25.

Le même, sine notis. In-24, rel. parch. 1 fr.

509. Pensées de Cicéron, traduites, pour servir à l'éducation de la jeunesse, par M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie Française. Onzième édition, revue et corrigée avec soin. Marque : *Et fructu et foliis*. In-12.

510. De Viris illustribus urbis Romæ, auctore C. F. Lhomond. In-24, rel. parch. 75 c.

511. Dictionnaire Universel, françois et latin, par MM. Lallemand, dixième édit. In-8, 7 fr.

512. Dictionarium Universale latino-gallicum Boudot. In-8, rel. parch., 7 fr.

513. Abrégé de l'histoire sainte, latin-français, par Lhomond, trad. nouvelle. In-12, 1 fr. 75.

514. Eucologe ou livre d'église à l'usage de Paris. In-18, rel. 2 fr. 25.

515. Q. Horatii Flacci Carmina expurgata, cum annotationibus ac perpetua interpretatione J. Juvencii. 2 vol. in-12, rel. 5 fr. 50.

516. La Journée du chrétien. In-24, rel. bas. 1 fr. 25.

517. Histoire universelle de Justin, par M. l'abbé Paul. 2 vol. in-12, rel. 5 fr. 50.

518. P. Ovidii Nasonis (Selectæ Fabulæ ex libris Metamorphoseon) ex recensione A. H... In-12. cart. 1 fr. 25.

519. Histoire d'Alexandre-le-Grand, par Quinte-Curce, lat.-fr., traduite par M. Beauzée, augmentée des suppléments de Freins-hennius. 2 vol. in-12, rel. 6 fr. 50.

520. Cornelius Tacitus juxtâ accuratissimam D. Lallemand editionem. In-12, rel. 3 fr. 25.

521. C. Taciti de moribus Germanorum et vitâ Agricolæ, broc. 75 c.

522. Vie de J. Agricola, pap. fin, broch. 1 fr. 50.

523. Excerpta ou Morceaux choisis de Tacite. In-12 br. 1 fr. 25.

524. P. Virgilio Nasonis Opera. In-24, rel. parch. 1 fr. 25.

1806

525. Aventures de Télémaque. In-12, portrait et fig.; rel. 2 fr. 75.

526. Œuvres du chevalier de Boufflers, membre de l'Institut. 2 vol. in-8, portrait gravé par Gaucher et 8 grav. de Marillier.

527. La Henriade, avec les variantes. In-12, 2 fr. 75.

528. Abrégé de l'Histoire Sainte, avec des preuves de la religion par demandes et par réponses. In-12, cart. 90 c.

529. Les hommes illustres de Rome depuis Romulus jusqu'à Auguste, lat. fr., nouv. trad. In-12, rel. bas. 2 fr. 25.

530. Dictionnaire. Cornelii Schrevellii Lexicon manuale græco-latinum. Editio novissima accurante J. Ph. Jannet, bibliopola. In-8, rel. parch. 13 fr.

531. Epitome historiæ sacræ. Auctore Lhomond. In-12, jolie édit. très correcte, rel. parch. 75 c.

532. Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, nouv. édit. revue avec soin; avec la vie de l'auteur, et suivie d'un Vocabulaire qui tient lieu de notes. In-12, gr. pap., rel. 3 fr.

Le même, pet. in-12, beau pap., rel. 2 fr. 40.

533. Le Vocabulaire seul. In-12, broché 60 c.

534. Fabularum Phædri libri V cum notis gallicis P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine juxtâ, édit. G. Brotier. In-12 cart., 1 fr.

535. Grammaire latine (éléments de la), par C. Lhomond. In-12, rel. parch.. 1 fr. 25.

536. Guide des humanistes ou premiers principes de goût, développés par des remarques sur les plus beaux vers de Virgile et autres bons poètes latins et françois, par M. l'abbé Tuet. In-12, rel. 2 fr. 75.

537. Histoire de France et romaine (instruction sur l'), par Le Ragois, nouvelle édit. augmentée jusqu'au traité de Presbourg,

avec les portraits de nos rois et celui du premier Consul Bonaparte, aujourd'hui premier Empereur des François et roi d'Italie. Gros vol. in-12, rel. 3 fr. 60.

538. Histoire de Charles XII, Roi de Suède, par Voltaire. In-12 avec portrait, rel. 2 fr. 75.

539. Histoire du Vicomte de Turenne, par M. l'abbé Raguenet, nouvelle édit. augmentée d'une addition à la vie de M. Turenne ; les médailles ont été retouchées et les légendes défectueuses ont été corrigées. In-12, rel. 2 fr. 75.

540. P. Virgillii Maronis opera, cum interpretatione ac notis C. Ruæi et Appendice de Diis et Heroibus poeticis à P. Juvencio. 3 vol. in-12, rel. 9 fr. 75.

541. Idem cum notis tantum et appendice. In-12, rel. 3 fr. 25.

1807

542. Les Offices de Cicéron, traduction avec des notes par M. de Barrett, le latin conforme à l'édition de M. Lallemand. Cinquième édition. Avec des changements considérables, d'après les manuscrits de l'auteur. In-12.

543. Conclones sive Orationes ex Sallustii, Livii, Taciti et Curtii historicis collectæ. In-12 parch., 2 fr.

1808

544. Plinii Cæcillii Secundi epistolæ et panegyricus Trajano dictus. Nova editio. Recensuit Joannes-Nic. Lallemand. Marque : initiales J. B. In-12, 3 fr. 60.

545. Lettres de Pline le Jeune, traduction de Sacy. 2 vol. in-12, rel. 5 fr. 50.

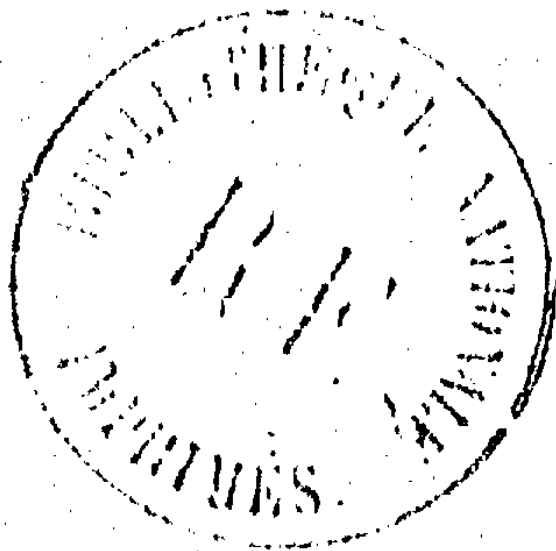


TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

A

Abonnés au journal, 185.
 Acquisitions, 61.
 Affaires entre les Barbou de Limoges et ceux de Paris, 168 à 168, 172 à 176, 181 à 183.
 Apprentissage typographique, 33, 51.
 Armes des Barbou, 51, 72, 90.
 Assemblée du Tiers état, 194.
 Auteurs limousins du xvi^e siècle, 99.
 Auteurs imprimés par Jean Barbou, 103.
 Autographe de Joseph-Gérard Barbou, 314.
 Autorité du père de famille, 55.
 Avis du typographe au lecteur, 308, 313

B

Dailes de l'hôpital Saint-Gérald, 17, 49, 50.
 Banquiers de Limoges, 180.
 Baptêmes, 34.
Bibliographie parisienne, 1770, 314.
 Bibliothèque de Monimes, 88.
Biographie générale (Hoefler), 94, 111.
Biographie Michaud, 306.
 Biens meubles, 65, 66.
 Branche des Barbou de Leymarie, 8, 92
 — des Barbou des Courières, 8, 92
 — des Barbou de Monimes, 8, 92
 — des Barbou des Places, 9, 92.
 Brésil pour la teinture des peaux, 167.
 Bréviaires du diocèse de Limoges, 162, 171, 218.
Bull. de la Soc. d'agriculture, 134.

C

Capitaine de la milice bourgeoise, 17, 18, 47.
 Catalogue de la v^e Jean Barbou, 208-211.
 Catalogue de Léonard Barbou, 213-214.
 Catalogue de Jean-Joseph Barbou, 289-291.
 Catalogue de Jean et Joseph Barbou, 298, 299.
 Catalogue de Joseph-Gérard Barbou, 315.
 Catalogue de Joseph-Hugues Barbou, 316.
 Chambre royale des imprimeurs-libr. de Paris, 168. V. Communauté.
 Chambre syndicale des imprimeurs de Limoges, 185, 192, 207.
 Chambre syndicale des imprimeurs de Poitiers, 192, 193.
 Charges, 64, 65.
 Charité, 52.
 Charpin de Genotines (Antoine), évêque de Limoges, 34.
 Chiffons pour la fabrication du papier, 169.
Ciceronis (M. Tullii) Epistolæ ad T. Pomponium Atticum, 149.
 Clergé (comptes du), 177, 183.
 Collecteurs, 17, 47.
 Collections des auteurs latins, 278-281, 283-284, 301 à 312, 317.
 Collège des Jésuites de Limoges, 31, 48, 187 à 191, 170, 203.
 Collège Louis-le-Grand à Paris, 287.

Colophons de Jean Barbou de Lyon, 107.

Communauté des imprimeurs de Limoges, 195.

Communauté des imprimeurs de Paris, 286, 287, 292, 293, 294 à 296, 302 à 305.

Compagnie de Luxembourg, 46, 316.

Compagnie de Villeroy, 45, 316.

Compagnons compositeurs allemands, 297.

Consuls, 17, 18, 47, 48, 49.

Contes de La Fontaine, 315.

Costume féminin, 21, 22, 25, 46, 56, 78

Cour des Aides de Bordeaux, 45.

Courtage des vins à Limoges, 88.

Coutume du Château de Limoges, 58, 59, 60.

Croix de Saint-Louis, 42.

Crucifix des Carmes, 33, 51.

D

Décès, 57.

Dessinateurs parisiens du XVIII^e siècle, 311.

Domiciles des Barbou de Lyon, 100, 101

— des Barbou de Limoges, 144, 170

— des Barbou de Paris, 282.

Dot, 16, 21, 22, 24, 45, 46, 55, 56, 60.

E

Echevins, 50.

Editions des œuvres de Clément Marot, 107.

Enfants, leur nombre, 24, 53.

— leur éloignement, 57.

Emaux limousins, 87, 167, 177.

Entrée d'Henri IV à Limoges, 22.

Encyclopédie L'Admirault (Grande) 08

Evêque (traités avec l'), 147, 152, 164, 171, 207, 215.

Épingles ou pot de vin dans les ventes, 41, 64, 176.

État ecclésiastique, 52.

État général des biens, 64.

Ex-libris de Benoit Barbou de Leymaric, 88.

F

Famille Barbou, 5 à 89.

Feuille hebdomadaire de Limoges, 76 à 82.

Feuilles classiques, 160, 187, 190, 200.

Filigrane des papiers, 6, 8, 68, 83, 187, 191.

Fontaine des deus amoureux (La) 115

Francs-fiefs, 68.

Franc Maçonnerie à Limoges, 84.

G

Garde nationale de Limoges, 82, 83, 195.

Généalogie des Barbou (1^{re}), 7 à 46.

Généalogie des Barbou (2^e), 8 à 46.

Généalogie des Barbou, émanant de Paris, 71-73.

Graduale secundum usum ..., 149.

Gravures employées par Hugues Barbou dans les *Heures de la Vierge*, 148.

— dans le *Bréviaire*, 152.

— dans le *Graduel*, 150;

— des armes de l'évêque, 182.

— pour l'Intendance, 188.

Graveurs de Paris du XVIII^e siècle, 279, 280, 311.

H

Héritages, 39, 40, 43, 60.

Heures de la Vierge, 147.

Hommage-lige du fief des Courières, 92

Hôpital, bailes ou administrateurs, 18, 48, 49, 50.

— legs de 10,000 l. par Jean B., 39, 49, 50.

I

Immeubles, 64, 65.

Impressions de Jean Barbou, 105 à 107.

Impressions de l'Evêché, 171, 207.

Imprimeurs de Lyon, 99, 101 à 108.

Imprimeur (réception comme) dans la communauté des imprimeurs de Paris, 294-295, 303, 304.

Imprimeurs de Limoges au XVI^e siècle, 143; — au XVIII^e siècle, 191.

- Imprimerie: vente du matériel de Ch. de La Nouaille, 13, 70, 136, 143
 — traité avec les PP. jésuites, cédé par Isabeau Vauzelle, veuve de François Charbonnier Pachi, 32, 163.
 — cession du fonds d'imprimerie et de librairie de Limoges à Martial B. des Courières, 41, 186.
 — inventaire du matériel, 136, 186, 192, 198, 199, 212.
 — personnel au xviii^e siècle, 136, 191.
 — chiffre d'affaire, 137.
 — chiffre du tirage des ouvrages, 187, 199.
 — nombre d'ouvriers 137, 191, 192.
 — association de Jean-Joseph avec Joseph à Paris, 28, 32, 87, 292, 293.
 — compagnons compositeurs allemands, 297, 298.
 Incendie de 1790, 83, 105.
 Intendance de Limoges (comptes de l'), 173, 175, 177, 183, 194.
- J**
- Jésuites (PP.), 41, 136, 152, 156 à 165, 170, 199.
- L**
- Laque pour la teinture des peaux, 167.
 Légitime, 45, 65, 70.
 Lettres ornées de Jean Barbou, de de Lyon, 107.
 Lettres ornées de Hugues Barbou, de Limoges, 149, 184.
 Librairie (contrat relatif à la), 32, 163.
 Libraires de Paris, 286, 287, 294.
 Libraire (réception comme), dans la communauté des libraires de Paris, 286, 287, 292, 293, 302, 303.
 Limoges au point de vue des ressources offertes à l'imprimerie, 141.
 Livres de raison (généralités sur les), B.
 — des Barbou de Limoges, 6 à 46.
 Livres de raison de Jean Barbou, 12, 70, 73, 96.
 — de P. des Flottes, 15.
 — de Jac. Barbou, 20.
 — de Pierre Guibert, 22.
 — des Dubois, 22.
 Livres imprimés par Jean Barbou, formats, caractères, etc., 106.
 Livres suivis au Collège de Limoges, 185.
 Livres à faire venir, 185.
 — classiques, 136, 160, 186, 187, 199
 — de piété, 186, 187, 199.
 Longévité, 56.
- M**
- Magasin général des formules de Limoges, 196, 197.
 — de Guéret et Angoulême, 196.
 Maison, achat, 16, 62.
 — réparations, 16, 62.
 Maladies, 14, 19, 20, 21, 27, 36, 37, 38, 39.
 Mariages, 35.
 Marque de Jean Barbou de Lyon, 104.
 — de Balthazar Arnoullet, 119.
 — des Barbou de Limoges, 138, 139.
 — des Barbou de Paris, 283-285.
 — de Simon Bénard, 283.
 — des Cramoisy, 283.
 — des Elzévir, 283.
 Médecins limousins au xvi^e siècle, 153.
Mémoires sur les littérateurs limousins, 77.
 Milice bourgeoise, 16, 17, 18, 47, 48, 49.
 Monnaie, 13, 15, 16, 18, 19, 24, 62, 64.
- O**
- Offices et charges, 31, 42, 44, 45.
 Oratoire (PP. de l') à Juilly, 86, 193.
 Origines de la famille Barbou, 70 à 76.
 Ouvrages suivis au Collège de Limoges, 206.
 Ouvrages écrits par les PP. Jésuites, 159, 199, 288, 295, 301, 312.
 Ouvrages imprimés par Nicolas Barbou à Paris, 97, 98.

- Ouvrages imprimés par Jean Barbou à Lyon, 117 à 130.
- Ouvrages imprimés par Balthazar Arnoullet et les héritiers de Jean Barbou, à Lyon, 130 à 132.
- Ouvrages édités par Hugues Barbou à Lyon, 132.
- Ouvrages formant le fonds de Charles de La Noaille, à Limoges, 144.
- Ouvrages imprimés à Limoges par
- Hugues B., 217 à 227.
 - Jacques B., 227.
 - V^e de Jacques B., 227 à 229.
 - Antoine B., 229 à 233.
 - V^e d'Ant^{no} et Martial, 233-234
 - Martial I, 235-238.
 - V^e de Martial I, 238-239.
 - Pierre, 239-247.
 - Jean II, 247-255.
 - V^e de Jean II, 255-259.
 - Martial II, 259-266.
 - Léonard, 266-276.
- Ouvrages édités à Paris par Jean-Joseph B., 321-323.
- Ouvrages imprimés à Paris par
- Jean et Joseph, 324-333.
 - Jean, 333-336.
 - Joseph-Gérard, 337-369.
 - Barbou frères, 369-373.
 - Hugues Barbou, 373-378.
- P**
- Papiers limousins achetés par les Barbou, 87, 166, 172 à 176, 177 à 179, 190, 191, 282.
- Papiers de l'Angoumois et du Vivarais, 282, 310.
- Papier (fabrique de) aux Courières, 62, 69, 190, 191, 196, 197.
- Parchemin, peaux, p. la reliure, 167.
- Parrains et marraines, 54.
- Partage des biens, 60.
- Pégulière, 24, 65, 70.
- Permission d'imprimer, 193, 288, 293.
- Peste à Limoges, 14, 15, 16, 24, 47, 151
- Piété, 51.
- Poésie en l'honneur de Hugues B., 48
- en l'honneur de Jean Barbou, 104
- Poètes limousins du xvi^e siècle, 151.
- Prêtres de la famille B. ou alliés, 54.
- Privilèges pour les ouvrages, 169, 201, 202, 293.
- Prix d'impression d'un ouvrage en 1725, 296.
- Prix des ouvrages des Barbou de Paris, 318.
- Procès, 19, 39, 40, 67 à 69.
- Propriétés des Barbou, 61 à 67.
- R**
- Rapports d'affaires, 138.
- Régiment d'Artois, 41.
- Reliures de Limoges, 137, 167, 187, 200
- Reliures de Paris, 173, 188, 282, 318.
- — dite Barbou, 382, 310.
- Retrait lignager, 59.
- Revenus et charges, 65, 66.
- T**
- Tableau généalogique des Barbou, 92.
- Testament de Jean Barbou de Lyon, 108
- Testaments, 13, 14, 20, 21, 58.
- Titre de noblesse, 51.
- Tombeaux de la famille au cimetière des Arènes, 20, 21, 22, 23, 27, 58.
- Tombeaux des Guitard à St-Michel, 28, 30, 31, 58, 62.
- Tombeaux des Guérin à St-Pierre, 37, 58, 63.
- Tombeaux des seigneurs de Monimes dans l'église de Bessines, 39, 41, 43, 58.
- Trésorier de France, 42, 44, 45, 49, 50, 90, 92.
- Trésorier des Ponts et Chaussées, 31, 50, 51, 92, 169, 176.
- U**
- Université de Caen, 73, 74, 96.
- de Paris, 292, 294, 302, 303.
- V**
- Ventes de biens, 66.
- Vétérance des Trésoriers de France, 45, 49, 51.
- Veuves des Barbou, 56, 135.
- Vicaires des paroisses de Limoges, 54.
- Vignes aux environs de Limoges, 16, 61, 144.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

Albiac, v. Dalbiac.
 Alesme, v. Dalesme.
 Albiny, notaire à Limoges, 18.
 Allois (Les), près Limoges, 47.
 Amelot, directeur des fermes à Limoges, 177; 183.
 Amsterdam, 43, 290.
 Arbello (l'abbé), 83, 151, 153, 188, 195.
 Ardent (Jean) l'aîné, 25.
 — (François), 29, 30, 33, 34, 82.
 — (Pierre), vicaire, 31, 34, 39, 46.
 Ardant (Martial), imprimeur à Limoges, 197.
 Arènes (cimetière des), 13, 20, 21, 22, 23, 27.
 Arnaud, prêtre, 185.
 Arnaudy (le P.), 292.
 Arnoullet (Balthazar), imp. à Lyon, 11, 12, 57, 74, 75, 96, 98, 109, 110.
 — (Isaac), son fils, 14, 57, 75, 116.
 — (Olivier), son père, 75, 109.
 Aubelley (Henriette), 77 à 81.
 Aubusson (Marie), femme de Croister, 33.
 Audier (Jehan), marchand à Limoges, 20.
 Auriac (d'), notaire royal à Limoges, 68.
 Aurence, rivière, 68, 69, 100.

B

Baignol (Péronne), 22.
 Ballard (J.-B. Christophe II), imprimeur-libraire à Paris, 294, 303.
 Baluze (Etienne), 82.
 Baralier, 33.
 Barbou (généralité sur la famille), 5 à 89.
 Barbou, branche de Leymarie, 8, 92.
 — — de Monimes, 8, 9, 82, 92.
 — — des Courières, 8, 9, 82, 92.
 — — des Places, 9, 92.
 Barbou, de Lyon (généralité sur les), 93 à 96.
 Barbou de Limoges (généralité sur les), 133 à 141.
 Barbou de Paris (généralité sur les), 85 à 89, 277 à 284.
 Barbou (Jean), imprimeur à Lyon, 10, 11, 12, 54, 73 à 75, 79, 80, 96 à 108.
 — Guillemine Rivoire, sa femme, 11, 12, 13, 79.
 — Jacques, son fils, 11, 12.
 — Denis, — 11, 12.
 — Denise, sa fille, 11, 12.
 — Jacquette, — 11, 12.
 — Hugues, son fils, 10 à 20.
 Barbou (Hugues), libr. à Lyon, puis impr. à Limoges, 10 à 20, 47, 48, 53, 54, 60, 61, 67, 71, 73, 79, 81, 144 à 116, 141 à 154.

- Barbou, Jeanne Bridiers, sa femme, 11, 12, 79, 81.
 — Anne, sa fille, 13, 57, 81.
 — Jacques, son fils, 14, 16 à 19, 47 à 49, 53, 54, 77 à 81, 155.
- Barbou (Jacques), imprimeur à Limoges, 14, 16 à 20, 48, 71, 155.
 — Jeannette des Flottes, sa femme, 15 à 20, 56, 57, 59, 155, 156.
 — Marie, sa fille, 17, 21, 56.
 — Jeanne, — 18, 20, 56.
 — Madeleine, — 18, 21, 56.
 — Péronne, — 19, 21, 56.
 — Antoine, son fils, 19, 22, 56.
 — Marie, sa fille, 20, 22, 56.
- Barbou (Antoine), imprimeur à Limoges, 8, 10, 19, 22 à 25, 54, 87, 157 à 161.
 — Péronne Guibert, sa femme, 22 à 25, 54, 59, 157 à 161.
 — Jean, son fils, 22, 23.
 — Jean, — 23.
 — François, — 23.
 — Martial, — 23.
 — Galliane, sa fille, 23.
 — Balthazar, son fils, 24.
 — Jeanne, sa fille, 24, 25.
 — Catherine, — 25.
- Barbou (Martial), imprim. à Limoges, 24 à 27, 53, 57, 162.
 — Catherine Guitard, sa femme, 24 à 27, 56, 57, 59, 162, 163.
 — Catherine, sa fille, 25, 92.
 — Pierre, son fils, 26.
 — Jean-Benoit, de Leymarie, drapier, 26, 28.
- Barbou (Pierre), imprimeur à Limoges, 26 à 31, 49, 50, 51, 52, 53, 57, 58, 61, 72, 87, 163 à 170.
 — Jeanne Mailhard, sa femme, 26 à 31, 38, 51, 57, 59, 60, 62
 — Jean-Baptiste, jésuite, son fils, 27, 34, 35, 36, 37, 52, 57, 63, 86, 164.
 — Jean-Joseph, son fils, 27, 37.
 — Marie, sa fille, 29.
- Barbou Jeanne, sa fille, 29.
 — Jean, son fils, 29.
 — Catherine, sa fille, 29,
 — Martial, son fils, 29.
 — Joseph, — 30.
- Barbou (Jean II, des Courières puis de Monimes), impr. à Limoges, 31 à 38, 49, 50, 53, 54, 57, 60, 62, 63, 64, 68, 170 à 180.
 — Valérie Farne du Fraud, sa femme, 31 à 41, 51, 57, 59, 60, 61, 63, 64, 66, 69, 70, 181 à 188.
 — Jean, son fils, 32, 61, 64.
 — Jean-Louis, — 32, 37, 61.
 — François, — 33, 55, 60, 61, 65, 66, 70, 87.
 — Léonard, son fils, 33, 61, 66, 68, 69, 70, 71.
 — Joseph-Gérard, son fils, 33, 61, 65.
 — Martial, son fils, 34, 61, 65, 68, 69.
 — Marie, sa fille, 34, 56, 61, 65, 81, 87.
 — Antoine, son fils, 35, 61, 65.
 — Anne-Antoinette, sa fille, 35.
 — Françoise, — 35, 61, 65, 81.
 — Gabriel, son fils, 35, 61, 65, 66
- Barbou (Léonard I), de Monimes, trésorier de Franco, 10, 41 à 45, 49, 52, 60, 66.
 — Barbe Maledon de Foytiat, sa femme, 41 à 45, 52, 92.
 — Marie-Valérie, sa fille, 42.
 — Marguerite, — 43, 44.
 — Joseph-Hugues, son fils, 43, 44, 66, 82.
 — Jean, — 43, 44
 — Martial-Rémy, — 43, 82
 — Martial, — 44, 82
 — Marie-Valérie-Louise, sa fille, 44, 45.
- Barbou (Jean III), de Monimes, officier du vol. 7, 49, 51, 53, 69.
 Barbou (Martial II), de La Valette puis des Courières, impr. à

- Limoges, 34, 41, 43, 50, 53, 92, 188 à 193.
- Barbou, Marguerite Bourdeau, sa femme, 34, 43.
- Valérie, sa fille, 34.
- Léonard, son fils, 34, 67.
- Barbe, sa fille, 34.
- Henri-Joseph, des Places, son fils, 34, 316, 317.
- Hugues-Antoine, — 34.
- Barbou (Léonard II) des Courières, imp. à Limoges, 53, 82 à 8", 92, 193 à 200.
- Constance Bonnin de Nouie, sa femme, 92, 194 à 200.
- Constance, sa fille, 92.
- Prosper, son fils, 92, 200.
- Henri, son fils, 92, 200.
- Alexis-Amédée, sa fille, 92.
- Hélène-Marie-Pulchérie, — 92.
- Valérie-Constance, — 92.
- Valérie-Constance, — 92.
- Amédée, — 92.
- Philippe, son fils, 92.
- Barbou (Prosper et Henri) des Courières, impr. à Limoges, 85.
- Barbou (Henri et Charles) des Courières, impr.-lib. à Limoges, 71, 72.
- Barbou (Marc) des Courières, impr. à Limoges, 51, 85, 90.
- Barbou (Prosper) des Courières, 82, 62, 82.
- Barbou (Jean-Joseph), libraire à Paris, 28, 32, 34, 36, 37, 39, 43, 52, 60, 63, 69, 70, 85 à 88, 281-291, 300-302.
- Barbou (Joseph), imp.-lib. à Paris, 30, 32, 39, 86, 87, 291-300.
- Anne-Antoinette de Béville, sa femme, 28, 32, 35, 87, 293
- Marie, sa fille, 87.
- Barbou (Joseph-Gérard), impr.-lib. à Paris, 87, 88, 302-315.
- Barbou frères (Joseph-Hugues, Martial et Martial-Rémy), imp.-lib. à Paris, 316-317.
- Barbou (Joseph-Hugues), imp.-lib. à Paris, 89, 317 à 320.
- Barbou Gay de Landeix, s. femme, 89, 91
- Eugène-Valérie, son fils, 89, 92
- Augustine-Hortense, sa fille, 89, 92.
- Barbou (Gabriel), officier au régiment d'Artois, 41, 82, 92.
- Bony de Lavergne, sa femme, 41, 92.
- Marie-Gabriel, général, son fils, 82, 92.
- Barbou (Henri-Joseph), des Places, lib. à Paris, 34, 316, 317.
- Barbou (Joseph-Charles), de Leymarie, vicaire à St-Pierre, 26, 52.
- Barbou (Ignace), de Leymarie, 26.
- Barbou (Jean-Charles), de Leymarie, vicaire à St-Pierre, puis curé de Rancon, 52.
- Barbou (Nicolas), imp.-lib. à Paris, 44, 73, 74, 96 à 98, 277.
- Barbou de la Bourdaisière, 71.
- Barbou de Hollande, 44, 70, 71.
- Barbou (Jean), 72.
- Barbou (Pierre), 72.
- Barbou (Guillaume), 72, 73.
- Barbou (Renaud), 72.
- Barbou (François), 72.
- Bardon de Brun (B.), 151.
- Bardy, notaire royal à Limoges, 41.
- Bargeas (Etienne), impr. à Limoges, 156, 168.
- Bargeas (J.-B.), impr. à Limoges, 197, 199.
- Baudrier, à Lyon, 75, 99, 103, 108, 109, 114, 115.
- Beaubreuil (Jean de), poète, 149.
- Beauvais (Moulinier de), procureur du roi, prop. de la maison rue Manigne, 36, 37.
- Beaupeyrat, propriété près Limoges, 36, 37, 63.
- Belanger, notaire au Châtelet de Paris, 40.
- Belut, notaire à Limoges, 30.
- Bénard (Simon), impr.-lib. à Paris, 282, 288.
- sa veuve, 283.

- Benolst (Jean), s^r des Courières, 25, 26, 28, 62, 92.
 — Catherine Barbou, sa femme, 92
 Berger, fabricant de papiers, près St-Junien, 174, 183.
 — sa veuve, 183.
 Bernard, fabricant de papiers, à Rochebrune, près St-Junien, 183
 — sa veuve, 183.
 Béronie et Reignac, fab. de papiers, au Soleil, près de Tulle, 184.
 Berri de Razès, juge de Monimes, 41, 69.
 Bertin, subdélégué de St-Vaury, 183.
 Bessines (paroisse de), 36, 38, 39, 40, 42, 46, 52, 58, 68.
 Bétolaud (Jean), 149.
 Béthune-Chabri (marquise Marie de), née Martin, 36, 37, 38, 63, 176, 181
 Bettut, commis-greffier des Barbou, 184.
 Béville (Anne-Antoinette), femme de Joseph B., 28, 30, 32, 35, 203.
 Biais (Jean), élu, 13, 47.
 Biais (Jacques), élu, 13, 14, 16.
 — sa femme, 16.
 Blanchard (Antoine), impr. à Lyon, 19, 76.
 Blanchard, vicaire à St-Pierre, 19.
 Blanchon, bourgeois de Limoges, 17.
 Blanchon (Joachim), poète, 48.
 Blondeau (Gabriel), 62.
 Blondeau (Jean), 15, 47.
 — Balthazard, 24.
 — (Jacques), 24.
 — Jeanne, fille de Jacques, 24.
 Boisdumont, paroisse de Bessines, 37, 40, 61 à 67.
 Boisverd (François), vicaire de Saint-Michel, 23.
 Bonnefont (de), chanoine, 39.
 Bonin, vicaire de St-Pierre-du-Queyroix, 44.
 Bonnin de Lavaubois, vicaire à Rancou, 52.
 Bonnin, avocat, 2^e époux de Jeanne B., 20.
 Bonnin (Catherine), sa fille, 30.
 Bonnin de Nouic (Jean-Claude), 85.
 Bonnin de Nouic (Constance), épouse de Léonard B., 194, 195, 196, 200.
 Bony de Lavergne (de) (Marie-Jeanne), de St-Omer, femme de Gabriel Barbou, 42.
 Boudart (le P.), 292.
 Bouillé, trésorier des troupes à Limoges, 177:
 Bouillet d'Ossemont, employé à l'intendance, 183.
 Boulestey, notaire à Limoges, 18.
 Bouquet, notaire au Dorat, 40.
 Bourbon (Nicolas), poète, 80, 103.
 Bourbon-les-Bains (Hte-Marne), 32.
 Bourdeau (Marguerite), femme de Martial B., 34.
 Bourdeau (Jean-Baptiste), marchand de Limoges, 34.
 — Marguerite Garat, sa femme, 34.
 — (Thérèse), sœur de Marguerite, 34.
 — (Martial), beau-frère de J.-B. 26, 34.
 Boutaudon (Jean), époux de Péronne B., 21, 55.
 Boutet, directeur du magasin général des formules de Limoges, 196, 197.
 Boyer, receveur des décimes du diocèse, 177.
 Brandi des Combes, 40.
 Brau, libraire à Poitiers, 180.
 Breghot du Lut, 94.
 Brettes (pensionnat de M^{mes} de), 83.
 Bridier (Jean), impr. à Paris, 12, 76.
 — (Jeanne), sa fille, ép. de Hugues B., 12, 18, 21, 76, 115.
 Briquet, fondeur en caract. à Paris, 173.
 Brodeaux de Rethel-Mazarin, héritier de M^{me} Rachel Picon des Lézes, 40, 69.
 Broua (Péronne), femme de Guillaume Gadaud, procureur, 19.
 Bruneau (Marie) des Loges, 77.

- Bruté, curé de St-Benoit, à Paris, 302.
 Buesly (Jean), greffier de l'official de Limoges, époux de Madeleine B., 21, 22, 35.
 Bure (Nicolas de), libraire à Paris, 63.
- C**
- Cadilhac, fab. de papier à Chez-Cadilhac, près Saint-Léonard, 174.
 Caen (université de), 73, 74, 96.
 Caland, fab. de papier à Bourganœuf, 184.
 Cantillon de La Couture, 26.
 Caranove, libr. à Toulouse, 168, 180.
 Carbonnière (François de), 39;
 — N. de Guitard, sa femme, 39.
 Carbonnières de Saint-Denis (Melchior de) et de Montjoffre époux de Marie Barbou, 39, 43, 55, 56, 81.
 Cars (I.-F.), graveur à Paris, 167, 168.
 Cassin (Anne), femme d'André Montaudon, 13.
 Catineau, fabricant de papier à La Valade ou au Chambon, 174, 178, 182.
 Chabannes (bois de la), 37.
 Chabodie (David), médecin à Limoges, 153.
 Chabrier, fabricant de papier, 173, 174.
 Chabrol, vicaire à Saint-Michel, 82.
 Chamboursac (domaine), paroisse de Couzeix, 25, 61 à 67.
 Champagne, valet de Jean-Joseph, B., 14.
 Chapoulaud (Nicolas), imprimeur à Limoges, 186.
 — (Pierre), imprimeur à Limoges, 191.
 — (Léonard), imprimeur à Limoges, 197.
 Chaput, fabricant de papier à Ponté, près Saint-Léonard, 166, 172.
 Charbounier-Pacht, imprimeur à Limoges, 32, 163.
 — sa femme Isabeau Vauzelle, 32, 67, 163.
 Charpin de Genettes (Mgr Antoine), évêque de Limoges, 34, 54.
 Chartres (hôpital des Six-Vingt), 72, 73.
 Chasseneuil, paroisse de Bessines, 28, 38, 40, 42, 44, 45, 50, 60, 61 à 67, 69.
 Chastaignac de Combard, chevalier, seigneur de Ligoure, Sussac, etc., 44.
 Chastaignol, près Monimes, 68, 69.
 Châtenet-Colomb, près Monimes, 37, 69.
 Chati de La Jauchat, évêque de Limoges, 29.
 Chatillon (Jean de), 72.
 Chaud (Jacques), seigneur de Lenct, 40, 64.
 Chenaud (Léonard), juge des Allois, époux de Marie B., 22, 24, 47, 55.
 — (Etienne), fils de Léonard, 24.
 — (Martial), juge des Allois, 25.
 Chétardie (Louise de La) 77.
 Chez-Béjas, près Monimes, 68, 69.
 Chirac (Pierre), imp. à Tulle, 173, 184.
 Cibot, vicaire de Saint-Pierre, 36.
 Cibot (Martial) cartier à Limoges, 180, 184.
 Clamart, près Paris, 28.
 Claudin (A.), 73, 96 à 98, 151, 156.
 Clément-Simon (G.), 82, 103, 132, 160.
 Clerc du Fief, libraire à Niort, 180.
 Clermont-Ferrand, 45, 49.
 Clocher (le), canton du Château de Limoges, 48, 47.
 Coetlosquet (du), évêque de Limoges, 30, 36, 63.
 Colombat, libraire à Paris, 168, 174, 288.
 Combes (les), quartier de Limoges, 15, 31.
 Cornuaud, ingénieur, 190.
 Cothu, fondeur en caractères à Paris, 173.
 Cottier (Pierre), imprimeur à Paris, 41, 74, 98.
 Cottier (Dominique), fils de Pierre, 41, 74, 98.
 Cottin, fondeur en caract. à Paris, 168.

Couet (Pierre), 72.
 Courières (les), fief, paroisse d'Isle,
 31, 32, 43, 50, 51, 62 à 67, 92.
 Cournuéjols, 103.
 Courson (Louis-Netty de), 89
 Coustelier (Antoine Urbain II), imprimeur-libraire à Paris, 89, 278, 279, 283, 306, 307.
 Coutances, en Normandie, 44.
 Criteaud, libraire à Bourges, 167.
 Croisier, receveur des décimes à Limoges, 33, 54.
 Crucifix (chapelle du), à Limoges, 37.
 Crucifix (chapelle du) dans l'église Saint-Pierre-du-Queyroix, 39, 63.
 Cusson (J.-B.), imp.-lib. à Paris, 299.

D

Dalbiac de Mardaloux, beau-père de Marie-Valérie B., 45.
 Dalbiac de Mardaloux, époux de Marie-Valérie Barbou, 48, 55.
 Dalesme de Rigoulaine (Pierre), trésorier de France, 41.
 Dalesme de Rigoulaine, époux de Françoise B., 41, 43, 44, 55, 81.
 Dalesme (J.-B.), impr. à Limoges, 191.
 Dalesme (François), imprimeur à Limoges, 194, 197, 199.
 Dandrezel (M^{lle}), héritière de M^{me} Rachel Picon des Lèzes, 44.
 Daniel, fabricant de papier à Chez-Giraud, près St-Léonard, 166, 167.
 Darmendaris (Bernardon), 72.
 David (Christophe) imprimeur à Paris, 279, 297, 307.
 David (Jean), médecin à Limoges, 153.
 Degain, syndic du clergé, 177.
 Delalain (Nicolas-Augustin), imp. lib. à Paris, 293.
 Delalain (Auguste), imp.-lib. à Paris, 89, 316, 318 à 320.
 Delalain (Paul), imp.-lib. à Paris, 103, 310, 320.
 Delalain (Henri), 320.
 Delisle (Léopold), 103, 300.

Delpech, libraire à Saintes, 173.
 Desbordes, libraire à Niort, 180.
 Desolme, directeur des greffes et francs-fiefs à Limoges, 177.
 Desflottes, maître orfèvre, 19, 20.
 Desmarets, ingénieur de la Généralité, 190.
 Desprès (Guillaume II), imprimeur-libraire à Paris, 296.
 Desvernay (Félix), 100, 103, 121 à 131
 De Voyon, prêtre de Saint-Michel, oncle de François Ardent, 30.
 De Voyon, chanoine, 189.
 Didot (Ambroise-Firmin-), 94, 99.
 Dilion, corroyeur à Limoges, 167.
 Doineys (Joseph), marchand à Limoges, 14, 144.
 Dolet (Étienne), 103.
 Dorat (Léonard), marchand de Limoges, 31, 33, 34.
 Dorat (Jean), poète, 77, 149.
 Dorat de Douhet, 66.
 Dourneau (l'abbé), poète, 195.
 Dubois (Françoise), épouse de Jacques Blondeau, 24.
 Dubois (Joseph), 103.
 Dubois de Chamboursat (Françoise), née Videau de Champagnac, 34, 44, 64.
 Du Boys (Siméon), 79, 149.
 Du Boys (Galiane), épouse de Pierre Guibert, 22, 23.
 Ducourtieux (Henri), 84.
 Dumas, gendre de Gadaud, praticien, 25
 Dumas-Dunalou, notaire royal et juge de Monimes, 39.
 Dupin (François), écuyer, secrétaire de M. de Tourny à Limoges, 35, 39, 44, 54, 69, 183.
 Durant, 88.
 Duteil, fabricant de papier, 68.

E

Elzévier, imprimeur à Leyde, 279, 283, 305.
 Eneausse, en Gascogne, 153.

Estienne, notaire royal à Limoges, 40.
 Estienne de La Rivière, 43.
 Etienne (Louis-Joseph), lieutenant de maire, 80.
 Etienne directeur du dixième, 183.
 Eyjeaux (paroisse d'), 62.

F

Fage (René), 143.
 Farne, prêtre de Saint-Michel-des-Lions, 28.
 Farne du Fraud (Valérie), femme de Jean B., 31 à 41, 87, 60, 63, 69, 70.
 Farne du Fraud (Gabriel), drapier, beau-père de Jean B., 31, 32.
 — sa femme Marguerite Vidaud, 31.
 — Valérie, sa fille, épouse de Jean B., 31.
 — N., — épouse de Thévenin, 31
 — Marie, — épouse de Dorat, 31, 34, 39.
 — N., — épouse de Lajoumard, de Saint-Léonard, 31.
 — Marguerite, — épouse de Lanoaille de Puyjoubert, juge à Saint-Léonard, 31, 35.
 Farne (Jacques), imp. à Limoges, 179.
 Farne (J.-B.), imp. à Limoges, 191, 197
 Faucon, libraire à Poitiers, 168.
 Faugeras (Antoine), maître apothicaire, 49.
 Faulcon des Lezes (Anne), 77.
 Faulte (Psalmet), bourgeois et marchand, lieutenant de la milice, 18, 47
 Faulte de Vanteaux, 69, 190.
 Fayen (Jean), médecin à Limoges, 153.
 Ferrandière, rue de Lyon, 100.
 Ferrerie (la), canton du Château de Limoges, 47, 49.
 Ferrerie (rue), maison, 18, 61, 144.
 Feuillants (couvent des), 83.
 Filiâtre, cartier à Limoges, 180.
 Fleury, paroisse de Clamart, 28.
 Flottes (Jeannette des), épouse de Jacques B., 18 à 22, 50.

Flottes (Pierre des), père de Jeannette, 16, 17, 18.
 — Marthe Gadaud, sa première femme, 16.
 — Marie Juge, sa deuxième femme, 16.
 — François son fils, greffier du vice-sénéchal, 18.
 — Jean, 23.

Fontaine Saint-Michel (place), 144.
 Foucaud (Jean), fabuliste, 83, 195.
 Fourie, canton du château de Limoges, 17.
 Fournier (Joseph), échevin, 80.
 Fournier le jeune, fondeur en caractères à Paris, 181, 182, 301, 310.
 Fradin (François), imprimeur à Lyon, 10, 75, 100, 101, 104, 108.
 — (Clémence), sa veuve, 12, 108, 114.
 Francfort-sur-le-Mein, 297.
 Fray-Fournier (A.) 83, 85, 103, 142, 104
 Frelle (Jean et François), imprimeurs à Lyon, 104, 108.
 Fuschambert (Charles Renard de), trésorier de France, 90.

G

Gadaud (Martial), procureur, 15, 18, 47.
 Gadaud (Marthe), femme de Pierre des Flottes, 16.
 Gadaud (Guillaume), 17, 19.
 Gadaud, praticien, 25.
 Gadaud, vicaire de St-Michel, 29, 30.
 Garat (Marguerite), femme de Bourdeau (J.-B.), 34.
 Garlier (Simon), libraire à Lyon, 75, 116.
 Garnier (Claude), imp. à Limoges, 156.
 Gartempe, subdélégué à La Souterraine, 182.
 Gaudin (le P.), ses ouvrages, 162, 199, 202, 203.
 Gay de Landeix, épouse de Joseph-Hugues B., 89.
 Gay (famille), 89.

- Gendron (Louis), 183.
 Genève (livres imprimés à), 290.
 Glaudé, fabricant de papier, 166.
 Goudin de La Borderie (Martial), beau-frère de Léonard B. de Monisme, 44.
 Goursat (François), fabric. de papier, à La Bregère, près Thiviers, 170.
 Grangé, imprimeur à Paris, 279, 307.
 Grollet frères, négociants à Limoges, 69, 170, 190.
 Grionville (Charles de), recteur de l'Université de Caen, 96.
 Guefart (François), imprim.-libraire à Orléans, 104.
 Guelques (Guillaume de), imprimeur à Lyon, 104.
 Guérin, anc. propr. de la maison rue Manigne, 136, 170.
 Guérin et fils, fab. de carton à Limoges, 179.
 Guérin jeune et V^o Guérin, cartiers à Limoges, 184.
 Guérin, graveur, 183.
 Guérin (Louis), imprimeur-libraire à Paris, 289, 292.
 Guérout (Guillaume), poète, époux de Jacqueline Barbou, 12, 74, 100, 109 à 114.
 Guibert (Louis), 5, 6, 52, 55, 56, 58.
 Guibert (Pierre) et sa mère, 15, 22, 144
 — Galiane Du Boys, sa femme, 22, 144.
 — François, 23.
 — (Péronne), femme d'Antoine B., 22, 57.
 — (François), beau-frère d'Antoine B., 22, 23.
 Guibert (Anne), femme de Martial Plaignard, de Solignac, 24.
 Guillen, libraire à Uzerche, 180.
 Guitard (.... de), femme de François de Carbonnières, 41.
 Guitard (Pierre), prêtre, beau-frère d'Antoine B., 26, 28, 31.
 Guitard (Siméon), vicaire à St-Michel, 24, 25.
 Guitard (Grégoire), procureur au siège présidial, 13.
 Guitard (Anne Romanot), sa femme, 13, 16.
 — son tombeau à Saint-Michel, 16, 62.
 Guitard (Catherine), épouse de Martial B., 24, 25, 30, 57.
 Guitard (Anne), femme de Thevonin, beau-frère d'Antoine B., 26.
 Guyon (Louis), médecin à Uzerche, 183
- ### H
- Hansy (de), fondeur en caractères à Paris, 168.
 Harsy (Denys de), libraire à Lyon, 74, 75, 100, 116.
 Harsy (A.), libraire à Lyon, 76.
 Hédin, compagnon imprimeur, 175.
 Henri IV, son entrée à Limoges, 22, 47.
 Hérisant, fond. en caract., 172, 173.
 Hervy (Emile), 164.
 Hoefer, 94.
 Houry (d'), libr. à Paris, 168, 174, 288.
 Hugon (Jeannette), mère de Pierre des Flottes, 15.
 Hullin de Bolschevalier (Marie-Caroline), 89.
 Hurault de Chiverny, 149.
- ### J
- Jacqson, graveur à Paris, 173.
 Jordan, peintre, 77.
 Josse, libraire à Paris, 173.
 Josse, recteur de l'Université de Paris; 302.
 Juge (Marie), seconde femme de Pierre des Flottes, 17.
 Juge (Joseph-Jacques), échevin, 50.
 Juge St-Martin (J.-J.), 196.
 Juste (François), imp. libr. à Lyon, 104.
- ### L
- La Bachellerie (de), 185.
 La Bastide (le Père Jean-Ayméric-Martin de), de l'Oratoire, 30.
 Labiche (Valérie), femme de J.-B. Mailhard, beau-frère de Pierre B., 29.

- La Borie, paroisse du Vigen, 35.
 Laboissière, vicaire général, 35.
 Labottière, libr. à Bordeaux, 168, 180.
 La Bussière-Rapy, 67.
 Lachapelle, directeur du dixième, à Limoges, 177.
 Lacombe, fabr. de papier à Pezat, près Tulle, 184.
 Lacoste (F.), fabricant de papiers, à Pissat et à Montchaty, près Thiviers, 8, 179.
 La Cour, libr. à Bordeaux, 168, 180.
 Lacroix (Paul), 280.
 Lafosse (Martial), premier époux de Jeanne B., fab. de papier à St-Léonard, 17, 173.
 — (Martial), son fils, 29, 34.
 Lagrange (Paul), 170.
 La Guérinière, abbé de Grandmont, 63, 68, 181, 301.
 Laidigive, notaire au Châtelet-de-Paris, 40, 63.
 Lajoumard (Gérald), marchand de St-Léonard, 33, 35, 176, 178.
 Langlois (Simon), imprimeur-libraire à Paris, 303.
 Lanoaille de Puyjoubert, juge de St-Léonard, 31, 35.
 Lanoaille de Puyjoubert, subdélégué de St-Léonard, 183.
 La Nouaille (Charles de), imprimeur, à Limoges, 13, 60, 76.
 — sa femme, épouse de Hugues B., 13, 60, 76, 115, 116, 143, 145.
 La Nouaille (famille de) 60, 76, 185.
 Lanier, cartier à Limoges, 180, 184.
 Lansecot, quartier de Limoges, 13, 49.
 La Porte (Hugues de) imprimeur à Lyon, 12, 104, 108.
 La Quintaine, près Limoges, 16.
 La Quintinie (Léonard), libraire-relicieur à Limoges, 183, 191.
 Lascoux, par. de St-Jouvent, métairie, 31, 62.
 Lavalette, par. de Bessines, 36, 63.
 Lavallée, graveur à Limoges, 183.
 Lavergne, dit Fissot, 45.
 Leblois dlle, fab. de papier à Farebout, près St-Léonard, 166, 172.
 Lecler (l'abbé A.) 19, 22, 27, 39 à 46, 198.
 Le Clerc de Lesseville (Charles-Nicolas), intendant, 88.
 Le Fouladour, vicaire de St-Michel, 23.
 Le Gras, notaire à Paris, 44.
 Legros (l'abbé), 189.
 Le Loup et Méricot, imprimeurs à Paris, 279, 307.
 Le Moyne (Jean), l'aîné, impr.-libr. à Limoges, 16, 144.
 — (Michel), imp.-lib. à Limoges 19, 48, 67, 144, 155, 156.
 — (Hilaire), imp.-lib. à Limoges, 155.
 Longlet-Dufresnoy (l'abbé), 278.
 Lepenter, s^r de Montbaron, époux de Marie Barbou, fille de Joseph, 30, 35, 87.
 — son fils, 30, 35, 87.
 Lépino (de) recev. des décimes du diocèse, 177.
 Lerolier (Philippe), marchand de Limoges, 76.
 Leroux (Alfred), 48, 50, 52, 71, 90, 157 à 160, 164, 195.
 Lescoux, de Ségur, 185.
 Le Seurre, emp. à l'intendance, 183.
 Levesque, notaire à Limoges, 90.
 Lherbon, notaire au Dorat, 40.
 Lèzes (Picon des), officier du vol, prop. du fief de Chassencull, 38, 40, 44, 69.
 Limoges, ses ressources au point de vue de l'imprimerie, 141.
 Lisandré (Côtes-du-Nord), 89.
 Locornet (Guillaume), notaire à Limoges, 25.
 Lombardie, vicaire de St-Pierre, 34.
 — prêtre — 43, 44.
 Lottin, bibliographe, 13.
 Louison, serv. de Jean-Joseph B., 28.
 Louveciennes (Seine-et-Oise), 89.
 Lyon, 10, 11, 12, 73, 74, 75, 98 à 108, 200.

M

- Mabre-Cramoisy, imprimeur à Paris, 86, 283, 289.
- Mailhard (Paul) s^r de la Couture, 27.
- Isabeau Maquoy, sa femme, 27, 28.
 - Jeanne, sa fille, épouse de Pierre B., 27, à 31, 32, 37, 38, 81, 57, 293.
 - (Jean-Baptiste), son fils, trésorier de France, 27, 29, 38, 90.
 - Valérie Labiche, 1^{re} femme de J.-B., 29.
 - Léonarde Pouyat, 2^e femme de J.-B., 29.
- Maleau de Dirnové, 80, 81.
- Maloden de Feytlat (Pierre), trésorier de France, 42, 43, 46.
- Barbe, sa fille, femme de Léonard B. de Monimes, 42 à 46.
- Maleden, employé à l'intendance, 183.
- Mallet (David), avocat, 26.
- Malevergne du Masdournier, beau-frère de Pierre B., 29.
- Manigne (maison, rue), 45, 63, 66, 83, 170, 195.
- Maquoy (Isabeau) épouse de Paul Mailhard, 27, 28, 30.
- Marchandon, vic de St-Michel, 25.
- Marcovaud, près Montisme, 37.
- Mardaloux, château près Saint-Martin-le-Vieux, 45.
- Marot (Clément), poète, 103, 105, 107.
- Marsac de la Chabroulie (Guillaume de), 42, 46.
- Marsac (Barbe de) femme de Maleden de Feytlat, trésorier de France, 23.
- Marzat (de) anc. prop. de la maison rue Manigne, 36, 62.
- Martin, notaire à Limoges, 13.
- Martin, épouse de Béthune-Chabri (v. ce nom).
- Martin (Jacques) sieur du Rouveix, 67.
- Martin (Léonard), sieur de la Croix-Verte, 67.
- Martin François et fils, marchands de papier à Limoges, 180, 185.
- Pierre, marchand de papier à Limoges, 180.
- Martin-Dessables, veuve d'un impr. de Limoges, 168.
- Mas-Jude (Le), près Panazol, 16, 47.
- Massier, fab. de faïence, 183.
- Masslot, greffier des Trésoriers de France, 17, 18.
- Masson d^{me}, libraire à Blois, 167.
- Mathieu, fab. de papier, 179.
- Mathurins (rue des) à Paris, 282.
- Maumot, née Dalesme, fab. de papier à Saint-Léonard, 169.
- Mauple (Jehan), trésorier de France. balle de l'hôpital, 18, 47.
- Mauroil, praticien à Limoges, 25.
- Maurensanne (de), époux de Marguerite B., 55.
- Mauriceau (B.), impr. à Limoges, 153.
- Meilhae (François), imprimeur à Limoges, 173.
- Mercier (le P.), récollet de Saint-Léonard, 185.
- Mercière, rue de Lyon, 100, 101, 102.
- Merly (Jean), march. de Limoges, 17.
- Michel (Antoine) beau-frère de Martial B., 18.
- Minut (Jacques), 103.
- Miomandre (Aimé de) archiprêtre de Bessines, 63, 68, 181, 301.
- Miromenil (Gui de), garde des sceaux, 45.
- Monerif (de) procureur au Châtelet, ami de Jean-Joseph B. 28, 87.
- Monimes, par. de Bessines, 28, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 50, 55, 60, 61, 67, 68, 69, 88, 165, 176, 181.
- Montalan, libraire à Paris, 297.
- Montalescot, fab. de papier, 166.
- Montaudon (Aubert), notaire à Limoges, 13.
- Montaudon (André, mari d'Anne Casin, 13.
- Montazeau, praticien à Limoges, 25.

- Montbron de Maleden (de), belle-sœur
 de Léonard B. de Monimes, 43.
 Montempuis (de), recteur de l'Univer-
 sité de Paris, 292.
 Moréliéras. fab. de papier, 174, 175,
 179.
 Moréri, 93.
 Morin (Bastien) imprimeur à Paris, 13,
 74, 76, 115, 116.
 Morin (Jean), imprim., fils du précéd.,
 13, 74, 76, 115, 116.
 Morin (Romain), imp.-lib. à Lyon, 100.
 Morterolles, (commanderie de), 67.
 Moulin (Jean des), époux de N. Bar-
 bou, 73.
 Moulin-Blanc, près Limoges, 69.
 Moulmier (le P.), 292.
 Moulmier de Beauvais, procureur du
 roi, prop. de la maison r. Manigno,
 36, 62, 170.
 Moulmier de Paymaud, 62.
 Muraux (les), paroisse de Bessines,
 36, 41, 63, 69.
 Myt (Jacques), imprimeur à Lyon, 108
- N**
- Nadaud (l'abbé), curé de Teyjac, 180.
 Nantiac (Pierre), 20.
 Naurissart (Louis), maire de Limoges,
 50.
 Navières du Treuil, 66, 83, 170.
 Noailler, notaire des Combes à Li-
 moges, 25.
 Notre-Dame de Confort à Lyon, 10, 101.
- O**
- Ogor, directeur des francs-fiefs, à Li-
 moges, 177.
 Orsay (place d'), à Limoges, 50.
- P**
- Panazol, 16, 34, 47.
 Panissac, étang près Monimes, 37.
 Papillon (J.-B.), graveur sur bois, à
 Paris, 312.
- Paris, 11, 12, 13, 19, 28, 32, 35, 36,
 37, 40, 43, 44, 73, 74, 377 et ss.
 Péconnet, d'Eymoutiers, 185.
 Poignot (Gabriel), bibliographe, 94, 306
 Ponicaut (Jean), avocat, 14.
 — (Madeleine), sa femme, 14, 19
 Péricaud aîné, bibliographe, 94, 99.
 Petiot de Taillac (N.), époux de Marie-
 Valérie-Louise B., 46, 55.
 Petit Got, métairie, 36, 63.
 Philippe-le-Bel, 72.
 Philippe (Etienne-André) dit de Prétot,
 279.
 Picon des Lezes, propr. de Chasse-
 neuil, 38, 64, 69.
 Pineaud, fabricant de papier, 106.
 Pinot, propr. de Beaupeyrat, 36.
 Plaignard (Martial), de Solignac, beau-
 frère d'Antoine B., 23, 24, 47.
 — Anne Guibert, sa femme, 24, 26
 — (Antoine), son fils, 25.
 Plantin (Christophe), impr. à Anvers,
 149.
 Poilevé (Jean), baile de l'hôpital, 18,
 47.
 Poisson, directeur du bureau de tabac
 à Limoges, 177, 183.
 Poncet (Simon), époux de Marie B., 21,
 55.
 Poncet (François), 23.
 Poncet (Philippe), 25.
 Pouléat ou Tralus, métairie, 31, 43, 62
 Pouyat (Léonarde), 2^e femme de Jean
 Maillard, beau-frère de Pierre B., 20.
 Puipichot, près Chasseneuil, 40, 69.
- Q**
- Quimper-Corentin, 73.
 Quintaine (La), village, commune de
 Panazol, 16.
- R**
- Rabelais, 103.
 Rachel d'Andrezel, v^o de Picon des
 Lezes, prop. de Chasseneuil, 38,
 40, 69.

Raisin, rue de Lyon, 101, 102.
 Razès (famille de), 63.
 Reculet, vicaire à Saint-Michel, 33.
 Renaudin (Jean) dit le Bureau, bailli de l'hôpital, 18, 47.
 Renaudin, vicaire de Saint-Michel, 29.
 Roynée, notaire au Châtelet de Paris, 40.
 Rhoman (Philippe), impr. à Lyon, 104.
 Riche (Jean le), recteur de l'Université de Caen, 96.
 Richebois, batteur d'or à Paris, 167.
 Rivoire (Guillemine), femme de Jean Barbou, 11, 12, 71, 98.
 Rivoire, village près de Saint-Andéol-le-Château (Rhône), 11, 74.
 Robert et fils, fab. de papier à Sannat, 172, 174, 175, 178, 182.
 Robustol (Charles), imprimeur à Paris, 279, 292, 307.
 Rochechouart (M.-M.-G.), abbesse de Fontevault, 77.
 Rochechouart, paroisse, 87.
 Roger, gendre de Noailler, notaire des Combes, 25.
 Romanet (Anne), femme de Guytard, procureur, 24.
 Rose (Germain), impr. à Lyon, 104.
 Rouard (Péronne), veuve de Desflottes, maître orfèvre, 19.
 Rouen, 12, 72.
 Rouhauts, près Monismes, 37.
 Roulhac, lieutenant général à Limoges, 45.
 Rozière (de), 88.
 Rubella, 80.

S

Sabourdy (Jean), fabric. de papier à Laurière, 174, 178.
 Saint-Alexis (sœurs de), 26, 53.
 Saint-Antoine, paroisse de Lyon, 12.
 Saint-Andéol-le-Château (Rhône), 11, 74, 98.
 St-Benoit, paroisse de Paris, 37, 52.
 — fontaine, 282.

Saint-Brice (marquis de), oncle paternel de Melchior de Carbonnières, 39
 Saint-Brice, faub. de Chartres, 73.
 Saint-Etienne (chapitre de), 68.
 Saint-Jacques (rue), à Paris, 282.
 Saint-Joseph (chapelle de), à Saint-Michel-des-Lions, 28, 30, 31.
 Saint-Jouvent (paroisse), 45.
 Saint-Nizier, paroisse de Lyon, 12.
 Saint-Martin, vicaire de Saint-Pierre, 34.
 Saint-Martin-le-Vieux, paroisse, 45.
 Saint-Maurice, paroisse de la Cité de Limoges, 27, 34.
 Saint-Maurice (cimetière de), 30.
 Saint-Michel-des-Lions, paroisse, 14, 17, 18, 20, 22, 23, 25, 28, 29, 30, 31, 38, 46.
 Saint-Pardoux, paroisse, 52, 68.
 Saint-Paul (cimetière de), 14.
 Saint-Pierre-du-Queyroix, paroisse, 12, 13, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 44.
 Saint-Priest (de), 185.
 Saint-Symphorien, paroisse, 69.
 Sardine (Martial), imp. à Limoges, 181.
 — sa veuve, 191.
 Sartine (de), 136, 191.
 Sauger, époux de N. Barbou, 72.
 Saussay (Manche), 11, 73, 74, 96.
 Sauvage, marchand de chiffons et fabric. de papier à Saint-Léonard, 169, 174.
 Segond, fab. de papier à St-Léonard, 169.
 Ségur (cour d'appeaux de), 41, 69.
 Sellier (Louis), 88.
 Senemaud (Jeanne), femme de Jean-Benoît B. de Leymarie, 26 à 29.
 Sicard (l'abbé), 160, 161.
 Silhouettes (de), 87, 167.
 Sire, corroyeur à Limoges, 167.
 Sistorius, fondeur en caractère, à Bâle, 173.
 Solognac, 14, 24, 47.
 Stein (Henri), 89, 293.

T

Tanchon (Jean), échevin, 50.
 Tardieu, fabricant de papier aux Boutoules, près St-Junten, 183.
 Tardif, fabricant de papier, 179.
 Tardivet, fabricant de papier à Saint-Léonard, 169.
 Taulos, quartier de Limoges, 15, 17.
 Toullet (Pierre), beau-frère de Martial B., 25, 28.
 Texier, vicairé à St-Michel, 29.
 Texier (Martial), cartier à Limoges, 180, 184.
 Texier (l'abbé), 147.
 Thévenet, dlle, fab. de papier marbré à Limoges, 170.
 Thévenin, époux d'Anne Guytard et beau-frère d'Antoine B., 26.
 Thévenin (Grégoire), époux de N. Farno de Fraud, beau-frère de Jean B., 31, 33, 35.
 — Gabriel, son fils, 35.
 Toinet (R.), 103.
 Tolet (Pierre), 103.
 Tombeau, libraire à Bourges, 167.
 Tovennit, notaire à Paris, 44.
 Tourangeau, fab. de papier à St-Auvent, 179.
 Tourny (de) (Aubert), intendant de la généralité, 39, 40, 69.
 Touzac, receveur des tailles, 183.
 Tralage (de La Reinic de), conseiller, 22.
 Tralage (Nicolas de), Françoise de Sainte Thérèse, 177.
 Tranchar, marchand à Lyon, époux de Marguerite, fille de Jean B., 12.
 Turgot, intendant, 62, 189, 190.

V

Valloire (Gabriel), impr.-libr. à Paris, 302.
 Vauzelle (Isabeau), v^o de François Charbounier-Pachi, impr. à Limoges, 32.
 Ventenat, prêtre de la communauté de St-Pierre, 34.
 Veyrier, marchand, 20.
 Vialetes (des), de La Forge, près Jumilhac, 185.
 Vidal, md de papier à Bellac, 180.
 Vidaud de Champagnac (Marguerite), femme de Farno de Fraud, belle-mère de Jean B., 31, 32, 35.
 Vidaud (Françoise), femme de Dubois de Chamboursat, 31, 24.
 Vidaud d'Envaud, greffier en chef de l'élection, 36.
 Vidaud d'Envaud (Jean-Baptiste), garde du corps, 68.
 Vidaud du Teil, beau-frère de Joan B., 32.
 Vigen (le), 35.
 Vigier, veuve de Brandi des Combes, de Laurière, 40, 69.
 Villepontoux, md de papier, à Bergerac, 180.
 Vincent (les héritiers de Simon), libr. à Lyon, 104.
 Vintenac, fab. de papier marbré à Limoges, 179.
 Vitrac (l'abbé), 77, 80, 81, 82, 189.
 Voisin (J.-B.), imp. à Limoges, 191.
 Voulté (Jean), poète, 103, 104, 105.



TABLE DES OUVRAGES IMPRIMÉS PAR LES BARBOU

(Les chiffres indiquent les pages où se trouvent les ouvrages,
et non les numéros de ces ouvrages)

A

ABLANCOURT (Nic.-Perrot d'). V. César.
Abrégé de l'histoire sainte, 377.
Abrégé des particules, 336.
Administrateurs du district de Limoges, 263.
Adresse à tous les bons républicains, 271.
Adresse aux habitants du département, 276.
Adresse des élèves du Collège, 271.
ALCIAT (André), ΠΑΡΕΠΤΩΝ juris, 123.
ALER (Paul). Gradus ad Parnassum, 334.
ALLETZ (P.-A.). Proœcepta rhetorices, 350.
Amaltheum poeticum, 238.
AMELOTTE (D.). Le nouveau testament, 271.
A Messieurs le Sénéchal ..., 260.
Ami du peuple français (l'), 263.
Amœnitates poeticæ, collect. Barbou, 343, 364.
Analecta breviaril, 236.
ANDRELINUS (P. Faustus). Disticha, 125
Ange conducteur, 276, 374.
Annonciation (de l'), 220.
Annuaire du dép. de la Hte-Vienne, 274
ANSART (P.). Eloge de Charles Quint, 336, 360.
Anthologie française, 349.
Antiphonale ad usum ecc. Lem., 255.
Antonius de Arena, 344.

Apologie de la religion, 331.
Apparatus Virgilli poetiens, 328.
ANIAZ (P. François). Traicte de l'oral-
son mentale, 226.
ARISTOTE. Rhétorique, 228.
Arrêt donné par Nos Seign., 244.
Arrêt du conseil d'état, 249.
Arrêté du comité de surveillance, 272.
Arrêté du directoire du département, 268.
Astyanax, tragédie, 344.
AURELIUS (Victor Sextus). Hommes
illustres, 245, 377; — Historie ro-
manæ, 250, 328, 330.
Aventures d'Ulysse, 332.
Avis donné par Monseigneur, 245, 246.

B

Ballet de Mars (le), 334.
BANDEL (Joan). Traicté de la dévotion à
saint Martial, 231, 274.
BARBOU DES COURIÈRES (L.). Lettre du 23
octobre 1790, 269; — Ordre pour
la confédération, 269; — Lettre aux
Gardes nationales, 269; — Circu-
laire du 28 janvier 1792, 270.
BARDON DE BRUN (B.). Saint Jacques,
224.
BARRETT (de). Histoire des deux rè-
gnes de Nerva, 370. V. Cicéron, de
l'Amitié.
BAUDORY (le P. du). Œuvres, 347, 358.
BEAUBREUIL (Jean). Régulus, 221.

BEAUMELLE (de la). V. Sénèque.
 BEAUZÉE. Grammaire générale, 350, 370. V. Quinte-Curce, Salluste, Thomas a Kempis.
 BELLAY (Joach. du). V. Amœnitates poeticae.
 BELLEGARDE (de). Pensées édifiantes, 323.
 BERGUE (P. Justin). Oraison funèbre de M^{lle} Marguerite de Canillac, 245.
 BERTRAND (F.) Ruris de lieim, 343.
 BÈZE (Théod.). V. Amœnitates poeticae, Bibliotheca insignis et regalis, 332.
 BLUMEREL (Jean). Elegantiæ poeticae, 231, 232.
 BOEMUS (Joan.). Omnium gentium, 428.
 BOINVILLIERS (J. S. J. P.). Gradus ad Parnassum, 375.
 BONA (Joan.). De sacrificio Missæ, 237.
 BONETIUS (Philib.). Subtilissima legis 407 (errata).
 BONEFONS (P. Amable de). Fleurs des vies des saints, 325.
 BONNEFON (J.). V. Amœnitates poeticae.
 BOUDOT. Dictionarium universale, 353, 364, 376; — Dictionnaire universel, 353, 364, 376.
 BOUFLERS. Œuvres, 377.
 BOUHOURS (le P.). Recueil de vers choisis, 336.
 BOURBON (Nicolas). ΠΑΙΔΑΓΩΓΕΙΟΝ, 417; — Tabellæ elementariæ, 428.
 BOURGUIGNON D'ANVILLE (J.-B.). V. César.
 ROYER (J.-B.). Discours sur quelques opinions, 264.
 Breviarium romanum (Lyon 1558), 422, (Lyon 1544), 431; (Limoges 1587), 221
 Bréviaire du diocèse, 230, 231, 235.
 BROTHIER (G.). V. Phèdre.
 Bulle d'Urbain VIII, 231.
 BUTLER. Vies des pères, 366.

C

Cahier de l'Ordre de la Noblesse, 267.
 Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin, 261, 266, 274.

Calendrier de la ville de Limoges, 270, 273.
 Calendrier pour l'an VIII, 273.
 CANAPPE (Jean). Le guidon en francoys, 123.
 CANISIUS (P.). Petit catéchisme, 224, 235, 324.
 Cantiques de saint Martial, 256.
 CAPPERONNIER. V. Cicéron Académique.
 Catéchisme du diocèse, 260.
 Catéchisme ou instruction, 262, 276.
 Catullus, Tibullus et Propertius. Coll. Barbou, 338, 370.
 CERCEAU (P. J.-A. du). Carmina, 327, 328; — Opera, 328.
 CÉSAR (C.-J.). Commentaria, 242, 246, 256, 348, 374; — Coll. Barbou, 341; — Trad. d'Ablancourt, 342; — Trad. Valart, 347; — Trad. de Wailly, 349, 361, 374.
 CHABODIE (David). Examen cujusdam tractatus, 226.
 Chansons joyeuses, 340.
 Chanson sur la fête de la plantation, 272.
 CHEVALIER. Prosodie latino, 375.
 CHUETIEN (Guill.). Philalethes, 117.
 Chrisalde, comédie, 343.
 CICÉRON. Epistolæ ad T. P. Atticum, éd. Syméon Du Bois, 249; trad. Mongault, 360, 367; — Epist. ad familiares, 237; — In L. Catilinam prima, 258; — secunda, 258; — tertia, 258, 259; — quarta, 248, 259; — De officiis, lib. 3, 257; — Ad Marcum, 358; — trad. Dubois, 330; — Billeis que Cicéron, 259; — Epitres familières, trad. Dubois, 326; — Oraisons choisies, 330, 344, 348, 358, 364, 367, 375; trad. Villefore, 333; — Le songe de Scipion, trad. Geoffroy, 330; — Epistolæ selectæ, 333, 347; — Traité de la consolation trad. J. Morabin, 337, 370, 372; — De l'amitié, de la vieillesse, trad. de Barrett, 341, 352, 361, 372; — Operaphilosophica, 344,

- 363, 367, 375; — Cato major, 344, 352; — Orator et dialogi de Oratore, 348; — Catilinaires, trad. d'Olivet, 349, 358; — Entretiens sur la nature des dieux, 349, 361, 371; — Traité de l'orateur, trad. Colin, 350; Opera, éd. Lallemand, coll. Barbou, 351; — Orationes, éd. Lallemand, 352, 353, 375; — Offices, trad. de Barrett, 352, 361, 362, 373, 378; — Pensées, trad. d'Olivet, 357, 376; — De amicitia, 358; — Œuvres choisies, trad. Villefore, 358; — Traité de l'amitié, trad. de Sacy, 360, 375; — Tusculanes, trad. Bouhier et d'Olivet, 362, 372; — Lettres de Brutus, trad. Morellet, 365; trad. Prévot, 367; — De la divination, trad. Régulier Desmarais, 372; — Académiques, trad. Capperonnier, 372; — Entretiens sur les vrais biens, 373; — Pro Archia, 375.
- Circulaire épiscopale, 257.
- Clarissimis eloquentissimisque, 248.
- Clarissimo nobilissimo viro D. A.-C. Poute, 261.
- Clarissimo viro DD. Josepho Guinguand de Saint-Mathieu, 264.
- CLÉNARD. Grammaire grecque, 230, 233, 235, 238, 243.
- CLERC (Jean). V. Tite Live.
- COCQUELIN. Interprétations des psaumes, 258.
- COLIN. V. Cicéron, Traité de l'orateur.
- COLLÉ. V. Chansons joyeuses.
- Collegii Lemovic. Societ. Jesu, 242.
- COLLIN (Jean). Lemovici multiplici, 234; — Table chronologique des évêques, 234; — Table chronologique et historique, 235; — Histoire sacrée de la vie des saints, 236.
- Colloquia sacra, 355.
- COMMIRE (P. Jⁿ). Carmina, 323, 336, 337
- Concion de joie, 218.
- Constitution du pape Clément XI, 244.
- Constitution de la R. . . de Saint-Jean, 274.
- Copie de la lettre aux officiers municipaux, 267.
- Copie de la réponse des officiers municipaux, 268.
- CORNIER. Colloques, 341. V. Erasme.
- Cornelius Nepos en françois, 337, 357; trad. Paul, 365, 372; — coll. Barbou, 351, 366; — De vita excellentium, 375.
- CORNUAU. Cart. du diocèse de Limoges, 265; — Indicateur du diocèse de Limoges, 266.
- CORNUAU et CAPITAINE. Carte de la généralité de Limoges, 264.
- COTTE. Manuel d'histoire naturelle, 367; — Leçon élémentaire d'agriculture, 370; — Leçons d'histoire naturelle, 373.
- CORROZET (Gilles)? Fleur des sentences, 132.
- COSSART (P. Gabriel). Orationes, 327.
- CREUX (le P. du). V. Clénard.
- CREVIER. V. Tite Live.
- Curiosité (la), ballet, 334.
- CURTUS (B.)? Tituli in sequenti, 130; — Enchiridion juris, 130.

D

- DACIER (M.). V. Horace, Térence.
- DANET (P.). Magnum dictionarium, 336. V. Phèdre.
- DAVID (P. Joseph). Oraison funèbre de M^{me} de Fumel, 241.
- DAVID (Jean). Traicte de la peste, 225.
- Déclaration du Roy, 222.
- Défense de vendre du beurre, 249.
- Délices de la langue latiné, 347.
- DÉMOSTHÈNES. Philippiques, traduct. d'Olivet, 349, 358.
- DEPLACE (P. Ch.). Maurèse ou les exercices, 247.
- DESBILLONS (P. J.). Fabularum Aesopiarum, 344; — coll. Barbou, 353, 363.
- [DESMARETS]. Ephémérides de la généralité, 262.

DESPAUTÈRE. Grammaire. V. Gaudin;
Prosodie. V. Labbe.
DESROCHES (J.-B.). Histoire de Danemark, 333.
Dévotion au Sacré-Cœur, 260.
Dictionnaire abrégé français et latin, 352.
Dictionnaire français et latin, 360.
DINOUART (l'abbé). Journal ecclésiastique, 354.
Discours prononcé par le Roy, 268.
Discours sur cette question, 270.
Dissertation sur l'écriture hiéroglyphique, 337.
Distribution des prix du Collège, 270.
DOURNEAU (Martial). Mes instants, 273.
DUHOIS. V. Cicéron, de Officiis, Épitres familières.
[DUMONT]. Réponse de l'ingénieur, 268.
DUPARC (le P.). Regulus, 344.
DUREY DE NOINVILLE (Jacq. Bern.). Histoire du théâtre de l'Opéra, 337.

E

Elementa rhetoricæ, 254, 258.
ELIEN. Historia, 242.
Empire de la Mode, 333.
Enchiridion, 225.
Envie (l'), ballet, 334.
Epicedia Ludovico Delphino, 321.
Épîtres et évangiles, 363, 374.
ERASME. Préparation à la mort, 122; — De civilitate, 124; — Stultitiæ laudatio, 349; — Encomium moriæ, coll. Barbou, 363, 367.
ERASME, PETRARQUE et CORDIER. Selecta colloquia, 349, 356.
[ESCOULANT (P. Pierre)]. Grammaire grecque, 335.
ESOPE. Fabulæ (libri XV). 353; — trad. Le Roy, 354, 374, 376.
Étrennes du chrétien, 354.
Eucologe ou livre d'église, 376.
EUTROPE. Abrégé de l'histoire romaine trad. Lezeau, 325; — traduct. de Wailly, 366, 375; — Breviarum

Historiæ, 330, 331, 336, 373; — Coll. Barbou, 339, 374; — éd. E. Vinet, de Saintes, 408 (errata).
Exercice littéraire, 260, 261, 262, 270.
Extraits des avis et observations, 252.
Extrait du registre des délibérations, 271.
Extrait du registre du comité révolutionnaire, 272.
Extrait du livre d'architecture, 274.

F

FABRE (le P.). V. Ovide, 329.
Faciles additus, 350.
FAERNE (G.). V. Phèdre.
FAGNON (François). Apologie chrétienne, 230.
FAMIEN STRADA. V. Amœnitates poeticæ
FÉNELON. Aventures de Télémaque, 342, 366, 377.
FLÉCHIER. Histoire de Théodose, 370.
FLEURIAU (P.). Principes de la langue latine, 336, 351, 358.
FLORUS (L.-A.). Epitome rerum, 241, 330; — trad. Paul, 360, 372. V. Velleius Paterculus.
Fontaine des devis amoureux, 132.
FONTANELLE. V. Ovide.
FOUCAUD (Jean). Discours du 2 octobre 1790, 262.
FOURNIER le jeune (P.). Modèles de caractères, 335; — Traité historique, 344; — De l'origine et des productions, 345; — Observations sur un ouvrage, 346; — Remarques sur un ouvrage, 347; — Lettre à M. Féron, 348; — Manuel typographique, 348, 349.

G

GALIEN (Claude). Thérapeutique, 128.
GALLIOT (Ch.) (?) Dissertation sur le dieu Sérapis, 346.
GAUDIN (le P. Jean). Epigrammata, 234; — Nouveau dictionnaire ou Thrésor, 237, 253, 322, 328, 333; — Novum

dictionarium, 237; — Grammaire de Despautère, 238, 244, 250; — Thesaurus trium linguarum, 246, 252; — Rudimens nouveaux, 262; — Apparat royal, 328.
GAULTERIUS (Jac.). *Elegantiae Aldi Manutii*, 234.
GAULTRUCHE (P. Pierre). *Histoire poétique*, 328, 337.
GEDOYN. V. Quintilien.
GEOFFROY. V. Cicéron, *Sonnet de Scipion*.
GILLET (Fr. P.) V. Cicéron, *Oraisons choisies*.
GOMIEN (P. Charles). *Lettres édifiantes*, 322.
GODESCARD (l'abbé). *Vies des pères*, 347.
Graduale, 218, 257.
GRÆVIUS. V. Cicéron, *Oraisons choisies*.
GRÉGOIRE. *Décrétales*, 423.
GUYON (Louis). *Discours sur deux fontaines*, 224.

H

HAMEL (du). V. Horace.
HERODIANUS. *Historiæ*, 239.
HERVETUS (Gent.). *Orationes*, 118.
Heures à l'us. de Limoges, 219.
Heures de Notre Dame (1573), 217; (1582) 220; (1589) 222; (1594) 223.
HEUZET. *Histoires et maximes morales*, 375.
Histoire des Juifs, 325.
Histoire du martyr de S. Rustique, 235.
Histoire et paraboles, 276.
HOLDEN (H.). *Divinæ fidæi analysis*, 351.
HOMÈRE. *Iliade*, trad., 362.
HORACE. *Opera*, éd. du Hamel, 326; — éd. Jouveney, 326, 331, 334, 341, 359, 373, 376; — trad. Dacier, 331; — éd. S.-A. Philippe, coll. Barbou, 336, 339; — éd. Valart, coll. Barbou, 348; — éd. Lallemand, coll. Barbou, 361.
HOSCHIUS (P. Sidronius). *Elegiæ*, 328.
Hymni in honorem S. Martialis, 245.

I

Illustrissimo viro DD. J.-B. de Voyer, 259.
Illustrissimo viro D. D. L. Romanet de Labriderie, 258.
Illustrissimis viris D. D. antiquissimo, 250.
Illustrissimo viro Dom D. Royer, 247.
Illust. viro D. D. Antonio Goudin, 240.
Imitation de Jésus-Christ, 325, 326.
In divum maximum martyrem, 322.
In laudem Ludovici XV, 327.
In regales Ludovici XVI, 329.
Indicateur du diocèse de Limoges, 262.
Indiculus universalis, 344.
In solemniflitionum, 257.
Instruction et manière de vivre, 220, 223.
Instruction pour les citoyens, 270.
Instruction sur les mesures, 271.
Instruction publiée par ordre du roi, 271.
Instructions dogmatiques, 274.
Instruction pour les trois premiers grades, 274, 275.

J

JOSSET (P. Pierre). *Rhétorique*, 232; — *Dictionnaire nouveau*, 232.
JOUBERT (P. Joseph). *Dictionnaire français et latin*, 325.
Journée du chrétien, 274, 374, 376.
JOUVENCY (P. Joseph). *Orationes*, 322; — *Candidatus rhetoricæ*, 322, 325, 327, 329, 334; — *De ratione discendi et docendi*, 329, 348, 363; — *Appendix de diis*, 331, 357, 375; — *Abrégé de l'histoire des dieux*, 375. V. Horace, Juvénal, Ovide, Térence, Virgile.
Jubilé de l'année sainte, 252.
Jubilé universel, 249, 252.
JUGE SAINT-MARTIN *Observation météorologique*, 268; — *Proposition d'un congrès de paix*, 273; — *Changements survenus dans les mœurs*, 275.

JUSTIN. Œuvres, 240, 362, 376; —
Historiarum (J. Pontanus), 241; —
coll. Barbou, 354; — trad. de Wailly,
354, 356; — trad. Paul, 360, 368,
376.

JUSTINIEN (?) De verborum et rerum...
119.

JUVENAL. Satyres, éd. Jouvency, 323,
332, 335, 337, 376; — coll. Barbou,
340, 362, 374.

K

KERVILLARS (P.-J.-M.). V. Ovide.

L

LABBE (P. Philip.). Grammaticæ græcæ,
323; — Prosodia, 324; — Regulæ
accentuum, 329.

LA FONTAINE. Fables choisies, 356,
377.

LALLEMAND. V. Cicéron, Horace, Pline
le jeune.

LA RUE (P. Charles de). Voy. Virgile,
Carmina, 341.

LE BRUN. Dictionnaire universel fran-
çais et latin, 355.

LE CLERC (P. Paul). Véritables motifs,
246, 249.

LE GAINARD. Promptuaire d'unisons,
221.

LE GENDRE. L'Arithmétique, 264.

LE MASCRIER. V. César, Phèdre.

LE RAGOIS. Inst. sur l'hist. de France,
356, 359, 369, 373, 377.

LESPLEIGNEY (Fhibaut). De usu phar-
maceutices, 125.

Lettre de Mgr le Régent à Mgr l'Evê-
que, 249.

Lettre du 29 avril 1790, 269.

Lettre du 8 juillet 1791, 269.

Lettre du 6 septembre 1798, 269.

Lettre du Roy à Mgr l'Evêque, 249.

Lettres choisies de S. François-Xavier,
242.

Lettres d'amortissement, 244.

Lettres de la prieure, 244.

Lettres pastorales, 247, 255, 256.

Lettres patentes du Collège de Li-
moges, 262.

Lettres patentes du Roy, 228.

LEZEAU. Premier livre des fastes d'O-
vide, 323. V. Eutrope.

LHOMOND (C.-F.). De viris illustribus,
376; — Abrégé de l'hist. sainte,
376; — Epitome historiæ sacræ,
377; — Eléments de la grammaire
latine, 377.

LINACER (Thom.). De emendata, 127;
— Rudimenta, 127.

[M. LIRON]. Le temple de Gnide, 261.

Livre de l'internello consolation, 122.

LOTICHIUS. V. Amœnitates poeticæ.

LUCAIN (M.-A.). Pharsalia, coll. Bar-
bou, 351.

LUCE (L.). Essai d'une nouvelle typo-
graphie, 357.

LUCRÈCE, de rerum natura, coll. Bar-
bou, 338.

[LUSSE (de)]. Recueil de romances, 350.

Lusuum poeticorum, 232, 233.

M

MADELENETUS (Gabr.), Carmina, 329,
341.

MALHERBE (François). Œuvres, 328,
342, 348, 362.

Mandement, 230, 245, 247, 249, 250,
251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,
275, 276.

Manière de recevoir... (la), 239.

Manuel de dévotion, 248.

Mariage de Thésée, 329.

MARIN (Pierre de). Amours sacrées, 228

MAROT (Clément). Œuvres, 125.

MARTIAL, Epigrammata, coll. Barbou,
340.

MAS (Ph. du). Liber psalmodum, 365.

MASENIUS (P. Jacques). Sarcotis car-
men, coll. Barbou, 342, 357; trad.
Dinouart, 342.

MAUCROIX (de). V. Cicéron, Oraisons
choisies.

MÉLANCHTON (Ph.). Dialectique, 120.
 Mémoire p. d^{me} Magdelaine Regnaudin, 262.
 Mémoire pour le s^r Barbou, 335.
 MERCIER (Nic.). Manuel des grammairiens, 333, 353, 362.
 MERVILLE (P. D.). Leçons de mathématiques, 346.
 MÉSUE (Jean). Aloën aperire..., 120.
 Méthode courte et facile, 260.
 Moursii (J.) elegantiae latini sermonis, 343, 360.
 MEUSNIER DE QUERLON. V. Erasme, Malherbe.
 MILSONNEAU (P. Louis). Proprium sanctorum, 236.
 MINUT (Jacques). Oratio funebris a Io. Vulteo, 121.
 [MIRABEAU]. Réflexions d'un gentilhomme, 267.
 Missæ defunctorum, 257.
 Missæ propriæ sanctorum, 233.
 Missal^{is} (Lyon, 1544), 132, 256.
 MONNET. V. Anthologie française.
 MONTAIGU (P.-Cl.-H.). Ratio conscribendæ, 322.
 MONTESQUIEU. Considérations sur les causes, 374.
 MONTOUZON (Marcellin). Vérité triomphante, 228.
 MOQUOT (le P.). V. Clénard.
 MORELLET (André), V. Cicéron. Lettres de Brutus.
 MORUS (Thomas), V. Erasme.
 MURET (M.-A.). V. Amœnitates poeticæ.

N

NANTIAT (de). Lettre à M. de Laipaud, 270
 Nation (La), la loi, le roi, 270.
 NEWPORT. Mœurs et coutumes des Romains, 356.
 Nouveau testament, 129; — trad. de Wailly, 360; — trad. Valart, 369.
 Novum Jesu-Christi Testamentum, 343, 355, 369; — coll. Barbou, 350, 366.
 Novus apparatus, 334, 340.

O

Officina latinitatis, 326.
 OLIVET (l'abbé). Ciceronis eclogæ, 350, 353, 376; — Remarques sur la langue française, 350, 366; — V. Cicéron; Oraisons choisies, Catilinaire, etc., Démosthènes.
 Orationes ex Sallustii..., 364, 378.
 Ordo du diocèse de Limoges, 249, 240, 276.
 Ordonnance de M. le lieutenant général, 268.
 Ordonnance du juge de la Cité, 249.
 Ordonnance du Roy, 222.
 Ordonnances épiscopales, 231, 245, 246, 253, 255.
 Ordonnances synodales, 243.
 Origine des jeux (l'), ballet, 335.
 Oroux. Hist. de la vie et du culte de saint Léonard, 346.
 OVIDE (P.-N.). Métamorphoseon, éd. Jouveney, 329, 349, 357; — Elégies, trad. de Kervillars, 342; — Œuvres, coll. Barbou, 347, 372; — trad. Fontanelle, 349; — trad. de Barrett, 363, 373; — Selectæ metamorphoseon, 377.

P

Pastoral du diocèse, 239, 240, 243, 253.
 PAUL (l'abbé). V. Cornelius Nepos, Justin, Velleius Patereulus.
 [PÉDON (Publicola)]. Journal du dép. de la Haute-Vienne, 270.
 PELLOUTIER (S.). Hist. des Celtes, 356.
 Pensez-y bien, 264.
 PÉRIÈRE (P. Jean de). Oraison funèbre de M^{me} Elisabeth d'Aubusson de La Feuillade, 244.
 Permissions épiscopales, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 256.
 Petit apparat royal, 349, 352, 362.
 PÉTRARQUE. V. Erasme.
 PREDERICIS (Steph. de). De interpretatione juris, 148.

- Phèdre Fables, 254, 373; — Fabulæ, 330, 337, 349; — éd. Le Mascrier, coll. Barbou, 338; — éd. S. A. Philippe, coll. Barbou, 338, 366, 374; — trad. Bourgeois, 355; — éd. Brothier, 377.
- Phedrus, Syrius, Faernus, Fabulæ, 362
- PHILIPPE (S.-A.). V. Cicéron, Horace, Phèdre, Catulle, Lucrèce, Virgile, Lucain, Velleius Patereulus, Eutrope Juvénal, Salluste, Cornelius Nepos, Térence.
- PHILIPPE V. Hispaniarum regi, 321.
- Pieuse paysanne (La), 274.
- PLAN (DU). Racines de la langue latine, 369.
- PLAUTE (M.-A.). Comœdiæ, coll. Barbou, 315.
- PLINE l'Ancien. Hist. natur., coll. Barbou, 364.
- PLINE le Jeune. Epistolæ et Panegyricus, coll. Barbou, 354, 368, 378, trad. de Sacy, 358, 360, 378.
- POMEY (P. Franç.). Pomarium latinitalis, 241; — Flos latinitalis, 242; — Novus candidatus rhetoricæ, 242, 321; — Particules réformées, 248, 250, 258; — Indiculus universalis, 341.
- PONTANUS (P. Jac.). Poeticarum institutionum, 227, 241. V. Justin.
- PORÉE (P. Charles). Gallis ob victoriam reducem, 322; — In laudem Ludovici XV, 324; — Exempla amoris, 324, 325; — Utrum jure, 329; — Utrum informandis, 331; — Regulus, tragédie, 334; — Fabulæ dramaticæ, 340; — Orationes selectiores, 346.
- PORTAL. Rapport fait par ordre, 263.
- POUPIN. V. Santeul.
- PRÉVOST. V. Cicéron, Lettres de Brutus.
- Prières à la Sainte-Vierge, 276.
- Principia linguæ græcæ, 247, 325.
- Procès-verbal de l'Assemblée de la noblesse, 267.
- Procès-verbal de l'Assemblée électorale, 268.
- Procès-verbaux de la confédération 268
- Procès-verbal de la fête de la raison, 273.
- Procès-verbal des essais faits, 263.
- Procès-verbal des séances, 368.
- Proclamation, 272.
- Programme pour la Confédération, 269
- Prolongation d'avis, 251.
- Propositions, dictes et sentences, 218.
- Proprium breviarii, 216, 251.
- Proprium sanctorum, 240.
- Publications d'indulgence, 274.

Q

- Quantité du Petit Behourt, 356
- QUERBEUR (le P. Yves de), v. 347.
- QUINTE-CURCE. De rebus gestis, 258, 341; — Coll. Barbou, 343; — trad. Vaugelas, 348, 358; — trad. Beauzée, 365, 369, 377.
- QUINTILIEN, de l'Inst. de l'orateur, trad. Gedoyn, 355, 356; — Préceptes de rhétorique, 375.
- Quinze effusions (les), (1582) 220; (1589) 223.

R

- Racines grecques augmentées, 325.
- RAGUENET, Hist. du vicomte de Turenne, 368.
- RAPIN (P. René), Carmina, 327; — Œuvres, 329, 337; — Hortorum, coll. Barbou, 365.
- RAVISIUS TERTON (J.), Epitheta, 234.
- Récit de ce qui s'est passé, 236.
- REGAUBAC. Etude lyrique, 361.
- Regi Christianissimo Ludovico XV, 328.
- Règle de S-Augustin, 238.
- Règlement des religieuses de Sainte-Claire, 229.
- Règlement du Collège de Laval-Montmorency, 264.
- Règlement de la Société des Amis de la Paix, 268.
- Règlement provisoire pour la Garde Nationale, 269.
- RÉGNIER-DESMARAIS, V. Cicéron, de la divination.

- Regulæ et instructiones, 238.
 Regulæ perpetuæ, 219.
 Rhétorique française, 375.
 RICHELLET. Dictionnaire, 325.
 RICHEOME (P.-Louis). Très humble remonstration, 227.
 Rituale Lemovicense, 257, 241.
 Rituale Lemov. pars altera, 248.
 ROULHAC DE ROCHEBRUNE. Lettre à M. le comte des Roys, 267.
 [ROUX (Joseph)]. Homélie sur la fréquente, 254.
 ROYAUMONT. Le Vieux et le Nouveau Testament, 265.
 RUBEN (G.). Discours funèbre, 237.
 Rubricæ generales, 239, 240, 248.
 RUTILIUS (B.). Jurisconsultorum vitæ, 121, 122.
- S**
- SABBATHIER. Dict. p. l'intelligence, 356; — Recueil de dissertations, 356
 SACY, V. Cicéron de l'Amitié, Plin le jeune.
 SAINT-AUGUSTIN. Retractationes, 117.
 SALLUSTE (C.-C.). Opera, 258, 331, 349, 373; — trad. 325, 330; — coll. Barbou, 340, 347, 360, 374; — trad. Beauzée, 353, 356, 360, 361, 368, 373.
 SANADON (P. N.-E.). Laudatio funebris Ludovici Delphini, 321; — De mala ingeniorum contagione, 322; — Carmina, 323, 328, 341.
 SANNAZARUS (J.). Opera, 366.
 SANTE (P. Xavier de La) Ludovico XV regni, 327; — Jonathas le Machabée, 327, 333, 336; — Telegone reconnu fils d'Ulysse, 334; — An et quaternus ars, 334; — De opinionis Imperio, 335; — Orationes, 337.
 SANTEUL (J.-B.). Oeuvres, 332; — Hymnes, trad. Poupin, 346.
 Sapientiæ et omnibus, 259.
 SARDIUVIUS (P. M.-C.). Carmina, coll. Barbou, 345, 370.
 SAUTEL (P. P.-J.). Lusus poetici, 329; — Lusus allegoricus, 341.
- SCALIGER. V. César.
 SCHOTEN (Herman). Vita honesta, 124.
 SCHREVELIUS (C.). Lexicon Manuale, 350, 377.
 SECOND (Jean). V. Amœnitates poeticæ.
 SEGNERI (P. Paul). La véritable sagesse, 326.
 SEGUY (A.). Philosophia, 360.
 Selectæ e novo testamento, 349, 353, 360, 367.
 Selectæ e veteri testamento, 374.
 Selecti psalmi Davidici, 355.
 SÉNÈQUE (L.-A.). Tragœdia Medea, 248; — Selecta philosophi opera, coll. Barbou. 347, 370; — Pensées, trad. de la Baumelle, 353; — Analyse des traités des bienfaits, 362.
 Series ordinationum, 236, 245.
 Sermon notable, 129.
 Simple psalmodie (la), 238.
 SMETIUS (Henr.). Prosodia, 233.
 SNOYGOUDAN (R.). Psalterium paraphrasibus, 124, 130.
 SOARIUS (P. Cyp.) De arte Rhetorica, 234
 Société d'agriculture et des arts, 274.
 Société populaire de Limoges, extrait du procès-verbal, 272.
 Société populaire aux ci-devant prêtres, 272.
 Société républicaine, extrait du procès-verbal, 272.
 Socrate rustique (le), 261.
 Solennité de la canonization des SS. Ignace et Xavier, 229.
 SOLIER (le P. François). Traité de l'oraison, 226. Martyrologe romain, 227.
 Statuts et règl. des églises S.-Pierre et S.-Michel, 230.
 Statuts et règlem. du dioc., 230, 239.
 Statuts et règlem. pour les confréries, 231
 Statuts synodaux, 229.
 SYRUS (P.). V. Phèdre.
- T**
- Tableau du maximum, 273.
 TACHARD (P. G.). Novum dictionarium, dit du duc de Bourgogne, 331, 337, 341.

- TACITE (C.).** Opera, coll. Barbou, 346, 371 ; — Opera, 346, 353, 377 ; — De moribus Germanorum, 377 ; — Vie de J. Agricola, 377 ; — Excerpta, 377.
Temple de la gloire, 327.
TÉRENCE. Comœdiæ, 130 ; — éd. Jouveney, 323, 324, 325, 340, 376 ; — coll. Barbou, 338 ; — éd. M^{me} Dacier, 312 ; — Andria, 376.
Testamentum novum, 129.
Thèse de J.-R. Rigaudie, 260.
THOMAS A KEMPIS. De Imitatione Christi, 284, 357 ; — éd. Valart, coll. Barbou, 343, 359 ; — éd. Beauzée, 368 ; — trad. Valart, coll. Barbou, 345, 346, 348, 357 ; — trad. Beauzée, 368, 374.
TITE-LIVE, Opera, 325 ; — éd. J. Clerc, 335 ; — éd. Crevier, 352, 356, 371 ; — coll. Barbou, 361 ; — trad. 328.
TOLET (Pierre). Opusculum recens, 123.
Traduction en prose, 349.
TUAUT (Jean). Lesguillon des devots, 220.
TUET. Guide des humanistes, 377.
TURGOT. Mémoire présenté au conseil, 267.
TURINUS (Andrea). De embrocha nova, 120 ; — De curatione pleuritidis, 120.
TURSKLINUS. Historiæ, 330.
- V**
- VALADE (P.).** Medulla totius philosophia, 240.
VALART (Joseph). V. César, Horace ; Nouveau testament, Thomas a Kempis
VANIÈRE (le P. J.), Gradus ad Parnasum, 326 ; — OEuvres, 332 ; — Prædium rusticum, 336 ; — Prædium rusticum, coll. Barbou, 359, 367.
VAUGELAS. V. Quinte-Curce.
VELLEIUS PATERCULUS. Historiæ romanæ, 236, 322 ; — Histoires, 244, 246 ; — Coll. Barbou, 339, 362, 363 ; — trad. Paul, 355.
Vicq-d'Azyr. Observations sur les moyens, 262.
Victoire et triomphe de J.-C., 238.
Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 430.
Vie de Madame Sainte-Marguerite, 222, 223.
Vie des saints, 265.
[VILLART (l'abbé)]. Méthode pour la traduction, 347.
VILLEFORE. V. Cicéron.
VILLIER (Joseph). Racines latines, 304.
VIRGILE. Bucoliques, 289, 259, 267 ; — OEuvres, 250, 258, 323, 351, 374, 377 ; — OEuvres, éd. du P. de La Rue, 321, 322, 327, 330, 364, 378 ; OEuvres, éd. du P. Catrou, 323, 332 ; — OEuvres, éd. S. A. Philippe, coll. Barbou, 339, 350 ; — éd. Cappeyronnier, 369 ; — trad. de La Landelle, 354.
Virgini assumptæ, 259.
Visite au Saint-Sacrement, 374.
VITRAC. Eloge de M.-A. Murct, 262 ; — Eloge de Jean Dorat, 262 ; — Eloge de Baluze, 283 ; — Eloge de Grégoire XI, 263 ; — Eloge de l'Institution des religieuses Filles N.-D., 266 ; — Traité élémentaire du genre épistolaire, 264, 267.
Voici votre foire, 275.
VOLTAIRE. La Henriade, 377 ; — Hist. de Charles XII, 378.
VOULTÉ (Jean). Epigrammes, 418.
[VUILLEMET (le P.)?]. Placide, tragédie, 345 ; — Oraison funèbre du duc de Bourgogne, 346.
- W**
- WAILLY (de).** Selectæ e novo Testamento, 348 ; — Abrégé de la gram. française, 350, 355, 363, 376 ; — Grammaire française, 353, 355, 363 ; — Principes de la langue latine, 353, 362, 363 ; — Principes généraux, 355, 358, 267, 368, 371, 375 ; Introd. à la syntaxe latine, 358, 375 ; — V. César, Cicéron, Eutrope, Justin, Nouveau testament.

ERRATA ET ADDITIONS

Page 43, ligne 19, *au lieu de* : Mantaudon, *lisez* : Montaudon.

Page 63, ligne 16, *supprimez* cette ligne.

Page 71, lignes 14 et 36, *au lieu de* : Babou, *lisez* : Barbou.

Page 79, ligne 29, *au lieu de* : oflete, *lisez* : offerte.

Page 85, ligne 28, *au lieu de* : Posper, *lisez* : Prosper.

Page 86, deuxième alinéa à *modifier* d'après le document donné aux pages 286 et 287. Depuis l'édit de 1686, le nombre des imprimeurs de Paris était fixé à trente-six au lieu de vingt-quatre ; mais en réalité il y en avait le double à cette époque.

Page 116, ligne 26, *au lieu de* : Gorlier, *lisez* : Garlier.

Page 117. *Ajoutez* l'ouvrage suivant dont nous devons l'obligeante communication à M. A. Claudin :

Subtilissi || mæ legis, neque | Natales. C. De Probationibus & | eius. glos. (quæ arduæ probandi ma | teriæ clavis & principium est) | Nova & utilis Interpretatio, | Repetitio, atque examinatio, | in qua præcipue Iuridicè | probandi Leges & Re | gule succintè et quo | dam ordine tra | duntur, | Philliberto Bonetio | Iur. Doct. & in Belliocen. & Dombarum | Bailliatu pro Rege ordinario Indico, ac generali locum tenente Auctore. | Lugduni, Apud Scipionem | de Gabiano, sub signo Fontis. | Cum Privilegio ad triennium, | Anno M.D.XXXVI. In-8, car. italiques, sign. A. F., 81 p. plus 2 ff. lim. non chiffrés. Au recto du 1^{er} f. : *Lugduni | Excudebat Ioan | nes Barbous, | Alias le | Normand. | Anno M.D.XXXVI.* | Sur le verso du 2^e f. Marque de Gabiano à la devise : *Ego stitenti dabo de Fonte aquæ VIVP gratio (Aps. 21)*. Une fontaine dont l'eau tombe de la partie supérieure dans une vasque ; à droite et à gauche, un génie recevant l'eau sur la tête et ayant un bras dans la vasque. Sur la vasque les initiales G R.

Nous donnons (p. 146), d'après leur registre brouillard, la liste des « livres vieux reliés » qui se trouvaient dans le magasin des Barbou et nous prévenons le lecteur que les titres trop sommaires ne nous permettent pas d'identifier ces ouvrages. Le R. P. Carlos Sommervogel a bien voulu nous signaler les corrections et additions suivantes :

Page 146, ligne 2, *au lieu de* : Sinensis *lisez* : Senensis.

— ligne 11, *au lieu du titre fautif*, *lisez* : Emmanuel Sa, S. J. Notationes in totam scripturam. La première édition de cet ouvrage est de 1598.

- Page 146, ligne 12, *au lieu de* : Suarum, *lisez* : Suarez, S. J.
 — ligne 17, *au lieu de* : Arriago, *lisez* : Rodrigue de Arriaga, S. J.
 — ligne 22, Après Leo Magnus, *ajoutez* : ... ex editione Theophilli Raynaudi, S. J. Lugduni, 1633.
 — ligne 32, *lisez* : Bernardi Aldreati in lam partem Lugduni, 1662, 2 vol. in fol.
 — ligne 40, *ajoutez* : Peut-être aussi l'édition de Louvain de 1663.
- Page 149, ligne 22, *au lieu de* : Epistolæ, *lisez* : Epistolæ.
 Pages 160, ligne 2 ; 163, ligne 7 ; 171, ligne 39, *au lieu* : de Creuxius, *lisez* : du Creux.
- Pages 168, ligne 7 ; 174, ligne 10. Après le mot almanachs, *ajoutez* : de d'Houry et de Colombat.
- Page 171, ligne 40, *au lieu de* : Principua, *lisez* : Principia.
- Page 222, lignes 17 et 21, *au lieu de* : Desery, *lisez* : Descry.
- Page 226, ligne 13, *au lieu de* : cum, *lisez* : cum.
- Page 232, ligne 8, *au lieu de* : 1752, *lisez* : 1652.
- Page 234, ligne 7, *au lieu de* : Aristole, *lisez* : Aristotele.
 — ligne 11, *au lieu de* : subficiuntur, *lisez* : subjiciuntur.
 — ligne 16, *au lieu de* : Anno nœensi, *lisez* : Annonœensi.
- Page 236, ligne 20, *au lieu de* : Con, *lisez* : Can.
 — ligne 40, *au lieu de* : promuntianda, *lisez* : pronuntianda.
- Page 237, ligne 22, *au lieu de* : 271, *lisez* : 671.
- Pages 240, ligne 18 ; 259, ligne 35, 261, ligne 11 ; *au lieu de* : Regia consillis, *lisez* : regi a consillis.
- Page 241. Après 1698, *ajoutez* l'ouvrage suivant : Eutropii Historiæ romanæ, per E. Vinetum Santonem, 1 vol. in-18.
- Page 242, ligne 21, *au lieu de* : prinum, *lisez* : primum.
- Page 246, ligne 18. Après le mot auctoritate, *ajoutez* un point virgule.
- Page 247, ligne 31. Le titre de l'ouvrage est : Maurèsco ou les exercices spirituels de saint Ignace. D'après le P. Carlos Sommervogel, cet ouvrage anonyme est du P. Charles Deplace, S. J.; la première édition est de 1845. Toutes les éditions très nombreuses sont de Lyon, Pélagaud. Il est douteux qu'une seule porte l'indication Lyon et Limoges (V. Dict. des anonymes, col. 512).
- Page 249, ligne 31, *au lieu de* : L. P., *lisez* : I. P., Instruction pastorale.
- Page 281, ligne 26, *au lieu de* : latinis sermoni, *lisez* : latini sermonis.
- Page 353, ligne 8, *au lieu de* : Dictionnaire, *lisez* : Dictionarium.
-

TABLE

	Pages.
Préface.....	1
LA FAMILLE BARBOU	
Généralités.....	5
Livre de raison des Barbou.....	10
Analyse du livre de raison.....	47
Brevet d'enregistrement des armes de Pierre Barbou, imprimeur (27 février 1699).....	90
Contrat d'acquisition de la charge de trésorier de France dont était pourvu M ^{re} Charles-Renard de l'uschamberg, faite par Jean-Baptiste Mailhard de La Couture, beau-frère de Pierre Barbou (18 novem- bre 1688).....	90
Hommage-lige du fief des Courières rendu par Jean Barbou des Courières (23 juin 1723).....	92
Tableau généalogique des Barbou.....	92
LES BARBOU DE LYON	
Généralités.....	93
Jean Barbou, imprimeur (1524-1543).....	96
Balthasar Arnoullet, avec les héritiers de Jean Barbou (1543-1545).....	109
Guillaume Guérout, correcteur (1545-1560).....	111
Hugues Barbou, libraire (1558-1566).....	114
<hr/>	
Ouvrages imprimés par Jean Barbou.....	117
— — par Balthasar Arnoullet avec les héritiers de Jean Barbou.....	130
Ouvrages édités à Lyon par Hugues Barbou.....	132

LES BARBOU DE LIMOGES

Généralités.	133
Hugues Barbou (1568-1600)	141
Jacques Barbou (1600-1605).....	155
Veuve de Jacques Barbou (1605-1620).....	155
Antoine Barbou (1621-1652).....	157
Veuve d'Antoine Barbou et Martial Barbou (1652-1657).....	161
Martial I Barbou (1658-1680)	162
Veuve de Martial Barbou (1680-1686).....	162
Pierre Barbou (1686-1714).....	163
Jean II Barbou (1714-1736).....	170
Veuve de Jean Barbou (1736-1751).....	181
Martial II Barbou (1751-1784).....	188
Léonard II Barbou (1784-1820).....	193
—	
Privilège pour le <i>Bréviaire de Limoges</i> de 1587.....	201
— pour le <i>Thesaurus trium linguarum</i> , par le P. Gaudin, de 1675.....	202
Compte de ce que doit le R. P. Lève, syndic du collège de Limoges, à Monsieur Barbou, 1707-1709.....	203
Ouvrages suivis au Collège des Jésuites de Limoges, 1729-44.....	206
Déclaration de M ^{me} Pierre Barbou et de M. Jean Barbou, relativement aux impressions de l'Evêché, 1729.....	207
Nomination de la personne du sieur Jacques Farne pour syndic des imprimeurs (15 avril 1751).....	207
Catalogue de la veuve de Jean Barbou, d'après l'inventaire de 1751.....	208
Inventaire du matériel de l'imprimerie de Léonard Barbou, 16 janvier 1814.....	212
Catalogue de Léonard II Barbou, d'après l'inventaire de 1819.....	213
Traité entre l'Evêque de Limoges et Jean II Barbou pour le <i>Bréviaire de Limoges</i> de 1736.....	215
—	
Ouvrages imprimés par les Barbou de Limoges :	
Hugues Barbou (1568-1600).....	217
Jacques Barbou (1600-1605).....	227
Veuve de Jacques Barbou (1605-1620).....	228
Antoine Barbou (1621-1652).....	229
Veuve d'Antoine Barbou et Martial Barbou (1652-1657).....	233
Martial I Barbou (1658-1680).....	235
Veuve de Martial I Barbou (1680-1686).....	238
Pierre Barbou (1686-1714).....	239
Jean II Barbou (1714-1736).....	247
Veuve de Jean II Barbou (1736-1751).....	255
Martial II Barbou (1751-1784).....	259
Léonard Barbou (1784-1820).....	260

LES BARBOU DE PARIS

Généralités.....	277
Jean-Joseph Barbou (1704-1717).....	284
Jean-Joseph et Joseph Barbou (1717-1732).....	291
Jean-Joseph Barbou (1732-1752).....	300
Joseph-Gérard Barbou (1752-1790).....	302
Barbou frères (1790-1796).....	316
Joseph Hugues (1797-1808).....	317

Ouvrages imprimés par les Barbou de Paris :

Jean-Joseph Barbou (1704-1717).....	321
Jean-Joseph et Joseph Barbou (1717-1732).....	324
Jean-Joseph Barbou (1732-1752).....	333
Joseph-Gérard Barbou (1752-1790).....	337
Barbou frères (1790-1796).....	369
Joseph-Hugues Barbou (1797-1808).....	373

Table analytique des matières.....	379
Table des noms de personne et de lieu.....	383
Table des ouvrages imprimés par les Barbou.....	397
Errata et additions.....	407

GRAVURES

Lettres ornées de Jean Barbou, à Lyon.....	108
Titre de <i>La fontaine des Devis amoureux</i> , édité par Hugues Barbou à Lyon.....	115
Marques des Barbou de Limoges.....	140
Gravure du <i>Graduale secundum usum cathedralis ecclesie</i> , 1875..	150
Lettres ornées de Hugues Barbou, à Limoges.....	184
Marques des Barbou de Paris.....	285
Autographe de Joseph-Gérard Barbou.....	314

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- Almanach-Annuaire limousin* (depuis 1859), du ressort de la Cour d'appel et du diocèse de Limoges, contenant avec l'organisation des services publics dans la Haute-Vienne et l'adresse des fonctionnaires et des commerçants de Limoges, une série d'articles pour servir à l'histoire du pays, fondé et dirigé par Henri Ducourtieux de 1859 à 1865. 1 vol. in-18 de 660 p. par année, rel. toile, 1 fr. 50, broché..... 1 fr.
- Almanach-Annuaire limousin pour la Creuse* (depuis 1881). 1 vol. in-18 de 250 p. par année..... 50 cent.
- Almanach-Annuaire limousin pour la Corrèze* (depuis 1882). 1 vol. in-18 de 250 p. par année..... 50 cent.
- Almanach-Annuaire charentais*, années 1884, 1885, 1886, 1887 et 1888. 1 vol. in-18 de 250 p. par année..... 1 fr.
- Annales manuscrites de Limoges*, dites Manuscrit de 1638, publiées en collaboration avec MM. Emile Ruben et Félix Achard, ornées de deux planches lithographiées. 1872, 1 vol in-8°..... 10 fr.
- Emile Ruben*, notice biographique. 1872, br. in-8°..... 1 fr.
- L. Babaud-Larivière*, notice biographique. 1873, br. in-8°..... 1 fr.
- Plan de Limoges*, échelle approximative 1/5000°. — 1873. In-plano raisin, tiré en rouge et noir. 1 fr.
- Quelques notes sur la destruction de la Cité de Limoges par le prince de Galles, en 1370*. 1878, br. in-8° (épuisé).
- Limoges d'après ses anciens plans*, 1883, 1 vol. in-8°, accompagné de quatre reproductions d'anciens plans..... 4 fr.
- Dictionnaire complet des rues de Limoges*, avec l'indication de leur tenant et aboutissant, les cantons, divisions financières, arrondissements de police et paroisses auxquels elles appartiennent, etc., etc. 1884, br. in-18..... 25 cent.
- L'Hôtel-de-Ville de Limoges*, orné d'une vue de l'Hôtel-de-Ville, 1884, br. in-18..... 50 cent.
- Catalogue de la Bibliothèque populaire de Limoges*, rédigé en 1870 par Emile Ruben, complété en 1878, 1885 et 1894, par Paul Ducourtieux. 1 vol. in-18..... 50 cent.
- Plan général de Limoges*, d'après les documents officiels, en collaboration avec M. Henri Ducros, tiré en neuf couleurs, et Dictionnaire complet des rues de Limoges, 1885. In-plano carré (épuisé).
- Le Bibliophile limousin* (depuis 1885), catalogue trimestriel d'ouvrages anciens et modernes sur le Limousin et la Marche.
- Le Bibliophile limousin*, 2^e série (depuis 1893). Revue bibliographique trimestrielle paraissant en janvier, avril, juillet, octobre, par fascicules in-8 de 50 pages, plus un catalogue d'ouvrages limousins. Abonnement annuel..... 3 fr.

- Catalogue des manuscrits et imprimés de l'Exposition de Limoges en 1886.* 1886, in-8 (épuisé).
- Découvertes faites sur l'emplacement de la ville gallo-romaine à Limoges,* en 1886. — 1887, br. in-8°..... 1 fr.
- Les environs de Limoges d'après les plans des émailleurs.* 1887, br. in-8° 1 fr.
- Une marque typographique.* 1888, in-8, tiré à 50 exemplaires (épuisé).
- Les manuscrits et imprimés à l'Exposition de Limoges de 1886.* 1889, in-8 de 76 p. et 2 pl..... 3 fr.
- Le Bas-Limousin à l'Exposition de Limoges (10 mai-22 août 1886).* Tulle, 1887, br. in-8 de 16 p..... 1 fr.
- La bibliothèque d'Auguste Bosvieux.* 1889, br. in-8 de 16 p.... 1 fr.
- Les marques typographiques des imprimeurs de Limoges.* 1890, br. in-8 de 16 p., ornée de dix reproductions de marques.... 2 fr.
- Excursion aux ruines gallo-romaines de Chassenon (1^{er} août 1889).* Rapport présenté à la Société archéologique et historique du Limousin, orné de dessins de M. Louis Guibert, 1890, br. in-8 de 16 p. 1 fr.
- L'Instruction publique en Limousin,* orné de deux cartes, 1890, br. in-8 de 32 pages..... 2 fr.
- Une monnaie mérovingienne inédite du Limousin,* 1891, br. in-8 de 11 pages. 1 fr.
- Les écoles de hameau en Limousin,* 1891, br. in-8. ornée d'une carte des écoles de l'arrondissement de Limoges..... 1 fr.
- Plan de Limoges,* échelle approximative 1/10,000^e. — 1891. In-4^e écu, tiré en rouge et noir..... 30 cent.
- Petit Guide du voyageur à Limoges et dans ses environs.* 1896, br. in-18, ornée de plusieurs gravures et d'un plan de Limoges 75 cent.
- L'Imprimerie, Notions de typographie, le Livre, le Journal.* Conférence faite au Cercle d'études commerciales, 1892, br. in-8, ornée de plusieurs gravures... .. 2 fr.
- Cimetière gallo-romain, mérovingien et carolingien de La Courtine à Limoges. Boîte en verre trouvée dans une sépulture gallo-romaine.* 1893, in-8 orné de deux dessins de M. Jules Tixier, d'un plan et d'une phototypie..... 3 fr.
- Limoges et ses environs.* Guide du voyageur, orné de plusieurs gravures et accompagné d'un plan de Limoges. 2^e édit., 1886, 1 vol. in-18 relié toile (épuisé).
- L'Instruction populaire dans la Haute-Vienne (1869-1886),* en collaboration avec M. Adrien Tarrade, maire de Limoges, conseiller général. 1886. Br. in-8°, accompagnée d'une carte statistique de l'Instruction dans la Haute-Vienne, en 1869, 1880, 1883 et 1885 2 fr.
- 1495-1895. Quatrième centenaire du livre à Limoges. *L'Exposition du livre limousin. Catalogue.* 1895, in-8 de 92 p. avec de nombreuses reproductions typographiques..... 3 fr.
- Les Imprimeurs de Tulle à l'Exposition du livre limousin.* 1895, in-8 de 21 p..... 1 fr.
- Les Imprimeurs de Brive à l'Exposition du livre limousin.* 1895, in-8 de 21 p..... 1 fr.